John Adams
Library.

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF Nº
ADAMS
80.8

# PHILOSOPHIE RURALE,

*OU*

# ÉCONOMIE

## GÉNÉRALE ET POLITIQUE

# DE L'AGRICULTURE.

# PHILOSOPHIE RURALE,

*OU*

# ÉCONOMIE

## GÉNÉRALE ET POLITIQUE

# DE L'AGRICULTURE,

*RÉDUITE à l'ordre immuable des Loix physiques & morales, qui assurent la prospérité des Empires.*

*A AMSTERDAM,*

Chez LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. DCC. LXIII.

AUBURN 80.8

# PRÉFACE.

*Hoc opus, hoc ſtudium parvi properemus & ampli*
*Si patriæ volumus, ſi nobis vivere cari.*
HORACE, Epît. 3, Liv. 1.

UN homme a imaginé & expliqué le Tableau qui peint aux yeux la ſource, la marche & les effets de *la circulation*, & en a fait le précis & la baſe de la Science économique, & la bouſſole du Gouvernement des Etats. Un autre a développé le fruit de l'arbre de vie, & l'a préſenté aux humains. Ce dernier les a invités en ces termes à le ſeconder dans ſon travail : *qu'ils faſſent une épreuve, qu'ils tentent de faire une explication à leur maniere.* C'eſt en effet ce qu'un troiſiéme oſe tenter ; il s'eſt échafaudé du travail de ſes Devanciers, il s'eſt approprié leurs Ouvrages, il y a joint ſes propres études, & du tout enſemble il a fait une nouvelle explication, non par un effort de l'amour propre qui tireroit ici ſes armes de bien loin, mais par reſpect pour cet immortel & recommandable Ouvrage, & par devoir pour ſes Contemporains.

Il n'y a certainement rien à ajouter à la premiere explication du côté de l'étendue des réſultats, & du lumineux des vûes qui embraſſent tout le Régime économique & toute la Science politique. Mais on peut, je crois, développer les uns & corroborer les autres, ſi propres à embraſſer en un même faiſceau toutes les notices qui nous ſont ſurvenues depuis. La vérité une fois ſaiſie a cela d'avantageux, que chaque nouveau

développement lui prête plus de clarté & plus de luſtre. Chaque rejet eſt une nouvelle branche qui décore la tige & qui facilite la récolte de ſes fruits.

Dirai-je plus, un trait de lumiere préſenté d'abord confuſément à mon ame, nourri enſuite & développé par l'étude & l'application à ne point perdre de vûe ce fanal univerſel, m'a fait concevoir la poſſibilité de réſoudre, par le moyen de cette regle conſtante, toutes les incertitudes des opinions dont l'eſprit humain eſt combattu, d'arriver au port de la Vérité morale par le développement des Vérités Phyſiques, de découvrir enfin l'excellence entiere & démontrée des loix de l'Eternel, par l'inſpection ſeule du cannevas de ſes œuvres matérielles. Et pourquoi un tel eſpoir ſeroit-il téméraire; puiſque le terme en eſt d'être plus ſoumis & plus reconnoiſſant ?

Cette idée ſeule m'a donné des aîles, la fidélité à cette impulſion premiere m'a valu, je l'oſe dire, la vûe du Sphinx. J'ai vérifié que notre bon Maître, notre Inſtituteur ne nous ordonnoit que la fidélité, le conſentement & l'acceſſion aux loix phyſiques de la nature, aux loix de la jouiſſance, de la renaiſſance & de la proſpérité. Ainſi le grain de bled, miroir auſſi parlant de la ſageſſe, de la grandeur & de la bonté divine, que les aſtres & les mondes à l'infini, peut ouvrir à qui le conſidére humblement, avec ſagacité & conſtance, la carriere des merveilles de la nature & de ſon auteur, tandis que l'eſprit humain, livré à ſes propres forces & perdant de vûe ſon ſeul & digne guide, la nature, n'enfante que des idées abſtraites & générales, & ſe perd dans la foule des phantômes de ſon imagination.

Tel fut le principe des erreurs de l'eſprit humain, ſource

féconde de tous les malheurs de l'humanité. Au milieu d'une nuée de preſtiges ſans ceſſe renaiſſans, l'homme toujours avide de bonheur, s'en écarte d'autant plus qu'il prend un eſſor plus imaginaire; il croit chercher la vérité, il n'enfante, il ne ſuit que des menſonges; incertain & vacillant dans ſa route, il s'épuiſe, il ſe laſſe, & quand le découragement l'arrête, ſon orgueil le flatte encore d'avoir préſidé au choix de ſon enfer. Il s'enveloppe & ſe noye dans la mer ténébreuſe & inconſtante du Pirrhoniſme, il renonce à l'uſage de ſes ſens, il veut s'épargner les recherches de détail, & ſon imagination l'entraîne dans le vuide immenſe des viſions métaphyſiques.

Au milieu de cet océan de preſtiges qui ont plus défiguré le culte ſpirituel, que tous les menſonges du Paganiſme ne défigurerent autrefois le culte poſitif, il a paru de grands & lumineux météores extraits de la lumiere naturelle & inextinguible que l'Etre Suprême verſa & entretient dans nos cœurs. Les hommes ont toujours ſenti par leurs vertus & par leurs crimes, par leurs affections & par leurs remors, que le bien & le mal moral exiſtoient & étoient étroitement liés avec le bien & le mal phyſique. De grands & forts génies ont analyſé ce ſentiment, en ont développé les principes & les régles; mais en inſtruiſant les hommes, ils n'ont guidé qu'un petit nombre de Sectateurs. Pourquoi cela? C'eſt qu'ils ont peu étudié eux-mêmes d'après nature, ils ont raiſonné *à parte mentis & non à parte rei;* ils n'ont cavé, conçu, inſtruit que ſelon la marche de leur eſprit, & non ſelon les objets réels; ils n'ont parlé qu'à l'ame & à ſes deſirs, & non à l'homme & à ſes beſoins réels. Non-ſeulement ils ne pouvoient attacher à demeure les hommes à la fiction du déſintéreſſement & de l'apathie, mais encore ils ne pouvoient être aſſurés de tenir la

baſe inébranlable de leurs ſpéculations ; car le bon ſens & l'expérience leur prouvent ſans ceſſe, que le fanatiſme du détachement & de l'inſenſibilité mal conçus eſt très-répréhenſible.

Vous penſez & vous ſentez ainſi que vous dites, peut-on repliquer à un Philoſophe moral, à Socrate lui-même ; mais je ſens & je penſe autrement : la force, la prudence, la généroſité, la gratitude, vous ſemblent des vertus ; & moi, je ne vois dans la force qu'une exubérance des eſprits vitaux, qui doit échouer d'autant plus ſûrement contre ce qu'elle ne connoît pas, qu'elle ſe croit plus ſupérieure à toute oppoſition habituelle ; dans la prudence, qu'un contrepoids tiſſu d'aſpects d'inconvéniens, & un empêchement à la déciſion, qui eſt ce qui agit ici bas ; dans la généroſité, qu'enflure & bravade ; dans la gratitude faſtueuſe, que duperie qui oublie ſon intérêt préſent pour ſe ſouvenir de ſon intérêt paſſé. Ainſi tout homme peu délicat au mentir à ſoi & aux autres, peut embrouiller & obſcurcir les matieres les plus décidées au ſentiment d'un cœur pur, au réſultat d'un entendement ſain. Quel parti prendre donc avec l'humanité pour l'enrôler & la retenir ſous les étendarts de la raiſon : c'eſt de l'arrêter par des liens puiſſans à la découverte de la vérité phyſique. Ou je me trompe fort, ou c'eſt-là le moyen de l'empêcher de s'échaper.

L'ordre a été long-tems conſideré par tous les vrais Philoſophes comme le point central & de ralliement de la vraye ſageſſe. Je n'ai pû lire ſans émotion & admiration, ce qu'un de nos plus beaux génies, le P. Malebranche, a penſé & écrit ſur cette matiere ; & quelque déſavantageuſe que puiſſe être la comparaiſon de la beauté de ſon ſtyle avec la négligence du

mien, le motif qui me fait agir eſt trop au-deſſus de ces petites affections, pour que je me refuſe à l'opportunité de mettre ſous les yeux de mes Lecteurs, l'expoſition des connoiſſances ſublimes de ce grand homme. Ecoutons-le parler lui-même. *Traité de Morale, premiere Partie, Chapitre II.*

« L'amour de l'ordre n'eſt pas ſeulement la principale des » Vertus Morales, c'eſt l'unique Vertu : c'eſt la Vertu mere, » fondamentale, univerſelle. Vertu qui ſeule rend vertueuſes » les habitudes, ou les diſpoſitions des eſprits. Celui qui donne » ſon bien aux pauvres, ou par vanité, ou par une compaſ- » ſion naturelle, n'eſt point libéral, parce que ce n'eſt point » la raiſon qui le conduit, ni l'ordre qui le régle ; ce n'eſt » qu'orgueil, ou que diſpoſition de machine. Les Officiers » qui s'expoſent volontairement aux dangers, ne ſont point » généreux, ſi c'eſt l'ambition qui les anime ; ni les ſoldats, » ſi c'eſt l'abondance des eſprits & la fermentation du ſang. » Cette prétendue noble ardeur n'eſt que vanité ou jeu de » machine : il ne faut ſouvent qu'un peu de vin pour en pro- » duire beaucoup. Celui qui ſouffre les outrages qu'on lui fait, » n'eſt ſouvent ni modéré ni patient. C'eſt ſa pareſſe qui le rend » immobile, & ſa fierté ridicule & ſtoïcienne qui le conſole, » & qui le met en idée au-deſſus de ſes ennemis : ce n'eſt en- » core que diſpoſition de machine, diſette d'eſprits, froideur » de ſang, mélancolie. Il en eſt de même de toutes les Vertus. » Si l'amour de l'ordre n'en eſt le principe, elles ſont fauſſes » & vaines, indignes en toutes manieres d'une nature raiſon- » nable, qui porte l'image de Dieu même, & qui par la Rai- » ſon a ſociété avec lui. Elles tirent leur origine de la diſpo- » ſition du corps ; l'Eſprit Saint ne les forme point : & qui- » conque en fait l'objet de ſes deſirs & le ſujet de ſa gloire

» a l'ame baſſe, l'eſprit petit, le cœur corrompu. Mais quoi-
» qu'en penſe une imagination révoltée, ce n'eſt ni baſſeſſe,
» ni ſervitude que de ſe ſoumettre à la Loi de Dieu même.
» Rien n'eſt plus juſte que de ſe conformer à l'ordre. Rien
» n'eſt plus grand que d'obéir à Dieu. Rien n'eſt plus géné-
» reux que de ſuivre conſtamment, fidélement, inviolable-
» ment le parti de la raiſon; non-ſeulement lorſqu'on le peut
» ſuivre avec honneur, mais principalement lorſque les cir-
» conſtances des tems & des lieux ſont telles, qu'on ne le peut
» ſuivre que couvert de confuſion & de honte. Car celui qui
» paſſe pour foû, en ſuivant la raiſon, l'aime véritablement.
» Mais celui qui ne ſuit l'ordre que lorſqu'il brille aux yeux du
» monde, ne cherche que la gloire; & quoiqu'alors il paroiſſe
» lui-méme tout éclatant aux yeux des hommes, il eſt en abo-
» mination devant Dieu.

» II. Je ne ſçai ſi je me trompe, mais il me ſemble qu'il y
» a bien des gens qui ne connoiſſent gueres la véritable Vertu;
» & que ceux-mêmes qui ont écrit ſur la Morale, n'ont pas
» toujours parlé fort clairement & fort juſte. Certainement
» tous ces grands noms, qu'on donne aux Vertus & aux Vices,
» reveillent plutôt dans l'eſprit des ſentimens confus que des
» idées claires. Mais comme ces ſentimens touchent l'ame,
» & que les idées abſtraites, quoique claires en elles-mêmes,
» ne répandent la lumiere que dans les eſprits attentifs; les
» hommes demeurent preſque toujours très-contens de ces
» mots qui flattent les ſens & les paſſions, & qui laiſſent l'eſ-
» prit dans les ténébres. Ils s'imaginent qu'un diſcours eſt
» d'autant plus ſolide, qu'il frappe plus vivement l'imagination;
» & ils regardent comme des ſpectres & des illuſions ces rai-
» ſonnemens exacts, qui diſparoiſſent dès que l'attention nous

» manque : ſemblables aux enfans, qui jugeant des objets par » l'impreſſion qu'ils font ſur leurs ſens, s'imaginent qu'il y a » plus de matiere dans la glace que dans l'eau ; & dans l'or » & les métaux peſans & durs, que dans l'air qui les envi- » ronne ſans ſe faire preſque ſentir.

» III. D'ailleurs tout ce qui eſt familier ne ſurprend point, » on ne s'en défie point, on ne l'examine point. On croit » toujours bien concevoir ce qu'on a dit, ou ce qu'on a oui » dire pluſieurs fois, quoiqu'on ne l'ait jamais examiné. Mais » les vérités les plus ſolides & les plus claires donnent tou- » jours de la défiance lorſqu'elles ſont nouvelles. Auſſi un » mot obſcur & confus paroît clair, quelque équivoque qu'il » ſoit, pourvu que l'uſage l'autoriſe ; & un terme qui ne ren- » ferme aucune équivoque, paroît obſcur & dangereux, lorſ- » qu'on ne l'a pas oui dire à des perſonnes pour leſquelles on » a de l'amitié ou de l'eſtime. Cela eſt cauſe que les termes » de Morale ſont les plus obſcurs & les plus confus ; & ceux- » là principalement qu'on regarde comme les plus clairs, à » cauſe qu'ils ſont les plus communs. Tout le monde, par » exemple, s'imagine entendre bien la ſignification de ces » termes, *aimer*, *craindre*, *honorer*, *charité*, *humilité*, *géné-* » *roſité*, *orgueil*, *envie*, *amour propre*. Et ſi on vouloit même » attacher des idées claires à ces termes, & à tous les noms » qu'on donne aux Vertus & aux Vices, outre que cela ſup- » poſe plus de connoiſſance qu'on ne croit, on prendroit aſſu- » rément la voie la plus confuſe & la plus embarraſſée de » traiter la Morale. Car on verra dans la ſuite que pour bien » définir ces termes, il faut déja comprendre clairement les » principes de cette Science, & même être Sçavant dans la » connoiſſance de l'homme.

» IV. Un des plus grands défauts qui ſe remarque dans les » Livres de Morale de certains Philoſophes, c'eſt qu'ils con- » fondent les devoirs avec les Vertus, ou qu'ils donnent des » noms des Vertus aux ſimples devoirs : de ſorte que, quoi- » qu'il n'y ait proprement qu'une Vertu, l'amour de l'ordre, » ils en produiſent une infinité. Cela met la confuſion par-tout, » & embaraſſe tellement cette Science, qu'il eſt aſſez difficile » de bien comprendre ce qu'il faut faire pour être parfaitement » homme de bien.

» V. Il eſt viſible que la Vertu doit rendre vertueux celui » qui la poſſede ; & cependant un homme peut s'acquitter de » ſes devoirs, faire avec facilité des actions d'humilité, de » généroſité, de libéralité, ſans avoir aucune de ces Vertus. » La diſpoſition à s'acquitter de tel de ſes devoirs, n'eſt donc » pas proprement Vertu, ſans l'amour de l'ordre. Lorſqu'on » s'acquitte de ſes devoirs, on eſt vertueux aux yeux des » hommes : lorſqu'on fait part de ſon bien à ſon ami, on pa- » roît libéral & généreux ; mais on n'eſt pas toujours tel qu'on » paroît ; & celui qui ne manque jamais aux devoirs extérieurs » de l'amitié, que l'ordre, qui ſeul eſt notre loi inviolable, » ne l'empêche, quoiqu'il paroiſſe quelquefois ami infidèle, » il eſt plus véritable & plus fidèle ami, ou du moins il eſt » plus vertueux & plus aimable que ces amis emportés qui » ſacrifient aux paſſions de leurs amis, leurs parens, leur vie, » leur ſalut éternel.

» VI. Il ne faut pas confondre la vertu avec les devoirs, » par la conformité des noms. Cela trompe les hommes. Il y » en a qui s'imaginent ſuivre la vertu, quoiqu'ils ne ſuivent » que le penchant naturel qu'ils ont à remplir certains devoirs ;

» &

» & comme ce n'eſt nullement la raiſon qui les conduit, ils » ſont effectivement vicieux dans l'excès, lorſqu'ils penſent » être des heros en vertu. Mais la plûpart trompés par cette » même confuſion de termes, & par la magnificence des » noms, ſe confient en eux-mêmes, s'eſtiment ſans ſujet, & » jugent ſouvent très-mal des perſonnes les plus vertueuſes : » parce qu'il ne ſe peut pas faire que les gens de bien ſuivent » long-tems ce que l'ordre leur preſcrit, ſans manquer, ſelon » les apparences, à quelque devoir eſſentiel. Car enfin pour » être prudent, honnête, charitable aux yeux des hommes, » il faut quelquefois louer le vice, ou preſque toujours ſe taire » lorſqu'on l'entend louer. Pour être eſtimé libéral, il faut être » prodigue. Si l'on n'eſt téméraire, on ne paſſe guères pour » vaillant homme ; & celui qui n'eſt point ſuperſtitieux, ou » crédule, quelque piété qu'il ait, paſſera ſans doute pour » un libertin dans les eſprits ſuperſtitieux, ou trop crédules.

» VII. Certainement la raiſon univerſelle eſt toujours la » même : l'Ordre eſt immuable ; & cependant la morale » change ſelon les pays & ſelon les tems. C'eſt vertu chez les » Allemans que de ſçavoir boire : on ne peut avoir de com- » merce avec eux ſi l'on ne s'enyvre. Ce n'eſt point la raiſon, » c'eſt le vin qui lie les Sociétés, qui termine les accommo- » demens, qui fait les contrats. C'eſt généroſité parmi la » Nobleſſe que de répandre le ſang de celui qui leur a fait » quelqu'injure. Le Duel a été long-tems une action permiſe, » & comme ſi la raiſon n'étoit pas digne de régler nos diffé- » rens, on les terminoit par la force : on préféroit à la loi de » Dieu même, la loi des brutes, ou le ſort. Et il ne faut pas » s'imaginer que cette coutume ne fût en uſage que parmi des » gens de guerre, elle étoit preſque générale ; & ſi les Eccléſ-

» ſiaſtiques ne ſe battoient pas par reſpect pour leur caractere, » ils avoient de braves champions qui les repréſentoient, & » qui ſoutenoient leur bon droit en verſant le ſang des Parties. » Ils s'imaginoient même que Dieu approuvoit leur conduite; » & ſoit qu'on terminât les différens par le duel, ou par ſort, » ils ne doutoient point que Dieu ne préſidât au Jugement, » & qu'il ne donnât gain de cauſe à celui qui avoit raiſon. » Car, ſuppoſé que Dieu agiſſe par des volontés particulieres, » ce que croit le commun du monde, quelle impiété que de » craindre, ou qu'il favoriſe l'injuſtice, ou que ſa Providence » ne s'étende pas à toute choſe.

» VIII. Mais ſans aller chercher des coutumes damnables » dans les Siècles paſſés, que chacun juge à la lumiere de la » raiſon, des coutumes qui s'obſervent maintenant parmi nous, » ou plutôt qu'on faſſe ſeulement attention à la conduite de » ceux mêmes qui ſont établis pour conduire les autres. Sans » doute on trouvera ſouvent que chacun a ſa morale particu- » liere, ſa dévotion propre, ſa vertu favorite. Que tel ne » parle que de pénitence & de mortification : tel n'eſtime » que les devoirs de charité : tel autre enfin que l'étude & la » priere. Mais d'où peut venir cette diverſité, ſi la raiſon de » l'homme eſt toujours la même ? c'eſt ſans doute qu'on ceſſe » de la conſulter ; c'eſt qu'on ſe laiſſe conduire à l'imagina- » tion, ſon ennemie; c'eſt qu'au lieu de regarder l'Ordre immua- » ble comme ſa loi inviolable & naturelle, on ſe forme des » idées de vertu conformes du moins en quelque choſe à ſes » inclinations. Car il y a des vertus, ou plutôt des devoirs » qui ont rapport à nos humeurs ; des vertus éclatantes, pro- » pres aux ames fieres & hautaines ; des vertus baſſes & hu- » miliantes, propres à des eſprits timides & craintifs ; des

» vertus molles, pour ainſi dire, & qui s'accommodent bien » avec la pareſſe & l'inaction.

» IX. Il eſt vrai qu'on demeure aſſez d'accord que l'Ordre » eſt la loi inviolable des eſprits, & que rien n'eſt reglé s'il » n'y eſt conforme. Mais on ſoutient un peu trop que les eſ- » prits ſont incapables de conſulter cette Loi ; & quoiqu'elle » ſoit gravée dans le cœur de l'homme, & qu'il ne faille que » rentrer en ſoi-même pour s'en inſtruire, on penſe comme » les Juifs groſſiers & charnels, qu'il eſt auſſi difficile de la » découvrir que de monter dans les cieux, ou deſcendre dans » les enfers, comme parle l'Ecriture.

» X. J'avoue néanmoins que l'Ordre immuable n'eſt pas » de facile accès : il habite en nous, mais nous ſommes tou- » jours répandus au-dehors. Nos ſens répandent notre ame » dans toutes les parties de notre corps ; & notre imagination » & nos paſſions la répandent dans tous les objets qui nous » environnent ; & ſouvent même dans un monde qui n'a pas » plus de réalité que les eſpaces imaginaires : cela eſt incon- » teſtable. Mais il faut tâcher de faire taire ſes ſens, ſon ima- » gination & ſes paſſions, & ne pas s'imaginer qu'on puiſſe » être raiſonnable ſans conſulter la raiſon de l'Ordre, qui doit » nous réformer. C'eſt une forme trop abſtraite pour ſervir de » modèle aux eſprits groſſiers : Je le veux. Qu'on lui donne » donc du corps, qu'on le rende ſenſible, qu'on le revête en » pluſieurs manieres pour le rende aimable à des hommes » charnels : qu'on l'incarne, pour ainſi dire ; mais qu'il ſoit » toujours reconnoiſſable. Qu'on accoutume les hommes à » diſcerner la vraye vertu du vice, des vertus apparentes, » des ſimples devoirs, dont on peut ſouvent s'acquitter ſans

» vertu ; & qu'on ne leur propoſe pas des phantômes & des » idoles, qui attirent leur admiration & leurs reſpects par » l'éclat ſenſible & majeſtueux qui les environne. Car enfin » ſi la raiſon ne nous conduit pas, ſi l'amour de l'Ordre ne » nous aime pas, quelque fidèles que nous ſoyons dans nos » devoirs, nous ne ſerons jamais vertueux.

» XI. Mais, dit-on, la raiſon eſt corrompue ; elle eſt ſu- » jette à l'erreur : il faut qu'elle ſoit ſoumiſe à la Foi. La Phi- » loſophie n'eſt que la ſervante, il faut ſe défier de ſes lu- » mieres. Perpétuelles équivoques ; l'homme n'eſt point à lui- » même, ſa raiſon & ſa lumiere. La Religion, c'eſt la vraye » philoſophie : ce n'eſt pas, je l'avoue, la philoſophie des » Payens, ni celle des diſcoureurs, qui diſent ce qu'ils ne » conçoivent pas ; qui parlent aux autres avant que la vérité » leur ait parlé à eux-mêmes. La raiſon dont je parle eſt in- » faillible, immuable, incorruptible. Elle doit toujours être » la maîtreſſe : Dieu même la ſuit. En un mot, il ne faut jamais » fermer les yeux à la lumiere ; mais il faut s'accoutumer à la » diſcerner des ténébres, ou des fauſſes lueurs, des ſentimens » confus, des idées ſenſibles, qui paroiſſent lumieres vives & » éclatantes à ceux qui ne ſont pas accoutumés à diſcerner le » vrai du vraiſemblable, l'évidence de l'inſtinct, la raiſon de » l'imagination, ſon ennemie. L'évidence, l'intelligence eſt * » préférable à la foi. Car la foi paſſera, mais l'intelligence » ſubſiſtera éternellement. La foi eſt véritablement un grand » bien, mais c'eſt qu'elle conduit à l'intelligence de certaines » vérités néceſſaires, eſſentielles, ſans leſquelles on ne peut » acquérir ni la ſolide vertu, ni la félicité éternelle. Néanmoins » la foi ſans l'intelligence, je ne parle pas ici des Myſteres, » dont on ne peut avoir d'idée claire ; la foi, dis-je, ſans aucune

* *Aug. de Lib. arb. l. 2, c. 2.*

» lumiere, ſi cela eſt poſſible, ne peut rendre ſolidement ver-
» tueux. C'eſt la lumiere qui perfectionne l'eſprit & qui régle
» le cœur : & ſi la foi n'éclairoit l'homme, & ne le conduiſoit
» à quelqu'intelligence de la vérité, & à la connoiſſance de
» ſes devoirs, aſſurément elle n'auroit pas les effets qu'on lui
» attribue. Mais la foi eſt un terme auſſi équivoque que celui
» de raiſon, de philoſophie, de ſcience humaine.

» XII. Je demeure donc d'accord que ceux qui n'ont point
» aſſez de lumiere pour ſe conduire, peuvent acquérir la
» vertu auſſi-bien que ceux qui ſçavent le mieux rentrer en
» eux-mêmes pour conſulter la raiſon & contempler la beauté
» de l'ordre ; parce que la grace de ſentiment, ou la délecta-
» tion prévenante peut ſuppléer à la lumiere, & les tenir for-
» tement attachés à leur devoir. Mais je ſoutiens, premiere-
» ment, que toutes choſes égales, celui qui rentre le plus en
» lui-même, & qui écoute la vérité intérieure dans un plus
» grand ſilence de ſes ſens, de ſon imagination & de ſes paſ-
» ſions, eſt le plus ſolidement vertueux. En ſecond lieu, je
» ſoutiens que l'amour de l'Ordre qui a pour principe plus de
» raiſon que de foi, je veux dire, plus de lumiere que de ſen-
» timent, eſt plus ſolide, plus méritoire, plus eſtimable, qu'un
» autre amour que je lui ſuppoſe égal. Car, dans le fond, le
» vrai bien, le bien de l'eſprit devroit s'aimer par raiſon, &
» nullement par l'inſtinct du plaiſir. Mais l'état où le péché
» nous a réduits, rend la grace de la délectation néceſſaire
» pour contrebalancer l'effort continuel de notre concupiſ-
» cence. Enfin, je ſoutiens que celui qui ne rentreroit jamais
» en lui-même, je dis jamais, ſa foi prétendue lui ſeroit en-
» tierement inutile. Car * le Verbe ne s'eſt rendu ſenſible &
» viſible que pour rendre la vérité intelligible. La raiſon ne

* *Aug. Conf. l. 11, ch. 8.*

» s'eſt incarnée que pour conduire par les ſens les hommes » à la raiſon ; & celui qui feroit & ſouffriroit ce qu'a fait & » ſouffert Jeſus-Chriſt, ne ſeroit ni raiſonnable ni chrétien, » s'il ne le faiſoit dans l'eſprit de Jeſus-Chriſt ; Eſprit d'ordre » & de raiſon. Mais cela n'eſt nullement à craindre : car c'eſt » une choſe abſolument impoſſible, que l'homme ſoit telle- » ment ſéparé de la raiſon, qu'il ne rentre jamais en lui-même » pour la conſulter. Car, quoique bien des gens ne ſçachent » peut-être point ce que c'eſt que de rentrer en eux-mêmes, » il n'eſt pas poſſible qu'ils n'y rentrent, ou qu'ils n'écoutent » quelquefois la voye de la vérité malgré le bruit continuel » de leurs ſens & de leurs paſſions. Il n'eſt pas poſſible qu'ils » n'ayent quelque idée, & quelque amour de l'Ordre, ce que » certainement ils ne peuvent avoir que de celui qui habite » en eux, & qui les rend en cela juſtes & raiſonnables. Car » nul homme n'eſt à lui-même ni le principe de ſon amour, » ni l'eſprit qui l'inſpire, qui l'anime & qui le conduit.

» XIII. Tout le monde ſe pique de raiſon, & tout le monde » y renonce : cela paroît ſe contredire, mais rien n'eſt plus » vrai. Tout le monde ſe pique de raiſon, parce que tout » homme porte écrit dans le fond de ſon être, que d'avoir » part à la raiſon, c'eſt un droit eſſentiel à notre nature. Mais » tout le monde y renonce, parce qu'on ne peut s'unir à la » raiſon, & recevoir d'elle la lumiere & l'intelligence, ſans » une eſpèce de travail fort déſolant, à cauſe qu'il n'y a rien » qui flatte les ſens. Ainſi les hommes voulant invinciblement » être heureux, ils laiſſent là le travail de l'attention, qui les » rend actuellement malheureux. Mais s'ils le laiſſent, ils pré- » tendent ordinairement que c'eſt par raiſon. Le voluptueux » croit devoir préférer les plaiſirs actuels à une vue ſéche &

» abſtraite de la vérité, qui coûte néanmoins beaucoup de
» peine. L'ambitieux prétend que l'objet de ſa paſſion eſt
» quelque choſe de réel, & que les biens intelligibles ne ſont
» qu'illuſions & que phantômes; car d'ordinaire on juge de la
» ſolidité des biens par l'impreſſion qu'ils font ſur l'imagination,
» ſur les ſens. Il y a même des perſonnes de piété, qui prou-
» vent par raiſon qu'il faut renoncer à la raiſon, que ce n'eſt
» point la lumiere, mais la foi ſeule qui doit nous conduire,
» & que l'obéiſſance aveugle eſt la principale vertu des chré-
» tiens. La pareſſe des inférieurs, & leur eſprit flatteur s'ac-
» commodent ſouvent de cette vertu prétendue, & l'orgueil de
» ceux qui commandent en eſt toujours très-content. De ſorte
» qu'il ſe trouvera peut-être des gens qui ſeront ſcandaliſés,
» que je faſſe cet honneur à la raiſon, de l'élever au-deſſus
» de toutes les puiſſances; & qui s'imagineront que je me
» révolte contre les autorités légitimes, à cauſe que je prens
» ſon parti, & que je ſoutiens que c'eſt à elle à décider & à
» regner. Mais que les voluptueux ſuivent leurs ſens: que les
» ambitieux ſe laiſſent emporter à leurs paſſions: que le com-
» mun des hommes vive d'opinion, ou ſe laiſſe aller où ſa
» propre imagination le conduit. Pour nous, tâchons de faire
» ceſſer ce bruit confus qu'excitent en nous les objets ſenſi-
» bles. Rentrons en nous-mêmes, conſultons la vérité inté-
» rieure; mais prenons bien garde à ne pas confondre ſes ré-
» ponſes avec les inſpections ſecretes de notre imagination
» corrompue. Car il vaut beaucoup mieux, il vaut infiniment
» mieux obéir aux paſſions de ceux qui ont droit de comman-
» der ou de conduire, que d'être uniquement ſon maître,
» ſuivre ſes propres paſſions, s'aveugler volontairement en
» prenant dans l'erreur un air de confiance pareil à celui que

» la vue ſeule de la vérité doit donner. J'ai expliqué ailleurs » les regles qu'il faut obſerver pour ne pas tomber dans ce » défaut; mais j'en parlerai encore dans la ſuite, car ſans cela » on ne peut être vertueux ſolidement & par raiſon «.

L'excellent homme dont nous venons de tirer ce fragment, a ſenti & préſenté les avantages & la ſuprématie de l'ordre ſuprême avec une force de génie & une aſſurance de ſentiment à laquelle il eſt difficile de ſe refuſer de bonne foi. Je ſuppoſe néanmoins qu'un de ces hommes inſidieux, ou ſeulement un eſprit gauche, entreprît de lui échapper. Vous placez, lui diroit-il, la vraie & l'unique vertu dans l'ordre, & vous nous donnez la raiſon comme le guide infaillible dans la recherche & la découverte du point où réſide cet ordre; & par conſéquent, comme la bouſſole dans la route des devoirs. Mais cette raiſon dit ici une choſe, & une autre ailleurs; elle dit blanc à Numa, & noir à Tarquin. Chacun croit communément ſuivre la raiſon, & avoir ſa raiſon pour agir dans toutes ſes démarches. Où donc eſt la raiſon univerſelle? N'allez pas m'égarer dans le pays des intelligences; c'eſt la région des viſions, & je cherche un guide ſur la carte des réalités. L'Auteur, comme on l'a vu, a prévenu cette objection.

J'entreprends, moi, de répondre à cet homme la bêche à la main. Je lui demande d'abord s'il croit l'exiſtence d'un ordre naturel. S'il me la nie, je n'ai plus qu'à lui répondre, *tête d'étoupe, fais donc une bêche avec des aîles de papillon.* Mais il héſite, il connoît la *matiere*, & il ne la connoît que trop; le voilà donc aſſujetti à la réalité, à la vérité, à la raiſon, à la ſincerité. Un grain de bled jetté dans le ſein de la terre

&

& toujours renaiſſant & ſe multipliant au même période, le force à reconnoître & à avouer le *mouvement*. Que, rétif déſormais & ſe bornant à convenir de ce qu'il ne peut nier ſans ſe nier lui-même, il refuſe d'aller plus loin, & méconnoiſſe dans le mouvement reglé, multiplié, périodique & fructueux, l'intelligence qui donne à la matiere de telles propriétés : peu m'importe alors ; c'eſt un aveuglé, mais c'eſt mon frere, je dois le laiſſer tâtonner. C'eſt un ſourd, je dois lui permettre de crier. Il me ſuffit qu'il ſe rende à ce qu'il touche pour qu'il ſe range de lui-même à l'obéiſſance, à l'ordre naturel, à la coopération de l'accompliſſement de ſes Loix. Je lui montre ſon bonheur phyſique dans les regles conſtantes du mouvement imprimé à la matiere. Non-ſeulement je lui accorde qu'il en eſt une portion, mais je lui prouve qu'embraſſé lui-même dans le cercle de cette grande loi, il ne peut ſe refuſer à faire ſa partie dans le concert univerſel, ſans entraîner ſon individu & ſon eſpece, autant qu'il eſt en lui, dans la révolte, la miſere, la mort & le cahos. Je le guide ainſi pas à pas de vérités palpables en vérités conſéquentes & uſuelles, & de faits viſibles en faits répetés, meſurés & calculés. Peut-être étant une fois bien engagé dans cette route, lui arrivera-t-il, ainſi qu'à moi, d'être ſurpris, émerveillé, que ces Loix de culte, ces préceptes d'obligation qui lui furent donnés, comme à une créature libre, & digne de mériter devant ſon Auteur, ne ſoient au fond que les Rites néceſſaires & expreſſifs du mouvement ordonné à ſa portion de matiere, afin qu'elle concoure avec le tout à l'exiſtence & à la perpétuité. Peut-être ſe trouvera-t-il plus diſpoſé à reconnoître cette intelligence ſuprême, ſi parlante, ſi viſible, que ſon front armé refuſoit d'admettre comme gênante, ordonnatrice, redoutable

& vangereſſe, & qu'il ne verra déſormais que comme motrice, bienfaiſante, réchauffant tout dans le ſein de la nature, & ne réprouvant que ce qui veut s'écarter de la voye immenſe de ſes bienfaits. Peut-être enfin ſon eſprit vaincu par l'évidence, ſon cœur rechauffé par la gratitude, le rendront-ils moins indigne du culte d'amour; mais c'eſt à Dieu même à éclairer les vrais adorateurs, il nous ſuffit de conduire les hommes par la connoiſſance & la conſidération de leur propre intérêt, à concourir au bien univerſel, à l'ordre naturel, principe & baſe de l'ordre moral ici bas, principe & baſe du Droit naturel & de la Loi naturelle. Mais dans un Gouvernement, nous dira-t-on, où l'ordre eſt perverti, eſt-il poſſible de ſuivre l'ordre? Les mauvais Gouvernemens, rigoureuſement parlant, ne pervertiſſent point l'ordre; l'ordre eſt immuable; les Souverains & les Sujets ne peuvent s'en écarter qu'à leur déſavantage. Le déſordre, il eſt vrai, eſt l'œuvre des hommes ignorans ou pervers; mais l'ordre eſt l'œuvre de la ſageſſe ſuprême & le vrai gouvernement des Sociétés. Le gouvernement parfait n'eſt pas d'inſtitution humaine, les hommes ne peuvent rien ajouter ni rien retrancher à cette THÉOCRATIE, leur bonheur conſiſte à s'y conformer. Le Gouvernement du Prince n'eſt pas, comme on le croit vulgairement, l'art de conduire les hommes; c'eſt l'art de pourvoir à leur ſûreté & à leur ſubſiſtance par l'obſervation de l'ordre naturel des Loix phyſiques qui conſtituent le droit naturel & l'ordre économique par leſquels l'exiſtence & la ſubſiſtance doivent être aſſurées aux Nations & à chaque homme en particulier; cet objet rempli, la conduite des hommes eſt fixée, & chaque homme ſe conduit lui-même. Ceux qui s'écartent de la regle ſont des membres malades ou corrompus qu'il faut guérir, ou

amputer. Mais le corps ſain aſſujetti au régime preſcrit par la nature & conduit par le Médecin, ſatisfait par ſa conſtitution même, aux fonctions néceſſaires à ſa conſervation. Or cette conſtitution n'eſt pas l'ouvrage du Médecin ; c'eſt une organiſation phyſique, qu'il doit étudier pour en maintenir la régularité. Nous oſons donc entreprendre & démontrer, que le mal particulier eſt incompatible avec l'ordre, hors duquel il ne peut exiſter de bien pour aucune parcelle des choſes créées. Cette tâche eſt grande, lumineuſe, utile ; elle eſt bien grande pour nous, en effet, mais je ne déſeſpere pas de la remplir ſous la ſauve-garde & les drapeaux de l'éternelle Providence & de l'immuable Vérité, toujours ſuſceptible de démonſtration.

Le Tableau économique eſt la premiere régle d'Arithmétique que l'on ait inventée pour réduire au calcul exact, précis, la ſcience élémentaire & l'exécution perpétuelle de ce decret de l'Eternel : *vous mangerez votre pain à la ſueur de votre front.* L'homme fraternel, à qui nous en devons l'idée, a ouvert la carriere, & l'a franchie juſqu'au bout ; honneur qui ne fut accordé qu'à lui comme au plus digne bienfaiteur de l'humanité, avantage réſultant auſſi de la nature de ſon travail ; car imaginer & exécuter une telle choſe, c'eſt être parvenu aux colonnes d'Hercule par la vivacité & l'entendement ; c'eſt avoir ouvert aux humains les portes du jardin des Heſperides par les forces du cœur. La politique économique eſt donc déſormais aſſujettie au calcul ; car on ne ſçauroit appeller trop de témoins à l'épreuve de la vérité, trop d'adeptes à l'inſtruction, aux ſciences de démonſtrations.

Les calculs ſont à la ſcience économique ce que les os ſont

au corps humain. Les nerfs, les vaiſſeaux, les muſcles le vivifient & lui donnent le mouvement. Les os le défendent & le ſoutiennent. Sans les os des jambes il ne pourroit ſe lever ſur ſes pieds, ni marcher; ſans les os de ſes bras il ne pourroit lever de fardeaux, ni travailler pour ſatisfaire à ſes beſoins; la ſcience économique eſt approfondie & développée par l'examen & par le raiſonnement; mais ſans les calculs, elle ſeroit toujours une ſcience indéterminée, confuſe & livrée partout à l'erreur & au préjugé. Plus les calculs ſont inébranlables dans leur baſe, leur ſerie & leur terme, plus ceux qui ſe croyent intéreſſés à empêcher l'exploſion de la lumiere, comptant ſur l'inapplication du plus grand nombre des Lecteurs à pénétrer ces hyérogliphes invincibles, que nous appellons chiffres, ſe hâtent d'affirmer hautement que les calculs ſont faux. Le grand nombre plus enclin à répéter qu'à apprendre, devient l'écho de cette imputation, mépriſable ſitôt qu'elle eſt dénuée de preuves. Les calculs ne peuvent être attaqués que par des calculs, comme les Jugemens ne peuvent être réformés ou confirmés que par les Jugemens; & quoique les mépriſes y ſoient fréquentes, il n'y a qu'eux cependant qui puiſſent nous conduire & nous fixer à la certitude. Pour ſçavoir ſon compte, on a toujours calculé & on calculera toujours, & toujours le calcul décidera ſouverainement. Tout Calculateur peut ſe tromper; mais il faut qu'un autre le redreſſe, ſans cela toute imputation de faux contre des calculs ne ſont que bruits de trompettes. Les ſages s'arrêtent en attendant que la queſtion ſoit jugée, & juſques-là ils préſument toujours que celui qui a calculé eſt plus inſtruit que celui qui a prononcé ſans calculer. Les hommes de génie enfin contens d'envahir d'un coup d'œil ce qui leur eſt propre, dans un bloc de grandes

vérités, négligent de s'appéſantir ſur la baſe hériſſée de contre-gardes, qui effrayent leur rapidité, & dont ils ſuppoſent volontiers la ſolidité. Ils ne retirent d'autre avantage de cette lecture que celui d'être plus affermis dans leurs principes, & plus dédaigneux de voguer dans les mers de l'ignorance & de la contradiction ; & le tout enſemble livré à la diſpute des hommes, perd ainſi l'éclat invincible de la vérité. L'Egide de Minerve eſt obſcurcie, & ne daignera rompre le voile & pétrifier ſes ennemis, qu'aux yeux des races futures & impartiales.

Nous devons aux hommes tous les ſoins d'un véritable amour ; & c'eſt ſur-tout comme enfans chéris de nos contemporains que nous les leur devons. Notre devoir eſt donc de hâter de toutes nos forces les progrès de cette régénération. Tel eſt l'objet de mon travail, & voici la route que j'ai ſuivie.

Je n'ai rien, ou preſque rien à ajouter au développement des calculs, mais j'ai cru devoir en raiſonner la ſubſtance. Le Tableau dans ſon frontiſpice m'a tout naturellement préſenté la table & la déſignation des objets que je pouvois traiter. Mon plan général eſt de raiſonner le Tableau bien plus que de le préſenter, comme auſſi de le décompoſer par de petits Tableaux en Précis, quand les matieres l'exigeront ; de maniere que ce hyérogliphe, qui a effrayé bien des Lecteurs, devienne enfin familier à la vûe & à l'entendement. Mon plan de détail eſt de ſuivre pour cela les douze articles d'*objets à conſidérer* qui ſont à la tête du Tableau lui-même. Ce développement exigera un peu d'étendue ; mais aujourd'hui que l'agriculture, le commerce & l'induſtrie ſont l'objet particulier de pluſieurs Sociétés établies dans le Royaume, où toutes ces branches de la ſcience économique doivent être examinées

dans tous leurs rapports eſſentiels & réciproques, des vûes ſi ſages & ſi importantes ont excité mon zèle à concourir avec mes compatriotes à l'étude d'une ſcience qui décide de la proſpérité des Etats & du bonheur des Peuples.

Uſant des matériaux que m'ont fourni les dignes Auteurs, comme de mon bien propre, je tranſporte dans mes douze chapitres toutes celles de leurs idées que j'ai pu m'approprier dans les différentes ſections de l'explication. Le vol n'étoit honteux à Lacédemone que quand il étoit découvert. Le Plagiat n'eſt tel, au contraire, que quand il eſt caché. Je confeſſe que je dois à mes devanciers tout cet enſemble expoſé dans l'ordre ſur lequel il eſt préſenté dans le Tableau, qui n'eſt qu'une formule de calculs inventée pour combiner & décider tous les cas les plus compliqués de la ſcience économique. Je ne riſquerai pas de m'égarer dans de nouvelles routes. Je change ſeulement les quotités du Tableau que je préſente ſur le pied de deux milliards. Des Ouvrages modernes ont fixé à ce point le revenu poſſible & naturel d'un grand Etat, & plus on peut ſe rapprocher d'un principe connu & intéreſſant, dans une démonſtration comme celle-ci, plus on ſe ſent de courage & de force pour le travail. On verra, d'ailleurs, que je n'ai pas eu beſoin d'une grande érudition pour compoſer cet Ouvrage, qui n'eſt, au fond, qu'une rédaction des Traités économiques de l'*Ami des Hommes ;* mais ces Traités qui ont paru ſucceſſivement, n'ont point été aſſujettis à un plan général de Doctrine. J'y ai trouvé tous les principes & toutes les notions néceſſaires pour former une théorie exacte & complette ; j'ai tâché de les placer dans un ordre qui pût faciliter la liaiſon & le développement des connoiſſances eſſentielles & évidentes de la ſcience économique. Je ne ſuis pas Auteur, mais ſi je

puis réuſſir dans mon entrepriſe, mon travail ſera utile ; car la matiere qui en eſt l'objet eſt très-importante & très-peu connue. Que d'autres faſſent comme moi, il n'eſt point d'eſprits qui ne puiſſent être rangés dans une ſorte de claſſe, comme les âges. Que chacun faſſe entendre à ſa claſſe le Tableau économique, il aura cooperé à l'œuvre la plus ſainte & la plus indiſpenſable ici bas, qui eſt d'attirer ſans ceſſe le foyer de la fabuleuſe Veſta, & de la charité toujours préſente, toujours inſpirée aux hommes par la lumiere divine.

# *AVERTISSEMENT.*

CET Ouvrage a été imprimé sur la copie d'un Manuscrit. Il s'est glissé dans l'impression des fautes qui causent quelques contre-sens, contre lesquels le Lecteur doit être en garde, & qu'il peut éviter facilement en corrigeant ces fautes.

*Page* 2, *ligne* 30, fecond, *lisez* fecond.
*Page* 4, *lig.* 6, feps, *lisez* ceps.
*Idem*, *lig.* 24, réunion, *ôtez* la virgule.
*Idem*, *lig. derniere*, l'enfemble, *lisez* l'exemple.
*Pag.* 6, *lig. premiere*, préliminaire, *lisez* préliminaires.
*Pag.* 9, *lig.* 43, agrais, *lisez* agrèts.
*Pag.* 10, *lig.* 38, richeffes fermieres, *lisez* riches Fermiers.
*Pag.* 12, *lig.* 3, dominent, *lisez* diminuent.
*Pag.* 18, *lig.* 21, de change, *lisez* d'échange.
*Pag.* 19, *lig.* 16, fans altération de, *ôtez* de, *& mettez* une virgule.
*Idem*, *lig.* 26, *ôtez* la virgule *qui eft entre* politiques, dérivées, *& remettez-la après* étude.
*Pag.* 20, *lig.* 26, meandre, *lisez* Méandre.
*Idem*, *lig.* 30, auprès l'une de l'autre, *lisez* l'une auprès de l'autre.
*Pag.* 21, *lig.* 13, équivalent, *lisez* l'équivalent.
*Idem*, *lig.* 25, prend le cercle, *lisez* prend la place du cercle.
*Pag.* 23, *lig.* 24, reflect, *lisez* reflet.
*Pag.* 27, *lig.* 9, quelqu'atération, *lisez* quelque altération.
*Pag.* 28, *lig.* 8, ci-deffus, *lisez* ci-deffous.
*Idem*, *lig.* 28, de l'Aix, *lisez* de Foix.
*Idem*, *lig.* 39, fuite, *lisez* fuite.
*Pag.* 29, *lig.* 35, entretient, *lisez* entretien.
*Pag.* 34, *lig.* 3, contaire, *lisez* contraire.
*Pag.* 36, *lig.* 13, cours, *lisez* court.
*Pag.* 41, *lig.* 3, reniffantes, *lisez* renaiffantes.
*Idem*, *lig.* 13, la lefine, *lisez* fa lefine.
*Pag.* 42, *lig.* 34, approfodis, *lisez* approfondis.
*Pag.* 43, *lig.* 15, un calcul, *lisez* en calcul.
*Idem*, *lig.* 30, en cela, *lisez* & cela.
*Idem*, *ligne* 31, *mettez* une virgule *après* opération.
*Pag.* 47, *ligne premiere*, nul, *lisez* nulle.
*Idem*, *lig.* 28, communication, *lisez* confommation.
*Pag.* 53, *lig.* 16, par l'état, *lisez* par l'éclat.
*Pag.* 55, *lig.* 12 fenéans, *lisez* fainéans.
*Pag.* 58, *lig.* 42, *effacez* de l'homme, *& au lieu de* verfez dans fon ame, *lisez* verfez dans l'ame de l'homme.
*Pag.* 60, *lig.* 39, femle, *lisez* femble.
*Idem*, *lig.* 40, conseqbuent, *lisez* conféquent.
*Pag.* 61, *lig.* 31, en ce que, *lisez* en raifon de ce que.
*Pag.* 63, *lig.* 20, tourne & court, *lisez* tourne court.
*Idem*, *lig.* 35, de ce qu'il, *lisez* de ce qui.
*Idem*, *lig.* 36, lieux, *lisez* lieues.
*Pag.* 70, *lig.* 20, ftérilce, *lisez* ftérile.
*Pag.* 73, *lig.* 41, contradictoirement, *lisez* contradiction.
*Pag.* 74, *lig.* 7, ne change, *lisez* ne fe change.
*Idem*, *lig.* 21, & lui procurer, *lisez* & à qui on veut procurer.
*Idem*, *lig.* 22, on lui procurer, *lisez* on lui procure.
*Pag.* 76, *lig.* 5, ma langue ne foit, *lisez* ma langue foit.
*Idem*, *lig.* 15, tenoit, *lisez* tournoit.
*Pag.* 85, *lig.* 43, y concourent, *lisez* y courent.
*Pag.* 87, *lig.* 14, décidés, *lisez* déicides.
*Pag.* 88, *lig.* 39, cutliver, *lisez* cultiver.
*Pag.* 90, *lig.* 4, qui la, *lisez* qui le.
*Idem*, *ligne* 23, qui furcharge, *lisez* qui la furcharge.
*Pag.* 92, *premier fommaire marginal*, ne gagne du terrein & qu'il ne, *effacez ces deux* ne.
*Idem*, *deuxieme fommaire*, fi verfés, *lisez* fi divers.
*Pag.* 94, *lig.* 6, Commerçans continuellement, *lisez* Commerçans font continuellement.
*Pag.* 95, *lig.* 4, n'en impofe, *lisez* & n'en impofe.
*Pag.* 96, *lig.* 28, point un propriétaire qui puiffe jouir réellement de l'or, *lisez* point propriétaire de l'or.
*Pag.* 99, *lig.* 3, de s'y, *lisez* & de s'y.
*Pag.* 101, *lig.* 7, faciliter, *lisez* fur ce qu'elle facilite.
*Pag.* 102, *lig.* 6, ces révolutions, *lisez* les révolutions.
*Pag.* 103, *lig.* 35, menace, *lisez* & menace.
*Pag.* 105, *lig.* 21, *après* domine, *mettez* virgule.
*Idem*, *lig.* 23, *après* gouvernement, *mettez* point & virgule, *& ôtez* le point & virgule *après* bouleverfées.
*Pag.* 112, *lig.* 25, d'Iris, *lisez* d'Ifis.
*Pag.* 120, *lig.* 38, n'auroit, *lisez* n'auroient.
*Pag.* 122, *lig.* 19, réduit, *lisez* réduits.
*Pag.* 131, *lig.* 6, de 600 livres, *ajoutez* par charrue.
*Idem*, *lig.* 8, feront, *lisez* fera.
*Pag.* 140, *lig.* 27, 30 arpens, *lisez* 30 millions d'arpens.
*Pag.* 149, *lig.* 9, *premiere colonne*, claffe ftérile, *lisez* claffe productive.
*Pag.* 152, *lig.* 8, de déréglement, *lisez* de réglement.
*Pag.* 153, *lig.* 7, genre *lisez* génie.
*Idem*, *lig.* 39, établi, *lisez* établie.
*Pag.* 161, *lig.* 16, fes, *lisez* ces.
*Pag.* 168, *lig.* 14, plutôt que de, *lisez* plutôt de.
*Pag.* 179, *lig.* 17, les grands, *effacez* grands.
*Pag.* 181, *lig.* 13 & 14, enfeigner, *lisez* engeigner.
*Idem*, *lig.* 32, celle là n'eft, *lisez* celle-là qui n'eft.
*Idem*, *lig.* 33, traités. Qui, *lisez* traités, qui.
*Pag.* 185, *lig.* 3, la fortune, *lisez* fa fortune.
*Pag.* 189, *lig.* 17, la route, *lisez* la roue.

*Pag.*

*Page* 195, *lig.* 40, ſouffroient, *liſez* ſouffriroient.
*Pag.* 198, *lig.* 44, de déréglement, *liſez* de réglement.
*Pag.* 205, *lig.* 15, privilégier les, *liſez* privilégier d'entre ces enchériſſeurs les.
*Pag.* 207, *lig.* 16, malheureux, *liſez* malheurs.
*Pag.* 211, *lig.* 3, à la recette, *liſez* à la moitié de la recette.
*Pag.* 229, *lig.* 28, qui doivent, *liſez* qui doit.
*Idem*, *lig.* 35, de même profit, *liſez* de menu profit.
*Pag.* 231, *lig.* 15, la mauvaiſe qualité de la terre & le défaut d'amélioration, *en italique.*
*Pag.* 232, *lig.* 21, ces avantages, *liſez* ces avances.
*Pag.* 233, *lig.* 3, n'oſeroit en faire, *liſez* n'oſeroit faire.
*Idem*, *lig.* 39, dans cet état, *liſez* dans ſon état.
*Pag.* 234, *lig.* 29, & que le, *liſez* & où le.
*Pag.* 236, *lig.* 17, de foncer, *liſez* défoncer.
*Pag.* 237, *lig.* 1, ſe porte, *liſez* le porte.
*Pag.* 241, *à côté de la ſeconde accolade*, 440, *liſez* 240.
*Idem*, *lig.* 29, 16 liv. 1 ſol, *liſez*. 16 ſ. 1 d.
*Idem*, *lig.* 30, 8 livres, *liſez* 8 ſ.
*Pag.* 242, *lig.* 2, à 27 livres, *liſez* à 30 liv.
*Idem*, *lig.* 32, 4 ſ. 9 deniers, *liſez* 9 ſols pour le propriétaire.
*Pag.* 246, *lig.* 23, s'ils recevoient, *liſez* s'ils ne recevoient.
*Pag.* 247, *ligne pénultieme*, *effacez* aux dépenſes.
*Pag.* 299, *lig.* 21, Médecine, *ajoutez* ou l'art de guérir en général.

# TABLE
## DES CHAPITRES.

CHAPITRE I. *Trois ſortes de dépenſes dans l'Odre Économique indiquées dans le Tableau.* Page 1
CHAPITRE II. *La ſource des Dépenſes.* 7
CHAPITRE III. *Des avances des Dépenſes.* 23
CHAPITRE IV. *La diſtribution des Dépenſes.* 36
CHAPITRE V. *Les effets des Dépenſes.* 46
CHAPITRE VI. *De la reproduction des Dépenſes.* 72
CHAPITRE VII. *Les rapports des Dépenſes entr'elles.* 118
CHAPITRE VIII. *Rapports des Dépenſes avec la Population.* 153
CHAPITRE IX. *Rapports des Dépenſes avec l'Agriculture.* 187
CHAPITRE X. *Rapports des Dépenſes avec l'Induſtrie.* 295
CHAPITRE XI. *Rapports des Dépenſes avec le Commerce.* 338
CHAPITRE XII. *Rapports des Dépenſes avec les Richeſſes d'une Nation.* 386

Fin de la Table des Chapitres.

# TABLEAU ÉCONOMIQUE.

*Objets à considérer; 1.° trois sortes de dépenses; 2.° leur source; 3.° leurs avances; 4.° leur distribution; 5.° leurs effets; 6.° leur reproduction; 7.° leurs rapports entr'elles; 8.° leurs rapports avec la population; 9.° avec l'Agriculture; 10.° avec l'industrie, 11.° avec le commerce; 12.° avec la masse des richesses d'une Nation.*

| DÉPENSES. PRODUCTIVES *Relatives à l'Agriculture, &c.* | DÉPENSES DU REVENU, *l'Impôt compris, se partagent à la Classe productive et à la Classe Stérile.* | DÉPENSES. STÉRILES *Relatives à l'Industrie, &c.* |
|---|---|---|
| Avances annuelles *pour produire un revenu de 2000 lt sont 2000 lt* | Revenu *Annuel de* | Avances annuelles *pour les Ouvrages des Dépenses Stériles sont 1000 lt* |
| 2000 lt produisent net | 2000 lt | |
| Productions | | Ouvrages, &c. |
| 1000 lt s. d. reproduisent net | 1000 lt s. d. | 1000 lt s. d. |
| 500 reproduisent net | 500 | 500 |
| 250 reproduisent net | 250 | 250 |
| 125 reproduisent net | 125 | 125 |
| 62 10 reproduisent net | 62 10 | 62 10 |
| 31 5 reproduisent net | 31 5 | 31 5 |
| 15 12 6 reproduisent net | 15 12 6 | 15 12 6 |
| 7 16 3 reproduisent net | 7 16 3 | 7 16 3 |
| 3 18 2 reproduisent net | 3 18 2 | 3 18 2 |
| 1 10 1 reproduisent net | 1 10 1 | 1 10 1 |
| 0 10 6 reproduisent net | 0 10 6 | 0 10 6 |
| 0 0 9 reproduisent net | 0 0 9 | 0 0 9 |
| 0 5 reproduisent net | 0 5 | 0 5 |
| 0 2 6 reproduisent net | 0 2 6 | 0 2 6 |
| 0 1 3 reproduisent net | 0 1 3 | 0 1 3 |
| 0 0 8 reproduisent net | 0 0 8 | 0 0 8 |
| Total 2000 lt s. d. | Total 2000 lt s. d. | Total 2000 lt s. d. |

*Il n'est pas necessaire de s'attacher à l'intelligence de ce Tableau avant la lecture des 7. pre miers chapitres, il suffit à chaque chapitre de faire attention à la partie du Tableau qui y a ra*

# ÉCONOMIE
## GÉNÉRALE ET POLITIQUE
## DE L'AGRICULTURE.

### CHAPITRE PREMIER.

*Trois ſortes de Dépenſes dans l'Ordre Économique, indiquées dans le Tableau.*

DANS l'ordre primitif inſtitué par le Créateur en faveur de ſa créature chérie, les moyens prévenoient les beſoins. Dans l'ordre ſucceſſif, décerné par la Juſtice ſuprême, les beſoins ont dû chercher les moyens ; ceux-ci procurer la ſubſiſtance, qui n'eſt autre choſe que l'attente de nouveaux beſoins.

Les Dépenſes précédent tout dans l'ordre économique.

Tel eſt l'ordre ſur lequel a roulé d'abord la vie humaine. Le beſoin eſt l'ame de tout notre travail ; la Société n'eſt qu'un moyen, & ſon objet eſt la ſubſiſtance. L'enfant commence par dépenſer auſſi-tôt qu'il eſt né, & avant qu'il puiſſe travailler à ſe procurer lui-même ſa ſubſiſtance. Des hommes dénués de tout, qui arrivent dans un deſert, qui s'y fixent, y vivent d'abord des productions ſpontanées qu'ils y trouvent, avant qu'ils puiſſent eux-mêmes en faire naître par leurs travaux. Il faut donc que les dépenſes précédent par-tout la reproduc-

tion des dépenſes que les hommes font renaître & perpétuent par le travail. Car préalablement à tout, il faut que l'homme dépenſe journellement pour ſubſiſter, & travailler à accroître & perpétuer ſa ſubſiſtance. Ainſi la dépenſe eſt le premier objet à conſidérer dans le développement de l'ordre économique; &, en ſuivant le fil, on retrouve toujours la même ſuite de dépenſe, parce que la ſubſiſtance de l'homme eſt une dépenſe ou conſommation continuelle & indiſpenſable.

Origine des Sociétés.

C'eſt donc la faim & le beſoin continuel de la ſubſiſtance, qui réduit l'homme au travail par lequel il obtient la reproduction de ſa ſubſiſtance. Mais ſa ſubſiſtance s'étend à pluſieurs beſoins enſemble; il ne peut vaquer qu'à un ſeul travail à la fois. Il s'eſt uni avec d'autres hommes, pour que la communauté de travaux pourvût à la multiplicité de beſoins. Tel eſt l'objet de la Société, tel eſt ſon ébranlement & ſa marche.

Pour réduire au ſimple nos propoſitions par des exemples, examinons la Société dans ſa naiſſance, & conſidérons une famille iſolée. Le pere & la mere uſés de travaux, n'ont déſormais que la ſurveillance & la direction des objets auxquels ils s'employerent autrefois. Tout le travail roule ſur les enfans. D'entre ceux-ci, les uns travaillent à la terre & à la garde des troupeaux, & en tirent les proviſions néceſſaires pour la ſubſiſtance de toute la famille. Les autres déterminés par leur ſexe, leur foibleſſe, leur induſtrie ou leur choix, vaquent aux ſoins dont ils ſoulagent les agens du gros travail, ont attention à conſerver les proviſions, à préparer les alimens, à filer la laine, & à couper les cuirs deſtinés à la chauſſure & aux vêtemens, &c.

Voilà donc déja trois claſſes dans cette famille. L'une, ordonnatrice ou dépoſitaire de la récolte, veille, ſoit à la garde, ſoit au bon ordre & à l'économie de la dépenſe des productions obtenues par le travail, &c. L'autre, productive, puiſque c'eſt par ſon travail que tous les biens uſuels naiſſent ſur le domaine de la Société. La troiſieme, induſtrieuſe, dont le travail fécond ne produit rien, mais conſerve, façonne & approprie les biens aux beſoins de la Société commune.

De ces trois claſſes, la premiere eſt néceſſaire aux autres pour maintenir entr'eux l'ordre & l'union. La ſeconde eſt la plus indiſpenſable, puiſqu'elle fournit l'aliment à toutes les trois, ce qui eſt le premier & le plus preſſant beſoin; elle ſeule même pourroit en quelque ſorte ſe paſſer des autres en ſe réduiſant au néceſſaire abſolu. La troiſieme eſt très-utile encore en procurant les commodités, & en apprêtant les biens pour les divers uſages de la vie. Elle coopere aux travaux de premier beſoin, en épargnant aux Ouvriers de la claſſe productive le tems qu'ils euſſent employé à pourvoir aux néceſſités de ſecond beſoin. Elle complette, en un mot, la vie humaine, & perfectionne la Société.

Dans le détail primitif de cette ébauche de Société, il eſt aiſé de voir, 1°. que la premiere claſſe a beſoin d'une ſubſiſtance libre & indépendante, puiſqu'elle eſt deſtinée à conſommer ſans rien produire, & ſans contribuer en rien à la ſubſiſtance ni aux commodités, que par le coup d'œil & l'enſeignement : 2°. Que la ſeconde claſſe a beſoin d'une

ſubſiſtance forte, d'une aide continuelle & d'une grande attention à la conſervation des facultés & des moyens néceſſaires pour l'exécution de la culture du patrimoine, puiſqu'elle eſt deſtinée à fournir à la ſubſiſtance de toutes les trois : 3°. Que la troiſieme claſſe qui pourvoit à tous les ſoins ci-deſſus, à la réſerve de ceux de la ſubſiſtance, eſt très-utile par cela même, & doit pareillement être attachée à la Société par une ſubſiſtance aiſée, & par toutes ſortes d'encouragemens dans ſon travail économique & précieux.

On voit clairement encore que toutes ces parties roulent l'une dans l'autre, & l'une par l'autre ; que plus la premiere claſſe a de vigilance & d'attention, plus le travail eſt continu, bien ordonné & fructueux. On voit que plus la ſeconde claſſe a de moyens & de forces tendues au labeur, plus la ſubſiſtance eſt abondante, le ſuperflu conſolant contre les cas fortuits qui pourroient nuire à la production courante, & plus auſſi la troiſieme claſſe trouve d'objets de travail, de ſervice, d'arrangement, de préparation & fabrication. On voit enfin que plus la troiſieme claſſe eſt laborieuſe & pleine d'induſtrie, plus les deux autres jouiſſent des commodités de la vie, & ont en ce genre d'utiles ſerviteurs.

Dans ce rouage ſi bien aſſemblé, on découvre néanmoins clairement d'où part le mouvement. La terre eſt la ſource de la production ; mais elle ne produit au gré de nos beſoins, que par le moyen du travail & des facultés de ceux qui la cultivent. C'eſt à bon droit que nous appellons la claſſe des Cultivateurs, Claſſe *productive*. Les productions ſont enſuite ouvrées & appropriées à nos beſoins par la claſſe *induſtrieuſe ;* mais quelque néceſſaire qu'elle ſoit, nous ne pouvons la nommer ainſi, 1°. parce que l'induſtrie ne lui eſt point excluſivement attribuée, puiſqu'il faut de l'induſtrie auſſi aux Cultivateurs ; 2°. parce qu'il s'agit ici de diſtinguer la propriété fonciere des choſes, & que l'état des ouvrages de l'induſtrie manufacturiere ayant tellement faſciné les yeux dans ces tems modernes, qu'elle a fait négliger & opprimer même la claſſe cultivatrice, il importe principalement de redreſſer les faux calculs à cet égard. Nous la nommons donc Claſſe *ſtérile*, parce qu'effectivement elle l'eſt. On a beau dire qu'elle produit la forme ; produire la forme, c'eſt produire rien, dans le vrai ſens qu'on doit donner ici à ce mot, & dans la réalité de la choſe. Mais tout ceci s'expliquera mieux encore dans la ſuite. Nous n'en ſommes encore ici qu'à la diſtinction des claſſes, & c'eſt celle qui fournit aux dépenſes, que nous devons conſidérer. Pour en revenir-là, reprenons en bref la formation de la Société.

Une autre famille vient ſe placer à côté de cette premiere, & trace le plan de ſa ſubſiſtance ſur le territoire voiſin. Les limites reſpectives ſont circonſcrites & convenues. La même loi de penchant, & qui plus eſt, de néceſſité, qui établit la paix & le ſecours mutuel entre les deux premiers hommes, décide le même arrangement entre les deux premieres familles. L'une occupe la plaine, l'autre les côteaux ; l'une poſſede les champs & les pâturages, l'autre les vignobles & les vergers. L'échange vient s'offrir de lui-même comme le truchement des beſoins & le ſceau de la confraternité.

Origine du Commerce.

En effet, il convient bien mieux au poſſeſſeur d'un champ fertile, de donner ſon bled au Vigneron ſon voiſin, en échange de ſa denrée naturelle, que de couvrir ſon champ, qui lui eût donné d'abondantes récoltes, de ceps qui ne rapportent que des raiſins de peu de valeur. De même, le Vigneron placé ſous un aſpect favorable, verroit brûler ſes moiſſons par les mêmes rayons qui mûriſſent ſes raiſins : mais certain déſormais qu'il aura ſa part à la récolte de ſon voiſin, pourvu qu'il recueille aſſez pour pouvoir lui faire part de la ſienne, il ſe livre avec ardeur au travail que ſon terrein demande. C'eſt ainſi que la claſſe productive a tout naturellement auſſi les avantages de l'autre claſſe, relativement à ſes voiſins; car le Laboureur aide au Vigneron en lui préparant, ſans le ſçavoir, la proviſion la plus néceſſaire.

Il s'enſuit de ceci, que l'échange rend le ſuperflu néceſſaire. Car ſi je n'ai que mon néceſſaire de bled, je n'en ſçaurois échanger; & ſi je n'échange, je manquerai de tout le reſte. Or n'avoir qu'une ſeule choſe au milieu de tant de beſoins, c'eſt preſque manquer de tout. Ainſi le commerce des dépenſes devient néceſſaire entre les hommes même d'une même claſſe.

Formation des Etats ou Nations.

D'un certain nombre de familles adjacentes les unes aux autres, ſe forment les ſociétés; d'un nombre de ſociétés, les Etats.

Les Etats ne ſont autre choſe qu'une multitude de familles liées par les mêmes Loix politiques, qui ont un point commun de réunion, d'obéiſſance dans le droit public. Cette réunion peut être opérée de force; mais elle ne ſe ſoutient régulierement que de gré. La ſociété reçoit de nouveaux avantages politiques & économiques en s'étendant, juſqu'au point du moins que les bornes de la nature permettent, c'eſt-à-dire, tant que les différens membres d'un même corps peuvent s'entre-aider mutuellement, tant que les différentes portions du territoire de l'Etat peuvent, ou par leurs productions en tout genre, ou par leur induſtrie, ou par leurs débouchés, donner & rendre des ſecours reſpectifs aux autres portions.

C'eſt dans cet état de grande ſociété & ſous la forme d'Etat, que nous conſidérons le bon ordre du gouvernement économique d'une Nation agricole. En effet, dans les parties de l'Univers qui ſont peuplées, tout eſt Etat, ou par ſa propre force, ou par ſes rapports avec ſes voiſins, & leurs différentes combinaiſons politiques entr'eux.

Adoption des monnoyes pour la facilité du Commerce.

Les néceſſités des rapports ont rapproché les familles, lié les ſociétés, & formé les Etats. Ces rapports ont un jeu continuel par le moyen des échanges. Tout ce qui facilite les échanges, facilite les rapports & remplit l'objet de la ſociété. Les hommes ſont convenus de regarder certains métaux comme une matiere commune qui rend cette facilité prompte & rapide. Le ſigne eſt lui-même une richeſſe qui vaut la la choſe, & l'exprime en équivalent.

Nous allons donc traiter des choſes ſelon léur état actuel; mais qu'on ne perde point de vue leur véritable racine miſe à découvert dans l'enſemble ci-deſſus & d'une ſimple famille.

Tout ici roule ſur la *dépenſe*, c'eſt-à-dire ſur la conſommation. Car on ne ſçauroit trop tôt prévenir ici, pour écarter l'idée dominante de l'argent monnoyé, que nous n'entendons pas, comme le vulgaire, par le nom de dépenſe, l'emploi de l'argent pour les achats, mais l'emploi même des biens uſuels, que les hommes conſomment, & dont ils uſent pour leurs beſoins & leur ſatisfaction. Ainſi dépenſe & conſommation ſont ici à peu-près ſynonymes : je dis à peu-près, parce qu'il y a des choſes dont on uſe ſans les conſommer & les détruire, & dont par conſéquent l'uſage ne ſe rapporte pas exactement au mot *conſommation*. Mais ce mot pris dans un ſens plus générique, peut ſervir à déterminer ce qu'on doit entendre par *dépenſes*, & à écarter l'idée dominante de l'emploi de l'argent même, qui ſert à racheter les biens uſuels, leſquels, rigoureuſement parlant, ſont toujours l'objet des dépenſes. Les Colonies Angloiſes & Françoiſes de l'Amérique, qui ne commercent pas avec de l'argent, n'en ſont pas moins opulentes, & ne dépenſent pas moins en jouiſſance des biens uſuels ; & ces biens n'ont pas moins une valeur vénale qui en aprécie la dépenſe, par le prix que les biens uſuels qu'ils dépenſent, vaudroit en échange avec l'argent monnoyé. Après cette explication, il eſt à préſumer qu'on ne confondra pas ici les dénominations de cet argent, ni cet argent même, qui déſigne les prix des biens uſuels, avec les dépenſes mêmes de ces biens, ſur-tout quand il ne s'agira point de leur achat, ou de leur échange actuel en argent.

Produit de la récolte.

Il faut que le Cultivateur recueille non ſeulement pour ſa ſubſiſtance, mais encore pour rendre à la terre de quoi reproduire l'année d'après, ce que nous appellons *ſemaille*, & pour faire vivre toutes les claſſes de la Société qui ne cultivent pas. Dans la Société formée, les *Propriétaires*, c'eſt-à-dire, les maîtres du champ repréſentent la partie ſurveillante, ordonnatrice, ou ſi l'on veut, oiſive, que nous avons dit ci-deſſus. Les beſoins ſe ſont tellement multipliés par l'émulation, la peuplade, la recherche, &c. qu'ils ont étendu & perfectionné l'art de la Cultivation. Celui-ci a trouvé la terre féconde en raiſon des ſoins & des travaux qu'il lui a attribués. La poſſeſſion même du champ a été miſe à prix, & le droit de la cultiver, à l'enchere.

Poſſeſſion, vénalité, fermage des biens-fonds.

C'eſt le prix de cette enchere qu'on appelle *revenu*. Le revenu eſt en effet l'excédent du produit de la terre par-delà ce qui doit en être conſommé en frais d'exploitation pour procurer la récolte ſuivante. Ce revenu eſt en apparence libre & diſponible dans les mains de celui qui le reçoit. Cependant nous verrons tout-à-l'heure que ce n'eſt que ſon reverſement qui fait aller toute la machine économique, & qui opere la circulation, auſſi néceſſaire au maintien d'un Etat, que celle du ſang l'eſt à la vie de l'homme. Nous verrons de plus que ce reverſement a des regles fixes dont le moindre dérangement ébranle la machine, altere le revenu, empêche la reproduction.

Trois ſortes de dépenſes relati-

Maintenant il ſuffit de dire, après cette courte expoſition des notions

ves aux trois claſſes de la Société, ſçavoir, la claſſe productive, la claſſe des propriétaires, & la claſſe ſtérile.

préliminaire d'après leſquelles nous partons, que les dépenſes d'une nation ſe réduiſent à trois claſſes.

1°. A la rétribution des hommes employés aux travaux productifs, c'eſt-à-dire, à l'exploitation annuelle des biens-fonds, qui eux-mêmes produiſent la rétribution des hommes employés à cette exploitation, & reſtituent toutes les autres ſortes de dépenſes qu'elle exige annuellement, & qui produiſent de plus un revenu aux propriétaires à qui les biens fonds appartiennent.

2°. Aux dépenſes annuelles du revenu, par leſquelles les Propriétaires jouiſſent de ce revenu, en achetant les denrées & les marchandiſes dont ils ont beſoin, & en payant par ces achats les ſervices & les travaux des hommes employés à faire naître & à apprêter ces richeſſes, qui fourniſſent elles-mêmes la rétribution & le revenu.

3°. Aux dépenſes ſtériles faites par les hommes occupés aux ſervices & aux travaux, qui non-ſeulement ne produiſent pas de revenu, mais qui ne produiſent pas même la rétribution qui eſt due aux hommes qui s'y emploient. Leur rétribution, en effet, ne peut être payée que par les richeſſes que les travaux des hommes de la claſſe productive font naître annuellement du ſein de la terre.

Les Artiſans qui fabriquent les étoffes, les Marchands qui les trafiquent, les Voituriers qui les tranſportent, les Tailleurs qui en forment des habits, un Avocat qui plaide une cauſe, le Domeſtique qui le ſert, tous ces hommes ne peuvent dépenſer qu'à raiſon de la rétribution qui leur eſt payée par ceux qui les emploient ou qui achetent leurs ouvrages. Car leurs travaux & leurs ouvrages ne leur procurent rien au-delà de cette rétribution, qui eſt elle-même une dépenſe pour ceux qui la payent. Qu'on remonte à la ſource de ce payement, en ſuivant la marche de la circulation des eſpèces repréſentatives de la richeſſe dans les différentes mains par où elles ont paſſé, l'on trouvera qu'il provient uniquement de la terre, qui produit ſeule tous les biens de notre uſage.

Cette vérité ſi ſimple, & qui néanmoins ſemble avoir ſouvent échappé à l'entendement humain, doit être remiſe ſous les yeux par tous les détails, pour en démontrer l'évidence.

Voilà donc les trois ſortes de dépenſes énoncées : appliquons maintenant au tableau qu'on vient de repréſenter, & dont l'explication ſommaire eſt l'objet de notre travail, le réſultat de ce commencement de déblai. Sur la premiere ligne & à la tête de tout, paroiſſent les trois ſortes de dépenſes. A la droite ſont les *dépenſes productives relatives à l'Agriculture;* au centre, les *dépenſes du revenu;* à la gauche enfin, les *dépenſes ſtériles relatives à l'Induſtrie.* On verra dans la ſuite le partage & l'emploi de ces diverſes dépenſes : on verra comment leur quotité eſt égale; c'eſt-à-dire comment il ſe fait que, pour que la claſſe propriétaire puiſſe dépenſer annuellement deux mille livres, (qui doivent être ſous-entendues deux milliards), il faut que la claſſe productive

dépenſe pareille ſomme, & que la claſſe ſtérile la dépenſe auſſi. On ne doit point prématurer ici l'explication & la preuve de ces vérités; nous marchons pied à pied; il ſuffit d'avoir, en paſſant, fixé l'attention ſur les baſes préliminaires; rentrons dans l'ordre de notre explication des douze objets expoſés à la tête du tableau.

Nous venons d'énoncer ce que c'eſt que les trois ſortes de dépenſes d'une Nation, nous avons expliqué comment elles ſe rapportent toutes à une ſeule & unique ſource. Examinons maintenant quelle eſt cette ſource.

## CHAPITRE II.

### *La ſource des Dépenſes.*

NOUS cherchons quelle eſt la ſource des dépenſes: ce ſont les dépenſes elles-mêmes, & nous l'allons voir.

Des hommes, comme on l'a déjà obſervé, arrivent dans un deſert, aſſujettis à des beſoins de ſubſiſtance dès leur réveil, & ſemblables à l'enfant qui ſort du ventre de la mere, qui demande à tetter, avant tout: il faut qu'ils vivent avant d'agir: & lorſqu'ils agiſſent, la terre leur offre quelques fruits ſauvages, des racines, du gibier, des poiſſons, &c. Ils dépenſent ce revenu primordial, avant que d'être en état de s'en procurer d'autres par de nouveaux moyens. Leurs beſoins augmentent avec leur nombre. Il faut une plus grande ſubſiſtance; il faut uſer d'adreſſe & d'engins pour attraper le poiſſon & le gibier, &c. Un Triptoleme, un Mango-Capac leur apprennent qu'en ſillonnant la terre, en inſinuant dans ſon ſein les grains des plantes propres à leur nourriture, ils peuvent en accroître le nombre & la production. Les pierres tranchantes, le bois dur affilé par le moyen du feu, ſont les outils par leſquels leur induſtrie, en ſon enfance, ſeconde leur néceſſité & leur travail. Ils voyent renaître la ſubſiſtance, la ſéchent, la ſerrent pour les beſoins courans & pour la réſerve, & ne perdent pas un inſtant pour recommencer leurs utiles travaux. Les ſecours ſont plus fructueux en raiſon de ce que plus de mains, plus expérimentées, y ont coopéré. La conſommation de la récolte, c'eſt-à-dire la dépenſe, précéde ainſi la récolte future; & de dépenſe en dépenſe, de récolte en récolte, la production s'étend, la ſociété ſe forme, l'abondance s'établit, l'induſtrie proſpere à ſon niveau, & tout prend le branle de la circulation portée à force de temps & de labeur à ſon point de proſpérité.

Les dépenſes naiſſent par les dépenſes.

C'eſt ainſi que la dépenſe a précédé le revenu, qui devient ſeul néanmoins le cannevas & l'objet de la dépenſe. La ſource de la dépenſe actuelle eſt la dépenſe précédente, qui ſeule peut établir la poſſibilité du travail, toujours inſéparable de la dépenſe. De l'excédent du fruit

du travail, au-delà du premier beſoin, eſt provenu la richeſſe première ; c'eſt-à-dire, un produit qui n'eſt pas indiſpenſablement néceſſaire à la conſommation prochaine. Ces richeſſes peuvent ſeules accroître la reproduction en facilitant le travail, à qui elles doivent leur exiſtence.

Dépenſes primitives des ſecours d'exploitation.

En effet, quoique les richeſſes naiſſent & renaiſſent continuellement de la terre, & ne puiſſent naître que de là, cependant la terre eſt nulle ſans les travaux des hommes. Un homme, avec ſes facultés naturelles, ne peut ouvrir le ſein de la terre. Il a d'abord fallu qu'il ſe procurât l'aide d'un outil tranchant. L'acquiſition de cet outil eſt d'abord une premiere richeſſe ſans laquelle la terre ne produit rien. Cet homme travaillant à bras, avec ſon outil, peut à peine ſe procurer ſa ſubſiſtance & celle de ſa famille ; & le voilà privé de tous les beſoins acceſſoires. Il a trouvé le moyen de s'aider d'animaux plus forts que lui, pour traîner ſon outil tranchant & ouvrir plus rapidement la terre ; autre richeſſe que ces animaux. La terre s'épuiſe, & il lui faut rendre continuellement en engrais ce qu'elle a verſé de graiſſe & de ſels dans le ſein de la production. Ces engrais ſont du fumier en maſſe qu'on a eu ſoin de ramaſſer, de fomenter, de mêlanger, de réduire ; de la marne qu'on a tirée des entrailles de la terre ; des cendres, des mélanges, &c. autres richeſſes à amaſſer. Il a fallu les voiturer, & pour cela ſe procurer les mêmes ſecours que pour le labour. Toutes ces choſes ſont richeſſes réelles extraites de la terre, puiſque tout en vient.

Revenu.

Toutes ces richeſſes ſont le fruit du travail opiniâtre de l'homme, qui fait amas des choſes néceſſaires. Le travail eſt donc la ſource des richeſſes, & de l'accroît des dépenſes qui les ont fait naître ; ces richeſſes d'accroît n'ont de véritable objet & d'emploi, que celui de ſe renouveller, d'étendre, & de perpétuer la dépenſe.

Je dis, de ſe renouveller, parce que tout eſt périſſable ici bas. Il faut donc que tout ſoit remplacé. Le beſoin journalier de ma ſubſiſtance m'annonce le beſoin des proviſions ; ce dernier, celui des richeſſes coadjutrices de mon travail ; & celles-ci l'attente de ma coopération, c'eſt-à-dire de la récompenſe de mon travail.

C'eſt de là que vient le mot de *Revenu ;* c'eſt-à-dire, le retour annuel des richeſſes d'accroît ou des proviſions qui doivent fournir à la ſubſiſtance journaliere. La portion conventuelle d'un Chartreux eſt ſon revenu, comme la rente du plus grand propriétaire eſt le ſien, comme le fiſc du plus grand Souverain eſt auſſi le ſien.

Il y a certainement une différence, en ce que l'un n'eſt que conſommateur, & que les autres ſont ordonnateurs & diſtributeurs. Mais nous en traiterons dans les Sections ſuivantes. Il ſuffit d'établir dans celle-ci, 1°. Que la dépenſe commence tout ici bas, qu'elle eſt la ſource du travail, celui-ci la ſource des richeſſes ; les richeſſes, celle du revenu, qui fournit à la continuation des dépenſes. C'eſt ce que nous avons déſigné dans ce peu de mots. 2°. Comment doit couler cette ſource, & comment elle doit être dirigée, pour ne jamais tarir ni s'engorger. Les différens

différens développemens que nous nous ſommes preſcrits, ameneront par degrés la pleine & entière démonſtration de cette dernière propoſition. Mais il faut en tracer ici les principes préliminaires.

Traitons d'abord du premier de ces deux points, ſçavoir, des moyens néceſſaires pour empêcher la ſource des dépenſes de tarir. Nous avons dit que le revenu étoit l'excédent diſponible des biens provenans de la production par-delà ce que la cultivation en conſommoit. Nous avons montré que cet excédent ne pouvoit être retiré de la terre que par l'emploi des richeſſes & la coopération du travail. Il faut donc conſidérer la fertilité comme une étoffe précieuſe dont la terre fournit la trame, dont les richeſſes d'exploitation ſont le tiſſu, & dont le Cultivateur eſt le Fabricant indiſpenſable.

Autorité tutélaire.

On ſçait que la propriété du fonds de la terre eſt la baſe de toute ſociété. La ſouveraineté n'eſt phyſiquement fondée que ſur cela, & la ſubdiviſion du territoire de l'Etat en propriété, irrévocablement aſſûrée par les Loix aux différentes familles, eſt une branche néceſſaire de cette tige. Vainement objecteroit-on que quelques Sociétés vivent en commun; ce ne ſont que des brigands qui n'ont ni territoire ni patrie, ou des Nations ſauvages, qui vivent encore dans l'état de miſère où nous avons peint les premiers hommes arrivés dans un déſert. Les Spartiates, qui ſubſiſtoient en commun des fruits d'un territoire qu'ils faiſoient cultiver par des eſclaves, ne peuvent en ce ſens être regardés dans la Grèce, que comme le ſeroit dans un Royaume, une Communauté de Religieux, jouiſſans de toute immunité chez eux, & vivants ſur le patrimoine commun de l'Abbaye. En ce ſens chaque famille jouit ainſi de ſon patrimoine; les fruits en ſont partagés, & communs aux peres & aux enfans, aux maîtres, aux valets, à tout ce qui compoſe la famille. Si elle ne ſe fait pas ſes loix générales, elle jouit du bénéfice de celles qui maintiennent la ſociété dont elle fait partie. Si elle ne jouit pas d'une pleine immunité, ce dont elle contribue en faveur de la Commune, eſt le rachat de ſa propre ſûreté. En un mot, ſans propriété du fonds, plus de ſociété; ſans le territoire de Lacédémone, plus de Spartiates.

Propriété.

La propriété du fonds de la terre eſt, des trois parties que nous avons déduites ci-deſſus, & qui ſont indiſpenſablement liées les unes aux autres, la ſeule immuable, & celle qui doit répondre à l'état de tout le reſte. Voilà la trame, venons au tiſſu; c'eſt-à-dire, aux richeſſes d'exploitation.

C'eſt ici la partie la plus importante, & celle néanmoins des trois, à laquelle on a fait le moins d'attention juſqu'à préſent, & dont on a le moins connu l'immunité ſacrée. Comme nous détaillons tout ici dans le ſimple, il faut définir ce que nous entendons par *Richeſſes d'exploitation*. Nous appellons ainſi le fonds d'avances & d'agrais de cultivation qui viennent ſolliciter, fomenter, & remuer la terre à l'aide du travail du Cultivateur, & qui ſont inſéparables de ſa dépenſe de ſubſiſtance.

Nous en détaillerons la nature, & l'évaluation dans le Chapitre ſuivant. Il ſuffit maintenant de les déſigner. Ces richeſſes, ſans leſquelles la terre eſt ſtérile à notre égard, ne ſont point annexées à la propriété du fonds. Au contraire, l'ordre compliqué d'une ſociété formée demande que le propriétaire jouiſſant d'un revenu fixe & diſponible, ne ſoit chargé que des dépenſes d'entretien du fonds, & du ſoin de ſervir le public, & de ſa perſonne, & d'une portion de ſon revenu. Les richeſſes de l'exploitation périſſables, & qui demandent un ſoin & une attention continuelle, tant pour leur conſervation que pour leur emploi journalier & momentané, doivent appartenir au Cultivateur lui-même, qui prend à entrepriſe l'exploitation du fonds, & que nous appellons *Fermier*. Le Fermier alors eſt, dans l'ordre économique, égal au Propriétaire du fonds. Ils ſont enſemble un traité mutuel d'aſſociation aux produits de la cultivation; l'un fournit ſon champ, l'autre ſes richeſſes, qui ſeules peuvent le féconder; & ils conviennent enſemble des articles de l'aſſociation, dans leſquels le propriétaire, qui veut diſpoſer de ſa perſonne & de ſon temps, céde, pour un revenu fixe & preſcrit, la totalité de la production au Fermier, qui prend, à ſes riſques & fortunes, les haſards, ſoit en bien ſoit en mal. Heureuſe & ſolidement puiſſante la Nation, où le Fermier aborde poliment le Propriétaire, regle le compte; & la quittance reçue, dit: *Monſieur, maintenant je ne vous dois plus rien, faites apporter à déjeuner pour que nous buvions enſemble*! Quoi qu'il en ſoit, voilà ce que c'eſt que les richeſſes d'exploitation, dont l'importance première n'eſt que trop ſouvent méconnue.

Le Fermier eſt, par ſes richeſſes d'exploitation, co-propriétaire avec le poſſeſſeur du bien-fond.

L'état de Fermier n'eſt pas mercenaire ou dépendant du commandement & de la rétribution d'autrui, il eſt copropriétaire de revenu.

Immunité des richeſſes d'exploitation.

En effet, l'enlévement forcé des richeſſes d'exploitation par les ravages de la guerre, ou du brigandage, peut avoir été regardé comme un fléau & une injuſtice, que les loix mêmes de la guerre préviennent autant qu'il eſt poſſible; mais la ſpoliation ou la diminution de ces richeſſes privilégiées, par les voies légales ou habituelles, telles que l'aſſiette des impôts ſur ces objets, ou ſur la perſonne de ceux qui en ont la propriété ou le maniement; les loix qui limitent les termes des conditions, qui ſtatuent la ſûreté de leur emploi; l'aviliſſement de l'ordre précieux qui s'occupe de cet emploi; la fauſſe politique qui détourne les Propriétaires de la réſidence avec ces Entrepreneurs reſpectables, qui éloigne le Citoyen riche de l'état de Laboureur, & qui forçant le verſement de leurs dépenſes vers des objets ſtériles, les oblige, pour ainſi dire, à abandonner, faute de richeſſes fermieres, l'exploitation de leurs terres à de ſimples Payſans, dénués des facultés néceſſaires pour obtenir de riches récoltes & de gros revenus, & à regarder même avec mépris les créateurs des richeſſes de la Nation, parce qu'on ſe méprend ſur le choix des agens à qui doit être confié un emploi ſi ſupérieur & ſi important: tous ces déſordres, dis-je, & tant d'autres qu'il n'eſt pas temps d'énumérer ici, ſont autant d'attentats non-ſeulement tolérés, mais autoriſés, qui mériteroient l'interdiction du feu & de l'eau, ſi l'on en connoiſſoit la conſéquence.

En effet, que la poſſeſſion de la terre, iſolée des deux autres claſſes ci-deſſus, ne ſoit rien, c'eſt choſe aſſez démontrée par l'étendue immenſe des terres déſertes, & cependant fertiles par nature, où le plus pauvre & le plus dénué des humains ſeroit Roi, & où il mourroit de frayeur & de miſère s'il s'y trouvoit tout à coup tranſporté : Que d'autre part, les hommes ſans terre & ſans richeſſes ne ſoient rien, tant de malheureux dévorés par la famine dans des Villes aſſiégées, ne l'ont que trop prouvé. Les richeſſes d'exploitation, au contraire, non-ſeulement épargnent la terre, en faiſant rapporter à un ſeul arpent plus que ne rapporteroient des milliers de lieues ſans elles, & épargnent les hommes auſſi, puiſque quatre chevaux labourent plus de terrain en une ſemaine, que quatre hommes n'en laboureroient en un mois avec beaucoup plus de dépenſes ; mais encore elles peuvent, comme tranſportables, aller chercher leur véritable emploi, quand on le leur refuſe aux lieux de leur deſtination naturelle.

Cette qualité qu'elles ont commune avec les hommes, fait que de ces trois claſſes d'Habitans, la terre & ſon propriétaire, qui paroiſſent, au premier coup d'œil, les maîtres, ſont vraiment les plus aſſujettis. Auſſi les charges doivent-elles toutes porter ſur cette partie-là; 1°. Parce qu'elle ne ſçauroit s'y ſouſtraire. 2°. Parce que tout ce qui porte ſur les autres, prend ſur ſon fonds au lieu de prendre ſur ſes fruits. Mais cet objet ſera conſidéré ailleurs.

Les revenus du Souverain doivent être pris ſur le produit net des biens-fonds.

Cette liberté de déplacement dans la partie ſi eſſentielle des richeſſes d'exploitation, eſt préciſément ce qui rend ſon immunité plus indiſpenſable ; car entre la force dominante & la néceſſité dominée, il ne ſçauroit y avoir de truchement. Tant que la force reçoit, & que la néceſſité ſolde, tout paroît en regle. Cependant ſi ce paiement, au lieu de provenir d'une portion de cette partie diſponible des fruits, appellés *revenu*, eſt pris ſur une parcelle de richeſſes foncieres d'exploitation, en vertu de la faculté qu'elles ont d'être ſéparées & amovibles, c'eſt une jugulation des hommes, une dévaſtation du territoire, & une opération tendante à diſſoudre la Société & réduire le Pays en deſert. La propriété du terrein devient nulle pour le Poſſeſſeur & pour le Souverain. La propriété productive, la propriété qui doit être le plus inviolablement aſſûrée par les Loix dans un Royaume agricole, eſt donc la propriété du fonds de richeſſes d'exploitation. Car l'extinction de cette propriété mobiliaire active, eſt l'anéantiſſement de toute propriété fonciere paſſive. Ainſi l'aſſûrance de la propriété des biens fonds, qui a fixé le plus l'attention des Citoyens, deviendra infructueuſe à l'Etat & aux Poſſeſſeurs, lorſque les Exploitans ne jouiront pas, avec la même ſûreté, de la propriété des richeſſes qui fertiliſent les terres. L'état inculte des terres tombées en friche, devient même un titre valable pour en dépoſſéder les Propriétaires. Ceux-ci ne doivent donc jamais perdre de vue l'aſſûrance de la propriété des richeſſes d'exploitation à ceux qui cultivent leurs biens.

Toute impoſition établie ſur quelque genre d'exploitation que ce ſoit, cauſe un grand dépériſſement progreſſif, dans les revenus d'une nation.

L'enlévement de ces richeſſes eſt d'autant plus à craindre, qu'il s'opere preſque auſſi inſenſiblement d'abord pour celui qui donne, que pour celui qui reçoit. Les beſtiaux dominent en nombre, en croît & en qualité. Toutes les richeſſes réſultantes de leur ſéjour, de leur travail, &c. décroiſſent & diſparoiſſent; & quand le dommage vient à ſe faire ſentir de manière à n'en plus douter, on en ignore, on veut s'en déguiſer à ſoi-même la raiſon. On interpoſe des êtres fictifs à la place du principe réel, on tranſporte les effets, & on les préſente comme cauſe. Le célibat, la pareſſe, l'ignorance de la bonne exécution de l'Agriculture, & autres effets imaginés par ſpéculations bourgeoiſes, ſont les fantômes auſquels ont veut appliquer des remédes auſſi fructueux, que le fut un emplâtre de poix à un malheureux, qui périſſoit d'une diarrhée opiniâtre & invétérée.

Les richeſſes de l'exploitation de tous genres doivent donc être immunes & ſacrées; 1°. Parce qu'elles n'ont qu'un ſeul & unique emploi, hors duquel elles ne ſont bonnes à rien: 2°. Parce qu'elles ſont partie du fonds, & nullement du revenu, & que, qui vit de ſon fonds, peut calculer l'inſtant de ſa ruine: 3°. Parce qu'en même temps qu'elles ſont la partie la plus précieuſe du fonds, elles ſont auſſi celle qu'il eſt le plus aiſé d'altérer par mépriſe, & ſans qu'on ſoit averti du tort irréparable qu'on ſe fait.

Il ne ſuffit pas d'éviter, comme un crime contre la Société, d'envahir les richeſſes de l'exploitation, il faut encore avoir une attention toute particuliere à les attirer de toutes parts vers le foyer de la reproduction, & à concourir à l'aſſûrance de la propriété, de l'immunité, & de la perpétuité de ces richeſſes; il faut ſur-tout aſſûrer la liberté de leur emploi, pour la cultivation la plus profitable, ſelon l'ordre naturel des choſes, au propriétaire de ces richeſſes, procurer aux riches Entrepreneurs d'Agriculture la conſidération dûe à l'état de riche Citoyen, & à leur emploi libre & recommandable. Il faut enfin ne jamais perdre de vue que leurs richeſſes n'ont la qualité de richeſſes, & ne peuvent ſe la conſerver, qu'au moyen du débit, & de la valeur venale des productions qu'elles font naître, & qui les réparent annuellement. L'air eſt le premier des biens, cependant il n'eſt point richeſſe; l'eau ne l'eſt qu'aux lieux où il faut l'acheter.

Il s'enſuit de cette grande & ſimple vérité, que le premier attentat contre les richeſſes d'exploitation, eſt d'empêcher leur Propriétaire de diriger tout l'uſage qu'il en fait vers l'acquiſition de l'argent, qui eſt la meſure, & le ſubſtitut intermédiaire de ces richeſſes, qui s'obtient par les ventes des productions, & qui paye les achats du fermier, les ſalaires de ſes Ouvriers, les revenus des Propriétaires & de l'Etat, & donne ainſi le branle facile, égal & conſtant à la circulation. C'eſt-là la ſource de toute l'opulence, & le ſoutien de la population d'un Etat, qui conſiſtent à la fois dans l'abondance des productions, & dans le plus haut prix poſſible de ces productions.

C'eſt à ces deux avantages réunis, que doivent tendre toutes les vues d'un ſage gouvernement. La ſûreté du pain qui paroît tant occuper la police vivandiere, que les Anglois appellent Miniſtre *Jackpuddin* ou *Jean-farine*, ſe trouvera compriſe dans cet état d'opulence. La terre qui produit toutes les richeſſes néceſſaires pour ſatisfaire aux beſoins des peuples & de l'Etat, ne doit pas être réduite à ne donner que du pain; la terre, dis-je, doit enfanter des forces militaires de terre & de mer, pourvoir à toutes les dépenſes du Gouvernement & de la Nation, & ſatisfaire à tous les differens beſoins des hommes par les richeſſes qui naiſſent d'elle. Or ces productions ne peuvent produire leur qualité de richeſſes en perdant leur valeur vénale. Celui qui a de l'argent s'effraye peu de la cherté du pain; & le miſérable manque de pain au milieu de l'abondance, dans les pays où les richeſſes manquent. *L'homme ne vit pas ſeulement de pain*, dit l'Ecriture, & ce n'eſt pas ainſi qu'on multipliera les hommes : c'eſt en leur donnant de l'emploi & bon ſalaire, qui ne leur peut être donné que par la richeſſe.

Le peuple manque de pain au milieu de l'abondance du bled, dans les pays où manquent les richeſſes, & les richeſſes où les productions du pays ſont en non-valeur.

Il eſt ridicule de n'enviſager que le régime du pain dans la conſtitution des Sociétés; il eſt abſurde d'attendre l'abondance du pain d'autre part, que de l'abondance du travail, & de l'emploi des hommes; le travail, que de la richeſſe; & celle-ci, que de la valeur vénale des productions. Il eſt deſtructif d'aſſujettir à des vues dignes des pauvres villageois iſolés & abrutis par la miſere, la conduite & le commerce de l'agriculture d'un Etat. C'eſt anéantir les richeſſes, le travail, l'induſtrie, le commerce & le revenu de la Nation, & bien-tôt la Nation elle-même.

La population manque où manquent les richeſſes.

Qu'on ne perde donc point de vue, que le premier des ſoins d'un Gouvernement ſage & proſpere, eſt d'établir, avant tout & par-deſſus tout, l'immunité, l'accroiſſement & la perpétuité des richeſſes d'exploitation, & de maintenir avec la plus ſévere attention, la liberté pleine & entiere de l'emploi de ces richeſſes pour la cultivation la plus profitable à leurs Propriétaires.

L'objet le plus important du gouvernement, eſt la conſervation & l'accroiſſement des richeſſes d'exploitation.

L'immunité abſolue des richeſſes d'exploitation cohérente à leur nature & à l'objet de leur deſtination une fois démontrée, celle du travail, c'eſt-à-dire, du Cultivateur le doit être encore; & nous trouverons dans ces deux objets le véritable moyen d'empêcher la ſource des dépenſes de tarir : ce qui remplit notre tâche actuelle.

La terre eſt d'elle-même immobile & inactive, du moins quant à nos beſoins. Sa fertilité volontaire eſt relative à un ordre des choſes auxquelles il ne nous eſt permis de prendre part, qu'au moyen de notre travail, & d'un travail plein & aſſidu. Il en eſt de même de ce que nous appellons richeſſes d'exploitation. Leur dénomination dérivée démontre que pour être richeſſes, elles attendent l'intervention de l'exploitant. Elles ſont, par elles-mêmes, productions éparſes de la Nature, & ne deviennent richeſſes, qu'autant qu'elles ſont ſous la main qui va leur offrir leur emploi. La viande & le couteau ſeroient tou-

L'Exploitant ne doit à l'Etat, que le bon emploi du travail & de ſes richeſſes.

jours vainement en préſence, ſans l'intervention de la main qui fait uſage de l'un & de l'autre.

Le Cultivateur eſt donc indiſpenſablement néceſſaire à la production; on ſçait cela. Mais ce qu'on ſemble ignorer, c'eſt qu'on ne peut lui demander d'autre tribut, d'autre ſervice, que l'emploi auquel il eſt lié, ſans attaquer la production dans ſa racine. En effet, il ne produit rien par lui-même, & tout ce que par ſon travail il ajoute à la production d'excédant au-delà de ce qui eſt néceſſaire à ſa propre conſommation, il le rend au Propriétaire. Il eſt donc non-ſeulement injuſte de lui demander, mais encore impoſſible à lui d'accorder, & ruineux pour vous d'obtenir.

Ce dernier point paroît contradictoire au précédent. Car s'il lui eſt impoſſible d'accorder, ſûrement vous n'obtiendrez pas. Mais en tout, au moral & au phyſique, c'eſt la réunion des contradictoires qui détruit tout. En effet il lui eſt ſans contredit impoſſible d'accorder ſelon les regles d'une balance juſte & profitable. Il n'eſt pas impoſſible au pouvoir d'intervertir & d'arrêter la ſource des dépenſes, en enlevant à ſon attelier celui qui doit y fournir. Il n'eſt pas impoſſible au Propriétaire de forcer la main au Cultivateur, tant que la crainte naturelle de l'expatriation aura quelque pouvoir ſur lui; de le remplacer enſuite par un autre ordre d'exploitation, qui ſe propoſe d'épuiſer & d'effruiter la terre dans ſix ans : on ne le voit que trop, & on en connoît trop peu la cauſe. On arrive enfin à la ruine totale, & à l'impoſſibilité du rétabliſſement. Il faut périr ou revenir aux mêmes travaux, aux mêmes ſouffrances, avec la même diſette qu'éprouverent les premiers fondateurs de la cultivation, avant d'avoir amaſſé ce fond indiſpenſable & peſant d'avances dont nous parlerons tout-à-l'heure, & dont réſulte la ramification immenſe de biens, qui fournit à toutes les branches de l'induſtrie, par elle à la multitude de nos beſoins réels & factices, & à tout cet aſſemblage merveilleux qui dote aujourd'hui la Société, dont nous jouiſſons ſans en connoître le prix ni la ſource, & que nous croyons ſans doute s'être fait tout ſeul.

Ce que je viens de dire ſuffit pour prouver, qu'il eſt ruineux pour vous, d'obtenir du Cultivateur ce qu'il ne peut donner; mais je veux un moment qu'il le puiſſe. Je ſuppoſe qu'il retienne une part conſidérable de ſes profits, qu'il cache au Propriétaire, & que vous ne pouvez par conſéquent aller chercher qu'où ils ſont. Helas! ce tiſſu d'opinions fondées ſur l'erreur & la défiance, véritable fléau dérivé de celui de la diſperſion des langues, ne provient que de l'ignorance & du mur de ſéparation, que la corruption de la Société & l'oiſiveté ſuperbe ont élevé entre les nourriciers & leurs éleves. Mais en ſuppoſant la choſe vraie : que font-ils de leurs profits? Quel eſt l'emploi qui ſe préſente à leurs deſirs & à leur portée? Que peuvent-ils amaſſer enfin? Rien autre choſe que ces mêmes richeſſes d'exploitation, que nous venons de démontrer ſi néceſſaires, ſi fructueuſes & immenſes.

Qui de nous peut leur preſcrire le point par-delà lequel cet amas deviendroit ſuperflu, & ſeulement embarraſſant? Ils n'ont en ce genre, de maîtres, que la terre & leur propre expérience : la terre eſt bien loin d'avoir déployé tous les tréſors qu'elle réſerve au travail & au plus grand travail. L'expérience n'a jamais eu encore toute l'étendue du pouvoir des facultés & de la liberté expéditive, qui peuvent l'inſtruire & la guider vraiment dans ſes tentatives.

En un mot, le Fermier qui s'enrichit, améliore la terre par les dépenſes qu'il peut faire pour en tirer un plus grand produit, & paſſe d'une moindre entrepriſe à une plus grande. D'ailleurs un riche Fermier peut tirer de ſon entrepriſe plus de profit, que ne feroit un Fermier moins aiſé, & cela ſans augmenter ſes richeſſes aux dépens du revenu du Propriétaire. Tout eſt en gain au contraire pour celui-ci ; puiſque l'amélioration de la terre en eſt une ſuite, & attire pour lui bientôt un plus grand revenu. L'intérêt du Propriétaire englobe celui de l'Etat, & l'un & l'autre vont contre leurs plus chers intérêts, en enviant ou détournant les profits du Fermier. Cette raiſon embraſſe tout Cultivateur quelconque, ſoit entrepreneur, ſoit manœuvre de la cultivation.

Il eſt donc ruineux d'envier au Cultivateur ſon ſuperflu, & de lui rien demander autrement que par le truchement des Propriétaires. Mais il eſt plus déſaſtreux encore, en vertu de ſon amovibilité, ſi les richeſſes de l'exploitation ont pu ſe dépayſer, ſe dérober à la culture, fuir du territoire & échapper même à la Nation. L'homme ingénieux & mécontent a plus encore cette facilité.

La providence a rendu l'homme vagabond par penchant, & ſtable par néceſſité. Mais cette mere bienfaiſante ne nous impoſa aucune néceſſité qui n'ait ſon attrait à côté. L'homme s'attache à la terre qu'il a cultivée, & ſemblable au cerf, il revient toujours à ſon fort, s'il n'eſt pouſſé avec trop de vivacité. C'eſt-là le principe du *dulcis amor patriæ* pour l'homme éclairé, qui aime à raiſonner ſon propre ſentiment, & *de la maladie du pays* pour le vulgaire, Mais ſi-tôt qu'on a rompu ce lien naturel qui, ſemblable au nerf, eſt d'autant plus impoſſible à renouer, qu'il eſt difficile à rompre ; l'homme a mille moyens de ſubſiſtance, mille reſſources d'emploi, qui l'attachent aux lieux de ſon refuge, & le font renoncer à ſa patrie, qui ne lui préſente que l'image des malheurs qui l'ont forcé à l'abandonner. Il a encore l'appas de l'eſpérance, l'horreur du déſeſpoir ; l'un repouſſe, l'autre l'attire : il court & périt en chemin. Il périt hélas ! & ce n'eſt qu'à cette perte que nous devons être vraiment ſenſibles, non-ſeulement comme freres, comme humains, mais comme êtres qui ne peuvent ſe paſſer du ſecours de leurs ſemblables. Et qui peut ignorer d'ailleurs que le concours des hommes eſt eſſentiel à la proſpérité générale : car tant qu'un Etat peut, par ſon territoire, accroître en richeſſes, il a beſoin que la population ſe multiplie pour la production & la conſommation,

qui forment enſemble le cercle concentrique de l'opulence & de la puiſſance. Ainſi la dépopulation eſt le ſymptôme le plus déciſif de la décadence d'une nation; & en comparant l'état de la population d'un Royaume en différens ſiécles, on peut juger de ſon état relatif de dégradation ou de proſpérité dans les différens tems, & des lumieres ou de l'impéritie de ſon Gouvernement.

Ce n'eſt pas ſeulement dans l'expatriation abſolue, dans l'apoſtaſie forcée de tous liens nationaux, qu'il faut conſidérer l'émigration des Cultivateurs. Si-tôt que dans un Etat on offre un emploi moins pénible, & en apparence auſſi rapportant aux richeſſes d'un Etat particulier, l'homme abandonne la cultivation, court à cet emploi, & y tranſporte ſon petit avoir. Mais ces objets qui préſentent tant de branches ruineuſes, établies & protégées même dans les Sociétés caduques, nous meneroient trop loin.

Il ſuffit d'avoir démontré ici, en eſquiſſe, que pour maintenir la ſource des dépenſes, il faut ſur-tout établir ſolidement & inviolablement la ſûreté & l'immunité des richeſſes d'exploitation. Ce ſont ici les préliminaires indiſpenſables : mais il eſt un autre article auſſi eſſentiel à l'entretien de la ſource des dépenſes. Cet article eſt d'en empêcher l'engorgement.

La vente du ſuperflu fournit le néceſſaire, accroît la richeſſe, excite la production & la dépenſe, & augmente la population.

C'eſt ici ce qui va démontrer que la ſource des dépenſes, eſt la dépenſe elle-même. Il faut pour cela reprendre l'hypothèſe des familles iſolées, qui m'ont ſervi de programe dans la précédente ſection. Voilà trois familles dont l'une poſſede les champs, l'autre les pâturages, la troiſieme les vergers. Si chacune d'elles s'en tient à ſes propres productions, l'une ne conſomme que des grains, la ſeconde des laitages, la troiſieme des fruits; & toutes les trois manquent de preſque toutes les néceſſités de la vie. Je dis plus, leur travail ne ſçauroit être fructueux que par un concours mutuel. Les champs ont beſoin de l'engrais des beſtiaux, & de leur ſecours pour la culture. Les beſtiaux ont beſoin pendant l'hiver de fourages ſecs que la culture peut ſeule leur offrir. Le Vigneron, ſes ouvrages faits, doit trouver ſa ſubſiſtance dans la portion des récoltes qui lui ſert de rétribution pour l'aide qu'il donne à la moiſſon, ſans quoi il manqueroit de reſſource dans le tems des dépenſes de la vendange de ſa vigne; & bornant la conſommation de ſon vin à lui-même, il manqueroit de pain, de viande, de laitage, de vêtemens, &c. voilà néceſſité de ſecours, néceſſité de communauté de biens.

Arrêtons-nous un inſtant, & voyons ſi ce n'eſt pas la dépenſe qui devient ici la ſource de la dépenſe. Si le Laboureur ne conſomme des laitages, des vins & des fruits, ſi le pâtre ne conſomme du bled & des boiſſons, ſi le Vigneron ne mange du pain, de la viande & des fromages; il eſt inutile que chacun de ces trois Propriétaires excite la production de ſa denrée au-delà de ce qu'il lui en faut pour ſa propre conſommation. Qu'en feroit-il? il auroit perdu ſes frais & ſa peine. Comme néanmoins

c'eſt

c'eſt ſon ſuperflu qui doit fournir à ſon néceſſaire & étendre ſa jouiſſance, il faut que ce ſoit la dépenſe, c'eſt-à-dire, la jouiſſance même qui ſollicite la production de ce ſuperflu, qui preſque toujours eſt le vrai néceſſaire; celui qui engraiſſe des poulets eſt ordinairement celui qui en mange le moins. Il importe donc de vendre à ſon voiſin, on ſçait cela: mais pourquoi importe-t-il de lui vendre? C'eſt pour pouvoir acheter; ſi vous ne vouliez que vendre & ne pas acheter, vous arrêteriez chez vous & chez lui la ſource des dépenſes; car ſitôt qu'il ne dépenſera plus, il ne vous achetera plus; & dès que vous ne lui vendrez plus, vous n'aurez plus d'emploi de votre ſuperflu: voilà la ſource des dépenſes tarie par-tout, & voilà l'indigence. Tout dans la nature économique nous ramene forcément à la communauté abſolue de biens avec ceux qui nous ſont les plus étrangers de climat, d'opinions, de goûts, de ſyſtêmes, de préjugés, & même de ſympatie.

Toute l'action économique & vivifiante, tout le nœud phyſique de la Société conſiſte en un ſeul point: *la tranſmutation du ſuperflu en néceſſaire.* C'eſt-là le grand nœud de la Société, c'eſt la définition de ce mot tant uſité & ſi peu défini, *le commerce*; c'eſt non-ſeulement l'effet, mais le principe de toute action humaine.

Le ſuperflu de Pierre en vin devient par le moyen de l'échange ſon néceſſaire en bled, &c. Cet échange eſt proprement le commerce dont nous analyſerons ailleurs la nature & les propriétés. Mais comme nous traitons ici de la ſource des dépenſes, & que nous avons prouvé que cette ſource étoit la dépenſe elle-même qui excite la production deſtinée à fournir à de nouvelles dépenſes; il eſt indiſpenſable, en traitant des moyens d'éviter l'engorgement de cette ſource, de dire un mot de ce qui facilite ſon écoulement.

La ſource des dépenſes ſont les dépenſes, & ce ſont les dépenſes qui conſtituent & perpétuent les richeſſes.

L'échange, autrement dit le commerce, eſt ce qui fournit aux beſoins mutuels, les dépenſes & la production. Les agens du commerce ſont les ouvriers pénibles qui ſe ſont chargés de ce rapprochement continuel au moyen d'une rétribution qui les fait ſubſiſter, & qui épargne aux vendeurs & aux acheteurs le déplacement & la perte de tems. L'intérêt de ces agens, & celui par contre-coup de toute la Société, eſt de faciliter & d'accélérer par tous moyens leur opération. Le plus fructueux de ces moyens, & qui pour cela même a été appuyé de la convention la plus générale, c'eſt le choix d'une matiere commune qu'une rareté meſurée & d'autres qualités propres à faciliter l'échange, ont revêtu du conſentement univerſel, & d'un prix à-peu-près convenu. Cette matiere diviſible, & qui comprend pluſieurs métaux, eſt ce que nous entendons par ce nom générique l'*argent.*

L'argent donc eſt devenu par le conſentement univerſel, & par la facilité de le tranſporter & de le faire circuler, & par ſa valeur requiſe, le repréſentatif de tous les beſoins de la Société, & le Courtier de toutes les demandes; il a la propriété de multiplier les beſoins, par conſéquent d'accroître les dépenſes, ce qui eſt dire, de groſſir la ſource & de la diriger. Voici comment.

Je n'ai que du bled, mes voiſins n'ont que du lait, des boiſſons & des fruits. Je ne ſçaurois échanger des matieres périſſables que dans mon voiſinage, les autres ſe gâteroient en chemin. Voilà donc ma dépenſe bornée aux matieres de premier beſoin, de beſoin abſolu; & ma propre production bornée, quant au ſuperflu, à ce qu'il m'en faut pour fournir au néceſſaire de mes voiſins. Les Nations plus éloignées, les contrées fertiles en productions qui ajouteroient à ma conſommation la commodité, la ſuperfluité, mille aiſances qui complettent la vie & ornent la Société, peuvent, il eſt vrai, préparer leurs denrées de maniere qu'elles arrivent juſqu'à moi; elles peuvent m'apporter de l'indigo, du ſucre, du cacao, des parfums, du caffé, &c. Mais dequoi payerai-je leurs denrées? Je n'ai que du bled, tandis qu'il leur faut de mille autres choſes; & mon bled leur dût-il ſuffire, les Colporteurs de cette ſorte de bien, plus néceſſaires dans les échanges lointains qu'entre voiſins, où il n'eſt pas beſoin d'un grand déplacement, conſentiront-ils à ne tirer leur rétribution que ſur la denrée, à vivre comme les Rouliers d'Orléans, qui boivent à même le tonneau qu'ils ſont chargés de voiturer? Cela ne ſe peut. Ce ſeroit bien pis ſi ces échanges ſe ſoldoient en matieres ouvrées, puiſqu'ils ſeroient obligés de donner de leur pacotille pour payer leur écot en chemin. En un mot, ſans argent plus de change en tout genre, plus de communication entre les Nations ſéparées; dès-là, refus abſolu aux beſoins, ſupreſſion de conſommation, & par conſéquent de productions & de travaux, l'homme ſe fixeroit au néceſſaire rigoureux & uniquement pour lui-même; dès-lors tous les travaux qui étendent la population par la communication & l'échange réciproques des productions, d'ouvrages & de ſervices, ſeroient anéantis; les hommes ſeroient réduits à un ſi petit nombre & à un état ſi iſolé & ſi brute, qu'il ne reſteroit plus ſur la terre que quelques débris informes de l'eſpece humaine. La dépopulation eſt donc dans les Etats une ſuite néceſſaire de l'interception du Commerce: donc toute prohibition de commerce intérieur & extérieur des productions d'un Pays, toute impoſition grave ſur les denrées ou marchandiſes, attaquent mortellement la Population.

L'argent qui n'eſt rien ou preſque rien, quant au beſoin, par ſa nature, eſt tout, quant à l'uſage. Par convention il ſolde toutes les ventes, & rentre continuellement dans la circulation par les achats. Les denrées & les ouvrages des Indes Orientales & Occidentales, toutes les productions utiles ou agréables de l'un & l'autre hémiſphère, ſe préſentent à ma portée, pourvû que j'aie de l'argent. J'en aurai, ſi j'ai du ſuperflu de productions à vendre; & plus j'aurai de ce ſuperflu, plus j'aurai d'argent. Me voilà donc initié à la jouiſſance de toutes ſortes de biens. Voilà ma dépenſe groſſie, voilà mes beſoins multipliés; premier aiguillon que l'argent a donné à mon travail. Voyons comment il en facilite l'exploitation.

J'ai beſoin d'hommes pour m'aider à la cultivation, & ces hommes

n'avoient pas beſoin de mon bled, qui étoit la ſeule choſe que je leur puſſe offrir. L'argent dénoue notre embarras mutuel, devient dans les mains de mes coopérateurs la caution de ce qu'ils ont beſoin & qu'ils ne trouvent pas chez moi, & me procure auſſi en petit volume mes beſoins, en m'en évitant le fardeau & le tranſport. L'Argent, ou tout autre ſigne tranſportable & convenu, eſt donc néceſſaire dans la Société, en ce qu'il repréſente, facilite & accélere l'échange, qui en eſt le véritable lien. Il groſſit la ſource des dépenſes, il la fait couler rapidement vers ſa direction néceſſaire, à ſçavoir, la production dont les fruits fourniſſent aux nouvelles dépenſes.

Principaux expédiens qui facilitent & reglent les actes de communication de la Société.

C'eſt donc à bon droit que le Tableau économique ne conſidère & ne repréſente la circulation que par l'argent. Trois grandes inventions principales ont fondé ſtablement les ſociétés, indépendamment de tant d'autres qui les ont enſuite dotées & décorées. Ces trois ſont, 1°. L'invention de l'Ecriture, qui ſeule donne à l'humanité le pouvoir de tranſmettre, ſans altération de ſes loix, ſes pactes, ſes annales & ſes découvertes. 2°. Celle de la Monnoie, qui lie tous les rapports entre les Sociétés policées. La troiſième enfin, qui eſt dûe à notre âge, & dont nos neveux profiteront, eſt un dérivé des deux autres, & les complette également en perfectionnant leur objet : C'eſt la découverte du Tableau économique, qui devenant déſormais le truchement univerſel, embraſſe & accorde toutes les portions ou quotités corrélatives, qui doivent entrer dans tous les calculs généraux de l'ordre économique. Que n'ai-je aſſez de génie pour déduire, que dis-je ! pour déſigner ſeulement & mettre en ordre toutes les vérités politiques, dérivées de cette étude qui s'offre à moi ! La ſuite de ceci en préſentera quelques-unes ; mais plus on l'approfondira, plus l'on ſera ſurpris de trouver des certitudes où l'on a craint des paradoxes, & de voir la plus haute politique devenir ſimple, infaillible, conforme aux regles de l'Evangile, de la Morale, & toucher ſans effort à ſon véritable but, qui eſt le bonheur de l'humanité.

Un des plus utiles effets de cette admirable invention, eſt de fixer l'argent à ſes véritables propriétés. Comme Idole des Nations, il eſt devenu le principe de tous les crimes & de tous les maux ; comme agent & le mobile de la circulation, il eſt l'ame de la Société & l'auteur de tous les biens. Il eſt donc de la plus grande importance de le fixer à ce dernier emploi, qui eſt le ſeul qui lui convienne ; & l'on peut dire que c'eſt-là l'objet capital du Tableau économique. Il s'en empare, l'éclaire, & le ſuit ; il éclaircit toutes ſes routes ; il frappe du grand jour de la vérité tous ceux qui veulent l'intercepter dans ſa courſe & le ravir à la circulation, c'eſt-à-dire à la Société ; il évalue tous les objets de dépenſes, les dépenſes mêmes & l'emploi des dépenſes : il met, en un mot, les enfans en état de crier *haro* ſur le voleur, le cupide, l'avare, le ſycophante, l'aveugle, qui croient profiter en le détournant. Voilà ſon objet, voilà ſa tâche dignement remplie. Le ſuivre, l'aider dans ſes

vues, développer leur importance, rapprocher leur étendue, voilà notre devoir, continuons.

L'argent monnoyé n'eſt qu'une richeſſe permutable, équivalente à tout dans la communication réciproque des biens uſuels.

L'argent donc ne doit jamais être dépouillé des propriétés de ce qu'il repréſente. D'après cette vérité, il eſt certain qu'il eſt ſuperflu dans la main qui le donne, néceſſaire dans celle qui le reçoit. Je m'explique. Pierre a beſoin du travail de Paul; Pierre a du bled à vendre, Paul n'en a pas beſoin; n'importe, un autre en voudra & le paiera; & l'argent que Pierre donnera à Paul à la place, ne repréſente pas moins une portion du bled qui eſt ſuperflue à ſa conſommation, & qui eſt la ſeule choſe dont il puiſſe ſe défaire. De ſon côté, Paul reçoit comme néceſſaire cet argent, qui repréſente le vin dont il a beſoin, & qui le lui procurera en échange. Mais quand Paul le donnera, cet argent, il le donnera comme ſuperflu; car s'il avoit un beſoin plus preſſant que celui auquel il le conſacre, il le garderoit pour ce beſoin. L'argent ſuit donc la même marche que les choſes qu'il repréſente. Nous avons prouvé que la dépenſe étoit la ſource de la production, & par-là même, du renouvellement des dépenſes. L'argent de même commence par être ſuperflu, tend à devenir néceſſaire, pour redevenir promptement ſuperflu; car il ne vaut qu'autant qu'il rend richeſſe pour richeſſe.

Il s'enſuit de ceci que tout l'art & le grand œuvre de la Société, eſt la tranſmutation du ſuperflu en néceſſaire; nous l'avons dit. L'échange eſt le foyer, & l'argent eſt l'amalgame qui lie les matieres premieres, miſes en fuſion dans le creuſet de la ſociété. Plus le foyer a d'activité, plus le grand œuvre s'accélère. Il ne ſçauroit être attiſé que par la demande qui doit pourvoir à la dépenſe. Tel eſt le rouage qui fait de notre ſource un méandre, ſe repliant ſans ceſſe ſur lui-même. Tout, ſoit au moral, ſoit au phyſique, ne marche que par la communauté de biens.

Néceſſité de la permutation des biens uſuels entre les différentes Nations, pour étendre les dépenſes, les richeſſes & la population.

Je ſuppoſe maintenant que des cinq premières familles qui s'établiſſent auprès l'une de l'autre, dans l'exemple donné, l'une ſe fût appellée France, la ſeconde Allemagne, la troiſième Angleterre, la quatrième Eſpagne la cinquième Italie: que la première eût eu des grains, des vins, des lins & des fils; la ſeconde des bois & des minéraux; la troiſième des beſtiaux & des laines; la quatrième des vignes & de la ſoie; la cinquième des fruits, des huiles, des vergers, des poiſſons, des épices, des métaux; ſi chacune d'elles, poſſédée tout-à-coup d'un démon excluſif, eût dit à par ſoi: ceux-là ſont étrangers, notre unique objet doit être de nous paſſer d'eux, & de leur être néceſſaire. Cet objet abſurde & impoſſible en ſoi, impie même, puiſqu'il n'y a que Dieu ſeul dans la nature qui donne gratuitement, auroit tout-à-coup intercepté la Société entre ces différentes familles, & devoré quatre cinquième du ſuperflu de chacune d'elles. J'appelle dévorer le ſuperflu, empêcher de naître; car ſi je me paſſe de mes voiſins, ils ſe paſſeront de moi, & tout l'excédent de mes proviſions, auquel leur demande eût donné un prix, doit être ſupprimé.

Il eſt une nation marchande, qui, attentive par tous moyens à ſe conſerver, autant qu'elle peut, le privilège excluſif de la navigation mercantille, eſt parvenue, par des travaux diſpendieux, à faire ſeule la traite en Europe d'une ſorte d'épicerie, dont la conſommation eſt beaucoup au-deſſous de ce que le Pays où elle croît en produiroit naturellement. Il a fallu, pour arrêter cette fertilité, que la Compagnie qui fait ce commerce, fît arracher cette plante dans toutes les contrées voiſines d'une ſeule, qui eſt plus particulièrement à ſa diſpoſition. Malgré cette précaution cruelle & dénaturée, comme elle eſt obligée de faire l'enlévement de toute la production qu'elle permet en ce genre, de crainte que le reſtant ne pénétrât par ailleurs, elle brûle elle-même en Europe le reſte de ſes magaſins, quand la conſommation y devient moindre qu'elle n'avoit prévu. Telle, ou equivalent, eſt la conduite d'un gouvernement qui veut vendre à ſes voiſins, & qui ne leur veut rien acheter; il faut qu'il arrache les productions chez les voiſins, ſans quoi ils ſe paſſeront d'elle; & ſi l'on n'y prend garde, non-ſeulement nos précautions pour cacher le ſecret de nos Manufactures, mais encore tous nos Tarifs, nos Traités & nos Guerres ne ſont autre choſe que des démarches vers ce monopole ruineux. Mais je veux qu'on y parvienne, alors nos voiſins acheteront peu; car ils ſeront pauvres. Nous ne ſçaurions produire beaucoup des lors, ou comme il faut néceſſairement une valeur vénale à nos produits, nous ſerions nous-mêmes obligés de brûler nos moiſſons, de peur qu'elles ne vinſſent à trop bas prix; cela ſe fait de ſoi-même. Moins de productions, moins de dépenſes; ainſi le cercle de miſère prend le cercle de proſpérité.

Au milieu de ce cercle de miſère, la proviſion alimentaire de l'intérieur de la famille devient chaque jour moins aſſûrée. Car, comme on a diminué des quatre cinquièmes le nombre des acquereurs, les Laboureurs non avertis des précautions de la politique enchêvetrée qui leur coupe les vivres, n'ayant point diminué leurs dépenſes d'exploitation au *prorata*, ont vu tout à coup tomber la valeur vénale de leurs productions, n'ont pu recouvrer leurs frais, rétablir leurs avances, payer les revenus, & ont reçu un échec ruineux, qui leur fait une leçon d'autant plus aiſée à ſuivre, qu'ils n'ont pas la force de tenter de nouveau la même infortune. La Cultivation & la Population déchoient ainſi d'année en année, & enfin la diſette vient. Alors, ſous prétexte de pourvoir à la ſubſiſtance, une police, de l'ordre de celle ſur laquelle furent prononcés ces mots divins, *pardonnez-leur*, *Seigneur*, *ils ne ſçavent ce qu'ils font*, arrête le débit, c'eſt-à-dire, borne les échanges: on s'appauvrit, on éteint la Population, pour éviter, dit-on, la diſette & la famine.

Les dépenſes d'exploitation ne peuvent ſubſiſter qu'à raiſon de la liberté du Commerce & du débit.

Ce déſaſtre, principe & fin de tous les autres, que nous deſignerons en leur lieu, porte ſur tout à la fois. Dès lors les barrieres ſont poſées, comme en temps de peſte; chaque province ſe cantonne; chaque Canton ſe révolte contre les acheteurs; chaque Ville s'appro-

viſionne de force & d'autorité, & la cultivation recevant la loi & l'anathême de ceux qui lui devoient déférence & ſupport, languit, deſſéche, périt, & entraîne avec elle le dépériſſement progreſſif & proportionnel de toutes les claſſes, & la ruine de la Nation.

Tous ces maux ſont une ſuite inévitable de l'erreur de chercher à prévaloir par un avantage des ventes ſur les voiſins : nous développerons mieux encore cette vérité en ſon temps. C'en eſt aſſez maintenant pour inférer de ceci, 1°. Que les Nations, étrangères entr'elles par les Loix & les Gouvernemens, ne le ſçauroient être par les conſommations ; parce que la nature aſſujettit tous les hommes aux mêmes beſoins : 2°. Que plus les hommes entrent en communauté de beſoins, plus les beſoins s'étendent : 3°. Que plus les beſoins ſe multiplient, plus les dépenſes, les richeſſes & la population s'accroiſſent : 4°. Qu'extenſion de dépenſes eſt multiplication d'achats : 5°. Que plus il y a d'acheteurs, plus on fait renaître de productions : 6°. Que plus il y a de productions, plus celles-ci fourniſſent aux dépenſes. Il réſulte de là que gêner, en quelque ſorte que ce puiſſe être, les conſommations étrangères & nos propres conſommations de denrée ou de matières étrangères, c'eſt ſe couper la gorge à ſoi-même, attendu que, qui attaque les ventes attaque les achats ; qui charge les conſommations étrangères, ſe coupe les quatre veines ; qui charge les ſiennes propres, ſe perce le cœur.

Telles ſont à peu près les principales voies par leſquelles l'engorgement peut tarir la ſource des dépenſes : Immunité des dépenſes, d'où ſuit celle des achats & des ventes, immunité des richeſſes d'exploitation, immunité enfin de la perſonne & de l'état des Cultivateurs, ſont trois conditions indiſpenſables non-ſeulement de la proſpérité, mais de la conſervation de la Société, & des revenus du Souverain.

Le tableau ne nous préſente d'autre déſignation marquée des ſources, que l'ordre même des dépenſes entre les claſſes. On voit que le revenu y eſt mis à la tête de tout le branle de la circulation ; ce qui peint à l'œil cette vérité, que tout commence par la dépenſe ; & on retrouve au bas la même quotité de revenu reproduite par la dépenſe, ſans laquelle il n'y auroit ni reproduction de revenu pour les Propriétaires, ni reproduction de ſubſiſtance pour les hommes. Mais avant que d'en donner la démonſtration par le Tableau même, il faut en développer entierement la marche. Le revenu qu'on y expoſe eſt de deux mille livres, repréſentant deux milliards, pour éviter la multiplication de chiffres & trop d'étendue de ſubdiviſions.

Nous n'avons fait juſqu'ici qu'ouvrir la voie à l'intelligence de ce Tableau. Nous allons commencer à entrer dans les détails de ſa compoſition, en traitant des avances des dépenſes ; & nous tâcherons de percer la totalité dans la ſuite de cette Explication.

# *CHAPITRE III.

## *Des avances des Dépenſes.*

QUOIQU'IL ne ſoit pas encore ici queſtion de la véritable explication du Tableau, qui ne ſera pleinement développée que dans la totalité des douze Chapitres indiqués, j'ai cru devoir le repréſenter ici à l'œil pour épargner le ſoin de l'aller chercher, ce qui détourne l'attention. Il préſente ici trois colomnes. 1°. Celle du revenu provenant de la production, qui par ſon reverſement donne la vie à la main d'œuvre, ou claſſe ſtérile, & le branle à la reproduction, ou claſſe productive: ce qui fait en ſoi toute l'opération économique de la Société. 2°. Celle de la claſſe productive, qui repréſente les ſommes des quotités de toutes les pulſations du balancier économique contre les parois de la reproduction, & cela juſques dans les dernières ſubdiviſions qui paroiſſent ici graduelles & ſucceſſives, mais qui ne forment enſemble que la diſtribution d'une année. Cette diſtribution s'y fait d'abord en maſſe, & ſe continue par ſubdiviſions particulieres juſqu'au dernier denier, quoique dans la réalité elle ſoit beaucoup plus détaillée & diverſifiée; mais il eſt impoſſible & inutile de ſuivre & de repréſenter cette diverſité innombrable de détails. Il a fallu ſe fixer à un ordre fictif qui réduiſe cette diſtribution à une marche plus ſimple, plus courte & plus facile à repréſenter. 3°. Celle de la claſſe ſtérile qui conſomme une partie & repouſſe l'autre partie, ainſi que la claſſe précédente, & qui par-là paroît faire un effet pareil dans la Société à celui de la claſſe productive. Mais la différence eſt grande, & ſe voit à l'œil, en ce que cette dernière reproduit tout, & que l'autre ne ſert à la reproduction que par reflect & de la ſeconde main, & ſeulement par le reflux mutuel, & par l'accélération qu'elle donne à la circulation. Elle eſt auſſi repréſentée & ſuivie juſques dans ſes moindres ſubdiſivions & dans ſes moindres vaiſſeaux Capillaires. C'eſt ainſi qu'on repréſente l'anatomie entière de la Société, & qu'on ſuit idéalement toute la marche effective de la circulation. Mais nous ne commencerons à entrer dans le détail de cette marche que dans le chapitre ſuivant. Il ſuffit ſeulement ici d'apercevoir le fil de la premiere diſtribution de la dépenſe de l'argent du revenu, qui ſe porte en parties égales à la claſſe productive & à la claſſe ſtérile, & qui paſſe par reverſemens d'une claſſe à l'autre, par le commerce réciproque des achats & des ventes entre ces deux claſſes.

Aſpect du tableau économique.

Ainſi outre l'argent du revenu qui a été payé aux Propriétaires par la claſſe productive, & qui eſt remis ici dans la circulation par les Pro-

priétaires, il faut de plus ſuppoſer les richeſſes uſuelles qui s'achetent dans les deux claſſes avec l'argent qui va y circuler. Car ſi on ne penſoit qu'à l'argent & à ſa marche, on n'auroit pas d'idée de la maſſe totale des richeſſes compriſes dans le jeu du tableau, où chaque revirement de l'argent vers l'une ou l'autre claſſe, y ſuppoſe un achat de denrées ou de marchandiſes égal à la ſomme d'argent qui y eſt apportée. Ainſi la totalité des achats eſt égale à la totalité des ſommes que la circulation fait paſſer & repaſſer par les deux claſſes actives; & on voit que, par cette circulation, la totalité de ces ſommes eſt double de la totalité de l'argent qui circule; que par conſéquent la totalité des achats eſt double auſſi de la totalité de cet argent, lequel par tous les reviremens, eſt enfin recueilli en entier par la claſſe productive qui le rapporte de nouveau aux Propriétaires, pour le payement de leur revenu, & pour recommencer de nouveau par ſa circulation les achats des nouvelles productions que la claſſe productive a fait renaître.

Il faut bien obſerver ici qu'il en eſt de cette circulation de l'argent du revenu, comme de celle du ſang. Il faut que tout circule ſans relâche: le moindre arrêt feroit dépôt. Il ne faut donc point calculer les ſommes ici préſentées, comme étant en ſtation dans les différens points qui nous les repréſentent, ce ſont de ſimples *pulſations* d'où le frappement doit être également rapide & réglé, ſans quoi la machine ſe démonteroit, & elle eſt ici repréſentée dans l'état d'activité & de pleine proſpérité, & du jeu libre & conſtant de toute la machine.

Des ſommes qui frappent à chaque ſtation des deux claſſes actives, celles-ci paroiſſent en repouſſer la moitié ſeulement & réſerver l'autre; mais cette portion de réſerve apparente ne doit pas ſéjourner davantage que l'autre, elle s'écoule dans l'exploitation de la culture même, & pour le payement ſucceſſif du revenu, par des canaux qu'on n'auroit pu repréſenter ſans compliquer à l'œil le tableau de maniere à embrouiller le Lecteur. Il faut donc ici que l'entendement ſupplée à l'organe, & ſuppoſe le retour de cette portion qui ſemble abſorbée. Sur cette partie, la moitié paſſe, quant à la claſſe productive, en conſommation ſur ſoi-même, ou renouvellement des avances annuelles & des autres repriſes du Cultivateur. De même, quant à la claſſe ſtérile, la moitié qui paroît y reſter pour ſa dépenſe de conſommation ſur ſoi-même, & pour y renouveller continuellement les achats des matieres premieres des ouvrages qui s'y fabriquent; cette moitié, dis-je, y entretient le fond des avances annuelles toujours employées à cet amas de matieres premieres priſes dans la maſſe des productions de la nation ou de celles de l'Etranger; & par les achats continuels de ces matieres, cette même moitié qui paroît retenue, ne ceſſe point non plus de circuler & de repaſſer à la claſſe productive, qui eſt la ſource de toutes les richeſſes.

Tel eſt le premier coup d'œil qu'il faut jetter ſur le tableau pour s'en faire une idée ſommaire, & déſigner ainſi la place des matériaux

matériaux ſans nombre, qui ſe préſentent à meſure qu'on avance dans l'explication. La vérité, compagne ſi rare des ſciences humaines, porte avec elle par cette expoſition artificielle, un caractere ſi lumineux & ſi abondant, que tout ſe change en principes pour qui ſe trouve une fois ſur ſa route. Là les figures ſont des tableaux animés; là les cauſes & les effets alternent entr'eux, & ſe préſentent tour à tour les mêmes attributs; là les réſultats & les conſéquences deviennent des déciſions & des principes. Tout eſt ſimple, tout eſt frappant, tout a une liaiſon évidente, tout marche de front, tout fait corps, & corps lumineux. Tout le travail conſiſte donc non à chercher, mais à choiſir, à ranger les matériaux. Tel eſt l'objet de mon travail actuel. Nous en ſommes au développement des *avances* des dépenſes, objet ſi eſſentiel, ſi préalable, & juſqu'à préſent ſi méconnu. Nous avons dit un mot de leur importance, il faut analyſer leur nature.

Les premieres portions de richeſſes que nous avons remarquées à la tête du tableau, indiquent les avances annuelles, d'exploitations de tous genres, & le revenu de l'année précédente dépenſé dans l'année courante. L'exploitation précede les ventes des produits: ainſi il faut que les exploitans fourniſſent eux-mêmes les avances annuelles, qui leur ſont reſtituées par la vente de leurs produits: c'eſt par ces ventes que nous avons commencé à enviſager le jeu du tableau; cela étoit néceſſaire pour montrer que les dépenſes procurent les ventes, & celles-ci la reproduction; il s'agit à préſent de conſidérer les premiers reſſorts de la machine, les avances annuelles, leur quotité eſt marquée dans le tableau à la tête de chacune des claſſes actives, dans la proportion qu'elles devoient avoir avec les produits. Mais il y a encore un autre genre d'avances dont nous parlerons, qui n'eſt pas indiqué dans le tableau, parce qu'il eſt hors de l'ordre de la circulation qui eſt tracée, & qu'il ſuffit de le faire connoître pour en voir l'uſage & la néceſſité.

Ce que c'eſt que les avances des dépenſes d'exploitation.

Le travail eſt inſéparable des dépenſes; pour dépenſer il faut avoir des richeſſes à dépenſer; & pour perpétuer ces dépenſes, il faut que les richeſſes renaiſſent perpétuellement. Elles renaiſſent ou ſpontanément, ou à l'aide du travail des hommes. La reproduction ſpontanée des richeſſes ne ſuffit pas au beſoin des hommes dans les pays où les hommes ſe multiplient; mais ils peuvent par leurs travaux multiplier auſſi les richeſſes, pourvu qu'ils aient, d'avance, des richeſſes pour ſubſiſter, en attendant celles qu'ils font renaître par leurs travaux. Les richeſſes ſont donc elles-mêmes la ſource des richeſſes qui renaiſſent par le travail des hommes.

Trois ſortes de propriétés.

Lorſque quelques hommes, dépourvus de richeſſes, arrivent dans des terres déſertes & qu'ils s'y fixent, ils vivent d'abord, comme on le ſçait, des productions qui y naiſſent naturellement, & qui leur ſont néceſſaires pour ſubſiſter; mais, à meſure qu'ils ſe multiplient, & que ces productions ne peuvent plus ſuffire à leurs beſoins, ils les multiplient, eux-mêmes, par la culture de la terre, & ils parviennent auſſi à

s'inſtruire des différentes manieres de les préparer pour en jouir plus utilement, plus commodément & plus agréablement; alors une partie de ces hommes ſe livrent à l'induſtrie, tandis que les autres ſe fixent à l'agriculture. Ceux-ci ſont, de droit naturel & de convention néceſſaire, les poſſeſſeurs & les maîtres des terres qu'ils ont défrichées, & qu'ils ont continué de cultiver. De-là s'établiſſent les trois ſortes de propriétés. La propriété de la terre, la propriété des richeſſes d'exploitation & de reproduction, & la propriété des richeſſes de rétribution, ou des ouvrages de l'induſtrie.

Les hommes peuvent encore ſe partager la propriété de la terre & la propriété des richeſſes d'exploitation de la culture, en ſe conſervant, de part & d'autre, leur droit ſur la reproduction. De-là s'eſt fait la repartition en propriétaire de la terre & du revenu, ou de la part qu'il retire de la reproduction, & en fermier propriétaire des avances ou des richeſſes d'exploitation, & de la part qu'il a ſur la reproduction.

Les avances néceſſaires pour la culture de la terre, ſont les richeſſes que le Fermier ou Cultivateur dépenſe pour exécuter les travaux néceſſaires pour faire renaître les richeſſes. Ces avances ſont de deux ſortes, les unes annuelles, les autres primitives.

Nous venons de voir en quoi conſiſtent ces trois propriétés, & nous avons à traiter des avances qui leur ſont néceſſaires pour entrer en jouiſſance, avec aſſurance de ne voir jamais tarir la ſource de cette jouiſſance, qui, paſſagere, ainſi que tout doit l'être ici bas, ne peut durer qu'en ſe répétant, & ſe répéter qu'en ſe reproduiſant. Cette reproduction tient à des avances de deux eſpeces; les unes primitives, les autres annuelles.

Avances primitives & annuelles.

Les avances primitives ſont le premier fond de richeſſes amaſſées pour mettre en branle le travail. Les avances annuelles ſont les frais annuels du travail, & les réſerves deſtinées à remplacer ce que le tems rongeur détruit chaque année du fond des avances primitives; examinons & détaillons ſous ces deux faces, les avances des trois claſſes ci-deſſus, l'une après l'autre.

Nous partons d'après un point donné. C'eſt la valeur poſſible & naturelle de la France que nous prenons pour exemple. De tous les arrangemens de ſociétés & d'états que la fortune a combinés depuis le monde connu, aucun n'a eu à beaucoup près tous les avantages d'enſemble, de proportion, de fertilité, de température, de débouchés, de réunion, enfin de tous les dons phyſiques & moraux, comme celui-ci. D'autre part ſon état, ſes reſſources & ſon étendue, ont été ſingulierement développés dans un ouvrage moderne, trop vrai pour avoir paſſé ſans contradiction, trop peu démenti pour ne pas fixer tous les doutes, & qui ſera à jamais un ſingulier monument de vérité. C'eſt ſur le rapport & le produit que cet ouvrage a démontré poſſible dans ce beau Royaume, que nous faiſons porter nos calculs. Peu importe au fond le plus ou le moins d'une telle hypothèſe, mais on trouve tou-

jours une ſorte de ſatisfaction en ce genre, à partir d'un point connu & avoué.

Dans l'hypothèſe reçue, on a ſuppoſé un Royaume qui pourroit, en pleine production excitée par le libre, plein & rapide jeu de toutes les parties de la machine économique, rapporter deux milliards de revenu. Il faut toujours conſidérer le tableau dans cette hypothèſe. Il eſt impoſſible que, dans le cours ordinaire des choſes, les principes moraux, qui ſeuls ſont capables de nuire à l'agriculture d'une maniere permanente, ne reçoivent quelqu'atération qui dérange la marche du tableau, qui eſt établie ſur l'ordre naturel, abſtraction faite des déſordres moraux, ſur leſquels on ne peut rien établir de régulier & de certain. Il faut donc s'appuyer ſur une baſe inconteſtable pour offrir aux yeux & à l'entendement fixés, la perſpective de la proſpérité d'une nation, qui peut entretenir ſon territoire en bonne valeur, afin que dans tout Etat qui décline, on puiſſe aſpirer au rétabliſſement & en connoître le point & les moyens, comme auſſi de découvrir & de dénoncer les vices, qui peuvent en opérer la deſtruction, pour qu'on puiſſe les éviter.

Avances de la claſſe propriétaire des biens fonds.

Des trois propriétés ci-deſſus, celle de la terre ne préſuppoſe pas néceſſité de fortes avances primitives, moins encore celles d'avances annuelles, parce qu'il ſuffit qu'elles ſoient une fois connues & partout ſous-entendues dans les détails de la régénération, de la diſtribution & de la conſommation perpétuelle des richeſſes; & c'eſt pour cela qu'on n'en a fait mention aucune dans le tableau, qui n'eſt au fond qu'une expoſition ſommaire de la communication & de la régénération des richeſſes, quoiqu'il renferme l'ame entiere de la plus profonde, de la plus néceſſaire, & juſqu'ici de la plus inconnue des Sciences. Il eſt pourtant vrai qu'on peut regarder comme avances primitives de la propriété des terres, les bâtimens qui ſont une annexe néceſſaire du fond productif, même bien plus couteux que le fond même, aux lieux ſur-tout où l'on en a laiſſé dépérir la culture. Leur entretien peut auſſi tenir lieu dans cette claſſe, des avances annuelles pour ceux qui en ſont chargés. Mais de ces deux objets, on a regardé le premier comme le fruit accumulé des travaux & de l'économie de nos peres, & le ſecond comme un objet trop immobile pour être repréſenté dans le tableau mouvant de l'organiſation économique.

C'eſt néanmoins un objet de la plus grande conſéquence dans un Etat que les bâtimens. Je ne parle point ici des temples, des lieux publics, des logemens des Grands, & des Propriétaires des magaſins & fortereſſes militaires, ni même des habitations attribuées à toute l'immenſe partie de la claſſe ſtérile. Tous ces objets, qui forment enſemble un amas prodigieux de richeſſes accumulées; mais inactives, à la réſerve de la portion qu'elles demandent chaque année à la claſſe productive pour leur entretien; tous ces objets, dis-je, ne ſervent gueres qu'à attacher l'homme à ſon ſéjour, à le lui rendre plus commode, plus agréable, plus ſûr, & n'entrent point dans notre objet, qui ſe

borne à calculer le produit. Je parle donc seulement des logemens néceſſaires à l'exploitation des fonds de terre.

En ceci, comme dans tout autre point, la néceſſité de la réunion & de l'alliage des différens objets de culture ſe montre aiſément à l'œil attentif. Sans contredit les grands & forts atteliers de labourage ſont la baſe d'une forte agriculture & de la proſpérité d'un Etat, comme donnant le plus grand produit net, ainſi que nous le démontrerons ci-deſſus. Il faut pour en établir de tels, attribuer à chaque bâtiment une aſſez grande portion de terre, pour occuper, entretenir une forte exploitation. Cependant ſi les pays ſuſceptibles de ce genre de culture, n'ont à leur portée des cantons, ou un plus grand nombre d'habitations qui ſerve d'abri à une plus forte population, les Fermiers ne pourroient moiſſonner dans le tems faute de ſecours, & deviendroient dépendans de peuplades attirées de fort loin. Heureux le pays où la nature variant les climats, le ſol, les aſpects & le genre des beſoins, répand, pour ainſi dire, de ſa main les genres de culture diverſes & deſtinés à s'entreprêter la main. Les vignobles, par exemple, qui ne peuvent être cultivés qu'à bras, demandent un plus grand nombre d'habitations, attendu que plus le Vigneron embraſſeroit de culture, moins la vigne rapporteroit, & cet excédent de peuple prête une main peu diſpendieuſe à la grande culture dans les tems de la récolte, où le Cultivateur à bras, tel que le Vigneron, n'a rien à faire.

En tout la multitude d'habitations champêtres démontre un peuple heureux, & un Etat proſpere. Il ne faut pas même les regarder comme les Caſemates de ſimples Cultivateurs reſſerrés, & retrécis dans leurs moyens, & qui par conſéquent abſorbent tout produit net & diſponible dans la portion à laquelle ils ont coopéré. Car outre que les Savoyards, Auvergnacs, Limouſins, gens du pays de l'Aix, &c. trouvent par le moyen de leurs tranſmigrations lucratives, à étendre leur entrepriſe de culture, bien au-delà de leur petite propriété; outre cela, dis-je, les Payſans tant ſoit peu aiſés & leurs femmes, font par leur travail ſédentaire dans les mauvaiſes ſaiſons & les longues nuits d'hiver, ainſi qu'on le voit en pluſieurs régions, une partie des ouvrages les plus nombreux & préparatoires des ſecondes façons de la claſſe ſtérile, les Filatures de tout genre & d'autres ſortes d'ouvrages de tricot, de groſſe dentelle, de menue quincaillerie, &c.

Il eſt donc d'utilité, ainſi que d'humanité, que les maiſons ſe multiplient ſur un territoire; mais cela vient de ſoi-même, comme une ſuite de la proſpérité & de la libre circulation en tout genre, d'où ſuit qu'il eſt inutile de traiter en détail de cet objet.

Avances primitives de la claſſe productive.

Ce ſont les avances de la claſſe productive qu'il faut attentivement conſidérer, attendu que c'eſt l'ame & la racine de tout. Commençons d'abord par les avances primitives, en ne calculant que la charrue qui eſt l'outil créateur du produit net, du revenu, & de preſque toute richeſſe des nations agricoles.

Pour arrêter les calculs sur un point donné, il a fallu prendre un taux de numéraire. On sent que cette valeur n'est jamais que de proportion convenue ; qu'on a donné au marc d'argent, par exemple, tantôt une valeur, tantôt une autre, puisque sous Louis XII il valoit 11 liv. 8 s. Sous Louis XIII 23 liv. 5 s. & sous Louis XV 54 liv. pourvu que le prix des denrées & des marchandises se rapporte à cette valeur, ou se soutienne à son taux de proportion, tout cela est égal. Ce n'est que l'intermittence des prix qui fait la perte & l'usure, & qui détruit tout, alors sur-tout qu'elle porte sur les denrées de premier besoin, qui donnent les revenus, & qui assurent la conservation des richesses qui les font naître elles-mêmes. On s'est donc rapporté quant aux estimations, à-peu-près au prix actuel qui a cours entre les Nations commerçantes, & qui comme de droit, suppose la liberté du commerce extérieur des productions du crû, qui assure une valeur vénale à ces productions, dont une partie doit être nécessairement échangée avec l'étranger pour d'autres richesses qui complettent celles de la nation. C'est au moyen de cette condition qui donne au bled un prix constant de 16 à 20 liv. ou environ, le tiers du marc d'argent, pour la valeur du septier de Paris pesant 240 livres, qu'on a évalué le produit d'une charrue en grande culture opulente. C'est sur les différens rapports de ce prix que nous calculons le montant des avances.

Les avances primitives de l'établissement d'une charrue attelée de quatre forts chevaux & ses dépendances, consistant en bestiaux, outils, engrais, fourrages secs & autres amas indispensables, nourriture & salaires anticipés de domestiques & d'ouvriers, & les dépenses d'entretien & de subsistance du Fermier & de sa famille, pour entreprendre & exécuter la premiere cultivation antérieure aux produits, sont ici évaluées 10000 liv. Bien des gens entendus ont trouvé cette évaluation trop forte, & ont prétendu que dans les pays même les mieux montés à cet égard, on avoit pour environ 5000 liv. tout l'attirail nécessaire à l'exploitation d'une charrue; ce qui peut avoir lieu dans des pays malheureux, où le trop bas prix des denrées permet de faire à bon marché de mauvais établissemens d'une culture languissante, & non dans les Provinces où le débit entretient le bon prix des denrées, & où une forte culture se soutient à plus grands frais & à plus grands profits. Il faut encore remarquer que lorsque l'on fait de semblables estimations, ce n'est pas quand il s'agit de continuer le labourage d'une ferme que l'on occupe déjà, ou de transporter l'atelier sur une autre, puisque, dans notre hypothèse, nous supposons dans le début de travail, les achats de quatre forts chevaux, d'un troupeau & autres bestiaux, des semences, (ces premiers achats seuls, sont de 5000 liv.) de l'ameublement, des harnois, & instrumens de labourages & de charois; de la nourriture des animaux, nourriture & gages des domestiques, de la nourriture & entretient du maître & de sa famille, pendant dix-huit mois, avant d'en tirer aucun rapport, toutes ces dépen-

ſes faites complettement, par un entrepreneur aiſé, étant bien calculées, on trouveroit que nous ne nous écartons pas de la vérité dans les pays où la culture eſt en vigueur par le bon prix des denrées. En tout, plus les avances primitives ſont fortes, plus elles rapportent, ainſi qu'on va le voir ; c'eſt dans cet état que nous les conſiderons ici, parce que c'eſt l'état où elles doivent être ; car l'épargne ſur ces avances retombe en perte ſur l'entrepriſe. Cette économie forcée n'a lieu effectivement, que parce que l'Entrepreneur n'a pas aſſez d'aiſance pour ſubvenir aux dépenſes d'une riche culture, & que difficilement il pourra y parvenir complettement.

Ces avances primitives ſujettes à bien des accidens ruineux, & à un dépériſſement continuel, doivent rapporter 9 ou 10 pour cent d'intérêts de leur fond, à reprendre ſur la production annuelle qu'elles font naître. Elles rapportent enſuite, conjointement avec les avances annuelles, dont nous allons traiter tout à l'heure, tout le montant du revenu payé au Propriétaire, au Souverain & au Décimateur, & le reſtant entier de la production, pour les repriſes du Cultivateur. Paſſons aux avances annuelles, mais non ſans nous bien ſouvenir de l'importance des avances primitives, qui ſont la baſe des avances annuelles, c'eſt-à-dire de la cultivation, & par elle de tous les biens de ſubſiſtance & d'uſage, de néceſſité & de commodité dont l'humanité peut jouir.

Avances annuelles de la claſſe productive, & leur produit.

Les avances annuelles d'une charrue conſiſtant dans les fonds employés chaque année à ſe préparer un produit, ſont évaluées relativement aux eſtimations ci-deſſus à 2100 livres. Ces fonds d'emploi & de reſtauration, des avances primitives, ainſi que des frais de travail employés à l'exécution des travaux annuels d'une charrue, doivent concurremment, avec le fond des avances primitives, rapporter, par le moyen d'une bonne culture, qui préſuppoſe toujours une circulation égale & des débouchés libres & faciles, un revenu net d'environ cent pour cent, diſtribué aux trois Propriétaires dont nous avons parlé, c'eſt-à-dire, un produit net de 2100 liv. De plus, la reſtitution de ces mêmes avances, qui doivent recommencer indiſpenſablement chaque année, c'eſt-à-dire, d'autres 2100 liv. Plus, leur intérêt à 9 ou 10 pour 100, ainſi que nous l'avons attribué aux avances primitives, attendu qu'indépendamment du profit du rouage, il faut que celui qui avance ſon argent, en retire un revenant-bon, même proportionné aux riſques. Ce troiſiéme article comporte 210, ajoutez-y les 1000 d'intérêts, attribués ci-devant aux 10000 liv. d'avances primitives. Ces quatre ſommes jointes enſemble, font, que le produit annuel d'une charrue, doit être dans l'hypothèſe donnée, d'environ 5500 liv. dont il y a 2200 liv. pour le revenu, & environ 3300 liv. pour les repriſes du Cultivateur. Tout cela ne doit s'entendre que de la culture avec les chevaux.

Il l'eſt en effet, & ceci n'eſt point un calcul idéal. C'eſt-là, en ſuppoſant le prix des grains ſur le pied qu'il eſt établi, le produit de la grande & bonne culture ; & ſi le moindre de ces points venoit à man-

quer, certainement le revenu déchoiroit, ou le Fermier se ruineroit & disparoîtroit de dessus la terre; ce qui est le pis de tout, & qui annonce la décadence d'un Etat, sa ruine irrémédiable, & sa marche graduelle vers la petite culture, les Métayers, les productions usuelles de vil prix, les friches, la désertion, & enfin l'invasion des peuples voisins ou le désert.

Ceci ne peut être qu'abrégé, il seroit inutile & peut-être nuisible d'anticiper les détails lumineux & circonstanciés qui paroîtront dans leur ordre, ainsi que les vastes résultats & les conséquences qui en dérivent. Passons au détail des avances de la classe stérile.

Avances de la classe stérile.

Nous avons énoncé ci-dessus, ce que c'est que la classe stérile, & nous venons de lui attribuer la propriété des richesses de rétribution. Il s'agit de traiter des avances nécessaires à ce genre de propriété. Il est nécessaire de revenir ici sur la démonstration des principes qui nous ont fait appeller *stérile* cette classe, & la réduire à la propriété des richesses de rétribution.

Pourquoi cette classe est-elle nommée stérile.

Sans le secours des hommes compris dans la classe stérile, on ne pourroit presque pas jouir des biens, que les hommes de la classe productive, font naître, & les derniers ne pourroient pas suivre leurs travaux, si les premiers ne les dispensoient pas de s'occuper à d'autres travaux & à d'autres services nécessaires pour satisfaire à leurs besoins. Cependant il ne faut pas moins envisager l'emploi de ceux-ci, comme purement dispendieux & stérile, & l'emploi de ceux-là, comme non dispendieux & productif, afin de reconnoître dans l'ordre économique, & l'usage utile & l'usage abusif qu'on peut faire de l'emploi des hommes, par la bonne ou la mauvaise distribution qui se fait de la dépense des revenus, objet que nous traiterons dans le Chapitre suivant.

Un homme à qui je paye 20 livres, pour la culture d'un champ de fraises, dont je tire 40 livres, ne m'enleve point les 20 livres de rétribution que je lui ai avancées, & qui me sont rendues par le produit de son travail, lequel me rapporte plus de 20 autres livres de produit net; cet homme ne m'est donc pas dispendieux, puisque le fruit de son travail me décharge du payement de sa rétribution, & qu'il me fait naître en pur profit, un revenu de 20 livres; il est donc productif, puisqu'il produit lui-même sa rétribution, & que de plus, il me produit aussi un revenu: mais un Artisan qui me fabrique une étoffe pour me vêtir, me fait payer la matiere premiere de son ouvrage, & la rétribution due à son travail, toujours inséparable de la dépense. J'acquiere l'étoffe, il est vrai, mais je lui en paye toute la valeur. Il m'a donc enlevé autant de richesses, qu'il m'en a livré. Cet homme n'a donc ni fait naître pour lui sa rétribution, ni un produit net pour moi. L'emploi de ce même homme, quoique nécessaire, est donc dispendieux & stérile; je dis qu'il est nécessaire, quand son travail est borné à nos besoins; mais, s'il s'étendoit à la fabrication d'étoffes de faste à un dégré déssordonné, son emploi seroit préjudiciable à la prospérité de la Nation, ce que nous démontrerons ailleurs.

Si je conſidere encore ces deux hommes, relativement à leurs dépenſes pour leur conſommation, qui les rend utiles l'un & l'autre, comme acheteurs, en remettant dans la circulation les richeſſes de leur rétribution & celle du prix des matieres premieres que l'un d'eux a employées dans ſes ouvrages; j'apperçois que l'ouvrier ne fait que rendre ce qui lui a été payé pour ſa marchandiſe & pour ſa rétribution, & que le Cultivateur a apporté ce qu'il a fait naître lui-même pour ſa rétribution; que la dépenſe de celui-ci eſt en augmentation ou régénétion actuelle dans la circulation, & que la dépenſe de celui-là, n'y eſt qu'en reſtitution. Le premier porte plus loin encore l'avantage de la dépenſe, car il me fait naître de plus un revenu, par lequel je ſuis acheteur auſſi, & ma dépenſe, ainſi que la ſienne, n'eſt payée par perſonne, car l'une & l'autre naiſſent en entier de ſon travail, au lieu que le Fabriquant ne pourroit pas dépenſer, ſi ſa dépenſe même n'étoit pas payée par d'autres, qui l'obtiennent par la production. Si la récolte de mon champ de fraiſes manque, la rétribution que j'ai payée au Jardinier, ne me ſeroit pas plus rendue, que celle que j'ai payée au Jardinier qui ratiſſe les allées de mon parterre. C'eſt alors, de part & d'autre, ce que le vulgaire appelle *de l'argent perdu*, c'eſt-à-dire, de l'argent qui n'a pas été employé à profit. On peut même avouer que c'eſt véritablement *de l'argent perdu*; car ſi l'uſage de telles dépenſes devenoit général dans un Royaume, toutes les richeſſes de la Nation s'anéantiroient. Il s'enſuit néceſſairement, que, ſi le produit des rétributions des Agens de la claſſe productive, diminuoit par la diminution des achats à cette claſſe même, il en réſulteroit un déchet de richeſſes, qu'une augmentation de rétribution, payée à la claſſe ſtérile, ne pourroit réparer. C'eſt ce qu'il faudra démontrer dans la ſuite. Parlons maintenant des avances de cette claſſe.

Il n'eſt point queſtion pour elle, d'avances primitives, à moins qu'on ne veuille conſidérer ici les maiſons bâties pour le fond de l'établiſſement des grandes manufactures, & les engins couteux pratiqués à demeure pour faciliter leur exploitation. Le dernier de ces deux points, eſt utile en tant qu'il épargne de plus grands frais annuels; mais c'eſt un très-petit objet dans un Etat, comme ne pouvant être utile qu'aux Manufactures de grand prix, qui ſont les moins rapportantes, & très-nuiſibles ſouvent à une Nation, qu'elles précipitent vers le luxe de décoration. A l'égard du premier point, c'eſt-à-dire, des bâtimens, il eſt preſque toujours infructueux, lorſqu'il ne ſe borne pas au néceſſaire, & qu'il va contre ſon objet, en ce que cet éclat viſible avertit les autres Nations, qu'on veut ſe paſſer d'elles & leur devenir néceſſaire, & qu'on y tend par un point que chacun peut s'approprier au moyen d'un peu d'attention. Il ne faut donc aucunement calculer ici ſur les avances primitives des dépenſes ſtériles, parce que les Entrepreneurs des ouvrages de cette claſſe, ſçavent s'en dédommager dans les ventes de ces ouvrages, & que ces ventes ſont calculées dans le tableau.

Les

Les avances annuelles pour les dépenſes des ouvrages de la claſſe ſtérile, ou pour mieux dire, ce que nous devons conſidérer ainſi, ſont ces amas de denrées de toute eſpece prêtes à être fabriquées ou réduites en marchandiſes pour fournir à la demande continuelle de la Nation & de l'humanité entiere. Le Fabriquant a dans ſon magaſin des laines, des ſoyes & des matieres d'or pour fournir à ſa fabrication. Le Tanneur a des peaux dans ſes foſſes, de même que le Marchand a des étoffes en piéces & le Cordonnier des cuirs tous coupés. Cet amas doit ſe renouveller ſans ceſſe pour ne point dépérir, parce que la demande ſe préſente toujours, & ce renouvellement completé dans le courant de l'année, fait le montant des avances annuelles. Elles ſont inactives quant au fond, puiſqu'elles ne gagnent rien, ſi ce n'eſt peut-être, quelque propriété de durée attribuée à la garde de certaines denrées, quand on les deſtine à certains emplois, mais bien compenſée par le dépériſſement de la plûpart des autres pendant leur ſéjour; elles ne reçoivent d'activité que par la forme, & dès-lors elles ſortent du bloc des avances, à meſure qu'elles ſont employées dans la fabrication & enlevées par le débit.

Cette remarque ſemble d'abord inutile; elle ne l'eſt pas cependant, puiſqu'elle conſtate une diſproportion très-forte encore entre les avances d'exploitation & celles de rétribution. En effet, il eſt convenu que l'activité eſt tout ce qui fait aller la machine économique. Or les avances d'exploitation ſont tirées, pour la plus grande partie, des beſtiaux dont l'influence n'eſt jamais inactive, puiſqu'ils conſomment & engraiſſent chaque jour au tems même du repos, ce qui ne peut être dit d'un balot de ſoye ou de laine dans les magaſins. Les beſtiaux de travail ont en eux, indépendamment de la direction que leur donne la main qui les emploie, une force motrice qui les fait aller & qui décuple notre impulſion.

Les ouvrages de l'art au contraire ſont morts, & n'ont d'autre action que celle que nous leur prêtons. En un mot, dans la partie productive, tant au courant que pour les avances, le travail dirige, & c'eſt la nature qui produit. C'eſt de cette alliance & de ce traité fait avec la nature, que provient la qualité excluſive de productive. Cette différence n'eſt pas ſuſceptible d'un calcul de fait: quant à l'objet dont nous traitons il entre dans le calcul des prodigieux avantages de la bonne cultivation; mais il ne doit pas échapper au calcul de réflexion, ſi néceſſaire pour apprécier les choſes, & ſi peu mis en uſage néanmoins.

*Les avances annuelles de la claſſe de rétribution, ſont égales au quart des ſommes des avances productives & du revenu priſes enſemble.* Tel eſt le fond d'avances annuelles pour les achats des matieres premieres des ouvrages ou marchandiſes de main d'œuvre qui ſe fabriquent dans cette claſſe. Ces avances proportionnées au revenu & aux avances annuelles de la claſſe productive, ne ſont pas dans le même cas que ces avances annuelles dépenſées à la claſſe productive, qui renaiſſent per-

pétuellement, & qui doivent être conſommées tous les ans par les hommes employés à la reproduction, attendu qu'elles ſont reſtituées tous les ans par la terre. Celles-ci au contaire, doivent être conſervées, ou pour mieux dire, repriſes à meſure qu'elles s'écoulent, ſur le prix des marchandiſes de main-d'œuvre qui ſe vendent à la claſſe ſtérile. En un mot, cette claſſe doit toujours conſerver en maſſe ſes avances annuelles, parce qu'elle ne les fait point renaître par ſes travaux. Ainſi à meſure qu'elle vend ſes ouvrages, elle doit réſerver la valeur du prix des matieres premieres pour remplacer celles qui ont été employées dans ces ouvrages. Les hommes de cette claſſe ne doivent dépenſer que la rétribution qui eſt payée pour la main-d'œuvre. Cette rétribution eſt du fort au foible, environ la moitié des ſommes qui reviennent à cette même claſſe, & l'autre moitié eſt réſervée pour la reſtitution du fond des avances, comme nous le verrons tout à l'heure dans l'article de la diſtribution.

Obſervations générales ſur les avances.

Réſumons celui-ci en diſant que les avances primitives, productives dans un Etat, peuvent être évaluées en général à cinq fois la valeur du revenu des Propriétaires, & les avances annuelles productives, à une ſomme à-peu-près égale à la valeur du même revenu. Ce ſeroit une vérité de calcul, ſi le prix des grains ſoutenoit cette proportion, & ſi tout le revenu d'un Royaume ou d'une Province provenoit de la charrue, ou grande culture ; car nous ne conſidérons que celles-là. Il y a ſur cela des variétés, attendu que les vignes, le jardinage, &c. exigent beaucoup moins d'avances primitives, & beaucoup plus d'avances annuelles que la grande culture ; mais les bois, les prés, les étangs, &c. qui contribuent auſſi au produit du revenu total d'un Royaume, exigent beaucoup moins d'avances annuelles. Ainſi en les englobant les unes dans les autres, elles peuvent enſemble être eſtimées du fort au foible pour ces différentes parties priſes enſemble, à-peu-près, ſur le pied de celles de la grande culture.

Les avances annuelles de la claſſe ſtérile ou de rétribution, peuvent être dans la proportion marquée ci-deſſus; parce que c'eſt la dépenſe du revenu, & des avances productives qui décide des achats, qui ſe font à la claſſe ſtérile dans un Royaume agricole, & par conſéquent de la quantité de marchandiſes qui y ſont fabriquées. Paſſons maintenant à conſidérer la marche & la route de toutes ces valeurs uſuelles.

Il eſt fort difficile d'iſoler entierement les différentes matieres que nous traitons, & même de les ranger dans un ordre ſucceſſif qui facilite l'intelligence par un arrangement exactement méthodique. Elles jouent toutes enſemble, elles n'exiſtent & n'ont d'effet que les unes par les autres, & leurs corrélations ſont ſi variées & ſi confondues avec elles-mêmes, qu'il eſt impoſſible de les ſéparer, de maniere à pouvoir les ranger diſtinctement dans un ordre ſucceſſif. Les plus abſtraites, ou du moins celles qui ſont le plus hériſſées de calculs, ſont la baſe des autres. Or tout édifice doit être commencé par les fon-

demens. D'autre part, pour le faire entendre plus facilement, il faudroit engager par la déduction & le raiſonnement, & finir par la démonſtration & les calculs de détail, c'eſt ce que j'ai entrepris pour chaque Chapitre, où les calculs qui y ont rapport, ſeront, pour ainſi dire, expoſés à part, pour ne pas partager & ſurcharger l'attention du Lecteur, & pour les retrouver plus facilement dans le beſoin. Je me trouve ainſi engagé à faire une voûte, dont la derniere pierre faſſe, par le moyen de l'enſemble, l'inébranlable ſolidité, au lieu d'une colonne ſimplement aſſujettie à la ligne de pondération. Les dimenſions de cette derniere peuvent être ſeulement conformes à ſa direction; la voûte au contraire en a de relatives à l'effort, & aux diverſes tendances de toutes ſes parties. Je dois en conſéquence m'y aſſujettir pour parvenir au détail de toutes les parties & à l'entier & plein développement.

Repoſons-nous ſur le tableau où tout eſt fixé & en ordre, cherchons-y la place de nos avances. On la trouve au-deſſous de la ligne qui repréſente les dépenſes. Les avances primitives de la claſſe productive n'y ſont point détaillées; nous l'avons déja dit, parce qu'il eût fallu une colonne à part pour cette partie, ce qui auroit compliqué ſans néceſſité le tableau qu'on a voulu rendre le plus ſimple qu'il étoit poſſible. On y trouve les avances annuelles productives à droite ſur la même ligne que le revenu, qui tient le centre, & les avances annuelles ſtériles à gauche. Qu'on ſe rappelle toujours que ceci peint la Société formée, complette & dans ſon vrai point de pleine proſpérité. Des points tracés qui partent des avances annuelles & vont aboutir au revenu, montrent que ce ſont elles qui produiſent le revenu. Elles ſont égales au revenu, parce que des avances annuelles completes, & appliquées à une bonne & forte culture, doivent rendre cent pour cent de produit net ou de revenu, outre leur propre reſtitution, & l'intérêt des avances du Fermier. De l'autre part les avances annuelles ſtériles, quoique ſur le même niveau, n'ont aucun trait apparent de liaiſon avec les avances productives, ni avec le revenu; cependant on doit les appeller annuelles, parce qu'elles doivent annuellement être employées, débitées & remplacées; mais leur amas primitif s'eſt peu-à-peu formé & completé, à raiſon de ce que la Société s'eſt vivifiée. Ainſi elles tiennent de la nature des avances primitives, quant à leur aſſemblage & de celles des avances annuelles, quant au courant de leur emploi, & de leur remplacement. Mais ce dernier objet ſe fait par des doubles reflets, & des circuits de détail, que le tableau n'a pas dû comprendre; il ſuffit de poſer ſes avances en vue ſur le pied d'eſtimation que nous avons démontré véritable dans l'ordre actuel du tableau, c'eſt-à-dire, montant à une ſomme égale au quart des ſommes des avances productives & du revenu priſes enſemble. Cette regle eſt générale, parce qu'elle eſt fondée ſur les dépenſes annuelles des avances productives & du revenu, d'où dépend l'exiſtence & la meſure de la claſſe ſtérile.

## CHAPITRE IV.

### *La Diſtribution des Dépenſes.*

(Le Tableau doit être encore répété ici.)

Loix phyſiques auxquelles les hommes doivent ſe conformer dans l'ordre de Société pour la communication des biens.

LA vertu d'imprimer le mouvement eſt une faculté divine, & que l'Etre créateur s'eſt excluſivement réſervé. L'homme imite tout preſque juſqu'à la perfection; il ne lui manque que le prétendu vol de Promethée, que le talent de faire mouvoir ſes ouvrages pour accomplir les ſouhaits du Démon, pour égaler en puiſſance celui qui eſt par ſa propre eſſence.

L'acte du mouvement porte ſur deux balanciers égaux en force & en actions, à ſçavoir, la deſtruction & la régénération. Telle eſt toute la machine de la Nature : ſon Auteur ſeul renferme en ſon ſein la permanence & l'éternité ; & la ceſſation de l'action eſt à ſon gré le terme de l'exiſtance pour les portioncules de ſes ouvrages. Placé comme un point au milieu de ce cercle continu, l'homme ne peut ſe dérober à la loi univerſelle ; & pendant le cours eſpace qui lui fut donné, il doit ſe conformer, dans ſon petit empire, à la regle générale qui l'envelope de toutes parts, qui s'exécute au-dedans de lui, pour & contre lui; qui le replacera, quant à la matiere, où elle l'a trouvé, & qui lui marque la route qu'il doit ſuivre pour marcher ici bas, ſelon les regles de la nature, & les ordres de ſon Créateur.

C'eſt ſur-tout aux recteurs d'humains, vicaires temporels ici bas du Dieu moteur & provident ; c'eſt aux Gouverneurs aſſis au-deſſus des ſociétés particulieres, comme le grand Eſtre l'eſt au-deſſus de la Nature entiere, à ſe conformer aux regles invariables qu'il a établies, à chercher, dans l'accompliſſement de cette Loi, le fruit réel de leurs travaux, & le ſuccès de leur adminiſtration.

C'eſt dans l'emploi & la régénération, c'eſt-à-dire, dans la conſommation & la reproduction, que conſiſte le mouvement qui condenſe la Société, & qui perpétue ſa durée. C'eſt par-là que les dépenſes donnent la vie à la production, & que la production répare les dépenſes. Cette circulation a, comme toutes les autres, des regles exactes de flux & de reflux, qui empêchent également & l'épuiſement des canaux, & leur engorgement. Ce ſont ces regles ſi importantes à connoître, non pour porter l'intervention d'une main téméraire dans des conduits dont le jeu naturel dépend uniquement de l'impulſion qui leur eſt propre, & qui ne ſouffrent aucuns ſecours étrangers, mais pour éviter ce qui peut leur nuire : ce ſont, dis-je, ces regles ſi importantes, & néanmoins ſi peu connues, que nous allons anatomiſer.

# TABLEAU ÉCONOMIQUE.

*Objets à considérer; 1.° trois sortes de dépenses; 2.° leur source; 3.° leurs avances; 4.° leur distribution; 5.° leurs effets; 6.° leur reproduction; 7.° leurs rapports entr'elles; 8.° leurs rapports avec la population; 9.° avec l'Agriculture; 10.° avec l'industrie, 11.° avec le commerce; 12.° avec la masse des richesses d'une Nation.*

| DÉPENSES. PRODUCTIVES Relatives à l'Agriculture, &c. | DÉPENSES DU REVENU, l'Impôt compris, se partagent a la Classe productive et a la Classe stérile. | DÉPENSES. STÉRILES Relatives à l'Industrie, &c. |
|---|---|---|
| Avances annuelles pour produire un revenu de 2000 ℔ sont 2000 ℔ | Revenu Annuel de | Avances annuelles pour les Ouvrages des Dépenses Stériles sont 1000 ℔ |
| 2000 ℔ produisent net | 2000 ℔ | |
| Productions | | Ouvrages, &c. |
| 1000 ℔ reproduisent net | 1000 ℔ | 1000 ℔ |
| 500 reproduisent net | 500 | 500 |
| 250 reproduisent net | 250 | 250 |
| 125 reproduisent net | 125 | 125 |
| 62 10 reproduisent net | 62 10 | 62 10 |
| 31 5 reproduisent net | 31 5 | 31 5 |
| 15 12 6 reproduisent net | 15 12 6 | 15 12 6 |
| 7 16 3 reproduisent net | 7 16 3 | 7 16 3 |
| 3 18 2 reproduisent net | 3 18 2 | 3 18 2 |
| 1 19 1 reproduisent net | 1 10 1 | 1 19 1 |
| 0 19 6 reproduisent net | 0 19 6 | 0 19 6 |
| 0 9 9 reproduisent net | 0 9 9 | 0 9 0 |
| 0 5 reproduisent net | 0 5 | 0 5 |
| 0 2 6 reproduisent net | 0 2 6 | 0 2 6 |
| 0 1 3 reproduisent net | 0 1 3 | 0 1 3 |
| 0 0 8 reproduisent net | 0 0 8 | 0 0 8 |
| Total 2000 ℔ | Total 2000 ℔ | Total 2000 ℔ |

*Il n'est pas necessaire de s'attacher à l'intelligence de ce Tableau avant la lecture des 7. premiers chapitres, il suffit à chaque chapitre de faire attention à la partie du Tableau qui y a raport.*

Nous avons discerné les divers genres de dépenses, nous avons reconnu leurs sources, nous avons établi leurs avances; considérons maintenant leur distribution.

On commence ici par l'emploi du revenu, quoiqu'il ne soit en effet qu'un rejetton de la production. Mais ce n'est qu'au revenu, & par le revenu, obtenu par le travail des hommes, que commence, dans l'état complet des Sociétés, le battement du balancier économique. Ainsi donc le revenu, quoique provenant de la reproduction, précéde dans l'ordre de régénération, cette reproduction. Tout a commencé par les biens que la nature a accordés d'abord gratuitement aux hommes; ce fut-là la production gratuite ou le revenu primordial. Tandis que les hommes consommoient ce foible revenu, ils travailloient à l'accroître, & à avoir plus de biens consommables par la récolte suivante. Ce surplus facilita un surcroît de travail; le nombre des hommes s'accrut en raison de la subsistance. Ainsi d'année en année, & de progrès en progrès, on a obtenu une production gratuite ou de surcroît, un produit net, qui forme un revenu disponible. Or c'est par les dépenses des avances & du revenu que tout commence à agir, & c'est par elles que tout est reproduit par le travail des hommes. C'est la distribution de ces dépenses que nous considérons ici. Le Chapitre suivant renfermera le développement de ses effets, & désignera dans quel ordre il importe que le revenu soit dépensé.

On a supposé une Nation dont les biens fonds produiroient annuellement deux milliards de revenu, partagés à la dixme, aux propriétaires & à l'impôt. Le Tableau, comme nous l'avons déja dit ci-dessus, représente le point fixe de la pleine prospérité. On y voit que la classe propriétaire, assise au centre de la circulation & en un gradin plus élevé, reverse la moitié du revenu sur la classe productive, & l'autre moitié sur la classe stérile. Ainsi, dans cet ordre de dépense de deux milliards de revenu, un milliard passe à la classe productive, & l'autre milliard à la classe stérile. Voilà la source. Voilà d'où part la circulation. Laissons un moment cette colomne, dont la direction & l'emploi sont visibles, & notés dans le tableau; & passons à chacune des autres classes; on y verra que les Agens de ces classes suivent, dans la répartition de leurs dépenses, le même ordre que les Propriétaires. L'examen de l'influence de ces dépenses, nous démontrera que le reversement réel ci-dessus, est doublé, quant aux effets, par le moyen du reflet & des versemens réciproques, car *tout achat ou échange suppose double richesse.*

La classe productive, considérée maintenant comme un nouveau centre, suit la même rotation que la grande machine. Elle distribue aussi des deux mains le milliard qu'elle reçoit. La classe propriétaire distribue la moitié du revenu à la classe productive, pour acheter pour sa consommation les productions qui se tirent de cette classe, & moitié à la classe stérile, pour en obtenir les marchandises qu'elle fournit; ainsi fait la classe productive. Elle distribue d'une main la moitié de son milliard à la classe stérile, pour y acheter les ouvrages ou marchandises de main

d'œuvre qu'elle tire de cette classe. Les autres 500 millions sont employés, par ses Agens mêmes, à s'entr'acheter réciproquement, pour leur subsistance, les productions particulières que chacun d'eux fait naître.

Trois ordres de commerce qui s'exercent entre les trois classes marquées dans le tableau.

D'autre part, la classe stérile, considérée maintenant comme un nouveau centre de reflet & de distribution, reçoit son milliard, & en reverse à l'instant la moitié sur la classe productive pour acheter les denrées, le pain, le vin, la viande que ses Agens consomment journellement. L'autre moitié est employée, par les hommes de cette classe, à s'entr'acheter réciproquement aussi, pour leur usage, les marchandises de main-d'œuvre, le drap, le linge, les souliers, &c. que chacun d'eux fabrique, & par conséquent à s'entre-payer mutuellement la rétribution dûe à leur travail, & qui doit fournir à leurs besoins, comme aussi à remplacer les matieres premieres, absorbées par la consommation journaliere, c'est-à-dire, à rétablir continuellement leurs avances. Voilà donc trois ordres de commerce par lesquels s'explique toute l'énigme du Tableau; commerce de la classe propriétaire avec les deux autres classes; commerce mutuel entre celles-ci; commerce entre les Agens mêmes de chacune de ces deux dernieres classes. La circulation, l'ordre & les proportions de ces trois sortes de commerce sont tracées & évaluées dans le Tableau; & c'est de-là que dépend toute l'intelligence de la marche, composée de l'ordre économique.

On y voit que c'est par le reversement réciproque d'une classe à l'autre, présenté dans ce tableau, que toute la dépense des deux milliards d'argent de revenu, passe en détail & tour à tour d'une classe à l'autre, en sorte que la classe productive reçoit réellement les deux milliards, & que la classe stérile les reçoit aussi. Toute la différence consiste en ce que la premiere reproduit tout ce qu'elle reçoit, & que l'autre ne reproduit rien. Mais l'examen & la démonstration de cet article sont réservés pour le chapitre de la reproduction. Il ne s'agit dans celui-ci que des sortes de commerce dont on vient de parler; & nous avertissons que l'explication du Tableau dépend principalement de ces trois ordres de commerce. J'en avertis, parce que j'ai apperçu que c'est la partie du Tableau que l'on a trouvé la plus difficile à entendre.

Cependant, lorsqu'on s'est seulement formé une idée générale de ces trois ordres de commerce, il est facile, au simple aspect du Tableau, d'appercevoir que *chacune des deux classes reçoit réellement la totalité des deux milliards*. Cet apperçu me paroît, soit dit sans me défier de l'intelligence d'autrui, avoir besoin encore d'être développé pour être bien nettement présenté à l'entendement de tous. En effet, le Tableau fût devenu un hyérogliphe indéchiffrable, pénible à l'œil, & ridiculement hypothétique à l'entendement, si l'on eût voulu y faire entrer toutes les branches de la circulation. Ce tissu de lignes entrelassées & répétées, n'auroit néanmoins rien eu de fictif dans le fait. Mais c'est à bon droit que l'inventeur s'est abstenu de compliquer de la sorte son tableau, & s'est contenté de présenter uniquement la source du fleuve, & la direction

& l'entrelaſſement de ſes grandes branches. C'eſt à ceux, qui viendront après, à ſuivre les rameaux de détail, à les peindre, ſi ce Tableau leur en eſt néceſſaire, à en tirer les différens canaux propres à fertiliſer leur canton particulier. Les cataractes de ce grand fleuve une fois connues, la direction & le retour de ſes eaux au réſervoir commun une fois ſaiſis, il ſera aiſé de ſe déſaltérer dans ſon courant, plus haut ou plus bas, ſelon ſa portée.

Mais ſi la vue a ſur l'énonciation, l'avantage de fixer & de convaincre avec moins de réſiſtance, le raiſonnement a de ſon côté, celui d'approfondir, de détailler & de développer. En conſéquence, il faut entrer ici dans les détails que le tableau ne pouvoit repréſenter. *Je ne vous entends pas*, me dit-on par exemple ici, *vous venez de verſer un milliard ſur chacune des deux claſſes; chacune d'elles en rend la moitié à l'autre, & reçoit d'elle pareillement une moitié de ce qu'elle reçoit, cela s'appelle vulgairement troc pour troc, & je ne comprends pas comment il réſulte de là qu'au bout du compte chacune des deux claſſes a reçu le double de ce qui lui fut donné d'abord, je vois bien que vos chiffres me l'attribuent en addition au bas de la page, mais vous additionnez également, & les ſommes que chaque claſſe donne à ſa voiſine, & celles qu'elle reçoit; ſi cela ne s'appelle pas faire un double emploi, je ne ſçais où l'on en trouvera déſormais.* Examinons cette objection, car elle m'a été faite. Je veux même la défendre ſur la partie la plus déſavantageuſe. En effet, elle paroît plus aiſée à répondre en ſe rangeant du côté de la claſſe productive dont tout vient; mais comment prouver que la claſſe ſtérile, dépendante pour la matiere premiere, & pour tous ſes beſoins de la claſſe productive, qui n'a rien à prendre ſur tout ce qui ſe conſomme de la premiere main, touche néanmoins les deux milliards, c'eſt-à-dire la totalité du revenu, dont l'emploi le plus preſſant & le plus indiſpenſable eſt en productions qu'elle ne recueille point.

Tout l'embarras qu'on ſe fait ſur cet article, ne provient que d'une ſeule erreur bien groſſe, mais ſi habituelle, qu'elle fait maintenant comme portion innée de nos idées. Cette erreur conſiſte à prendre le ſigne pour la choſe, l'argent pour la richeſſe. Si je diſois que la claſſe ſtérile reçoit tout le foin que doivent conſommer les beſtiaux, tout le bled qui ſert aux Propriétaires & aux Cultivateurs, certainement on ne m'en croiroit pas; mais je dis que tout l'argent qui repréſente la valeur commerçable de ces choſes, & qui eſt en circulation dans la nation, a paſſé également dans les mains des trois claſſes ci-deſſus, & par conſéquent dans celles de la claſſe ſtérile.

Il eſt vrai que la claſſe propriétaire ne lui attribue d'abord que la moitié de cette ſomme; mais que fait-elle de l'autre moitié? Elle la verſe à la claſſe productive. Celle-ci porte d'abord moitié à la claſſe ſtérile; c'eſt choſe convenue. Voilà donc, comme on le voit dès le ſecond échelon du tableau, déja les trois quarts de la ſomme totale que la claſſe ſtérile a touchés. Suivons maintenant le reſte: par la continuation de leur commerce réciproque, il en paſſe encore un quart de chaque côté, parce

qu'à chaque achat qui ſe fait de part & d'autre, l'argent y change de maître, & paſſe & repaſſe dans les deux claſſes par ſous-diviſions graduelles, qui ſe terminent au dernier denier, comme cela ſe voit dans le tableau ; ainſi ce quart de l'argent paſſe en effet par double emploi dans chacune des deux claſſes : Par ce commerce mutuel & ſucceſſif, toute la totalité de l'argent paſſe donc de part & d'autre. Mais pendant ce commerce réciproque entre les deux claſſes, il s'en exerce, comme nous l'avons déja remarqué, un autre avec le même argent, entre les Agens de chacune de ces deux claſſes, où il ſe multiplie juſques dans le plus menu détail ; & au fond il en eſt de même du commerce réciproque entre les deux claſſes, qui, pour ainſi dire, n'eſt repréſenté que par maſſe dans le tableau, quoi qu'effectivement la ſomme totale d'argent, qui circule dans ces différens ordres de commerce, y ſoit toujours extrêmement diviſée. Il en échoit, par exemple, une parcelle à George qui a vendu du vin ; il en a acheté du bled à Jacques ; Jacques a acheté un cheval ; Pierre qui a vendu le cheval, a acheté du bois ; Laurent qui a vendu le bois, a payé ſes Bucherons ; ceux-ci partagent pour différens achats leur petit pécule, comme le tréſor de l'Etat l'a été ci-deſſus, moitié ſert à acheter du pain, l'autre à acheter des vêtemens, des outils à la claſſe ſtérile ; ceux qui les ont vendus payent leurs ouvriers ; ces ouvriers achetent du pain, du vin, des ſouliers, des bas, des chapeaux ; les Marchands qui ont vendu achetent du drap, de la toile, des épices, du ſucre, du vin, du bled. Ainſi les différens ordres de commerce de chaque claſſe, & des claſſes entr'elles, ſe trouvent tellement entremêlées, & la ſomme totale d'argent circulant, tellement diviſée, que l'imagination même n'en peut pas ſuivre le détail ; mais toujours peut-on s'en former une idée générale, par laquelle on comprend aſſez que l'emploi de l'argent y eſt extrêmement multiplié ; par conſéquent le double paſſage de la totalité de l'argent dans la claſſe productive & dans la claſſe ſtérile, n'eſt pas un myſtère incompréhenſible, ſi on n'oublie pas qu'ici tout eſt ventes & achats, & qu'il ne s'agit pas ſeulement de la diſtribution de l'argent, mais auſſi de la diſtribution des richeſſes achetées avec l'argent, & dont le prix indiqué en argent, forme des ſommes doubles ou triples de la quantité de l'argent qui circule dans le tableau, forme, dis-je, des ſommes qui ne ſont pas des ſommes d'argent, mais la valeur des marchandiſes comptée & exprimée en argent ; alors on trouvera que les ſommes diſtribuées à chaque claſſe, ne ſurpaſſe pas la réalité des richeſſes qui ſatisfont au commerce repréſenté dans le tableau.

Quand un Laboureur évalue ſa récolte en livres tournois, il n'oublie pas que ce ſont des grains & non de l'argent, qu'il calcule ; quand un Marchand évalue ſon fond de boutique en argent, il ne perd pas l'idée des marchandiſes qui le compoſe ; mais un propriétaire, dont le revenu eſt toujours payé en argent, peut bien perdre de vue les productions de ſa terre, & n'être attentif qu'à l'argent qu'il débourſe dans

ſes

ſes dépenſes ; ce n'eſt pas avec cette idée dominante de l'argent qu'il pourra comprendre & calculer la dépenſe des richeſſes annuelles & reniſſantes d'une Nation.

Perpétuité de la diſtribution de dépenſes.

La vie & par conſéquent la circulation, ne dureroient qu'une année, ſi les biens conſommables n'étoient reproduits pendant le cours de l'année. Tandis que la claſſe productive reçoit le prix des denrées qu'elle a tirées de la terre par ſon travail, elle continue ſans relâche les mêmes travaux, & ſe prépare ainſi de nouvelles richeſſes. Elle rapporte à la claſſe propriétaire l'argent qui eſt enfin revenu dans ſes mains ; elle le reporte, dis-je, en tribut, en payement de ſon fermage, en repréſentation du revenu ou portion diſponible du produit ; & le branle recommence, ou, pour mieux dire, eſt ſans ceſſe continué.

Telle eſt la marche de la circulation, qui multiplie à l'infini l'effet viſible de la monnoie & ſa quotité trompeuſe, en ce qu'elle paroît par-tout où il y a des beſoins, & de quoi y pourvoir, & qu'on attribue à ſa quantité ce qui ne provient que de ſa rapidité. Si les conſommations diminuent, l'argent deviendra plus rare, & l'on s'en prendra à la rareté de l'argent, avec quelque raiſon ſans doute ; car dans ce cas la diminution de l'apparition de l'argent, eſt le ſymptôme d'une diminution réelle de richeſſes ; mais le vulgaire, qui prend le ſymptôme pour la maladie, ne ſe plaint que de la langueur de la *circulation*, & croit que le remede ne conſiſte qu'à rétablir ſon activité. Si d'entre les différens part-prenans de l'une des trois claſſes, il s'en trouve quelques-uns qui forcent les rentrées, & qui exigent des autres claſſes au-delà de ce que lui doit rapporter naturellement la marche de la circulation ; alors l'argent eſt intercepté dans ſa courſe, & la circulation eſt ralentie d'autant. Si ce dérangement ne provient que de l'avarice de quelque petit propriétaire, qui n'a pas la force en main, & qui ſe contente de guetter l'argent au paſſage pour en cacher quelques portions que la léſine refuſe de remettre en circulation par la depenſe ; ce déſordre, en quelque ſorte imperceptible, ſe répare par le commerce extérieur qui entretient par-tout, dans la même égalité, le cours des ventes & des achats. Mais ſi les grands propriétaires, comme l'Etat, &c. fondoient ſur la circulation & en enlevoient l'argent dans toutes les mains, pour fournir à des beſoins politiques, &c. alors l'argent diſparoîtroit de fait par le dépériſſement de la reproduction des revenus, & par la méfiance, qui, dans l'attente que l'orage fût paſſé, ralentiroit les dépenſes de l'exploitation ; en un mot, l'argent ſeroit enlevé & ceſſeroit de contribuer comme richeſſe intermédiaire à la vivification de toutes les Parties. Ce ſeroit à bon droit qu'on ſe plaindroit de la rareté de l'argent. Mais qui voudroit examiner l'effet de cette rareté ſur les richeſſes réelles, verroit que la même rareté s'étend ſur toutes les eſpéces de richeſſes, ſur les matieres premieres, ſur les marchandiſes ouvrées, ſur tout enfin ; que l'épuiſement eſt au niveau de la léthargie, & qu'on court à grands pas à l'extinction du mouvement, qui eſt la mort.

Nous avons dit-ſouvent, & nous ne ſçaurions trop répéter, que le tableau repréſente l'ordre des choſes, des dépenſes, & des revenus dans ſon point de proſpérité. Ci-deſſus donc eſt tracée la balance que doit avoir obſervé la diſtribution des dépenſes pour porter l'Etat à ce point de fertilité, & la ſociété à ce point d'abondance. Tel eſt l'ordre qui doit s'y maintenir pour que cet Etat dure, & ne ſouffre aucun dépériſſement. Le moindre dérangement y eſt dangereux, & entraîne, par une liaiſon inévitable, les plus fatales conſéquences. C'eſt ce que nous tâcherons de démontrer par les ſuites de cet examen.

Mais cette ſcience toute aſſujettie aux principes, demande à être fixée par les calculs. Tout eſt ici démonſtration, & l'importance de la choſe vaut bien la peine qu'on s'aſſerviſſe à la gêne de l'étude de ces calculs, qui n'ont rien que de bien ſimple. Rien n'eſt hypothétique dans ſes évaluations que la ſomme premiere miſe en fait; mais la regle eſt la même pour un million comme pour un milliard, ſi ce n'eſt qu'un grand fleuve fait plus d'effort qu'un foible ruiſſeau. A cela près, les regles de diſtributions ſont également fixes & conſtantes: le tableau les peint à l'œil dans leurs premieres ſubdiviſions: il s'agit uniquement ici de jetter des baſes, & l'on ne ſçauroit les rendre trop ſolides & trop inébranlables; mais pour en démontrer la ſolidité dans tous les points, il faudroit entrer dans d'autres détails, qui ne peuvent être approfondis & diſcutés que par la ſupputation: les calculs ſont les os de la ſcience économique, qui ſeuls décident de ſa force & de ſa ſtabilité. Je l'ai dit, il eſt impoſſible de parler économie ſans calculs. *Qui dit ménage, dit calculs.* Chaque Maiſon a ſon livre de compte; chaque Régiſſeur parle à ſon maître par calculs. Montagne dit en la langue naïve de ſon temps, que les plus grands Souverains ne peuvent néanmoins s'aſſéoir que comme les autres hommes. A bon droit pouvons-nous dire que les dépenſes & les revenus d'un grand Etat doivent ſe calculer comme ceux d'une famille. Les chiffres en un mot ſont les noms & la langue des quotités. Le raiſonnement les développe, mais ſeuls ils fixent & arrêtent le raiſonnement. Sans eux on ne peut dans les ſciences de fait ſe retrouver quelquefois ſoi-même au bout de ſix mois ſur les points qu'on a le plus approfondis & calculés, & dont la trace nous échappe faute d'avoir en main les calculs tous faits; & les vérités les plus inconteſtables ſont expoſées à être embrouillées par un raiſonnement d'un eſprit fallacieux.

C'eſt ce qu'a ſenti l'Auteur du Tableau; en conſéquence, il a voulu calculer le fond d'un Etat, ſes dépenſes, retrouver leur ſource, poſer les baſes de ces dépenſes, & ſuivre leur diſtribution pour développer le cercle de leur marche juſqu'à leur reproduction. Il a fait ainſi ſur le monde économique ce que les Phyſiciens ont en vain tenté de faire ſur le monde phyſique. Ils ont voulu fouiller les entrailles de la terre pour découvrir la marche des eaux qui ſortent ſans ceſſe de ſon ſein pour ſe rendre dans le vaſte océan. Les uns ont prétendu que cet amas d'eau

repouſſoit par d'autres canaux ſon ſuperflu, qui venoit reparoître ſur la terre ; d'autres ont attribué la régénération continuelle des fontaines aux eaux condenſées, après l'évaporation, & reſtituées par les pluyes & les roſées. Cette incertitude eſt l'appanage de la foibleſſe humaine dans tout ce qui n'eſt point néceſſaire à la conduite morale & Phyſique ici bas, & dans ce qui ne peut être ni compté ni meſuré. Mais la phyſique économique, toute ſublime qu'elle eſt, a été cherchée, apperçue & démontrée par un ſeul homme. Pourquoi ? C'eſt que cette ſcience, qui nous eſt indiſpenſablement néceſſaire, eſt par-tout ſuſceptible de démonſtrations déciſives, & que par ce moyen cet homme a pu réunir en profondeur & en travail la tâche de pluſieurs hommes laborieux & de pluſieurs générations de ces hommes, & que tout ce qui nous eſt néceſſaire a été promis au travail opiniâtre de l'homme, & lui a été accordé.

L'article de la diſtribution comprend ſur le Tableau, & met un calcul facile ſous les yeux, tout le labyrinthe de la circulation. On voit à la tête la claſſe propriétaire jouiſſant d'un revenu de 2000 livres, qui figurent ici pour les deux milliards convenus, afin d'éviter la multitude des chiffres, & la trop grande étendue du Tableau. Cette claſſe verſe 1000 livres ſur la claſſe productive, & 1000 livres ſur la claſſe ſtérile. Chacune de ces deux claſſes fait paſſer à l'inſtant à l'autre la moitié de ce qu'elle a reçu; & cet ordre de ſubdiviſions ſe continue de la ſorte juſqu'au dernier denier où ſe termine la dépenſe annuelle. Réſultat de ce chapitre.

On ne doit pas oublier, & nous l'avons déja dit pluſieurs fois, que ce qui paroît ici graduel & marcher par échelons, n'eſt qu'un ordre fictif & de débrouillement, qui étoit néceſſaire pour préſenter, ſous un aſpect régulier & fixe les réſultats déciſifs de l'ordre réel, libre & confus. J'ai répéte cet avertiſſement, parce que j'ai vu des Lecteurs, & même ſtudieux, qui avoient ſuppoſé que chaque ligne formoit une année, en cela fondé ſur ce que chacune d'elles porte la reproduction. En ce cas la reproduction, de l'aveu du Tableau, diminueroit chaque année de moitié, ce qui ne feroit pas notre compte.

C'eſt ici la Table de ſubdiviſion des ſommes reverſées & diſtribuées, pour ainſi dire par une même impulſion, dans les canaux innombrables de la circulation. On n'a pu préſenter ces ſubdiviſions que dans un ordre ſimple & uniforme. Toutes les parties du numéraire, qui frappent à la claſſe productive, donnent la vie & l'action à la multitude des coopérations animent cette partie; & cette multitude de travaux réunis, eſt ce qui fait renaître le total de la reproduction pour l'année d'après.

C'eſt ce que nous conſidérerons quand nous penſerons à cet article. Maintenant il ſuffit d'avoir vu la marche de la diſtribution des dépenſes, & les régles utiles de cette diſtribution. Ce développement ſe trouvera enrichi par l'inſpection des effets des dépenſes. Mais il paroît utile de réſumer ce Chapitre de la diſtribution, par les réſultats expoſés ſous un

ſeul point de vue plus ſimple & plus réuni dans un Tableau, abregé, & ſommairement expliqué.

## PRÉCIS DES RÉSULTATS
### *DE LA DISTRIBUTION REPRÉSENTÉE DANS LE TABLEAU.*

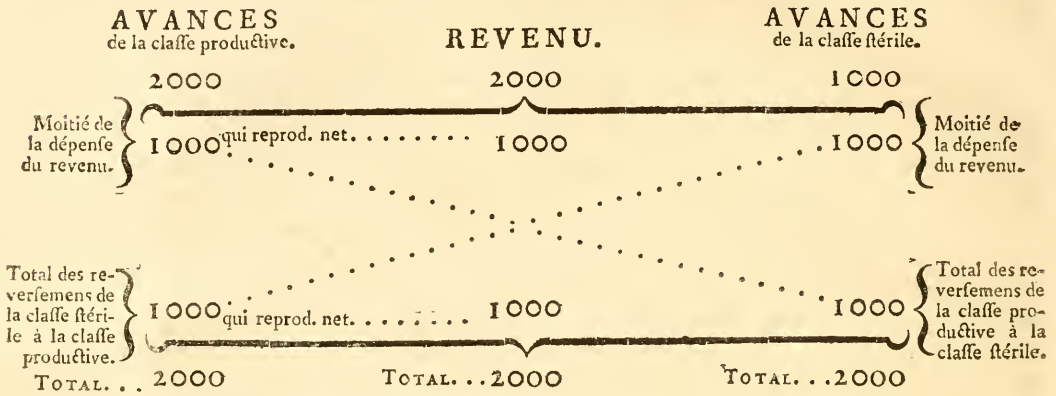


La reproduction totale eſt égale à toutes les ſommes qui ſe réuniſſent & ſe dépenſent à la claſſe productive,

Sçavoir;

| | |
|---|---|
| Les avances de la claſſe productive | 2000 |
| La portion du revenu qui paſſe immédiatement à la claſſe productive | 1000 |
| Total des reverſemens de la claſſe ſtérile à la claſſe productive | 1000 |
| Les avances de la claſſe ſtérile employées pour les achats des matieres premieres à la claſſe productive | 1000 |
| Total. | 5000 |

Ainſi la reproduction totale eſt 5000, dont le Cultivateur retire pour ſes avances & les intérêts de ſes avances primitives & annuelles . . . . . 3000
Reſte pour le revenu . . . . . 2000
Total. . . 5000

*Masse totale des richeſſes compriſes dans le Tableau.*

| | |
|---|---|
| La reproduction totale | 5000 |
| L'argent du revenu | 2000 |
| Les avances de la claſſe ſtérile, toujours conſervées par les Agens de cette claſſe | 1000 |
| Total. | 8000 |

### *OBSERVATIONS.*

Le produit net qui renaît annuellement des dépenſes de la claſſe productive eſt ici égal aux avances de cette même claſſe. C'eſt ce qu'on appelle alors rendre *cent pour cent.*

La ſomme des avances de la claſſe ſtérile, eſt égale au quart du total des deux ſommes des avances de la claſſe productive & du produit net ou revenu, priſes enſemble.

Le total des reverſemens de la claſſe productive à la claſſe ſtérile, eſt égal à la moitié des avances de la claſſe productive.

Le total des reverſemens de la claſſe ſtérile à la claſſe productive, eſt égal à la moitié de la recette de la claſſe ſtérile.

La claſſe ſtérile reçoit 2000 liv. dont 1000 reſtent pour remplacer ſes avances, & 1000 ſont employées pour la ſubſiſtance des ſes agens.

Les Agens de la claſſe ſtérile ſont environ moitié moins en nombre que ceux de la claſſe productive, dont la dépenſe eſt 2000 liv.

La claſſe productive dépenſe toutes ſes avances de 2000 liv. leſquelles lui ſont reſtituées en entier par la reproduction, & de plus 1000 liv. pour ſes intérêts, & elle paye 2000 liv. de revenu qui ſe partage au propriétaire, au Souverain & à la dixme : ce qui fait enſemble l'emploi des 5000 liv. de la reproduction totale annuelle.

La dépenſe annuelle eſt de 6000 liv. la reproduction totale n'eſt que de 5000 liv. ainſi la dépenſe ſurpaſſe la reproduction, parce qu'une partie de la dépenſe qui ſe porte à la claſſe ſtérile, n'eſt pas en achats de production.

1°. Les matieres des ouvrages que l'on paye à la claſſe ſtérile, ne ſont que des rachats des mêmes productions que la claſſe productive lui a vendues.

2°. Les dépenſes de rétribution pour la main d'œuvre payée à la claſſe ſtérile, ne ſont pas des achats de production ; c'eſt un payement de ſalaire pour le travail des agens de cette claſſe.

3°. C'eſt pourquoi les dépenſes annuelles ſurpaſſent la totalité de la reproduction annuelle ; mais cet excédent de dépenſes n'eſt au fond qu'un double emploi ſucceſſif de l'argent qui circule dans la nation.

## CHAPITRE V.

### *Les effets des Dépenſes.*

Les différentes déductions qui ſe tirent des principes, doivent faire reparoître les principes ſous différens points de vue.

QU'ON ne ſoit point étonné de voir ſouvent les mêmes principes reparoître dans les différentes parties de cette analyſe, ils ſont la baſe de toute cette ſcience. A meſure qu'un édifice s'élève, il faut revenir à en meſurer l'aplomb.

Ordre naturel de la coopération des hommes au bien général de la Société.

C'eſt par les dépenſes que tout commence à agir. Le corps humain même a beſoin d'abord, & dès ſa naiſſance, de trouver ſon aliment. Nous avons, en expliquant ce principe, établi pourquoi tout le jeu du Tableau commence par les dépenſes.

Les choſes à notre uſage ſont des biens par leur nature, mais ce ne ſont que les dépenſes qui leur donnent une valeur vénale, & la qualité de richeſſes, ſoit alimentaires, ſoit d'uſage extérieur; car ſans beſoin & ſans l'emploi deſiré des choſes dont les hommes font uſage, elles ne ſeroient ni recherchées, ni achetées, ni reproduites, ni préparées par le travail des hommes. Les effets généraux des dépenſes ſont donc la valeur vénale, la reproduction & la préparation des reproductions.

Les dépenſes ont des effets différens dans l'ordre économique ſelon l'ordre même de ces dépenſes, tant dans l'emploi du revenu, que dans la claſſe productive & que dans la claſſe ſtérile. C'eſt l'ordre de ces différens effets que nous devons maintenant conſidérer.

Ordre économique de la dépenſe du revenu.

Il faut d'abord, pour bien aſſéoir ſes principes, avant d'entrer dans le détail de l'examen de l'ordre des dépenſes dans les trois claſſes, relativement aux effets de ces dépenſes, prendre pour baſe le droit naturel ſur lequel eſt fondée la ſociété, & qui renferme toutes les meſures du droit poſitif. La propriété acquiſe médiatement ou immédiatement par le travail, doit être aſſûrée pour aſſurer, exciter & perpétuer le travail. Les hommes doivent s'entr'aider mutuellement, & contribuer réciproquement aux beſoins de la Société. C'eſt dans l'accompliſſement journalier de ces deux devoirs que ſe rencontrent l'avantage public & l'avantage particulier. Paſſons à la preuve phyſique de cette vérité & à l'analyſe de la maniere dont elles s'exécutent.

Nous avons reconnu trois ſortes de propriétés, celle des biens fonds, celle des richeſſes d'exploitation, celle de rétribution.

La propriété du bien fond vient originairement du travail & de la dépenſe de ceux qui mettent des terres délaiſſées & inutiles en valeur; c'eſt ce qu'on remarque en tout tems dans les colonies déſertes; chaque Coloniſte eſt aſſuré, par le Souverain ou la communauté, de la conceſſion du terrein, avant que de lui conſacrer ſon travail & ſes dépenſes. Voilà le droit primordial d'acquiſition, il eſt fondé ſur le droit naturel, & ce droit naturel eſt fondé ſur l'ordre phyſique même. Le terrein n'a-

voit nul prix, nul valeur : il en a acquis par le travail & les dépenſes de celui qui l'a défriché & cultivé : voilà l'ordre naturel. Sans la ſûreté de la poſſeſſion, le Cultivateur n'auroit pas ſacrifié à la terre ſon travail & ſes dépenſes, elle ſeroit reſtée en non valeur pour lui & pour la Société. La ſûreté morale de la propriété eſt donc une condition requiſe & néceſſaire à l'établiſſement de la valeur des biens fonds. Voilà le droit naturel. La propriété peut être cédée par aliénation & dédommagement, alors celui qui acquiert, fait par l'achat, la dépenſe de la valeur du bien fond qui lui eſt vendu. La propriété peut auſſi être cédée par donation : dans ce cas, celui qui donne, a des motifs ſuffiſans pour le déterminer à donner, & ces motifs ſatisfaits lui tiennent lieu de dédommagement. Enfin la propriété paſſe par héritage aux parens du poſſeſſeur, & devient patrimoniale, s'il n'y a quelques loix qui s'y oppoſent par raiſon d'un plus grand avantage pour la Société. Je dis d'un plus grand avantage, car le droit d'héritage eſt lui-même avantageux à la Société, parce que le poſſeſſeur attaché à ſa famille, eſt excité par cette prérogative au travail & à la dépenſe, pour l'entretien, l'amélioration & l'accroiſſement de ſon bien. Or le travail & la dépenſe ſont les ſources de la richeſſe & de la proſpérité des nations. Il eſt donc évident que tout membre de la Société, occupé équitablement de ſon intérêt particulier, coopere au bien général. Examinonsdonc ſous ce point de vue, les travaux & les dépenſes des hommes réunis en Société.

Nous commençons par l'emploi du revenu, attendu que la marche du tableau commence par-là, comme on l'a déja dit. Le revenu eſt la ſeule portion diſponible de la production, & c'eſt de la maniere dont on en diſpoſe, que dépend tout le branle de la Société. Il faut d'abord que le revenu ſoit dépenſé, car il n'y a que cela qui, en un ſens, ſoit dépenſe ; tout le reſte eſt communication ſeulement & non dépenſe. Je m'explique. Que Pierre conſomme, lui & ſa famille, le bled qu'il a recueilli, que ſes chevaux conſomment ſes fourrages, qu'il ſe vêtiſſe de la peau de ſes moutons & ſe nourriſſe de leur chair ; tout cela eſt conſommation, tout cela ſe peut ſans donner aucune valeur vénale à ſes denrées, ſans l'obliger à aucuns rapports avec le reſte de la Société. Le revenu au contraire ſuppoſe la valeur vénale du produit, car ſans cela il n'y auroit point d'excédent commerçable, & chacun ſeroit obligé de travailler de ſes mains pour vivre, ou de vivre pauvrement de cette portion de fruits réſervée dans chaque famille aux caduques & aux impotens. Le revenu ſuppoſe la Société formée, les rapports établis, les achats & les ventes en uſage, & le numéraire convenu. Un plus grand revenu ſuppoſe de grands Etats, les chemins ouverts, les rivieres navigables, les mers libres, les beſoins multipliés, les arts perfectionnés, & la terre fertilitée par une bonne & forte culture. En un mot, le revenu eſt le thermometre moral & phyſique de la ſanté, puiſſance & proſpérité d'un Etat. Par le revenu, l'on peut connoître & juger la ſolidité des principes conſtitutifs d'un Etat, l'honnêteté des mœurs d'une nation, la

force & l'intégrité de ſes loix, la ſageſſe de ſon gouvernement, l'utilité de ſon commerce, le floriſſant de ſon agriculture, l'étendue de ſa population, la maſſe de ſes richeſſes, la quotité du numéraire circulant chez elle, & à peu de choſe près la valeur de ſes tréſors. Ce que j'avance ici à cet égard, ſe démontrera dans la ſuite de cet eſſai.

Le revenu eſt donc le cannevas de la dépenſe, proprement dite. Il importe que le revenu ſoit dépenſé, car toute épargne ſur le revenu eſt diminution de dépenſe, & par une ſuite directe, de production & de revenu. Celui qui épargne ſur ſa conſommation, peut bien augmenter ſes propres fonds aux dépens d'autrui, mais ſon épargne eſt autant de pris ſur la rentrée générale. De-là la malédiction qu'on voit ſuivre d'ordinaire les biens amaſſés par l'avarice ſordide, bien différente de la ſage économie qui prévoit les accidens qui l'obligeroient à des dépenſes forcées, ruineuſes ſi elles n'étoient prévenues. Nous ne confondons pas ici avec l'épargne ſordide, l'aiſance des particuliers qui s'accroît par l'emploi de ſes richeſſes, car alors celui-là même qui ne croiroit agir que pour lui, ne contribue pas moins au bien général, que s'il s'en occupoit expreſſément. Mais l'avare fait néceſſairement tort au public & à la Société, autant que ſon vice peut s'étendre.

Il importe donc que le revenu ſoit dépenſé, mais il faut qu'il le ſoit dans la direction marquée par le tableau, dont le dérangement, comme nous le prouverons par les changemens mêmes du tableau, entraîne les plus fatales conſéquences. Le produit net ou portion diſponible du produit total, qui excede les repriſes annuelles du Cultivateur, eſt ici conſidéré, ſelon l'uſage des Nations modernes, comme diviſé en trois parts. 1°. La dixme portion du produit total prélevé ſelon les uſages locaux, pour être employée au culte ou ſervice des Autels, c'eſt-à-dire, à la conſommation de leurs deſſervans. 2°. Le revenu des Propriétaires, qui ont auſſi leurs devoirs d'action de ſurveillance ou de gouvernement des biens fonds, de la dépenſe des revenus & de leur coopération au bien général par leurs ſervices, ſelon leurs différens emplois dans l'état. 3°. L'impôt ou portion du produit net, donné en contribution pour fournir aux frais de la police & de la défenſe de l'Etat. L'objet moral de l'application du revenu, eſt de faire ſubſiſter les différens Agens de toutes ces parties néceſſaires à la Société, de maniere qu'ils ſoient diſpenſés de trouver la fourniture de leurs beſoins dans un travail méchanique qui les détourneroit de leur tâche publique, qui ne doit ſouffrir aucune interruption. La diſtribution phyſique de leur dépenſe doit ſe conformer à ſon objet moral, c'eſt-à-dire, qu'elle doit pourvoir à leur ſubſiſtance, & leur procurer les différens ſecours néceſſaires à leur état qui implique leurs devoirs.

Tel eſt l'ordre naturel preſcrit à la dépenſe, ordre ſimple & qui va de lui-même dans ſa direction naturelle, mais l'ordre de contrainte qui cauſe un dérangement contre nature & raiſon pórte invinciblement ſur le moral, & ſur la conſtitution fondamentale de la Société.

On

On regarde à bon droit les mœurs comme l'Egide d'une nation, mais c'eſt la culture, cette corne d'abondance, qui gouverne les mœurs. Quand les ſpéculations politiques d'une nation la dérangent, elles alterent ſon fond; les mœurs deviennent frivoles, les beſoins forcent alors les hommes de recourir aux expédiens les plus déſordonnés; car le déſordre politique déconcerte les hommes. La pauvreté ſuccede, l'âpreté & la rapine s'emparent des mœurs; pourquoi? C'eſt qu'où tous ont beſoin, & où peu travaillent, là ſont les voleurs, la miſere enfin. Alors tout eſt artifice, déréglement, iniquité, querelle, animoſité, parti. Si les produits de la propriété & la rétribution dûe au travail, ſe rétabliſſent & ſont aſſurés, les hommes ſe replacent d'eux-mêmes dans l'ordre moral. Voilà les vrais fondemens de la loi naturelle & de l'ordre civil. Si les Moraliſtes & les Politiques ne fondent pas leurs ſciences ſur l'ordre économique, ſur la charrue; leurs ſpéculations ſeront vaines & chimériques, ce ſont des Médecins qui n'apperçoivent que les ſymptômes, & qui ignorent la maladie. Ceux qui nous peignent les mœurs de leur ſiécle ſans remonter aux cauſes, ne ſont que des Spéculateurs & non des Philoſophes. Les Réformateurs & les Cenſeurs qui veulent s'oppoſer à un courant ſans en changer la pente, s'expoſent eux-mêmes à la dériſion publique. Les mœurs ſont des effets naturels des cauſes. Les cauſes deſtructives du fond détruiſent les mœurs, les font dégénérer en ignorance, en intérêts particuliers, qui deviennent à leur tour la ſauve-garde & l'appui des dérangemens & de la perverſion. En conſidérant, avec des yeux inſtruits, l'état des Nations, on trouvera toujours que les déſordres moraux ſont en proportion des dérangemens politiques, & ſuivent la même progreſſion.

Les dérangemens de l'ordre moral, ſont une ſuite des dérangemens de l'ordre phyſique & économique.

Vaines ſpéculations des Moraliſtes qui ſe bornent aux régles morales, au droit naturel, ſéparément de l'ordre naturel & économique.

Quelles ſont donc les conditions annexées au revenu? c'eſt, 1°. qu'il ſoit dépenſé, 2°. qu'il le ſoit ſelon l'ordre naturel quant au moral; 3°. qu'il le ſoit au phyſique ſelon l'ordre de proſpérité preſcrit dans le tableau. Conſidérons maintenant les effets des dépenſes dans chacune des deux claſſes actives en commençant par la claſſe productive.

Cette claſſe travaille d'abord pour elle-même, malgré les plus grands Rois de la terre, le dernier boiſſeau de bled ſera conſommé par le dernier Cultivateur. Il ne s'agit donc pas de lui ravir ſa ſubſiſtance, mais de l'engager à travailler pour celle d'autrui. La barbarie antique avoit pour cela imaginé les eſclaves, expédient dénaturé, dont l'expérience a montré l'invalidité pour le ſuccès des grandes exploitations d'agriculture. La perte ſur les produits d'un grand territoire cultivé par le travail des bras, la multitude de précautions atroces, que les loix anciennes établiſſoient pour la ſauve-garde des maîtres, leur aſſujetiſſement & l'intercadence de leur bien-être aux lieux où cet uſage tient encore, même dans des petites peuplades privilégiées pour des denrées de choix, & qui ne donnent néanmoins preſqu'aucune fortune ſolide pour trois générations; toutes ces choſes, dis-je, démontrent combien vains ſont les efforts humains quand la nature réſiſte. Il eſt en effet

Ordre économique des dépenſes de la claſſe productive.

L'eſclavage eſt une perverſion de l'ordre naturel.

contre nature de poſer & de conſtituer en ennemis deux êtres ſemblables, à qui leur ſecours mutuel & réciproque eſt néceſſaire. C'eſt un ordre d'agriculture pervers & forcé, qui ne peut ſubſiſter dans un grand Royaume, qu'au déſavantage de la Nation & à la ruine de l'Etat.

Le commerce libre qui favoriſe les dépenſes, & rapporte leur effet aux lieux où il doit fructifier, a trouvé le ſeul moyen facile & proſpere. Il dirige & excite les travaux par l'appas du profit, par l'effet de la volonté. Chacun eſt, ou ſe croit libre dans ſa ſphere, & chacun eſt entraîné par la vue de ſon propre bien à concourir au bien univerſel.

Toute la Magie de la Société bien ordonnée eſt que chacun travaille pour autrui, en croyant travailler pour ſoi. Cette Magie, dont l'enſemble & les effets ſe développent par l'étude dont nous traitons, nous démontre que le grand Etre nous donna, en pere, des principes économiques & de concorde, quand il daigna nous les annoncer & nous les preſcrire en Dieu, comme loix religieuſes.

Il faut que le Cultivateur tire par ſon travail de quoi nourrir toutes les claſſes de la Société. Pour cela il faut qu'il ſoit porté à tirer de ſa terre le plus de produit poſſible. Il faut en outre qu'il ſoit aidé à la cultiver avec le moins de frais poſſibles d'exploitation. Car le plus grand produit total n'eſt pas l'objet le plus avantageux à la Société, ſi ce plus grand produit eſt conſommé par de plus grands frais de culture. A la vérité il pourroit y avoir plus d'hommes ſur les campagnes, mais il y auroit moins de revenu, & ces hommes ne ſeroient aucunement diſponibles, & jamais cette grande population ne formeroit une Nation riche & puiſſante: car la puiſſance d'une Nation exige d'autres moyens que la ſimple force des hommes, & ces moyens ne peuvent s'obtenir que par les richeſſes. Le tems & la ſueur de ce grand nombre d'hommes ſeroient dévolus & néceſſaires à leur travail. Si-tôt qu'on en déplaceroit une partie, ſa portion de travail manqueroit, & conſéquemment le produit qui en réſulte pour ſa ſubſiſtance, ceſſeroit, & l'Etat privé du revenu ne pourroit lui aſſurer ſa rétribution. Or une telle Société, quelque fertile que fût ſon territoire, n'auroit nul jeu de rapports avec ſes voiſins, nulles dépenſes, nul ſuperflu, & ſeroit expoſée à tous les périls & vouée à toutes les privations qui réſultent d'une aſſociation imparfaite & infructueuſe. L'objet des dépenſes de la claſſe productive doit donc être le plus grand produit net, les frais prélevés; & leur effet, le plus grand revenu ou la plus grande richeſſe annuelle diſponible. Paſſons aux dépenſes de la claſſe ſtérile.

Ordre économique des dépenſes de la claſſe ſtérile.

Ordre économique des dépenſes de la partie commerçante de la claſſe ſtérile.

La claſſe ſtérile ne doit ſon être & ſon influence dans la Société qu'au commerce. Avant donc d'examiner les effets des dépenſes de cette claſſe, je crois néceſſaire de traiter ici ſommairement de ce qui la fait exiſter & mouvoir. On trouvera ci-deſſous un Chapitre exprès qui traitera du rapport des dépenſes avec le commerce. Mais ce grand mobile doit être défini & ſtatué relativement à ſes principaux attributs & à ſes conditions primordiales, pour examiner lumineuſement

d'autres objets, avant que l'on traite de celui-là dans les détails.

Idée précise du commerce.

Le commerce, proprement dit, eſt *un ſervice public, qui conſiſte à acheter des denrées ou marchandiſes aux lieux de leur production, à les tranſporter & les vendre aux lieux de leur conſommation.* Le Commerçant ou Marchand eſt acheteur & vendeur de chaque main des mêmes marchandiſes; ce qui le diſtingue du colon & de l'artiſte, qui ne ſont que vendeurs de leurs denrées ou ouvrages, & du conſommateur, qui n'eſt qu'acheteur pour ſon uſage. Les uns & les autres de ces derniers peuvent porter, vendre ou aller acheter, ſans être réputés Marchands.

Ainſi une Nation ne doit regarder l'exercice du commerce que comme un ſervice public, dont elle paye la rétribution à ceux qui l'exécutent, & dont elle ne tire aucun produit net en accroît de biens, puiſqu'elle paye au Commerçant les marchandiſes qu'elle lui achete, & qu'elle lui paye de plus ſa rétribution. Cette rétribution eſt ce que le commerce dépenſe, & l'effet de cette dépenſe eſt de ſoutenir la valeur vénale des productions, & d'étendre la jouiſſance des richeſſes.

Le Commerçant ou Marchand, quoiqu'occupé à un ſervice ſi utile & ſi néceſſaire, n'eſt donc qu'un Agent mercenaire & ſtérile, qui peut même n'être pas Citoyen, ſans être moins profitable à la Nation. L'Etranger même peut être plus profitable, s'il fait payer ſon ſervice moins cher, que ne le feroit le Commerçant Regnicole.

Cependant le Commerce, diſtingué du ſervice mercenaire ou de la rétribution du Commerçant, & conſidéré comme échange ou permutation de richeſſes, & comme moyen d'accroiſſement de richeſſes par le produit des ventes des denrées du pays, n'eſt pas moins fertile que la terre. Sans le commerce, les productions ne ſeroient que des biens & non des richeſſes, & ſans les productions de la terre, le commerce ne procureroit ni biens ni richeſſes.

C'eſt par nos ventes que le commerce peut accroître nos richeſſes; & c'eſt par nos achats qu'il nous en procure la jouiſſance. Mais préalablement à toute jouiſſance procurée par le commerce, il faut vendre pour pouvoir acheter. La police, qui s'oppoſe à la vente des productions de premier beſoin, pour aſſurer la ſubſiſtance de la Nation, au préjudice des frais & des charges du Cultivateur, jette la Nation dans la décadence & dans la miſere. Sans la liberté du commerce, le néceſſaire même tombe en non-valeur par la non-valeur du ſuperflu. Les productions en non-valeur ne ſont plus des richeſſes pour la Nation. Les Colons abandonnent la culture, les Propriétaires des terres, & l'Etat perdent leur revenu; les profeſſions lucratives languiſſent, l'Ouvrier manque d'emploi & de ſalaire; toute la Nation tombe dans l'indigence, la population & la conſommation s'anéantiſſent, les richeſſes d'exploitation périſſent, & le territoire reſte inculte. Si le commerce ſe ranime, tout ſe régénere ſucceſſivement dans une Nation, en proportion des richeſſes d'exploitation avec leſquelles elle y pourra contribuer, & à proportion des denrées qu'elle pourra vendre.

Plus les Nations limitrophes ſe peuplent & s'enrichiſſent par la conſommation & le commerce, plus le commerce s'étend, plus il provoque l'abondance, plus il releve la valeur vénale des productions, & plus il augmente la richeſſe & multiplie la jouiſſance des richeſſes.

Plus la politique d'une Nation favoriſe le commerce de ſes voiſins, plus auſſi leurs dépenſes augmentent, plus les acheteurs ſe multiplient, & plus elle profite de leurs richeſſes & s'enrichit elle-même. Plus au contraire on ſe refuſe à ce concours d'opulence, dans le deſſein d'appauvrir l'Etranger, plus on ſe détruit ſoi-même, plus on s'éloigne des vues de la providence, qui voulut établir la proſpérité générale des Nations par le commerce loyal & réciproque des Nations. Ce ſont différentes portions d'un même tout, qui s'entrevivifient par les ſucs différens qu'elles produiſent & qu'elles s'entrecommuniquent.

Plus les Nations ſe diſputent l'exercice du commerce, & confondent *la rétribution du Commerçant avec le profit national du commerce*, plus, en conſéquence, elles gênent & diminuent le commerce & ſes autres avantages, plus elles s'oppoſent à la concurrence des acheteurs, & plus elles préjudicient à la vente qui eſt le principe actif des richeſſes, comme la culture eſt celui des productions, quand elle eſt animée par la ſûreté & par le ſuccès de la vente.

Le commerce d'exploitation de marchandiſes de main d'œuvre, ne rapporte rien à la Nation au-delà du prix des matieres premieres, ſi ce n'eſt le payement de la rétribution de l'Ouvrier, de l'Entrepreneur & du Commerçant; & la Nation ne profite de ce commerce mercantile, que par la vente des denrées que ces Ouvriers achetent dans le pays, pour leur conſommation & pour la fabrication de leurs ouvrages. Ce profit pourroit, à leur défaut, être remplacé par la vente de premiere main des productions du crû, achetées & exportées par tous les Marchands qui font le commerce de ces mêmes productions. Ainſi le commerce d'exploitation de marchandiſe de main-d'œuvre, n'aſſure pas plus le débit des denrées, & ne profite pas plus à la Nation, que le ſimple commerce d'exportation des productions naturelles du pays, quand ce commerce y eſt libre & facile.

Il eſt vrai que, quand les débouchés ſont difficiles, l'exportation des marchandiſes de main-d'œuvre fabriquées dans le pays, peut être préférable par la conſommation des ſubſiſtances, que les Fabriquans y achetent, & par l'emploi des matieres qu'ils réduiſent à un moindre volume, qui les rend plus faciles à tranſporter. Ce commerce réunit alors, dans la vente à l'Etranger, le prix de la rétribution du travail du Fabriquant, au prix de la matiere premiere; mais cette reſſource précaire, qui peut être enlevée à chaque inſtant à une Nation, par l'induſtrie ou par les loix ſomptuaires de ſes voiſins, ne doit être conſidérée que comme un acceſſoire très-ſubordonné à l'avantage d'un prompt & facile débouché, qui procure tout-à-coup un prix avantageux à la vente des productions; & ce ſeroit une politique aveugle & ab-

ſurde, que celle qui tiendroit à bas prix les productions du crû, pour faciliter la ſubſiſtance des Fabriquans & des Ouvriers.

L'avantage ci-deſſus eſt le ſeul qui ſe montre dans le commerce mercantile, qui eſt peu intéreſſant pour une Nation qui a les débouchés libres & faciles pour l'exportation de ſes productions. Elle ne doit pas même s'attacher à ce commerce ; car il provoque le luxe de décoration, & bientôt il la rendroit elle-même tributaire de ſes propres agens. D'ailleurs, tous les effets de ce commerce, où les dépenſes onéreuſes éteignent les dépenſes reproductives, comme on le prouvera dans la ſuite, tournent alors contre la Nation fabriquante, parce que ce commerce diminue la vente des productions naturelles, lorſqu'il augmente les dépenſes onéreuſes. Il préjudicie à l'agriculture, lorſqu'il paroît même l'accroître par la multitude d'Ouvriers qu'il occupe aux dépens des autres claſſes des Citoyens. Tous ces effets ſe montrent viſiblement chez les Nations agricoles, éblouies dans ces tems modernes par l'état des manufactures. La diſcuſſion & l'analyſe s'en trouveront ci-deſſous.

Le commerce mercantile enfin, en le conſidérant ſimplement comme commerce extérieur, ne peut ſuppléer par le débit qu'il procure dans l'intérieur, aux avantages du libre commerce d'exportation des productions naturelles, qui peut ſeul leur aſſurer conſtamment & régulierement le prix courant entre les Nations commerçantes. C'eſt-là tout l'avantage auquel il faille tendre pour ſes denrées. Seul, il perpétue les richeſſes de l'agriculture, & les ſoutient toujours dans une proportion réglée avec celles que ce même commerce procure à l'Etranger. C'eſt-là ce qu'on ne peut obtenir par le commerce d'exportation de marchandiſes de main-d'œuvre, qui n'eſt qu'un petit commerce précaire, variable & fugitif, qui peut & doit même s'établir de préférence chez les Nations qui manquent de territoire, tandis qu'il eſt toujours ébranlé & incertain dans un Royaume, où l'intercadence du prix des denrées dérange ſans ceſſe l'état & l'ordre des dépenſes de ce frêle commerce d'exploitation.

L'augmentation du prix des denrées procurée par la liberté du commerce extérieur, n'a rien de ſemblable à la cherté cauſée par la diſette inopinée des productions. Cette derniere eſt une calamité, la premiere eſt un avantage. En effet, une Nation ne peut que profiter de l'augmentation du prix de ſes denrées, procurée par le commerce extérieur réciproque, parce que ce prix étant celui qui a cours entre les Nations, la dépenſe que nous faiſons, par exemple, en valeur vénale de nos propres denrées que nous conſommons nous-mêmes, ne peut être à plus haut prix que celle que font les Anglois des leurs. On ne ſçauroit jamais alors payer le pain à Paris plus cher qu'à Lyon, à Nantes, à Londres & à Amſterdam ; car les Nations, qui ſont actuellement dans l'abondance, trouvent à vendre leur ſuperflu à celles qui manquent. Les unes ou les autres profitent tour à tour des mêmes avantages, & les deu-

rées ſe tiennent toujours ainſi à leur niveau. Ces effets réciproques & alternatifs du commerce général, aſſurent, ainſi que le fait le démontre, l'égalité conſtante du prix des denrées, ſur-tout des denrées de premiere néceſſité, dont la conſommation, bornée au beſoin, eſt la même en tout tems, enſorte que l'abondance de productions aſſure toujours dans tous les pays où elle ſe trouve, une richeſſe réelle au Cultivateur, pour la vente de ſon ſuperflu aux Nations qui en auront beſoin. C'eſt une aſſurance que ne ſçauroit donner la dépenſe en ſuperfluités ; car elle eſt ſans meſure. Les marchandiſes de ſecond beſoin n'ont point de ſuperflu aſſuré. La conſommation en eſt ſans regle ni meſure, parce que ce ſuperflu n'eſt pas néceſſaire. La providence a livré ces dépenſes à la prodigalité des Nations opulentes qui les achetent ; mais ſouvent elles ſe trouvent abandonnées aux fantaiſies du petit nombre d'hommes de fortune qui gaſpillent le peu de richeſſes, reliquat de l'ancienne richeſſe des Nations ruinées.

On voit cependant, que pour ce dernier point, comme pour l'autre, la liberté du commerce extérieur eſt, dans tous les cas, à l'avantage des vendeurs, & toujours favorable aux acheteurs.

Par la liberté du commerce extérieur réciproque, la valeur vénale des denrées, ſur-tout celle des denrées de premier beſoin, eſt aſſûrée & compenſée dans les ventes & dans les achats, de maniere que chaque Nation ne perd ni ſur le prix des denrées qu'elle vend, ni ſur le prix de celles qu'elle achette ; c'eſt-à-dire, qu'en ne faiſant pas tomber chez elle, par les entraves des Douanes & des prohibitions, le prix de ſes denrées, elle en tire toute la valeur pour les achats qu'elle fait chez l'Etranger ; car jamais une Nation ne ſouffre de la cherté du ſuperflu de ſes denrées qu'elle vend, quoique celles qu'elle conſomme vaillent le même prix, ſur lequel il n'y a ni perte ni profit, puiſqu'elle les conſomme elle-même, & qu'elle ne compte que ſur le prix de celles qu'elle vend. Il en eſt de même, dans le détail, des intérêts particuliers. Chaque Cultivateur ne compte pareillement que ſur le prix de ce qu'il vend, & c'eſt ce prix, qui forme le prix des productions de la Nation. Il eſt donc de l'intérêt de la Nation, de vendre conſtamment ſes denrées le plus cher qu'il eſt poſſible. Il eſt ridicule de former, à cet égard, des objections fondées ſur la diviſion de la Nation, en vendeurs & en acheteurs. Les acheteurs, qui ne ſont ni Cultivateurs ni propriétaires, ſont vendeurs de leur travail & de leurs ſervices, à raiſon du prix des productions qu'ils achettent ; & la conformité du prix conſtant de ces ventes & de ces achats de différente nature, eſt infaillible. Ainſi la richeſſe générale d'une Nation conſiſte toujours dans le plus haut prix de ſes productions, parce que dans une bonne culture, la totalité des productions ſurpaſſe de beaucoup les frais de l'exploitation, & que la cherté conſtante des productions provoque & ſoutient toujours la bonne culture. Le ſurcroît des productions au-delà des frais, & la cherté conſtante de ces productions, aſſûrent donc toujours à une Nation agricole, une amplitude de

revenu, ou de richeſſes diſponibles, qui ſe diſtribuent à tous les ſujets, & qui ſont la force de l'Etat.

Après cette ſorte d'*index* de la nature & des effets du commerce, que nous détaillerons & prouverons au onzieme Chapitre, paſſons à l'examen ſommaire des effets des dépenſes ſtériles, auſquelles le commerce donne l'être, la vie & le mouvement.

Ordre œconomique des dépenſes de la partie induſtrieuſe de la claſſe ſtérile.

La claſſe ſtérile, enviſagée dans un ordre général, doit être diviſée en deux genres, ſçavoir, la claſſe ſtérile induſtrieuſe, & la claſſe ſtérile ſoudoyée. On pourroit même y ajouter la claſſe oiſive, ſi les employés inutiles & ruineux, les rentiers ou faux propriétaires inutiles & à charge à l'Etat, les Joueurs, les Farceurs, les Filles de joie & les Mendians fénéans, conſidérés comme oiſifs, méritoient droit d'exiſtence & de cité dans l'ordre naturel des choſes, & n'étoient regardés comme excrémens d'une ſociété dégénérée & extravaſée. Conſidérons les effets des dépenſes dans les deux portions de cette claſſe.

La claſſe ſtérile, induſtrieuſe & laborieuſe qui eſt la portion conſidérée dans le tableau pour la fabrication des marchandiſes; c'eſt celle qui achete, de la claſſe productive, la matiere premiere de ſes ouvrages, qui entretient par ces achats un fonds d'avances annuelles, égal en valeur à la moitié du revenu; qui ajoute par ſon travail à la valeur de la matiere premiere, le prix que le beſoin ou la fantaiſie donnent à ſes ouvrages, & qui vit de cet excédent de prix, qui lui ſert de rétribution pour ſon travail

Cette claſſe ne vit & n'exiſte que par le commerce, puiſqu'elle n'a nul droit primitif à la production, nulle clef des premiers beſoins, & qu'elle ne pourvoit qu'aux beſoins ſeconds, enfans du commerce & de la jouiſſance. Son intérêt plus prochain encore, s'il eſt poſſible, que celui des autres claſſes, eſt donc la vivification d'une branche de commerce; & comme le commerce le plus néceſſaire, eſt certainement le plus conſtant, le plus vif & le plus aſſûré, ſon intêrêt eſt, de fournir au néceſſaire plutôt qu'au ſuperflu.

Il s'enſuit de-là que l'induſtrie communément la plus eſtimée pour la décoration, eſt celle qui devroit l'être le moins, comme étant la plus dépendante du ſuperflu, & la plus précaire. Il eſt un point important qu'on néglige de démêler dans l'accroît de la valeur vénale, effet de la dépenſe; c'eſt la valeur fonciere de la choſe, d'avec la valeur de la rétribution du travail: deux valeurs très-diſtinctes, qui ſe confondent l'une & l'autre dans le prix des marchandiſes de main-d'œuvre, & qu'on a confondues pareillement dans l'opinion. C'eſt ce qui a fait croire que, parce qu'avec 15 ſols de fil une femme fait une dentelle de cent écus, ce fil même eſt devenu une richeſſe de cent écus. Tout eſt ainſi embrouillé dans la tête des hommes, & les a entraînés dans les plus grandes erreurs ſur l'intérêt commun dans l'adminiſtration de l'économie politique. Ajoutez à ces 15 ſols de fil, la valeur de la ſubſiſtance & de l'entretien de l'Ouvriere pendant ſon travail, & vous verrez alors ce qu'il y a de

produit réel pour la Nation, dans l'échange de ce fil contre cent écus.

Il eſt vrai que la dépenſe de l'ouvrier accroît la valeur vénale de vos productions par l'achat des choſes qu'il conſomme; & qu'ainſi, quoique le gain du travail ne ſoit pas un produit, un accroît de ſubſtance, un accroît de biens, c'eſt cependant un effet de génération de richeſſes, un accroît de qualité en valeur vénale, un accroît de jouiſſance enfin. Auſſi n'ai-je jamais prétendu nier la néceſſité de l'intervention de la claſſe ſtérile dans la Société, puiſqu'elle eſt un des bras du Commerce, par qui tout ſe tient : cependant cet accroît de valeur vénale eſt l'effet de la dépenſe de l'ouvrier, & non pas celui de ſon travail. Car l'homme oiſif, qui dépenſe ſans travailler, produit à cet égard le même effet. Mais, direz-vous, s'il ne travaille pas il n'aura pas de rétribution; faute de rétribution il ne ſera point en état de faire de la dépenſe; au lieu que l'Ouvrier ci-deſſus tire de ſon travail ſa rétribution aux dépens de celui qui achette & porte ſa dentelle; & elle aſſûre ainſi ſa dépenſe & les bons effets qui en réſultent. Entendons nous.

Il eſt certain que, ſi l'homme oiſif n'a ni revenu comme propriétaire, ni gages comme ſoudoyé, il ne ſçauroit ſubſiſter que par le vol ou la mendicité, qui ſont, à le bien prendre, des portions de revenu ou de rétributions, ravies ou eſcroquées; ſinon, il ne peut faire de dépenſe, & il périt. Que fait autre choſe l'Ouvrier ci-deſſus? Il travaille, reçoit, en échange de ſon ouvrage, une portion du revenu que le curieux lui céde en rétribution de ſon travail; il conſomme enfin cette rétribution, qui eſt le fonds qui pourvoit à ſa dépenſe. Ainſi, il n'y a de différence entre lui & le voleur & le mendiant, à cet égard, que la différence morale & la ſatisfaction de l'acheteur, qui ſe trouve entre la ceſſion volontaire & convenue, & la rapine, & l'eſcroquerie. Mais quant à ce qui eſt de calcul & de produit, c'eſt tout un.

Cela pourroit être, direz-vous, ſi nous achetions & conſommions toute la dentelle que peuvent faire vos ouvriers; mais ils en vendent à l'Etranger, & tirent ainſi de lui leur rétribution, qui ſe conſommant chez nous, hauſſe la valeur vénale de nos productions, & cauſe tous les bons effets déduits ci-deſſus. Oh! nous voilà donc revenus au plan de nous avantager ſur l'Etranger. Faudra-t-il revenir ſans ceſſe ſur le principe inconteſtable, que la maſſe des achats de l'Etranger chez nous doit être balancée avec égalité par celle de nos achats chez lui, ſans quoi nous ruinerions l'Etranger, s'il n'étoit pas auſſi clairvoyant que nous; & dans cette hypotheſe chimérique, nous néceſſiterions par contrecoup notre ruine réciproque & ſubſéquente. Le Gouvernement qui auroit pour objet de prévaloir par le commerce ſur l'Etranger, & qui y parviendroit, feroit préciſément la même opération que le particulier, qui, en mettant ſon bien à fonds perdu, trouve le moyen de doubler ſon faſte & ſa dépenſe. Je l'ai trop dit, je le répéterai ſans ceſſe; je voudrois pouvoir le graver en lettres d'or pour le livrer à la diſpute des faux monnoyeurs du commerce, & à la pratique des hommes éclairés & vertueux,

tueux ; *la prospérité générale & particuliere des Nations, ne peut s'établir que par le commerce loyal & réciproque des Nations.*

Voilà donc notre Ouvriere rentrée dans l'ordre commun de la classe stérile en général, c'est-à-dire, vivant sur le public, & d'une portion du revenu public. Il faut ensuite la ramener à sa subdivision particuliere dans cette classe, qui est la partie industrieuse. Il s'agit maintenant de voir & de statuer quel est le rang qu'elle y tient.

Nous avons prouvé que toute la classe stérile en général profite également à la société en un sens principal, qui est sa consommation & sa dépense, qui procure la valeur vénale, & sollicite ainsi la production, seul principe d'accroissement de richesse publique. Il est pourtant vrai aussi qu'il ne peut y avoir d'artisan dans un Etat agricole qu'à raison du revenu de la Nation : ainsi, malgré les avantages que j'accorde à leurs dépenses, je ne m'y tromperai pas jusqu'à croire que ces avantages puissent par eux-mêmes étendre leur subsistance au-delà du revenu. Les Artisans contribuent, il est vrai, à l'augmentation du revenu, mais ce n'est qu'autant que leur nombre est de mesure avec le revenu même. La partie industrieuse, contenue dans l'état de proportion qu'elle doit avoir avec le revenu, ou si l'on veut avec son commerce, a cependant un privilége naturel correspondant à une utilité décidée, qui lui est particuliere. Cette utilité consiste en ce qu'elle fournit des matériaux au commerce, & qu'elle multiplie les besoins & les dépenses, hausse la valeur vénale, accroît les jouissances, & excite de plus en plus les productions. Il est donc juste, en rangeant chaque tribut particulier du travail dans la classe industrieuse, de lui donner le rang en raison de ce qu'elle s'approche d'avantage de l'objet constitutif du privilege général de la classe entiere, c'est-à-dire, d'estimer chaque Artisan en raison de ce qu'il fournit plus aux achats & aux ventes, & de ce qu'il emploie plus de matiere premiere.

Si l'on me nie ce principe, il faut revenir sur tout, & retomber dans le pirrhonisme de l'égoiste, qui doute de l'existence de son corps & de celle de toutes les autres créatures, & qui cependant boit, mange, s'habille, se fait servir, compte son argent, &c. Mais étant au moins attaché sérieusement à cette conduite, nos résultats encore ne lui seront-ils pas tout-à-fait étrangers ? S'il ne les accorde, il trouvera tout naturellement que l'idée que nous devons avoir, & l'estime qu'on doit faire des différens genres d'industrie manufacturiere, est diamétralement contraire à l'opinion vulgaire. En effet, il y a plus de pieds qui ayent besoin de porter des souliers, que de poignets qui ayent besoin, j'entends un véritable besoin, de porter des dentelles ; & de surfaces de corps couvertes de laine, qu'il n'y en a qui ayent besoin d'être couvertes de drap d'or. Il y aura plus d'achats & de ventes de souliers, que de dentelles & de riches étoffes d'un grand travail. Il y aura pareillement plus de cuirs employés que de fil de lin & de matieres de soye & d'or, & nos terres nous rapporteront plus de profit à nourrir des bestiaux qu'on en retirera de [illegible] des toiles de coton, & des étoffes de soye

Mais, reprend-on, le profit de la main-d'œuvre eſt de 300 pour un ſur la dentelle, & n'eſt pas de cent pour cent ſur les ſouliers. Toujours du profit en frais? Et ſur qui prenez-vous cette ſorte de profit? Nous venons de tout réduire invinciblement à une maſſe commune & générale, & de démontrer que nous ſommes indiſpenſablement de moitié de perte & de gain avec l'étranger. Nous avons prouvé qu'il n'y a que deux choſes dans le prix des ouvrages, *matiere premiere*, & *rétribution*. Il entre dans 100 écus de ſouliers pour 50 écus de matiere premiere, & il n'en entre que pour 15 ſols dans les 300 livres de dentelle, différence grande pour les achats, la conſommation, la valeur vénale, la dépenſe & la production. A l'égard de la rétribution, il faut que le Cordonnier vive, ſans quoi il n'exiſteroit pas. Il vit & conſomme au moins autant que la faiſeuſe de dentelle. Ainſi, à cet égard tout ſeroit égal s'il y avoit autant d'Ouvrieres en dentelle que de Cordonniers. Mais c'eſt choſe impoſſible, attendu l'immenſe différence de beſoins, de conſommation & de demandes entre ces deux marchandiſes. Je ne voudrois autre choſe pour faire tomber en riſée toutes les ſubtiles inventions & précautions des peuples pour ſe cacher & dérober réciproquement leur induſtrie, ſinon qu'il me fût permis de faire à tous une propoſition de commerce au futur traité. Je leur céderois volontiers toute l'induſtrie ſomptueuſe françoiſe, les porcelaines, les glaces, les gobelins, toutes les fabriques de Lyon, toute la fine quinquaillerie & l'inſtabilité des modes de Paris, toutes les manufactures de faſte en fin, pourvû qu'ils me cédaſſent en échange le privilége excluſif de fournir de ſouliers, de bottes, de ſelles & gros harnois de chevaux, l'Europe entiere. Si le marché étoit obſervé de bonne foi, ils m'en demanderoient bien-tôt le réſiliement, & je le leur accorderois, parce qu'il ſeroit contre mes principes de les ruiner, & que je veux qu'ils nous enrichiſſent, qu'ils puiſſent acheter nos vins, nos huiles, notre ſel, nos grains, nos chevaux, &c. & que nous ayons de toutes ces choſes en abondance.

Tel eſt donc le plan vers lequel il faut diriger le travail de la partie induſtrieuſe dans la claſſe ſtérile d'une Nation, c'eſt-à-dire, vers le plus commun beſoin qui néceſſite le plus prompt débit, la plus forte demande des matieres premieres, la plus ponctuelle & égale rétribution, la plus nombreuſe dépenſe, & par conſéquent la plus complete production. Tel eſt auſſi le point vers lequel il importe que la dépenſe du revenu ſoit déterminée par les mœurs, ſi l'on veut que cette dépenſe tourne utilement vers ſon véritable objet, qui eſt de reproduire le revenu. C'eſt à ce point continuellement médité, qu'il faut ramener la déciſion de tout ce qui fut dit vaguement pour & contre la recherche dans les dépenſes appellées le *Luxe*. Le ſens droit & naturel de l'homme qui fait portion de cette lumiere verſée dans ſon ame par le Créateur, & qui compoſe la loi naturelle, ne ſe trompe point. De tout tems l'auſtérité & la vertu ont déclamé contre le luxe, & les hommes en général n'ont regardé les diſcours de ſes Apologiſtes, que

comme le jeu d'un eſprit voluptueux, ou les vapeurs d'un cœur corrompu. Mais dans ces derniers tems, la fauſſe ſcience enveloppée dans les halliers de ces fallacieuſes inductions, a tellement embrouillé la matiere de l'intérêt commun, que cette opinion abſurde étoit redevenue queſtion, & la ſource même de guerres déſaſtreuſes & inhumaines. Le flambeau du tableau économique la démêle, & ſon ordre la ſoumet au calcul. Le luxe eſt la dépenſe tournée du côté du travail le plus recherché, c'eſt-à-dire, vers le moindre beſoin, vers la conſommation la plus rare, vers la demande la plus incertaine, la rétribution la plus inégale & qui eſt l'unique fruit de ce travail, vers le moindre emploi de matieres premieres, & d'ouvriers agens & coadjuteurs, & conſéquemment vers la moindre dépenſe réelle & la production la plus retrecie. Cela dit, le débat eſt jugé pour ceux qui ne ſont pas aveuglés par les préjugés vulgaires que nous avons encore à combattre.

Finiſſons l'article de la partie induſtrieuſe dans la claſſe ſtérile, en rappellant le principe fondamental, ſçavoir, qu'il ne faut pas attribuer au travail ſtérile, l'effet utile d'accroît des valeurs vénales, qui ne doit être attribué qu'à la dépenſe des ouvriers. Le travail productif même n'a pas cet avantage, quoiqu'il ſoit en effet le pere de tout. Je m'explique. Nous avons dit ailleurs qu'un homme à qui je payois 20 livres pour la culture d'un champ d'artichaux qui me rendoit 40 liv. ne retiroit point la rétribution de moi, mais du champ dont le produit total me rendoit d'abord la rétribution du travailleur, & enſuite autant en produit net. Cette rétribution eſt certainement un accroît de biens, fruit du travail de cet homme; mais ce qu'il conſomme de la production même qu'il fait naître, n'eſt point un accroît de richeſſes, en ce que cette conſommation qui n'eſt pas achetée, n'influe aucunement ſur la valeur vénale. C'eſt la dépenſe en total de cet homme qui fait ſon effet en génération de valeur vénale. Il dépenſe & verſe de droit & de gauche le fond de ſa rétribution pour ſe procurer ſes beſoins divers. Il donne ainſi dans ſa ſphere le branle à la machine; mais ce branle, cette action provient de ſa dépenſe & non de ſon travail. Car ſi la production qui naît de ſon travail, fourniſſoit à ſes beſoins & à lui ſeul, à l'excluſion de toute vente & de tout achat de ſa part, ce ſeroit à la vérité un homme de plus & une production, mais une production iſolée qui n'auroit aucune influence communicative dans la Société. Ceci nous conduit tout naturellement à la partie ſoudoïée de la claſſe ſtérile, dont l'exiſtence n'a aucun objet, ni de production, ni de main-d'œuvre, & dont le ſervice & la dépenſe a néanmoins la même influence ſur l'ordre des choſes & ſur la reproduction.

Il eſt impoſſible de parler ici à l'inapplication, je le ſens quelquefois avec chagrin; car ſi jamais il fut néceſſaire de ſe faire tout à tous, c'eſt ſans doute au démonſtrateur de cette ſcience ſi importante pour tous. Les élémens néanmoins en ſont d'autant plus épineux, que ce fut

jusqu'à ce jour une terre en friche; mais elle est forte, solide & féconde: encore un peu d'attention & tout s'applanira. Posons maintenant en principe, que la valeur vénale est la base de toute richesse, que son accroissement est accroissement de richesses, que ce dernier point est un effet de la concurrence des acheteurs des productions, & non de celle des vendeurs de denrées ou de travail, qui même a souvent l'effet contraire & fait baisser les prix; & qu'il résulte de tout cela que l'effet de l'accroît de la richesse par la dépense, ne doit être envisagé que comme provenant de la part de l'acheteur des productions, c'est-à-dire, que les hommes, quelqu'industrie qu'ils aient, ne profitent, économiquement parlant, à la Société, relativement à l'accroit des richesses, que comme acheteurs de subsistance, pain, vin, viande, & de toutes autres especes de productions.

Qu'on me refuse, on verra si j'hypothèse rien en ceci. Je le répete, qu'on me lise, il est impossible de m'échaper. Une fois réduit à convenir de ces principes, il en résultera nécessairement que plus les hommes sont en état de consommer, plus ils sont utiles; que plus la rétribution du travail est forte, plus ils sont en état de consommer, & tout cela se retrouve dans la reproduction qui rend de plus forts revenus, qui procure même plus de rétributions que l'industrie, & qui les paye elle-même. A la vérité, il faut que ces revenus se dépensent, ce qui est également nécessaire dans la pauvreté, sans quoi tout finiroit. Mais quand on reçoit gros & dépense gros, tout va bien. Et n'est-ce rien que d'augmenter le nombre des hommes, selon l'ordre de la providence divine? N'est-ce pas tout en politique? N'est-ce pas l'aisance, la joie, la bonne foi, la vertu, le bonheur, l'assistance des pauvres, si recommandée dans la Religion chrétienne où ces préceptes de charité peuvent s'accomplir dignement par les secours de la grace de son divin Instituteur? Ceux qui cherchent à recevoir beaucoup, & dépenser peu, sont de l'ordre de ces avares maudits de la Providence, dont leur aveugle cupidité attaque les plus immuables arrangemens. Dieu leur permet, comme à Satan, de changer en desert le Paradis terrestre: mais les effets de leur rage ne font qu'augmenter leur soif & leurs tourmens.

Considérons maintenant l'effet des dépenses dans la partie soudoyée de la classe stérile. La terre nourrit toute la société; le Cultivateur sur le produit total, & tout le reste sur le produit net. La dixme destinée à l'entretien des Autels & de leurs Déservans, est encore prélevée, quant à la quotité, sur le produit total, attendu qu'elle n'a, ce semle, aucun égard à la différence des frais de culture, ni par conséquentà la rentrée des avances. Cependant, les usages locaux ont eu égard, dans l'établissement premier en chaque canton, aux charges foncieres des terres, & aux différences de fertilité. A mesure que la culture tombe, ou qu'elle consomme plus en frais, certainement la dixme prise sur la récolte en nature, devient plus onéreuse. Qui prendroit une paire de bas sur douze, à une Tricoteuse, lui en

prendroit plus qu'en en prenant deux à celui qui les fait au métier.

Le produit net ou gratuit, qui conſtitue le revenu, entretient tout le reſte de la ſociété. Il eſt remis d'abord aux propriétaires particuliers des fonds de terre & au propriétaire univerſel du territoire, qui eſt l'Etat. Ces deux parties du revenu, diſtinctes dans leur deſtination en apparence, n'ont néanmoins, dans l'ordre économique, ainſi que dans l'ordre moral, qu'un ſeul & même but, qui eſt de lier, d'unir, de défendre & de ſervir la ſociété. Le Tableau économique nous démontre que, qui ne rend rien à la ſociété, ne doit en rien attendre, & que celui même qui croit ſon exiſtence la plus indifférente & indépendante, influe néanmoins de tout ſon poids phyſique ſur la rotation politique, par l'effet de ſa dépenſe, dans le cercle économique.

Nous avons traité d'abord de la dépenſe du revenu en général, en conſidérant les effets des dépenſes dans la claſſe propriétaire. Nous avons dit alors, & prouvé ſimplement, qu'il falloit que le revenu fût dépenſé, & qu'il le fût dans l'ordre préſenté dans le Tableau. Nous ſemblons à préſent revenir ſur la dépenſe du revenu, puiſque nous embraſſons preſque tout ce qui paroît, au premier coup d'œil, dépenſe; mais ce n'eſt en effet que la partie ſoudoyée de la claſſe ſtérile que nous allons examiner.

Tout ce qui eſt payé par l'Etat ou par les propriétaires eſt en ſolde, honoraires, appointemens, gages, &c. ce qu'eſt la rétribution ou récompenſe du travail, dans la partie induſtrieuſe. Ces premiers articles ſont ce qui compoſe la partie ſoudoyée. La partie ſoudoyée doit néceſſairement groſſir dans la Société en raiſon de ce que la Société s'étend, s'orne & ſe complique. Mais c'eſt ici un objet très-délicat à démêler, en ce qu'il peut nous ſervir de regle pour juger de l'état de ſanté ou de maladie de la Société.

Pour expliquer cette vérité, il eſt néceſſaire de ſubdiviſer encore la partie ſoudoyée en deux portions, l'une libre, l'autre dépendante. En ce que la portion libre gagne, tout va bien. En raiſon de ce que la portion dépendante s'accroît, tout va de mal en pis. Expliquons maintenant ce que nous entendons par cette ſubdiviſion, & nous démontrerons après ce que nous venons d'avancer touchant la marche de ce thermometre.

J'appelle portion libre tout ce qui travaille à choix & volonté ſans rétribution fixe, ſoit journaliere ou d'entrepriſe. Cette portion comprend tout ce qui travaille au commerce intérieur & extérieur, depuis le porteur d'eau, juſqu'à la plus haute place du commerce; comme auſſi tout ce qui eſt employé aux travaux publics & particuliers hors de la claſſe productive. J'appelle portion dépendante tout ce qui vit à gages, & appointemens, depuis le Miniſtre & Général d'armée, juſqu'aux tambours & aux valets. Voilà leur définition. Venons maintenant à la preuve de ce que nous avons avancé.

Nous avons démontré ci-deſſus de quelle utilité étoient les agens du

commerce, comme truchemens des besoins, moteurs des dépenses, véhicules des ventes & des achats, hérault de la valeur vénale, & auteurs par conséquent de la production & des revenus. Si la consommation & les dépenses se jettent vers les superfluités & le luxe, sans contredit le nombre déchoit, puisque la demande est moins forte, & de même qu'un seul vaisseau porteroit de la dentelle pour un siecle de consommation de l'Europe entiere, de même un seul commettant en fourniroit les quatre parties du monde. Je crois cette simple lueur ajoutée à tout ce qui a été dit ci-dessus, suffisante en un précis aussi sommaire que le doit être celui-ci, pour faire sentir la vérité de ce que j'ai avancé à cet égard. On voit dans les tems de décadence des Nations agricoles, le nombre des Marchands de détail grossir dans les Villes principales, & ces Marchands n'être que des étaleurs de fantaisies; mais l'œil de l'entendement devroit voir en même-tems, que quand les campagnes sont opprimées & dévastées, tout le monde s'enfuit dans les Villes, comme devant l'ennemi, parce que c'est le seul abri & le magasin du peu de provisions qui restent. L'homme réfugié sur un stérile pavé, s'il n'y porte sa provision, n'a plus d'autre ressource, pour y subsister, que de vendre son tems & sa peau à celui qui fut plus heureux que lui. Voilà d'où viennent tant de boutiques où l'on varie les modes & les desseins, comme les filles au spectacle & aux promenades varient leurs grimaces & leurs affeteries. Chacun cherche des pratiques, voilà le mot. Mais combien d'honnêtes mariages ces misérables font avorter; combien de fructueux & abondans commerces, ces pompons remplacent-ils dans la Société? C'est ce que l'esprit instruit des principes, démêle & calculeroit même aisément. En raison donc de ce que la dépense tourne plus vers le colifichet & les superfluités, les agens du commerce seront moins en nombre, en genre, en qualités; & tous les avantages provenant de leur influence diminueront.

La seconde subdivision de la portion libre dans la partie soudoyée de la classe stérile, sont les ouvriers & entrepreneurs des travaux publics & particuliers, non ceux qui vendent leurs ouvrages, produit continuel de leur travail voué à la générosité des besoins: car ceux-là sont dans la classe industrieuse; ce sont ceux qui se louent à la journée, ou prennent à la toise les ouvrages à l'entreprise. On ne sçauroit croire de quelle importance, est la direction de leur travail, & conséquemment de leur distribution vers les objets d'utilité, plutôt que vers les objets de fantaisie. On ne sçauroit croire, dis-je, combien cela importe à la prospérité publique & par la forme & par le fond. Expliquons ce que nous entendons ici par fond & forme, & nous trouverons dans cette énonciation, la preuve de ce que nous avons avancé, qu'en raison de ce que cette portion décroît, la Société souffre.

J'appelle en ceci *fond*, l'objet du travail du manœuvre, & *forme* l'espece de son travail. Considérons le premier de ces objets, il nous mettra sur la voie de l'autre. Si l'objet du travail est d'améliorer le fond

productif, il concourt à la prospérité publique. Si au contraire c'est un objet de pure fantaisie, la forme sert, mais le fond manque : Qu'un propriétaire emploie des pionniers à des remuemens de terre, c'est un emploi utile de son superflu, comme dirigé vers la plus prochaine consommation, ainsi que nous le verrons ci-dessous. Mais il est bien différent néanmoins pour le fond, que ces Pionniers construisent une terrasse d'embellissement ou une chaussée d'étang ; qu'ils creusent la terre pour faire une piéce d'eau, ou un fossé de dessechement. On voit tout d'un coup à cette esquisse, quel tort on fait par les mœurs au fond productif, quand on tourne les goûts des propriétaires en ce genre de dépense vers l'ostentation & la frivolité. Quand au lieu de promouvoir les travaux d'amélioriſſement & d'agriculture, toûjours continus, intéressans & fructueux, on excite les goûts de décoration, les parcs, les jardins d'arbustes, les fontaines, &c. dépense employée à profit par la forme, mais argent perdu pour le fond. Voilà ce que nous avions à dire pour le fond dans l'objet du travail du manœuvre ; considérons-le maintenant par la forme.

J'appelle forme, ai-je dit, l'espece de son travail. En effet, il suit des regles inconteſtablement établies ci-dessus, que plus la dépense tourne & court vers la consommation, plus elle tend directement à son objet véritable & fructueux.

Ordre économique des mœurs dans les dépenses.

J'entrois un jour à l'Opera avec un de mes amis, & payant les deux places à l'amphitéatre, je songeai que j'avois actuellement des hommes qui travailloient à dix sols par jour. Ils en auroient eu vingt dans l'état de prospérité où nous enviſageons les choses, & j'en aurois été bien plus riche. Voilà, dis-je, de quoi faire travailler trente hommes pendant une journée. Si j'avois pouſſé mon calcul sur l'objet qui m'occupe aujourd'hui, j'aurois dit, il faut ici mille écus pour faire une bonne chambrée ; ces mille écus nourriſſent environ quatre-vingt Saltinbanques ou Manœuvres employés au jeu de cette machine, & puis font consommer le suif, la bougie, le rouge, la poudre & les gands de ce tripot ; au lieu de cela ils feroient vivre 6000 hommes dont la rétribution va sur le champ, droit au pain, à la viande, au sel, à la boiſſon & à la laine la plus groſſiere pour leurs vêtemens. Donc toutes choses étant égales pour l'utilité de ce qu'il réſulte de leur rétribution, au lieu de trois lieux que je pourrois faire faire à mon argent pour arriver à son but, qui est la reproduction, je lui en fais parcourir 300 d'un pays qu'il dévaste sur la route. Qu'on juge d'après cette induction simple, si les mœurs n'importent pas autant au phyſique qu'au moral ; s'il est égal que pour l'amusement de notre jeuneſſe & de notre radotage, on multiplie déſordonnément les spectacles, les Acteurs & Actrices, dont le luxe & les dépenses de recherche sont les agrémens & le gagne-pain, ou que l'on se pique d'avoir de beaux chevaux & de les bien monter, de belles armes & de s'en servir avec adresse, d'exceller dans les exercices du corps, d'être instruit chacun

en ſon genre, d'entretenir dans ſa compagnie de braves ſoldats, ou des ſçavans célebres, ou d'habiles agriculteurs; s'il eſt égal qu'on faſſe peindre ſes voitures comme des mignatures, qu'on charge ſes plafonds de ſculpture, ſes murs de trois ors, ſes cheminées de magots, ſes planchers de tapis, faits pour meubler les chambres des Rois; ou que dans de vaſtes & de ſolides maiſons placées ſelon le dogme des anciens qui diſoient, *point de maiſon ſans terre, point de terre ſans maiſon*, meublées d'une maniere durable, on reçoive ſes voiſins, ſes parens, ſes amis, qu'on les traite ſimplement, abondamment & avec joie réciproque, que la nourriture des hommes employés au ſervice & aux travaux du domaine, ſoit bonne & ample pour entretenir leur vigueur, leur activité, & animer leur affection, leur vigilance, leurs ſoins, leurs travaux; qu'on découvre, qu'on touche au doigt, pourquoi le luxe eſt ſi promptement ſuivi de la miſere; pourquoi celui de Rome qui avoit à épuiſer toute la terre, ne put durer 200 ans, & qu'on décide enfin ſi la forme dans l'objet du travail de l'ouvrier n'eſt pas de la plus grande importance. Il eſt prouvé, je crois, que plus la dépenſe tourne vers la recherche & la vanité, moins elle occupe d'ouvriers, ce qui revient à la démonſtration que j'ai promiſe, qu'en raiſon de ce que la portion libre dans la partie ſoudoyée de la claſſe ſtérile décroît, la Société ſouffre.

En parlant ici des mœurs relativement aux principes, on ſentira aiſément que nous traitons ce chapitre, le plus important de tous, quant aux effets extérieurs, mais auſſi aſſujetti que tout autre quant au for intérieur; que nous le traitons, dis-je, en Calculateurs, qui offrent ſeulement les principes, & qui laiſſent aux Moraliſtes le digne & important emploi d'appuyer ſur les conſéquences ſalutaires de la loi; mais quant aux beſoins auxquels les hommes ſont aſſujettis ſur la terre, notre morale eſt la même que celle de l'Evangile, qui ordonne, ſous peine d'anathême, de vêtir ceux qui ſont nuds, de donner à manger à ceux qui ont faim, à boire à ceux qui ont ſoif, &c. parce que cette morale eſt la loi même de la providence divine qui ſe manifeſte partout dans l'ordre immuable des decrets de l'auteur de la nature, qui a attaché notre bonheur éternel à cette loi ſuprême. » Venez, dit » notre Sauveur, venez, vous qui avez été bénis par mon Pere, poſ» ſéder le Royaume qui vous a été préparé dès le commencement du » monde; car j'ai eu faim & vous m'avez donné à manger; j'ai eu » ſoif & vous m'avez donné à boire; j'ai eu beſoin de logement & » vous m'avez logé; j'ai été nud & vous m'avez revêtu; j'ai été ma» lade & vous m'avez viſité; j'ai été priſonnier & vous m'êtes venu » voir.... Je vous dis & vous aſſure qu'autant de fois que vous » l'avez fait (ces œuvres de miſéricorde) à l'égard de l'un des plus » petits de mes freres, c'eſt à moi-même que vous l'avez fait.

La foi ſe réunit donc eſſentiellement dans la morale à l'évidence de l'ordre naturel, où tout eſt inſtitué pour notre bonheur, où tout acte d'humanité

d'humanité & de juſtice eſt concours mutuel, alliance & récompenſe.

Qu'on ſe rappelle combien étoit néceſſaire ci-deſſus la diſtinction du fond & de la forme : le fond eſt l'objet du travail ; la forme eſt ſon eſpece, diſons-nous. Eh bien ! la même diſtinction ſubſiſte dans la ſpéculation des mœurs, & ſur l'utilité de cette forme : mais nous aurions cru ſortir de notre ſujet en traitant de l'importance dont elles ſont à la Société quant au fond. Dieu lui-même a daigné dicter le réſumé de cet article. Il a bien voulu nous preſcrire comme culte volontaire, & nous demander comme obéiſſance méritoire, des détails de conduite qu'il ſçavoit être une dépendance de ces loix phyſiques, dont l'exécution eſt forcée ſous peine de mort & d'extinction de la Société & de l'eſpece humaine. Il ne nous appartient pas de nous ériger ici en Commentateurs de ſes loix. Il nous donne aſſez de lumieres pour en découvrir la liaiſon indiſſoluble avec les loix phyſiques de l'Univers. Toutes les conſéquences du tableau aboutiſſent à des réſultats compris, chacun en peu de mots concis, & déciſifs. J'oſe le dire, les hommes équitables conduits par leurs intérêts mêmes trouveront dans le tableau économique de quoi fixer les incertitudes & redreſſer les fauxfuyans, où l'eſprit d'opinion & de diſpute les a ſouvent égarés de la vérité ſur l'intérêt général de la Société & du Souverain : car plus on approfondira cette vérité, plus on reconnoîtra que l'on ne peut profiter au préjudice de l'autre, & que de-là dépend la proſpérité ou la ruine des Etats.

Les ſciences qui expoſent & démontrent cette ſuprême & importante Loi, n'attendent pas de notre ſuffrage un apothéoſe que les eſprits faux ou barbares peuvent ſeuls leur refuſer. On ſçait que l'opinion eſt la maîtreſſe des Souverains & des Tyrans mêmes du monde. On ſçait que ceux qui penſent gouverner, & ſe croyent les arbitres du ſort des foibles humains, ne tiennent qu'un poſte, plus aſſujettiſſant encore que tout autre, à la tête d'une colomne qui les pouſſe plus qu'elle n'en eſt guidée, qui les entraîne dans la voie déſignée par ceux qui les ont précédés, dévoyée par les erreurs de leurs prédéceſſeurs & par les leurs propres, & bouleverſée par le torrent rapide de l'opinion. Que les dépoſitaires de tout ſçavoir & du plein pouvoir tentent un inſtant de vouloir faire refluer le torrent, ils connoîtront alors ce que c'eſt que leur puiſſance. Le Sultan peut dans ſon ſérail faire tomber devant lui toutes les têtes de ſes eſclaves : qu'il ordonne tout-à-coup d'aller profaner la moſquée, & prier à l'Egliſe des Grecs ; qu'il tente de prendre une Epouſe, que dis-je, un habit à l'Européenne, & ces mêmes eſclaves qui tendent le col ſous le fer extravagant, le lieront à l'inſtant comme inſenſé. Tel eſt l'empire des opinions. Mais les *accoucheurs des penſées*, diſoit Socrate, ſont les véritables paſteurs des humains, le bras droit de la puiſſance *oſtenſoire*, les précurſeurs indiſpenſables de la vérité, les conſervateurs de ſes faſtes, les garans de la ſtabilité du bonheur public. C'eſt à eux à verſer la ſageſſe

dans le cœur des Princes, la modération dans l'ame des Puiſſans, la réſignation, la lumiere & le repos dans les eſprits des foibles. L'importance de leur digne & conſtante coopération au bon ordre & au bien de la Société, eſt un texte au-deſſus de mes talens. Qu'ai-je à dire? Qu'y a-t-il au-deſſus des paroles de la ſageſſe ſublime que nous venons d'entendre?

Mais les ſciences réelles moins ſujettes à tout embrouiller que l'opinion, rentrent dans mon ſujet, en ce qu'elles prêtent à l'induſtrie un ſecours favorable & qui peut être calculé. Toutes les parties de la Phyſique, toutes celles des Mathématiques, &c. ont donné & donneront chaque jour des aîles à l'induſtrie, tandis que l'induſtrie prête ſans ceſſe des ſecours au progrès des ſciences. Les plus illuſtres ſçavans avouent qu'elles ſont encore à leur aurore. La bienfaiſance de Dieu eſt ſans bornes comme ſes autres attributs, & les fruits qu'elle a promis à notre ſueur, participent à ſon immenſité. La ſueur du ſçavant eſt ſon étude. Le fruit général qu'il en retire, eſt le bien public, mais ſon avantage particulier, la rétribution qui ne peut lui être refuſée ſans injuſtice, c'eſt de l'honorer comme le bienfaiteur de l'humanité. Ce n'eſt que dans les Sociétés corrompues & devenues inſenſibles à l'intérêt public, que chacun ſe cantonne & ſe fait du dédain de ce qu'il n'entend pas, un palliatif contre le mal poignant du ſentiment de ſa propre indignité. La l'Hiſtrion & le Chanteur auront des ſuccès éphemeres qui lui aſſureront une vie tiſſue d'applaudiſſemens, au moyen de la précaution de changer ſans ceſſe d'auditeurs; & le ſçavant utile étranger à la Société dominante, ne voit rien qui lui faſſe eſpérer de vivre, même parmi les morts. Ce n'eſt point de la morale ſpéculative qu'on peut attendre le redreſſement de ces erreurs deſtructives; c'eſt du rétabliſſement de l'ordre général, c'eſt du calcul, c'eſt de la renaiſſance des richeſſes & des beſoins. Chacun retournant à ſon affaire, eſtimera l'homme utile, & dédaignera l'agréable balladin. Après ce peu de mots ſur un point ſi important, ſuivons la marche de nos inductions.

Ordre économique des dépenſes du miniſtere public.

Les travaux publics, plus conſidérables, plus forts & plus réunis que les travaux particuliers, ſe rapportent aux mêmes regles, & avec d'autant plus d'influence ſur le tout, que les particuliers ne peuvent rien que ſur la même trace, & ſelon la direction du Public. Le proverbe *Regis ad exemplum*, &c. eſt non-ſeulement un axiome d'expérience, mais encore de néceſſité. Que produiront mes efforts & ceux de mes voiſins pour faire venir du bled, ſinon une accélération de ruine pour nous, ſi le miniſtere public ne nous ouvre les débouchés, qui peuvent ſeuls donner une valeur à ma denrée? Ce ſeroit donc par la faute du miniſtere public, ſi tous les travaux d'amélioration étoient interdits. Or en prenant l'eſpece pour le tout, on verra que les mœurs en tout genre ſont forcées & entraînées par le malheureux concours de l'indolence, de l'indécence, ou de la fauſſe ſcience

publique. Si au contraire le gouvernement tourne ſes vues dans l'emploi de ſa puiſſance & de ſa dépenſe à entretenir le plus grand nombre d'ouvriers de la portion libre dans la partie ſoudoyée de la claſſe ſtérile, à diriger l'objet de leur travail vers l'utilité du fond, tout proſpérera à la fois, on ouvrira par-tout des débouchés, on applanira les chemins, on percera les montagnes, on rigolera le territoire d'utiles canaux qui formeront des communications entre les rivieres, on rendra navigables les petites qui conduiſent aux grandes; on doublera & triplera le revenu des bois ſans les vendre plus chers aux conſommateurs; on diminuera les dépenſes du commerce qui peſent ſur la claſſe productive, & la population s'accroîtra à raiſon de l'accroiſſement des revenus par la facilité des tranſports, & ſur-tout des tranſports par eau, qui ſont peu diſpendieux, & qui ménagent le territoire en évitant la multiplication des grands chemins. Ces travaux qui appellent le commerce & qui diminuent les frais, ſont les plus utiles de tous à la production, & leur effet direct eſt d'accroître le produit net & le revenu. En effet, les frais du commerce ſont, ainſi que ceux de la cultivation, indiſpenſablement prélevés ſur le produit total, avant qu'on en puiſſe tirer un produit net. Une corde de bois à Paris, par exemple, coûtera également 34 livres à l'acheteur, ſoit que le bois vienne de près ou de loin, avec facilité ou à grands frais. Cependant s'il n'y a que 4 liv. de frais de voiture & 2 liv. de frais d'exploitation, Ce bois donne 28 livres de revenu au propriétaire. Si au contraire il en coûte 30 liv. pour le faire venir, il ne donnera plus que 2 livres de revenu; mais, dit-on, ces 30 livres qui ſe mangent par les chemins, conſomment le foin, l'avoine, &c. des propriétaires ſur la route, & font portion du revenu de ces propriétaires, ce qui fait le même pour l'Etat. Oh! nous voilà à l'embroglio qui fit qu'on s'oppoſa jadis aux moulins à eau & aux métiers de bas, parce que les moulins à bras & le tricot faiſoient vivre plus de gens, & qui a depuis fait mettre en queſtion, ſi le canal d'Orléans n'étoit pas nuiſible en ce qu'il ſupprimoit des Rouliers, comme la petite poſte des Commiſſionnaires. L'eſprit humain s'égare & ſe replie ſans ceſſe dans toute recherche, ſi le flambeau des principes, le fil des conſéquences & la ſûreté des calculs ne l'éclairent, ne le guident & ne le ſoutiennent. C'eſt cette néceſſité qui rend le tableau économique bien conçu, la plus digne offrande qu'on ait pu faire à l'humanité. Suivons donc le tableau à la main, la queſtion qui ſe préſente qui n'eſt pas aiſée à débrouiller, ſi l'on n'a préſens les principes & les conſéquences ci-deſſus.

Nous avons dit que l'effet des dépenſes étoit la valeur vénale, la production & le revenu. Nous avons dit auſſi que les dépenſes les plus voiſines de la conſommation étoient les plus fructueuſes. En ce ſens les frais de commerce, de voiture &c. qui certainement ſont des dépenſes en forme & des dépenſes de conſommation, ont les bons effets déduits dans cette induction. Mais nous avons dit auſſi & établi,

comme la grande loi économique, que tout ne marchoit librement & à l'avantage de l'Etat, de ſa force & de ſa puiſſance, que par la dépenſe du revenu, ou produit net & diſponible; que par conſéquent tout devoit tendre au plus grand produit net ou revenu, dont l'Etat qui eſt le propriétaire univerſel, tire une part proportionnelle à la totalité. Pour ne pas s'égarer d'abord dans notre grande ſpéculation, il faut marquer les rangs entre le conſommateur, l'argent, & le propriétaire ſelon les regles du tableau. Ce n'eſt donc point le Propriétaire ni l'Etat qui emploie l'argent, & qui donne du bois au conſommateur; d'abord c'eſt le conſommateur qui emploie l'argent; c'eſt lui qui va l'offrir au propriétaire en échange d'une matiere combuſtible. Sans cela, rien n'ira. Là où le commerce ne va pas, chacun coupe du bois pour ſon uſage, & tout eſt dit. C'eſt donc l'intérêt du conſommateur qu'il faut regarder premierement, parce que de celui-la dérivent tous les autres. C'eſt lui qui fait agir le Commerçant, c'eſt lui qui conſtitue le Propriétaire; car on n'eſt Propriétaire que de ce dont on peut diſpoſer, & il n'y a de diſponible dans la production que le revenu. Toute l'œuvre économique de la proſpérité politique eſt de rapprocher le conſommateur & la production. C'eſt ce que fait le commerce, & c'eſt en quoi nous l'avons prouvé ſi néceſſaire. Mais cette coopération il faut la payer avec épargne; car ces frais ne ſont qu'une rétribution forcée en ſuppreſſion de revenu. Ils ſont en perte de tems, en dégat de productions. Plus donc on peut les diminuer, plus on rapproche les profits des achats & des ventes; & plus on augmente ces profits, plus il y a d'achats & de ventes, ce qui eſt la vraie proſpérité. Quand le monde entier ſeroit peuplé, policé & uni d'intérêts, on ne s'aviſeroit pas d'aller chercher en Aſie du thé pour la France à dos de mulets, de chevaux & de chameaux, par le Danemarck, la Ruſſie, la Perſe, &c. On iroit certainement toujours avec des vaiſſeaux, & perſonne ne demanderoit pourquoi. Cependant cette caravane feroit en chemin bien des proviſions, des conſommations & des vivifications; mais au bout, la charge fût-elle de diamans, elle ne vaudroit pas la voiture. Eh bien! la même regle exiſte de Paris à Orléans. Si l'on peut abréger les frais en ouvrant les paſſages & les communications, les denrées que les Rouliers conſommoient en chemin & à vil prix, parce qu'elles n'avoient d'autre débouché, & qu'ils épargnoient le plus qu'il leur étoit poſſible, les frais prélevables ſur leur rétribution; ces denrées, dis-je, deviendroient d'autant plus voiſines de la conſommation, de la demande, &c. La valeur vénale hauſſera d'abord de la moitié du montant des frais ſupprimés en faveur du Propriétaire, & baiſſera de l'autre moitié en faveur du conſommateur. Comme ce dernier ne veut que conſommer, il groſſira ſa conſommation & ſa demande: il les groſſira, dis-je, de tout ce dont il aura profité ſur le prix de ſon premier achat, dès-lors accroît de conſommation de dépenſes, de valeur vénale & de production, c'eſt-à-dire, proſpérité & population. En un mot, les

frais de commerce ſont comme ceux de cultivation, autant de pris ſur le produit net, & ſur le revenu, ſeule richeſſe diſponible qui fait aller d'elle-même toute la machine. Partant tout ce qui tend à diminuer ces frais, tend directement à la proſpérité & à la force de la Nation.

Tel doit être l'objet des travaux publics, telle eſt l'importance de leur direction. On n'a jamais peut-être tenté dans l'Univers, ſi ce n'eſt en Egypte autrefois, & en Hollande de nos jours, ce que pourroient donner de faveur à la circulation & à ſes effets, les travaux publics dirigés par un ſage gouvernement, ce qui ſuppoſe un peuple actif, animé par la rétribution due à ſon travail & à qui rien n'eſt impoſſible. Si cette étape a trouvé le moyen de ſe faire un territoire arraché au domaine des élémens contraires, que ne feroit pas une grande nation agricole, jouiſſant d'un vaſte & fertile territoire, & dont la puiſſance ſeroit auſſi ſolide que celle-là eſt précaire, qui vivroit & impoſeroit ſur le produit gratuit ou revenu des biens, au lieu de vivre & impoſer ſur la rétribution des ſujets. Cette déduction un peu longue, quoiqu'abrégée, ſur la partie des richeſſes annuelles diſtribuée à la portion d'agens libres de la claſſe ſtérile étoit néceſſaire. Paſſons maintenant à ce que nous avons appellé la portion dépendante.

J'ai dit que j'appellois portion dépendante tout ce qui vit à gages, ſolde fixe & appointement. En ceci nous ne conſidérons que l'eſſence des choſes. Les perſonnes, les dignités, la ſupériorité, l'infériorité n'y font rien. Le mêlange des qualités qui conſtituent les différentes claſſes économiques du tableau ramenées à des idées génériques, eſt un effet indiſpenſable de l'annelure de la Société. Mais encore un coup, c'eſt l'eſſence phyſique des choſes que nous conſidérons uniquement.

Plus cette portion dépendante groſſit ou excede en nombre & en émolumens, plus s'accroît la détérioration de la Société. Ce principe ſe ſent par la réflexion & ſe prouve par la démonſtration. Il ſe ſent par la réflexion; il ſuffit pour cela de dire, la nature de l'homme le porte vers la liberté, c'eſt une ſuite de ſon libre arbitre, carriere que la bienfaiſance du Pere univerſel voulut accorder à l'homme pour lui laiſſer le mérite de faire ſon propre bonheur, en même tems qu'il l'enveloppa en effet & invinciblement dans la chaîne flottante en apparence de ſes grandes & immuables loix. L'homme, en un mot, veut d'abord la liberté, mais il eſt contraint par la néceſſité de ſa ſubſiſtance. Il peut naturellement ſe la procurer par ſon travail. Quand il préfere à ce ſecours naturel le lien de la dépendance, quelque choſe force la nature, & rend l'eſclavage préférable à la généroſité ou à la répugnance d'un travail commandé. Le principe ci-deſſus ſe prouve encore par la démonſtration. En effet, celui qui eſt ſoudoyé ne peut l'être que pour ſatisfaire à ce qui eſt en ſoi du devoir de chaque Citoyen, à ce que l'ordre naturel dans les mœurs rendroit d'une exécution volontaire & de choix; mais voici d'autres frais de Société

ſujets à la même regle que les frais de cultivation & de commerce, néceſſaires comme eux, prélevables comme eux ſur le produit & le revenu, & qu'il eſt de la plus grande importance de reſtreindre.

La même opération qui ſe faiſoit tout-à-l'heure par le commerce, entre les conſommateurs & le propriétaire, ſe fait en ceci par le bon ordre entre la ſouveraineté & la propriété. Il s'agit qu'elle ſe faſſe à moins de frais. Si les mœurs ſont ſimples, douces, ſages, les rangs & les droits reſpectifs, preſcrits & poſés ſur de bons fondemens, voilà ce qu'on peut comparer aux débouchés ouverts, aux communications établies; un rien fait aller la machine, & la maintient. Si au contraire l'orgueil, la rapine, l'avarice, l'indécence & les prétentions de toute eſpéce s'établiſſent dans la Société, ce ſont autant de halliers, de marais, de montagnes & de précipices qui interceptent les communications. L'Empire ne ſe ſoutient alors que par de grands frais de commerce politique, de juſtice, de police, de défenſe; autant de priſes ſur le produit net & diſponible, autant de corroſion & de détérioration du fonds.

Cette détérioration chaſſe néceſſairement les hommes de la portion productive, & la pouſſe vers celle de la dépendance. Voilà donc l'intérêt particulier de la partie gagiſte & ſtérilee, qui prédomine. Quelle eſt auſſi la tournure à laquelle nous avons dit tout-à-l'heure que la détérioration du fonds dégradoit le commerce? C'eſt, ſoit dit en peu de mots, ſe jetter vers la recherche des objets futiles, multiplier les colifichets, exciter les fantaiſies, & corrompre les mœurs. Eh bien! le même cercle entraîne les mêmes viciations dans le commerce politique. La Police ſe complique d'une multitude d'Ordonnances arbitraires & de Réglemens, ſpécieux dans les détails. La Juſtice ſe confond & ſe perd dans un dédale de formalités. Les Charges & les Emplois, multipliés ſans bornes, abſorbent des millions d'hommes. Ces hommes veulent tous des rangs & du faſte, & ces rangs & ce faſte, des graces & des émolumens, des ſurvivances, des privileges, des immunités. Le ſervice de l'Etat & celui des Particuliers, ſont livrés à la rapine & à l'aſtuce: chacun cherche à vivre dans la molleſſe, & à rejetter le travail ſur autrui, juſqu'à ce que le cercle rapide de miſére, provenant de ce régime d'abandon général, enveloppe le tout enſemble, & faſſe périr cette nuée d'inſectes uſufruitiers ſur les oſſemens, déja deſſéchés, des propriétaires.

Arrivés à ce point, les Propriétaires réclament l'Agriculture ſans en connoître l'enchaînement & la dépendance; alors le même principe les égare dans les recherches, produit les mémoires ſur les Reigrats, les Turnipes & la Garance, en un Pays où la culture des denrées du premier beſoin ſera toujours privilégiée par la nature du ſol, du climat & des débouchés; parce que chacun cherche à ſe ſauver par quelque ſpéculation, quand le fonds manque, c'eſt-à-dire, quand les richeſſes d'exploitation ſont anéanties: nous croyons que nous pouvons y ſup-

pléer par quelques expédiens induſtrieux ; c'eſt la reſſource des enfans qui ſe mettent à cheval ſur des bâtons. Mais qui ſont ceux qui nous propoſent des expédiens ou nouvelles pratiques d'agriculture ? Des habitans des Villes. Sans la connoiſſance des qualités des terres, qui ne s'acquiert que par une longue expérience, & qu'on ne peut point étudier dans des Livres ; toutes les ſpéculations de ces génies fertiles ne ſont regardées par les Experts, que comme des Romans propres à amuſer d'autres Bourgeois, de ces gens qui croient encore qu'il ne faut que des bras pour cultiver, qui ne ſçavent pas quel eſt le produit des terres cultivées ſçavamment dans les Pays peuplés de riches Laboureurs, vis-à-vis leſquels tout ce qu'on imagineroit dans le cabinet, ne ſeroit que des inventions puériles. Croyez-vous, dans nos Villes, parce que vous ignorez l'Agriculture, qu'il s'agit de l'inventer pour la réparer dans les Pays où elle eſt dégradée ? Non. Mais tâchez de parvenir, par vos recherches, à découvrir les cauſes de cette dégradation. Si vous vous occupez de la pratique de cet Art, dont on ne peut découvrir les ſecrets que dans la nature même, que ce ſoit pour le connoître en lui-même, pour en connoître les dépenſes & les profits ; pour en connoître les rapports avec l'Etat & avec toutes les différentes claſſes d'hommes d'une Nation : en un mot, que ce ſoit pour nous délivrer des préjugés qui nous ont aveuglés. Ne ſont-ce pas ces mêmes préjugés qui ont produit d'ailleurs les pompons, les jolies quincailleries, les modes, les frivolités, qui produiſent de même les multitudes d'Arrêts de réglemens, de Brevets, de priviléges excluſifs, des prohibitions, des prévoyances contre la diſette, qui cauſent la diſette de ſubſiſtance, de richeſſes, d'exploitation, de revenus, de ſalaire, & la dépopulation.

Les richeſſes & la population ſe tiennent dans la marche politique ; tout eſt néceſſité & forcé par la rotation de la machine économique. Facilitez le commerce, les dépenſes & les conſommations, vous accélererez les achats & les ventes, exciterez le travail, accroîtrez les productions, & aſſurerez les revenus. C'eſt la puiſſance, c'eſt le bonheur & la tranquillité, priſe dans ſon vrai principe, dans le travail continuel ; travail toujours inſéparable de la dépenſe ; & de-là les mœurs : c'eſt, comme nous devons le rappeller, la loi dictée par la nature & par l'Evangile ; car la reconnoiſſance & l'amour pour l'Auteur de tous les biens, eſt l'objet & la plénitude de la Loi, & une ſuite de la jouiſſance de ces biens. L'homme foible & preſſé par des beſoins rigoureux, a difficilement la force d'élever d'un plein vol les élans de pur amour juſqu'aux pieds du Trône du Pere de l'Eternité. Mais quand il aime ſon voiſin, ſon pere, ſon Magiſtrat, ſon Roi, ce ſont autant de gradins qui s'offrent à ſa foibleſſe. L'Être ſuprême, dont l'immenſité embraſſe tout, reçoit l'hommage du bon ordre ; & tout me dit qu'il recevra celui de mon travail pour le bonheur de l'humanité.

Mais il eſt temps de paſſer à d'autres objets : celui des effets des dépenſes m'a mené un peu loin ; mais il eſt ſi eſſentiel, que je n'ai cru

faire encore qu'en prendre la fleur. Paſſons maintenant à l'article de la reproduction.

## CHAPITRE VI.

### *De la Reproduction des Dépenſes.*

NOUS voici parvenus à traiter de la reproduction des dépenſes, c'eſt-à-dire, du complement de l'œuvre économique, repréſentée, décrite & gouvernée dans le Tableau.

Tout n'eſt qu'un cercle ici bas. Continuer & recommencer ſans ceſſe le cercle ſeroit l'Eternité. Elle eſt ſeulement le partage du grand Auteur de tout, qui modifie & perpétue à ſon gré les parcelles de ſes ouvrages. Toutes paſſageres, elles ont toutes une portion de ce ſouffle, de cette eſſence de perpétuité, germe de régénération. L'homme, créature favorite, fut non-ſeulement privilégié de ce don, quant à ſa propre eſpece, mais encore relativement à la plus grande partie de ce qui peut, entre les choſes créées, ſervir à ſes beſoins. Loin d'uſer de ce don ſelon les vues de ſon bienfaiteur, abandonnant ſon domaine naturel, pour uſurper un domaine factice, le réſultat de ſa déſobéiſſance eſt de tout ravager & de tout détruire, croyant tout ravir, & de tout s'approprier. C'eſt cette barbare illuſion, c'eſt ce déſordre impie ſur lequel le Tableau économique a entrepris de nous ouvrir les yeux, de combattre les préjugés, de détruire la barbarie étudiée, de rétablir le regne d'Aſtrée, ou, pour mieux dire, le culte actif de l'Être ſuprême, l'obéiſſance & la coopération aux loix immuables qu'il donna à la nature, la jouiſſance de leurs biens, & l'amour pour leur Auteur & pour nos freres & nos coadjuteurs.

Nous touchons aux bornes de ſon explication. Nous avons vu tout partir des dépenſes, & nous avons diſcerné ce que c'étoit, & quelles elles étoient. Nous avons découvert leur ſource, établi & apprécié leurs avances, ſuivi leur diſtribution, conſidéré leurs effets; nous allons trouver & reconnoître leur reproduction. Cet objet nous mene au bout du Tableau, le grand accord ſera complet; il ne s'agira plus que de revenir ſur les détails principaux pour polir l'ouvrage, rendre l'expérience complette, & le thermometre certain. Reprenons maintenant nos principes, dont le flambeau doit nous conduire juſqu'à la fin. Il faut, non-ſeulement les parcourir, les ſaiſir, en convenir, mais encore ſe les rendre propres & habituels, s'en nourrir, & en faire ſa propre chair.

Premier principe. *Tout eſt produit, dans l'ordre économique, par les dépenſes & pour les dépenſes.* La culture du grain, du raiſin, &c. la plantation des arbres, la nourriture des troupeaux, &c. ne fourniſſent

des

des richeſſes que par les dépenſes ; & ces richeſſes ne ſont des richeſſes pour les hommes, que parce qu'ils les dépenſent. C'eſt par la dépenſe de leurs richeſſes qu'ils font renaître de nouvelles richeſſes ; tout cela a été prouvé. Il a été démontré, dis-je, que ce n'eſt pas parce qu'on ſeme & recueille du bled, que nous mangeons du pain ; mais parce que nous mangeons & demandons tous du pain, qu'on ſeme du bled ; que plus il y aura de gens qui demandent du pain à nos Cultivateurs, plus nos terres produiront du bled ; que plus, au contraire, on retrécira notre demande en fermant la porte du grenier, pour conſerver du pain aux gens de la maiſon, plus on retrécira la production, ce qui enfin l'amenera à néant. On a, dis-je, invinciblement prouvé cela.

Deuxiéme principe. *La reproduction des biens s'obtient par les dépenſes ; & les dépenſes doivent être reſtituées avec ſurabondance par la reproduction.* C'eſt-à-dire, qu'il faut que la reproduction totale annuelle, provenante de la cultivation, reſtitue le fonds des trois ſortes de dépenſes ; celles du revenu, celles de la cultivation, & celles de l'induſtrie. Je vis, par exemple, ſur ma ferme, il faut que la récolte que je fais ſur mon bien faſſe rentrer dans mes greniers les frais de la culture & de la moiſſon, ceux de ma propre conſommation, l'entretien de mes valets, & le payement de tous les ouvriers qui fourniſſent à nos beſoins à tous. Il faut que je retrouve tout cela, & même avec ſurabondance, pour pouvoir fournir aux cas fortuits & imprévus, & à quelques frais d'éducation, d'établiſſement, &c. pour ma famille. On ſçait cela. Il faut de plus que ma cultivation produiſe un revenu qui aſſure la ſubſiſtance des autres claſſes d'hommes de la Nation & la défenſe de nos poſſeſſions.

Troiſieme principe. *Les biens produits par les dépenſes, dans un Etat agricole, deviennent richeſſes par les dépenſes facilitées par le commerce & par l'induſtrie.* Les biens ſont ce que la terre produit, ou ſpontanément, ou par notre travail, & qui ſert à notre uſage ; mais ils ne deviennent richeſſes, que quand le ſuperflu peut, par le moyen de l'échange, nous procurer nos autres beſoins. Mais pour que tout le monde trouve ſon compte ou ſon avantage dans l'échange, il faut que les productions ou les marchandiſes aient entr'elles une valeur de compenſation réguliere, ſur laquelle les richeſſes ſuperflues des uns leur procurent en retour le ſuperflu des autres, devenu richeſſes pour leur uſage, & *vice verſa*, à raiſon de cette valeur de compenſation réciproque des richeſſes. Cet échange eſt facilité par l'entremiſe d'une richeſſe intermédiaire, appellée *argent* ou *monnoye*. Le cours continuel des dépenſes eſt ce qu'on appelle *circulation*. L'avare croit que la circulation a pour effet de favoriſer la théſauriſation de l'argent, & pour objet l'épargne ; ce qui implique contradictoirement dans la marche économique ; car toute épargne ſur la dépenſe eſt diminution ſur la circulation. Ainſi, vouloir prendre ſur la circulation, & épargner ſur la dépenſe, c'eſt deſſécher la ſource du ruiſſeau qui doit arroſer le terrein. Le vulgaire, de ſon côté, n'enviſage dans la circulation que l'argent, & ſans ſçavoir ni

examiner ſi la terre produit des richeſſes, il eſpére toujours que la circulation ſe ranimera par le retour de l'argent dans le tems même où la Nation eſt & ſera forcée à l'épargne par l'indigence. La notice des vrais principes, établie, divulguée & reçue dans toutes les têtes, peut ſeule faire diſparoître tant & de ſi fatales erreurs. Quand l'argent devient rare, c'eſt qu'on n'a pas de denrées à vendre, c'eſt que la ſéve ne change pas en or, que le revenu s'anéantit par la non-valeur ou la diminution des productions de la terre. Quand il y a peu d'achats & de ventes, c'eſt qu'il y a peu de dépenſes fructueuſes. Par la diminution des dépenſes les richeſſes s'anéantiſſent, & bien-tôt tous les biens. Pour ranimer le tout, pour faire reproduire les biens, transformer leur ſuperflu en richeſſes, rétablir les achats & les ventes, ce qui eſt la marche graduelle & fixe pour rappeller l'argent, ou pour y ſuppléer, il ſeroit inutile de compter ſur l'épargne volontaire, puiſque c'eſt l'épargne forcée qui a tout perdu, & que, de quelque genre que ſoit l'épargne ſur les dépenſes des productions, elle a toujours les mêmes effets ſur les dépenſes productives, & ſur tout ce qui en réſulte : il faut au contraire pour multiplier les productions en rétablir la conſommation. Comme le corps épuiſé ne peut fournir à ce rétabliſſement, il faut appeller à ſon ſecours les dépenſes de l'Etranger par toutes les facilités du commerce. On ne s'aviſe pas de reſſerrer quelqu'un qu'on veut faire reſpirer, ou lui procurer le grand air.

Si nous étions encore à l'alphabet, on pourroit m'oppoſer ici que c'eſt préſentement dans le temps où les Nations font les plus grandes dépenſes qu'elles tombent dans l'épuiſement ; ce qui contredit par le fait mes principes. Je réponds à cette frivole objection, qui paroîtra aux Lecteurs attentifs & inſtruits indigne de trouver place dans un Ouvrage auſſi ſommaire que celui-ci ; je réponds, dis-je, parce qu'il faut infiniment plus de ménagement & de patience pour ramener au vrai les eſprits gâtés par les préjugés, qu'il n'en faudroit pour ne pas effaroucher les ſimples, pour faire raiſonner les imbéciles, & parler les ſourds & muets.

C'eſt toujours par la ceſſation des dépenſes, que les nations ſe ruinent.

Je répondrai donc que quand les Nations paroiſſent s'épuiſer par les dépenſes, c'eſt au contraire par la ceſſation des dépenſes qu'elles s'épuiſent, je veux dire, par la ceſſation des dépenſes fructueuſes. Les Nations ne s'épuiſent en dépenſes que par la guerre ou par l'excès du luxe, ou par les exactions. Ces vérités ont beſoin d'une prompte & préciſe analyſe pour éviter qu'elles ne papillotent aux yeux de nos adeptes, accoutumés à prendre pour vraie lumiere toutes les fauſſes lueurs. On ne doit pas être ſurpris que dans un ouvrage de la nature de celui-ci, le luxe revienne ſouvent dans nos diſcuſſions.

Ce que c'eſt que le luxe.

La nature ne ſe trompe point dans ſes voies, mais l'eſprit eſt ſujet à l'erreur dans ſes ſentimens, & à s'égarer dans ſes définitions. De-là vient que le luxe a toujours été l'objet de l'anathême public juſqu'à ce qu'on ait voulu le définir. Sans entrer dans des ſpéculations morales, étrange-

res à mon objet préſent, je n'admets ici qu'un luxe, c'eſt celui qui eſt nuiſible à la reproduction ; & je le définis, pour le diſtinguer de la prodigalité, qui eſt un déſordre de ménage particulier, que l'on confond ſouvent avec le Luxe, & qui cependant n'eſt pas nuiſible à une Nation, quoiqu'elle le ſoit ſouvent au prodigue. Je définis donc le luxe, terme de tout temps trop équivoque, *un ſuperflu de dépenſe préjudiciable à la reproduction des richeſſes d'une Nation.* Je dis, *ſuperflu*, pour le diſtinguer des autres dépenſes infructueuſes, qui peuvent être néceſſaires & indiſpenſables ; par exemple, la guerre & les dépenſes ſtériles de beſoin. Je dis, *préjudiciable à la reproduction*, pour la diſtinguer de la prodigalité des petits, & de la profuſion des grands, qui peuvent n'être pas des dépenſes infructueuſes, & pour la diſtinguer généralement des dépenſes de ſubſiſtance, qui ne nuiſent pas à la reproduction, & qui au contraire la favoriſent. Cette explication peut avoir ſa place ici pour déterminer une bonne fois ce que c'eſt que le luxe. On dira peut être encore qu'il faut diſtinguer le luxe relatif, mais il n'eſt que pour des Particuliers, & non pour une Nation, où toute dépenſe ſuperflue & déréglée, qui nuit à la reproduction de ſes richeſſes, eſt luxe ; & quand il paſſe l'équilibre du tableau, il eſt excès de luxe. Mais c'eſt dans l'hypothèſe d'un Royaume agricole, qui eſt au faîte de la proſpérité, dans un Royaume où la culture eſt ſi complete dans toute l'étendue de ſon territoire, qu'il ne peut étendre plus loin ſes richeſſes par les travaux de la claſſe productive. C'eſt dans cet Etat, dis-je, que le Tableau partage également les dépenſes du revenu entre la claſſe productive & la claſſe ſtérile ; parce que cet ordre économique de dépenſe aſſure perpétuellement le même revenu. Mais dans un Royaume où la culture eſt dégradée, faute de richeſſes d'exploitation, il y auroit excès de luxe auſſi dans cette diſtribution égale de dépenſe. Car dans ce cas, il faudroit, pour réparer l'Agriculture, porter la dépenſe plus du côté de la claſſe productive que du côté de la claſſe ſtérile, juſqu'à ce que la Nation fût parvenue à ſon plus haut point de proſpérité. Nous donnerons dans la ſuite la démonſtration de ce principe d'économie ; l'eſprit appercevant dans ſes recherches ſur cette matiere le pour & le contre, ne peut ſe décider exactement qu'après avoir meſuré & calculé, & le Tableau nous préſentera clairement les élémens de ce calcul.

Les mauvais effets du luxe d'une Nation s'étendent juſqu'à ſes voiſins. Ainſi, l'excès du luxe pourroit s'appeller *luxe étranger ;* mais cette dénomination le confondroit peut-être avec la conſommation des denrées ou des marchandiſes étrangeres. J'ai démontré au contraire, qu'au moyen de la liberté qui établit le commerce loyal & réciproque entre les Nations, nos achats chez l'Etranger font la balance de nos ventes, groſſiſſent les revenus de l'Etranger, qui font la balance de nos revenus, accroiſſent les dépenſes de l'Etranger, qui font la balance de nos dépenſes, excitent la reproduction de l'Etranger, qui fait la balance conſtante & ſtable de notre reproduction. En conſéquence, plus nous achetons

de l'Etranger, plus nous lui vendons, & chaque branche de la famille d'Adam ne peut conſtamment profiter qu'en raiſon de ce que les autres branches de la famille entiere profitent. Tout eſt donc dit ſur ce que nos faux Monnoyeurs du commerce entendroient d'abord par le mot de *luxe étranger*. Mais il eſt impoſſible que ma langue ne ſoit auſſi éloignée de la leur, que mes idées le ſont de leurs idées; & cette impoſſibilité me force à entrer dans bien des détails. Pour parvenir donc à me ſuivre, il faut s'attacher beaucoup plus à mes principes qu'à mes expreſſions; & pour m'entendre maintenant, il faut ne point perdre de vue la communauté d'intérêts que j'ai démontré établie par la nature entre les différentes branches de la famille d'Adam. Puiſque les bons effets ſont communs entr'elles, les mauvais le doivent être auſſi. J'ai prouvé dans le précédent Chapitre, que le luxe national ruinoit un peuple, parce qu'il tenoit les dépenſes vers la moindre conſommation, & la moindre dépenſe reproductive. Cet effet devient ſenſible chez l'Etranger par le contre-coup indiſpenſable que nous venons de démontrer. Nous lui demandons de plus belles choſes au gré de notre goût gâté, mais dans le fait devenant moins riches, nous lui demandons moins; alors, ſuivant la marche proportionnelle du commerce réciproque, il nous demande moins auſſi: & le luxe, & le dépériſſement que ce luxe entraîne, s'établiſſent auſſi dans toute la famille.

Il eſt ſingulier de voir en combien de manieres ſtupides la fauſſe politique marche & opere, ſans le vouloir ni le ſçavoir, contradictoirement à ſes propres calculs. Deux habiles Miniſtres du ſiécle paſſé, ſe diſputoient avec acharnement la faveur d'un grand Roi, & l'on diſoit d'eux qu'ils ſe poignardoient ſans ceſſe, *l'Etat entre deux;* l'un étoit chargé de la guerre, & travailloit ſans ceſſe à entraîner ſon maître de ce côté-là; l'autre, de l'économique, du commerce, & des arts de la paix, auſquels le Maître étoit ſenſible en grand Prince. Eh bien! de ces deux hommes ſi conſtans dans leurs deſſeins contradictoires, & ſi habiles à les faire ſuccéder, le premier établit les Poſtes & relais, invention de paix s'il en fut jamais, & qui même, en ce dont elle aide la guerre, par la facilité des ordres de correſpondance, &c. la rend de néceſſité, très-paſſagere par l'exceſſive exploſion qu'elle donne à ſes préparatifs & à ſes dépenſes: l'autre mit en vogue les tarifs & les prohibitions, vexa les Marchands étrangers, & fit des ennemis éternels à ſon Maître. Ainſi l'un & l'autre alla contre ſon propre objet. Ainſi tournent néceſſairement chaque jour contre nous-mêmes nos propres précautions. Un gouvernement qui tourne ſon étude & ſon travail vers l'établiſſement & la perfection des manufactures de luxe, eſt tout ſurpris de voir ſes voiſins ſuivre le même plan & y réuſſir. Loin de voir qu'à cet égard la propenſion d'une des branches néceſſite celle des autres, que ſitôt que nous tournons vers la recherche dans les dépenſes & la moindre conſommation, nous déterminons nos voiſins à ſe conformer à nos goûts, ou à renoncer à faire déſormais aucun commerce avec

nous ; loin de voir, dis-je, la chaîne indiſpenſable de ces rapports, on ne cherche qu'à en arrêter le concours ; on charge l'induſtrie étrangere pour apprendre à l'étranger à charger la nôtre ; on empriſonne le ſecret de nos manufactures ; on tend en un mot par tous moyens à ſe priver de la ſeule reſſource qu'on ſe ſoit réſervée. Tous ces moyens hauſſent les frais du commerce & des rapports, & diminuent encore les conſommations des denrées, & le revenu ; & l'on travaille ainſi ſans relâche à ſe procurer la miſere avec un ſoin & un travail double & centuple de celui qu'il faudroit pour atteindre le plus haut degré d'abondance & de proſpérité, en ſuivant la route tracée par la Nature.

Le commerce repouſſé des pays voiſins devenus ſçavans dans l'art de ſe détruire par le plus court chemin, va chercher au loin le moyen de faire ſon métier ; & comme le propre des fantaiſies eſt de varier ſans ceſſe, il eſt en cela ſecondé par le cours du petit nombre de fantaiſies qui compoſent déſormais tous les achats. Moins une marchandiſe eſt connue, plus elle a de vogue & de prix auprès des goûts gâtés, qui préſident aux demandes. Cependant plus une marchandiſe vient de loin, plus elle coûte de frais, de tranſport & de commerce, moins elle offre de profit aux vendeurs & de bon marché aux acheteurs. De loin en loin néanmoins, de recherches en recherches, le commerce eſt repouſſé juſqu'à la Chine, aux Indes, &c. & voilà la circulation languiſſante, & nulle au centre, rejettée aux extrémités, & ſemblable à la ſorte de vie qui ſubſiſte dans les cadavres à qui la barbe & les cheveux pouſſent encore pendant quelques jours, tandis que le cœur & les arteres n'ont plus de vie ni de mouvement. C'eſt-là ce que j'appelle *luxe étranger*, voilà comment il ruine les Nations. Il eſt aiſé de comprendre que c'eſt par la ceſſation des vraies dépenſes qu'il opere ce déſaſtre.

Comment la guerre eſt ruineuſe par la ceſſation des dépenſes.

Venons maintenant à la guerre que nous avons dit être le ſecond principe de ruine. La guerre néceſſite des préparatifs, des achats, des dépenſes enfin qui épuiſent le gouvernement, & l'on induit de-là que c'eſt par l'accroiſſement des dépenſes qu'elle eſt ruineuſe. Mais un inſtant de retour ſur les principes diſſipera cette erreur. Ce n'eſt point par les dépenſes, c'eſt par la ceſſation des dépenſes que la guerre eſt ruineuſe. 1°. La guerre, ſur-tout celle que l'on fait à ſes frais chez l'Etranger & qui épuiſe les richeſſes, réduit doublement à l'épargne ſur les dépenſes qui font renaître les richeſſes ; car la guerre prive la Nation de la jouiſſance de ſes richeſſes au préjudice de la reproduction. Elle détourne & interrompt le commerce & par conſéquent les ventes & les achats, la valeur vénale & la reproduction. Elle concentre chaque branche chez elle, & intercepte les rapports avec les Etrangers. Ce que nous avons dit & répété ci-deſſus, démontre aſſez, je crois, que le tableau économique embraſſe dans ſes infaillibles regles, l'Europe & l'humanité entiere ; que la proſpérité générale eſt aſtreinte aux mêmes loix que celle d'une nation particuliere. Plus on étendra l'em-

pire du tableau, plus la prospérité sera générale, plus aussi la prospérité particuliere aura de force & de stabilité. La guerre ravit à cette influence prospere & respective, les Nations ennemies; le tableau devient domestique & particulier. Voyons maintenant s'il peut subsister en cet état.

2°. Voilà donc le tableau économique resserré, & la Nation réduite à vivre sur ses propres chairs, & à subsister dans la diette. Heureuse, si en retranchant de son exercice, elle peut soutenir ce régime jusqu'au tems où le rétablissement du bon ordre & de la correspondance avec ses voisins lui rendra la subsistance & la vie. Il faudroit pour cela serrer la voile & tenir le vent au plus près, observer, comme je l'ai dit, une exacte modération, s'astreindre dans l'intérieur à la plus précise observation des regles du tableau, faire ensorte que les dépenses gardassent au moins un continuel équilibre entre les deux classes, non dans l'espoir de voir renaître les revenus dégradés, sans doute, de toute l'augmentation de valeur vénale, que les demandes étrangeres apportoient aux productions, mais afin d'en conserver une partie avec certitude, & de les voir déchoir du moins avec quelque régularité. Mais cette précaution si nécessaire est par la nature même de la guerre une chose impossible. La guerre est le pays des hazards. Les dispositions requises dans les pays du hazard, sont d'espérer beaucoup, de craindre & de prévoir de même. Il faut donc que les apprêts, les conseils, la conduite participent de la nature de la chose. Dès-lors il faut donner beaucoup au hazard, pratique entierement opposée aux loix du tableau économique, où l'on voit que tout est calculé, tout est astreint à des regles fixes de prospérité ou de dépérissement. La guerre force l'emploi des revenus, le déplacement des hommes disponibles & de ceux qui ne le sont pas. Tout s'y consomme en frais de cette portion du commerce civil qui constitue l'attaque & la défense; rien ne retourne vers la reproduction.

Comment la défense est moins ruineuse que l'attaque.

Quand je différencie ici *l'attaque* & la *défense*, ce n'est pas sans une grande raison, dont le développement démontrera la fausseté des opinions du vulgaire sur les objets mêmes qui l'intéressent de plus près. La guerre que le peuple croit la moins désastreuse, est celle qui en effet l'est le plus. Peu de mots suffiront pour cette démonstration. Les hommes accoutumés à penser par écho, ont cru d'après l'opinion des tems où les guerres n'étoient que des invasions, & leurs opérations que des brûlemens & des pillages, ont cru, dis-je, qu'il étoit avantageux de porter la guerre chez son ennemi, dans des pays éloignés, & ont appellé cela vivre aux dépens d'autrui. Mais on voit qu'ordinairement le pays qui est le théatre de la guerre, j'entends la guerre entre les Souverains, où le droit des Nations n'est pas violé, profite plus de la dépense de la guerre du Conquérant actuel, que celui-ci, après avoir épuisé ses forces hors de ses Etats, ne retire à la paix de dédommagement de ses conquêtes passageres, quand il ne veut

pas s'expoſer, en ſortant des regles, à de funeſtes repréſailles, & à faire dégénérer des guerres politiques en guerres barbares. Le tableau économique leur apprend que la guerre qui conſomme chez ſoi, reproduit chez ſoi, & conſéquemment que la défenſe eſt préférable à l'attaque. Il leur apprend ce que l'expérience eût dû, ſans lui, leur démontrer, pourquoi les armées formidables de Xercès tranſportées dans la Grece n'eurent d'autres ſuccès que d'épuiſer la vaſte & plantureuſe Aſie, & de laiſſer leurs richeſſes & la force en tout genre, ſur les ſtériles rocs de la Grece ; pourquoi un grand Roi du ſiécle paſſé ſe ſoutint avec éclat contre les attaques de l'Europe entiere, & ſuccomba dans ſa derniere guerre, où ſes alliances lui livrerent l'Italie, l'Allemagne & l'Eſpagne ; pourquoi au commencement de ce ſiécle un guerrier redoutable qui ébloui de ſes victoires, voulut étendre ſes conquêtes juſques dans les deſerts de la Tartarie, ruina ſon Royaume, & termina ſa gloire par un déſaſtre irréparable. Tout, & le hazard même, les reſſources, la valeur, la capacité & la fortune des héros, tout, dis-je, eſt ſoumis aux regles du Tableau œconomique, qui ne ſont autres que celles de la nature. Si les prodiges de quelques conquérans ont fourni des exemples à l'imprudence d'une multitude de Souverains qui ont voulu les imiter, les revers de ceux-ci ont inſtruit tous les autres des funeſtes ſuccès de la témérité de ces entrepriſes.

C'eſt donc auſſi par la ceſſation des dépenſes productives, & non par l'accroiſſement de ces dépenſes, que la guerre ruine les Nations. Après ces éclairciſſemens néceſſaires pour développer & confirmer nos inductions, rentrons dans l'ordre de nos preuves, & reprenons l'analyſe des loix de la reproduction.

Quatriéme principe. *La ſurabondance de la reproduction au-delà des frais, eſt ce qu'on appelle revenu.* Il faut bien entendre ceci dans les détails ; car le revenu n'eſt pas ce que donne la récolte par-delà ce qu'en doivent conſommer les Cultivateurs. Cela ſeroit ainſi en apparence, ſi la culture des terres étoit bornée à la petite exploitation, qui pourroit être exécutée par le travail même des eſclaves ou des valets à gages ; car, après avoir prélevé le grain que ces eſclaves ou valets doivent conſommer effectivement pendant le cours de l'année, & juſqu'à la récolte future, tout le reſte paroîtroit être le revenu du Maître. Cependant le montant des frais néceſſaires pour fournir encore aux autres beſoins de ces eſclaves ou valets pour leur chauſſure, vêtement, &c. n'entreroit pas moins dans les frais prélevables, & ne ſeroit aucunement diſponible, puiſque faute de fourniture, ces ouvriers ſouffriroient, périroient & ne travailleroient plus. Il faudroit encore prélever la nourriture des chevaux de charrois pour les tranſports, l'entretien & réparation des outils, &c. toutes choſes que nous avons déſignées ſous la dénomination d'avances annuelles de la culture & du commerce des denrées, comme auſſi l'entretien du fond & des avances primitives : ce n'eſt donc qu'après les repriſes de toutes

ces avances, & les intérêts de ces avances pour les réparations casuelles qu'elles exigent, que le restant est en produit net ou revenu. Ainsi donc, ce n'est point tout le superflu destiné à la vente, qui constitue le revenu, puisqu'une partie de ce que vend le Propriétaire, Laboureur, Vigneron, Pâtre, &c. est dévolu à lui procurer son nécessaire indispensable, qui fait partie de sa consommation, & n'est aucunement disponible. Il en est de même dans l'ordre de la société fraternelle, où chacun conserve sa propriété, le propriétaire celle du fond; le Cultivateur, celle de ses richesses d'exploitation; & le fabricant, celle de ses avances & de son travail toujours inséparable de la dépense. En cet état, ce n'est point d'après l'estimation des frais de la cultivation & du produit total de la récolte, qu'on peut fixer le montant du produit gratuit ou revenu. Cette enquête, variable à l'infini, seroit entierement fautive & insuffisante. Il entre de droit dans les reprises du cultivateur, non-seulement tous les articles indéfinis que nous avons déduits ci-dessus, mais encore le montant de ses précautions contre les cas fortuits; celui de l'entretien de la portion de sa famille qui est invalide, comme enfans, vieillards, & lui-même quand il est malade, &c. lui seul est juge de tous ces besoins, & l'on peut s'en fier à la concurrence du grand nombre de ses semblables qui cherchent de l'emploi, pour satisfaire aux mêmes besoins. Il faut donc une regle pour statuer sur le montant des revenus, & cette regle ne peut se trouver que dans les baux ou actes qui constatent les conditions du fermage. L'intérêt du propriétaire y balance avec connoissance de cause l'intérêt du Fermier. Plus les denrées sont à haut prix, plus le Fermier peut hausser le bail. Que les productions soient à bon prix ou non, il faut que les Fermiers retirent annuellement leurs frais, leur rétribution & l'intérêt de leurs avances; & c'est à ces reprises déterminées & convenables à leur état qu'ils bornent dans tous les cas leurs prétentions. Ainsi les avantages ou les désavantages du haut ou du bas prix des denrées décident du prix du fermage & sont entierement pour le compte des propriétaires.

Il résulte de tout ceci, 1°. que l'état des revenus d'une nation ne peut être constaté que par le prix du fermage; 2°. que le haut prix des denrées hausse nécessairement les baux; 3°. que ce haut prix qui est à l'avantage des revenus, n'est au désavantage de personne; car tous les états dans la société doivent être considérés, dans le point de vue actuel, comme vendeurs & non comme acheteurs. Le propriétaire vend la fertilité de son fond à tel prix annuel qui constate le revenu. Le Cultivateur vend son travail & l'emploi de son attelier que le propriétaire lui paye par déduction du restant de la production. Le fabricant, l'artisan, &c. vendent leur tems & leur industrie au *prorata* du tarif où se trouvent les denrées pour leur subsistance, & les marchandises pour leur entretien. Les soudoyés & gens à gages vendent leur liberté, leurs talens, leurs travaux sur le même taux. Tout le monde est vendeur; c'est dans ce sens qu'il faut considérer tous les individus qui

Tous les états dans la société doivent être considérés comme vendeurs & non comme acheteurs.

qui compoſent la ſociété. Or comme les vendeurs ont tous un intérêt commun au bon prix des productions, qui non-ſeulement rehauſſe les ſalaires, le prix des ventes de toutes eſpeces, mais qui les multiplie auſſi à l'avantage de tous les vendeurs, il s'enſuit que le haut prix des denrées eſt l'intérêt général & particulier de la ſociété.

J'eſpere qu'on ne m'oppoſera pas ici, 1°. que tout ce cercle prétendu de haut prix, où tout renchérit à proportion de l'état conſtant d'un plus grand revenu, ne conſiſte au fond qu'en dénominations, puiſqu'auſſi-tôt qu'il faut dans un pays un louis d'or pour avoir ce qu'on avoit ci-devant pour un écu, & qu'il faut également ſe défaire de l'argent qu'on reçoit pour ſe procurer ſes néceſſités, tout cet accroiſſement de richeſſes ne conſiſte qu'en ſurcharge de poids de métaux; que cette ſurcharge a pluſieurs inconvéniens, en ce que, 2°. elle met une nation hors de méſure quant au commerce réciproque avec ſes voiſins moins opulens; 3°. qu'elle écarte les étrangers quant à l'habitation & aux voyages, puiſqu'ayant leurs revenus fondés en un pays de non valeur relative, ils ne peuvent vivre dans le pays de haute valeur, ſans s'épuiſer par une dépenſe fort ordinaire quant au fond; 4°. que l'abondance des métaux donnant une valeur vénale à toutes choſes, la charité de fait, l'hoſpitalité, l'abondance des conſommations réciproques & autres vertus ſociales d'uſage dans les cantons de non-valeur, ſont bannies promptement, attendu que perſonne ne s'aviſe de faire litiere de ce dont on lui propoſe tout à l'heure de l'argent; 5° que l'argent étant une richeſſe mobile, circulante & tranſportable, la facilité d'en avoir, fait que perſonne ne ſe tient plus à ſa tâche conſtante; que les propriétaires cherchent les Villes, les Cultivateurs des atteliers plus étendus, le Commerçant à étendre ſon état & à en ſortir, l'induſtrieux à chercher la perfection de ſa profeſſion, ce qui eſt un ralentiſſement de ſon travail & de ſon influence; le ſoudoyé & le gagiſte à changer d'emploi & de maître, & ſe donner au plus offrant. Il ſeroit aiſé de répondre à toutes ces objections, & de montrer que la plûpart d'elles viennent de la rechute dans la confuſion des valeurs avec l'argent, & que les autres dérivent de l'erreur d'attribuer à la richeſſe des déſordres réſultans de la pauvreté. Mais avant que de déroger & de deſcendre à la portée de telles objections qui ſe contrediſent, préſentons ici de nouveau les principes pour épagner du moins aux eſprits ſevrés les détails dans leſquels la charité fraternelle pour les autres nous engage.

Les ventes & les achats ne ſont que des échanges de marchandiſes qui ſe font par l'entremiſe de l'argent. Le vendeur ne fait l'échange de marchandiſes en argent que pour échanger cet argent en d'autres marchandiſes. Ce double échange revient au fond à un ſimple échange, à une ſimple permutation de marchandiſes pour d'autres marchandiſes que l'on veut acheter. Or ſe procurer ainſi plus de marchandiſes, c'eſt ſe procurer plus de richeſſes & plus de jouiſſance. Si avec un ſeptier de bled qu'un François vend 20 liv. il achete d'un Hollandois 20 liv. de

poivre, il a une fois plus de poivre pour un ſeptier de ſon bled, que s'il ne vendoit ce ſeptier de bled que 10 liv. Cet exemple ſuffit pour démontrer qu'une nation qui tiendroit volontairement ſes marchandiſes à bas prix, ſe ruineroit par ſon commerce réciproque avec l'Etranger. Dira-t-on qu'une Nation qui tire de ſon ſol toutes les productions qui lui ſont néceſſaires pour ſa ſubſiſtance, n'a pas beſoin de commercer avec les Etrangers? Entend-on bien ce qu'on veut dire par le *néceſſaire pour la ſubſiſtance d'une Nation*, qui ne peut ſe défendre contre les entrepriſes de ſes voiſins qu'à l'aide de ſes richeſſes? Comment une Nation peut-elle parvenir à ce point de puiſſance, ſinon par la vente de ſon ſuperflu à l'Etranger? Comment ce ſuperflu ſera-t-il richeſſe & ſe perpétuera-t-il, s'il n'acquiert cette qualité de richeſſe par la vente à l'Etranger? Comment l'état relatif de ſon revenu & de ſa puiſſance ſera-t-il dans la proportion qu'il peut avoir avec l'état du revenu & de la puiſſance de ſes voiſins, ſi elle tient le prix de ſes productions au-deſſous du prix courant entre les Nations commerçantes? Et comment entretiendroit-elle cette puiſſance, ſinon par la jouiſſance même des richeſſes, qu'elle peut ſe procurer en vendant ſon ſuperflu aux autres Nations; par cette jouiſſance, dis-je, qui fait renaître les richeſſes? Toutes ces bévues ſont trop groſſieres & trop abſurdes pour occuper ici nos Lecteurs de diſcuſſions ridicules.

Rentrons dans l'intérieur du Royaume. Il eſt compoſé de pluſieurs Provinces qui commercent entr'elles, comme différens Royaumes commercent entre eux. Les unes produiſent des huiles, les autres du bois, les autres du vin, les autres du bled, les autres des chevaux, les autres des bœufs, &c. Toutes ces productions doivent avoir une valeur de compenſation proportionnelle aux dépenſes de la culture & au revenu que doivent rapporter les terres qui les produiſent. Or il faut que chacune de ces Provinces ſe procure les productions qui lui manquent, par la vente du ſuperflu de celle qu'elle produit. Il faut donc que cette vente reſtitue au Cultivateur ſes frais, ſa rétribution, & l'intérêt de ſes avances. Il faut donc auſſi qu'elle fourniſſe des revenus aux propriétaires, dont la dépenſe aſſure la rétribution aux autres claſſes d'hommes qui ne ſont ni Cultivateurs, ni propriétaires. Il faut encore qu'elle fourniſſe le contingent de l'impôt néceſſaire pour les dépenſes du gouvernement & de la défenſe du Royaume. Il faut donc, je le répete, pour ſubvenir à tout cela, que les diverſes productions des différentes Provinces ayent entr'elles une valeur de compenſation proportionnelle à tous ces beſoins. Réduiſez-en le prix au niveau des repriſes du Cultivateur, puiſque vous croyez trouver votre avantage dans le bas prix des productions de la terre; car je vous avertis que vous ne pouvez pas les avoir à plus bas prix, parce qu'autrement le Cultivateur ne pourroit pas ſoutenir les dépenſes de leur production. Mais alors ſi vous n'êtes pas Cultivateur vous-même, comment pourrez-vous ſubſiſter dans un Royaume, où la Nation, ni l'Etat n'auroient

point de revenus, dans un Royaume, dis-je, où le prix des productions ne fourniroit rien au-delà des repriſes du Cultivateur. Ce qu'il y a de plus ſurprenant dans la theſe du bas prix des productions, c'eſt qu'il n'y auroit que des citadins qui puſſent tenir à des opinions auſſi abſurdes que celles que nous avons raſſemblées dans les objections que nous venons d'expoſer ; mais ils n'apperçoivent donc pas que dans leur ſyſtême, il n'y auroit ni citadins, ni propriétaires, ni rentiers, ni gagiſtes, ni agioteurs, ni artiſtes, ni ſçavans, ni ſoldats, ni marine militaire, & qu'il n'y auroit plus que des Cultivateurs & leurs agens, s'il étoit à ſuppoſer qu'on pût cultiver les terres avec ſûreté, dans un Royaume qui ſeroit ſans défenſe. Apprenez donc, Meſſieurs les Citadins, qui voulez tant abaiſſer le colon, que vous ne pouvez pas exiſter ſans revenu; que les terres ne peuvent donner de revenu, qu'autant que le prix des productions s'étend au-delà des repriſes des Cultivateurs, & qu'il doit être le plus haut prix qui a cours entre les Nations commerçantes; c'eſt ce prix qui donne le plus de revenu, qui fournit le plus de rétribution aux autres claſſes d'hommes qui ne cultivent pas la terre ; le prix enfin qui regle les richeſſes relatives des Empires. Vous ne pouvez donc prétendre au bon marché que vous ſonhaitez, qu'en renonçant à vivre : ou ſi vous voulez vivre, & vivre dans l'aiſance, renoncez à ce bon marché qui vous ſéduit ſi groſſierement. Direz-vous encore, que vous ne comprenez pas comment il y a à gagner à avoir plus de revenu ou plus de retribution, & payer plus cher ce que l'on achete? Si vous ſçavez calculer, vous pénétrerez facilement ce myſtere ; ſi votre ſcience ne s'étend pas juſques-là, livrez-vous à la foi, & n'attaquez pas des vérités qui vous intéreſſent ſi eſſentiellement. Je pourrois me diſpenſer de répondre à des objections qui ne ſont qu'une ſuite de l'erreur dont on vient de reconnoître l'abſurdité. Mais pour éviter au moins les répétitions, je me rabattrois à les combattre par des raiſonnemens auſſi vulgaires que ces objections ſont triviales & ridicules ; & comme elles ne ſont pas toutes dictées par l'ignorance, & qu'il y en a d'un genre plus ſpécieux, imaginées par des intérêts particuliers, bien décidés à ne pas entendre raiſon. Nous les expoſerons en plein jour avec tout leur appareil ſéduiſant dans la ſuite de cet ouvrage, afin qu'on ſoit en garde contre un brigandage plus funeſte à une Nation, que les Renards de Samſon ne le furent aux moiſſons des Philiſtins. Bornons-nous ici à diſſiper des erreurs, ou à éclaircir des difficultés. On croit qu'unplus grand revenu ſeroit abſorbé par le renchériſſement des dépenſes, qu'ainſi il eſt égal d'avoir un moindre revenu qui par la diminution des dépenſes aſſure la même jouiſſance, ou le même fond de richeſſes uſuelles.

Je répondrois à ce raiſonnement ſuperficiel, qu'il eſt tiré des regiſtres des avares dont nous parlions ci-deſſus, qui croyent que la circulation a pour objet de favoriſer la théſauriſation de l'argent, & pour effet l'épargne. Certainement leur eſpérance ſera déçue en un

pays riche, autant qu'en un pays pauvre, & plus encore ; mais j'ai démontré que cette eſpérance implique contradiction, & opere deſtruction. Ce n'eſt pas que je ſois attaché à la plus forte quantité de la maſſe d'argent circulante, & moins encore à la plus haute dénomination de ſa valeur, qui d'ordinaire eſt une plate ruſe de la diſette.

Qu'il y ait dans un canton deux cens millions de marcs d'argent monnoyé, ou qu'il ny en ait que cinquante millions de marcs, aſſûrément cela eſt parfaitement égal, pourvû que la balance des dépenſes ſoit tournée de maniere que l'argent déſigne régulierement & par-tout les valeurs dans l'échange, & paſſe au beſoin dans toutes les mains, ne ſéjourne & ne manque dans aucune, ou que l'on y ſupplée par des arrangemens par écrit. A plus forte raiſon eſt-il indifférent que ce marc s'appelle 27 liv. ou 54 liv. pourvû que les conditions foncieres de leur diſtribution ſoient obſervées ſelon les regles du Tableau. On ne m'entendra jamais bien tant qu'on en voudra revenir à cette malheureuſe idole de Molok, *l'argent*. Fondez l'idole, faites-en des vaſes pour le ſervice du Temple du Dieu vivant, qui eſt l'humanité & la fraternité, elle ſera dès-lors fort utile. Vous m'entendrez alors, vous ſçaurez, vous me promettrez de ne plus oublier que je n'entends, par circulation, que la communication des biens uſuels ; que l'argent eſt néceſſaire à cette communication ; mais, attendu que peu m'importe d'avoir dans ma garderobe cent paires de ſouliers pour 12 ans, puiſque je ſçais fort bien que les Cordonniers ne manqueront pas ; de même je ne me ſoucierai point d'avoir en réſerve l'argent qui les repréſente, ſitôt que je ſçaurai que l'argent reviendra toujours en raiſon de mon revenu ou de mes émolumens ; que je n'ai beſoin que d'ordre & non de réſerve, pour aſſurer journellement ma jouiſſance, & même pour l'accroître par l'emploi actuel & fructueux de mon argent. L'avarice détruit tout certainement : Mais ce ſont les mauvais arrangemens anti-économiques qui font les avares. Dès que les rentrées ſont incertaines, les magaſins ſont de droit & de prudence. Tous les maux d'une Société décadente qui ſe montrent à nous ſous tant de faces, ne ſont autre choſe que l'avarice ; & celle-ci, que la prévoyance dictée par le tems qui court. Quand au contraire on eſt aſſuré du retour perpétuel de ſes revenus ou émolumens en raiſon du bon & continuel emploi des dépenſes, tout eſt ordre, tout eſt repos. L'économie populaire n'eſt point privation. Tel qui porte par goût ſes ſouliers reſſemelés, quoiqu'il ſçache où en avoir de neufs, eſt déſolé d'uſer de cette reſſource, s'il eſt dans l'incertitude du retour. C'eſt cette aſſurance que donne la circulation, c'eſt l'effet utile de l'argent ; car toutes les ventes partent de-là, & toutes les reproductions, tout le travail, & tout ce qui fait aller la circulation. Le bon prix conſtant des denrées fait le bon travail conſtant du Cultivateur, & la bonne & conſtante production des revenus. Tenez ſeulement la main à cela, & laiſſez aller le reſte. Je ne réponds pas ici directement à l'objection du renchériſſement des dépenſes qui annulle, dit-on,

l'accroît du revenu qui réſulte de la cherté des productions; cette idée s'effacera d'elle-même par la ſuite des détails que nous avons encore à parcourir; elle a été anéantie dans d'autres ouvrages par des démonſtrations déciſives, & particulierement dans un Mémoire ſur l'agriculture adreſſé à la Société d'Agriculture de Berne, inſéré dans la cinquiéme partie du livre *de l'ami des hommes*; mais à meſure que nous ſuivrons l'ordre des dépenſes & de leurs rapports avec le revenu, le Tableau aſſûrera par-tout, & dans tous les cas, par compte & meſure la certitude de ces rapports.

La richeſſe augmente le commerce loin de le bannir.

Je répondrois à la ſeconde objection, qu'il n'eſt pas vrai que la richeſſe mette une Nation hors de meſure, quant au commerce réciproque avec ſes voiſins moins opulens. La preuve en eſt que ce ſont les Nations les plus riches qui ſont les plus commerçantes. On me dira, peut-être, que je tranſporte l'effet & la cauſe, & que c'eſt parce qu'elles ſont commerçantes qu'elles ſont riches. Je pourrois démontrer, qu'en fait de diſtinction entre les racines & les branches, je ne ſuis pas plus apprentif qu'un autre. Mais ce n'eſt pas ici le lieu d'entrer dans cette diſcuſſion. En accordant cet article, cela revient toujours au même quant au point actuel, puiſqu'elles ſont riches & commerçantes en même temps, quand elles vendent leurs productions à haut prix. D'ailleurs, dans mon plan de proſpérité conſtante & réelle, que je fais porter ſur la balance loyale & réciproque entre les Nations, l'argent eſt compris dans cette balance; il ſuit même les richeſſes, & il deviendra commun par le commerce réciproque. Dès-lors il n'y aura plus de diſparité qu'en dénominations. Or qu'une livre ſignifie un louis en Angleterre & vingt ſols en France, peu importe puiſque l'on s'entend.

Le haut prix des denrées en attirant la richeſſe, attire les Etrangers.

La troiſieme objection ſe jette dans les infinimens petits, caractères favoris des paralogiſmes de la fauſſe ſcience. L'envie d'avoir les Etrangers, ſelon l'idiome de cette fineſſe, étoit celle de fouiller dans leur poche pour en tirer la rognure des ongles du Dieu Molok. Oh j'avoue que l'argent d'autrui ne m'a jamais fait envie, & que je ne ſuis pas homme d'Etat par ce bout-là; que n'étant pas Antropophage non plus, la diſtinction phyſique des Nations m'échappe, & que je ne me ſuis jamais ſenti moins parent d'un Allemand & d'un Anglois, que d'un François à moi inconnu. Mais raiſonnons ſur le déſavantage ci-deſſus: il eſt pareillement de Regnicole à Regnicole. Quelque liberté qu'on donne au commerce, quelque facilité qu'on procure aux débouchés, la nature a déterminé à cet égard des diſparités, & jamais les montagnes ne ſeront des plaines & des ports de mer. En conſéquence, le propriétaire d'un Pays reculé vendra toujours moins cher ſes denrées que celui qui eſt à la porte; & ſi je veux les aller conſommer ſur les lieux, je profiterai de tout ce qu'auroient emporté les frais de commerce. Au lieu de cela je vis à Paris où tout eſt cher, & tous y concourent comme moi. Mais, dira-t-on, ce ſont les affaires, la ſociété, les plaiſirs, &c. Eh bien, il y aura plus d'affaires, de ſociété, de plaiſirs dans les Pays riches, & par conſéquent plus de concours.

L'abondance excite les vertus, & la misere les chasse.

La quatrieme objection seroit très-importante si elle étoit réelle, mais elle est de toute fausseté. Le proverbe qui dit, *quand la pauvreté frappe à la porte d'une maison, vertu s'en va par la fenêtre*, n'est que trop juste, n'est que trop vrai. Qu'on ne m'oppose pas le retranchement des secours dûs à la pauvreté réelle, & à la charité vigilante en même temps. La pauvreté volontaire n'est point pauvreté; elle est richesse au contraire, puisqu'elle ne sçauroit être renoncement au nécessaire, mais seulement à une dépense frivole, à un superflu d'opinion en échange d'une plus grande richesse d'opinion & de desirs suscités & dominans. L'homme n'est point une engeance perverse. Nous sommes une race d'honneur & de sentiment. La loi intérieure nous pousse au bien même sans le secours de la réflexion. Nous nous intéressons au sort des autres sitôt que nous sommes tranquilles sur notre propre sort. La charité & l'hospitalité, je dis plus, la noblesse & la générosité n'ont d'asile que chez les Nations opulentes; car les asiles des fortunes des gagne-petits, quelque riches qu'ils puissent paroître, dans un pays dont les habitans ne sont plus que des squelettes décharnés, peuvent bien ne nous montrer que les temples du gain sordide ou de l'idole de l'avarice suggérée par la prévoyance & l'inquietude; mais si cela est, considérez le fond, & vous verrez que ce ne sont que des monumens de la sollicitude & de la pénurie. On pourra nous opposer encore les mœurs généreuses des anciens Germains & celles de nos peres, comme aussi la dureté de nos riches actuels. La réponse à cela est aisée. Les anciens Germains ne connoissoient d'autres richesses que leurs tentes, leurs armes & leurs troupeaux. Ils avoient abondamment de tout cela; & ils étoient hospitaliers, parce qu'ils étoient solidement riches. Nos peres participoient de ces avantages d'une part, & de l'autre aussi de ceux de la valeur venale. Ce n'est point ici le lieu de démontrer que ce n'est que depuis deux siécles que les valeurs des denrées, & avec elles celles de toutes les rétributions, soldes, appointemens, gages, &c. sont tombés; mais c'est une chose prouvée par les anciens tarifs rapportés au taux des monnoyes d'aujourd'hui; il faut seulement faire une remarque essentielle relativement aux richesses, c'est qu'il n'y en a point d'assurées chez les nations agricoles, où la valeur vénale des productions est en désordre. Nous avons, nous dira-t-on, enflé les dénominations, & diminué d'autant l'essence des choses. Hélas! de nos jours mêmes, M. de Vauban écrit que, pour que le Laboureur se sauve dans nos Provinces méridionales, & que pour que tout le monde soit bien, il faut que le bled vaille 20 livres la charge; on le dit encore. Le marc d'argent étoit cependant de son temps à 37 livres. Il est aujourd'hui à 54 livres; mais, en reprenant cette mesure, pour vérifier ce qu'étoit la paye de l'homme d'armes du temps de Saint Louis, celle du Fantassin du temps de François Premier, on seroit effrayé de notre misère. A l'égard de la dureté de nos Riches, qu'on prennegar de que c'est de l'inconstance dans leur revenu, de leurs principes, & des moyens de leur fortune, qu'on leur rapporte ce que

je viens de dire des asiles des gagne-petits; rien de solide dans le fond, rien d'honnête dans la forme; inquiétude par-tout dans l'incertitude des redevances & des émolumens. Que peut-on tirer de-là? Et puis encore, s'il paroît quelque phénomene de générosité, le verrez-vous sortir de-là? En un mot, qu'on nous laisse devenir riches, mais riches de vraies richesses, de richesses permanentes, ainsi que nous le dirons ci-dessous, & les vertus naîtront parmi nous; car par-tout où l'ordre manque, les hommes sont réduits aux expédiens irréguliers. La morale pure est l'ordre, & ne peut subsister que dans l'ordre.

La cinquieme objection n'est qu'un prestige & un faux raisonnement, qui revient à la barbare politique de ceux qui veulent que le Peuple soit abruti pour qu'il ne plaide pas, qu'il soit surchargé pour qu'il travaille, qu'il soit assujetti à la corvée pour le rendre obéissant, & autres principes décidés, qui seroient punis de la foudre, si Dieu ne différoit sa vengeance. Ce n'est point par la misère qu'il faut retenir les hommes sur leur fond, à leur tâche, à leur emploi. C'est par le bien être actuel, par la sûreté de leur propriété & du fruit de leur travail, par l'espérance d'un accroissement de profit & de bien être. C'est alors que les hommes trouveront dans leur devoir, leurs affaires; dans l'avantage de bien faire leurs affaires, leurs plaisirs; & dans la réunion avec les coopérans à leur tâche, leur société. C'est ainsi que tout rentre dans lordre naturel, dont la recherche & les fausses notions avoient tout écarté. C'est ainsi que chacun travaille & vit pour le public, en croyant vivre & travailler pour soi; ce qui est le vrai point de la prospérité: & tout cela se rencontre dans le haut & constant prix des productions, qui forme les gros & assûrés revenus, les fortes & assûrées rétributions, la forte & exacte solde, &c. toutes les autres conditions de la distribution des revenus par les dépenses étant d'ailleurs observées selon les regles du Tableau.

¶ Le moyen de retenir & de tranquilliser les hommes, c'est de leur faire trouver leur bien-être.

Cinquieme Principe. *Le revenu fait subsister diverses classes d'hommes, & particulierement les hommes disponibles d'une Nation, & fournit les richesses nécessaires pour les dépenses de l'Etat.* Quand le Gouvernement s'avise de penser aux productions, quand les Magistrats s'en occupent, quand les Municipaux s'en inquiétent, ils feignent de ne penser qu'au bled, à la Boulangerie, à la crainte de manquer de pain. Ils semblent ignorer que ce froment, semé dans mon champ, doit germer en munitions de guerre, en artillerie, en vaisseaux, &c. Que fera l'Etat, sans toutes ces choses, & d'où sortiront-elles si mon champ ne les produit? Au lieu de cela l'on ne s'occupe que du bled nommément, & qu'à en diriger le prix selon leurs vues particulieres; ce qui est précisément la voie de n'en avoir bientôt plus, pas même pour la subsistance. Je leur demanderois volontiers, Messieurs, pourquoi voulez-vous tenir irrégulierement le bled en non-valeur dans la plûpart des Provinces, & à un prix excessif dans d'autres? Ils me répondroient: c'est pour que le Peuple vive. *Dem.* Voulez-vous donc en différens lieux le nourrir dans l'oisi-

Les précautions contre le monopole des bleds, font précisément ce qui l'établit.

veté ? *Rép.* Non, mais ce qu'il gagne ne ſuffiroit pas pour le nourrir ſi le pain étoit plus cher. *D.* Et d'où vient l'argent qu'il gagne ? *R.* De ceux qui le font travailler. *D.* Et d'où vient l'argent à ceux qui le font travailler ? *R.* De leur revenu, ſans doute. *D.* Et d'où viennent les revenus ? *R.* Du prix des denrées. Eh bien donc, laiſſez hauſſer le prix des denrées pour qu'ils accroiſſent les revenus; ceux-ci, les rétributions qui mettent le Peuple en état d'acheter le pain le prix néceſſaire pour faire renaître annuellement les revenus par leur retour dans les mains du Laboureur. Ne craignez pas que ce dernier faſſe l'uſure ſur ſa marchandiſe. L'uſure ne vient, ne peut venir que de la rareté de la choſe demandée, en proportion de l'abondance de la demande. Cette rareté ne ſçauroit exiſter avec le bon prix, parce que toutes les terres cultivables ſont propres à porter du bled, que tous les bleds du monde ſont propres au tranſport & à faire du pain, & que le concours univerſel des Laboureurs garantit du monopole les conſommateurs. Au contraire, vous l'établiſſez, ce monopole, par vos aveugles & criantes meſures, en procurant la rareté ; car vous appréciez le pain au taux de votre police inſidieuſe, en arrêtant le tranſport du bled, de crainte qu'il n'aille chercher ailleurs, où le peuple eſt dans la diſette, ſon prix naturel. Je vous obſerve ici; or me ſoutiendrez-vous encore, que vos menées ont pour objet d'aſſurer au peuple ſa ſubſiſtance à bas prix ? Si on faiſoit baiſſer le prix du bled dans les Provinces qui avoiſinent une grande Ville, qui conſommeroit près de cent mille muids de bled, qui ſeroit acheté dans ces Provinces ſi bien policées 12 liv. ou 13 liv. le ſeptier pour l'approviſionnement de cette Ville ; & qu'on trouvât, par comparaiſon du prix du bled, & du prix du pain dans cette même Ville, une erreur de 6 ou 7 millions: le zèle de cette régie ſi occupée du bien public, paroîtroit-il bien édifiant ? Voilà un des Contes des mille & une nuits qui pourroit avoir ſon application à la police des vivres. Ainſi, en ne paroiſſant enviſager que le pain & le bas prix du bled, on n'ignore pas que le bled n'eſt pas ſimplement du pain, mais une marchandiſe dont on peut appercevoir qu'il y en a qui connoiſſent très-bien le commerce. D'ailleurs, peut-on ſuppoſer que la police ſe borne à faire baiſſer dans la plûpart des Provinces, au préjudice des autres, le prix du bled, afin de faire baiſſer le ſalaire que l'on paye au manouvrier ? Mais elle anéantiroit les revenus de la Nation & ceux de l'Etat, & les beſoins indiſpenſables de l'Etat achevent de dépouiller la Nation. Perſonne ne peut travailler à perte; chacun ceſſe de cultiver, par impuiſſance, par mécontentement, & par prudence. Les grains deviennent donc rares, la demande eſt toujours la même; car les grains ſont de premier beſoin. De-là s'enſuivroit le monopole & l'uſure, par les ſingulieres précautions de la police, ſi la population ne diminuoit pas avec les moiſſons & avec les revenus ; car non-ſeulement les bonnes choſes, mais encore les plus funeſtes, les boureaux, les faux témoins, les uſuriers, ſe font payer cher en raiſon de leur rareté.

Mais

Mais ici ce n'eſt pas même la cherté que nous avons à craindre ; car la cherté ranimeroit la culture : c'eſt le dépériſſement total des biens & des hommes ; c'eſt cette maladie langoureuſe de l'Etat qui le fait paſſer par tous les degrés de maraſme & d'extinction.

Parvient-on par cette voie à détruire le monopole, on détruiroit auſſi les revenus & l'Etat.

Livrons-nous volontiers à votre faux coloris, & ſuppoſons donc que vous parveniez à tenir les denrées à bas prix, & cependant à en avoir. Mais alors les revenus, je le répete encore, déchoiront en proportion du baiſſement des prix des denrées, les rétributions ſuivront cette dégradation, & vous ſerez obligé de faire baiſſer encore le prix du pain. De dechéance en déchéance, les revenus enfin deviendront à rien. Alors la population ſera néceſſairement bornée aux hommes occupés à la reproduction & aux artiſans employés à la fabrication des ouvrages dont les Cultivateurs ont beſoin. Tout manquera d'ailleurs pour le ſervice de la Nation & de l'Etat, ou pour mieux dire, il n'y aura plus ni Nation ni Etat. Adieu les Villes, la Magiſtrature, les armées de terre & de mer, les Cultivateurs eux-mêmes & leurs Agens, & enfin le gouvernement & les Rois. Tout cela ne ſubſiſte que ſur les revenus. Tendez donc uniquement au plus grand revenu, qui ne peut provenir que du plus haut prix conſtant des denrées, ou avouez que vous vouliez démolir l'Etat, ſous prétexte de le policer ; comme vous avez été forcé de convenir tout à l'heure que vous affamiez le Peuple & lui liiez les mains, ſous prétexte de le nourrir du fruit de ſon travail.

Sixieme Principe, qui réſulte de ceci, c'eſt que le principal objet de la reproduction dans une Nation agricole, eſt le revenu. Le gouvernement économique ne doit donc pas tendre ſimplement à la plus grande reproduction, mais au plus grand revenu poſſible. Quoique ce ſoit nous remettre à l'alphabet que de diſcuter la nature des revenus, les fauſſes idées à cet égard ſont tellement établies de fait & d'habitude, qu'un ouvrage rigoureux en ce genre, tel que l'eſt celui-ci, ne doit point ſuppoſer que tout ſoit ſçu ſur cet article, quoique tout ſoit dit, que tout ſoit démontré. Au reſte, qui peut douter qu'il eſt de la plus ſimple vérité que le revenu n'a d'autre ſource que les terres, puiſqu'elles ſeules ont un produit, dont la valeur vénale forme le revenu.

On oppoſe à cette vérité, en confondant des comptoirs avec des Empires, les exemples des Pays qui, n'ayant qu'un très-petit territoire, ont néanmoins des revenus publics & annuels plus forts que ne le ſeroit la valeur fonciere des terres, en les eſtimant au plus haut prix. Ces revenus publics ſe levent ſur les conſommations ; & comme les affaires du commerce & d'autres avantages de refuge & de liberté attirent un très-grand concours d'hommes dans ces étapes, leur conſommation ſoutient, avec regle, ces revenus publics. Si dans un ouvrage ſérieux il étoit permis de jouer ſur le mot, on pourroit appeller cela des ſurcharges & non pas des revenus ; car ce ne ſont que des revenus précaires, des revenus poſtiches, qui ne ſont appuyés que ſur une baſe fautive &

passagere, qui peut à chaque instant être ébranlée par l'activité & la vigilance des autres Nations négociantes ; car le siége de ce commerce est ambulatoire, & fugitif. La nature même de son revenu est telle, que son accroissement desséche le fond qui la produit. L'impôt sur les consommations est autant de pris sur le commerce, en diminuant le profit ; & cet impôt ou revenu si prodigieux dans un comptoir, ou petit Etat maritime de Commerçans, seroit imperceptible dans un grand Royaume, où il faut à l'Etat des revenus bien plus considérables, bien moins préjudiciables, & bien plus assûrés que ces revenus bornés, qui rongent le fond, & qui se détruisent eux-mêmes à proportion qu'on voudroit les accroître : au contraire, l'accroissement des revenus publics des Empires, provenant de la production des terres, est, ainsi que celui des revenus particuliers, une suite de l'accroissement des productions, & par conséquent en profit constant & assûré pour tout le monde. En un mot, il n'est de vrai revenu que des terres, & il n'y a que ceux-là qui aient une base fixe, & qui soient visibles & assûrés à l'Etat. En rejoignant la Hollande au restant de la famille entiere de l'Europe, on verra que les impôts de ce Pays-là sont pris sur le produit des terres, comme les entrées de Paris, & que nous avons le plus réel intérêt à ne pas forcer ces Commerçans à grossir leurs revenus publics, & à se ruiner, en accablant leur commerce qui nous est avantageux, comme ils en ont eux-mêmes un autre pressant à ménager cette ressource forcée, qui engloutit les profits de leur industrie, & qui surcharge d'autant, vis-à-vis les concurrens avec lesquels ils doivent disputer le prix de la course, au profit des Nations dont ils commercent les productions. Le commerce précaire est, par sa nature, un Etat républicain, qui a ses richesses dispersées chez les Nations étrangeres, où elles sont indépendantes de l'autorité qui le gouverne. L'impôt régulier ne peut y être qu'une espéce de don gratuit accordé par les contribuables, qui seuls connoissent leurs facultés & l'état de leur commerce. Ainsi plus une Monarchie néglige l'exploitation de ses terres, & plus elle se livre au commerce précaire, plus elle corrompt sa constitution, plus elle s'affoiblit à mesure que ce genre de commerce s'étend au préjudice de l'Agriculture, & que l'impôt dégénere & se perd en impositions confuses.

Origine des rentes & des rentiers.

L'existence précaire & destructive des revenus fictifs a tout dénaturé dans l'ordre économique. L'oubli & le renversement des principes ont forcé les dépenses des Etats & des particuliers. De-là sont venus les emprunts, & cet abus contre nature (puisqu'emprunter n'est autre chose que répondre du futur si incertain pour nous) a engendré l'ordre rongeur des rentiers. Cet ordre, fondé sur l'argent devenu cause, d'effet qu'il étoit de sa nature, devenu principal, d'accessoire qu'il étoit ; cet ordre, dis-je, a établi le regne de l'argent, & jetté toutes les vues troubles du côté de l'argent. On entend traiter, sans hausser les épaules, des moyens d'empêcher l'argent de sortir des Royaumes, des moyens d'attirer l'argent & autres pusillanimités qu'on dit & répete sans sçavoir

que c'eſt un vain ſon, qu'on étudie & qu'on pratique ſans ſe douter que chaque pas qu'on fait en faveur de ce ſyſtême de délire, va préciſément contre ſon objet. On a été, à cet égard, juſqu'à voir des pays où tout manquoit, & production & main-d'œuvre, & qui avoient des mines en leur poſſeſſion, établir les Loix les plus ſéveres pour empêcher la ſortie de l'or de chez eux, enceindre à cet effet leurs ports de gardes, &c. Qu'on juge quelle pouvoit être l'obéiſſance à telles Loix. L'avidité du fiſc convoitant toujours l'argent de la Nation, n'a pas même fait attention, dans l'établiſſement de ces Loix ridicules, que l'argent eſt une richeſſe facile à cacher, par conſéquent immune ou exempte d'impôt en elle-même, qu'elle ne ſe donne pas à l'Etranger pour rien, qu'on l'échange pour d'autres richeſſes plus uſuelles & plus viſibles, & par-là plus expoſées à la viſite & à la rançon des douanes, & à la ſaiſie dans la perception de l'impôt qui ne ſeroit pas payé ponctuellement.

Le culte de l'argent une fois reçu, la police d'état a fait ſur cela les mêmes bévues que nous avons démontrées ci-deſſus, pratiquées par la police civile ſur les bleds. On établit le monopole ſur les bleds, en les empriſonnant ſous le prétexte de les garder pour ſoi. Il en eſt de même de l'argent. En arrêtant l'argent, vous arrêtez les dépenſes qu'il repréſente, le commerce qu'il facilite, & par conſéquent les ſeuls vrais moyens d'attirer l'argent, par les retours de circulation & de permutation réciproques dans le commerce extérieur. L'attachement que la détention forcée inſpire pour ce métail dans les Nations, le fait paroître plus précieux que ſa valeur de compenſation avec les autres richeſſes, & provoque le goût de l'avarice, l'ennemie ſecrete du fiſc. Il devient rare en conſéquence, & dès-lors, au lieu de l'avoir en échange, pour le donner de même, ce qui eſt ſa vraie fonction, il faut l'acheter pour s'en procurer l'uſage. Cet achat ne peut être qu'onéreux, puiſqu'il apprécie & paye dans cette marchandiſe une qualité qu'elle n'a pas, & qu'elle a ſeulement droit de repréſenter par convention : dès-lors il s'établit un genre de commerce & de marché, où le profit d'une des parties contractantes eſt fondé ſur le détriment de l'autre, monſtruoſité contre la nature du commere & de l'échange, dont la baſe eſt le profit reſpectif, réciproque ou mutuel. Dès-lors fondation & établiſſement, dans la Société, de l'avarice ſordide, dont nous avons dit que l'objet étoit d'intercepter la circulation pour en accroître la théſauriſation, & les prêts à intérêt.

Voilà donc toute la partie riche de la Société, ou qui veut le devenir, tendant à la théſauriſation & à l'épargne. L'autre, il eſt vrai, tend à la dépenſe & à remettre en circulation. En conſéquence l'intérêt de la Société déſormais diviſée & mi-partie, ſeroit que le ſecond de ces deux partis, c'eſt-à-dire, celui qui tend à remettre en circulation, l'emportât ſur l'autre. Voyons maintenant ſi la choſe eſt poſſible.

L'on n'emprunte l'argent que pour l'employer. Pour que l'emprunt

Il eſt impoſſible de faire que l'em-

prunteur ne gagne du terrein ſur le prêteur, & qu'il ne parvienne à ſe paſſer de lui.

fût favorable à celui qui veut l'employer, il faudroit qu'il y eût plus d'argent que d'emploi à lui donner, auquel cas l'argent ſe préſenteroit de lui-même à l'emploi, loin de ſe faire acheter. En ſuppoſant que la maſſe du numéraire, exiſtant dans l'Etat, fût telle que cette condition pût être remplie, les avares mettroient bon ordre à l'empêcher; car ſitôt que l'argent eſt devenu non-ſeulement marchandiſe de prédilection, mais encore principe de revenu, ceux qui ont occaſion & moyen de l'intercepter dans ſa ſource, aſſurés de s'établir des revenus ſans autres frais, ſans autre ſoin, ſans autre travail que celui de vendre l'argent, & de charger la Société de dettes tributaires, qui mettent tous les travaux d'autrui à contribution, n'ont déſormais plus d'autre objet que ce perfide commerce; cette contribution peſe ſur le prix des marchandiſes, retombe ſur toute la Nation, & cet abus devient une gangrene active & rapide, dont rien ne peut déſormais empêcher les progrès.

Il eſt impoſſible de maintenir l'équilibre entre ces deux genres ſi verſés en propriétés.

La fauſſe ſpéculation du juſte équilibre entre l'ordre rentier & les autres claſſes d'hommes dans un Etat, égara jadis un grand & éclairé Miniſtre du ſiécle paſſé. Il croyoit l'ordre rentier néceſſaire, juſqu'à un certain point, pour le maintien & le luſtre de la Capitale, qu'il regardoit comme l'aliment de ſes cheres quincailleries. Il appelloit les rentes ſur l'Hôtel de Ville, *le pot au feu de Paris*. Il n'ignoroit pas le ravage que l'accroiſſement de cet ordre devoit faire dans l'Etat. Il ne pouvoit pas ignorer non plus que le payement de ces rentes ſe leve ſur les revenus des biens fonds & ſur l'exploitation de ces biens qui payent tout; que l'attrait de ces mêmes rentes devoit prévaloir ſur la propriété même des biens & ſur la culture chargées de les payer, & expoſées à des pertes, & que par conſéquent il bouleverſoit l'ordre économique; mais il croyoit ce déſordre utile, en le contenant, ſelon ſon hypothéſe chimérique, dans de juſtes bornes, & il imaginoit l'aſſujettir à une balance poſſible à maintenir. La ſuite a fait voir le péril de ſa ſpéculation. Nous en allons démontrer la fauſſeté & les déſordres, en montrant que cet équilibre eſt impoſſible, & abſurde.

Pour établir un juſte équilibre entre l'achat de l'argent, appellé emprunt à intérêt, & ſon emploi, il faudroit partir d'après une juſte meſure du profit que peut procurer cet emploi. Tout emploi d'argent doit porter ſur quelqu'objet d'induſtrie, de commerce ou de cultivation. En ramenant chacune de ces choſes à ſon principe, ſelon les regles inconteſtables que nous avons miſes ſous les yeux de nos lecteurs, il ſe trouve que c'eſt ſur la production que tout profit doit être prélevé. Quand je dis ſur le produit, ce n'eſt point ſur le produit total, mais ſur le produit net, non celui que nous avons conſidéré comme faiſant le revenu ſimple, mais le produit net commun à tout genre de rétribution, la conſommation premiere du Cultivateur prélevée. Pour établir donc le juſte équilibre que nous cherchons, il faudroit non-ſeulement ſçavoir quels ſont les frais de la cultivation, quel eſt ſon produit, quels ſont les arrangemens du gouvernement en faveur de la

liberté du commerce, de la ſûreté de l'emploi, de l'immunité des avances; quelle eſt la tournure des mœurs, la célérité des dépenſes plus ou moins aſtraintes aux regles du tableau. Il faudroit, dis-je, non-ſeulement connoître parfaitement tout cela au préſent, mais le deviner, le calculer, le prédire au futur, avoir le ſecret de la guerre & de la paix, le cœur des favoris, des Miniſtres & des Princes dans ſa main, avoir en un mot le don de Prophétie, ou, pour mieux dire, la preſcience de Dieu. A moins de cela, la balance d'aujourd'hui ne pouvant être celle de demain, une pluie, un orage, une grêle, une mortalité changeant le tableau des calculs par hypothèſe, la balance incline de néceſſité du côté de celui qui eſt à l'abri des cas fortuits, & tout le détriment demeure à l'autre. Vainement allégueroit-on que le futur peut amener des avantages ainſi que des déſavantages. Cette ſuppoſition eſt contraire à la nature des cas fortuits. Qu'on demande au plus borné des contractans, ſi jamais on a entendu, par ce mot, les *profits*, au lieu des pertes. Il n'en eſt point, de profits fortuits, ſi ce n'eſt à la loterie; tout profit poſſible dans l'agriculture eſt à peu près tout prévu & entre en prix commun dans le bail convenu entre le propriétaire & le fermier. Or tout vient ici bas de la cultivation dont les profits ſont amenés par des cauſes préparatoires, laborieuſes, diſpendieuſes & calculées. Mais les dérangemens ou les pertes inopinées dépendent d'une infinité de cauſes qui ſurpaſſent la prévoyance humaine. Il eſt donc impoſſible de trouver l'équilibre ci-deſſus; il eſt impoſſible d'en faire la baſe du marché d'argent à intérêt, qui eſt entierement étranger à celui du propriétaire & du fermier, & qui dévore le revenu du propriétaire; ainſi toute l'incertitude qui demeure dans ce marché, ne peut être qu'au détriment de l'acheteur d'argent. En un mot, il eſt impoſſible qu'il y ait équilibre entre les choſes qui n'admettent point de contrepoids, tels ſont le revenu & la ſouſtraction du revenu.

Si l'on veut maintenant réunir toutes les cauſes & toutes les inductions que nous venons de préſenter, on verra que ſitôt que le marché ci-deſſus eſt en pleine liberté dans une nation, il eſt impoſſible d'empêcher que la partie avare & oiſive n'empiete à chaque inſtant ſur la partie laborieuſe, & que toute l'activité d'une Nation, tous les arrangemens & les ſoins du gouvernement, pour exciter ſon induſtrie, ne tournent au profit du rentier ſtérile. On m'oppoſera l'exemple de Nations, où l'abondance du travail & des profits opere le bas prix de l'intérêt de l'argent, & d'autres où le baiſſement de cet intérêt a été ordonné par les rentiers eux-mêmes, comme loi économique. Je répondrai à cela, que le premier de ces exemples ne ſignifie pas que le bas prix de l'intérêt ſoit le fruit de l'abondance, mais ſeulement qu'un petit intérêt de l'argent prêté eſt moins nuiſible à l'abondance qu'un gros intérêt, & que ce pays qu'on veut appeller Nation, eſt un comptoir libre, où les engagemens de l'argent ne ſont que momentanés & pour un emploi paſſager, dont la marche eſt connue, où tous les habitans ſont

voués au travail & éloignés par goût & par habitude, des revenus oiſifs. Nulle part les marchands ne ſont grands faiſeurs de contrats; ils ſont tous occupés de leur commerce & de ſon extenſion, l'argent qui entre par emprunt dans leur commerce, n'eſt qu'un trafic rapide & commun avec celui des marchandiſes: trafic facile à évaluer par les gens du métier. Ces commerçans continuellement vendeurs & acheteurs, il leur arrive ſouvent que leurs achats précedent leurs ventes, c'eſt-à-dire, la rentrée de l'argent pour les achats, & qu'ils ont beſoin de ſuppléer, par des emprunts momentanés, à cet ordre renverſé, & qui n'eſt pas moins un ordre d'arrangement dans leur commerce; ces mêmes circonſtances ſe trouvent ſouvent, encore, par rapport aux termes de l'échéance des payemens des lettres de change & autres engagemens qu'il faut remplir exactement. Ce trafic de l'argent eſt donc inévitable dans ces comptoirs de commerce, où il ſe fait en lieu public, comme celui des marchandiſes dans une foire, & la concurrence des acheteurs & des vendeurs y décide du prix: mais cela ne conclut rien pour les Nations agricoles. Les commerçans empruntent, pour leurs achats, de l'argent qui leur revient peu de tems après par leurs ventes, & qu'ils peuvent rendre. Il n'en eſt pas de même des emprunts à intérêt perpétuel, pour des emplois où le capital eſt abſorbé. Un Laboureur qui emprunteroit de l'argent à intérêt pour former ſon établiſſement, ne retireroit de cet argent que le profit annuel de ſa culture qui lui ſeroit enlevé par le rentier. Il ne peut gagner pour acquitter le capital, l'intérêt le privant du fruit de ſon travail: ainſi il reſteroit chargé d'une redevance perpétuelle. Il n'y a donc pas de comparaiſon à faire entre les emprunts à intérêt des Nations agricoles, & ceux des comptoirs marchands. Cependant l'intérêt, dit-on, eſt établi dans ces pays commerçans & à un taux qui ne paroît bas qu'en raiſon de celui qu'on offre chez leurs voiſins ruinés. Les riches placent leur argent chez ces voiſins, & le canton où ces riches établiſſent le luxe, voit déchoir ſes mœurs & ſon commerce. Je réponds encore, que le ſecond de ces exemples, où l'intérêt diminue, eſt le fruit de la réflexion des rentiers dans un pays où ſouvent la maſſe d'argent excede l'emploi profitable de l'argent, dans un pays où tout le monde réfléchit, qui ſe voyant expoſé au rembourſement du capital, a conſenti à diminuer l'intérêt pour le conſerver; que cette opération eſt celle de ſe couper un bras pour ſauver le corps; elle eſt une ſuite de l'irrégularité naturelle de la marche du commerce de revendeur, où l'accumulation de l'argent eſt embarraſſante pour les poſſeſſeurs de l'argent oiſif.

S'il eſt un pays encore, mais qui n'eſt pas ſimplement marchand, où l'agriculture fleurit, quoique l'ordre rentier y ſoit auſſi riche & abondant au moins que par-tout ailleurs, il faut conſidérer ce pays comme un commerçant qui ſoutient ſon état ſur ſon crédit par les revenus réels de ſon territoire. Sa table eſt univerſellement bien ſervie, ſes maiſons de ville & de campagne ſont bien tenues, tout roule dans

l'abondance, tant que les revenus réels ne déchoiront pas & pourront ſoutenir la dette nationale. Ainſi ce pays renommé qui remue & engraiſſe ſi bien ſes terres, les vivifie par ſon commerce de débouché, n'en impoſe donc aux autres Nations qu'en empruntant ſur lui-même à toutes mains pour exercer ſa puiſſance. Mais ſi la dette publique étoit portée à un excès, où l'état de rentier fut l'état de choix & de préférence, adieu la dépenſe, les rentiers, le commerce, les terres, tout ſera aliéné, tout ſera dérouté, tout tombera en ruine.

Preuve, par le fait, que les rentes ſont au profit de qui les reçoit & au détriment de qui les paye.

Quelle eſt l'honnête maiſon, où l'on ne regarde comme le premier objet, en fait d'affaires, celui de rembourſer les contrats dont la maiſon eſt chargée. Quel eſt le pere de famille, deſireux d'une fortune indépendante quant à la dépenſe, & d'une vie oiſive quant au ſéjour, à qui l'on n'ait oui dire, depuis l'extenſion de ce malheureux uſage, que pour être à ſon aiſe, il faut avoir au moins le tiers de ſon bien en contrats. Preuve donc que chacun voudroit avoir des rentes, & que perſonne n'en voudroit payer, preuve que les rentes ſont au profit de qui les reçoit & au détriment de qui les paye; preuve donc que l'argent prêté à intérêt eſt déſavantageux à ceux qui l'empruntent. Ce qui choque l'intérêt d'une famille, choque l'intérêt de toutes les familles. Un état n'eſt autre choſe qu'une grande famille, compoſée de pluſieurs familles ruinées. Ce qui ruine les familles, ruine l'Etat & la Nation. L'Univers n'eſt qu'un Etat compoſé de pluſieurs de ces grandes familles qu'on appelle Nations. Ce qui ruine une Nation, ruine l'Univers & l'humanité entiere.

C'eſt d'après ce principe ſimple que le pere univerſel des humains proſcrit comme uſure, dans ſa loi révélée, tout intérêt du prêt d'argent. Nous ſommes tous liés les uns aux autres par le devoir de la charité, c'eſt-à-dire, du ſecours gratuit. Il ne le peut être long-tems. Dieu ſeul, l'eſſence & la ſource de tous biens, peut donner gratuitement. Quant à nous, foibles mortels, & placés de niveau des mains de la nature, nous avons tous beſoin de ſecours, & la charité qui peut être épurée par une volonté déſintéreſſée, n'eſt autre choſe, quant au fait, entre nous, que ce ſecours mutuel. Toute communication entre nous ſe fait à titre d'échange, ou à titre de reſtitution. Ce qui eſt à titre d'échange, eſt cenſé ſoldé du moment de la concluſion du marché, & ne laiſſe point de queue après ſoi. Ce qui ſe prête à titre de reſtitution, ſuppoſe n'être prêté que juſqu'au tems où nous pourrons nous en paſſer; & ce n'eſt plus prêter, c'eſt louer, que de tirer, par le reflet de l'utilité générale du prêt, qui devroit être gratuit, un produit de ce qu'on prête.

Titres légitimes qui autoriſent la location.

Voyons donc maintenant quels ſont les titres légitimes qui autoriſent la location, pour juger s'ils ſont applicables au prêt de l'argent. Les titres de la location ſont, je crois, 1°. Que ce que l'on prête ait un uſage de jouiſſance réelle ou de produit; 2°. La néceſſité de vivre du produit de la choſe que l'on prête; 3°. la néceſſité de l'entretien de cette propriété qui s'uſe par le tems & par l'uſage. Examinons ſi ces conditions ſont applicables à l'argent.

L'argent ne peut être propriété.

L'argent peut-il être une propriété? Il faut ici s'attacher à la nature des choſes. La propriété ne peut s'aſſeoir au phyſique que ſur ce qui eſt bien uſuel, c'eſt-à-dire, propre à fournir aux beſoins naturels de la vie. Quand les Souverains, les Communes, les Seigneurs, &c. prétendent la propriété d'une riviere, c'eſt, ou la navigation, ou la pêche, ou l'eau pour la dériver, ou le lit pour le deſſécher, qu'ils entendent par-là. Perſonne n'en prétend les brouillards, l'écume, l'humidité & la perſpective. Quand je poſſede une maiſon, elle couvre des injures de l'air; un cheval, il tire ou porte; un chalit, il ſert de meuble; une montre, elle regle mon tems. Mais l'argent monnoyé n'a aucunes propriétés. Il les a toutes par repréſentation; mais la propriété eſt fondée ſur la nature & non ſur une condition putative qui n'a été adoptée que pour l'uſage public, comme celui des poteaux placés pour marquer les routes; chaque paſſant a droit à l'uſage, & perſonne n'en a la propriété abſolue & excluſive. Par leur nature, l'or & l'argent ſont des métaux comme les autres. Si vous les réduiſez en meubles & outils, ils ſont à vous, & vous les pouvez prêter comme tous autres. Nous traiterons tout-à-l'heure de la rétribution permiſe à ces ſortes de prêts. Mais tirer rétribution de leur eſſence de repréſentation, c'eſt chercher dans un miroir la figure qu'il repréſente. Ce n'eſt point ainſi que ſe fonde la propriété. Vous avez empriſonné un certain nombre de ces pieces qui ont toutes leur valeur dans la circulation, qui n'en ont aucune dans votre caſſette. Portez cette caſſette chez des peuples où la convention ſur la repréſentation de la monnoye n'ait point paſſé, & vous verrez ſi vous êtes vraiment propriétaire. Portez-y quelqu'autre choſe uſuelle que ce puiſſe être, elle aura ſon prix ſitôt que l'uſage ſera reconnu; & la nature indique cet uſage: au lieu qu'elle ne dit rien ſur l'uſage de l'or. On n'eſt donc point un propriétaire qui puiſſe jouir réellement de l'or conſidéré comme monnoie, on n'en ſçauroit donc être vraiment poſſeſſeur à ce titre: premiere condition refuſée.

La néceſſité de vivre n'autoriſe point l'intérêt de de l'argent.

La ſeconde condition, qui eſt la néceſſité de vivre, paroîtra d'abord plus rapprochée de la prétention des prêteurs; elle ne l'eſt cependant pas davantage. Je reçois, me direz-vous, une ſomme d'argent de mes parens, c'eſt tout mon bien: je n'ai ni talens, ni induſtrie, ni ſanté, il faut bien que je vive, & je vis de la rente que me fait de mon argent, celui qui a de toutes ces choſes, qu'il fera profiter par le moyen de mes fonds. A l'égard des deux premieres privations dont vous vous douez ici, cette étrange prétention eſt une ſuite de l'introduction du déſordre que je combats dans la Société. Je n'ai, quant à cet article, qu'à vous demander ce que vous auriez fait dans le monde avant que cet abus fût introduit. Comme vous n'êtes pas ſeul né de votre eſpece, il doit y avoir bien plus de malheureux dans les pays où l'intérêt eſt bas, que dans ceux où il eſt haut, car leur unique reſſource y eſt des deux cinquiémes moins forte. L'expérience démontre néanmoins le contraire, & les miſérables n'y ſont point ſemés ſous les pas pour

effrayer

effrayer les yeux & endurcir les cœurs comme dans les pays emprunteurs, ce qui répond à l'article de votre ſanté. Mais tandis que vous vous aheurtez ici à me démontrer que vous n'avez d'autre reſſource que celle de nuire à vos freres, en nourriſſant votre oiſiveté du fruit de leur travail, il me ſemble que je vous en trouve une toute ſimple, votre argent devenu monnoie, repréſente tous les biens uſuels. La location de ces biens entraîne une rétribution permiſe. Réaliſez, devenez propriétaire, & vous vivrez du produit de vos locations.

L'intérêt ne peut avoir lieu à titre de dépériſſement de la choſe.

La troiſiéme condition qui eſt celle de l'entretien des choſes propres qui s'uſent par le tems & l'uſage, eſt celle qui va fixer le vrai point de l'uſure, & ſe trouve tout auſſi contraire à ce malheureux commerce que les deux autres. Le droit naturel parle à cet égard dans nos cœurs, ſi la corruption des mœurs & de l'uſage ne le fait taire. Le mot *uſage* ſemble déterminer ſa ſignification. Mon cheval s'uſe par le tems & le travail; ma maiſon par le tems & les ſervices. Je tire une rétribution par ce prêt, correſpondante au prix foncier des avances primitives d'achat ou de conſtruction, & aux avances annuelles de dépériſſement ou d'entretien; mon droit eſt évident. Mais ma taſſe que je prête après avoir bû, paſſe dans dix mains où elle rend ſon utile ſervice ſans s'uſer ni décroître. Je lui ſuppoſe néanmoins un déchet ſi j'en tire rétibution, je crée l'uſure, je ſuis uſurier.

Qu'on ramene à ce peu de principes toutes les queſtions & les ſubterfuges ſans nombre dont je ſuppoſe que l'eſprit d'intérêt a embrouillé cette matiere. Je n'ai jamais étudié ſur les bans de l'école, ni nulle autre part, & peut-être n'en ſuis-je que plus ſenſible aux lumieres de la droite raiſon qui eût été offuſquée de ſubtilités dès mon enfance. Mais j'oſe dire que les Théologiens euſſent rendu un grand ſervice à l'humanité en tenant ferme au ſens précis des paroles de leur divin maître. On eût également emprunté? Auſſi va-t-on chez les filles de joie; mais on s'en cache ſi l'on n'eſt abſolument effronté, & l'on ne s'en cacheroit pas ſi le concubinage étoit toléré par la loi du Prince, & avoit ſes effets civils. Les Théologiens ont cru devoir obtemperer aux emprunts à titre d'engagement abſolu de l'argent, ſans terme pour le rembourſement de cet argent qu'à la volonté du débiteur, & tolérer à ce prix les intérêts au taux marqué par la loi du Prince. Il eſt certain qu'un titre connu, avoué & conſigné dans les regiſtres publics, perd au moins le caractere de fraude faite à la Société; que quoique les mariages d'intérêt ſoient un déſordre qui prive la Société des fruits réels de la plus fructueuſe des unions, quand elle eſt formée ſelon les loix de la nature, néanmoins ces mariages en détériorant l'eſpece humaine, fourniſſent pourtant une ſorte de contingent à la Société: au lieu que les liaiſons clandeſtines lui nuiſent ſans rien produire. Mais il n'en eſt pas moins vrai qu'il eſt indiſpenſable de s'en tenir au principe des choſes quand il eſt auſſi clairement dicté. Les Théologiens ont cru leur acceſſion néceſſaire à la loi du Prince, tandis que la loi du Prince n'eût jamais exiſté ſans

leur acceſſion. Tant & tant d'exemples de révolutions arrivées dans tous les tems & chez toutes les Nations, par la néceſſité ſourde ou manifeſte de ſecouer l'inſupportable fardeau des dettes, ou pour mieux dire, le dérangement des débiteurs, aiſé à démontrer comme le principe le plus réel de toutes les révolutions : cet objet, préſenté à l'appui des principes, & du texte précis de la loi de l'Evangile, eût ſauvé les Nations qui ont eu le bonheur de le recevoir. De cette premiere condeſcendance il a fallu paſſer à un autre relâchement bien plus voiſin de l'uſure ſordide & preſcrite par le droit naturel. C'eſt de ſe prêter à la ſûreté des dettes à jour d'échéance, qu'on a regardé comme auſſi indiſpenſable que celui des dettes contractées dans le commerce. Le plus ſimple examen d'après les principes eût démontré combien cet arrangement paſſager de commerce ſi peu analogue aux prêts à intérêt perpétuel, méritoit peu d'être mis en parallele ; mais ç'a été toujours à l'ombre du commerce que l'uſure a fait tant de progrès.

L'intérêt de l'argent à conſtitution loin d'être néceſſaire au commerce, lui eſt nuiſible.

Il eſt certain qu'il faut de l'argent au commerce, ne fût-ce que pour pouvoir acheter à tems, ſans être forcé de vendre à contre-tems. Mais cet argent eſt ce qui conſtitue les avances du commerçant, qui fait lui-même partie de la claſſe induſtrieuſe à laquelle le tableau a accordé des avances. Ces avances doivent porter un intérêt, & le tableau l'a précompté. Mais cet intérêt n'eſt pas l'intérêt de l'argent, car l'argent échangé en marchandiſes, en inſtrumens, en matieres premieres d'ouvrages de main-d'œuvre, n'eſt plus de l'argent. Tout genre d'exploitation fait ſortir continuellement l'argent de l'attelier de l'exploitant. Cet intérêt ſe trouve dans la rétribution dûe au travail, au riſque, à l'utilité du commerce : & comme le commerçant eſt promptement averti par la concurrence, qu'il ne peut profiter dans ſa profeſſion, qu'en mettant ſon travail au rabais le plus qu'il peut, il ſe contente de profiter peu pour vendre ſouvent : car plus la vente eſt prompte, plus l'emploi de l'argent ſe répete, & plus le profit que lui rapporte l'emploi de ſon argent ſe répete auſſi. Le profit que rapporte l'emploi de l'argent, n'eſt donc pas ici comme dans l'agriculture, réglé en produit annuel ; il eſt conſécutif & continuel à raiſon de la rapidité ſucceſſive du débit. Ainſi il y aura plus de profit dans un même eſpace de tems, ſi les ventes & les achats ont été plus prompts & plus multipliés. Le profit que rapporte l'emploi de l'argent dans le commerce, ne ſuit donc point l'ordre du loyer annuel de l'argent prêté à intérêt : c'eſt pourquoi on n'attribue pas dans le tableau d'intérêt annuel aux avances de la claſſe ſtérile ; le gain ſur l'emploi de l'argent des agens de cette claſſe ſe réunit à leur rétribution conſécutive & continuelle, & quand je dis l'argent, il ne faut pas oublier cependant que le commerce roule plus ſur le pur crédit, ſur les lettres de change, que ſur l'argent, & qu'au fond il ne s'agit que de rétribution dans le commerce de débit. En effet ce n'eſt qu'une rétribution obtenue à l'aide de leurs avances & du ſimple crédit, & par leur travail dans l'exercice ſtérile de leur

profeſſion ; c'eſt leur profeſſion même qu'ils regardent directement comme la ſource de leur gain, & ils n'enviſagent l'argent & le crédit que comme des moyens de l'exercer, de s'y ſoutenir avec ſûreté, tranquillité & indépendance; ainſi que fera chez un particulier quelque petite ſomme qu'il a devant lui pour la dépenſe courante, & qui ne lui profite que de la tranquillité d'eſprit, en ce qu'il eſt moins en peine du retardement des échéances de ſon revenu. Si au contraire cet argent que le commerçant emploie, doit d'abord 5 pour cent à l'oiſif qui le lui a prêté, ſon commerce eſt ſurchargé d'autant; il n'eſt plus libre, il eſt dépendant de ce tribut fixe, impoſé & prélevable avant tout, ſur les ventes & ſur les achats, & par conſéquent ſur tous les avantages de la Société qui réſultent tous des ventes & des achats. Mais je ne conſidere ici que le commerce. En un mot, n'eſt-il pas vrai qu'il eſt plus utile pour le commerçant de trouver l'argent à 3 pour cent qu'à 5? Il le ſera donc plus de le trouver à un qu'à 3, & par conſéquent que l'intérêt ſoit nul tout-à-fait; en ce cas la ſituation du commerçant ſera dans ſon état naturel, ſur-tout relativement à la privation de l'intérêt de l'emprunt à conſtitution de rente annuelle.

Mais, dit-on, c'eſt une hypothèſe fictive; c'eſt choſe impoſſible, on ne prêtera point, & l'induſtrie qui naît communément dénuée, ſe trouvera pour jamais bannie de toutes les voies du profit, & dans l'impoſſibilité de rien entreprendre pour ſon compte, faute de pouvoir ſe procurer des fonds. A l'égard de l'impoſſibilité, autant en auroient dit les raiſonneurs des ſiécles où l'intérêt étoit à 12 pour cent, ſi l'on eût voulu ſuppoſer le tems où on l'auroit eu à 3. Ils auroient traité la choſe d'hypothèſe fictive; car dans l'ordre des calculs, il y a plus loin de 12 à 3 que de 3 à zero. Point du tout, reprend-on, car la diſtance de 3 à zero eſt de quelque choſe à rien, & celle du plus au moins, quelque grande qu'elle ſoit, ne lui peut être comparée. Ah! C'eſt où je vous attendois. Si l'intérêt de l'argent eſt néceſſaire au commerce, certainement il n'y aura plus de commerce quand il n'y aura plus d'intérêt d'argent. En conſéquence, le commerce renaît à meſure que l'intérêt s'établit. Il accroît quand l'intérêt accroît, & ſe trouve des $\frac{1}{6}$ plus fort quand l'intérêt eſt à 18, que quand il eſt à 3. Conſidérez maintenant les annales de l'humanité, & voyez où en étoit le commerce, en le ſuppoſant établi ſur l'emprunt à intérêt, chez les Nations accablées par cette énorme uſure. Voyez quel il eſt dans les lieux où l'intérêt eſt tombé.

Mais, dira t-on, ſi l'intérêt, il y a quelques ſiécles, étoit à 12 pour cent, & qu'il ſoit, pour ainſi dire, à zero à préſent; pourquoi donc vous plaignez-vous aujourd'hui du prêt à intérêt, lorſque l'abus en eſt diminué au degré où il eſt actuellement?

Le profit ſur l'emploi de l'argent doit ſe borner à la rétribu-

Il eſt vrai que le taux de l'intérêt a beaucoup baiſſé, mais les prêts à intérêt ſe ſont infiniment plus multipliés, & ce déſordre eſt à ſon comble aujourd'hui. L'emprunteur redoutoit autrefois une redevance

tion, ou à la production.

à 12 pour cent, & le commerce ne s'exerçoit pas par l'entremise de semblables emprunts ; le pur crédit entre Marchands, comme nous l'expliquerons dans la suite, est la ressource naturelle du commerce. Autrefois les prêteurs eux-mêmes se portoient vers des biens plus solides que ce genre de revenu d'intérêt d'argent ; ils n'aspiroient qu'à l'acquisition des biens-fonds qui étoient précieux alors, parce que l'ordre naturel économique n'étoit pas bouleversé comme aujourd'hui. La propriété du fond, de l'exploitation & du revenu étoit assurée. L'ambition étoit d'être propriétaire & non usurier, c'est pourquoi on prêtoit si peu ou si cherement à intérêt. Le numéraire de l'argent toujours si incertain, jettoit une grande défiance sur les rentes pécuniaires, qui tomboient à raison de ce que le numéraire haussoit ; ce qui faisoit même préférer les redevances en fruits de la terre à celles en argent : l'expérience du passé avoit instruit les Citoyens riches, qui alors habitoient les campagnes, de l'expédient dont usoient les Souverains pour faire tomber les rentes pécuniaires par l'augmentation du numéraire de l'argent. *Etre propriétaire du domaine & du revenu*, étoit la maxime de nos peres ; mais les événemens changent les maximes. Aujourd'hui les campagnes sont dévastées, le reste des richesses est absorbé par la capitale, & les revenus sont dégénérés en intérêts ou rentes pécuniaires. La conduite des sujets est toujours conséquente à l'ordre ou au désordre de l'administration économique. Les extrêmes se touchent. Un intérêtexcessif d'argent suppose des prêts usuraires dont l'existence ne sçauroit durer. Tout intérêt licite de l'argent fût-il anéanti par les loix, il y auroit toujours des prêts sur gages pour les dissipateurs, & des emprunts à la petite semaine par les bas entrepreneurs du menu troc. La république de Platon n'est point du tout la base de nos spéculations. Il suffit de bannir les maux autorisés & de ne pas tomber dans l'erreur grossiere de prendre pour marque de santé les simptômes les plus certains d'une dangereuse maladie. En un mot, comment va le commerce dans ces cantons où l'on emprunte si peu ? Les riches agissent de concert, soudoyent les actifs & industrieux en raison de leur vigilance & de leurs talens. Par là même ces derniers participent aux profits du commerce en raison de leur industrie, & les riches en raison de leurs fonds. Ainsi chacun tire une juste rétribution de sa mise dans le commerce, le pur crédit entre les achats & les reventes s'établit sur la marchandise même qui est en débit, & y tient lieu d'argent : Voilà l'expédient le plus naturel & le plus ordinaire de de ce service public. Par ce moyen convenable aux vendeurs & aux revendeurs, le commerce marche, s'étend, s'éveille, redouble de forces, anime la circulation, & vivifie la société. Où donc est la nécessité qu'en jettant de la poudre aux yeux à quelques dupes, chaque avanturier puisse au moyen d'engagemens sourds & couverts, paroître dans la carriere revêtu d'un manteau d'opulence empruntée, qui cache ses haillons naturels, y vienne déshonorer le commerce par mille frau-

des réſultantes de la fauſſeté de ſon état primitif, & finiſſe par noyer ſes dupes, & ébranler les fortunes les mieux aſſiſes, & cela ſous les auſpices de la confiance qui regne dans un Etat, où l'honneur & le ſuccès de la fortune exigent l'exactitude, la ſûreté des engagemens. Eſt-ce là ce qu'on appelle, ce qu'on doit appeller le commerce? Vouloir juſtifier l'intérêt par la néceſſité du paſſage de ces feux follets trompeurs, c'eſt juſtifier la plus criante uſure, faciliter la diſſipation des jeunes gens qui fait rouler les ſpectacles & les tavernes.

L'intérêt de l'argent ruine la ſociété.

Somme totale, l'intérêt de l'argent ruine la Société, en tranſportant les revenus dans les mains de gens qui ne ſont ni propriétaires, ni producteurs, ni induſtrieux, & qui, bannis par leur eſſence, des trois claſſes compriſes dans le tableau économique qui compoſent vraiment la Société, ne peuvent être tenus que pour frelons qui vivent du pillage de la ruche politique. Les rentiers engloutiſſent non-ſeulement les revenus, mais encore les fonds; car attendu que la partie prêteuſe force les conditions du prêt en raiſon de ce que la partie emprunteuſe devient plus néceſſiteuſe, il eſt impoſſible que le taux n'excede la meſure des vrais revenus, & les rentes engloutiſſent ainſi les fonds & les avances de tous les genres. Le rentier jette les mœurs vers le luxe ruineux de décoration, attendu que n'ayant pas de biens-fonds viſibles, & pouvant dépenſer, il eſt tout ſimple qu'il cherche à acheter ce qui reluit le plus, & ce qu'il y a de plus rare. Il déplace & entaſſe les dépenſes, attendu que ſa rente allant le chercher par-tout, il eſt tout ſimple qu'il choiſiſſe le ſéjour le plus commode; & le ſéjour le plus commode des abus eſt toujours la foule. Le rentier ruine l'induſtrie en l'aſſujettiſſant à ſes fantaiſies, à ſa conſommation moindre & plus recherchée, & en l'éloignant des matieres premieres pour l'entraîner à ſa ſuite. Il ruine enfin le commerce, en impoſant un tribut onéreux & conſtant ſur les profits légers & fortuits, en infeſtant toutes ſes voies d'avanturiers qui détruiſent la confiance & la bonne foi; il enleve les ſecours de toutes les bourſes au concours des aſſociations, des entrepriſes, des reſſources du commerce même. Ce ſont enfin les emprunts, c'eſt ce monſtre appellé *Crédit* (j'entends le crédit d'emprunt à intérêt ou le crédit politique) qui a tout perdu dans l'humanité, qui a inventé & établi les fauſſes richeſſes, qui a banni les notions ſimples, de calcul, & de la ſcience économique, qui a corrompu les mœurs & mis les Citoyens dans l'état d'oppreſſion entr'eux-mêmes. A peine Néhémias relevoit les murs de Jeruſalem, que ſon ouvrage fut interrompu par les juſtes clameurs des débiteurs au déſeſpoir. On ne peut lire ſans attendriſſement ſes reproches aux riches qu'il avoit amenés de Suze, *Nos ut ſcitis redimemus fratres noſtros Judæos qui venditi fuerant gentibus, ſecundùm poſſibilitatem noſtram: & vos igitur vendetis fratres veſtros, ut redimamus eos?* Quel eſt l'homme de bien, le Citoyen, qui ne peut faire le même reproche au crédit? Nous défendons nos freres dans les armées, nous les jugeons au tribunal, nous

les aidons en ſanté, nous les ſoignons en maladie, nous les rachetons, autant que nous pouvons, de toutes les entraves étrangeres; & vous cherchez, vous tendez, vous parvenez à les ruiner & à les obliger à ſe vendre de nouveau. A peine Rome fut ſolidement établie, que le poids des dettes obligea le peuple à ſe retirer à la montagne ſacrée. Qu'on ſuive la marche de toutes ces révolutions, depuis les époques reculées juſqu'au dix-huitiéme ſiécle, ſi fameux en déſaſtres de ruine dès ſes commencemens, on trouvera toujours le même principe au moyen des redevances. Dieu connoiſſoit bien le penchant de la cupidité humaine vers cet écueil deſtructif de la ſociété, quand il ordonna dans la loi de Moyſe le Jubilé tout les 50 ans, que les dettes alors fuſſent biffées & annullées, & que chacun rentrât dans ſes droits & dans ſes champs. Cette loi ſi digne d'une ſociété fraternelle, ſi propre à tourner la cupidité de vigilans en ſecours gratuits & de charité, ne pouvant avoir lieu parmi nous, du moins faut-il tendre au même but par tous les moyens économiques; & le plus inſtant eſt de voir l'ordre rentier ſi étranger au commerce & tel qu'il eſt, de tendre par tous moyens permis à ſon extinction. Le crédit enfin eſt ce qui a fait perdre la meſure des vrais revenus, rendu le fiſc onéreux à l'Etat, & qui cantonnant chaque individu dans ſon intérêt particulier, lui fait non-ſeulement renier la patrie, mais encore l'attaquer de tout ſon pouvoir.

Mais quels ſont les moyens légitimes d'éteindre ces rentes qui abſorbent les revenus de l'Etat? Car les prêteurs doivent être cenſés ne connoître d'autres regles morales ſur la légitimité du prêt à intérêt & à rente de conſtitution, que la loi du Prince. Or les emprunts qui ſe font pour les beſoins d'un Etat, prouvent dès-lors l'inſuffiſance des revenus de cet Etat. Quels ſont, dis-je, les moyens légitimes par leſquels cet Etat peut s'acquitter? le rentier croira-t-il que pour être du moins payé de ſon revenu annuel, le Souverain peut augmenter les impôts ou les emprunts? Mais ce déſordre n'eſt pas le moyen légitime que je cherche. Il ne peut qu'accélérer la ruine de la Nation, celle de l'Etat & de ſes créanciers. Le rentier ne peut pas même ſe diſſimuler qu'il vaudroit mieux éviter ce mal général, par un mal particulier inévitable. *Salus populi, ſuprema lex eſto.* Par quelle voie l'Etat peut-il donc parvenir à ſe libérer légitimement? Il n'en eſt aucune autre que celle d'accroître ſes revenus par l'accroiſſement de ceux de la Nation. Cette voie eſt bien connue, elle n'exige pas même des vues ſupérieures: elle eſt toute tracée & manifeſtement indiquée par la nature, par la loi invariable de l'intelligence ſuprême.

Cas où l'intérêt que l'on rétire de l'argent eſt juſte & de droit naturel; cas où il eſt injuſte.

Quelqu'étendu qu'ait pu paroître cet article ſur l'intérêt de l'argent, il ne ſçauroit être aſſez diſcuté relativement à l'importance de ſon objet dans l'ordre eſſentiel de nos études économiques. C'eſt cet abus principalement qui détruit tout, c'eſt celui qu'une Nation éclairée doit réprouver avec le plus d'attention & de connoiſſance de cauſe: je dis de *connoiſſance*, attendu qu'il eſt bien des nuances de participa-

tion & d'induſtrie qui peuvent embrouiller les cas en ce genre, & enchevetrer les notions, de maniere qu'on n'imagineroit pas de milieu entre l'uſure deſtructive, telle qu'elle eſt publiquement avouée aujourd'hui parmi les Nations policées, & le prêt gratuit qui ne peut jamais exiſter dans la ſociété fraternelle qu'à titre de préſent ou de charité. Pour éviter l'imputation de n'avoir pas à cet égard aſſez approfondi moi-même ma matiere, après avoir préſenté les points généraux de la morale naturelle, & particulierement de la marche du commerce qui ſert de voile à l'uſure, je crois devoir entrer dans le détail des différentes eſpeces de prêts relativement aux uſages de la ſociété, & terminer cette diſcuſſion par une analyſe des différens cas de prêts ou d'emprunts à intérêt plus ou moins conformes, ou plus ou moins contraires à l'ordre & au droit naturel.

Il faut d'abord diſtinguer les rentes de conſtitution, du loyer, ou intérêt paſſager de l'argent prêté, & dont le prêteur peut exiger le rembourſement à échéance ou à volonté.

Les rentes à conſtitution ſont ou privilégiées ou hypothéquées. Les privilégiées ſont celles où l'argent prêté eſt employé par le prêteur à l'acquiſition d'un bien-fond, lequel produit un revenu qui fournit le payement annuel de la rente. Dans ce cas le payement n'eſt point aux dépens de l'emprunteur qui n'a pas payé de ſon argent cette portion de revenu. Alors le prêteur doit être regardé comme coacquereur de ce revenu ; en cédant d'ailleurs à l'emprunteur tous les autres droits de propriété, c'eſt-à-dire, la jouiſſance du bien à ſon gré, l'amélioration, l'aliénation, &c. ſans pouvoir exiger dans aucun de ces cas ni accroiſſement de rente, ni rembourſement du capital. Cette redevance alors eſt très-conforme au droit naturel.

Les rentes hypothéquées des biens-fonds ſont réellement uſuraires ou ruineuſes. 1°. Elles ſont ruineuſes, parce qu'elles privent le propriétaire du revenu que la rente lui retranche, & dont il étoit foncierement propriétaire, & que le prêt eſt préſumé un ſecours accordé aux beſoins de l'emprunteur. 2°. Elles ſont uſuraires, parce que le prêteur a une ſûreté dans l'hyothéque qui le préſerve de tout riſque, qui charge un bien libre d'une rente dont la garantie engage le fond, menace le poſſeſſeur d'un déguerpiſſement preſque inévitable. La rente détériore l'état de l'emprunteur, & améliore celui du prêteur; l'un riſque tout, & l'autre ne riſque rien : ainſi nulle égalité de conditions réciproques dans ces engagemens néceſſités par les beſoins de l'emprunteur, & où le prêteur avide viole les droits de l'humanité. Auſſi pour ſignifier qu'un homme eſt bien malade, ſe ſert-on de cette expreſſion, *il eſt bien hypothéqué.*

Mais il eſt des cas où ce genre de rentes eſt abſolument injuſte. Telles ſont certaines rentes établies ſur l'impôt : Si les emprunts ſe font pour des beſoins évidens de l'Etat, le Citoyen qui prête ſans encourir ni cauſer de dommage, remplit un devoir. S'ils ſe font pour ſubvenir

à une avidité & à une diſſipation manifeſte, celui qui prête favoriſe non-ſeulement un abus, mais en tirant un revenu ſur la Nation, il ſeroit coupable du crime de péculat. Les prêts illicites ſur l'impôt ont quelquefois été défendus ſous peine de mort. Ces rentes abuſives ſont d'autant plus préjudiciables à la Nation, que non-ſeulement elles la ſurchargent de dettes, mais elles font toujours monter l'intérêt de l'argent à un taux qui n'exiſteroit pas ſans de pareils emprunts.

L'intérêt ou le loyer paſſager de l'argent prêté à échéance, ne peut être toleré que dans la portion du commerce où l'argent lui-même ſe trafique dans un ordre de concurrence publique qui en détermine le taux. Tel eſt dans les Villes commerçantes le trafic de l'argent dans les marchés que l'on appelle bourſes, où les prêts ſe bornent à un ordre de Citoyens admis par leur état à ce trafic, qui limite par les effets de la concurrence du moment le loyer de l'argent, & qui exclut toutes les autres claſſes de Citoyens.

Il faut même diſtinguer les emprunts à intérêt des commerçans, de ceux des Marchands débitans en détail, qui ſurabondent toujours dans les Villes, & dont le nombre exceſſif eſt très à charge en toutes manieres à la Nation. Ce n'eſt pas à leur égard que l'on peut dire que le prêt à intérêt eſt avantageux pour animer le commerce & l'induſtrie, & provoquer la circulation de l'argent. Car cet emploi d'hommes ſuperflus, & cette circulation qui augmentent les frais ou la dépenſe ſtérile du commerce, qui détourne l'argent de ſon uſage utile au commerce rural & à la reproduction annuelle, ſont d'autant plus préjudiciables à la proſpérité d'un Etat, que ces prêts contribuent davantage à augmenter ce déſordre.

Les prêts à intérét paſſager faits ſur billets d'état & autres papiers publics, cauſent un dérangement qui fait non-ſeulement paſſer l'argent, mais le loyer même de l'argent en agio ou commerce général & public, ſans autre objet que l'uſure même tirée ſur le prêt ou l'emprunt; commerce qui a introduit, dans tout emploi de l'argent, la fatale diſtinction de l'intérêt de l'argent même, d'avec le gain ou la rétribution que l'on retire de l'emploi que l'on fait de l'argent; enſorte que toutes exploitations de commerce, d'induſtrie, & d'entrepriſe, ne ſont plus ſimplement des occupations ou des profeſſions lucratives; ce ſont préalablement des trafics d'argent & d'intérêt d'argent, où l'on ſe fait payer par la Nation une contribution ſur l'argent même; ce qu'il faut bien diſtinguer de l'intérêt de l'argent ou des avances de l'exploitation reproductive qui eſt payée par la terre même, c'eſt-à-dire, par le bénéfice de la reproduction, à ceux qui ſont les agens de ce ſurcroît annuel de reproduction, & fait ſubſiſter toutes les claſſes d'hommes qui ne cultivent pas la terre; enſorte que les intérêts du Cultivateur ne ſont que la portion qui lui appartient dans l'ordre de la répartition du don gratuit de la terre, & que ſon travail étant dans l'ordre économique le plus fructueux & le plus indiſpenſable, il doit être ſoutenu

par

par le profit pour la ſûreté de la reproduction annuelle des richeſſes de la Nation. C'eſt pourquoi le tableau économique retire de la maſſe de la reproduction les intérêts des avances de la claſſe productive, & n'en admet point pour les avances de la claſſe ſtérile, parce que celle-ci ne produit point d'intérêts, puiſquelle ne produit rien, & que ſon gain ne peut être qu'en rétribution entierement payée par la Nation, au lieu que la Nation ne paye ni la rétribution du travail du Cultivateur, ni les intérêts de ſes avances, leſquels rentrent dans les progrès de la reproduction. C'eſt lui-même qui les fait naître, ainſi que les autres richeſſes qui ſe partagent annuellement aux autres claſſes d'hommes de la Nation. Il n'y a donc que le don gratuit annuel de la terre qui, dans l'ordre & dans le droit naturel, puiſſe payer des intérêts. Tout autre droit mercenaire ne peut être que ſalaire.

Les prêts à intérêt paſſager ne ſont guéres en uſage dans le commerce rural, commerce ſi eſſentiel à la reproduction, qu'il mérite toute indulgence & toute protection, & il n'y a, rigoureuſement parlant, dans une Nation agricole, que ce genre de commerce qui puiſſe légitimement avoir droit à l'intérêt de l'argent de l'emploi accordé au commerce, comme nous l'avons expoſé ci-deſſus. Mais dans les pays où le commerce de Juiverie, de traités d'agio, de manufactures de luxe, domine le commerce rural, ce commerce primitif, coadjuteur immédiat de l'agriculture, eſt preſque inconnu, dédaigné, négligé du gouvernement dans quelques Nations bouleverſées ; il eſt empêché, opprimé par des prohibitions, des entraves, des impoſitions qui le détruiſent & qui anéantiſſent les revenus des biens fonds. L'exploitation de ce commerce eſt payée, comme l'exploitation de l'agriculture, de la rétribution & des intérêts de ſes avances, par le produit même de la terre, en déduction du produit net qui forme le revenu de la Nation. Cet arrangement, comme nous le verrons dans le chapitre ſuivant, ſe fait de lui-même dans l'ordre économique, de ſorte que le revenu ne peut être évalué que, défalcation faite des dépenſes & des repriſes, de ces deux genres d'exploitation. Les intérêts de leurs avances leur ſont donc aſſignés par la nature même, & prélevés par les exploitans ſur le produit total, avant que d'entrer en compte ſur le produit net. C'eſt pourquoi nous ne reconnoiſſons d'intérêt d'avances d'exploitation, que ceux de l'agriculture & de ſon commerce, parce qu'ils ſe trouvent naturellement dans l'ordre économique, & que dans tout autre genre d'exploitation, c'eſt la Nation elle-même qui en paye les frais & la rétribution ſans diſtinction ; & ſans entrer en compte ſur des intérêts, qui ne pourroient être établis que par un pur arrangement de convention étranger à l'ordre naturel & économique, ſi ces intérêts ne ſont pas même de convention, ils ſont illicites en toutes manieres. Or ils ne peuvent pas être de convention, parce qu'ils exigeroient des diſtinctions de détails qu'aucune loi ne peut démêler ni déterminer. Ainſi l'intérêt de l'argent, pris ſur l'argent, eſt une invention captieuſe & inique.

Les prêts d'argent à intérêt paſſager, de même que les rentes perpétuelles, ne ſont pas une reſſource pour l'agriculture. Il y a, heureuſement, peu de prêteurs qui ſe déterminent à conſtituer des rentes ſur le mobilier d'une exploitation, expoſée à des riſques & à des événemens, qui ne laiſſent pas de ſûreté pour le capital d'une rente, & ils n'en trouvent guéres plus pour les prêts à intérêt, juſqu'à un tems limité pour le rembourſement de la ſomme prêtée. Ainſi les emprunts à intérêt paſſager ou perpétuel, ne peuvent pas être juſtifiés par leur uſage en faveur de l'agriculture & du commerce rural où ils ſont très-rares. Ils ne portent donc, excepté les rentes foncieres, que ſur la claſſe ſtérile, où ils ſont ruineux pour la Nation.

L'agriculture, quand elle eſt un peu en vigueur, & lorſque les prêts à intérêt ne dominent pas dans un Etat, trouve une autre reſſource dans les richeſſes de ceux qui veulent l'aider avec profit pour eux & pour les Cultivateurs, qui ont beſoin de leurs ſecours. Ils fourniſſent à ceux-ci des beſtiaux, & partagent avec eux le profit, ſans préjudice du fond qui eſt réſervé à ceux qui en font les avances. Ainſi le profit eſt fourni par une richeſſe productive. Ce ſecours ne doit donc pas être confondu avec le prêt à intérêt; mais malheureuſement il eſt trop rare chez les Nations agricoles livrées à l'uſure & à l'agio.

Des vrais & des faux revenus.

Quand je dis donc, que le gouvernement économique doit tendre au plus grand revenu poſſible, je ſuppoſe qu'on ſe garde bien de confondre les faux revenus avec les vrais revenus. Quand on pourroit faire un relevé du montant de toutes les rentes établies dans un Etat, ſi l'on prenoit ce tableau pour être celui des revenus qui ſont dans l'Etat, on ſe tromperoit du blanc au noir, on prendroit un ſurcroît de dépenſes ſtériles, un dépériſſement de revenu, pour le revenu même; puiſque c'eſt préciſément dans les tems malheureux qui forcent le public & les particuliers à emprunter, que les rentes accroiſſent & que l'Etat ſe ruine.

Les rentes ſont l'Etat même, mis à fond perdu au profit d'un certain nombre d'oiſifs qui en jouiſſent; plus les rentes groſſiſſent, plus la durée de l'Etat eſt courte. Il eſt vrai que ſi la conſtitution de l'Etat tient encore, quand il eſt au bout de ſon fond, ſa conſtitution peut conſerver aſſez de forces pour ſecouer le fardeau des dettes & tenir encore après. Mais cela ne ſe peut, ſans changer la conſtitution & peut-être empirer de beaucoup l'état général de la Société, énerver les loix, détruire les mœurs & le reſpect pour l'autorité. En un mot, les rentes ſont la perte des revenus, loin d'en faire partie.

Diſtinction des faux revenus.

Les gages, les émolumens, profits, penſions, loyers de maiſons, &c. loin de rentrer dans l'état des revenus, ſont des charges ſur les revenus. Les rentes annuelles provenantes de la location, comme maiſons, places, étaux, boutiques, ports, quais, &c. ſont des étapes & des auberges de portion de revenus circulans, maïs ne ſçauroient entrer dans la maſſe des revenus réels. Le vrai revenu, le revenu réellement renaiſſant & gratuit ne peut ſe tirer que des terres qui changent la

pluye en richeſſes. Vous qui croyez que le commerce, les manufactures, l'induſtrie ſont des ſources de richeſſes, ſuppoſez donc que la pluye manquât pendant deux années entieres ſur la ſurface de la terre ; que deviendroient votre commerce, vos manufactures & votre induſtrie, vos rentes, vos loyers ; que deviendroit le genre humain ?

Septiéme principe. *Une grande reproduction peut s'obtenir au préjudice du revenu*, 1°. *lorſqu'elle emploie trop d'hommes & exige trop de dépenſes*, 2°. *lorſque faute de commerce extérieur, l'abondance fait tomber les productions en non-valeur, d'où s'enſuit promptement diſette & ceſſation totale de revenus.* 3°. *Lorſque les taxes ſur les denrées ſurchargent & abſorbent la valeur vénale des denrées & augmentent en pure perte les dépenſes de la reproduction.* Examinons chacun de ces points ſéparément.

Il eſt convenu qu'avant de ſtatuer le revenu qui eſt le produit net, il faut prélever les frais de la cultivation : d'où il réſulte que plus cet attelier conſomme, moins il reſte de produit net pour former le revenu. Il paroît impie au premier coup d'œil, de dire qu'il eſt égal que cette conſommation ſoit faite par des hommes ou par des beſtiaux, &c. mais nous ne conſidérons ici que les regles du calcul, qui démontrent que le plus grand profit en produit net, eſt à l'avantage des hommes & de l'intérêt public. L'homme, en particulier, n'a point de ſûreté ſans l'Etat, ou l'ordre public ; & l'Etat ne ſubſiſte que par les hommes. Ces deux points de vue doivent entrer en compte dans le calcul. Toute la conſommation qui entre dans les frais de la cultivation, eſt en pure perte pour le revenu ; & ſi la diminution de ces frais paroît diminuer la population dans la partie productive & cultivatrice, nous retrouverons de reſte le remplacement de ce décroît dans le ſurcroît des des hommes des autres claſſes, procuré par l'accroiſſement des revenus.

Mais, dit-on, l'augmentation du nombre des Cultivateurs eſt de tous les moyens le plus ſûr pour opérer un accroiſſement de reproduction : d'où il arrive que par le moyen d'un plus grand nombre de Cultivateurs, vous avez une plus grande reproduction, qui nourrit le ſurcroît des Cultivateurs, & aſſure en ſus le ſurcroît des revenus. S'il en étoit ainſi, il faudroit être pire qu'Antropophage pour ſe refuſer à la plus grande population cultivatrice ; car les Antropophages ne devorent pas leurs propres Concitoyens : mais il en eſt tout autrement. En général le travail à bras d'hommes cultive, défonce & briſe avec plus de ſoin un petit terrein, que ne le ſçauroit faire le Laboureur à l'aide des beſtiaux & des outils de labourage à la charrue. En conſéquence, ce petit terrein paſſé à la bêche, comparé avec un autre terrein labouré, de pareille étendue, rapportera davantage. Mais, loin que ce ſurplus ſe trouve pour le tout, ni même pour partie en ſurcroît de produit net & revenu, un homme qui n'auroit pour ſubſiſtance que ce qu'il tireroit de la terre par le travail de ſes bras, vivroit très-miſérablement, & n'auroit pas de quoi faire ſubſiſter ſa famille. De-là vient que les friches reſtent incultes dans les Provinces, où les hommes n'ont pas les facultés de cultiver à l'aide de la charrue & des

beſtiaux. C'eſt là ce qui fait que les avances de l'agriculture & les richeſſes d'exploitation ſont en beſtiaux & autres agrais, & non en hommes. L'intérêt auroit appris à un gros fermier qui vient prendre à entrepriſe l'exploitation d'une groſſe ferme, qu'il lui ſuffit d'amener beaucoup de manœuvres pour cultiver à bras, & non tant de chevaux. Ce genre d'avances ſeroit plus honorable & plus utile, attendu que l'homme eſt propre à tous uſages. Mais l'homme a beſoin non-ſeulement d'être mieux nourri, mais chauffé, vêtu, ſecouru, &c. Il n'a pas la même force que les chevaux & les bœufs pour traîner un ſoc. En un mot, ſon travail eſt trop diſpendieux, & le Fermier, pour aſſûrer ſes repriſes & le fermage, a beſoin de n'en employer que ce qu'il en faut pour diriger le travail des animaux, ou pour les travaux d'intelligence & de ſoin qui ne peuvent s'exécuter que de la main, par exemple, la culture des vignes & le jardinage.

Il eſt des cantons eſcarpés où les animaux ne peuvent aider à la culture, & dont les hommes tirent par adreſſe & par labeur des portions de ſubſiſtance de peu de frais & de vil prix. Mais ces hommes après avoir vaqué à leur culture, ſont obligés, pour pourvoir à d'autres beſoins, de ſe tranſplanter pendant une partie de l'année dans des pays abondans en revenus fournis par le labourage, & qui payent une rétribution à leurs ſervices. Cette reſſource leur eſt ſur-tout néceſſaire, s'ils font partie d'un Etat dont le fiſc étend ſes rameaux ſur toutes les portions du territoire, ſans conſidérer ſi leurs productions forment des revenus ou ſeulement une ſimple ſubſiſtance. Comme quelque remede eſt toujours à côté du mal, ces Etats ont toujours quelques cantons où les revenus ſe dépenſent avec plus d'abondance, & aſſûrent des ſalaires. Les Montagnards viennent chercher de l'ouvrage dans ces cantons. Ils économiſent ſur leurs rétributions pour en rapporter le plus qu'ils peuvent à leur domicile. Au retour, ils ont à peine de quoi payer leurs charges & les avances que quelques notables ont faites à leur famille pour ſubſiſter pendant leur abſence. Au moyen de quoi, il eſt clair que c'eſt ſur leur rétribution & non ſur le produit de leurs terres, que ces Montagnards vivent & payent l'impôt. Si au contraire ces montagnes forment des cantons libres, où le fiſc ne demande rien, cette forme d'Etat qui n'eſt qu'une aſſociation franche & paiſible, ne ſe ſoutient que par les arrangemens politiques de ſes voiſins & par ſa propre modération, & le peuple de la campagne y vit heureux, en ſuppoſant qu'il eſt un débouché conſtant pour le ſuperflu de ſa population chez l'Etranger; car chez lui il ne ſçauroit jamais former des Villes, & ſe procurer les moyens multipliés de ſubſiſtance, qui ne peuvent provenir que de l'abondance & de la circulation des revenus. Il eſt donc conſtant que, quand la culture employe trop d'hommes, & exige de trop fortes dépenſes, en ce cas une plus grande reproduction s'obtient au préjudice du revenu & de la proſpérité de l'Etat agricole, dont les terres peuvent ſupporter une culture plus économique & plus propre à donner des revenus.

Le second point, que nous avons à examiner ici, est le cas où, *faute de commerce extérieur, l'abondance fait tomber les produits en non-valeur, d'où s'ensuit promptement disette & cessation de revenus.* Si jamais on pouvoit faire l'application de la malédiction portée dans le Pseaume, *aures habent & non audient, oculos habent & non videbunt*, ce seroit à un pays où on se verroit forcé à redouter une récolte abondante, parce que les deux précédentes ont été favorables; où l'on se diroit par écho, les vins vont être jettés dans la rue, les bleds se pourrissent dans les greniers, & le peuple ne pourra plus payer (*a*); & où tout en disant cela, on mettroit en question dans des assemblées nouvelles, inventées pour relever l'agriculture, s'il faut ouvrir aux denrées du pays les débouchés étrangers; où l'on argumenteroit pour & contre sur cette question, & où l'on finiroit par le résultat d'Arlequin *date mi un mémorial.* Doctes arbitres du sort des humains, leur dirois-je, pensez-vous que si le Vigneron jette ses vins cette année, les ayant vendus à perte l'année passée, & n'en ayant pas retiré la valeur des façons la précédente, pensez-vous, dis-je, qu'il en ait beaucoup à jetter les années suivantes! Quand l'homme voudroit être dupe trois ou quatre fois de suite; & dupe de l'emploi journalier, pénible & continu de son année entiere; quand, dis-je, faute de pouvoir faire mieux, il consentiroit à demeurer cloué & crucifié à cette malheureuse condition, le pourroit-il? Il vit, il travaille sur ses chairs, sur le peu d'avances qui lui restoient, sur les emprunts qu'il a pu faire depuis trois ans. Peut-il continuer sur de tels appuis? Quand il le pourroit encore, absolument parlant, ce qui ne peut être que pour un petit nombre, en comparaison de ce qui aura déja succombé sous le poids des non-valeurs; quel est l'espoir qui peut soutenir son existence? Ce ne sçauroit être qu'une mauvaise année future, une grêle, une gelée dont il sera seul excepté comme la peau de Gedeon. Ne voilà-t-il pas une espérance bien fondée, bien consolante, un appui bien solide pour nos revenus? Et ne voyez-vous pas que ce sont les malheureuses digues dont vous avez comblé les débouchés de la denrée, qui l'ont réduite au seul débouché de votre propre consommation, à laquelle, pour la plûpart, nous ne pouvons atteindre; parce que la rétribution nous manque, au milieu de cette abondance, qui ne produit ni revenu ni rétribution, & qu'alors le plus bas prix des denrées est par contre-coup, une *cherté* inaccessible à ceux que ce bas prix réduit à la misere. Or, si-tôt que notre consommation se trouve dérangée par des déplacemens politiques, que la pauvreté des sujets, suite des mêmes causes, fait baisser forcément la valeur dans les achats, rien ne s'offre qu'à peine, tout séjourne, & le commerce forain, qui n'a nulle habitude, nulle route permise pour venir chercher nos denrées de tout tems excommuniées par nos arran-

(*a*) Dominoque parabat
Exitium fœcundus ager, metuenda colonis
Fertilitas. . . . . *Claudien.*

gemens de police & de fiſcalité ; ce commerce, qui rendroit la vie univerſelle à celles de nos productions que les autres Nations poſſedent ainſi que nous, & une vie privilégiée à nos vignobles, que nous poſſédons excluſivement ; ce commerce, dis-je, l'unique remede à nos maux, l'unique ſoutien de nos revenus, & par-là de vos entrepriſes, menacé des armes offenſives de nos prohibitions, rit de notre chute inévitable & calculée, tandis que nous nous en tenons, pour toute reſſource, à prier le Ciel de nous refuſer ſa roſée & la graiſſe de la terre. O profondeur ténébreuſe des réſultats & des reſſources de l'eſprit de recherche & de diſcuſſion !

Ceci nous conduit à examiner le troiſiéme point, qui ſuppoſe que *des taxes ſur les denrées ſurchargent & abſorbent la valeur vénale des denrées, & augmentent les dépenſes de la reproduction.* Toutes les taxes levées ſur les denrées ſont priſes ſur le commerce ; car on ne vient point chercher les denrées ſur le champ du Cultivateur, ni dans la cuiſine du Conſommateur ; c'eſt ſur leur paſſage de l'un à l'autre qu'on enleve le droit. C'eſt donc ſur le commerce : & nous avons aſſez démontré que tout ce qui prend ſur le commerce, prend ſur les dépenſes & ſur les achats & les ventes, ſur la valeur vénale, ſur la production, & par conſéquent ſur les revenus. A entendre cependant les protecteurs de ces ſortes de taxes, c'eſt pour le ſoulagement du peuple & du peuple producteur ſur-tout, qu'il faut, diſent-ils, les conſerver. Comme ſi le peuple mercenaire avoit d'autre intérêt que l'accroiſſement des revenus qui peuvent ſeuls lui procurer accroiſſement de ſalaire ! Comme ſi le peuple producteur avoit d'autre intérêt que la plus forte dépenſe & conſommation, qui procure à ſes denrées une valeur vénale plus forte & plus aſſurée, & un profit plus certain de ſon travail ! Si, d'après ces principes ſimples, vous propoſez la ſuppreſſion des taxes redoublées & ruineuſes établies ſur les vins ; & comment, vous répond-t-on auſſi-tôt, remplacerez-vous ce que le Clergé & la Nobleſſe payent ſur cette partie ? Il réſulte de cette confiance fiſcale, que ces protecteurs du peuple bien ou mal intentionnés ( car il en eſt d'uns & d'autres ) s'applaudiſſent d'une ſurpriſe qu'ils ont fait aux privilégiés ſelon les loix & les uſages conſtitutifs : que bien inſtruits que ceux-ci n'auroient pas ſouffert patiemment qu'on donnât atteinte à l'immunité de leurs terres, pour établir deſſus un impôt direct, on a trouvé moyen de les faire contribuer par leur propre conſommation : que perſonne n'étant directement & perſonnellement en droit de s'oppoſer à cette loi commune, on a, dit-on, trouvé par ce détour le moyen de rétablir la balance juſte & naturelle, & de faire contribuer le riche quelconque en raiſon de ſa conſommation : qu'aujourd'hui en ſupprimant ces parties, il faudroit recommencer à les rétablir pour étendre la contribution ſur ceux qui jouiſſent de revenus exempts d'impôt. J'admire les reſſorts d'une auſſi noble & ſublime politique. J'ai d'autant plus de foi aux embarras & difficultés de l'adminiſtration, que je n'ai

jamais gouverné les humains, & à Dieu ne plaiſe, que je fuſſe deſtiné à le faire à la ſuite d'une longue habitude de régime inſidieux, dont la baſe fut la ſéparation des intérêts du Prince d'avec ceux de ſon peuple, dont l'effet immanquable doit être une méſiance conſtante de la part du peuple, ſur tout ce qui lui vient du gouvernement. Mais en rétabliſſant les cauſes, ne pourroit-on pas eſpérer de rétablir les effets? Il eſt certain que l'intérêt du Prince eſt de ramener toute l'autorité à ſon gouvernement, & par conſéquent de réprimer l'ambition excluſive des Magnats. Mais pourquoi cet intérêt? C'eſt que c'eſt l'intérêt de ſon peuple. L'ambition des Magnats une fois prédominante, ne tendroit pas à le réunir & le maintenir, mais au contraire à le diviſer & l'envahir; ne tendroit point à lui procurer l'aiſance, mais au contraire à le dépouiller & l'appauvrir. L'intérêt de l'autorité ſouveraine n'eſt donc en ceci, comme dans tout le reſte, autre choſe que l'intérêt du peuple, que l'intérêt public. Si le privilege choque l'intérêt public, il eſt juſte de l'attaquer, mais par des voies légales & patentes; puiſqu'une opération dictée par la loi naturelle, ſera certainement appuyée de l'acceſſion & du concours univerſel. Si au contraire le privilege n'eſt que de pure notabilité, & ne détruit rien quant à l'eſſence des choſes, l'attaquer eſt une invaſion domeſtique, une guerre civile. Mais dans les deux cas un moyen inſidieux, détourné & ſouterrein, eſt indigne d'un gouvernement légitime & ſage, il eſt ruineux pour l'aggreſſeur, non-ſeulement comme deshonorant, mais comme allant contre ſon propre objet, & faiſant un effet contraire à celui qu'il s'en étoit promis, ainſi qu'il en arrive de toutes les fauſſes marches qui aboutiſſent toujours à s'égarer. Examinons tous ces objets en les réſumant en deux points : voyons d'abord ſi les privileges ſont dignes de l'animadverſion du Souverain comme contraires au bien public; enſuite ſi le moyen ci-deſſus dont on s'eſt ſervi pour le rendre vain, eſt du genre convenable à un gouvernement légitime, ſage & éclairé ſur le bien public. Nous trouverons peut-être dans cet examen les raiſons de l'oppoſition opiniâtre dont ſe plaignent nos modernes reſtaurateurs, & non-ſeulement la juſtification, mais encore l'utilité de cette oppoſition.

Ce que c'eſt que le privilege des biens non contribuables.

Les privileges du Clergé & de la Nobleſſe ſont, ou perſonnels, ou territoriaux. S'ils ſont perſonnels, ils n'entrent point dans la claſſe de nos inductions; car il réſulte de tout ce que nous avons dit juſqu'ici de toute l'explication du tableau économique, de la notice des principes ſimples, & de la nature abſolue des choſes, que l'impôt n'étant qu'une partie du revenu, ne peut provenir que d'où proviennent les revenus. Or comme l'homme n'eſt point la ſêve qui produit les revenus, tout impôt perſonnel ne peut être conſidéré que comme une taxe paſſagere dans des cas preſſans & hors de regle, ou comme un déſordre d'*interim* reçu dans une Société malgré ſes inconvéniens notables, en attendant qu'on ait eu le loiſir de donner à une partie auſſi eſſen-

tielle que l'eſt le revenu public, une forme conſtitutive, réguliere & aſſûrée. Dans la nature des choſes donc, qui eſt la baſe ſur laquelle toute inſtitution doit être poſée pour être durable, tout privilege d'exemption d'impôt ne peut être que territorial. Si ce privilege ſignifie le droit de participer aux avantages de la Société, ſans contribuer à ſes charges, ſans contredit il le faut détruire; car c'eſt un être contre nature que celui qui reçoit ſans rien donner: mais je doute qu'il y ait jamais eu de privilege authentique & reçu qui ſoit fondé ſur cette baſe-là.

Les revenus attribués à l'entretien du culte extérieur, ont toujours été regardés dans toute Société comme une charge publique néceſſaire: c'eſt donc un impôt ſur le public. Or tirer l'impôt ſur l'impôt, eſt une opération qui ſe fait au moyen des routes détournées, que le fiſc, ſéparé de l'intérêt du Prince & de celui du peuple, a trouvé moyen de s'ouvrir, ainſi que nous le démontrerons dans la ſuite; mais c'eſt une ſupercherie & un déſordre qui tend à tout jetter dans le mécompte, dans le double emploi, & à tout détruire. Que cette portion attribuée au culte, ſoit en revenus ou en fonds, quoique le premier de ces deux points ſoit plus analogue à la nature de la choſe & à ſon objet, cette alternative peut néanmoins être conſidérée de même œil. Quand Joſeph rendit aux Egyptiens la propriété de leurs terres, de leurs beſtiaux, &c. au moyen d'une redevance du quint ſur le revenu de leurs terres, il en exempta les terres ſacerdotales. Joſeph inſpiré par le Dieu vivant qu'il adoroit ſeul, ne regardoit certainement pas comme ſacrées les terres vouées au culte d'Iris & de Serapis; mais il ſentit, en grand & digne Miniſtre, qu'en même tems qu'il ne pouvoit rien ſur la religion du pays, dont il réprouvoit ſans doute l'aveuglement & l'abſurdité, ſa conſervation & ſon culte ſaint par eſſence, & abominable par erreur, étoit un lien néceſſaire & principal de la Société; que cela poſé, ſi l'on enlevoit un quint aux terres deſtinées à l'entretien de ce culte, il faudroit le remplacer par ailleurs; car *donner & retenir ne vaut.* Il comprit que cet entretien étoit de ſa nature à la charge de l'autorité, puiſque l'autorité n'a d'autre objet ou d'autre emploi que de vaquer au bon ordre public; que ce privilege étoit donc au profit du Prince, & qu'au fond il ne réſultoit de cette exemption qu'un plus grand reſpect méchanique du peuple, toujours frappé par les objets extérieurs, pour les Miniſtres de la religion, agens du Prince en cette partie.

Si l'on veut enſuite revenir ſur nous-mêmes & conſidérer quel eſt l'état de cette partie parmi nous, on trouvera que la portion principale attribuée au Clergé, conſiſte en dixmes, c'eſt-à-dire, en revenus ſur le produit total des terres; & qu'en conſéquence, c'eſt un tribut qui eſt fourni par le peuple pour le ſervice public, & qui étant affermé, eſt aſſujeti à l'impôt dont on charge le fermier. A l'égard des des terres que le Clergé poſſede, à la réſerve de quelques petits terreins attribués

attribués au ſervice plus particulier des Egliſes, elles n'ont jamais été regardées comme terres ſacerdotales; & leur franchiſe, qui n'eſt nullement de fait, eſt réduite à un ordre particulier d'impoſitions diſtinguées, par lequel dans le fond on les fait autant contribuer que les autres. Il eſt vrai que c'eſt en partie par voie d'emprunts, dont les intérêts ſeuls joints aux taxes dont on a chargé leurs fermiers, enlevent une grande portion de leurs revenus; de maniere que ces terres prétendues franches, ſont les plus engagées de toutes par le fond & par les fruits. Leur franchiſe n'eſt donc qu'une charge plus forte quant au fond & quant à la forme; elle ne conſiſte qu'en ce que la levée des deniers qui ſe perçoivent ſur leurs revenus, eſt confiée au Corps même de ceux qui en ont l'uſufruit & la régie.

Le privilege de la Nobleſſe regardé comme perſonnel, eſt un abus; comme territorial, il dérive du dévouement au Public de ces mêmes terres tenues pour franches aujourd'hui. La Nobleſſe avoit & la Juriſdiction & les droits utiles ſur les terres accordées au ſervice militaire. Le poſſeſſeur devoit, à ce titre, ſon ſervice en guerre à ſon Suſerain & par lui à l'Etat. Au moyen de ce devoir, qui étoit une charge, ſa terre propre étoit franche de toute autre redevance. Quand, par un autre arrangement, on fit conſentir les communes à ſe racheter du paſſage & de l'entretien des gens de guerre par des tailles, qui mettroient le Souverain en état de ſoudoyer les troupes pour la défenſe, la Nobleſſe ne voulut point de ce ſoulagement, & ſe chargea de continuer, & continua en effet de conſommer les revenus de ſes terres au ſervice de la patrie. Les terres nobles, ſelon l'ancien uſage, furent donc exceptées alors du recenſement des terres qu'on voulut eſtimer pour aſſeoir l'impoſition deſſus avec quelque regle. De-là le privilege de ces terres, auquel la Nation tient comme au renſeignement & à la trace preſque unique de ſon ancienne conſtitution, & elle y tiendra avec raiſon, juſqu'à ce qu'on lui en préſente & lui en faſſe agréer par les voies de droit une meilleure.

Ce privilege, s'il s'étendoit ſur une forte quantité & qualité de terrein, ſeroit vraiment abuſif, en ſuppoſant qu'il n'obligeât pas ceux qui en jouiroient, à des dépenſes pour le ſervice du Public, au moins équivalentes à ſa valeur, ſi la conſtitution étoit ſolidement établie quant au régime fiſcal, & de maniere que l'impôt fût directement levé tout entier ſur le revenu des terres; mais la maniere dont on s'y prend pour en éluder l'effet par le moyen des droits ſur les denrées, fait préciſément l'effet contraire à ſon objet. En effet l'objet prétendu eſt de ſoulager le peuple. Pour y parvenir, il faudroit prendre ſur ce qui l'intéreſſe le moins, & vous prenez préciſément ſur ce qui le touche le plus; car un homme, qu'il ait un million de revenu ou qu'il n'ait rien, a néanmoins à-peu-près les mêmes beſoins phyſiques que ſon voiſin. Ce Cordonnier qui n'a que ſes bras, qui entre ſa famille & ſes garçons a quinze bouches à nourrir, doit conſommer tout autant

de boiſſon que ſon voiſin qui a un grand revenu, & plus même, car ils travaillent, & le voiſin & ſes valets ne ſont rien. Or voyez la proportion entre ces deux hommes pour les droits que vous prenez ſur les boiſſons & ſur les autres denrées. Quand donc vous me donnez, pour raiſon conſervatoire des droits ſur les denrées, que c'eſt pour grever les Notables, il faut ſéparer de votre intention la ſeule raiſon qui la puiſſe juſtifier, qui eſt celle de ſoulager le peuple de tout ce dont vous ſurchargez les autres. La raiſon eſt mauvaiſe; en épuiſant les riches, vous affamez les pauvres que les riches ſeuls font vivre : Mais elle eſt ſpécieuſe, & c'eſt ce ſpécieux même que vous abandonnez en ceci. Vous montrez à découvert que c'eſt en vain qu'on eſpéreroit de combler le gouffre de Carybde, qu'il a ſon reflux pour engloutir les petits bateaux, ſon tournant pour amener à lui les grands navires, & toujours la même voracité. Vous montrez, dis-je, cet écueil à découvert, & vous ne voulez pas qu'on réſiſte même au bon vent qui paroît venir de-là, qu'on ſe bouche les oreilles contre les propoſitions les plus apparentes en utilités? Commencez par traiter avec les peuples comme avec des hommes, par avouer les principes, par les établir, par proſcrire à jamais tout ce que les tems de barbarie, ceux de licence, ceux enfin de déception, ont introduit dans le régime économique, de contraire aux principes, au droit, & à la nature des choſes; les propriétaires des biens contribuables & le peuple s'empreſſeront eux-mêmes à vous demander l'abolition de ces impôts deſtructifs, inſidieuſement établis pour leur ſoulagement, dans la fauſſe idée d'augmenter les revenus du fiſc aux dépens des privilégiés; & ils ſe chargeront d'aſſûrer ſans déprédation la durée & la totalité de ces revenus, & d'en procurer l'accroiſſement par l'augmentation des produits de leurs biens. Vous trouverez alors de la facilité pour les remplacemens néceſſaires. Tous les hommes ci-devant ſaiſis à la fois de l'épidémie, réſultante des temps qui vous ont précédés, ſont corrompus en ce qu'ils regardent comme leur intérêt particulier, j'en conviens; mais tous ſont ſoumis à la lumiere & à la droiture naturelle en tout ce qui leur eſt le moins préjudiciable; vous les vaincrez les uns par les autres. Tous vous aideront à ſurmonter les premiers abus, & quand enſuite le tour particulier de chacun d'eux viendra, ils ſe feront juſtice. Ainſi un ſeul homme armé de la vérité peut ramener un monde entier qui ſe refuſoit à la connoître; & s'il eſt dit qu'il faille échouer néceſſairement ſur la mer dangéreuſe de l'adminiſtration, c'eſt ainſi qu'il eſt beau d'échouer, c'eſt dans une telle entrepriſe qu'il eſt permis de ſuccomber. Mais perſévérer, mais languir dans une fauſſe route, ſans autre eſpoir que de pouſſer le tems avec l'épaule, ſans autre étude que celle de pallier le mal, & ſe juſtifier par la prétendue répugnance des hommes à ſouffrir qu'on faſſe leur propre bien; c'eſt en impoſer aux ſimples, à ſes flateurs & à ſoi-même; c'eſt abandonner le timon, & prouver que l'équipage a raiſon de tenir fortement à la cape, & de refuſer d'obéir à la manœuvre.

Nous venons de déduire les principales queſtions qui importent à la reproduction des dépenſes. On en trouve l'effet au bas du tableau. On y voit que dans l'ordre qui y eſt ſuivi dans les dépenſes, *le revenu de l'année courante ſe retrouve égal au revenu de l'année précédente ;* ce qui prouve que cet ordre économique eſt eſſentiel à la reproduction conſtante & perpétuelle des richeſſes d'une Nation agricole ; & que cet ordre même du tableau n'eſt point arbitraire, qu'il eſt aſſujetti à cette condition fixe de la reproduction ſucceſſive & continuelle des mêmes richeſſes. On y voit que les 2000 livres de revenus circulans repréſentent 6000 liv. à la derniere ligne par le double reflet de la ſomme des revenus ſur les claſſes productives & ſtériles. C'eſt là ſeulement qu'on pourra trouver avec certitude la maſſe du numéraire circulant dans un Etat. La quotité de la reproduction établit la quotité de cette ſomme. Tout le reſte eſt auſſi peu important qu'impoſſible à connoître. Que des millions en barre & lingots réſident dans ma cave ou dans celle de mon voiſin, & de voiſin en voiſin dans les caves de l'Hôtel de Ville d'Amſterdam ou de Hambourg, cela eſt parfaitement égal pour l'Etat & pour tout le monde. Il ne ſortira d'aucune de ces caves, pas plus de la mienne que de celle des autres, que quand le beſoin des choſes uſuelles l'appellera. Il eſt donc uniquement queſtion d'avoir de ces choſes uſuelles, qu'elles ayent par le moyen du commerce libre, une valeur vénale, & le commerce ne peut être excité que par les dépenſes. Les dépenſes & les conſommations ſont l'ame de la reproduction des revenus, & c'eſt la quotité des revenus qui fixe celle du numéraire circulant dans un Etat, qui eſt le ſeul numéraire réel.

Ces vérités ſe trouveront encore ſous nos mains dans les divers développemens qui font la matiere des ſix chapitres ſuivans. Nous avons établi tous les principes dans les ſix premiers : nous allons maintenant en faire l'application aux différentes parties qui entrent dans la compoſition de l'édifice économique de la ſociété. Commençons cette tâche en conſidérant les rapports des dépenſes entr'elles. Ce Chapitre ſera la contre-preuve arithmétique de la certitude des principes que nous avons expoſés & expliqués. Tout y ſera compté, meſuré, vérifié. Les dépenſes, leur emploi, leur diſtribution, leurs effets, leur régénération y ſont comptables réciproquement, les unes relativement aux autres, de l'ordre, de la ſûreté, & du ſuccès de la bonne adminiſtration économique. Terminons celui-ci en mettant encore ſous les yeux du lecteur le précis figuré des réſultats de la diſtribution repréſentée dans le Tableau, tel que nous l'avons placé à la fin du Chapitre de la diſtribution. On ne ſçauroit trop accoutumer l'œil ſtudieux à ſe familiariſer avec ces diverſes effigies des principes alimentaires.

# PRÉCIS DES RÉSULTATS

## *DE LA DISTRIBUTION REPRÉSENTÉE DANS LE TABLEAU*

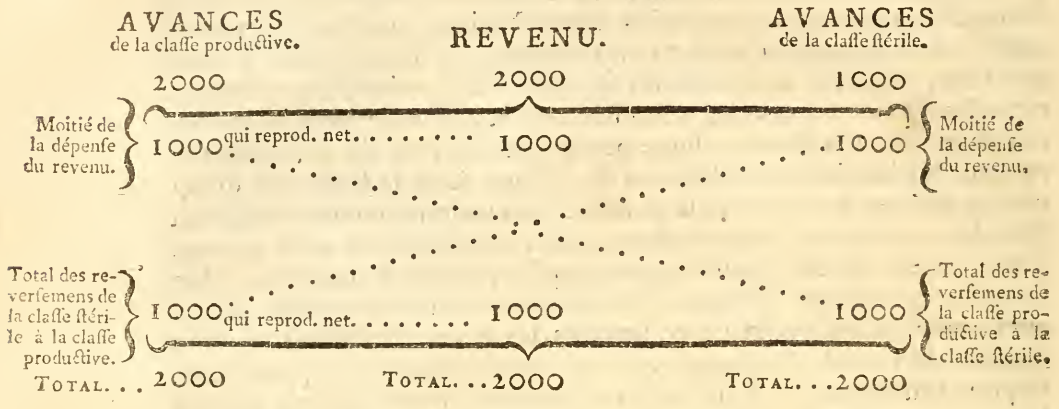


LA reproduction totale eſt égale à toutes les ſommes qui ſe réuniſſent & ſe dépenſent à la claſſe productive,

SÇAVOIR;

| | |
|---|---|
| Les avances de la claſſe productive | 2000 |
| La portion du revenu qui paſſe immédiatement à la claſſe productive | 1000 |
| Total des reverſemens de la claſſe ſtérile à la claſſe productive | 1000 |
| Les avances de la claſſe ſtérile employées pour les achats des matieres premieres à la claſſe productive | 1000 |
| TOTAL. | 5000 |

Ainſi la reproduction totale eſt 5000, dont le Cultivateur retire pour ſes avances & les intérêts de ſes avances primitives & annuelles . . . . . 3000
Reſte pour le revenu . . . . . 2000

TOTAL. . . 5000

*MASSE TOTALE des richeſſes compriſes dans le Tableau.*

| | |
|---|---|
| La reproduction totale | 5000 |
| L'argent du revenu | 2000 |
| Les avances de la claſſe ſtérile, toujours conſervées par les Agens de cette claſſe | 1000 |
| TOTAL. | 8000 |

## *OBSERVATIONS.*

*Le revenu de l'année courante ſe retrouve égal au revenu de l'année précédente;* condition eſſentielle à l'ordre économique repréſenté dans ce Tableau,

Le produit net qui renaît annuellement des dépenſes de la claſſe productive eſt ici égal aux avances de cette même claſſe. C'eſt ce qu'on appelle alors rendre *cent pour cent.*

La ſomme des avances de la claſſe ſtérile eſt égale au quart du total des deux ſommes des avances de la claſſe productive & du produit net ou revenu, priſes enſemble, & doit ſe retrouver égale à la moitié de la recette de la claſſe ſtérile.

Le total des reverſemens de la claſſe productive à la claſſe ſtérile, eſt égal à la moitié des avances de la claſſe productive.

Le total des reverſemens de la claſſe ſtérile à la claſſe productive, eſt égal à la moitié de la recette de la claſſe ſtérile.

La claſſe ſtérile reçoit 2000 liv. dont 1000 reſtent pour remplacer ſes avances, & 1000 ſont employées pour la ſubſiſtance des ſes agens.

Les Agens de la claſſe ſtérile ſont environ moitié moins en nombre que ceux de la claſſe productive, dont la dépenſe eſt 2000 liv.

La claſſe productive dépenſe toutes ſes avances de 2000 liv. leſquelles lui ſont reſtituées en entier par la reproduction, & de plus 1000 liv. pour ſes intérêts, & elle paye 2000 liv. de revenu qui ſe partage au propriétaire, au Souverain & à la dixme : ce qui fait enſemble l'emploi des 5000 liv. de la reproduction totale annuelle.

La dépenſe annuelle eſt de 6000 liv. la reproduction totale n'eſt que de 5000 liv. ainſi la dépenſe ſurpaſſe la reproduction, parce qu'une partie des dépenſes qui ſe portent à la claſſe ſtérile, n'eſt pas en achats de production annuelle. Car

1°. Les matieres premieres des ouvrages que l'on paye à la claſſe ſtérile, ne ſont que des rachats des mêmes productions que la claſſe productive lui a vendues.

2°. Les dépenſes de rétribution pour la main d'œuvre payée à la claſſe ſtérile, ne ſont pas des achats de production ; c'eſt un payement de ſalaire pour le travail des agens de cette claſſe.

3°. C'eſt pourquoi les dépenſes annuelles ſurpaſſent la totalité de la reproduction annuelle ; mais cet excédent de dépenſes n'eſt au fond qu'un double emploi ſucceſſif de l'argent qui circule dans la nation.

Ces obſervations ſeront communes à tous les Tableaux dont l'ordre ſera aſſujetti à la reproduction permanente du même revenu, dans tous les autres cas où les avances de la claſſe productive rendent plus ou moins que cent pour 100 de produit net ou de revenu.

## CHAPITRE VII.

### *Les Rapports des Dépenſes entre elles.*

#### § I. *Idée ſommaire de ce Chapitre.*

NOUS avons conſidéré la nature & l'eſſence des dépenſes, nous avons analyſé leurs effets; examinons maintenant leurs rapports avec les produits, & avec toutes les parties économiques & mobiliaires qui compoſent la charpente & le maſſif de l'édifice de la ſociété. Les ſix premieres parties ont établi l'eſſence des choſes & leur jeu naturel; c'eſt leur jeu de rapports que les ſix derniers vont développer. Commençons par les rapports des dépenſes entre elles conſidérées en détail, relativement à leurs différens genres, à leur emploi, à leurs quantités, à leurs proportions avec les différens genres de reproductions, avec le revenu des propriétaires, avec la rétribution des Agens de la claſſe productive & de la claſſe ſtérile, &c. toutes parties correſpondantes & compatibles les unes avec les autres, de leur emploi & de leurs propriétés réciproques dans la conſtitution économique. C'eſt un objet profond, & nous n'arriverons que par les routes de la ſimplicité, en ſuivant l'ordre phyſique, l'ordre réciproque des cauſes & des effets, abſtraction faite de toute marche irréguliere d'adminiſtrations politiques, parce que nous ne tendons qu'au but de la plus ſimple vérité, par l'expoſition élémentaire de toutes les piéces de rapport qui entrent dans la conſtruction de la machine économique. Il a fallu d'abord prendre connoiſſance de tout le jeu de cette machine régénératrice. Il s'agit ici de la diſſéquer, & d'en découvrir l'organiſation par la démonſtration anatomique de toutes ſes parties & par le développement de leurs entrelacemens, de leur connexion, & du concours de leur action mutuelle.

Tout n'agit dans la nature que par les rapports. On a dit que les élémens ſe combattent, ils ſe maintiennent au contraire, ils s'entretiennent réciproquement. La tendance de chaque principe vers la prédomination eſt ce qui fournit à ſon contraire les forces de la réſiſtance & de la réaction vivifiante. Le condenſement & l'action ſont les effets du combat & de l'oppoſition, & la renaiſſance & la durée des ouvrages de la nature réſultent du condenſement & de l'action de ſes grands effets. L'ordre & la marche de cette machine admirable ſont fixés déciſivement par ſon auteur. La grande regle établie pour le tout s'étend ſur les ſubdiviſions, & gouverne les différentes parties.

# TABLEAU ÉCONOMIQUE.

*Objets à considérer; 1°. trois sortes de dépenses; 2°. leur source; 3°. leurs avances; 4°. leur distribution; 5°. leurs effets; 6°. leur reproduction; 7°. leurs rapports entr'elles; 8°. leurs rapports avec la population; 9°. avec l'Agriculture; 10°. avec l'industrie, 11°. avec le commerce; 12°. avec la masse des richesses d'une Nation.*

| DÉPENSES. *PRODUCTIVES Relatives à l'Agriculture, &c.* | DÉPENSES DU REVENU, *l'Impôt compris, se partagent a la Classe productive et a la Classe Stérile.* | DÉPENSES. *STÉRILES Relatives à l'Industrie, &c.* |
|---|---|---|
| Avances annuelles *pour produire un revenu de 2000 tt sont 2000 tt* | Revenu *Annuel de* | Avances annuelles *pour les Ouvrages des Dépenses Stériles sont* |
| *2000 tt produisent net* | *2000 tt* | *1000 tt* |
| Productions | | Ouvrages, &c. |
| *1000 tt ... s ... d reproduisent net* | *1000 tt ... s ... d* | *1000 tt ... s ... d* |
| *500 ... reproduisent net* | *500 ...* | *500 ...* |
| *250 ... reproduisent net* | *250 ...* | *250 ...* |
| *125 ... reproduisent net* | *125 ...* | *125 ...* |
| *62 ... 10 ... reproduisent net* | *62 ... 10 ...* | *62 ... 10 ...* |
| *31 ... 5 ... reproduisent net* | *31 ... 5 ...* | *31 ... 5 ...* |
| *15 ... 12 ... 6 reproduisent net* | *15 ... 12 ... 6.* | *15 ... 12 ... 6.* |
| *7 ... 16 ... 3 reproduisent net* | *7 ... 16 ... 3.* | *7 ... 16 ... 3.* |
| *3 ... 18 ... 2 reproduisent net* | *3 ... 18 ... 2.* | *3 ... 18 ... 2.* |
| *1 ... 10 ... 1 reproduisent net* | *1 ... 10 ... 1.* | *1 ... 10 ... 1.* |
| *0 ... 10 ... 6 reproduisent net* | *0 ... 10 ... 6.* | *0 ... 10 ... 6.* |
| *0 ... 9 ... 9 reproduisent net* | *0 ... 9 ... 9.* | *0 ... 9 ... 9.* |
| *0 ... 5 ... reproduisent net* | *0 ... 5 ...* | *0 ... 5 ...* |
| *0 ... 2 ... 6 reproduisent net* | *0 ... 2 ... 6.* | *0 ... 2 ... 6* |
| *0 ... 1 ... 3 reproduisent net* | *0 ... 1 ... 3.* | *0 ... 1 ... 3* |
| *0 ... 0 ... 8 reproduisent net* | *0 ... 0 ... 8.* | *0 ... 0 ... 8* |
| *Total 2000 tt ... s ... d* | *Total 2000 tt ... s ... d* | *Total 2000 tt ... s ... d* |

*Il n'est pas necessaire de s'attacher à l'intelligence de ce Tableau avant la lecture des 7. premiers chapitres, il suffit à chaque chapitre de faire attention à la partie du Tableau qui y a rapport.*

## §. II. *Notions préliminaires.*

Les dépenſes ſe ſubdiviſent en différentes parties, qui toutes tendent à attirer de leur côté la plus forte portion, ou la totalité des revenus. Toute la ſcience économique conſiſte à diriger leur marche vers la plus grande reproduction poſſible par la connoiſſance des réſultats phyſiques qui aſſurent à l'action de la ſociété la renaiſſance & la durée des dépenſes. Pour pouvoir parvenir à cet objet ſimple, mais délicat & indiſpenſable, il eſt donc néceſſaire de démêler la nature des dépenſes ; & ſur-tout leurs rapports entre elles.

Rapport des dépenſes & des produits expoſés dans le tableau.

Ces rapports ſons taxés & pour ainſi dire expoſés aux yeux dans le tableau économique, de maniere qu'on y apperçoit ſi exactement leur liaiſon eſſentielle & réciproque, qu'on ne peut ſuppoſer aucun changement dans la quantité ou dans l'ordre de la diſtribution d'aucune de ces dépenſes, ſans reconnoître démonſtrativement tous les effets que ce changement doit produire dans le ſyſtême général de l'ordre économique. En effet le réſultat de ce changement ſe trouvera tout-à-coup décidé par la certitude du calcul au bas du tableau, dans le total de la reproduction annuelle évaluée par le prix qui a cours entre les Nations commerçantes, qu'on trouvera augmenté ou diminué, ſelon que le chagement ſurvenu ſera profitable ou nuiſible. Changez un chiffre de cet ordre proportionnel, ou de la valeur vénale en argent, l'influence de ce changement s'étendra ſur toutes les parties du tableau, & exigera une nouvelle ſupputation générale qui conduira de toutes parts à d'autres réſultats.

On voit dans le tableau que les dépenſes productives ſont l'origine des richeſſes. On y ſuppoſe 2000 livres d'avances ou dépenſes annuelles productives, & que toutes les conditions poſées pour les ſuccès de la culture du territoire ſubſiſtant, ces dépenſes reproduiſent cent pour cent de revenu, & la reſtitution de ces mêmes dépenſes & celles des avances de la claſſe ſtérile, dont la dépenſe annuelle à la claſſe productive fait naître les intérêts du capital des avances primitives du Cultivateur. On voit à la tête du Tableau les richeſſes préexiſtantes, dont la dépenſe fait renaître annuellement les mêmes richeſſes, ſçavoir, 2000 livres d'avances à la claſſe productive qui ont produit 2000 liv. de revenu, & qui ont rendu 1000 livres d'avances à la claſſe ſtérile ; & par la dépenſe de ces 5000 livres qui reviennent en totalité à la claſſe productive, renaiſſent 5000 livres par l'emploi productif des avances mêmes de cette claſſe.

C'eſt donc de la conſervation ou de la croiſſance des avances qui ſont renaître annuellement les richeſſes, que dépend la proſpérité des Nations agricoles. Car ſi ces avances ne ſont pas ſuffiſantes pour reproduire avec cette ſurabondance qui donne le plus grand revenu poſſible, la Nation perd ſur le produit qu'elle pourroit retirer de ſon

territoire. Mais, ſi elles ſont ſi foibles qu'elles ne puiſſent que ſe reproduire elles-mêmes, alors le revenu manquera, les avances de la claſſe ſtérile s'anéantiront, toute la production ſera bornée rigoureuſement à la ſubſiſtance du Cultivateur & de ſes ouvriers. Ce ſera auſſi à cet ordre d'hommes réduits au ſimple aliment néceſſaire pour exiſter, que ſe bornera la Nation, qui dès-lors ne pourroit plus ſe ſoutenir qu'autant qu'elle ſeroit iſolée de maniere à ne pouvoir être expoſée aux entrepriſes des autres Nations. Quelque foible, dure & bornée par les Loix, que fût la ſubſiſtance que les Iſlotes fourniſſoient aux Spartiates, il eſt certain que ſi les terres de Sparte n'euſſent rapporté que ce qu'il falloit pour nourrir leurs Cultivateurs, les Spartiates auroient péri ou été forcés de chaſſer leurs eſclaves, & de cultiver eux-mêmes leurs terres ; au moyen de quoi ils ſeroient eux-mêmes devenus Iſlotes, abandonnant les exercices gymnaſtiques, les tables communes & la défenſe de la patrie.

La conſervation des richeſſes d'exploitation de la culture, intéreſſe autant le gouvernement & les propriétaires des biens-fonds, que les exploitans mêmes à qui ces richeſſes appartiennent.

Les propriétaires & les gouvernemens, ſouvent trop peu clair-voyans, n'enviſagent dans le dépériſſement de l'agriculture, que le dépériſſement même des facultés du Cultivateur, & ils l'enviſagent avec indifférence, ſans conſidérer que ce ſont eux qui ſeront les premiers ruinés ; car ou tout ſera anéanti, ou le dernier épi ſera au moins pour le Cultivateur. Ce n'eſt donc point l'état du Cultivateur, qu'on enviſage d'un œil ſi tranquille, qui doit fixer l'attention de la Nation. L'état du Cultivateur ſera aſſûré lorſque la Nation s'attachera avec connoiſſance à aſſurer le ſien. Le Cultivateur borné à lui-même, n'auroit beſoin que de ſimples productions pour vivre. Mais la Nation a beſoin que la terre produiſe le plus qu'il eſt poſſible, & que les productions deviennent des richeſſes par la plus grande valeur vénale poſſible ; car c'eſt de cette valeur que réſultent ſon revenu & ſes richeſſes. En effet, ſi la valeur vénale ne ſoutient pas le prix des productions au-deſſus de celui des dépenſes de la culture, il n'y aura ni revenu ni richeſſes, quelque abondantes que ſoient les productions ; & tous les hommes ſeroient forcés de travailler à la terre, ſi ſes productions ne leur procuroient que l'aliment, à l'excluſion de tout échange & de toute valeur de compenſation pour d'autres jouiſſances : car aucun n'étendroit ſon travail juſqu'à la production d'un ſuperflu qui lui ſeroit inutile. Tous les hommes ſeroient égaux & indépendans les uns des autres. La force même, la force phyſique ne domineroit pas. Car les réſultats de l'intérêt commun n'auroit alors d'autre objet de ſûreté que celui de la réprimer. Elle n'auroit aucun moyen d'aſſociation pour s'aſſûrer la ſupériorité ; car là où les productions & les ſervices ne ſeroient pas payés, là, dis-je, où il n'y auroit pas de prix de compenſation, il n'y auroit ni commerce, ni engagement, ni maîtres, ni valets, ni force militaire, ni gouvernement civil. Un tel état de ſociété ne ſeroit qu'un état paſſager auſſi-tôt envahi par ſes voiſins, ou un pays de ſauvages, ou de pâtres, abandonné à la diſperſion de ſes habitans.

Une

Une Nation agricole doit donc s'attacher à ſoutenir, au plus haut prix poſſible, la valeur vénale de ſes productions, attendu que la cherté en fait naître le plus qu'il eſt poſſible, & que de-là réſulte la plus grande opulence poſſible ; car le revendeur (ce qui comprend toute une Nation) ne peut jamais en ce cas ſouffrir lui-même de la cherté de ſes productions. C'eſt-là cependant, c'eſt cette crainte qui cauſe l'inquiétude des eſprits bornés & la décadence des Nations agricoles, qui ignorent des vérités ſi eſſentielles & ſi faciles à démontrer, qui ſe perdent dans des raiſonnemens fallacieux ſur la vraie ſource des richeſſes, & qui font diminuer à leur dam & ruine la valeur de leurs propres productions. C'eſt cette crainte ſi abſurde chez une Nation dont le territoire eſt fertile en bled, tandis que celles qui n'ont point de territoire, ne prennent aucune précaution relative à cette crainte ; c'eſt elle, dis-je, qui établit les réglemens contre la cherté de cette prétendue denrée, tandis qu'en favoriſant le haut prix, elle pourroit par la facilité de ſon commerce & l'étendue de ſon territoire, parvenir au plus haut degré de puiſſance & de proſpérité.

La valeur vénale conſtitue les richeſſes.

Ce ne ſont donc pas ſimplement les productions du territoire d'un Royaume qui forment les revenus de la Nation, il faut encore que ces productions aient une valeur vénale qui excede le prix des frais de l'exploitation de la culture. Il n'y a que cet excédent qui puiſſe fournir le revenu ou le produit net. Ainſi plus cet excédent ſurpaſſera les frais, plus la Nation aura de revenu. Les revenus & l'impôt ſe tirent en argent. Donc toutes les dépenſes & tous produits doivent être évalués en argent. Donc la valeur vénale en argent eſt la baſe de toute eſtimation & de toute ſupputation dans l'économie politique, & de tous rapports de richeſſes entre les Nations. Donc les opérations du gouvernement ne peuvent préjudicier à la valeur vénale en argent, qu'au dépériſſement du Souverain & des propriétaires, & qu'à la ſubverſion de l'ordre économique de la Nation, & de l'ordre de ſes richeſſes relatives à celles des autres Nations. Si vous faites abſtraction de cette valeur en argent, convenue dans tous les pays, vous n'avez plus de meſure pour évaluer vos richeſſes, ni celles des autres Etats, & le mot de richeſſes n'a plus de ſignification déterminée. Il faut donc pour évaluer les richeſſes annuelles d'une Nation, & pour connoître leurs rapports entre elles & avec celles des autres Nations dans le commerce & dans la puiſſance ; il faut, dis-je, examiner tout enſemble, 1°. la quantité des productions, 2°. leur prix en argent. Ces deux conditions ſont relatives à trois autres, 1°. à la qualité des biens-fonds, 2°. à l'état de la culture ; 3°. à l'état du commerce des productions.

La valeur vénale en argent, eſt la meſure commune des richeſſes adoptée par les Nations.

De ces trois dernieres conditions, les deux premieres décident de la quantité des productions, & la troiſiéme de leur prix en argent. On ne peut donc déterminer le revenu effectif d'une Nation agricole, que par la connoiſſance exacte de ces cinq conditions, & l'adminiſtra-

tion de l'économie politique ne peut conſerver ou augmenter ce revenu, qu'à la faveur de ces mêmes conditions, parce qu'elles ont une liaiſon & des rapports eſſentiels avec le revenu, & avec toutes les richeſſes annuelles de la Nation.

Conditions eſſentielles à la propriété des Nations agricoles.

Mais auſſi ces cinq conditions ont elles-mêmes des liaiſons & des rapports eſſentiels avec d'autres conditions. L'examen de cette annelure de rapports entraîne néceſſairement, dans une analyſe des richeſſes d'exploitation, des produits, des revenus, des hommes, des rétributions fournies par les dépenſes, l'emploi des revenus & le jeu économique de tous ces reſſorts. Cette opération va être calculée d'après l'état d'étendue & de proſpérité préſenté dans le tableau. Cet état de proſpérité n'eſt point imaginaire, il exiſte dans les Empires bien adminiſtrés. En 1698 on s'occupa efficacement en Angleterre du rétabliſſement de l'agriculture, par la liberté du commerce extérieur des grains, & par l'abolition de l'impoſition perſonnelle & arbitraire. Le cadaſtre des terres dont le continent eſt 50,000,000 d'acres pour le ſeul Royaume d'Angleterre, chargeoit le revenu net de 2 ſols pour livre d'impôt en tems de paix. Cette taxe qui fournit au fiſc 19, 000, 000 liv. ſe trouve aujourd'hui réduit, par les progrès de la culture, à environ ſept deniers pour livre du revenu net des propriétaires. Ainſi ce revenu, qui n'étoit en 1678 que de 190,000,000 liv. eſt actuellement d'environ 800 millions, abſtraction faite des autres impoſitions. L'acre de terre eſt les $\frac{2}{10}$ de l'arpent royal de France. Ainſi les 50,000,000 acres font 45,000,000 d'arpens, ce qui forme à peu-près le tiers du territoire du Royaume de France. Si par un nouveau cadaſtre, les terres étoient chargées, comme dans l'inſtitution, du dixiéme du revenu actuel, elles raporteroient au fiſc environ 80 millions, & le doublement, en tems de guerre, fourniroit 160 millions, indépendamment des revenus des Royaumes d'Ecoſſe & d'Irlande, & des Colonies, & des profits du métier de commerce de trafic. L'état de proſpérité que nous ſuppoſons, ſe trouve donc encore beaucoup au-deſſous de la réalité de celui de la Nation dont on vient de parler, & que nous expoſerons plus en détail ci-après. Mais ſi à ce degré de proſpérité en France, on ſuppoſoit, ſans aucun autre impôt, les deux ſeptiémes du produit net des terres contribuables pour le revenu Royal, combien la puiſſance du Souverain ne ſurpaſſeroit-elle pas celle des autres Potentats de l'Europe ? Il eſt donc démontré par un fait très-voiſin de nous, que nous n'exagérons en rien dans l'état de revenu préſenté & calculé dans le Tableau. Mais d'autres exemples des richeſſes & de l'état de la population en France même, en différens tems rappellés dans la ſuite de cet ouvrage, ſeront encore plus déciſifs. Il n'y a donc rien d'imaginaire dans le fond de ces évalutions.

La bonne culture ſuppoſe donc des avances ſuffiſantes pour l'exploitation, un profit aſſuré pour l'exploitant, & d'ailleurs diverſes dépenſes pour l'amélioration des qualités défectueuſes des terres, dé-

penſes, qui pour la plûpart doivent être faites par le propriétaire. Mais le ſuccès de ces dépenſes exige des connoiſſances que n'ont pas les Cultivateurs, ni les propriétaires qui ne ſont pas livrés à des recherches, à des eſſais, à des expériences ſuffiſantes, pour aſſûrer la réuſſite, des diverſes dépenſes qu'exigent les différentes qualités des terres. Ce ſont ces connoiſſances & celles de la ſcience économique, qui doivent occuper les académies d'agriculture, que la ſageſſe du gouvernement vient d'établir dans les Provinces du Royaume; car elles peuvent ſe diſpenſer d'étendre leurs études ſur le technique de la culture même des terres. Les Cultivateurs n'ont pas oublié leur métier dans les pays où une riche agriculture eſt ſoutenue par toutes les conditions qui peuvent en aſſûrer la proſpérité, & où la culture rapporte au moins cent pour cent de produit net. Il faut penſer à parvenir dans toutes les Provinces du Royaume à ce point par les moyens connus aux maîtres de l'art, avant que d'en chercher d'extraordinaires & contraires à une pratique ſi avantageuſe & ſi aſſûrée.

### §. III. *Du Commerce conſidéré relativement à ſes dépenſes, & relativement aux revenus des biens-fonds.*

Le Commerce, nous en avons parlé, & nous en parlerons ſouvent; car ici tout eſt commerce, revenus & dépenſes, & les objets généraux ſe préſentent ſans ceſſe dans les détails ſous différentes faces; le Commerce, dis-je, doit être examiné relativement à ſes dépenſes ou à ſes frais, & relativement au revenu. On doit démêler relativement à ſes dépenſes celles qui ſe font aux dépens des biens-fonds, en ſouſtraction d'une partie du produit net, & celles qui ſe payent par le revenu ou produit net qui revient aux propriétaires. Ces deux cas ſont à enviſager, 1°. pour rechercher les moyens de diminuer les frais de ce commerce, en augmentant la conſommation dans les Provinces, où la vente de la premiere main des productions du crû rend peu de revenu, ou bien en procurant des débouchés faciles, par la repartition des canaux qui diminuent les frais de tranſport; 2°. pour diſcerner les Conſommateurs, dont la dépenſe, dans le commerce intérieur des denrées, porte ſur les bons fonds en diminution du revenu, & ceux dont la dépenſe eſt payée par le revenu effectif des propriétaires, qui circule annuellement & ſucceſſivement dans la Nation. C'eſt pourquoi il y a des Marchands qui ne fondent leurs eſpérances pour le ſuccès de leur commerce, que ſur la circulation de l'argent, & d'autres plus clair-voyans ne dirigent leurs vues, dans leurs entrepriſes, que ſur la conſommation & ſur l'abondance, ou la diſette actuelle des denrées.

Souſtraction d'une partie de revenus abſorbée par les dépenſes

Une production ſe vend à différens prix en différens lieux d'un Royaume ou d'une Province. Quelle eſt donc alors la véritable valeur de cette production dans le Royaume? Une corde de bois apportée à

Du commerce rural, à rapporter à la masse du produit des biens-fonds

Paris de loin ou de près, se vend également 40 liv. Si elle ne coûte que 3 liv. de frais de transport, & 3 liv. de frais d'exploitation, le propriétaire peut la vendre sur pied 34 liv. mais si elle coûte 34 liv. de frais de transport & 3 livres de frais d'exploitation, le propriétaire ne peut la vendre sur pied tout au plus que 3 liv. Cependant la corde de bois n'est pas d'un moindre prix dans le dernier cas que dans le premier, puisque par sa valeur à Paris, elle fournit à la dépense de 34 livres de frais de transport, & à celle de 3 livres de frais d'exploitation, & au payement de 3 livres que le propriétaire en retire, ce qui fait en total 40 livres. La valeur de la dépense du transport est aussi réelle que celle du prix payé au propriétaire, puisqu'elle satisfait à la rétribution du Voiturier & à la dépense de la nourriture de ses chevaux. Mais je ne dois pas confondre avec le revenu du propriétaire cette valeur de 34 livres, qui n'est pas prise sur les 3 livres de produit net. C'est, si l'on veut, 34 livres de retranchées du revenu du propriétaire, mais non pas une dépense payée pour les 3 livres de son revenu effectif. Ce genre de dépense ne doit donc pas entrer dans le compte des dépenses des revenus effectifs des propriétaires. Elle ne fait pas non plus partie de leur revenu, puisqu'elle en est soustraite par le Marchand pour la restitution de ses frais. On ne peut pas non plus la faire entrer dans le compte des dépenses du revenu de celui qui achete à Paris cette corde de bois, puisqu'il ne l'a pas achetée plus chere que si elle n'avoit coûté que 3 livres de frais de transport. Il payeroit même le bois plus cher à Paris, s'il n'en venoit pas de loin. C'est donc le fond du propriétaire du bois qui fournit cette dépense au préjudice du produit net ou revenu du propriétaire. C'est pourquoi cette sorte de dépense pourroit se rapporter à la classe stérile, si elle étoit comprise dans l'ordre de la distribution de la dépense même du revenu qui passe à cette classe ; mais étant au contraire prise immédiatement sur le produit même des biens-fonds, à l'exclusion du revenu ou du produit net, elle doit se rapporter aux dépenses de la classe productive, sans la confondre cependant avec celles de cette même classe qui sont employées à l'exploitation même de la culture, & qui sont renfermées dans le tableau, où leur reproduction doit réstituer annuellement les reprises du Cultivateur. Ces dépenses du commerce rural doivent donc aussi être distinguées de celles du commerce des marchandises de main-d'œuvre, parce qu'il n'y a point pour celles-ci de bien-fond sur lequel elles puissent porter directement & immédiatement ; car la rétribution de celui qui vend de la premiere main une marchandise de main-d'œuvre, est payée immédiatement par celui qui achete cette marchandise. Or ce payement est fourni médiatement ou immédiatement par le revenu effectif même des propriétaires, comme on le voit dans l'exposition de l'ordre de la distribution des dépenses de ce revenu.

Cette explication étoit nécessaire pour connoître la totalité du produit des biens fonds, pour s'en rendre compte dans les dépenses d'ex-

ploitation de la culture, & dans toutes les opérations du gouvernement économique, & diſtinguer la diſtribution des dépenſes de différens genres d'exploitation d'avec les dépenſes du revenu des propriétaires, & des dépenſes de la rétribution des Agens de la claſſe productive, & celle des Agens de la claſſe ſtérile, telle qu'elle eſt tracée dans le Tableau, où l'on s'eſt borné aux dépenſes du revenu d'une Nation, & à celles qui lui ſont annexées, & qui ſont toutes mutuellement aſſujetties à l'ordre de leur diſtribution réciproque; parce qu'il n'y a en effet que le revenu qui ſoit une richeſſe diſponible. Tout le reſte a ſon emploi dont on ne peut rien détourner ſans cauſer un dépériſſement dans les richeſſes annuellement renaiſſantes d'une Nation agricole.

Cependant les richeſſes d'exploitation, leurs dépenſes & leurs reproductions doivent être connues, parce qu'elles ont des rapports ſi eſſentiels avec la reproduction annuelle du revenu, que l'augmentation ou le dépériſſement de ces différentes richeſſes influent réciproquement ſur les unes & ſur les autres.

Il faut toujours ſe rappeller qu'il y a trois ſortes de richeſſes qui ſe dépenſent annuellement, 1°. Les richeſſes des avances annuelles de la claſſe productive de 2000 l. 2°. celles du produit net ou revenu de 2000 l. 3°. celles des avances annuelles de la claſſe ſtérile de 1000 l. Ce qui indique ici une conſommation annuelle de productions de 5000 liv. par laquelle on ſous-entend une maſſe de dépenſes annuelles de cinq milliards, non compris quelques autres genres de dépenſes annuelles particulieres, comme celles dont on vient de parler ci-devant, qui n'ont pas un rapport immédiat avec la production & la dépenſe du revenu effectif, & qui par cette raiſon n'ont pas pu entrer dans l'arrangement du Tableau. Nous ne comptons pas non plus les dépenſes de rachat des matieres premieres des avances de la claſſe ſtérile, qui avec les 5000 liv. dont nous venons de parler, font paroître dans le Tableau 6000 liv. de dépenſes; c'eſt en effet au moyen de l'argent circulant, 6000 liv. de dépenſes, mais non pas 6000 liv. de conſommation, car ce rachat eſt, comme on l'a dit, un remplacement en matieres conſommables, & non en matieres conſommées; celles-ci peuvent être remplacées, mais elles ne peuvent pas remplacer, puiſque ce qui eſt conſommé n'exiſte plus. Ainſi les avances de la claſſe ſtérile préſentent une double dépenſe; celle des matieres qui s'y conſomment annuellement: & celles du rachat de pareilles matieres qui le remplacent. Cette quantité de conſommation & de reproduction annuelles que nous expoſons ici, ſuppoſe un grand Royaume, dont le territoire eſt richement cultivé, qui aſſure la conſervation de ſes richeſſes d'exploitation, & qui a un commerce libre & facile pour aſſurer aux productions la plus grande valeur vénale poſſible, & où l'adminiſtration éclairée & fidelle de l'œconomie politique, réunit les conditions eſſentielles à la proſpérité d'un Etat.

La reproduction ſe perpétue par les dépenſes, & les dépenſes ſe perpétuent par la reproduction.

Il ſemble que les ventes & les achats que l'on fait chez l'Etranger,

doivent jetter beaucoup de confuſion dans la ſupputation des dépenſes annuelles d'une Nation, calculées ſur la production annuelle de ſes richeſſes ; mais lorſque l'on fait attention qu'on ne peut faire d'achats qu'à raiſon des ventes que l'on fait de ſes productions, la confuſion diſparoît, & l'on voit que dans l'ordre des dépenſes régulieres d'une Nation, les achats ſuppoſant les ventes, qui ne ſont au fond qu'un échange, on peut faire abſtraction du commerce extérieur réciproque dans la ſupputation des dépenſes calculées pour le produit annuel des richeſſes de la Nation.

Il ſuffit donc d'expoſer en detail le produit annuel de ces richeſſes, pour pouvoir entrer enſuite dans le détail des dépenſes annuelles ; car tout doit être dépenſé pour pouvoir être reproduit. De-là vient que l'on dit que *conſommation & revenu ſont ſynonimes.*

### §. IV. *Explication détaillée des rapports des dépenſes & des produits expoſés dans le Tableau.*

On voit au bas du Tableau que, ſuivant l'ordre de la diſtribution de la dépenſe du revenu qui y eſt tracée, la reproduction du revenu y eſt égale au revenu dépenſé, & que la terre reſtitue de plus les avances annuelles de la culture qui ont été dépenſées auſſi, & qu'elle gratifie encore le Cultivateur des intérêts au 10 pour cent du capital de ſes avances annuelles & de ſes avances primitives. Mais on ne retrouve point dans cette reproduction totale, celle des avances annuelles de la claſſe ſtérile, parce que ces avances ne renaiſſent point de leur dépenſe qui ſe fait à la claſſe ſtérile qui en fournit le fond primitif, & qu'elles ſont rendues annuellement à cette claſſe par la diſtribution même des dépenſes annuelles du revenu. Cependant ce fond n'eſt pas anéanti par ſa dépenſe ; il paſſe annuellement à la claſſe productive pour les achats des matieres premieres qui ſe tirent de cette claſſe. Il y paſſe, dis-je, en totalité, & y eſt retenu. C'eſt pourquoi on ne le voit point dans le tableau ſuivre l'ordre des reverſemens réciproques d'une claſſe à l'autre. Mais la dépenſe de ce fond portée à la claſſe productive n'y eſt pas ſtérile ; car c'eſt de ce fond de dépenſe même que naiſſent annuellement les intérêts des avances de la claſſe productive. Ainſi ce fond primitif qui fait partie des 5000 liv. de richeſſes qui ſe conſomment annuellement, contribue proportionnellement à la reproduction des 5000 liv. de richeſſes qui renaiſſent annuellement, c'eſt-à-dire, des 2000 liv. d'avances annuelles, des 1000 liv. d'avances de la claſſe ſtérile, & des 2000 liv. de revenu, qui toutes enſemble forment les 5000 liv. de dépenſe de conſommation, d'où renaiſſent les 5000 livres de reproduction.

Par la diſtribution du revenu, par les achats & par les retours réciproques d'une claſſe à l'autre, on voit que 5000 liv. de reproduction reviennent annuellement à la claſſe productive. Elle en paye 2000 liv.

aux propriétaires ; elle en dépenſe deux mille liv. & en conſerve 1000 liv. pour l'intérêt de ſes avances annuelles ; réſerve, qui eſt deſtinée à la réparation des avances primitives, au dédommagement des accidens auxquels les récoltes ſont expoſées, &c. On voit auſſi que 3000 liv. circulent dans la claſſe ſtérile, ſçavoir, 1000 liv. de rétribution qui ſont dépenſées par les Agens de cette claſſe, 1000 liv. d'avances dépenſées ſur le propre fond de cette même claſſe, & remplacées par 1000 livres qu'elle ſe reſtitue par épargne, & qu'elle emploie au rachat des matieres premieres qu'elle remplace ſucceſſivement : ainſi la maſſe des richeſſes qui circulent entre les deux claſſes, eſt de 8000 l. ſçavoir 5000 liv. de productions que la claſſe productive a fait naître ; 2000 liv. de richeſſes pécuniaires qui ont payé le revenu, & qui rentrent conſtamment dans la circulation pour les ventes & les achats des 5000 liv. de productions ; & 1000 liv. d'avances qui ſont fournies par la claſſe ſtérile, & qui lui ſont rendues par la circulation des 2000 liv. de richeſſes pécuniaires, dont 1000 livres ſont employées au rachat des matieres premieres qui remplacent celles qui s'y conſomment annuellement ; ce qui compoſe le fond des 8000 liv. dont il s'agit.

Mais de ces 8000 liv. il n'y en a que 5000 liv. qui ſe reproduiſent annuellement, parce que les 2000 liv. de richeſſes pécuniaires ne ſe conſomment pas & qu'elles reſtent toujours dans la circulation pour les payemens des achats & des ventes. Il en eſt de même des 1000 l. d'avances de la claſſe ſtérile. C'eſt un fond que cette claſſe remplace continuellement ; elle ne fait, pour ainſi dire, que ſe le prêter & ſe le repayer annuellement à elle-même, en le reprenant chaque année ſur les 2000 liv. qu'elle reçoit, & dont elle ne dépenſe pour elle-même que 1000 liv. qui ſont ſa rétribution ; à la différence de la claſſe productive qui reçoit auſſi 2000 liv. qui les dépenſe & qui les fait renaître pour elle-même, par leſquelles elle entretient toujours le fond de ces avances annuelles, qu'elle dépenſe & qu'elle fait renaître annuellement. C'eſt dans cette dépenſe même de 2000 liv. que conſiſtent les frais qui font renaître le revenu. Ainſi les dépenſes des agens de la claſſe productive, ſont doubles de celles des agens de la claſſe ſtérile. Celles des propriétaires ſont de 2000 livres, ce qui forme, en tout, les 5000 liv. de dépenſes annuelles en conſommations effectives, qui naiſſent, qui s'achetent, qui renaiſſent, qui ſe reprennent & qui retournent annuellement à la claſſe reproductive.

Dans l'hypothèſe du tableau actuel où les avances de la claſſe productive font naître cent pour cent de revenu ; ce revenu qui ſe dépenſe dans l'année, paſſe en totalité à la claſſe productive, & en totalité à la claſſe ſtérile par les reviremens réciproques d'une claſſe à l'autre ; & ce revenu renaît auſſi en totalité par la reproduction de l'année, ainſi qu'il eſt repréſenté dans le Tableau qui termine le chapitre précédent.

Il faut toujours ſe rappeller que ce ſont les achats, payés par les 1000 liv. d'avances ſtériles à la claſſe productive, qui font renaître à cette claſſe les intérêts des avances du Cultivateur; enſorte que ſi quelque dérangement dans la conduite de l'adminiſtration économique cauſoit du dépériſſement dans les avances de la claſſe ſtérile, ce dépériſſement influeroit ſur la reproduction des intérêts des avances de la claſſe productive, au point que le dépériſſement de la reproduction de ces intérêts, ſeroit égal au dépériſſement des avances de la claſſe ſtérile. Ainſi, quand il y a un dépériſſement, qui rend ces avances inſuffiſantes pour ſatisfaire aux intérêts du fond des avances du Cultivateur, ces intérêts ſont refournis aux dépens du revenu.

### §. V. *Rapports des dépenſes & des produits de la culture des grains.*

La plus grande partie du produit annuel du territoire s'obtient par le travail de la charrue, & l'autre partie, par d'autres genres de culture ou d'exploitation des biens-fonds. Dans un territoire de 120 ou 130 millions d'arpens de cent perches quarrées, la perche de 22 pieds, comme celui du Royaume de France, il y a environ 60 millions d'arpens qui peuvent être cultivés par la charrue, & le reſte comprend les bois, les prés, les vignes, les terres ingrates, les habitations, les rivieres, les étangs, les chemins, &c.

Nous avons obſervé, que 60 millions d'arpens de terre peuvent être exploités par 500 mille charrues de grande culture. Ainſi, c'eſt 120 arpens pour l'emploi de chaque charrue, leſquels ſe partagent en trois parties égales chacune de 40 arpens, qui ſucceſſivement ſont enſemencées, l'une en bled, une autre en grains de Mars, & la troiſiéme reſte en jachere ou en repos, pour être préparée pendant l'année par les engrais & les labours, à porter la récolte du bled l'année ſuivante, & l'autre année d'après la récolte des grains de Mars.

Eſtimation, en argent, du produit de la culture des grains, abſtraction faite de celui des beſtiaux annexés à cette culture.

Pour eſtimer, en argent, le produit de la récolte du bled par arpent, du fort au foible, on ſous-entend que, par la liberté du commerce extérieur d'exportation & d'importation, la valeur vénale des grains eſt dans toutes les Provinces du Royaume ſur le pied du prix courant entre les Nations commerçantes; que le prix du ſeptier de bled de 240 livres peſant eſt, comme il eſt d'ordinaire en pareil cas, environ le tiers du marc d'argent, ou 18 livres de notre monnoie actuelle. Sur ce pied, chaque arpent de terre, rapportant du fort au foible ſix ſeptiers & demi de bled, dixme compriſe, le produit total de l'arpent eſt de 117 liv. La récolte des grains de Mars peut être eſtimée environ aux $\frac{3}{8}$ de celle du bled, c'eſt-à-dire, 45 liv. Ainſi le produit annuel de l'emploi d'une charrue ſeroit environ 6490 liv. Mais nous avons eſtimé tout le bled ſur le pied du prix du froment. Or, en ſuppoſant que dans l'état floriſſant où nous ſuppoſons l'agriculture du Royaume, il y ait

y ait cependant un quart de la récolte du bled en ſeigle, qui ne vaut que les deux tiers du prix du froment, les 6490 liv. ſeront réduites à 6120 liv. il faut encore défalquer la ſemence pour l'enſemencement prochain du bled & des grains de Mars. Ainſi, toute déduction faite, le produit annuel total de l'emploi d'une charrue eſt environ 5500 l. & le produit total des 500 mille charrues 2, 750, 000, 000.

Produit des beſtiaux des Laboureurs.

Il y a un autre produit annexé à cette partie aratoire, c'eſt celui des beſtiaux de profit, ſçavoir, les moutons, bœufs, vaches, porcs, volailles, &c. Ce produit ne ſera rapporté ici que pour mémoire, parce qu'il ſera abſorbé par des dépenſes qui le dérobent entierement au produit net ou revenu. Cependant il ne laiſſe pas d'être un produit au profit de l'exploitation & de la population; car les dépenſes qui l'abſorbent, ſont la nourriture des animaux de labour & les gages & nourritures des bergers & ſervantes qui gouvernent les troupeaux & la baſſe cour. Cet acceſſoire à la charrue, conſidéré ſéparément, peut être eſtimé à 450, 000, 000.

Ce produit de 450 millions joint à celui de 2 milliards 750 millions forment le produit total de la partie aratoire, ci, 3, 200, 000, 000.

Les produits de l'autre partie qu'on peut appeller champêtre, parce qu'elle eſt fort diverſifiée, & qu'à la réſerve des vignes, il y a peu de culture de labourage. Tels ſont les bois, les prés, les herbages, les étangs, les vergers, les landes, les montagnes & autres pâturages deſerts, les carrieres, les mines, la pêche en mer, les rivieres, &c. Ces différens produits peuvent égaler à-peu-près celui de la partie aratoire, & former tous enſemble un produit total d'environ 6, 000, 000, 000.

La partie champêtre eſt en grande partie livrée aux beſtiaux de profit, outre les troupeaux & les vaches. Elle fournit le pâturage des chevaux, bœufs, vaches & autres animaux de pâture que l'on éleve, & de ceux qui ſe vendent pour la boucherie. Ainſi le produit des beſtiaux doit être dans cette partie champêtre, au moins auſſi conſidérable que celui des beſtiaux de profit de la partie aratoire. Mais il ſemble qu'il n'y a pas autant d'animaux de travail dans celle-là que dans celle-ci.

Il paroît auſſi qu'il n'y a pas autant d'hommes & de femmes occupés à garder & à gouverner ces beſtiaux de pâturage, parce que les landes & autres lieux deſerts un peu vaſtes, exigent un moindre nombre de pâtres pour la garde de ces mêmes beſtiaux. Cependant nous mettrons de même ce produit en compenſation avec les frais de la nourriture & des gages des perſonnes qui y ſont employées, & de la dépenſe pour la nourriture des animaux de travail de cette partie champêtre, afin que le produit de ces beſtiaux & de ceux de la partie aratoire pris enſemble, ſe trouvent, du fort au foible, en compenſation avec les mêmes frais qui abſorbent totalement ces produits de part & d'autre; mais c'eſt à la décharge des autres genres de pro-

duits & à l'avantage de la population, par la part de la rétribution que les hommes retirent de ces frais pour leur ſubſiſtance. Il eſt certain que ces produits ne peuvent d'ailleurs fournir aucun produit net ou revenu qui ne fût pris au détriment de ces productions & de la population ; mais, quoiqu'ils n'entrent pas en compte pour le revenu, ce ne ſont pas moins des productions qui ſervent à la nourriture des hommes & à d'autres uſages pour leurs beſoins ; ce qui donne au produit que l'on retire de ces animaux compris tous enſemble, une valeur vénale qui les fait entrer, dans la maſſe des ſix milliards de richeſſes annuelles de la Nation, pour environ 900 millions.

Les 5 milliards de produit qui figurent dans le Tableau, n'y ſont pas bornés aux ſimples rapports de compenſation entre les productions & les frais ; car ils y préſentent un ordre de rapports beaucoup plus compoſés ; des rapports de productions avec les frais & le produit net ou revenu ; des rapports avec les dépenſes des productions, des frais & du revenu ; des rapports avec les avances & les revenus, & la production des avances & du revenu ; des rapports avec la diſtribution annuelle de ces richeſſes, & la rétribution des hommes de chaque claſſe. C'eſt pourquoi il faut voir le total des différentes parties qui fourniſſent le revenu, avant que de faire l'application des calculs actuels au tableau économique.

Détails des rapports des dépenſes & des produits de la culture des grains.

Le produit annuel de l'emploi d'une charrue a été eſtimé à 5500 liv. dont le Fermier retire pour la rétribution de ſes avances annuelles 2142 liv. & pour les intérêts de ſes avances annuelles & primitives 1216 liv. en total 3358 liv. reſte pour le revenu 2142 liv. dont les 4 ſeptiémes ou 1224 liv. ſont pour le propriétaire, les deux ſeptiémes ou 612 liv. pour l'impôt, un ſeptiéme ou 306 liv. pour la dixme ; ſur ce pied chaque arpent de terre eſt réputé produire annuellement l'un dans l'autre 45 liv. dont il y a 10 liv. pour le propriétaire, 5 liv. pour l'impôt, 2 liv. 10 ſ. pour la dixme, & 27 liv. 10 ſ. pour les repriſes du Fermier.

La dixme eſt déterminée ici dans un point de vue général. Car, dans le détail, cette redevance eſt très-irréguliere, parce qu'elle n'eſt pas fixée par-tout au même taux, & parce qu'elle ſe leve à raiſon du produit total, qui n'eſt pas toujours à beaucoup près dans une même proportion avec le produit net, enſorte qu'elle excede de beaucoup le ſeptiéme du produit net dans les terres de médiocre qualité, & qu'elle eſt au double & au triple dans les terres, dont le produit des récoltes ne rend guéres plus que les frais de la culture, & où cette redevance ſe leve au treiziéme du produit total. Mais étant enviſagée au général du fort au foible, & eu égard aux genres de biens qui en ſont exempts, & à l'irrégularité du taux auquel elle ſe leve ſur les terres qui en ſont chargées, elle ſe trouve à-peu-près, à l'égard du produit net, dans la proportion où nous l'avons évaluée.

Dans le détail des repriſes du Fermier, nous n'avons parlé que de

la reproduction de ſes avances annuelles & des intérêts, ſans avoir rien dit encore de la rétribution dûe aux ſoins, aux travaux & aux riſques de ſon entrepriſe; parce que cette rétribution ſe trouve confondue dans les dépenſes de ſes avances annuelles & dans le produit des beſtiaux de profit, qui lui rend les frais de la nourriture, en avoine, de ſes chevaux de labour, ſur le pied de 600 liv. Cette déduction de frais d'exploitation, qui entreroient en compte dans la dépenſe de ſes avances annuelles, n'y ſeront point compris. Ainſi elle revient au profit du Laboureur ſur la dépenſe de ſes avances, & ce dédommagement de dépenſe lui ſera alloué pour la rétribution dûe à ſon emploi perſonnel; enſorte que ſes repriſes en total pour l'emploi d'une charrue, ſont de 3958 liv. dont il y a, pour ſes intérêts & ſa rétribution, 1816 liv: le reſte eſt reſtitution de ſes avances annuelles. Il ne doit pas dépenſer annuellement toute cette ſomme de 1816 liv. parce qu'il a beſoin de ſe ménager une réſerve pour les accidens auxquels ſes récoltes & ſes beſtiaux ſont expoſés, & pour pourvoir à l'établiſſement de ſes enfans; mais il peut faire valoir & accroître cette réſerve, en la faiſant profiter dans ſon entrepriſe d'agriculture.

Les fermes exploitées par les Laboureurs Propriétaires ou Fermiers, peuvent être eſtimées du fort au foible à deux charrues. Sur ce pied il n'y auroit qu'environ 250, 000 Fermiers ou Laboureurs dans un Royaume de l'étendue & dans le degré de proſpérité où nous le ſuppoſons. On peut évaluer la dépenſe qu'ils font pour leur ſubſiſtance & celle de leur famille, à la claſſe productive, à 600 livres chacun, c'eſt-à-dire, à la moitié de leur rétribution qui eſt de 1200 liv. pour l'entrepriſe de l'exploitation de deux charrues: C'eſt en total, 300,000,000 liv. gagnées ſur le total des avances annuelles de 1, 071, 000, 000 l. des 250, 000 Fermiers, leſquels dépenſent la moitié du total de leur rétribution de 300, 000, 000 liv. à la claſſe productive, cette moitié eſt 150, 000, 000 liv. l'autre moitié ſe dépenſe à la claſſe ſtérile.

Il reſte, de la dépenſe des avances annuelles pour la rétribution des Chartiers & autres Ouvriers occupés aux travaux de cette culture, 771, 000, 000, dont ils dépenſent moitié à la claſſe productive, c'eſt 385, 500, 000 liv. & l'autre moitié à la claſſe ſtérile.

771, 000, 000 diviſés par 500 liv. pour la rétribution de chaque homme chef de famille, payent la rétribution de 1, 542, 000 de chefs de famille employés à la culture de la charrue, qui, joints avec les 250, 000 Fermiers, fait 1, 792, 000 chefs de famille.

1, 792, 000 chefs de famille, à quatre perſonnes par famille, c'eſt 7, 168, 000 perſonnes. 1, 792, 000 chefs de famille partagés à 250, 000 fermes de 2 charrues chacune, c'eſt 7 chefs de famille par ferme; ſçavoir, un Maître, ſix Ouvriers, Chartiers, Valets de cour, Batteurs en grange, Moiſſonneurs, Maréchal, Bourlier, Charron, Journalier, qui pris les uns avec les autres, équivalent ſix Ouvriers continuels.

Qu'on ſe reſſouvienne toujours que nous ſuppoſons un Royaume qu'une bonne & fidelle adminiſtration fait fleurir, où la Nation eſt dans l'aiſance, où les denrées ſont à un prix avantageux, où les Fermiers ſoutiennent une riche culture, qui donne au moins cent de produit net ou revenu pour cent d'avances annuelles en frais.

*RÉSULTATS des calculs particuliers aux parties déduites ci-deſſus.*

| | |
|---|---|
| Produit total . . . . . | 2,750,000,000. |
| Produit net, 2142 liv. par charrue, ce qui fait 17 liv. 10 ſols par arpent, compris l'impôt & la dixme. Total. | 1,071,000,000. |
| Total des avances annuelles . . . . . | 1,071,000,000. |
| Total de la rétribution des Domeſtiques & Ouvriers . | 771,000,000. |
| Total de la rétribution de 250,000 Fermiers à 600 liv. par charrue, . . . . . | 300,000,000. |
| Intérêts de leurs avances, 1216 liv. par charrue, . | 608,000,000. |

*POPULATION.*

| | | |
|---|---|---|
| Chefs de famille. | Maîtres ou Fermiers . . . . . 250,000. | |
| | Ouvriers & Domeſtiques. . . 1,542,000. | 1,792,000. |
| A quatre perſonnes par famille, fait . . . . . | | 7,168,000. perſonnes. |

## §. V. *Rapports des dépenſes & des produits des autres parties de l'agriculture.*

Détails & rapports des dépenſes & des produits de la culture des vignes.

La partie champêtre ne paroît pas comprendre autant de Maîtres ou Entrepreneurs d'exploitation, que la partie aratoire. Il y a cependant de gros propriétaires de vignes qui profitent du bénéfice de la régie de l'entrepriſe ; or, en ſuppoſant la moitié des vignes dont l'exploitation eſt payée ou régie par les Maîtres ou Propriétaires, ce ſeroit, dans un Royaume comme la France, où cette partie étant miſe en toute valeur par l'aiſance de la Nation, & la liberté & l'immunité du commerce intérieur & extérieur ; ce ſeroit, dis-je, environ 1500 mille arpens ſous la régie de propriétaires exploitans, qui étant, du fort au foible, chargés chacun de l'exploitation de dix arpens, le nombre de ces exploitans ſeroit de 150,000 ; & leurs avances annuelles, à 100liv. pour chaque arpent, ſeroient en total 150,000,000, liv. dont ils retirent au moins, quoique confuſément avec le produit total, un intérêt au denier 10, ſans quoi ils préféreroient d'engager leur bien à rente aux Vignerons, plutôt que de ſe charger des dépenſes d'une exploitation ſi diſpendieuſe dont ils ne retireroient aucun bénéfice. Il faut donc évaluer, en total, l'intérêt que les 150,000,000 liv. d'avances leur rapporte, à 15 millions. L'autre moitié des vignes, réduites en de plus petites entrepriſes d'exploitation, exécutée par des Vignerons

pour leur compte, doit leur rapporter le même intérêt, indépendamment de la rétribution dûe à leur travail. Ainſi 15 millions, qui, avec les 15 millions pour les propriétaires entrepreneurs, font 30 millions outre la rétribution fournie par les avances annuelles de 300 millions.

Ici le produit net pour les propriétaires, pour l'impôt, pour la dixme, eſt au moins le cent pour cent des avances. Mais un tel produit net n'eſt pas connu dans les pays où il eſt aliéné pour l'impôt, au détriment de l'impôt, du revenu des propriétaires, de la culture de ce genre de bien, de la conſommation & du commerce intérieur & extérieur des vins. Cependant il eſt aiſé de démontrer que dans un tel Royaume, le produit total des vignes pourroit être au moins de 630, 000, 000.

Il y a des Provinces où l'on ſeroit étonné d'entendre dire que les frais d'exploitation d'un arpent de vigne, pour la culture, pour la récolte & pour les tonneaux, &c. ſont au moins de 100 liv. parce que dans les pays où les denrées ſont en non-valeur, & où les vignes ſont en arbriſſeaux & fort négligées, les frais y ſont peu conſidérables. Mais nous parlons d'un grand Royaume fort peuplé, où, par un commerce fort actif, les denrées ſeroient par-tout à haut prix, où les Vignerons ſeroient en état d'attendre les tems favorables pour la vente de leurs vins, où l'augmentation des conſommations & les immunités des droits d'impôt deſtructif augmenteroient le prix de la vente de la premiere main, & le débit, & où l'aiſance & le profit animeroient par-tout l'agriculture, & procureroient les avances néceſſaires pour obtenir le meilleur & le plus grand produit poſſible.

La culture des vignes ſe fait par le travail des hommes ; & plus des trois quarts de l'emploi des avances annuelles que demande cette culture, eſt pour la rétribution dûe à ce travail. Cette rétribution étant d'environ 225 millions, payeroit le ſalaire de 450, 000 chefs de famille à 500 liv. chacun par an. Ce qui ſuppoſe qu'il y a 900 mille hommes qui travaillent à la culture des vignes pendant ſix mois de l'année. En effet, ce travail n'occupe chaque homme qu'environ ſix mois de l'année. Il eſt occupé d'ailleurs pendant les autres mois à d'autres travaux, à la récolte pendant les moiſſons, à l'exploitation des bois & à divers autres travaux pendant l'hiver.

*RÉSULTATS des calculs particuliers à la partie des Vignes.*

| | |
|---|---|
| Produit total . . . . . | 630,000,000. |
| Produit net . . . . . | 300,000,000. |
| Avances annuelles en ſalaires & autres frais . . . | 300,000,000. |
| Total du ſalaire des Ouvriers . . . . . | 225,000,000. |
| Intérêts des avances . . . . . | 30,000,000. |

*POPULATION.*

| | |
|---|---|
| Chefs de famille . . . . . | 450,000. |
| A quatre perſonnes par famille, . . . . . | 1,800,000. perſonnes. |

Autre partie d'agriculture.

Il y a encore dans la partie champêtre diverſes ſortes de Maîtres ou Entrepreneurs. Tels ſont ceux qui achetent & font exploiter les bois, ceux qui ſe chargent en gros des engrais & du commerce des animaux de boucherie, ceux qui ſont propriétaires de gros capitaux de beſtiaux dans les herbages, pâturages, deſerts, montagnes; les Entrepreneurs de mines, de carrieres, de pêches; les entrepreneurs de charrois, & commerce intérieur des denrées du crû, &c. Tous ces Entrepreneurs ruraux peuvent être ramenés, du fort au foible, à l'état des Fermiers pour leur rétribution, & pour les intérêts de leurs avances annuelles.

Détail & rapports des dépenſes & des produits des bois.

Le revenu des bois, dans un Royaume tel que la France, dans un état de proſpérité & bien peuplé dans toutes les Provinces, où, par conſéquent la conſommation aſſureroit le débit, peut être évalué, comme il eſt déja déterminé dans le livre de la *Théorie de l'impôt*, environ à 300 millions & autant pour les dépenſes d'exploitation qui font enſemble 600 millions, dont l'adminiſtration étant exercée par 24 mille Entrepreneurs qui y mettent chacun 25, 000 liv. d'avances annuelles pour l'exploitation & le payement des propriétaires, ce fond d'avances doit rapporter à chacun, comme dans tout commerce qui a des riſques & où le retour des deniers avancés exige au moins une année, doit rapporter, dis-je, un intérêt de 10 pour cent. C'eſt 2500 liv. & de plus 1200 liv. pour la rétribution dûe au travail de la régie de l'entrepriſe. C'eſt enſemble 3700 liv. & en total pour les 24000 Entrepreneurs, 88, 8000, 000 livres.

Le travail de l'exploitation des bois occupe à-peu-près autant d'hommes que le travail de la culture des vignes, environ 900 mille hommes qui ſe réduiſent à 450 mille, parce qu'ils n'y ſont employés auſſi qu'environ ſix mois de l'année; mais c'eſt dans le tems des petites journées. Ainſi leur rétribution en total ſeroit 225, 000, 000 l.

*RÉSULTAT des Calculs particuliers à la partie des bois.*

| | |
|---|---|
| Produit total . . . . . | 688,800,000. |
| Produit net . . . . . | 300,000,000. |
| Avances annuelles . . . . . | 300,000,300. |
| Rétributions des Ouvriers . . . . . | 225,000,000. |
| Rétribution des 24000 Entrepreneurs à 1200 l. chacun. | 28,800,000. |
| Intérêts à 10 pour cent de 24000 Entrepreneurs, dont les fonds ſont de 25000 liv. chacun . . . . . | 60,000,000. |

*POPULATION.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Chefs de famille. | Entrepreneurs . . . . . | 24000. | 474, 000. |
| | Ouvriers . . . . . | 450,000. | |
| A quatre perſonnes par familles . . . . . | | | 1,896,000. perſonnes. |

L'exploitation des prairies exige fort peu de dépenſes, non-ſeulement parce qu'elles y ſont peu conſidérables, mais encore parce que ce genre d'exploitation eſt exécuté en grande partie par les hommes employés dans les autres genres d'entrepriſes, & ſur-tout par les Ouvriers de la partie aratoire. Cependant il peut y avoir à-peu-près la moitié des prairies qui ne ſont pas compriſes dans les autres entrepriſes, & dont les frais peuvent être évalués à 50 millions, ce qui fournit 50 millions de rétributions pour les hommes. Nous nous bornerons donc à expoſer le produit net de ce genre de bien, qui, dans l'état de proſpérité d'un Royaume comme la France, peut être évalué à 250 millions, ce qui demande 50 millions pour les frais d'exploitation; la moitié des prairies étant tenue par des Fermiers, dont les fonds ſont chacun de 10000 liv. Cette entrepriſe demande 24000 Entrepreneurs; ils doivent avoir, comme dans toute autre entrepriſe rurale, l'intérêt de leurs avances à 10 pour cent, & leur rétribution.

Détails & rapports des dépenſes & des produits des prairies.

*RESULTAT des Calculs particuliers relatifs à la partie des Prairies.*

| | |
|---|---|
| Produit total | 338,400,000. |
| Produit net | 250,000,000. |
| Avances annuelles | 50,000,000. |
| Rétribution de Ouvriers | 50,000,000. |
| Rétribution des Fermiers | 14,000,000. |
| Intérêts de leurs avances | 24,000,000. |

*POPULATION.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Chefs de famille. | Entrepreneurs ou Fermiers | 24,000. | 124,000. |
| | Ouvriers | 100,000. | |
| A quatre perſonnes par famille | | | 496,000. perſonnes. |

La partie des prairies ſembleroit donc exiger une exception relativement à l'ordre général des rapports entre les avances annuelles & le produit net.

Mais on remarquera qu'il y a dans la partie champêtre d'autres ſortes d'exploitation, où tout le produit eſt preſque entierement abſorbé par les dépenſes, entr'autres, celui de la pêche en mer, des mines, des carrieres & d'autres qui ne rendent guéres que la rétribution des hommes qui y ſont employés. Toutes ces ſortes d'exploitations qui pourroient enſemble produire 300 millions, ne rendroient pas 80 millions de produit net. Mais elles font vivre par leur produit même au moins 400, 000 Ouvriers chefs de famille, 20, 000 Maîtres qui en tirent 20 millions d'intérêt & de rétribution.

Autres parties dont les dépenſes d'exploitation ſont à-peu-près égales au produit, & qui donnent peu de produit net ou revenu.

Ces deux parties, dont l'une, je veux dire les prairies, eſt preſque toute en produit net, & l'autre preſque toute en dépenſe, s'entre-

compenſent en quelque ſorte; ce qui revient à-peu-près à l'ordre général des rapports, entre le produit net & les dépenſes d'exploitation de la claſſe productive.

*RÉSULTAT des Calculs particuliers à ces dernieres parties.*

| | |
|---|---|
| Produit total . . . . . | 300,000,000. |
| Avances annuelles . . . . . | 200,000,000. |
| Produit net . . . . . | 80,000,000. |
| Rétribution des Ouvriers . . . . . | 200,000,000. |
| Intérêts de leurs avances à 10 pour cent . . . . | 20,000,000. |

*POPULATION.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Chefs de Famille. | Entrepreneurs . . . . . | 20,000. | 420,000. |
| | Ouvriers . . . . . | 400,000. | |
| A quatre perſonnes par famille . . . . . | | | 1,680,000. perſonnes. |

Détails & rapports des dépenſes & des produits des beſtiaux qui, compenſation faite des produits & des dépenſes, ne donnent pas de produit net ou revenu.

Nous avons évalué le produit des beſtiaux de profit de la partie champêtre, ſur le pied de celui des beſtiaux de profit de la partie aratoire, c'eſt-à-dire, à 450 millions de produit compenſé avec 450 millions pour la dépenſe des animaux de travail employés à l'exploitation des biens de la partie champêtre, & pour la rétribution des perſonnes employées à la garde & au gouvernement de ces beſtiaux de cette derniere partie. Le produit total des deux parties enſemble eſt de 900 millions, dont il y en a 600 millions pour la dépenſe des animaux de travail annexés à l'une & à l'autre partie, 200 millions pour la rétribution de 400 mille bergers ou chefs de famille, & 100 millions pour la rétribution de 800 mille ſervantes de baſſe-cour. Le capital des avances primitives des beſtiaux de profit de la partie champêtre, peut être évalué au moins à 2 milliards, & les avances annuelles à 150 millions. Les intérêts à 10 pour cent de ces deux articles réunis, ſont 215 millions d'intérêts pour les avances primitives & annuelles. Ainſi c'eſt 215 millions que retireroient les Maîtres ou les Propriétaires de ces beſtiaux, dont il reviendroit à chacun, du fort au foible, 1000 l. ce qui partage le total de ces intérêts ſur le pied de 215 mille Maîtres pour la partie champêtre.

*RÉSULTAT des Calculs particuliers aux dépenſes & aux produits des Beſtiaux.*

| | |
|---|---|
| Produit total . . . . . | 900,000,000. |

*Ces 900 millions de produit total ſont abſorbés par les frais ſuivans.*

| | |
|---|---|
| Avances annuelles, pour la rétribution des bergers & ſervantes, | 300,000,000. |
| Dépenſes des animaux de travail des différens genres d'exploitations des Biens qui produiſent le revenu . . . . | 600,000,000. |
| Intérêts des Maîtres de la partie champêtre . . . . . | 215,000,000.* |

* *Ce dernier article, qui ne peut être pris ici ſur le produit total, abſorbé par les*

900

*POPULATION.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Chefs de famille. | Maîtres . . 210,000. | . . 610,000. | . . 3,240,000 personnes. |
| | Bergers . . 400,000. | | |
| A quatre personnes par famille . . | | 2,440,000. | |
| Servantes de basse-cour . . . . | | 800,000. | |

Etat des dépenses du commerce rural prises sur le produit des biens-fonds, à l'exclusion du revenu.

Le produit de la classe productive, qui est soustrait au revenu ou au produit net pour la dépense des charrois du commerce intérieur des denrées du crû, est au moins de 760 millions, dont 300 millions sont dépensés pour la nourriture des chevaux de voiture ou de charge, & 100 millions pour la rétribution des hommes employés à l'exploitation de ce commerce, où il peut y avoir cent mille Maîtres ou Entrepreneurs, qui, ayant chacun 2400 liv. pour les intérêts à 10 pour cent de leurs avances & 1200 l. de rétribution, ont en total 360 millions.

Ces dernieres parties de la classe productive qui cooperent à la production du revenu, mais qui ne donnent pas de revenu, je veux dire les bestiaux de profit, & les frais du commerce rural dont il s'agit présentement, ne sont point compriſes dans le Tableau qui représente l'ordre de la distribution des dépenses & de la reproduction du revenu par la dépense même du revenu; parce que ne donnant pas de revenu, elles ne peuvent entrer dans le Tableau de la distribution & de la reproduction des revenus, & qu'il suffit de les évaluer & de les ajouter ici à la masse générale de la réproduction annuelle, pour completer la supputation détaillée & générale des rapports des produits & des dépenses.

*RÉSULTAT des Calculs particuliers au commerce rural.*

| | | |
|---|---|---|
| **Avances annuelles.** | Dépenses des animaux de charge & de charrois, . . . . . | 300,000,000. |
| | Rétribution des Voituriers, . . . . . | 100,000,000. |
| Rétribution de 100,000 Entrepreneurs à 1200 liv. chacun . . | | 120,000,000. |
| Intérêts de leurs avances à 10 pour cent, . . . . . | | 240,000,000. |
| **TOTAL** des frais de commerce intérieur des denrées du crû, . . | | 760,000,000. |

*POPULATION.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Chefs de famille. | Entrepreneurs . . . . . 100,000. | . . 300,000. | A quatre personnes par famille, . . . . . 1,200,000 personnes. |
| | Voituriers & autres Ouvriers . . . . . 200,000. | | |

* *900 millions de frais, se retrouvent sur le profit du travail des animaux employés aux parties d'exploitation qui ne s'exécute pas par la charrue.*

*RE'SULTATS généraux des Calculs des rapports de dépenſes avec les produits.*

Revenus ou produit net.

| | |
|---|---|
| Charrue, | 1,071,000,000. |
| Vignes, | 300,000,000. |
| Bois, | 300,000,000. |
| Prés, | 250,000,000. |
| Mines, Carrieres, &c. | 80,000,000. |
| TOTAL | 2,001,000,000. |

Avances annuelles,

| | |
|---|---|
| Charrue, | 1,071,000,000. |
| Vignes, | 300,000,000. |
| Bois, | 300,000,000. |
| Prés, | 50,000,000. |
| Mines, Carrieres, &c. | 200,000,000. |
| TOTAL | 1,921,000,000. |

Rétribution des Domeſtiques & Ouvriers.

| | |
|---|---|
| Charrue, | 771,000,000. |
| Vignes, | 225,000,000. |
| Bois, | 225,000,000. |
| Prés, | 50,000,000. |
| Mines, Carrieres, &c. | 200,000,000. |
| Beſtiaux, | 300,000,000. |
| TOTAL | 1,717,000,000. |

Rétribution des Entrepreneurs.

| | |
|---|---|
| Charrue, | 300,000,000. |
| Bois, | 28,800,000. |
| Prés, | 14,400,000. |
| Commerce rural, | 120,000,000. |
| TOTAL | 463,200,000. |

Intérêt des avances annuelles & primitives.

| | |
|---|---|
| Charrue, | 608,000,000. |
| Vignes, | 30,000,000. |
| Bois, | 60,000,000. |
| Prés, | 24,000,000. |
| Mines, Carrieres, &c. | 20,000,000. |
| Beſtiaux de la partie champêtre, | 215,000,000. |
| Commerce rural, | 240,000,000. |
| TOTAL | *1,197,000,000. |

*Ces 1,197,000,000, étant décuplés, déſignent un fonds total d'avances, de 11,970,000,000.

*TOTAL de la reproduction annuelle.*

| | | |
|---|---|---|
| Produit total. | Charrue, . . . . . | 2,750,000,000. |
| | Vignes, . . . . . | 630,000,000. |
| | Bois, . . . . . | 688,800,000. |
| | Prés, . . . . . | 338,400,000. |
| | Mines, Carrieres, &c. . . . . | 300,000,000. |
| | Beſtiaux de profit, . . . . . | 900,000,000. |
| | Commerce rural, . . . . . | 760,000,000. |
| | TOTAL . . . . | 6,367,200,000. |

*TOTAL de la population.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Propriétaires, . . . . . | | 1,000,000. | |
| Chefs de famille de la claſſe productive. | Entrepreneurs, . . | 635,000. | 5,177,000. |
| | Domeſtiques & Ouvriers, . . . | 3,542,000. | |
| Quatre perſonnes par famille, . . . . . | | 20,708,000. | |
| Servantes, . . . . . | | 800,000. | |
| TOTAL des perſonnes, . . . . | | 21,508,000. | 21,508,000. |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Chefs de famille de la claſſe ſtérile. | Gagiſtes ſupérieurs ou Entrepreneurs à 2000 liv. chacun . . . . . | 300,000. | |
| | Gagiſtes inférieurs ou Artiſans à 500 l. chacun, du fort au foible (*a*). . . . | 1,800,000. | |
| TOTAL, . . . . | | 2,100,000. | |
| A quatre perſonnes par famille, . . . . . | | | 8,400,000. |
| TOTAL des perſonnes des deux claſſes, . . | | | 29,900,000. |

*COMPENSATION de la reproduction & des dépenſes.*

| | |
|---|---|
| La reproduction annuelle eſt de . . . . . | 6,367,200,000. |
| Le revenu, qui eſt de deux milliards, en achette pour | 1,000,000,000. |
| Les Ouvriers, Colons & Domeſtiques . . . . . | 883,000,000. |

(*a*) Les 500 livres de rétribution pour chaque Ouvrier, ſuppoſé chef de famille, ſont évaluées, du fort au foible, pour tous genres de domeſtiques & ouvriers, tant de la claſſe productive que de la claſſe ſtérile; car la rétribution eſt fort inégale entre les différentes eſpéces d'ouvriers & de domeſtiques. Mais le tout évalué, du fort au foible, relativement aux beſoins pour la ſubſiſtance, & relativement aux différens ordres & aux différens talens (la miſere exclue) ne doit pas être moins de 500 l. du fort au foible, pour ce genre de rétribution dans un Royaume où les productions ont un bon prix.

| | | |
|---|---|---|
| Les Fermiers ou Entrepreneurs. | Pour leur nourriture . . . . . | 231,600,000. |
| | Pour l'entretien des avances primitives . . | 598,500,000. |
| | Pour portion de leurs intérêts, miſe en emploi ou en dépenſes ; *car toutes réſerves ou épargnes ſont remiſes ſucceſſivement en emploi ou dépenſes* , . . . . . | 598,500,000. |
| Les animaux que l'on nourrit en conſomment . . . . | | 900,000,000. |
| La claſſe ſtérile en achette. | Pour les avances de ſes ouvrages & du commerce d'exportation . 1,437,066,667. | 2,155,600,000. |
| | Pour ſa ſubſiſtance . . . 718,533,333. | |
| TOTAL de la dépenſe des productions annuelles . . | | 6,367,200,000. |

Pour ne pas laiſſer dans le ſimple état d'hypothèſe les détails dans leſquels nous ſommes entrés, nous pouvons prendre pour exemple un Royaume, où l'Agriculture eſt réellement parvenue à ce haut degré de proſpérité, & où l'on peut évaluer par le prix des grains, par l'état de la culture, par l'étendue & les qualités du territoire, les richeſſes qu'il produit annuellement : Nous choiſiſſons l'Angleterre parce que le territoire y eſt cultivé par de riches Laboureurs, & parce qu'on a tous les autres élémens néceſſaires pour évaluer les produits de ſa culture.

*REVENUS du territoire de l'Angleterre proprement dite.*

On fixe à 50 millions d'acres, ou 45 millions d'arpens, l'étendue du territoire de l'Angleterre proprement dite, & on eſtime qu'il y a environ 30 millions d'arpens qui donnent du produit.

Ces terres, du fort au foible, étant ſuppoſées d'une moyenne fertilité, peuvent, par une forte culture, rapporter, dixme compriſe, ſix ſeptiers de bled, ſemence prélevée. Les 30 arpens ſont ſuppoſés diviſés en trois parties, leſquelles parties ſont conſidérées comme alternativement enſemencées, l'une en bled, l'autre en grains de Mars, & la troiſieme en jachere ou en repos ; celle-ci n'y a pas lieu, nous la ſuppoſons pour nous tenir au plus bas dans notre ſupputation.

La récolte en bled, ſuivant l'eſtimation ci-deſſus, ſeroit 60 millions de ſeptiers, celle des grains de Mars auſſi de 60 millions de ſeptiers : on double le ſeptier des grains de Mars pour le rendre équivalant à un ſeptier de bled. Ainſi, la récolte de bled & celle des grains de Mars formeroient 90 millions de ſeptiers, qui, à 21 livres le ſeptier, font 1,890,000,000 livres, dont moitié, ou 945 millions, ſont en produit net ou revenu, l'autre moitié eſt pour les repriſes des Cultivateurs, conformément à l'état de la culture de ce Pays, où les avances, à cauſe du bon prix des productions, rendent 150 pour $\frac{0}{0}$.

Nous ſçavons qu'en Angleterre la récolte des grains n'eſt pas, à

beaucoup près, auſſi conſidérable que nous la fixons ici; car on y occupe beaucoup de terres en prairies artificielles, en lin, chanvre, houblon, &c. parce qu'on y trouve plus de profit que dans la ſimple culture des grains. Ainſi notre calcul ſe trouve encore, en cela, au-deſſous de la réalité. Nous ne parlons pas non plus des produits des prés naturels, des bois, de la pêche, des mines, &c. nous ramenons le tout à l'équivalant d'un produit que donneroient 30 millions d'arpens de terres médiocres bien cultivées en grain. Car ſi un terrein, qui peut être cultivé en grains, eſt employé, par exemple, en prairies artificielles, il n'eſt pas douteux que le Cultivateur ne compte & ne compenſe les frais & les produits de ces différentes cultures : ainſi, la valeur des grains, dans un Pays, indique celle des produits des prairies artificielles que l'on y préfére à la culture des grains ; & la valeur des produits des prairies artificielles, qui ſont de même genre que les prés & les herbages, indique la valeur de ceux-ci, &c. Le prix des grains peut donc ſervir de baſe à l'eſtimation des autres produits que l'on préfére à la culture des grains ſur leſquels nous avons établi notre ſupputation, qui eſt réduite aux $\frac{2}{3}$ du territoire, afin que les réſultats en ſoient plutôt foibles que trop forts.

Mais on trouvera, peut-être notre eſtimation beaucoup trop foible, ſi on s'en rapporte aux Auteurs qui prétendent » que ſur les 50 mil-» lions d'acres du territoire de l'Angleterre proprement dite, il n'y » en a pas plus de trois millions en non-valeur ; encore comprend-on » dans cet état les Montagnes, les marais, les lacs & le terrein couvert » par la mer dans les golfes, les bayes & les ſinuoſités qu'elle forme » au long des Côtes «. Cet état paroît trop borné ; d'ailleurs, il faut y ajouter le terrein des habitations, des chemins & des rivieres. Mais on doit ſe reſſouvenir qu'il ne s'agit ici que du territoire & du revenu de l'Angleterre proprement dite, & non des autres parties de la domination du Royaume d'Angleterre : ainſi le revenu dont on parle ici n'eſt peut-être pas la moitié du revenu général de tous les Etats de ce Royaume. (*a*).

(*a*) Pour juger plus ſûrement de la valeur des biens fonds de l'Angleterre proprement dite, nous allons donner un précis des qualités du territoire de chaque Province de ce Royaume, tiré de *l'Eſſai Géographique ſur les Iſles Britanniques.*

*PARTIE méridionale de l'Angleterre.*

*Suffolk.* Cette Province eſt fort peuplée. L'air y eſt doux & ſain ; le territoire fertile, ſur-tout du côté du nord-oueſt ; car du côté de la mer, il eſt ſablonneux & rempli de bruyeres. Le chanvre & le ſeigle y viennent en abondance, & l'on y nourrit beaucoup de bétail : on compte plus de quarante parcs où l'on en éleve de toutes eſpéces.

*Eſſex.* Le Pays eſt arroſé de pluſieurs rivieres, ce qui y rend l'air humide ; mais le terrein eſt beau, gras & fertile ; il produit du bled & du ſafran : mais il y a peu de bois. Les pâturages y ſont très-bons, & l'on y éleve beaucoup de beſtiaux.

L'exciſe ou l'impôt indirect, établi en Angleterre ſur les conſommations & ſur les maiſons, eſt de 159 millions & de 15 millions pour la Régie, en tout 174 millions. Ces 174 millions retombent néceſſairement, comme on le verra ci-après, ſur le revenu des Propriétaires.

*Kent.* C'eſt une des plus belles Provinces de l'Angleterre & des mieux peuplées. La partie des Dunes, du côté de la France, eſt aſſez ſtérile. Dans d'autres, le terrein eſt bas & marécageux, ce qui le rend très-fertile en pâturages; & dans le reſte de la Province, le Pays eſt fort beau, il y a baucoup de bois, & le bled y vient en abondance.

*Suſſex.* Le territoire eſt fertile & abondant; il y a quelques mines de fer.

*Surrey.* L'air y eſt aſſez ſec & bon, le terrein fertile dans quelques parties, & ſtérile dans d'autres. Le bled y eſt abondant: il y a auſſi des pâturages.

*Midleſſex.* Le Pays eſt agréable & fertile.

*Hertford.* Cette Province eſt une des plus fertiles de l'Angleterre.

*Cambridge.* La partie méridionale eſt la mieux cultivée. On y recueille beaucoup de bled & de ſafran. Outre cela il y a beaucoup de beaux pâturages. La partie du nord eſt pleine de marais; cependant elle eſt abondante en beſtiaux, gibier & poiſſon.

*Bedfort.* Ce Comté eſt arroſé dans ſa partie du nord par la riviere d'Ouſe qui y ſerpente beaucoup, & il eſt fort fertile en bled & en pâturages.

*Bukingham.* Cette petite Province eſt fort fertile en pâturages, particulierement la vallée d'Aleſbury, où l'on fait paître une grande quantité de brebis dont la laine eſt fort belle & fort eſtimée.

*Warwick.* Le Pays eſt beau & fertile. Il y a quelques bois dans la partie du nord.

*Worceſter.* La Saverne, qui traverſe tout ce Comté, du nord au ſud, le rend fertile & abondant, ſur-tout en pâturages, où l'on nourrit beaucoup de bétail: on y recueille auſſi beaucoup de bled.

*Hereford.* Le terrein eſt fertile; il eſt arroſé de pluſieurs rivieres. Il y a quelques forêts, & pluſieurs montagnes: on y trouve toutes les choſes néceſſaires à la vie, principalement du bled & beaucoup de troupeaux, & ſur-tout des moutons dont la laine eſt très-belle. On y fait le meilleur cidre d'Angleterre, & en quantité.

*Moutmout.* Il y a quelques forêts, mais peu étendues: au reſte, le Pays eſt aſſez fertile & arroſé de pluſieurs petites rivieres. Il y a beaucoup de montagnes.

*Gloceſter.* Cette Province eſt très-belle & fertile, on y nourrit beaucoup de moutons, dont la laine eſt très-belle. Il y a, outre cela, des bois, du fer & de l'acier. Il y avoit autrefois des vignes, mais on les a arrachées pour y mettre des pommiers dont on fait d'excellent cidre.

Cet impôt indirect, de 174 millions, dérange les rapports proportionnels entre les avances annuelles de la culture & le revenu.

Ainsi il faut, pour entretenir le même état de culture & la même reproduction annuelle, comme cela se maintient en Angleterre, où les

*Oxfort.* Cette Province est belle & fertile, l'on y trouve de belles plaines & de bons pâturages, qui sont arrosés par deux rivieres, dont la jonction forme la Tamise.

*Soutampton.* Le Pays est très-agréable & fertile, arrosé par deux rivieres & quelques ruisseaux; on recueille beaucoup de bled; les pâturages y sont très-bons, & les laines belles.

*Dorset.* C'est un fort beau Pays, fertile en bled & en pâturages; le bétail & le gibier y sont abondans, les rivieres poissonneuses, le chanvre y vient très-bien & en quantité; ses forêts, quoique peu considérables, produisent de très-beaux mâts. On y trouve de belles carrieres de pierres & de marbre.

*Sommerset.* Cette Province est une des plus belles & des mieux peuplées de l'Angleterre. Le terrein est bon & fertile, arrosé par plusieurs rivieres: il est abondant en grains & en fruits, & sur-tout en pâturages: aussi y éleve-t-on de nombreux troupeaux.

*Devon.* L'air y est bon, le Pays fertile; il abonde en bled, en pâturages, en bestiaux, en laines. Il y a des mines d'étain & de plomb. Il y a aussi un peu de bois.

*Cornwal.* L'intérieur de ce Pays est semé de montagnes fameuses par des mines d'étain & de cuivre, & par des carrieres de marbre & d'ardoise: aussi ce terrein est-il moins fertile que celui des autres Provinces d'Angleterre; on ne laisse pas d'y recueillir du bled dans les vallées, & d'y trouver de bons pâturages. Les rivieres y sont fort poissonneuses, de-même que toutes ses côtes: aussi les Habitans s'adonnent-ils beaucoup à la pêche, sur-tout des sardines & des harengs dont ils font un grand débit en France, en Espagne & en Italie. Le Pays en général est assez bien peuplé.

## *PARTIE Septentrionale de l'Angleterre.*

* *Northumberland.* Cette Province est bornée par la mer à l'est; le Pays des meilleurs & des plus fertiles, il y a beaucoup de montagnes & de forêts; plusieurs endroits sont entierement incultes & inhabités. On tire de cette Province la plus grande partie du charbon de terre qu'on transporte en Angleterre & sur-tout à Londres.

* *Durham.* La partie occidentale est remplie de montagnes; il y a des mines de charbon, de plomb & de fer. La partie méridionale est plus basse, & le côté de la mer est assez beau & fertile.

*Cumberland.* L'air y est sain, & le terrein assez fertile quoiqu'il y ait des montagnes, & beaucoup de lacs & de petites rivieres. Le poisson y est abondant. Il y a quelques mines de charbon, de cuivre & de plomb.

avances rendent 150 pour $\frac{0}{0}$; il faut, dis-je, que les Fermiers des terres diminuent le fermage à raiſon de la perte que leur cauſeroit l'impôt indirect, qui retombe d'abord ſur la culture, c'eſt-à-dire, qu'ils doivent excompter aux Propriétaires les 171 millions prélevés par

**Weſmorland.* Cette petite Province eſt un très-mauvais Pays & peu habité, plein de montagnes & de rochers, & beaucoup de lacs & de ruiſſeaux.

*Yorck.* Cette Province eſt une des plus conſidérables & des plus étendues de l'Angleterre; le Pays eſt aſſez bon, on y recueille du bled; le bétail & le gibier y ſont abondans; on y éleve des chevaux fort eſtimés; il y a pluſieurs rivieres.

*Lancaſter.* Cette Province eſt aſſez fertile, arroſée de rivieres, le Pays eſt gras; l'orge & le froment y viennent en abondance, & les pâturages y ſont très-bons; auſſi les bœufs y viennent-ils d'une grandeur extraordinaire.

*Iſtedeman.* Le territoire eſt aſſez fertile, & d'une grande étendue, mais on manque de bois; on y brûle de la tourbe.

*Cheſter.* Le Pays eſt arroſé de rivieres, de ruiſſeaux & de lacs; il y a des forêts & des montagnes. Le Pays eſt fertile; il y a de très-belles pleines, dont les pâturages ſont couverts de moutons & de chevaux. Le Roi paſſant par cette Province fut accompagné par les Habitans avec un grand cortége d'attelages de charrues, pour l'aſſûrer de leur reconnoiſſance par les marques les plus expreſſives de leurs ſuccès dans l'Agriculture.

*Darby.* Le Pays eſt fertile en bled, & plein de pâturages; auſſi y éleve-t-on beaucoup de beſtiaux. Il y a des forêts & pluſieurs montagnes, avec des carrieres de pierres de taille & de marbre; on y trouve des pierres de moliere pour les moulins, des pierres à chaux, & pluſieurs mines de charbon & de fer; celles de plomb ſont renommées; on le regarde comme le meilleur & le plus fin qu'il y ait.

*Staford.* Ce Pays eſt arroſé de pluſieurs rivieres: le terrein n'eſt pas également bon par-tout. Vers le midi il produit du bled en abondance; vers le nord il y a des montagnes ſtériles, mais il y a de beaux pâturages, & quelques fontaines d'où l'on tire du ſel.

*Nottingham.* Cette Province eſt arroſée de pluſieurs rivieres. Le terrein eſt fertile dans la partie de l'eſt; vers l'oueſt il y a beaucoup de bois. On y trouve auſſi du charbon de terre.

*Lincoln.* Cette Province eſt grande & belle. Dans ſa partie du ſud le terrein eſt bas & marécageux, coupé de petits canaux, ce qui fait qu'elle eſt moins abondante en bled: mais en récompenſe il y abondance de poiſſon & de gibier. Du côté du nord & de l'oueſt, le Pays eſt plus élevé & beaucoup plus fertile.

*Norfolk.* Cette Province eſt bornée par la mer au nord & à l'eſt. Le terrein eſt fort inégal; en quelques endroits il eſt gras & fertile, en d'autres ce ne ſont que des bruyeres & quelques bois. Du côté de la mer le Pays eſt plat, & le bled y vient en abondance. Les Côtes ſont poiſſonneuſes, & l'on y pêche ſur-tout beaucoup de harengs. Outre cela, on tire du Pays de la laine, du miel, du ſafran. On y fait monter le produit des Manufactures de laine à plus de 100000 l. ſterling (2,300,000 l. de notre monnoye.)

l'exciſe;

l'exciſe ; & même ce n'eſt qu'autant que leurs avances rendront, par la continuation du haut prix des productions, le même fond de richeſſes

*Rutland.* Le Pays eſt fertile & gras. Les pâturages y ſont abondans & très-bons.

*Huntingdon.* Le Pays eſt fort varié : dans la partie du ſud-oueſt il y a quelques montagnes ; dans celle du nord, des marais ; & vers le milieu ce ſont de belles pleines, où l'on recueille beaucoup de bled. Autrefois il y avoit beaucoup de bois, il n'y en a plus aujourd'hui.

*Northampton.* C'eſt un fort beau Pays & fertile. Le bled & le bétail y ſont en abondance, il y a auſſi des bois.

*Leiceſter.* Cette Province eſt fertile en bled & en pâturages. Il y a beaucoup de parcs où l'on éleve quantité de bétail. On y trouve auſſi du charbon de terre ; mais il y a très-peu de bois.

*Shrop.* Le Pays eſt aſſez fertile & peuplé.

*La Principauté de Galles.* Le Pays eſt montueux & moins fertile que la plûpart des autres Provinces de l'Angleterre ; cependant les vivres n'y manquent pas. On y recueille du bled ; il y a des beſtiaux ; les chevres ſur-tout y ſont en quantité. On trouve du bois & du charbon de terre. Les Provinces ſuivantes ſont partie de cette Principauté.

*Angleſcy.* Le terrein eſt bon & fertile en bled & en pâturage, où l'on nourrit beaucoup de beſtiaux.

*Caernarvan.* Cette Province eſt bonne à l'océan & au midi par la mer. Elle abonde en bétail, en gibier & en bois.

* *Denbigh.* Ce Petit Pays eſt montagneux, peu peuplé ; il y a des mines de plomb.

*Tlint.* Cette Province eſt peu étendue ; il y a beaucoup de montagnes, & des vallées qui ſont aſſez fertiles.

* *Merioneth.* Petite Province montueuſe, peu fertile & peu peuplée.

*Montgomery.* Ce Pays eſt rempli de montagnes entre leſquelles il y a de très-belles vallées, & très-fertiles.

*Brecknock.* Le Pays eſt mêlé de montagnes & de plaines. Les montagnes ſont ſtériles ; mais les pleines ſont fertiles & bien cultivées.

*Cardigam.* Cette Province abonde en bled, en bétail, en poiſſon & en gibier.

* *Radnor.* Le terrein de cette petite Province eſt ingrat & ſtérile, plein de montagnes.

*Carmarthen.* Cette Province eſt bonne & fertile ; il y a des mines de charbon & de plomb.

annuelles, qu'ils borneront la diminution du fermage à la ſimple indemnité des 174 millions d'impôts indirects, ainſi qu'on va le voir dans les deux Tableaux ſuivans.

*Penbroek.* { Ce Pays eſt fertile.

*Glamorgham.* { La partie du nord eſt bordée de montagnes; mais celle du midi eſt ſi fertile, qu'on l'appelle le jardin du Pays de Galles.

On voit par ce détail qu'il n'y a qu'environ $\frac{1}{8}$ du territoire de l'Angleterre, proprement dite, qui ſoit au-deſſous du médiocre : $\frac{1}{8}$ de médiocre & les $\frac{6}{8}$ ſont partie au-deſſus du médiocre, & partie excellentes. Ainſi, il eſt évident que le territoire de l'Angleterre proprement dite, conſidéré du fort au foible, eſt, relativement à la fertilité, fort au-deſſus du médiocre : on connoît d'ailleurs le bon état de la culture & le haut prix des grains dans ce Pays. On a donc tous les élémens néceſſaires pour évaluer & calculer les revenus de ce Royaume.

*TABLEAU de la réduction des revenus du territoire de l'Angleterre par l'exciſe ou l'impôt indirect.*

| AVANCES annuelles de la claſſe productive, 630 millions. | REVENU, 945 millions. | AVANCES annuelles de la claſſe ſtérile 394 millions. |
|---|---|---|
| Moitié du revenu dépenſé à cette claſſe. 473 | | 474 Moitié du revenu dépenſé à cette claſſe. |
| L'exciſe en leve 87 | | L'exciſe en enleve 87 |
| reſte 386 | | reſte 386 |
| Le reverſement des dépenſes de la claſſe ſtérile à la claſſe productive. 350 | | 315 Moité des avances productives dépenſées à cette claſſe. |
| TOTAL ... 736 millions, de la recette de la claſſe productive, l'exciſe payée en indemnités du renchériſſement que cauſe cet impôt ſur toutes les marchandiſes & rétributions payées par la claſſe productive. | | TOTAL ... 701 millions, de la recette de la claſſe ſtérile, l'exciſe payée, & dont cette claſſe eſt indemniſée par la claſſe productive, & celle des Propriétaires. |

La production totale annuelle eſt égale aux ſommes qui ſe dépenſent à la claſſe productive ; ſçavoir,

| | | |
|---|---|---|
| La recette de la claſſe productive . | 736 | Abſtraction faite de la rentrée des 174 millions de l'impôt indirect, dont l'impôt peut être ou retranché ou rendu à la circulation, & qui ſera remis en compte ci-après. |
| Les avances de la claſſe productive . | 630 | |
| Les avances de la claſſe ſtérile, employées en achats de matieres premieres à la claſſe productive, ces avances réduites à la moitié de la recette ſont . . | 350 | |
| Reproduction | 1716, | au lieu de 1890 ; *deficit* 174. qui doivent rentrer dans la circulation par la dépenſe de l'impôt, comme on le verra dans le Tableau ſuivant. |
| Le Cultivateur retire pour ſes repriſes . | 945 | |
| L'exciſe ou l'impôt indirect enleve . . | 174 | |
| | 1119. | |
| Reſte pour le revenu . . . . . | 597, | au lieu de 945 ; *deficit*, 348. |

Ce funeſte effet de l'Impôt indirect, qui s'étend ſur l'Agriculture, ne peut ſe réparer que par le rétabliſſement de l'ordre entre les dépenſes de la culture & le revenu des Propriétaires. C'eſt l'intérêt commun des Propriétaires & des Fermiers qui décide de cet arrangement conformément à l'ordre repréſenté dans le Tableau ſuivant.

*TABLEAU du rétabliſſement de l'ordre entre les repriſes des Fermiers des terres & le revenu des Propriétaires, chargé de l'indemnité de l'impôt indirect de 174 millions que les Fermiers retranchent du revenu qu'ils payent aux Propriétaires ; ce qui le réduit de 945 à 771.*

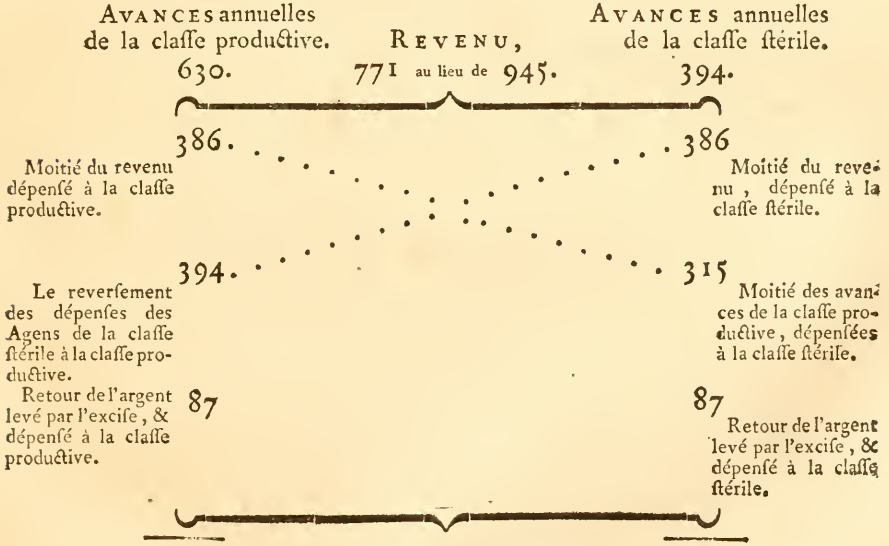

La reproduction annuelle totale eſt égale aux ſommes dépenſées à la claſſe productive, ſçavoir,

| | | |
|---|---|---|
| La recette de la claſſe productive . | 867 | |
| Les avances de la claſſe productive . . | 630 | |
| Les avances de la claſſe ſtérile, employées à l'achat des matieres premieres, à la claſſe productive . . . . . | 394 | |
| *Reproduction* . . . . . | 1891 | , ſauf quelques fractions, qui réduiroient exactement la reproduction, comme ci-devant, à 1,890 millions. |
| Repriſes des Fermiers pour leurs avances annuelles & les intérêts de leurs avances annuelles & primitives, . | 945 | |
| L'exciſe ou l'impôt indirect enleve annuellement . . . . . | 174 | |
| TOTAL . . . . . | 1119. | |
| Reſte pour le revenu . . . . . | 771 | , au lieu de 945 ; le *deficit* eſt égal aux 174 millions d'impôt indirect. |
| Les 771 millions de revenu ſont chargés d'impoſition directe par la taxe double ſur les terres en tems de guerre de . . | 38 | millions. |
| Par la taxe pour les Pauvres . . . . . | 30 | millions. |
| TOTAL . . . . . | 68 | millions. |
| Tout impôt direct & indirect défalqué, reſte de revenu net pour les Propriétaires en tems de guerre . . . . . | 703 | millions. |

On doit obſerver que nous avons extrêmement reſtraint nos évaluations, que nous avons ſuppoſé un tiers du territoire en non-valeur, que nous avons mis un tiers des terres cultivées, en jacheres ou année de repos, ce qui n'eſt pas en Angleterre ; que nous avons eſtimé toutes les productions ſur le pied des grains ; mais, par-tout, un bon arpent de pré ou d'herbage rapporte plus de revenu qu'un bon arpent de terre cultivée en grain : d'où il eſt viſible que notre ſupputation eſt trop foible. Mais il y a une erreur à relever.

Il eſt défendu, en Angleterre, d'exporter les laines brutes hors du Royaume, où elles ſont achetées par les Entrepreneurs des Manufactures ; beaucoup moins cher que ſi leur commerce étoit libre. Cette perte, ſur le prix de la vente de la premiere main, eſt ſupportée en entier par les Propriétaires des biens fonds ; mais le Gouvernement croit que les Manufactures occupées à la fabrication des étoffes de ces laines, ſont d'un grand profit dans le Royaume par le gain ſur la main-d'œuvre, & par l'étendue des Manufactures qui entretiennent une plus

grande population, & une plus grande conſommation des productions annuelles du territoire. Mais tous ces prétendus avantages, qui ont toujours ſéduit les Nations agricoles, diſparoiſſent dans les réſultats du calcul. Suppoſons que la perte ſur la vente de premiere main, des laines brutes, diminue de 100 millions le revenu territorial de l'Angleterre, qu'elle le réduiſe de 945 millions à 845. Formons un Tableau de comparaiſon de ces deux Etats.

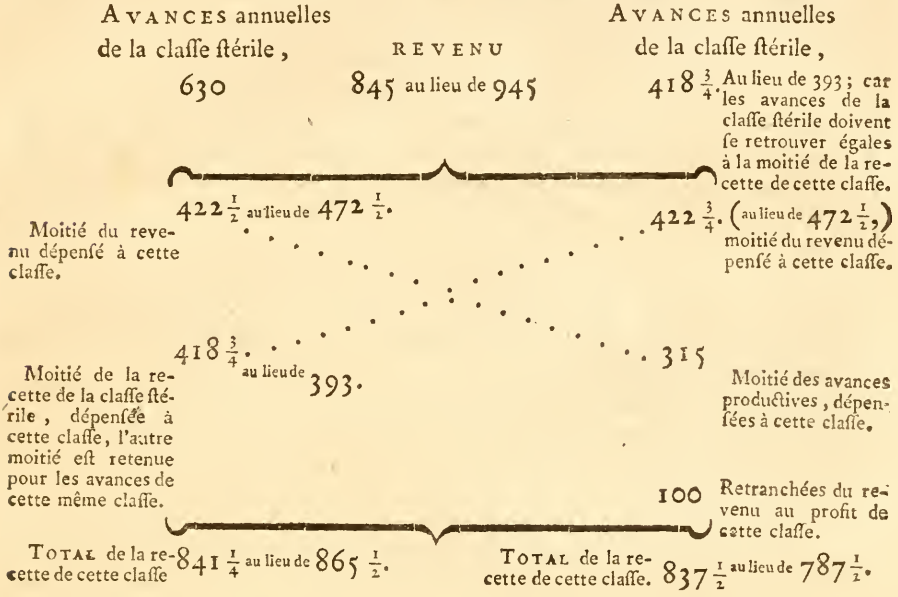


La reproduction totale eſt égale aux ſommes qui ſe réuniſſent & ſe dépenſent à la claſſe productive ; ſçavoir,

| | |
|---|---|
| Recette de la claſſe productive . . . . . | 841 1/4. |
| Avances de la claſſe productive . . . . . | 630. |
| Avances de la claſſe ſtérile, dépenſées à la claſſe productive . . . . . | 418 3/4. |
| Reproduction totale . . . . . | 1890. |

Souſtraction de . . { 945 millions pour les repriſes des Cultivateurs ; ſçavoir, 630 millions pour ſes avances, & 315 millions pour ſes intérêts.
100 millions de perte pour les Propriétaires ſur la vente de leurs laines brutes, reſte 845.

La recette de la claſſe ſtérile n'accroît que de 50 millions ; reſte 50 mil-

lions de perte pour la Nation, il y a une diminution sur la population proportionnelle à cette perte : & toujours les propriétaires des biens fonds souffrent-ils une diminution de 100 millions sur leur revenu.

### §. VII. *Observations sur l'usage de ce Chapitre.*

On a exposé à-peu-près le détail & la ventilation économique des produits d'un Etat, tel que le Tableau l'a supposé pour en faire la base de ses calculs. Cette mesure peut se retrécir, ou s'étendre selon les limites réelles, & les propriétés territoriales & naturelles de l'état & de la Société qu'on voudra considérer. Mais toute spéculation, en ce genre, sera toujours assujettie aux bases essentielles à jamais établies & jettées à demeure ici. Cette estimation méchanique a pu paroître seche à ces Lecteurs qui voudroient enlever une science par une lecture de toilette ou d'oisiveté. Ce n'est point ainsi qu'on s'instruit des choses, du moins de celles qu'il importe de sçavoir. C'est ici l'arbre de vie dans toute son étendue permise ; & puisque nous avons pris le soin de le chercher & de le découvrir, que ceux du moins qui prétendent user de ses fruits, se donnent la peine de suivre les jalons qui en désignent la route.

Il importe non-seulement d'établir les rapports des dépenses, mais encore de fixer leur existence, leur nature, leur étendue, leurs attributions, d'examiner les répartitions selon lesquelles la subsistance se distribue, de désigner ce qu'il en demeure à chacun pour sa portion.

Tous ces aspects sont rassemblés dans ce Chapitre important des rapports, & non-seulement les aspects, mais l'évaluation économique, distribuée par la nature, & calculée sur les plans de cette mere commune. La sécheresse donc des détails que renferme ce Chapitre, épargne celle qui eût dû être répandue sur la surface de tout l'ouvrage, & nous laisse libres de nous livrer uniquement dans presque tous les autres à l'exposition des principes, & au développement des conséquences. C'est donc ici le dépôt des calculs, le livre de compte de la maison, le plus nécessaire de tous à feuilleter & revoir, quoique moins amusant que les autres.

On y voit les rapports des dépenses avec la culture, avec le commerce, avec l'industrie, avec les richesses, qui font aller toutes & chacune de ces parties, avec la population, avec les subsistances & avec les frais de toutes ces parties, tant en dedans qu'en dehors. En établissant les mesures de chacune de ces choses, on désigne, on marque clairement le point de condensement auquel le combat de ces divers élémens de la société doit amener l'action physique ; pour établir la circulation perpétuelle par le moyen de la reproduction.

On voit clairement que si les dépenses prétendent à l'indépendance dans leur direction, à la parcimonie dans leur versement, à la dissipation dans leur explosion, ou momentanée, ou annuelle, elles enle-

vent à la culture les richeſſes d'exploitation, elles barrent & dévoyent le commerce, fruſtrent l'induſtrie, diminuent la population, dérangent & deſſechent les ſubſiſtances. On voit que ſi la cultivation attire à ſoi, au préjudice du revenu, une plus forte portion de la production, elle arrête la marche des dépenſes, & par ce moyen attaque toutes les autres parties qui fortifient & aſſurent l'édifice. On voit que, ſi le commerce parvient à prédominer & à faire regarder ſes gains comme des profits pour l'Etat, il inſtitue erreur ſur la nature des choſes, fait prendre les frais pour des revenus, des contributions pour des dépenſes & ſes gains pour une moiſſon. On voit que, ſi l'induſtrie fait recevoir ſes ouvrages pour accroît de richeſſes, & regarder la protection de ſes travaux comme un des premiers ſoins de l'Etat, elle dévoye les dépenſes & cauſe tous les maux qui proviennent du dérangement de ce principe moteur. On voit que, ſi la population eſt conſidérée dans le nombre des hommes & non dans leur emploi; dans l'emploi des hommes, & non dans les gains que leur procure cet emploi; dans les gains des hommes, & non dans la ſubſiſtance que ces gains leur aſſurent; dans la ſubſiſtance des hommes, & non dans la valeur vénale que leur conſommation donne aux denrées, qui ſeule met le Cultivateur en état de pourſuivre & d'accroître ſes travaux & les revenus : on tranſpoſe les êtres, on fait de l'édifice de l'Etat une piramide renverſée. On voit enfin que, ſi les ſubſiſtances ſont conſidérées dans leur qualité de biens & non dans celle de richeſſes; dans leur quantité & non dans leur valeur vénale; dans leur abondance ou produit total & non dans leur produit net : cette maniere d'enviſager la maſſe alimentaire uſuelle, implique renonciation à tous les avantages réſultans du revenu diſponible, & par conſéquent, à tout ce qui forme & corrobore un Etat, pour s'en tenir au plan ſpécieux de nourrir & maintenir des ſociétés d'hommes ſans richeſſes commerçables : ſpéculation impraticable, puiſque la non-valeur des denrées anéantit les repriſes du Cultivateur, les revenus des propriétaires & du Souverain, les rétributions qui font ſubſiſter les différentes claſſes d'hommes d'une Nation : qu'elle anéantit, dis-je, l'induſtrie, les manufactures, les arts, la force militaire, laiſſe un Etat ſans défenſe, réduit les habitans à la miſere & les force à s'expatrier.

Au mérite de préſenter des démonſtrations ſi néceſſaires, ce Chapitre ajoute encore celui de faire la diſtribution des diverſes productions annuelles. Ici la repartition eſt jointe à la ventilation des richeſſes de la ſociété, & ces deux opérations deviennent inſéparables par la néceſſité même d'opérer la reproduction. En effet, comme c'eſt de la continuité des dépenſes, du verſement des dépenſes, de la direction de ce verſement, & de ſa circulation égale & réglée dans toutes les arteres de la Société, que dépend la reproduction & le renouvellement des dépenſes; il eſt néceſſaire de parcourir & de diſcerner, d'établir & de borner les moindres canaux, d'anatomiſer enfin la to-

talité de la machine, pour pouvoir s'assurer de la régularité de son action. C'est ce qu'a fait ce Chapitre pénible, mais d'autant plus essentiel, qu'il peut servir à jamais de flambeau intérieur, qui donnera la connoissance de tout mal politique, & ce n'est que dans l'ignorance de son principe que consiste la difficulté du remède.

Au reste, s'il a fallu tant de travail pour disséquer le corps politique, ce n'est pas à dire qu'il soit besoin d'avoir le scalpel à la main pour le maintenir en santé. Tant & tant de maux dont l'esprit de déréglement a désolé le genre humain, ne sont point provenus, d'abord pour la plûpart, de la cupidité qui s'y est introduite ensuite sous de belles apparences. La plus grande partie au contraire ne vient originairement que de ce qu'on a voulu ignorer que le monde va de lui-même. *Il mondo va de se*, dit l'Italien, mot d'un grand sens. Que l'ordre & la fidélité de l'administration se rétablissent, & qu'on laisse prendre à chaque chose son cours naturel, on verra, dès-lors, tous nos principes avoir leur exécution en vertu de l'ordre inné des choses. Le gouvernement n'aura de soin alors que celui de leur faciliter les voies, de ranger les pierres de dessus la route, & de laisser mouvoir librement les concurrens; car ce sont eux qui assûrent l'état des richesses d'une Nation.

Mais il n'étoit pas moins nécessaire de fixer & de présenter les principes, pour écarter à jamais les idées vagues, sur une matiere qui est par-tout susceptible de démonstration, & qui est du ressort de tous, parce qu'il importe également à tous de subsister & de vivre. On se plaint assez généralement dans les âges pénibles de décadence, d'une sorte de propension universelle de tous les esprits à discuter, chacun à sa maniere, les matieres d'administration: Cette plainte, qui n'est communément que l'expression de l'inquiétude de chefs prévaricateurs par corruption ou par foiblesse, ou de l'apathie des oisifs, dont ces discussions troublent la joye & les plaisirs, seroit néanmoins bien fondée dans la bouche d'un peuple sage & laborieux. Mais il est facile de retenir les esprits inquiets dans de justes bornes, par des connoissances assujetties réciproquement à l'évidence. Il faut d'ailleurs que chacun s'attache à sa besogne, & il n'est pas de meilleur Citoyen que celui qui veille sans cesse à sa tache, sans s'occuper de celle d'autrui. C'est de la réunion des lumieres vives, modestes & naturelles de tels Citoyens, que les premiers Législateurs, que les décorateurs des Sociétés, ont tiré ces institutions puissantes qui résistent si long-tems au choc des âges & des passions. Mais si-tôt que la solitude du cabinet, que le prestige des visions préside à la marche des choses, & veut ordonner l'allure économique d'une Nation, l'erreur prend la place de la vérité; le premier pas dans ses obliques voies met tout l'ordre sur le penchant, & nécessite la course rapide vers le précipice. L'art factice dès-lors prend en tout la place de la Nature. L'art de conjecturer en matiere de subsistance, ne peut offrir que des idées spécieuses, & les hommes ne vivent pas d'illusions. Tout souffre; & de même que dans la

la maiſon d'un malade, tout le monde veut être Médecin ; ainſi dans un Etat qui s'épuiſe, chacun veut être, ſelon la marche de ſa logique ſpéculative, politique & reſtaurateur. Vains efforts dirigés tous ſur le modèle des préjugés regnans, & dont l'effet eſt de livrer à la contradiction & à la diſpute des hommes, les matieres les plus ſimples & les plus intéreſſantes. Au milieu de cette confuſion, ce n'eſt point l'opinion de tel ou tel autre genre qui peut ſe faire entendre ; les principes ſeuls peuvent ſe faire jour ; les principes, dis-je, guidés par le calcul des objets réels & ſenſibles, peuvent ſeuls rétablir la vérité. Ainſi que des voyageurs égarés ſont obligés de revenir par de longs & pénibles circuits au point dont ils étoient partis, de même les recherches lumineuſes & ſuivies à pas ſûrs, deviennent néceſſaires, pour nous remettre dans les voies ſimples de la nature, & pour nous y maintenir contre le penchant à rentrer dans les fauſſes routes de la ſcience hypothétique. Tel eſt tout l'objet de notre travail ; il ne s'agit pas d'avoir dans la navigation continuellement l'œil ſur la bouſſole, mais ſeulement d'y revenir toutes les fois qu'on pourroit craindre de s'égarer.

Il eſt tems de paſſer à d'autres objets, & d'analyſer les différentes portions mobiliaires de notre inventaire. Commençons par la plus précieuſe de toutes, *la population.*

## CHAPITRE VIII.

### *Rapports des Dépenſes avec la Population.*

C'EST ici le grand article, l'article par excellence quant aux intérêts de l'humanité, ſi, dans le vrai, l'étude des rapports & le ſoin d'approfondir tous les détails de la ſcience économique ne nous avoient appris que tout ſe tient, de maniere que le dérangement d'une partie entraîne celui de toutes les autres, & qu'ainſi il n'eſt aucun détail à préférer, préciſément parlant, comme auſſi aucun à négliger. L'intérêt de la population paroît néanmoins toucher de plus près que tout autre aux intérêts de l'humanité ; diſons plus, c'eſt le ſeul objet du gouvernement économique & politique : car toutes les connoiſſances économiques, politiques & morales, & les devoirs des Souverains, ne doivent tendre qu'à la multiplication & conſervation du genre humain. C'eſt le terme, c'eſt le but de la ſcience du gouvernement des ſociétés. Cependant il ne faut pas le conſidérer avec les ſens d'une partialité aveugle, mais avec le teleſcope d'une charité éclairée & guidée dans ſes recherches par la lumiere des vrais principes.

C'eſt ici qu'il faut ſe rappeller la grande loi du condenſement établi au commencement du Chapitre précédent, comme l'effet & le but des

Enonciation préliminaire.

bornes d'oppoſition que la nature a établies contre le mobile de l'étendue & de l'invaſion, inherent à toutes les ſubſtances actives ici bas. Toute ſubſtance renferme dans ſon ſein le germe de la perpétuité par le moyen de la régénération, & de l'accroît immenſe par le moyen de la multiplication. Comme tout eſt aſtreint aux beſoins de la ſubſiſtance commune, l'étendue d'une eſpece eſt une invaſion ſur le territoire prétendu par une autre eſpece. De-là vient que tout s'entredévore ici bas. Il réſulte de cette loi inviolable de la nature, que le principe de la propagation eſt ſans bornes, & que celui de ſa réalité eſt aſtreint aux bornes de la ſubſiſtance, comme on l'a établi pour principe dans le *Traité de la Population* de l'ami des hommes. Cependant cette vérité ſi bien vue eſt aſſujettie à des rapports qu'on ne peut apprécier que par le calcul, & qui prouvent encore plus déciſivement & plus préciſément que c'eſt l'étendue de la ſubſiſtance qui regle auſſi celle de la propagation même. Il s'enſuit de-là que l'eſpece vivante à qui la ſubſiſtance fut donnée avec le plus d'abondance, & par préférence à tous les autres, dut être ou devenir l'eſpece terreſtre la plus nombreuſe. Telle eſt la regle invariable de la population.

L'homme ayant la faculté de faire uſage & pâture de preſque tout, & de plus ayant reçu de Dieu le don de contraindre en quelque ſorte la nature à nourrir & élever les denrées les plus propres à ſa conſommation, eſt en conſéquence devenu l'eſpece prédominante. C'eſt à ces principes phyſiques qu'il faut ſe réduire d'abord pour ſe mettre dans la voie de ſtatuer avec quelque certitude ſur une matiere auſſi importante que l'eſt la population, conſidérée relativement au bien commun des hommes mêmes; mais en ceci, comme nous venons de le dire, c'eſt par les bornes qu'on parvient à connoître l'étendue : qui n'auroit d'autre objet que d'aider à la fécondité indéfinie de la nature, en perdant de vue le contre-poids qui ſeul peut, ſelon l'ordre univerſel, opérer le condenſement & l'action, s'égareroit entierement de la véritable route. Ainſi le Légiſlateur qui favoriſeroit uniquement la population, ſans avoir égard aux meſures de la ſubſiſtance & aux moyens de la multiplier, ne réuſſiroit qu'à multiplier un peuple miſérable, brigand par néceſſité, & en conſéquence bientôt détruit, ou par ſes propres beſoins, ou par les attaques de ſes voiſins.

On eſt étonné de voir, d'une part, preſque tous les anciens Légiſlateurs occupés ſouvent d'une maniere aſſez barbare, du ſoin de borner la trop grande population. On voit encore une grande Nation agricole retenir, aux extrémités de la terre, le cruel uſage de faire périr dès la naiſſance les enfans contrefaits, & qui ne promettent aucune croiſſance, ou qui ſurchargent à l'excès les beſoins les plus preſſans des familles. D'autre part, on a vu toutes les Nations dont les annales ſont connues, ou les exemples ſont récens, établir, préciſément au période même de leur décadence & miſere, des loix, ou des uſages pratiques propres à favoriſer les mariages, & ces loix & ces uſages manquer

alors exactement leur objet. Tout cela n'eſt autre choſe que l'objet important de la population, conſidéré ſans autre bouſſole que celle des inconvéniens actuels & viſibles, ſans aucune notion des principes. Les premiers Légiſlateurs établiſſoient des colonies fortes & actives ſur des terreins neufs & fertiles par nature. Le travail favoriſé par des ſecours, étendoit rapidement les ſubſiſtances, & la population ſuivoit d'un pas égal. Le Légiſlateur inattentif ſur la vraie meſure, ſuppoſoit la continuation de la fécondité, & s'inquiétoit d'avance de cette future population. A la Chine où la prédomination de l'agriculture aſſure la durée de la production & la ſolidité des revenus, la population s'accroît pareillement en raiſon de ce que les loix cultivatrices ſont plus ou moins bien obſervées, & comme les loix du pays & la ſingularité des mœurs, différentes de celles de toutes les Nations voiſines, empêchent préciſément l'écoulement du ſuperflu de la population chez les voiſins, on y eſt ſujet à de grandes mortalités, & une grande partie de la Nation y eſt livrée à une indigence extrême, ſuites de la ſurabondance du peuple. Cet inconvénient chez une Nation encore livrée aux ténébres du paganiſme, a perſuadé que c'étoit rendre ſervice à la Société que de la ſoulager des membres inutiles & coûteux. Dans les Nations qui décroiſſent au contraire, la décadence ne provient jamais que du dépériſſement des revenus. Ce dépériſſement fait éclore tous déſordres que nous avons prouvé ci-devant en être la ſuite, l'uſure, les rentiers, les vices de l'adminiſtration des finances, les expédiens deſtructifs, le brigandage, la ſpoliation, le luxe de décoration, la recherche dans les dépenſes infructueuſes, dans les mœurs, dans les idées, &c. On s'apperçoit que les claſſes du travail manquent de ſujets, & l'on n'a garde de voir que cela vient de ce que les ſujets manquent de travail, de profits, de ſalaires, de rétributions. En conſéquence de cette adroite maniere de voir, on ſonge à planter & à retenir des miſérables, pour qu'ils ſoient forcés à travailler, mais ils meurent plançons ſur une terre deſſéchée, s'ils ne peuvent être tranſplantés ailleurs. Bien plus fructueux ſont ces autres aveugles, qui penſent mériter d'une ſociété en y fondant des hôpitaux; car ceux-là du moins, quoique maîtres des cérémonies de l'oiſiveté, recueillent les reſtes de la miſere errante & forcée, pour dénouer la tragédie de la ſociété par l'établiſſement d'un vaſte caravanſera ou hôtellerie publique. S'ils étouffent la poſtérité, du moins recueillent-ils leurs contemporains; au lieu que les autres, les Marieurs, ne ſont autre choſe par leurs ſoins & leurs dépenſes, que décreter la miſere paternelle, tout autrement affligeante, que la miſere individuelle & iſolée.

Ce n'eſt point ainſi qu'on fait le bonheur de l'humanité: il faut que les hommes vivent, qu'ils vivent de leur travail, & dans cette ſorte d'abondance relative, qu'on peut appeller aiſance, par laquelle chaque habitant puiſſe par ſa dépenſe même contribuer à la proſpérité commune; que l'ordre de la ſociété ne laiſſe d'aſile nulle part à cette

opulence oiſive, avare & barbare, qui voudroit ſacrifier l'humanité entiere à ſes fantaiſies & à ſon ſuperflu; que les grands ſoyent les diſtributeurs des grandes portions qui entraînent les grands ſoins; que les petits obtiennent de forts ſalaires en proportion de l'aſſiduité & de l'aptitude au travail opiniâtre & conſtant; que chacun rempliſſe ici la carriere de la vie, & réſigne en en ſortant ſa portion de travail & ſa portion de fruits à un ſucceſſeur auſſi laborieux que lui. C'eſt ce cercle de labeur & de jouiſſance qui eſt l'objet de la vie phyſique de l'homme. Hors de-là, la population s'accable elle-même, & n'eſt que rejet & excroiſſance de la nature. C'eſt donc dans ce cercle uniquement qu'il faut conſidérer la population pour la rendre utile, abondante, durable, aſſurée dans ſes effets & dans ſa conſervation.

Le Chapitre précédent, en faiſant la deſcription & la repartition de la Société d'après une meſure donnée, a fait auſſi le dénombrement des hommes, & l'on pourroit s'en tenir aux proportions calculées, qu'il a preſcrites relativement à cette partie intéreſſante, s'il n'étoit à propos d'étendre & d'analyſer les vérités, dont il a ſeulement marqué le point aſſuré. Tout le reſte de cet ouvrage ne ſera proprement que le développement raiſonné des proportions de tout genre données dans ce Chapitre capital. Nous allons commencer par l'article primordial, & qui fait aller tous les autres.

La ſubſiſtance doit être regardée comme la racine de l'humanité.

Pour entendre, en homme d'état, la vraie & ſimple politique, qui eſt l'art de rendre les hommes utiles, & pour parvenir à être doué d'une portion de ce génie bienfaiteur, qui fait les dignes fondateurs ou les ſolides décorateurs de la Société, il faut conſidérer la choſe publique dans ſon principe, & l'enſemble entier de l'humanité, dans ſa racine, la *ſubſiſtance*. Toutes les parties morales & phyſiques qui affermiſſent la Société, dérivent de-là & lui ſont ſubordonnées. C'eſt de la ſubſiſtance, c'eſt de ſes moyens que dépendent tous les rameaux de l'ordonnance politique. Le culte, en un ſens, n'eſt que purement ſpirituel, mais la loi naturelle nous inſpire & nous parle auſſi de devoirs relatifs à nos beſoins; les loix civiles qui ne ſont autre choſe primitivement que les regles de repartition de la ſubſiſtance; les vertus & les vices qui ne ſont que l'obéiſſance ou la révolte relatives à la loi naturelle ou civile; le gouvernement, les ſciences & les arts libéraux ou méchaniques, l'agriculture, le commerce, l'induſtrie, tout eſt ſoumis aux moyens de ſubſiſter. C'eſt là cette vertu fondamentale à laquelle tient tout ce que l'homme laboure, navige & conſtruit, *quæ homines arant, navigant, ædificant, omnia virtuti parent.* Si l'on voit à cet égard quelque parité civile entre des ſociétés dotées de produits abſolument divers, c'eſt le commerce uniquement qu'il en faut remercier ou accuſer. Le commerce qui rend communes les productions par le moyen de l'échange, tranſplante avec la ſemence les autres fruits de la ſociété. Mais ſuppoſez tout-à-coup les Nations iſolées, comme le ſont les Lapons & les Samoyedes dans leurs neiges, comme le ſeroient les

habitans de l'Iſſe de Terre-neuve, bornés à ſubſiſter de leur pêche; & voyez quelles loix de partage des terres, quel ſoutien de population, quelles impoſitions, quelles ſortes d'arts vous pourriez faire recevoir à ces gens-là.

Les Légiſlateurs modernes qui, ſans examiner quelles pouvoient être les racines de ce genre dans les diverſes Provinces d'un grand Etat, voudroient entreprendre de détruire toute différence dans les mœurs & uſages, dans les Loix & Coutumes, dans les poids & meſures, conſtruiſent évidemment ſur le ſable. Les Princes & les Miniſtres qui voulurent autrefois aſſervir les Nations, ou par la violence, ou par la corruption, étoient auſſi ſtupides que barbares. L'état naturel d'une ſociété qui ſe réunit, eſt de vouloir ſe gouverner elle-même; elle a peu de genres de biens, il faut peu de loix, c'eſt l'état de toute ſociété naiſſante. Le corps entier de la Nation eſt Magiſtrat, & la loi n'a pas beſoin de main-forte : c'eſt la République. Cet Etat naiſſant & occupé de ſes beſoins, craint auſſi peu de choſe, il ne vaut pas encore la peine d'être envahi. Pour multiplier les genres de biens, il faut multiplier les loix & pourvoir à la ſûreté. Le deſir s'éveille, chacun cherche à acquerir pour ſoi, & dépoſe ſa portion de Magiſtrature publique. Il faut main-forte à la loi, il faut une puiſſance tutélaire & impoſante pour garantir d'invaſion la ſociété laborieuſe & floriſſante; c'eſt la Monarchie légitime, mais ſouvent peu aſſurée & peu durable. Les cauſes phyſiques décident de la nature du gouvernement.

Que le gouvernement donc, qui veut aſſurer ſon pouvoir & le préſerver de contradiction, loin de ſe noircir des atroces & périlleuſes précautions de la tyrannie, ou de s'avilir à dégrader ſon peuple, cherche à le rendre participant de tous les différens genres de biens & à tous les rafinemens de produits. Dès-lors il doit prévoir les dangers de l'autorité anarchique qui lui eſt inſpirée par des intérêts particuliers : je dis anarchique, car l'autorité qui rompt les liens de la ſociété, détruit la puiſſance, & l'anéantiſſement de la puiſſance détruit l'autorité. L'abus eſt en tout ici bas bien voiſin de l'ordre. Nous venons de donner la meſure de ce dernier. Je le répete, changez ou déplacez un chiffre, tout le calcul eſt dérangé. Un faux ton donné à l'harmonie de la ſociété, tout l'inſtrument politique ſouffre & ſe démonte, & l'accord eſt déſormais auſſi difficile à retrouver que le monde, le ſeroit à ſe former par le concours fortuit des atomes d'Epicure.

En traitant donc ici de la population, branche principale & privilégiée des ſpéculations de la politique économique, il faut en chercher le principe dans ſa vraie ſource, & partir d'après les idées meres à cet égard.

L'homme ici bas n'a que trois beſoins primitifs; 1°. celui de ſa ſubſiſtance; 2°. celui de ſa conſervation; 3°. celui de la perpétuité de ſon eſpece. Ces trois beſoins lui ſont accordés, ainſi qu'à toute eſpece créée; & avec le degré de vélocité relatif à la contexture de ſes organes & à l'étendue de ſes facultés. De ces trois, le premier eſt le

ſeul impératif, le ſeul indiſpenſable, le ſeul individuel. Bien des hommes ne veulent ou ne peuvent ni ſe défendre ni engendrer ; aucun ne peut vivre par autrui. Renoncer à conſommer, c'eſt renoncer à vivre. C'eſt à ce beſoin primitif qu'il faut rapporter la durée de l'humanité ; c'eſt aux moyens d'y pourvoir qu'il faut rapporter ſa multiplication que nous appellons *population*. La ſubſiſtance, la dépenſe eſt donc la baſe de l'objet que nous conſidérons en ce moment, & la ſeve de la population. Cherchons dans les voies de la nature & dans les leçons de l'expérience, la maniere la plus proſpere de faire ſubſiſter & multiplier le genre humain.

Le *Beſoin* & le *Deſir*, mobiles contraires. La vraie politique conſiſte à les rapprocher.

On croit communément que le beſoin eſt le principe de la volonté que nous appellons *deſir*. C'eſt confondre l'homme avec la brute que d'en juger ainſi. La brute n'a de deſirs que ſes appétits actuels; l'homme a des vues plus étendues ſur le bonheur, & n'a, pour ainſi dire, d'appétits qu'en diſtraction de ſon attrait dominant, qui eſt de deſirer la jouiſſance d'une félicité accomplie & continuelle, ſans démêler bien diſtinctement l'objet de ſon deſir & le but de ſa jouiſſance. C'eſt le caractere diſtinctif & ſupérieur de l'eſpece humaine. Ceux qui cherchent la ſatisfaction de ce déſir par le rafinement ſur les appétits, ſe plongent volontairement & infructueuſement vers l'étable. Les autres ſe font des objets relatifs à leur caractere, à leurs préjugés, à leurs facultés, & plus ou moins ſatisfaiſans, ſelon qu'ils ſont plus ou moins dégagés des fers de la brutalité. De ce principe ſont provenues les diverſes idoles de nos paſſions morales, la liberté, la cupidité, l'ambition, la renommée, la ſenſibilité, &c.

C'eſt ſous ce point de vue que la politique doit placer l'homme dans ſes ſpéculations. Il eſt forcé à la ſubſiſtance & porté à la jouiſſance ; d'où dérive que la ſubſiſtance la moins pénible eſt naturellement celle qui lui convient le mieux. La politique donc, qui eſt l'art de rendre les hommes utiles, obligée à débuter dans ſes ſoins par celui de leur procurer la ſubſiſtance, manque le principal mobile de ſon objet, ſi elle ne met en œuvre, pour y parvenir, que le beſoin, & qu'elle néglige, ou par ignorance, ou par fauſſeté dans ſes vues, le reſſort le plus actif & le plus ductile, qui eſt le *deſir*. Elle ne gouverneroit que des hommes ſauvages & brutes. La réunion de ces deux mobiles, le *beſoin* & le *deſir*, eſt le principe & l'effet de la ſociété. Plus on les rapproche, plus on dirige leurs forces vers le même objet, plus on lie & corrobore la ſociété : plus au contraire on laiſſe relâcher les liens qui les condenſent, plus ils ſe ſéparent, plus auſſi la ſociété tend vers la diſſolution.

Tel eſt le point dont il faut partir pour conſidérer en vrai politique les différentes formes de ſociétés connues dans les tems anciens & modernes, & pour juger ſainement des moyens de les accroître en biens, en forces & en population, trois choſes indiſſolublement liées dans l'ordre naturel, baſe néceſſaire de l'ordre politique. L'homme eſt forcé par le beſoin à chercher ſa pâture, & porté par le deſir à ſe la

procurer, & à ſe l'aſſurer au moins de frais & de travail poſſibles. Tel eſt le contraſte qui rapproche ſans ceſſe les humains les uns aux autres, & qui tend ſans ceſſe à les ſéparer. Telle eſt la ſource de cette monſtruoſité dans l'état de déſordre qui les tient preſque toujours dans un état de guerre & de carnage vis-à-vis les uns des autres. Ce flambeau doit déſormais nous guider dans la connoiſſance des principes des différentes ſociétés.

Etabliſſement des divers genres de Société.

Les premiers regards de l'homme virent des déſerts abondans en biens alimentaires, relativement au petit nombre des premiers humains. Ils conſommerent d'abord ſans effort les préſens ſpontanés de la Nature, & jouirent de la liberté & de la pareſſe, premiers objets de deſir pour l'homme inculte & ignorant. Mais les fruits n'ont qu'une durée paſſagere, & ne reviennent que l'année d'après, l'homme conſomme tous les jours; il vit la population s'accroître & les moyens de ſubſiſtance devinrent plus pénibles en proportion. Il fallut en conſéquence chercher de nouveaux objets de pâture, cultiver la terre; delà, les Nations agricoles; raſſembler & élever des animaux domeſtiques, origine des pâtres; courir les animaux ſauvages, leur tendre des piéges, ainſi qu'aux poiſſons, origine des Chaſſeurs & des Pêcheurs.

De ces trois façons d'être, dérivées de trois différens genres de ſubſiſtance, la premiere engendre les loix fixes, les poids, les meſures & tout ce qui eſt relatif à fixer & aſſûrer les poſſeſſions. Il falloit, avant de livrer ſa peine & ſa ſueur à la culture opiniâtre d'un champ, être aſſuré de la récolte & de la jouiſſance de ſes fruits. La ſeconde conſerva plus long-tems l'innocence & l'hoſpitalité, ſe livra aux ſciences, à l'aſtronomie, à la ſpéculation. Une vie occupée ſans effort, abondante ſans excès, aſſujettie ſans entraves, devoit montrer la nature humaine dans ſon beau jour. Il ne falloit que bien peu de loix à des hommes que rien n'invitoit à ſe ſouſtraire aux loix de la nature. La troiſiéme enfin, quoique la plus mépriſable & aſſiſe ſur la baſe la moins aſſurée, ſe trouva plus convenable en géneral au libertinage naturel, à l'homme brutal. Celle-ci ne put recevoir que des loix de réunion de forces offenſives, des loix d'invaſion; car les loix de ſtabilité ſont fondées ſur les points phyſiques de ſubſiſtance qui tous étoient ici fortuits, incertains & épars. En vertu de ces mêmes principes, les premieres de ces trois genres de ſociété furent fixées, les ſecondes ambulantes, les troiſiémes errantes, pirates, brigandes & toujours en raiſon de la nature & de l'eſpece de leurs moyens de ſubſiſter.

De ces trois formes de ſociété, la premiere put devenir en peu de tems nombreuſe dans des eſpaces reſtreints à la fertilité du terrein, comme multipliant les moyens de ſubſiſtance. La ſeconde ne comportoit qu'un petit nombre d'hommes commis à la garde des troupeaux; petit nombre, dis-je, en raiſon de l'étendue du terrein néceſſaire à la pâture. La troiſiéme ne put être nombreuſe qu'en raiſon de ce que la proye fourniſſoit: & comme elle ne prenoit nul ſoin d'entretenir &

de renouveller ce genre de proviſion, elle dut promptement être forcée à ſe jetter dans le brigandage & à agir offenſivement contre ſes voiſins réunis en ſociétés laborieuſes ou paiſibles. Les plus anciennes, les plus ſûres & les plus authentiques annales de l'humanité (abſtraction faite de toute autre maniere de les enviſager) viennent à l'appui de nos ſuppoſitions priſes dans la nature des choſes. Caïn premier chef des agriculteurs, inventa, dit l'Ecriture, les poids & les meſures. Abraham & Lot, fils de freres paſteurs, vertueux & liés d'amitié, ſont néanmoins obligés de ſe ſéparer, comme ne pouvant ſubſiſter, croître & multiplier enſemble. Nemrod premier chef connu de Chaſſeurs, fut auſſi le premier conquérant; qualité qui ne peut être qu'une ſuite du brigandage.

Le tems & la multiplication de l'eſpece ont dû naturellement amener ces différentes ſociétés à ſe confondre & ſe réunir : les pâtres à ſe fixer & devenir agricoles, comme la race d'Abraham; ou à s'écarter dans des régions reculées, comme les Arabes, les Tartares, les Nations primitives du Nord & les peuplades errantes de l'Amérique.

D'entre ces Nations, celles qui ont plutôt ou plus tard reçu & exercé l'art primitif de l'agriculture, ont plutôt ou plus tard joui des avantages de la ſociété, de ceux de la réunion, de la population, des bonnes & équitables loix, des arts & des connoiſſances relatives; les autres ont vieilli dans la barbarie, décliné, en quelque ſorte, chaque jour en nombre, en connoiſſances & en facultés de toute eſpece.

Gouvernemens propres aux différentes Nations.

Je dis que ces différens genres de ſociétés ſe ſont réunis & confondus, parce qu'en effet il a fallu, pour rendre une ſociété complette, qu'elle reçût & renfermât dans ſon ſein le germe & les qualités de chacun ces genres primitifs. L'agriculture a fait la baſe, mais le nourriſſage de beſtiaux lui eſt devenu néceſſaire pour réunir les plaines aux montagnes, les dépaître aux moiſſons, les engrais à la cultivation. L'art offenſif reçu dans la ſociété, comme devenu néceſſaire à la ſûreté du territoire, dut bientôt y dominer, & par le poids de ſes forces, & par la direction & l'emploi de ſon tems, dévoué aux ſoins publics, tandis que chacun vaquoit à ſa choſe particuliere. Cette prédomination néceſſairement aſtreinte à des regles équitables ſans leſquelles elle eût fait invaſion, détruit & diſperſé la Société; cette prédomination, dis-je, fut la baſe de l'autorité ſouveraine formée par les loix. Comme l'art politique, ſoutenu par la force, a beſoin d'un chef, le gouvernement devenu ſuſceptible de quelque étendue, dut naturellement tomber dans les mains d'un ſeul. De-là, d'abord la Monarchie tutelaire.

De la complication & du rapprochement des différentes ſociétés, naquit un nouveau genre de ſociétés ſecondes & poſtiches moins aſſurées dans leurs baſes & dans leur durée, comme auſſi moins ſuſceptibles d'étendue, inſuffiſantes pour former de grands empires, cependant libres, riches, puiſſantes dans leurs petites limites, mais variables & paſſageres par leur excès, par la négligence, ou par les entrepriſes de

de leur voiſin & par la nature de leur condition conſtitutive trop expoſée à la concurrence. Ce ſont les ſociétés marchandes.

Nous avons dit que le partage des terres fut néceſſairement la premiere loi de réunion des ſociétés agricoles. Voilà le tien & le mien établi ſur le fond ; il ne le fut que pour aſſurer cette diſtinction ſur les fruits. L'échange du ſuperflu de ces fruits contre le ſuperflu du voiſin dont l'eſpece nous manque, eſt une ſuite naturelle de cet arrangement, & le commerce d'échange fut en conſéquence le premier lien de la Société. Le commerce mercantile & de revendeur, quoique n'ayant qu'une baſe ſeconde & dépendante de la cultivation, étoit néanmoins ſi néceſſaire, qu'il offrit un moyen aſſuré de ſubſiſtance. Qui dit moyen de ſubſiſtance, dit un gain, qui conſiſte en rétribution dûe au ſervice de communication de biens entre les Nations. A côté donc des ſociétés agricoles, il put, il dut ſe former des ſociétés marchandes, comme les greniers ſe forment à côté des moiſſons. Le Gouvernement Républicain convient à ſes Sociétés.

L'appui même & l'inſtitution de ces ſociétés renfermeroit un germe de liberté. En effet la baſe de leur ſubſiſtance étoit leur induſtrie, la connoiſſance des routes & des ſéjours du ſuperflu & du néceſſaire, leur crédit acquis par l'habitude de les voir & revoir toujours propices, toujours exacts à tenir leurs engagemens. Toutes leurs poſſeſſions conſiſtoient en obligations diſperſées & ſecretes, en quelques magaſins, en dettes paſſives & actives, dont les vrais maîtres ſont en quelque ſorte inconnus, puiſqu'on ne ſçait ce qui en eſt payé & ce qui en eſt dû. Toute richeſſe de tête & de poche ne donne point de priſe à la Souveraineté, & par conſéquent ne lui cédera rien, vérité à répéter ſans ceſſe aux gouvernemens des Nations agricoles qui s'étudient avec tant de ſoins à les rendre marchandes, c'eſt-à-dire, à ſe dépouiller eux-mêmes. Le gros Marchand, Commerçant, Banquier, &c. ſera toujours un membre de République. En quelque lieu qu'il habite, il jouira toujours de ſon immunité inhérente à la nature de ſes biens diſperſés & inconnus, dont on ne voit que le lieu du comptoir. En vain l'autorité voudroit-elle en tirer les devoirs de ſujet, elle eſt obligée, pour l'engager à concourir à ſes deſſeins, de le traiter comme maître, de l'intéreſſer réellement, pour qu'il contribue volontairement au revenu public. Telle eſt ſon eſſence, telle il importe même qu'elle ſoit.

Les ſociétés marchandes, déſignées ſous le nom de comptoirs, & en conſéquence compoſées d'êtres libres par nature, mais obligées de ſe faire des loix d'aſſociation, de dépôt & de ſûreté, durent recourir à la Souveraineté, ſans laquelle rien ne réſoudroit les cas majeurs, rien n'aſſureroit l'état du public & des particuliers ; mais à une Souveraineté mixte, variable, ſelon les variations dans les objets de profit, dans les moyens de ſubſiſtance précaire. Ce genre de Souveraineté ne comporte qu'un petit nombre de loix fondamentales, parce que la baſe de celles-ci eſt la ſtabilité, & que peu de choſes ſont d'une nature ſtable

dans un tel état de poſſeſſions. En revenche elle comprenoit un grand nombre de réglemens de détail & de police, parce que tout étant ici fondé ſur l'action continuelle & changeante ſelon la diverſité des circonſtances, il falloit à chaque inſtant pourvoir à la déciſion des cas, & ramener les incidens multipliés au bon ordre, objet général de toute légiſlation. Il s'enſuit de-là, qu'une telle Souveraineté n'a pas beſoin d'un chef, & ne ſçauroit même réſider ſur une ſeule tête. Il faut que les part-prenans au corps & aux avantages de la ſociété, veillent eux-mêmes à l'inſtruction & à la coopération de la Souveraineté ; c'eſt la République : cet état d'ailleurs n'a pas continuellement beſoin de force militaire. Bienfaiſant pour ſes voiſins & occupé à leur ſervice, il les civiliſe en les rendant riches, ou pour mieux dire en donnant la qualité de richeſſes à leurs biens. C'eſt plutôt de ſon propre orgueil, enfant de la proſpérité, qu'il a tout à craindre. S'il change de nature & s'éleve juſqu'à l'ambition, il périra ou par ſes ſuccès qui bientôt lui feront trouver un maître dans ſon ſein, ou par l'interruption ou évaſion de leur commerce, ou par les revers qui le réduiront en Province de quelqu'Etat voiſin, c'eſt-à-dire, ſon petit territoire maritime; car pour le commerce il échappe & échappera toujours à la conquête & à l'oppreſſion, par le moyen de la fuite & de la tranſplantation de ces hommes qui ont leurs richeſſes diſperſées en différens pays. Ainſi plus ces Nations précaires ſeront paiſibles, actives & parcimonieuſes dans leur proſpérité, plus elles ſeront utiles & recommandables aux Etats agricoles qui les avoiſinent, & plus il ſera de l'intérêt de ceux-ci, bien conduits, de les favoriſer & de les ſoutenir.

Telle eſt l'origine, la baſe & la forme des différens genres de ſociétés. Pour les conſidérer enſuite dans notre objet actuel, la *population*, on trouvera qu'il ne peut ſubſiſter, & ne ſubſiſte en effet aujourd'hui que trois ſortes de ſociétés ; ſociétés agricoles, ſociétés marchandes, ſociétés errantes & barbares. Celles du dernier de ces trois genres ont rompu tous les liens qui les uniſſoient au reſte des humains. Elles doivent être conſidérées comme iſolées & deſtructives d'elles-mêmes dans leurs déſerts, incapables de porter leur population au-delà des moyens bornés, épars & preſque fortuits de leur ſubſiſtance. Redoutables par leurs brigandages, quand elles ſont portées par leurs beſoins à faire effort & ſaillie hors de leurs déſerts, à bon droit ravagent-elles tout ce qui ſe rencontre ſous leurs pas. Le butin amovible, comme les beſtiaux, les eſclaves, &c. ſont tout le profit qu'elles puiſſent faire. Les priſes ſur mer ſont les reſſources de celles qui ſe livrent à la piraterie. Les chevelures ſont tout le butin de celles qui ne ſont purement que chaſſereſſes ſauvages & barbares. Pour jouir vraiment d'une conquête, il faut s'attacher au ſol, c'eſt-à-dire, s'aſſervir au travail productif du territoire ; mais la liberté eſt ce que ces peuples ont de plus cher. Quoi qu'il en ſoit, leur population eſt reſtrainte par les invincibles loix, qui bornent celle des ſauves dans les forêts.

Sociétés marchandes ne sont qu'une dépendance des Sociétés agricoles.

Les sociétés du second genre, c'est-à-dire, les sociétés marchandes, ne sont qu'une dépendance de celles du premier, qui sont les sociétés agricoles. Ces dernieres sont seules naître & multiplier les biens, auxquels le commerce donne une valeur d'échange & la qualité de richesses : car si les biens ne reçoivent la qualité de richesses, on n'aura ni la volonté, ni le pouvoir de les faire naître. Ainsi ces deux genres de sociétés sont étroitement liées ensemble. La cultivation & le commerce ont contracté un mariage indissoluble. La mere est destinée à engendrer, mais elle ne le peut, si elle n'est fécondée. Il ne s'ensuit pas que cette figure décisive puisse être également appliquée à l'union de ces diverses sociétés de la France & de la Hollande, par exemple, en ce que la France peut donner asile dans son sein à des étapes ou comptoirs de Commerçans : mais toujours sans préjudicier à la liberté de concurrence de l'Etranger, parce que cette concurrence est totalement à l'avantage de la Nation qui ne peut trop se procurer d'acheteurs & de vendeurs. Tout état agricole doit à la vérité protéger chez lui le commerce rural le plus important de tous : mais c'est dans la sûreté & l'immunité que doit consister cette protection : car du reste, le Commerçant regnicole aura dans ce commerce tous les avantages sur l'Etranger, qui est moins à portée de faire commodément, avec moins de frais & en tems & lieu ses achats & ses magasins. Cependant les sociétés agricoles, maritimes même, ont besoin du concours des voisins réunis en sociétés marchandes, pour s'assurer toujours le prix courant du marché général. D'ailleurs, il est vrai de dire que la liberté est tellement l'ame du commerce, qu'il est bien difficile qu'un territoire ombragé des étendards de la souveraineté militaire, quelque légitime & réglée qu'elle puisse être, lui soit aussi favorable que l'est la Souveraineté municipale, quoique sujette à dégénérer en factions. L'expérience nous le démontre, & dans tous les tems & dans tous les climats. Les grands efforts du commerce, les hautes entreprises, l'excellence du labeur & de l'économie en ce genre, sont des fruits assurés des sociétés maritimes libres.

Quoi qu'il en soit de cette question relative à notre sujet actuel, la population la plus nombreuse doit, sans doute, se trouver au tour des sociétés marchandes, & l'on y peut juger de la prospérité de l'Etat par l'étendue de la population. Mais la parcimonie ou l'épargne qui peut ici favoriser la population & la prospérité, détruit l'une & l'autre dans les sociétés agricoles. Nous avons démontré que dans l'ordre naturel & indispensable, les hommes ne vivent que de productions ; & leur transmutation en richesses est la seule opération qui fasse aller la machine économique, qui forme & perpétue la société. Dès-lors les uns sont payés comme Propriétaires, d'autres comme Cultivateurs, les autres enfin comme industrieux. Les étapes de commerce sont le siége & la capitale de l'industrie ; leur épargne accroît leurs fonds, elles ne vivent que sur le mouvement & sur l'action ;

tous les hommes cherchant emploi & travail, s'y raſſemblent en foule pour y trouver leur ſubſiſtance. Là point d'oiſifs, puiſqu'ils n'y trouveroient point de ſubſiſtance. Là tous ſont employés à profit pour ceux qui les employent, ſans quoi la baſe même de leur ſalaire, & conſéquemment de leur ſubſiſtance, manqueroit ſubitement.

Mais toute cette abondance, ce travail, cette population, en prouvant la proſpérité actuelle, dénotent auſſi leur dépendance. Ce ne ſont ici que des gens d'affaires qui employent beaucoup de Commis & d'Agens, & qui dépendent, ainſi que leurs ſous-ordres, de la durée & de la quantité des profits. On voit encore que l'étendue de ces ſortes de ſociétés eſt aſſujettie à des bornes fort étroites : car les profits du ſimple métier de commerce de revendeur ne peuvent enrichir que de petites Nations. La concurrence du commerce d'Amſterdam & de celui d'Anvers n'a pu ſe ſoutenir ; l'un a détruit l'autre. Ainſi de grands états ne peuvent ſubſiſter par le métier de commerce de revendeur. Ils doivent être vendeurs. Voilà leur commerce, & tel a toujours été celui des grands Empires, tant que l'agriculture y a été opulente. Tout le commerce des revendeurs en effet n'eſt fondé que ſur l'agence des grandes ſociétés. Les profits du commerce de revendeurs ſont autant de frais pris ſur la choſe. Il eſt tout ſimple que chacun cherche à faire ſes affaires au meilleur marché poſſible, & qu'il ſe préſente à chaque inſtant de nouveaux Entrepreneurs qui tendent à les faire au rabais, & à épargner ſur la dépenſe. La baſe donc de la ſubſiſtance de cette ſorte de ſociété eſt non-ſeulement fort inſtable, mais encore & les efforts extérieurs & les ſiens propres tendent ſans ceſſe à la retrécir. Elle eſt forcée à chercher à diminuer ſes frais, de crainte que quelqu'autre ne lui enleve les pratiques ; & comme de ces frais le plus onéreux de tous eſt l'emploi des hommes, elle réprouve elle-même ſans le ſçavoir, ou du moins ſans y prendre garde, ſa propre population. Qu'eſt-ce en effet autre choſe que ſon ſoin pour les canaux, les ports, les recherches ſur le gabaris des bâtimens, ſur le genre d'agrès, pour éviter les frais du travail des hommes; qu'eſt-ce, dis-je, que tout cela, ſi ce ne ſont les effets ſtudieux & continus de cette réprobation ? Examinons ainſi la ſurabondance de la population dans toutes ſes parties, & nous la verrons par-tout repouſſée, juſtement proſcrite en tous lieux; & nous concevrons peut-être alors de quelle importance il étoit de découvrir la vraie racine de la population, de connoître ſon étendue utile, ſes bornes & ſon véritable emploi. Hélas ! C'eſt faute de cette étude ſi néceſſaire, que la terre entiere n'a preſque été juſqu'ici qu'un théatre d'erreurs & de fraude ou de carnage, de miſere & de dévaſtation.

Sociétés agricoles, ſource de tous biens & de toute population.

Les ſociétés agricoles enfin ſont la ſource de tous les biens & de toute la population, & l'on ne connoîtra l'étendue dont elles ſont ſuſceptibles, quant à ce dernier point, que quand que l'homme ſera certain d'être parvenu par l'opulence même aux dernieres barrieres de l'agri-

culture, de la fertilité de la terre & de la fécondité de la nature. Mais nous avons bien perdu notre tems en développant les principes renfermés dans les chapitres précédens, si le Lecteur penſe encore qu'il ſuffit de remuer beaucoup de bras pour avoir beaucoup de ſubſiſtance, & par conſéquent une grande population. La culture doit au contraire être regardée comme le commerce l'étoit ci-deſſus, c'eſt-à-dire, comme autant de frais indiſpenſables pris ſur la choſe, qui eſt le produit. Le point utile & naturel eſt d'obtenir la choſe au moins de frais poſſibles; & comme le plus onéreux d'entre ces frais eſt l'emploi des hommes, l'intérêt de l'agriculture eſt, ainſi que celui du commerce, d'employer le moins d'hommes poſſible pour obtenir un égal produit. La même recherche que le Commerçant met en vaiſſeaux, agrès, &c. pour faire à moins de forces d'hommes les mêmes voitures, l'Agriculteur doit la mettre en outils, animaux & autres aides de toute eſpece moins diſpendieuſe que ne l'eſt l'homme dans ſon entretien, pour parfaire les mêmes travaux & obtenir la même fertilité. Mais il y a cette différence entre l'agriculture & le métier de commerce de revendeur, que plus l'agriculture diminue avec profit le travail des hommes, plus cette épargne retourne à l'avantage de la population, plus le produit net ou revenu augmente, plus il y a de richeſſes annuelles diſponibles. Or on ne peut jouir de ces richeſſes que par le ſervice des hommes; ainſi plus il y a de revenu, plus il faut d'hommes pour jouir de ce revenu. Au lieu que le Commerçant ne ménage ſur l'emploi des hommes que pour ſe mettre au rabais, & aſſurer ſon ſervice dans la concurrence. Les reſſources du manufacturier ſont à peu près les mêmes. Il deſire (par erreur) le bas prix de la ſubſiſtance, au préjudice des revenus du territoire, pour tirer par là du ſalaire, plus de profit ſur le travail de ſes fabricans.

Mais, dira-t-on encore, n'eſt-il pas vrai que plus il y a d'hommes, plus ils offrent leur travail à bas prix, plus on profite ſur la diminution du ſalaire dans l'agriculture, plus on en retire de produit net ou revenu, plus on profite encore dans la jouiſſance de ce revenu du bon marché du ſervice des hommes que l'on employe, & des travaux & des ouvrages d'induſtrie. En ſuppoſant cette diminution de ſalaire, il faut ſuppoſer auſſi la diminution de conſommation des productions de bonne valeur, & en conſéquence la diminution de leur prix, celle du revenu & des achats des ouvrages de main d'œuvre. Tout cela eſt aſſujetti à un ordre phyſique que la cupidité & l'inhumanité des riches ne peuvent éluder impunément. Ce divorce d'intérêts particuliers a été déduit dans les chapitres précédens; il ſera rappellé encore & remis ſous les yeux, dans ceux où nous traiterons préciſément de l'agriculture, du commerce & de l'induſtrie. Paſſons maintenant aux objets qui attaquent directement la population.

La population eſt elle-même ſa propre ennemie.

Par ce premier expoſé des racines & des meſures de la population, nous venons de voir que dans l'ordre apparent qui ſe préſente d'a-

bord, elle eſt elle-même ſa propre ennemie. En effet, l'homme, à le conſidérer dans ſon état primitif, a tant de ſoins à prendre, relativement à la multiplicité & à la continuité de ſes beſoins, tant de travaux à faire, tant de fardeaux à lever, qu'ayant ſans ceſſe beſoin d'aide, & ne pouvant ſe faire aider que par ſa famille, il eſt tout ſimple qu'indépendamment de tout autre attrait qui le porte à ſon accroiſſement, il deſire d'abord de la voir augmenter en nombre. Il dira donc à ſa famille : *Mes enfans, croiſſez & multipliez ; tenons-nous enſemble & aidons-nous réciproquement pour fournir à nos beſoins.* En raiſon néanmoins de ce que la famille devient plus nombreuſe, les beſoins s'accroiſſent auſſi, les limites du territoire s'écartent. Une autre famille ſuivoit de ſon côté les mêmes progrès & la même extenſion ; à la fin il faut que les deux ſe rencontrent : & voilà la guerre motivée par la néceſſité. La guerre eſt, ſans contredit, le mal le plus deſtructif de l'humanité, & par conſéquent de la population. Mais il faut encore ſur cet article prendre bien garde d'être trompé par les apparences. Le meurtre, geſte naturel de la guerre, paroît être ſon plus terrible fleau contre la population. L'homicide eſt la mort d'un homme & de ſa poſtérité ; & cependant c'eſt par le retranchement des ſubſiſtances que la guerre eſt véritablement dépopulatrice par la ſurabondance même de la population. C'eſt ce que nous allons démontrer par une induction ſimple, tirée de l'exemple donné.

Voilà nos deux familles qui ſe rencontrent. Je les ſuppoſe, comme de droit, en ces premiers tems également braves, fieres & unies : ſans contredit au premier choc la plus nombreuſe l'emportera ; l'autre ſera obligée de ſe cacher & de ſe retirer. Mais je ſuppoſe cette derniere accoutumée à vivre d'un peu de ris, par exemple, & de viandes boucanées. L'autre, au contraire, agricultrice, ayant des beſtiaux, & accoutumée à l'abondance, auſſi-tôt que l'ennemi a diſparu, eſt obligée de retourner à ſes travaux. Suppoſé qu'elle ait choiſi une ſaiſon de repos, qu'elle ait porté ſes proviſions avec elle & mené ſes troupeaux, il faut que ces derniers s'étendent pour paître. D'autre part, les champs & les maiſons reſtent ſans défenſe, l'ennemi ſauvage & prompt ſort de ſes retraites & ravage tous ces biens diſperſés. Le vainqueur ne ſçait où accourir ; l'ennemi fuit devant ſes pas, & l'incendie eſt derriere. La racine des ſubſiſtances eſt coupée, chacun ſe ſépare, & courant à la défenſe de ſa maiſon, va périr en détail.

La force d'une Nation à la guerre ne dépend pas du nombre d'hommes, mais des ſubſiſtances.

Cette ébauche d'exemple priſe en petit, ſuffit pour nous faire voir que la force d'une Nation à la guerre ne dépend pas du nombre d'hommes, mais des ſubſiſtances. Pour que les ſubſiſtances ne manquent pas, il faut que ceux qui les procurent ne ſoient point détournés de leur travail, & que pour y vaquer en ſûreté, ils ſoient défendus par des hommes diſponibles, c'eſt-à-dire, par des hommes dont l'emploi ne ſoit pas néceſſaire ailleurs. Pour alimenter ces hommes diſponibles, il faut que la production donne un excédent par-delà ce que les Cultivateurs doivent conſommer, & cet excédent eſt ce qu'on appelle *revenus*.

C'eſt donc de la quantité des revenus, c'eſt-à-dire, de la quantité de richeſſes, que dépend la force militaire des Nations : d'autant que la population elle-même ne peut être que proportionnée aux richeſſes, puiſque ce n'eſt, comme nous l'avons démontré dans les chapitres précédens, que la tranſmutation des ſubſiſtances en richeſſes par le moyen de la valeur vénale, qui peut opérer la pleine & entiere reproduction des ſubſiſtances deſtinées à devenir richeſſes. C'eſt cette reproduction qui eſt l'objet eſſentiel de l'économie politique des Nations bien gouvernées. Les guerres ſont donc plus difficiles & plus redoutables entre les Nations policées qu'entre les Nations barbares, quoiqu'elles ſoient moins effrayantes & moins déſaſtreuſes au premier coup d'œil. Pourquoi cela ? C'eſt qu'il y a infiniment plus à perdre. Là elle n'ébranle que des ébauches de ſociété, & ne ravage que des deſerts. Ici elle ne peut ſe ſoutenir que par les richeſſes ; elle détruit les richeſſes qui ſont deſtinées à faire ſubſiſter les Nations employées à la reproduction des richeſſes. La guerre alors frappe par contre-coup, ce qui eſt le plus dangereux des accidens. On eſt tout étonné de voir les cantons qui ont été le ſiége de la guerre, ſe relever de deſſous leurs cendres auſſi forts que ci-devant, tandis que les Provinces qui n'ont été frappées que par le dérangement des dépenſes attaquées dans la reproduction, languiſſent long-tems & quelquefois toujours dans la dépopulation & la ſtérilité. L'Eſpagne a porté, il y a deux ſiécles, la guerre avec fureur hors de ſon circuit, elle s'y eſt épuiſée, ſon territoire a été dévaſté & dépeuplé, & il l'eſt encore. A quoi attribue-t-on ridiculement un changement ſi ſubit & ſi durable ? A la pareſſe de ſes habitans, à leur avidité de l'or du Perou & à leur émigration. On n'apperçoit pas qu'opprimés, dépouillés de leurs richeſſes, déconcertés dans leurs travaux, la conſternation, l'inertie, l'abſtinence, l'évaſion ſont les effets naturels & néceſſaires de ce déſaſtre.

C'eſt donc dans ſes accidens économiques qu'un vrai politique doit conſidérer le fleau de la guerre ; d'où s'enſuit que tout dérangement dans l'ordre économique eſt une guerre ſourde, mais prompte & infaillible, atroce & cruelle, livrée à l'humanité. C'eſt ce que la ſuite de notre examen ſur ce chapitre intéreſſant va nous détailler.

C'eſt dans ſes accidens économiques qu'il faut conſidérer le fleau de la guerre.

Revenons ſur nos pas, ou pour mieux dire, ne perdons jamais de vue notre bouſſole dans une navigation difficile & ſemée des écueils des préjugés. Il eſt de droit naturel & d'humanité & de devoir indiſpenſable, de multiplier le nombre de nos ſemblables. Mais il ſeroit inhumain de les faire naître pour les livrer aux ſupplices de la miſere ou des loix. C'eſt néanmoins le ſort que nous leur préparons inévitablement, en cherchant à multiplier les hommes par tout autre ſoin que celui de multiplier les ſubſiſtances. Qu'un particulier opulent ou aiſé faſſe des mariages dans ſon canton, c'eſt certainement une œuvre édifiante & de bon exemple, que de ravir à la privation ou à la débauche des êtres faits pour ſe conjoindre légitimement. Si le ſacrifice que

Multiplier les hommes ſans multiplier les ſubſiſtances, c'eſt les vouer au ſupplice de la faim.

fait le donataire, eſt ſeulement capable de fournir les premiers frais de l'établiſſement des conjoints, & tel qu'il les abandonne bientôt à leurs propres forces, il les ſéduit ſans le vouloir, & les engage dans la route inévitable de la miſere qui les attend dans peu de tems, à moins qu'ils ne trouvent quelqu'autre moyen journalier & renaiſſant de ſubſiſtance : auquel cas ils ſe ſeroient bien auſſi utilement mariés ſans lui, & ſon intervention n'eſt qu'un ſoin charitable, mais mortifiant, de faire des apoints. Si au lieu de cela il fonde en totalité leur ménage & leur ſubſiſtance future en les mariant, la portion de bien qu'il employe à cette généroſité, change de propriétaire; mais comme cela ne fait aucun accroiſſement de ſubſiſtance, il n'y aura pas un homme de plus. Un gouvernement donc & une Nation qui regardent cet acte comme utile & fructueux pour la ſociété, ſe trompent du tout au tout : car ils devroient gémir bien plutôt que de ſe voir réduits à ce régime infructueux, qui fut de tout tems ſignal de décadence, & chercher dans leur propre ſein le ver rongeur qui les réduit à cette fauſſe & inutile ſpéculation, tandis que conformément au penchant de la nature, toutes les peuplades ſaines & vigoureuſes, loin d'être réduites à exciter les mariages, ont toujours été embarraſſées de l'excès de leur population. Qu'on donne d'autre part des immunités & des privileges aux peres qui élevent un nombre d'enfans, c'eſt agir conformément au droit naturel qui nous dit ; ce pere paye un aſſez fort contingent à la ſociété, *pauperes ſatis ſtipendii pendere ſi liberos educarent.* (*a*) Mais dans cet acte de juſtice, qu'on pourroit regarder comme objet d'émulation, on doit voir que c'eſt faire les plus grandes violences à la nature, que d'avoir rendu la paternité redoutable ; & que le vrai moyen de lui rendre ſes droits, eſt de laiſſer aux peres la force d'élever leurs enfans, & de faire enſorte qu'une perſpective réelle leur montre de l'emploi & des ſalaires pour eux quand ils ſeront en état de travailler.

Pour aſſurer emploi & les ſalaires, il faut multiplier les richeſſes

Mais pour les trouver & les aſſurer cet emploi & ces ſalaires, il faut en revenir à nos principes, il faut chercher à multiplier les richeſſes ; & pour en trouver les moyens, il faut ſortir des premiers âges de la Société, & voir l'ordre de la repartition des ſubſiſtances, le changer en ordre de rétribution proportionnée aux ſervices & aux travaux des hommes ; tel enfin que le repréſente le tableau. Là tout eſt ſtipendié ou ſoudoyé par la terre fertiliſée par ceux qui peuvent faire les avances des entrepriſes de l'exploitation. Ceux-ci ne travaillent & ne font travailler qu'à condition que la rétribution puiſſe renaître directement ou indirectement & avec profit de la rétribution même. Pour fonder cette eſpérance de maniere à déterminer le Cultivateur à lui ſacrifier ſes avances, il faut que la valeur vénale des productions qu'il prépare, ſoit aſſurée par une habitude conſtante. Car c'eſt ſur cette valeur que tout ſon calcul eſt fondé, *lignum vitæ*

(*a*) Tit. Liv.

*deſiderium*

*deſiderium veniens* (*a*), & c'eſt d'après elle qu'il apprécie ſon propre travail & le ſalaire de ſes Coadjuteurs. Cette valeur n'a d'autre fondement que la conſommation courante. C'eſt ainſi que la dépenſe prévient la cultivation ; qu'une plus forte dépenſe faiſant hauſſer la valeur vénale excite un plus fort travail, une plus forte production, plus d'abondance & de ſubſiſtance.

Pour avoir plus d'hommes, loin de reſſerrer les conſommations, il faut les étendre.

Loin donc que pour avoir plus d'hommes il faille reſſerrer la dépenſe de ceux qu'on a, comme cela ſemble ſe préſenter au premier coup d'œil, & comme l'enſeigne d'abord un Ecrivain bien accueilli & qui méritoit ſans doute au fond de l'être, puiſqu'il a eu depuis la bonne foi de ſe redreſſer lui-même & d'avouer ſon erreur, après avoir bien tout meſuré, & calculé les rapports réciproques des cauſes & des effets dans l'ordre économique ; car il n'y a que le calcul qui puiſſe ici aſſujettir l'eſprit à des notions exactes ſur des vérités qui ſe préſentent ſous tant de faces : Loin, dis-je, qu'il faille reſſerrer les dépenſes, il faut au contraire étendre & exciter la conſommation des productions de haut prix ; puiſque plus on en conſomme, plus on en demande, plus on ſollicite la terre, plus on obtient de richeſſes ou de productions de la meilleure valeur, & plus la puiſſance d'un Etat s'augmente. Plus au contraire on réduiroit les hommes à vivre de productions de vil prix, plus la terre ſeroit employée à fournir ce genre de ſubſiſtance, plus le revenu s'anéantiroit, plus la population diminueroit & plus l'Etat s'affoibliroit.

En un mot, la population a ſes bornes preſcrites par l'étendue des ſubſiſtances ou des richeſſes ; & ce n'eſt que l'accroiſſement de ces dernieres, qui peut accroître la population. Pour entretenir la plus grande population poſſible dans un Etat, il faut qu'elle ſoit proportionnée aux richeſſes annuellement renaiſſantes, & à la rétribution que ces richeſſes peuvent procurer au menu peuple, afin qu'il puiſſe, conformément à ſa condition, étendre ſa conſommation ſur les divers genres de denrées dont la valeur ſe ſoutient par cette conſommation. C'eſt ce que l'aveugle avarice du vulgaire ne peut comprendre, que l'accroiſſement des ſalaires qu'il eſt obligé de payer, toutes autres choſes étant d'ailleurs à leur place ; que le hauſſement des ſalaires, dis-je, eſt la démonſtration, la cauſe & l'effet de l'accroiſſement des revenus.

Il y a toujours trop grand nombre d'hommes par-tout où l'emploi & le ſalaire néceſſaire pour les faire vivre avec une ſorte d'aiſance leur eſt refuſé. Si donc par le trop grand nombre d'hommes la rétribution étoit ſi foible & ſi partagée, qu'elle ne pût leur procurer que le néceſſaire rigoureux, en nourriture de vil prix, la valeur vénale des bonnes productions baiſſeroit à proportion du déchet de la conſommation. On verroit la terre ſe couvrir de mays, de patates, de turnipes, de bled noir, de pomme de terre, &c. Les revenus & la rétribution baiſſeroient dans les mêmes proportions, &

(*a*) Pro. Cap. 13. v. 12.

les hommes deviendroient encore plus malheureux, toujours au détriment des revenus & de la rétribution, & au dépériſſement de la population même qui ne pourroit ſe ſoutenir, ni rétablir les revenus par ſa dépenſe. Le grand Prince qui exprimoit ſes deſirs pour le bonheur de ſon peuple, en diſant qu'il vouloit que chaque payſan eût une poule dans ſon pot, montroit autant la juſteſſe de ſon eſprit que la bonté de ſon cœur. Si la cupidité pouvoit avoir des vues ſaines, elle parleroit le même langage; & diroit: je veux que mon peuple mange du pain de pur froment, & laiſſe le ſon aux porcs & aux chevaux; qu'il ſoit vêtu de laine, que ſes vêtemens ſoient bons & complets, qu'il ait des ſouliers & des botines, qu'il ait ſon chauffage, qu'il conſomme de la viande, qu'il boive du vin, ou d'autres bonnes boiſſons corroborantes. Il faut qu'il ſoit accoutumé à ſatisfaire en tout genre à ſes beſoins, parce qu'il veut trouver journellement dans ſon travail & dans ſon arrangement de quoi ſubvenir en tout à ſon bien-être. Par ce moyen mes terres abonderont en productions de la plus haute valeur, mes champs ſeront couverts de beſtiaux, mes coteaux de vignobles bien provignés, mes prairies bien tenues, bien arroſées, bien fumées, mes bois nétoyés, foſſoyés, gardés, coupés à profit & dans leur tems, vuidés dans la ſaiſon; & les revenus de mon Etat où j'ai la groſſe part, ſeront fort hauts, continuels & ſolides. J'exciterai même dans mon pays l'uſage des fêtes, des noces, & autres irritans d'une plus grande conſommation, & j'y trouverai deux avantages, l'un que mon peuple plus gai & plus refait travaillera mieux, l'autre que la culture & la production en ſeront de plus en plus excitées, les denrées plus abondantes, ſe ſoutenant toujours à un haut prix, mes revenus groſſiront d'autant. Avec ces revenus j'en impoſerai à mes voiſins, & la crainte de ma puiſſance réprimera leurs prétentions & leurs entrepriſes; comme auſſi je me garderai de les dépenſer pour leur nuire, non que je me ſoucie d'eux, mais parce que le déplacement de ma dépenſe deſſécheroit mes revenus, & parce que les guerres toujours nuiſibles à tous, ne ſont la plûpart que forfanteries de nations, que des geſtes de fauſſe-gloire, qu'une garniture giganteſque, groſſiere & rebattue de l'hiſtoire des peuples barbares & policés. La force des armes décide rarement; c'eſt la politique qui décide preſque toujours des intérêts des Princes, & c'eſt leur puiſſance qui fait valoir leur politique. Avec de grands revenus, moi & les propriétaires, nous accroîtrons nos revenus, nous ferons réparer les chemins, faire des canaux, ouvrir des débouchés, conſtruire des ports, nous multiplierons les marchés, nous fortifierons les frontieres, décorerons des Villes; nous éleverons des monumens exemplaires, d'humanité, de ſageſſe & de puiſſance, toutes les Nations préſentes & futures admireront les faſtes de notre gouvernement & de notre proſpérité ſous le point de vue pacifique de tranquillité, de bonheur, de dignité, de ſplendeur, d'illuſtration. Tout Citoyen s'ingéniera à ſervir nos be-

ſoins & nos plaiſirs, & à exciter les uns & les autres. Nos richeſſes naîtront de leur aiſance; tout vivra dans la plus ſouple dépendance, parce que chacun aura ſa beſogne & ne pourra eſpérer mieux; & voilà encore pourquoi je veux le bien des autres, pour mon propre bien : car je ne m'oublie point, & la ſaine politique eſt de rapporter tout à ſoi. Ainſi parleroit la cupidité, même la cupidité la plus ardente; ainſi agiroit auſſi la charité bien ordonnée, ſi les trames de la cupidité lui permettoient d'agir.

Par-tout où les revenus décroiſſent, l'emploi des hommes & les ſalaires viennent à déchoir.

Ne cherchons point d'autre regle; par-tout où les revenus décroiſſent, l'emploi des hommes & le ſalaire viennent à déchoir. Où l'emploi & le ſalaire manquent, il y a ſuperflu de population. Le ſuperflu de la population fait tomber les hommes en non-valeur, & les plonge dans la miſere & dans le dépériſſement, en entretenant même le dépériſſement de la rétribution qui devroit les faire ſubſiſter. C'eſt d'après l'expérience du fait réſultant de ce principe, que des Nations groſſieres ou des gouvernemens à qui leur conſtitution ou les circonſtances ne permettent pas d'appeller le commerce au ſecours de l'accroiſſement de leurs revenus & des ſubſiſtances, bornant leurs vues & leurs eſpérances au produit actuel de leur territoire, ſe firent une loi d'exclure les Etrangers que la miſere obligeoit de s'expatrier, & qui étoient dépourvus de facultés ou de richeſſes néceſſaires pour former un établiſſement qui pût les rendre utiles. Cette police eſt affligeante & paroît inhumaine; & cependant c'eſt malheureuſement par humanité pour les ſujets naturels de ces Etats, qu'elle s'exerçoit. Les Nations qui ſuivirent une autre politique à la fin du dernier ſiécle, dans le tems d'une faute capitale que fit un grand Etat en s'ouvrant le flanc de ſes propres mains, ne s'en ſont bien trouvées qu'en raiſon des richeſſes conſidérables que les bannis emporterent avec eux, & en raiſon auſſi de ce que le territoire, ou l'induſtrie des autres nations firent place à ces nouveaux venus. Les réfugiés peuplerent, cultiverent & vivifierent la Pruſſe, la Souabe, &c. Ils n'apporterent d'autres fruits en Angleterre & en Hollande que celui de rendre l'argent bien plus commun, & d'y faire baiſſer le taux de l'intérêt, ſeule portion du territoire politique qui pût leur faire place. Encore étoit-ce dans leurs facultés que conſiſtoit l'effet d'un reſte de courage, dont le terme eſt l'action & l'eſpoir d'une retraite paiſible. Mais le ſort de la plus grande partie des malheureux habitans d'un Royaume qui tombe en décadence, eſt de languir & périr ſur les débris de leurs foyers, dépourvus de toute rétribution; & par conſéquent de toute participation au reſtant des ſubſiſtances, comme ils le pourroient être ſur une terre étrangere, où la loi dont nous parlions tout-à-l'heure ſeroit en vigueur. Sixte-Quint, dont les premiers & les plus pénibles travaux d'adminiſtration avoient été de purger ſon Etat des brigans, refuſoit l'entrée de ſon pays aux Etrangers indigens & vagabonds qui vouloient s'y réfugier, tandis que le Duc d'Olivarès, Miniſtre d'Eſpagne, cherchoit

à favoriſer, par les mariages, la population, alors même que la miſere chaſſoit les habitans de ce Royaume. Quand les faits de ces tems ſi voiſins des nôtres ſeroient oubliés, la différence ſeule de ces deux conduites ſi oppoſées, démontreroit la diſtance de génie & de conduite entre ces deux hommes.

Inattention des Hiſtoriens.

Les Ecrivains qui nous ont tranſmis l'hiſtoire des révolutions des Etats, ne nous parlent que de révolutions de trônes, & dédaignent celles des richeſſes des Nations, ſur leſquelles ſeules cependant tous les trônes quelconques ſont fondés. Sans doute que ces importantes remarques ne leur ont pas paru dignes de leur attention, ni propres à l'amuſement des lecteurs. Ils penſent que le ſort de la multitude ne touche pas les cœurs livrés aux paſſions, n'ébranle pas les imaginations avides de merveilleux. Mais ce n'eſt pas à de tels Lecteurs que l'hiſtoire peut être utile ; & des hiſtoriens Philoſophes ne devroient pas ſe borner à travailler ſi inutilement pour la proſpérité, & à ſatisfaire les goûts des hommes futils. La ruine de l'Eſpagne ſous le regne de Philipe II, cette révolution ſi durable & qui a eu tant d'influence ſur les événemens arrivés depuis en Europe, n'a été remarquée ni dans ſes cauſes ni dans ſes effets. On a voulu la voir ſimplement comme une ſuite de la découverte des mines du Perou qui ont enlevé une partie de la population de l'Eſpagne, dans le tems où ces mines funeſtes aux habitans du pays étoient la ſeule richeſſe du conquérant, le ſeul appui de ſa domination, & la ſeule reſſource de ſes infortunés ſujets, qui s'expatrioient & ſe retiroient en tous lieux. C'eſt cependant à l'or du Perou qu'on a attribué la dépopulation de l'Eſpagne, tandis que c'étoit l'or du Perou même qui étayoit les ruines de cette Monarchie ; mais cet or n'a pas été ſuffiſant pour la rétablir, pour lui reſtituer cette multitude de milliards dont ſes guerres imprudentes & injuſtes, & ſes intrigues imaginaires & inſatiables l'ont dépouillée. Le Prince arbitraire, également ambitieux, cupide, vain & préſomptueux, tranſporta tous les revenus, toutes les richeſſes d'exploitation du Royaume, toutes les dépenſes hors de ſon pays, & chez les Nations mêmes qu'il vouloit ruiner. Il leur donna des forces pour le combattre : & le terme de ce délire a été que ſes ſucceſſeurs héritiers d'un Etat dévaſté & d'une politique déſaſtreuſe, virent la dégradation totale de l'Eſpagne & de ſes moyens, & cette Monarchie déſerte reſta renfermée dans l'intérieur d'une enceinte circonſcrite & défendue par la nature.

Nous l'avons démontré : dans l'ordre preſcrit par l'Auteur de la Nature, la dépenſe des richeſſes doit néceſſairement précéder la reproduction des richeſſes. Une Nation dépouillée de ſes richeſſes ne pourroit plus faire naître de richeſſes. En cet état, plus elle ſeroit peuplée, plus les beſoins ſeroient dévorans, & plus elle ſeroit dans l'impoſſibilité de ſubſiſter & de ſe rétablir, ſi la déſertion, derniere reſſource, ne procuroit des ſecours aux malheureux individus dans d'autres pays.

Il ne ſuffit donc pas d'avoir beaucoup d'hommes, ou, comme l'on dit, beaucoup de bras, pour avoir des richeſſes & des forces; c'eſt par les richeſſes au contraire que l'on a des hommes & des bras.

Ce n'eſt pas par le nombre des hommes qu'on doit juger de la puiſſance d'un Etat, mais par l'aiſance dans laquelle vivent ſes habitans.

J'ai honte de répéter ſi ſouvent une vérité ſimple & palpable. Elle a néanmoins tant de préjugés groſſierement enracinés à combattre, qu'il eſt néceſſaire de l'appuyer dans tous les ſens, de la montrer ſous tous les aſpects. Ce n'eſt pas par le dénombrement des hommes qu'on doit juger de la puiſſance & de la proſpérité d'une Nation, ni par ſes nombreuſes armées, ni par la quantité des impôts, c'eſt par l'aiſance dans laquelle vivent ſes habitans; c'eſt, proportion gardée, par la quotité des revenus de la Nation même; c'eſt en un mot par ſes richeſſes. Ce n'eſt pas dans la plus grande multitude que conſiſte la proſpérité & la force d'une Nation: car ſi la portion de dépenſe pour chaque individu devient trop petite, la Nation eſt réellement pauvre, parce que la population ſurpaſſe les richeſſes, & dégrade alors les richeſſes.

Qu'entendez-vous par là, me dira-t-on? Nous voulons bien vous paſſer vos principes, quoique juſqu'à préſent nous euſſions ſçu que le ſuc des plantes faiſoit vivre les hommes, mais non pas qu'il les fît naître; néanmoins pour ne pas vous entendre de nouveau reprendre vos racines de richeſſes, nous ſommes d'accord que c'eſt la riche dépenſe qui engendre la population. Mais en la dégradant de nobleſſe, ne veuillez pas du moins la rétrécir, & permettez que, puiſqu'il faut qu'on conſomme, par exemple, cent millions de ſeptiers de bled pour en ravoir le même nombre de meſures l'année prochaine, nous les faſſions conſommer par ſoixante millions de nos ſemblables, au lieu de n'en ſouffrir que dix millions, qui, eux repus, donneront le reſte à leurs chiens, leurs chevaux & leurs moineaux. Autrement autant vaudroit pour n'en pas faire à deux fois, les brûler, & la conſommation du feu reviendroit ſans doute au même pour la reproduction.

On ne m'aura pas lu, ou, qui pis eſt, on m'aura mal lu, ſi l'on m'accuſe de rien outrer dans mes principes: l'exiſtence de tant de pénibles calculs eſt une preuve de notre attention à chercher & fixer le vrai point pour nous y tenir. L'on y a vu que la dépenſe de chaque homme eſt au profit des autres hommes. Si au contraire les riches d'un Royaume achetoient annuellement, pour la brûler, la partie de la récolte que les Cultivateurs ont à vendre, ceux-ci pourroient à la vérité avec l'argent de cette vente faire renaître la même récolte l'année ſuivante; mais ces riches ſe priveroient par ce procédé de la jouiſſance de leur revenu employé à anéantir la ſubſiſtance & la rétribution des autres claſſes d'hommes, auſquels ce revenu auroit été diſtribué, s'il avoit été dépenſé à leur profit. Or ces hommes dont la ſubſiſtance & la rétribution ſeroient directement ou indirectement anéantis, ne pourroient plus ni ſubſiſter, ni contribuer chacun par leur emploi à la reproduction ſucceſſive des richeſſes. Nous avons vû par tous les détails dans leſquels nous ſommes entrés, que dans le nom-

bre d'hommes déterminé par la quotité des richeſſes, tous contribuent, tous concourent à la reproduction de ces richeſſes. Le calcul les a tous appréciés, & vous venez rompre ce cercle de proſpérités, exprès pour me faire une objection auſſi déplacée. Il n'eſt donc pas vrai qu'il ſuffiſe pour entretenir les richeſſes & la population d'un Royaume, que les reproductions s'y perpétuent en pure perte pour une grande partie des habitans. Nos principes fixés à l'ordre du tableau économique ſont inébranlables : car l'ordre de ce tableau n'eſt qu'une formule de démonſtration rigoureuſe de l'ordre naturel. Ce n'eſt point comme fardeau ſur la terre, que nous voulons livrer les ſubſiſtances à la conſommation ; c'eſt pour ſuivre l'ordre de la nature & de ſon ordonnateur qui nous preſcrit de demander le pain quotidien & rien au-delà, parce qu'il ſçavoit bien que le pain du jour eſt la ſemence de celui du lendemain. Qui dit conſommation ne dit pas déperdition ; gâter les ſubſiſtances n'eſt pas les conſommer. Il eſt néceſſaire au contraire que les ſubſiſtances ſoient précieuſes pour qu'elles ſoient abondantes, parce que comme il en coûte beaucoup de frais & de travail pour les faire reproduire, l'homme ne ſacrifiera pas ſes frais & ſa peine pour obtenir des choſes inutiles. Sans contredit ſi des riches payoient bien cher les productions pour en faire des déperditions extravagantes, cela paroîtroit revenir au même pour la reproduction, ſi l'on n'enviſageoit que le débit & non l'uſage des biens, parce que le prix qu'elles leur auroient coûté paſſant dans les mains des Cultivateurs qui ne ſont pas fous, & à qui leur profeſſion défend de l'être, ceux-ci l'employeroient à payer de bons ſalaires, à entretenir de forts atteliers, & à faire reproduire. Peu leur importe après ce que deviennent leurs denrées, pourvû qu'ils en reçoivent un bon prix : cela ne formeroit dès-lors & pour un moment, qu'une ſociété tronquée, réduite à la claſſe des Cultivateurs, qui ne pourroit reverſer à la claſſe ſtérile que l'argent du déprédateur. Or ce n'eſt pas ſimplement de l'argent qu'il faut à cette claſſe, ainſi qu'aux autres, c'eſt la ſubſiſtance même qui s'achete avec l'argent, & qui fait revenir l'argent dans les mains du Cultivateur, pour payer le revenu du propriétaire. Si donc la claſſe ſtérile dont la ſubſiſtance ſeroit brûlée, avoit recours à l'Etranger pour les achats de ſa ſubſiſtance, l'argent qui paſſeroit dans les mains des Agens de cette claſſe & même des autres ſoudoyés, ne reviendroit plus dans celle du Cultivateur, ni dans celle du déprédateur. Ces riches, tels que vous les ſuppoſez, ne ſçauroient donc être qu'une fiction, à moins que vous ne les ſuppoſiez dépoſitaires du prétendu ſecret de feu Nicolas Flamel : car on ne ſçauroit être riche que de ſon propre revenu. Chacun ſur ſon patrimoine forme un petit état aſſujetti aux mêmes loix économiques que les grands Etats que nous calculons. Celui qui écarte ſa dépenſe du verſement ordonné par ces loix, eſt un malfaiteur qui nuit aux autres hommes, & qui ſe ruine lui-même plus ou moins promptement, en raiſon de ce qu'il s'écarte plus

ou moins de ces regles. A plus forte raiſon, s'il brûle ſa dépenſe, brûle-t-il ſon fond. Un petit nombre de diſſipateurs peut bien ſcandaliſer la ſociété dans un grand Etat, ſans que leur dérangement ſoit ſenſible par ſes effets, & bientôt leur patrimoine envahi reconnoît de nouveaux maîtres. Mais quand le courant des mœurs d'une Nation jette le plus grand nombre des propriétaires dans ces dérangemens de divers genres ſelon les uſages nationaux, & palliés ſous ce joli mot de *luxe ;* alors le reverſement des dépenſes étant généralement intercepté, leur influence ceſſe, la production languit, les revenus dépériſſent, la Nation tombe en décadence, & vainement ſe conforme-t-elle aux vues de la politique des Princes, qui s'épuiſent en payant cherement de fortes alliances, &c. toute détraction l'affoiblit, tout effort l'ébranle, toute guerre la dépouille. On eſt frappé de voir les revers toucher de ſi près à des tems de prédomination, on en accuſe les cauſes ſecondes, & l'on ne voit pas que ces événemens ſont dans le principe deſtructif de la puiſſance, & que la Nation ſe ſeroit bien ruinée & démembrée d'elle-même ſans que perſonne s'en mêlât.

S'il eſt une Nation dans l'Univers où les grands propriétaires ſoient indépendans, c'eſt certainement en Pologne. On aſſure (car je n'y ai point été) que la haute Nobleſſe y tient toute la partie cultivatrice dans la plus abſolue dépendance par la ſervitude, & toute la ſeconde Nobleſſe par la pauvreté. Nous ſçavons certainement que cette fiere Nobleſſe tient dans ſes mains toutes les portions de la ſouveraineté auxquelles l'indépendance & une ſorte d'anarchie combinée peuvent atteindre. En cet état, toute la glebe lui appartient, & le colon borné à l'eſpoir de ſa ſimple ſubſiſtance, ne travaille que pour elle. S'il étoit poſſible d'enfreindre les loix phyſiques de la nature, comme d'uſurper ſur les loix morales, certainement ces propriétaires ſeroient bien les maîtres de tout brûler ou de tout dépenſer loin de leurs foyers. Ce ſont cependant les plus réſidens de tous les propriétaires, & la loi de l'indigénat eſt une précaution ſage qui cloue la conſommation aux portes de la reproduction. Leur conſtitution partiale ne met en œuvre que le *beſoin* des Cultivateurs, & leur interdit le *deſir*. De-là vient la dépopulation de cette vaſte & fertile contrée. Le faſte des Grands eſt du moins pour eux un beſoin à ſatisfaire par les produits de la culture, ce qui la ſoutient contre l'état de langueur où elle eſt. Ce beſoin qui ne ſemble propre qu'à accroître leur luxe, la perdroit entierement, ſi elle n'étoit pas la reſſource unique de toute leur jouiſſance.

On voit par tout ce que je viens d'énoncer, qu'il s'en faut bien qu'il n'entre dans mes vues, de borner la population pour pourvoir à la voracité d'un petit nombre. C'eſt préciſément ce que fait la miſere contre laquelle je combats. Mais il eſt des proportions à tout, *eſt modus in rebus, ſunt certi denique fines quos ultra citraque nihil poteſt conſiſtere rectum.* Ce ſont ces proportions en-deçà & au-delà deſquelles on tombe

Il eſt ſur-tout néceſſaire que le menu peuple ſoit en état de conſommer des productions de bonne valeur.

dans l'erreur, que je cherche & que je tâche d'établir. Sur cent millions de ſeptiers de bled, vous voudriez faire vivre ſoixante millions de perſonnes ; je le voudrois bien auſſi : mais il faut environ trois ſeptiers de bled par tête pour le courant de l'année, par conſéquent ſi votre territoire ne peut porter que cent millions de ſeptiers de bled, il n'y aura certainement que 33 millions de perſonnes ſur vos ſoixante, qui puiſſent conſommer du bled. Eh bien ! Direz-vous, ceux-là ſuffiront pour ſoutenir la valeur vénale de cette denrée, & les autres vivront d'autres menues productions : car nous avons beſoin de pauvres pour tous les ſervices pénibles de la ſociété. Eh oui ! Je l'ai ſouvent entendue cette charitable réflexion. Vous avez beſoin de pauvres pour les fouler aux pieds ; mais la nature, notre mere commune, s'oppoſe à ce fatal arrangement. Votre raiſonnement ſeroit fort bon, ſi la terre s'étendoit devant vos calculs, comme le ciel devant la lunette des Aſtronomes. Mais votre territoire eſt circonſcrit & borné ; ce qui en ſera employé à rapporter ces productions mêmes que vous abandonnez au pauvre peuple, ſera autant de dérobé aux productions de valeur. Car l'Etranger ne s'aviſera pas de vous apporter de telles denrées pour les vendre au bas prix que vos pauvres en peuvent donner, qui ne payeroit pas les frais du ttanſport. Ainſi donc voilà vos terres livrées à des productions de vil prix & de mauvaiſe qualité, & qui ne vous rapporteront pas de revenu. Comme les pauvres engendrent, & plus que d'autres, la portion de terre en patates ou bled noir, dans votre hypotheſe, augmentera chaque jour ; & petit à petit, voilà un Etat ſans revenus, ſans propriétaires, ſans ſoldats, ſans chefs & ſans Souverain. Nous avons donc démontré que tous ces pauvres ne ſubſiſteroient qu'au préjudice de la reproduction des revenus, & que la terre, au lieu de changer la pluie en or, la changeroit en marcaſſite du plus bas alloi.

Direz-vous que le remede eſt dans la multiplication même de l'eſpece ; qu'on ne ſouhaite des pauvres que parce que la néceſſité eſt mere de l'induſtrie ; que cette nouvelle peuplade s'ingéniera pour améliorer ſon état, entreprendra des manufactures qui auront partout la préférence, à cauſe du bas prix de l'entretien des ouvriers, qui favoriſera le débit des choſes ouvrées ; & que le produit des manufactures ſera une nouvelle ſource de revenu, avec lequel nous acheterons les bonnes productions de l'Etranger. Ceci nous rejette dans le Chapitre de l'induſtrie que nous avons touché en paſſant, & que nous examinerons à fond ci-deſſous. Il me ſuffit maintenant que vous ſoyez forcé à m'accorder, que votre peuplade de miſérables envahira le terrein deſtiné à fournir aux aiſés d'excellentes productions. Nous voilà donc tous réduits à vivre d'herbages & de bled noir, quant à notre fonds. Vous ſuppoſez qu'avec cela nous allons faire de belles choſes, que ces belles choſes nous apporteront de l'argent, & qu'avec cet argent nous acheterons les denrées de l'Etranger, c'eſt-à-dire

dire, que nous fonderons ſes revenus. Sans examiner ſi le proverbe qui dit que *pauvres gens ne peuvent faire que de pauvres affaires*, à tort, ſans vous demander avec quoi nous acheterons les matieres premieres que nous n'aurons plus, & formerons en un mot les avances néceſſaires pour de tels travaux & de tels magaſins ; ſans m'enquérir ſi vous avez jamais vu la richeſſe faire ſon ſéjour au ſein de la pauvreté, & un Marchand de vin qui ne but que de l'eau lui & tout ſon monde, je vous demande ſeulement ſi, en ſuppoſant la choſe poſſible, vous comptez faire une bonne opération, en ſupprimant vos revenus fixes & productifs pour les retrouver chez l'Etranger, par l'entremiſe de vos commerçans qui ne compteront point avec vous ni avec l'Etat. Si vous penſez que le monde entier pût fournir de travail à 20 millions d'ouvriers de manufacture, auxquels vous ſacrifieriez votre territoire pour leur fournir une nourriture de vil prix. Si en ſuppoſant la choſe poſſible & avantageuſe, vous voulez poſer en fait auſſi que les autres Nations ne courront pas ſur vos briſées manufacturieres. Je vous demande enfin ce que vous feriez dans un Etat où il n'y aura pas un homme diſponible, où tous ſeront liés à l'attelier qui leur doit procurer leur ſubſiſtance, où, en vous replaçant ſur le Tableau qui eſt l'emblême de toute exiſtence politique, vous ne vous retrouverez plus que pauvres artiſans dans une des trois claſſes, qui, dépourvue des deux autres, ne repréſente plus que le lit d'un torrent deſſéché. Vous devez ſentir qu'il eſt heureux qu'un tel Etat ſoit un être de raiſon, & qu'à ſe repaître de rêves, il faut du moins en faire de gracieux.

Cependant je ſuis plus accommodant que vous ne penſez ; je ne borne point les manufactures dans un Etat, pourvu que l'excès ne retombe point ſur la Nation, je les laiſſe aller d'elles-mêmes ; je ne provoque pas le luxe, je ne faits pas baiſſer le prix des productions du crû pour procurer du débit, en diminuant les dépenſes des fabricans : car je ſoutiens qu'on ne doit pas leur ſacrifier les revenus de la Nation. A cette condition je laiſſe les Entrepreneurs multiplier avec une libre concurrence de commerce étranger, les manufactures autant qu'il leur plaira. Mais n'eſpérez pas que cet emploi de fabricans puiſſe accroître la population, au préjudice des revenus du territoire, qui font ſubſiſter les autres claſſes d'hommes. Les Entrepreneurs de manufactures ſont des gens prudens qui marchent avec poids & meſures, & l'on voit le point où ils doivent s'arrêter.

Il eſt néceſſaire d'étendre la population, il l'eſt auſſi de la borner.

C'eſt néanmoins à cet état meſuré que ſe borneroit le plus fortuné ſuccès de vos fauſſes idées ſur l'accroiſſement de la population. S'il eſt donc néceſſaire de l'étendre, il eſt néceſſaire auſſi d'accroître les revenus & les dépenſes qui la font ſubſiſter ; or votre maniere de l'accroître, eſt préciſément ce qui la diminue, la détruit & l'éteint. Elle eſt reſtreinte à certaines bornes ; mais ces bornes ne ſont pas arbitraires : elles tiennent à des regles par l'obſervation deſquelles la nature ſervie & excitée ſelon ſes propres loix, étendra chaque jour ſes dons & les

On ne peut étendre la population qu'en étendant ſes bornes phyſiques.

véritables ſubſiſtances. Les bornes phyſiques de la population invinciblement aſſujeties à ſes productions, acquerront la même extenſion. C'eſt ainſi ſeulement qu'il faut être populateur. Nous avons donc le dénombrement de la population d'après une maſſe déterminée de revenus. Augmentez les revenus, la population s'étendra à meſure : ſortez de cette regle, vous ne tenez rien. Tout eſt méandre, tout eſt égarement aboutiſſant toujours à la dépopulation & au deſert.

Lorſqu'une Nation tombe dans le dépériſſement, la population y excede toujours les richeſſes.

Lorſqu'une Nation tombe dans le dépériſſement, la population y excede toujours les richeſſes. L'indigence paroît par intervalles diminuer à meſure qu'elle chaſſe les hommes. Ainſi des Nations indigentes ſe ſentoient ſoulagées quand elles envoyoient des peuplades faire irruption & s'établir dans d'autres pays. La fauſſe politique penſe au contraire qu'il faut alors augmenter la population pour accroître les richeſſes & réparer le dépériſſement d'un Etat, & que l'impôt peut toujours enlever les richeſſes, pourvu que les hommes ſe multiplient beaucoup pour accroître & perpétuer les richeſſes par leur travail. Un Laboureur qui retrancheroit la nourriture à ſes chevaux, penſeroit-il à en augmenter le nombre pour s'enrichir ? La fauſſe politique livrée à de telles erreurs eſt donc bien déréglée & bien aveugle.

La dégradation de la population dans les Provinces, ne ſuit pas d'abord la dégradation des richeſſes : car lorſque la culture dépérit, les revenus s'anéantiſſent avant que la terre refuſe entierement la nourriture aux habitans, qui peuvent encore par leurs foibles travaux ſe procurer de petites & miſérables récoltes pour leur propre ſubſiſtance ; mais on ne peut plus les faire contribuer aux beſoins de l'Etat, ſans les forcer d'abandonner leur culture & de s'expatrier. Cette population indigente eſt donc une population infructueuſe pour l'Etat, une population qui ne peut contribuer ni à ſa proſpérité ni à ſes forces. Si l'on en déplace une partie, du terrein d'où elle arrache ſon néceſſaire rigoureux, pour lui faire porter les armes, il faut la faire ſubſiſter, & c'eſt cette ſubſiſtance même qui manque, & non les ſoldats. C'eſt la ſubſiſtance des armées, dis-je, qui manque à une Nation indigente qui ne peut plus contribuer à la dépenſe des armées. Une population qui faute de richeſſes néceſſaires pour une bonne culture, ne peut exiſter que dans la miſere, eſt donc une population ſurabondante dans les pays mêmes où l'on manque d'hommes, parce que les richeſſes manquent aux hommes ; dans les pays, dis-je, où le vulgaire penſe qu'il lui ſuffiroit d'être fort nombreux pour s'enrichir, tandis que dans ces pays dévaſtés le néceſſaire manque aux hommes pour exiſter, & qu'ils ont ſouvent les yeux tournés vers l'expatriation.

Un Royaume ne peut donc proſpérer par ſa population, qu'en raiſon de la rétribution & des ſalaires fournis par des revenus qui s'obtiennent par des richeſſes & par des avances. Les guerres déſordonnées, les impôts ſur les hommes & tout autre impôt illuſoire, ou qui ſe tire en ricochet, une adminiſtration qui gêne le commerce, & qui

anéantit par conſéquent la valeur vénale des denrées ; en un mot, toute cauſe qui détruit les richeſſes, détruit radicalement les revenus, les hommes, & les forces d'une Nation.

La guerre & ſes moyens ſont l'inſtrument de la puiſſance, mais ne ſont pas la puiſſance, il s'en faut bien. Ne voudra-t-on jamais s'appliquer à connoître ce que c'eſt que la guerre, & de combien ſes ſuccès ou ſes revers influent ſur l'état des Nations? Quant à ce dernier point, ſans aller chercher fort loin des exemples qu'on trouveroit dans tous les tems, ſemblables à ceux que je vais citer, mais qui ſeroient moins préſens à nos yeux, conſidérons le théatre des guerres de Flandre. Dans cette longue ſuite de ſcenes ſanglantes, que manqua-t-il aux Eſpagnols pour en remporter le plein ſuccès ? Eſt-ce les bons ſoldats, les grands Capitaines, la conſtance, l'atrocité de la guerre ; les victoires, les tréſors mêmes ? Rien de tout cela. Les redoutables bandes Eſpagnoles ſoutinrent & accrurent leur réputation dans cette école fameuſe. Les Ducs de Parme & d'Albe, les Spinola, des grands hommes enfin dans tous les grands grades s'y couvrirent de gloire. Tout l'or du Perou, toutes les richeſſes du territoire de l'Eſpagne bien plus précieuſes encore, vinrent s'y perdre pendant près de 50 ans. Au bout de cela les Provinces-unies, entretenues, ſans le ſçavoir, par les tréſors qu'on avoit diſſipé pour les détruire, ſe trouverent dans l'opulence. L'Eſpagne, plus inſtruite de l'art militaire que de la politique de la guerre, étant épuiſée, & au bout de ſes reſſources, ne put obtenir la paix de ſes ſujets indignement traités, qu'en leur accordant la liberté abſolue, mettant également en oubli ſes droits légitimes, le ſiége d'Anvers & tous les exploits que Strada fait ſonner ſi haut. La ruine de l'Etat & du peuple demeura à la puiſſance débilitée, ſa population excéda la ſubſiſtance & ſe diſperſa ; & ſon ennemie, qui n'étoit encore qu'une émeute mal liée, devint tôt après Nation & Puiſſance. Qu'on liſe dans le Chevalier Temple le détail de la négociation de Nimegue, pour terminer une guerre où la Hollande preſque conquiſe, refuſa elle-même la paix ; on verra que l'intrigue & l'adreſſe du cabinet à déſunir & engager les alliés, firent tout le ſuccès de ce traité. Si les victoires ſuffiſoient pour donner la loi à ſon ennemi, la politique n'auroit pas eu beſoin alors d'être ſi déliée. Au traité de Riſwich, après bien des victoires & des conquêtes, les vaincus firent la loi au vainqueur. Enfin, après 60 ans de lauriers & de victoires, quelques échecs reçus au-delà de nos frontieres mettent la France, affoiblie par tant de guerres ruineuſes, à deux doigts de ſa perte ; ſes nombreuſes armées & ſes conquêtes n'en impoſoient point à ſes ennemis. Pourquoi cela ? C'eſt que les dépenſes anéantiſſoient les revenus, la France avoit recours à des reſſources qui annonçoient la fin de ſes forces ; ces petites reſſources étant épuiſées, elle offrit vainement de recevoir la loi de ſes voiſins. L'Etat encore entier, en apparence, alloit périr tout à la fois, quand il dut ſon ſalut,

non à des victoires, mais à des événemens inopinés & indépendans des armes, à la mort d'une seule tête, à un changement d'intérêt entre les Puissances belligérentes & à une révolution de Cour. Non-seulement les victoires sans la puissance ne peuvent être que des exploits militaires, passagers; mais, depuis long-tems, c'est la politique de l'Europe qui préside aux traités de paix, & il ne reste de monumens de la plûpart des guerres, que les gestes de la dissention des Princes.

Si les traités font cesser les hostilités, il en est peu qui aient le même pouvoir sur la guerre. Dans le sens réel, tout attentat contre son voisin est un acte de guerre. Il n'est pas d'attentat plus sensible que celui qui attaque la subsistance. Dans ce sens, le moment où le Conseil de France adopta les tarifs à imposer aux Hollandois, il décerna ce qui est arrivé depuis, c'est-à-dire, la guerre, jusqu'à extinction de puissance. Depuis Guillaume le Conquérant nous n'avons plus, que je sçache, fait d'invasion en Angleterre; cependant la guerre nous est toujours venue de là. Nous en avons fait sans cesse en Italie, & toujours en un état de paix avec les Italiens. Tant que les Nations couveront dans leur sein des projets attentatoires aux revenus, au commerce, à l'industrie de leurs voisins, elles doivent se considérer comme en état de guerre sourde avec eux. Que dis-je, couver dans son sein, la séduction de la fausse science ne nous a pas permis, dans les derniers tems, de nous renfermer dans des mesures de dissimulation. On a vu dans les Ecrits publics, le génie des Docteurs de cette nouvelle loi différer sçavamment, sur les moyens d'emporter *la balance* du commerce, de faire prévaloir son industrie, & toujours des monopoles, des tarifs, des prohibitions à la tête de tous ces beaux secrets. Sans pénétrer le mystere des cabinets, sans développer les intrigues des Cours, je n'ai pas besoin d'instruction particuliere pour sçavoir que des voisins qui se regardent de la sorte, sont respectivement en plein état de guerre, & que, s'ils different les hostilités, c'est plutôt la puissance que la volonté qui leur manque, que c'est l'épuisement, en un mot, qui les contraint à cette cessation d'armes à peine palliée des apparences d'une trêve. C'est donc à l'impuissance, à l'épuisement, à la désolation des Nations, *fructus belli*, que se réduisent les fruits de ces guerres qui n'ont d'objet réel que des motifs illusoires & absurdes; sur-tout pour des Nations agricoles, qui ne doivent tendre qu'à se procurer une grande concurrence d'acheteurs, pour vendre au plus haut prix possible, & de vendeurs, pour acheter au plus bas prix; car c'est là le vrai & le seul moyen de faire pancher tout naturellement & amicalement la balance en faveur du commerce.

Nous avons invinciblement prouvé, & nous expliquerons ci-dessous plus en détail, comment ces précautions ennemies le font plus encore de ceux qui les prennent. Dire que si tout le monde perd à l'injustice, l'injuste y perd ici plus que tous; c'est une vérité morale dont la démonstration est trop reculée par les vues courtes & pro-

chaines de la cupidité. Mais en ceci cet axiome eſt démontré par les principes les plus ſimples. Bien que, ſi toutes les Nations & le général de chaque Nation y perdent, pluſieurs d'entr'eux qui cherchent à nourrir, conſolider & entretenir par leurs faux raiſonnemens le preſtige à cet égard, croyent y gagner. Le Marchand préfere la voie courte & trompeuſe de s'aſſurer des gains, par l'excluſion de ſes voiſins, à la néceſſité de les ſurpaſſer en diligence & en économie, & il n'apperçoit pas que, ſemblable au cerf de la fable, il perd la liberté de ſon commerce. L'adminiſtration prend goût à ſe mêler des affaires du porte-balle qui doit payer le droit de protection. Voilà les vrais Apôtres de la politique marchande, & toute une Nation de duppes croit ſur parole leur prédication ſans ſe rappeller le mot de la fable.

Tel, comme dit Merlin, cuide enſeigner autrui
Qui ſouvent s'enſeigne lui-même.

Mais ne nous écartons pas ſur les dépendances de notre ſujet. Tout y entre, mais chaque partie doit avoir ſa place. Il ſuffit d'entrevoir, dans le peu que j'ai dit, que les guerres de méſintelligence entretenues par de faux principes de gouvernement, ne finiſſent pas entre les Nations quand les hoſtilités ceſſent; que, s'il eſt vrai, comme on ne peut le nier, que la racine de la population conſiſte dans les ſubſiſtances, tout ce qui attaque les ſubſiſtances eſt une guerre cruelle: d'où il s'enſuit que la paix ne peut ſe rétablir entre les Nations que par la connoiſſance, l'authenticité, & l'adoption des vrais & immuables principes économiques. Car la vraie morale, la Religion, ne peut exiſter dans la ſubverſion de l'ordre; l'ordre & le déſordre impliquent contradiction: les faux principes de gouvernement ne peuvent être adoptés par *une foi implicite*; ce ſeroit le renverſement de la Religion, l'infraction continuelle de la loi divine. C'eſt l'étude de cette loi ſuprême qui ſeule mene à la connoiſſance des regles de la conduite profitable & religieuſe des hommes.

La guerre économique inteſtine, eſt pire encore que la guerre économique étrangere.

Mais la guerre inteſtine de déprédation eſt bien pire encore que la guerre des Nations. Car celle-là n'eſt ſuſceptible ni de relâche, ni de contrepoids, ni de trêves, ni de traités. Qui ſe gliſſe ſous le manteau du Berger, qui s'établit ſous le beau prétexte du bien général, & dont le venin noircit tous les eſprits, ſaiſit toutes les ames, corrompt tous les cœurs. C'eſt cette guerre qui, ſous le nom de droits, de réglemens, de priviléges, &c. ſépare & diviſe une Nation au-dedans en une infinité de petites & perfides Nations, toujours en guerre les unes contre les autres; qui tend ſans ceſſe à ſurprendre la religion du Prince, & par laquelle une adminiſtration fiſcale, inſidieuſe, & exercée par des agens avides, s'applaudit du ſuccès de ſes extorſions. C'eſt elle qui inventa les fraudes pour avoir le prétexte d'armer les fraudeurs du droit naturel contre les fraudeurs du réglement. C'eſt par elle, enfin, que *in populum multa rapina cadit*, & qu'en conſéquence

la population eſt ſéchée dans ſa racine ; ce qui eſt tout autrement deſtructif que de l'attaquer dans ſes branches, comme font les meurtres de la guerre, la peſte & la famine dont les ravages ne portent que ſur la génération préſente, tandis que la ſpoliation des richeſſes productives détruit le fond & la poſtérité.

Revenons maintenant en précis ſur les vrais principes de la population, & repréſentons la maniere de la faire fleurir, de l'établir ſolidement & de l'accroître. Il n'eſt qu'un ſeul & unique moyen pour cela, c'eſt d'accroître les revenus. Le revenu provient de la valeur venale des produits apportée par le commerce, & qui excite le Cultivateur à redoubler de travail & d'activité pour ſe procurer d'abondantes récoltes, qui deviennent des richeſſes appréciées par la valeur vénale. Ces richeſſes lui donnent les moyens d'exciter la reproduction. La reproduction plus abondante & toujours maintenue dans la qualité de richeſſe, accroît les revenus. La diſtribution des revenus en achat de denrées & de marchandiſes, met les Entrepreneurs de l'une & de l'autre claſſe en état de payer de bons ſalaires & de fortes rétributions qui emploient & font vivre le peuple. Ce peuple, en état de bien vivre, ſoutient par ſa conſommation la valeur vénale des productions & le taux des revenus. A meſure que ce peuple ſe multiplie, la demande eſt plus forte, la conſommation augmente en chaque lieu ſur le terrein même de la production, la valeur vénale hauſſe, le revenu accroît en proportion, le Cultivateur emploie plus de richeſſes & de forces à ſon exploitation ; la terre toujours reconnoiſſante lui donne plus de denrées, l'excédent qui compoſe les revenus devient plus fort ; la diſtribution du revenu emploie & nourrit plus d'hommes, toujours ſur un pied de rétribution proportionné à la valeur vénale des denrées, & le cercle de proſpérité va toujours croiſſant, juſqu'à ce que l'induſtrie humaine ait par-tout rencontré les barrieres de la nature. Mais ces barrieres renferment tant de moyens à mettre à profit, qu'elles ſemblent s'étendre à l'infini.

Nous avons donné en calcul dans le Chapitre précédent, l'état de la population ſelon la meſure donnée. Ce n'eſt pas à dire qu'elle ſe borne préciſément à ce point, & qu'au tour de cette population apportionnée, il ne ſe trouve, ainſi qu'on le voit dans les grandes Villes, cet eſſain de petits gagnent-deniers qui vivent de peu, & qui mangent les reſtes & les rebuts d'une bonne & abondante ſubſiſtance. Sans aller chercher bien loin des exemples qui montrent que nos calculs ſur la population, placés dans le chapitre précédent, ne ſont rien moins qu'imaginaires, & demeurent au contraire fort au-deſſous de la réalité, en conſéquence de l'attention que nous avons toujours eue de nous tenir dans nos calculs au-deſſous du mieux poſſible dans tous les genres ; pour ſe convaincre, dis-je, de cette vérité, on peut voir dans l'Hiſtoire de France de M. Villaret, quelques citations concernant l'état de la population dans le quatorziéme ſiécle. Il dit qu'en 1368 on

comptoit douze cens mille feux dans la ſeule Principauté d'Aquitaine, & que les parties conquiſes de cette même Province, qui devoient être rendues au Roi d'Angleterre par les propoſitions de paix en 1376, étoient de 1400 Villes fermées, & de 3000 forteresſes. C'en étoit beaucoup d'échappées aux croiſades & à l'oppreſſion du gouvernement féodal, dont nos ſçavans Ecrivains modernes ont un peu exagéré la barbarie. En 1358, dit cet Hiſtorien, 3000 maiſons d'un fauxbourg d'Amiens furent conſumées par l'incendie cauſée par les ennemis : aujourd'hui les Fauxbourgs de cette Ville ne compoſent pas 200 maiſons. Au commencement du regne de Philippe de Valois, dit le même Auteur, tome 10, pag. 23, on comptoit dans les ſeuls domaines de la Couronne, 2 millions 500 mille feux contribuables. Ces domaines alors n'étoient guéres que le quart de l'étendue que renferme aujourd'hui le Royaume, ce qui indique qu'il y avoit alors plus de 8 millions de feux contribuables, ſans les Eccléſiaſtiques, les ſerfs, &c. qui étant réunis, & en eſtimant le feu à 4 perſonnes, comme on compte d'ordinaire, on voit que ſur ce pied la population de toutes les Provinces compriſes dans l'étendue actuelle du Royaume, étoit plus de 40 millions d'ames, au lieu de 30 que nos calculs indiquent. Le récit que fait cet Auteur de la magnificence de la Cour & de la puiſſance du Comte de Foix, dans ces mêmes tems, nous paroîtroit incroyable aujourd'hui, s'il n'étoit certifié par une multitude de monumens authentiques. Nous aurons lieu de parler dans le Chapitre ſuivant des grands du Royaume dans un tems antérieur à l'époque à laquelle nous nous bornons ici. Mais il eſt toujours vrai qu'on ne peut regarder de population ſtable que celle que comporte une ſubſiſtance aſſurée ſur un fond quelconque du revenu ou du ſalaire.

Les prohibitions du commerce de débouché éteignent la population.

Nous avons, dans le Tableau économique, pris pour exemple une quantité de terrein, & nous paroiſſons en avoir porté le produit fort haut par proportion avec ce que rapporte ſous nos yeux pareille étendue. Un tems viendra, peut-être, où notre hypothéſe paroîtra un calcul de Pigmée, relativement ſur-tout au prix des denrées qui n'a jamais été plus bas que nous l'évaluons, dans les tems connus avant & juſqu'à ceux où les réglemens & le monopole, confreres inſéparables, ont attaqué la ſubſiſtance du genre humain. Il ne faudroit pas chercher bien loin pour trouver un pays étranger, où grand nombre des erreurs deſtructives que nous venons de combattre ſont encore en vogue, & où néanmoins les vrais revenus ſurpaſſent de beaucoup ceux que nous attribuons ici à l'état de la pleine proſpérité.

On ne m'objectera pas, ſans doute, que tous les prix étant de convention, il eſt indifférent que les denrées ſoient à un prix médiocre, pourvu que ce prix ſoit conſtant & aſſuré, & que les ſalaires ſoient de niveau ; attendu qu'il eſt égal au Cultivateur de n'avoir qu'un prix modique de ſes denrées, pourvu qu'il puiſſe trouver tous les ſecours qui lui ſont néceſſaires à un prix proportionné ; qu'il eſt égal aujour-

nalier & à celui qui vit du ſalaire & de rétribution, d'être payé en proportion, pourvu qu'il trouve tous ſes beſoins à un taux relatif, & que cela revient au même : pareillement pour le propriétaire & pour le Souverain, qui ne reçoivent leurs revenus que pour les dépenſer, & qui pourront par le moyen de l'égalité ſuſdite, faire la même dépenſe, & jouir également qu'ils l'auroient fait avec le double, ſi les denrées coûtoient le double plus cher.

Toute cette objection porteroit ſur des principes illuſoires. Car, 1°. pour l'Etat & pour les propriétaires, il faudroit pour que cela fût égal, ſuppoſer une Nation entiérement iſolée, & qui n'eût aucuns rapports d'intérêt ni de puiſſance avec ſes voiſins. Car, ſi celui qui a cent mille livres de rente en Anjou, y eſt auſſi riche en proportion que celui qui en aura deux cent mille en Normandie; c'eſt, en ſuppoſant que le premier ne vivra que des productions de ſa Province : qu'il perdra le ſuperflu; qu'il ſera privé du néceſſaire dans la diſette; de-là nulle compenſation qui répare les pertes; toujours le Normand ſera le plus fort; & toujours ſon prétendu rival s'affoiblira. 2°. A l'égard du Cultivateur qui eſt obligé de payer les ſalaires plus chers, un Auteur connu, a prouvé dans un bon mémoire envoyé à la Société de Berne, que, les travaux de la cultivation & les frais du commerce s'exécutant en grande partie par le ſecours des animaux qui ne conſomment pas des denrées de premier beſoin, l'augmentation de leur prix ne porte pas ſur les frais de ce genre, non plus que ſur ceux qui vont par machines, ni ſur les ſecours par leſquels on épargne les frais de tranſport, comme la navigation, &c. d'où il réſulte que la moitié au moins de ce ſurcroît de prix demeure en pur profit pour l'entrepreneur de la culture. 3°. Dans le commerce réciproque étranger, le déſavantage eſt immenſe pour la Nation dont les denrées ſont à bas prix : tout ce qui s'achete & tout ce qui ſe vend par ce commerce, ne ſe rapporte point dans ce rapport de compenſation ſur lequel roule toute l'objection. Car le prix des denrées du crû d'une Nation, ne regle point le prix des marchandiſes des autres Nations, & on ne peut ſe dédommager ou profiter ſur ces prix dans les dépenſes, qu'autant que l'on vend ſoi-même ces marchandiſes au plus haut prix poſſible. 4°. A l'égard de celui qui vit de ſon ſalaire, le même mémoire traite cet article en détail, & nous ne pouvons mieux faire que de le placer ici ſous les yeux du Lecteur.

» C'eſt une erreur profonde, invétérée, & pour cela même bien » digne d'être combattue, de croire qu'il ſoit utile à quelque choſe » de tenir les grains à bas prix dans un Etat ou dans une Cité. Ce » n'eſt que le ſurhauſſement ſubit & imprévu, qui eſt redoutable & » qui entraîne la miſere du pauvre peuple; à cela près, le bon prix » de la denrée eſt utile à tous : Car, 1°. ce qu'on compte gagner ſur » la main d'œuvre par la diminution du prix des denrées, on le perd » ſur le produit net de la culture du ſol, & l'on ruine la Nation pour » enrichir

» enrichir quelques Commerçans. Or défiez-vous du Marchand qui » tire ſes profits ſur la Nation, qui ne fait circuler de l'argent que » pour enlever celui de ſes Concitoyens. Plus la fortune s'accroît, » plus elle ſépare de l'agriculture les richeſſes qui font renaître les ri- » cheſſes, & plus cette fauſſe proſpérité en impoſe à la Nation en fa- » veur du commerce de ſon pays. Un Etat aratoire ne doit être atten- » tif qu'au commerce qui ſoutient la valeur vénale des productions du » ſol. La facilité & la liberté du débit procure le bon prix; le bon » prix anime la culture & amene l'abondance; l'abondance & le bon » prix forment les revenus, favoriſent la population, & procurent » l'aiſance des habitans. 2°. La diminution ſuivie du prix des bleds » dans un Etat, eſt auſſi préjudiciable au bas peuple, qu'aux pro- » priétaires des terres. Cette allégation a beſoin d'être raiſonnée & » ſuivie.

» Le prix ordinaire de la journée du ſimple Manouvrier a été de » tout tems à peu-près le vingtiéme du prix d'un ſeptier de bled, éva- » lué année commune. Si le prix commun du ſeptier de bled, peſant » 240 livres, eſt de 10 livres en monnoie, le ſalaire du Manœuvre » eſt de 10 ſols par jour, & le total pour l'année d'environ 130 liv. » Si ce Manouvrier & ſa famille conſomment dans l'année 12 ſeptiers » de bled méteil, ſa dépenſe en bled ſera de 100 liv. il ne lui reſtera » que 30 livres pour fournir à ſes autres beſoins. Mais, ſi le prix com- » mun du bled étoit 30 livres, le Manœuvre gagneroit par an 390 liv. » ſa dépenſe en bled ſeroit de 300 liv. Il lui reſteroit 90 livres pour » ſes autres beſoins, c'eſt-à-dire, trois fois autant que dans le pre- » mier cas. On voit chaque jour, ſans vouloir en examiner la cauſe, que » le bas peuple abandonne les Provinces où le bled eſt à bas prix & » en non-valeur, tandis qu'il court en foule aux lieux où la ſubſiſ- » tance eſt plus chere. Se peut-il que des raiſons auſſi ſimples, ap- » puyées de l'expérience, ayent échappé aux calculs des Adminiſtra- » teurs ſubalternes qui, ſous prétexte de la police des grains, croyent » bien ſervir le peuple & l'Etat, en arrêtant dans les Provinces le » débit des grains dans le deſſein de les tenir à bas prix en faveur du » peuple, & qui l'expoſent au contraire à de fréquentes famines par » le dépériſſement de l'Agriculture, & par le monopole qui s'introduit » dans le commerce national des bleds «.

L'idée d'un prix médiocre, qui aſſureroit également au-dedans des ſalaires proportionnels & ſuffiſans, ſuppoſe abſolument toute interdiction du commerce avec l'Etranger, & la circulation bornée à l'intérieur. Car ſi l'Etranger riche vient acheter à bas prix les bleds d'une Nation pauvre, ce ne ſeroit jamais qu'à ſon profit, & ſi cela étoit incertain & paſſager, autant preſque vaudroit-il qu'il n'y vînt point du tout. Il eſt aiſé de décider, lorſqu'on eſt aſſuré qu'une cultivation n'a nul débouché chez l'Etranger, que c'eſt une cultivation miſérable, intercadente, reſſerrée, tendante chaque jour à ſon extinction, à la ruine de l'Etat, & à ſa dépopulation.

Toute cultivation qui n'a nul débouché chez l'étranger, eſt une cultivation miſérable, & qui tend à ſon extinction.

Nous diſcuterons plus à fond cet article, déja débattu ci-devant, quand nous en ſerons au Chapitre des rapports des dépenſes avec l'Agriculture. Mais je ne puis m'empêcher d'écarter des objections ſpécieuſes, & en vogue, quand elles ſe préſentent ſur un point qui eſt la baſe de tout. Concluons ſeulement à préſent qu'on ne ſçauroit trop priſer l'avantage d'une rétribution ſuffiſante pour favoriſer la conſommation & la valeur des denrées de tout genre. Car une rétribution, qui borne les hommes à la conſommation des denrées de premier beſoin, laiſſe tomber en non-valeur les divers produits des différens biens, & jette la Nation dans la pauvreté : A plus forte raiſon le ſalaire qui la force à prendre & épargner ſur la nature des alimens, & à ſe contenter d'une ſubſiſtance miſérable, la jette dans un anéantiſſement abſolu. C'eſt ainſi, c'eſt par cette chaîne invariable que le bien général ne peut s'obtenir qu'en étendant la jouiſſance de chaque homme en particulier. C'eſt en vertu de ces régles inébranlables que la cupidité même devroit s'occuper de l'intérêt d'autrui, & que la vertu éclairée doit être ſans ceſſe en action, & bénir la Providence de ne lui avoir impoſé, dans la loi naturelle & divine, que le joug de ſon propre bonheur.

Il eſt temps de terminer un article bien cher, & ſur lequel le cœur a déféré à l'eſprit, bien certain de ſe retrouver enſemble au même terme. Chere & brillante image de ton Créateur, toi dont l'attitude naturelle eſt un élan vers le Ciel, & qui ne peux, qu'avec effort, te courber vers les biens que t'offre la terre de ton exil ; eſpece privilégiée, à qui la bienfaiſance, la tendreſſe & l'amour furent excluſivement donnés ; homme de qui l'Eternel voulut être aimé, tandis qu'il aſſujettit les aſtres & les mondes à l'impulſion ; ocean de perfectibilité comme de déchéance, être de liberté, pardonne ſi j'ai tenté de ſoumettre au calcul ton exiſtence, & paru l'aſtreindre à des loix fixes de combinaiſon. Pardonne, mais conſidere où te conduiroit l'ignorance des grandes loix de la nature, mere univerſelle, qui embraſſe & réchauffe dans ſon ſein tous les êtres créés. Conſidére quelle étoit l'importance & la néceſſité d'éclairer une carriere où les erreurs de la charité ſont auſſi dangereuſes, auſſi nuiſibles que les preſtiges de la cupidité. Tout être moral eſt immenſe, mais tout être phyſique eſt borné, ſoumis aux beſoins, & conſéquemment aſſujetti à la néceſſité des ſubſiſtances. Sans ceſſe en guerre avec ta propre eſpéce pour la ravir, tu réſiſtois à l'impulſion de la nature qui t'offre la ſource des biens, mais qui exige l'union & la concorde univerſelle entre les freres, pour s'entr'aider à puiſer dans cette ſource commune. C'eſt par cette voie ſeule que tu peux remplir l'ordre du créateur de croître & de multiplier. Seule, elle peut te rendre heureux, par le bonheur même de tes ſemblables. Aidé d'un rayon de cette lumiere équitable, qui ne ſe refuſa jamais à l'intérêt bien entendu, à la droiture du cœur & de l'eſprit, j'ai apperçu les principes, les chaînons & les conſéquences de cette grande vérité, qu'il nous eût dû ſuffire de ſentir : je les développe de mon mieux, & j'employerai à cette œuvre de charité juſqu'au dernier ſouffle de ma vie.

Tels ſont les rapports des dépenſes avec la population ; que la dépenſe ſeule fait la meſure de la demande ; celle-ci, le taux de la valeur vénale. La valeur vénale décide de l'abondance des produits qui ſervent à la ſubſiſtance ; & l'étendue de la ſubſiſtance eſt la ſeule meſure de la population. Plus nous avancerons dans la carriere, plus cette vérité fondamentale ſera développée & démontrée. Continuons cet examen en l'étendant ſur toutes les parties du labeur, & commençons par le premier de tous les labeurs, & celui auquel tous les autres ſe rapportent.

## CHAPITRE IX.

### *Rapports des dépenſes avec l'Agriculture.*

C'eſt dans le gouvernement de l'Agriculture que conſiſte la conſtitution des grands Empires.

» LA nature (dit Varron) nous préſente deux voies pour réuſſir » dans l'Agriculture, qui ſont l'expérience & l'imitation. Les pre- » miers Cultivateurs tenterent, & réuſſirent. Leurs enfans ſe conten- » terent de les imiter ; ce n'eſt pas aſſez, nous devons faire l'un & l'au- » tre. Nous devons nous livrer à des eſſais, ſans toutefois perdre de vue » la route de nos devanciers, &c. » Varron parloit à des Cultivateurs, ou du moins à une Nation qui dut toute ſa force & ſes prodigieux ſuccès à l'heureuſe conſtitution qui lui fut donnée par le grand Numa ſon vrai Fondateur ; conſtitution aſſiſe ſur l'Agriculture qui ſeule donnoit droit de ſervir, de gouverner & de défendre.

L'ignorance de l'ordre naturel eſt le principe de la corruption des Gouvernemens.

Quant à nous, qui, parmi toutes les adoptions de loix dont nous avons compoſé nos préjugés, nos uſages & nos coutumes, n'avons reçu qu'une teinture de ces ſages conſtitutions, ſi foible, qu'il eſt preſque impoſſible de l'appercevoir, & abſorbée par les préjugés citadins & deſtructeurs des Monarchies & des Nations agricoles : quant à nous, dis-je, ſi nous voulons remettre l'Agriculture à ſa place parmi nous, c'eſt plutôt une inſtitution à établir, qu'une régénération à opérer. Le goût de la Nation, ou plutôt ſes beſoins & ſes mépriſes, ſemblent la tourner vers cet objet important & néceſſaire : Mais les Sociétés d'Agriculture, qu'un zèle patriotique aſſemble de toutes parts, doivent appercevoir que ce ne ſera jamais par les voies qu'indique Varron qu'elles y parviendront ; parce que le préliminaire établi de ſon temps, & dans ſa Nation, manque au nôtre & à la nôtre. L'étude & l'enſeignement des détails, les eſſais, & moins encore l'imitation, ne releveront point l'Agriculture, ni même certaines petites découvertes dont les inventeurs exaltent les avantages, dans des temps où les grandes ſources de proſpérité paroiſſent inconnues. Il eſt une troiſiéme voie qu'il faut ouvrir, c'eſt celle qui conduit aux moyens & à la ſûreté des moyens, & dont la découverte, ou du moins l'érection en ſcience démontrée, calculée, & triomphante des erreurs dominantes, étoit

réſervée à notre ſiécle ; je veux dire la connoiſſance des rapports de tous les inſtrumens & des travaux de la vie humaine avec l'Agriculture. Cette voie nouvelle & lumineuſe eſt ſi vaſte, qu'elle embraſſe tout : Cette voie, dis-je, épargne l'étude des détails, ou, pour mieux dire, la confie aux mains pures & laborieuſes, deſtinées à la pratique. C'eſt le ſoin de les délier, ces mains, de les débarraſſer des fers, dont la fauſſe ſcience les a ſurchargées ; c'eſt le moyen de rendre la liberté & les forces à ces bras pourvoyeurs de l'humanité, qu'il vous appartient, Citoyens zélés & ſtudieux, de connoître & d'approfondir, *hæ tibi erunt artes ;* & c'eſt aujourd'hui le mien.

C'eſt la connoiſſance de l'ordre naturel qui fixe le droit naturel.

Nous touchons à la grande baſe de l'exiſtence humaine. Tous les biens uſuels qui fourniſſent aux beſoins de l'homme, ſe tirent de la terre qui a été livrée à ſon travail. *Le beſoin* le force d'y chercher ſa pâture. *L'appétit* le mene juſqu'à employer le travail pour ſe la procurer. Mais l'*avidité* dominante, pénétrant dans cette carriere, y apporte ſes effets de déréglement & de ſpoliation. De-là l'anarchie, c'eſt-à-dire, la loi du plus fort, introduite dans tous les genres de propriétés. Le droit naturel, que les hommes ont tant étudié, ſéparément de ſa baſe, *l'ordre phyſique*, & par-là, ſi impuiſſant & ſi inutilement profeſſé, ne favoriſe pas moins les droits des Puiſſances que ceux des Sujets ; & cependant on voit par-tout le germe & la trace du déréglement, tandis que les Philoſophes ont négligé d'approfondir & d'éclaircir l'ordre naturel, démonſtrativement déciſif, qui ſeul dicte les loix ſuprêmes, & préſente des barrieres invincibles à la domination tyrannique ; la ſerre dans ſes forts, & la force à s'arrêter, à s'humaniſer ou à périr dans ſa propre enceinte. Par-tout on vit le plus fort ſe réſerver, s'approprier les plus faciles portions de ſubſiſtance ; la pêche, la chaſſe, les tréſors, biens communs à tous les hommes ; mais par-tout on voit les hommes obligés d'aſſocier le commerce, & par conſéquent la liberté & même le concours à ces fruits, ravis à la commune : tous ſont forcés à cet arrangement par l'ordre naturel, qui défend à l'homme de pouvoir jouir ſeul, & qui tend à le ſauver, par la néceſſité & la dépendance, des effets voraces de la cupidité effrenée & de la tyrannie.

L'ordre naturel aſſûre à tous leur droit à la maſſe commune des biens, & l'avantage de tous.

C'eſt en vertu de ce contraſte que les raviſſeurs, portés d'abord à s'approprier toute la terre par droit de conquête, mot fondamental de la loi du plus fort, furent enſuite obligés de renoncer à la poſſeſſion de la glebe, en ſe réſervant quelque menu droit de ſupériorité, & de la livrer à la propriété, titre indiſpenſable pour détourner les hommes de leur penchant au déplacement, & pour les engager à livrer leur labeur annuel à l'eſpoir de la renaiſſance des fruits de la terre. La propriété, à peine inveſtie d'une ſorte de liberté, aſpire également à l'excluſif ; mais elle eſt forcée ou à labourer elle-même un terrein borné, ou à renoncer, à temps du moins, à la poſſeſſion du droit d'exploitation, en ſe réſervant une portion franche ſur le produit, & à livrer le reſte au Cultivateur. Le fond de génie tendant à la tyrannie, ſubſiſte toujours

dans l'homme ; mais il s'humaniſe en raiſon de ce que ſon état le rapproche du beſoin de l'aſſociation & de la communauté d'intérêts bien entendus. Le Cultivateur ne ſtipule que pour lui, mais il eſt obligé d'appeller de l'aide pour ſon travail, & le commerce à la communauté de ſes fruits. L'adjudant voudroit garder tout ſon ſalaire, mais il eſt forcé de le dépenſer. Le commerçant, une fois nanti, ne conſentiroit à vendre qu'à uſure, mais il eſt forcé de s'accommoder aux moyens & aux beſoins de l'acheteur, & plus encore à la concurrence des vendeurs. Ainſi tout le monde travaille pour ſoi ſelon ſon deſir, & travaille pour autrui par l'enchaînement des beſoins réciproques. Ainſi l'ordre naturel force, dans ſes remparts, l'eſprit de tyrannie, & rend au droit naturel tout ce qu'il peut arracher à ſon ennemi. Plus il lui rend, plus la ſociété proſpere : Plus au contraire il envahit & retient, plus la ſociété chancelle & deſſeche, & plus la tyrannie s'avilit & ſuccombe. C'eſt ſous l'empire & le regne de l'ordre naturel que ſe forment les revenus deſtinés à fournir les fonds publics & particuliers, & à ſoutenir la puiſſance ſouveraine. Telle eſt la route ſur laquelle marche tout l'embranchement & le nœud de la ſociété. Nous allons marquer le centre de cette roue, nous paſſerons enſuite aux rayons, & finirons par la circonférence.

Rapports des dépenſes de la culture de la terre avec les dons de la terre.

Ce ſont les rapports des dépenſes avec l'Agriculture qu'il eſt maintenant queſtion de développer. Je n'ai, pour cela, qu'à replacer dans ſon ordre rapproché les vérités répandues, & ſouvent répétées dans tout le cours de cet Ouvrage.

Ce ſont les dépenſes qui ſont la ſource des richeſſes renaiſſantes par l'Agriculture. Si je conſomme & dépenſe du bled, moi qui n'en ai point, il faut que je le paye ; l'argent que j'en offre lui donne la qualité de richeſſe, qu'il n'auroit pas s'il ne falloit pas le payer : car l'eau de la riviere, qui eſt auſſi néceſſaire que le pain, n'eſt que bien & non richeſſe, attendu qu'elle ne coûte rien pour l'avoir. La richeſſe part donc des mains du Cultivateur, & il faut qu'elle y revienne pour perpétuer les dépenſes, & par elles ces mêmes richeſſes, qui forment, 1°. le revenu du Souverain, du Propriétaire & du Décimateur. 2°. La rétribution des agens de l'Agriculture : 3°. La reſtitution des avances ; 4°. L'intérêt du capital de ces avances.

Légitimité du droit de l'intérêt du capital, & des avances des dépenſes de la culture.

De ces quatre objets, les trois premiers ont été établis & détaillés ; le quatrieme ſeul demande quelqu'explication. L'intérêt du capital des avances eſt une richeſſe de réſerve, abſolument néceſſaire à l'Entrepreneur de la culture, pour le mettre en état de réparer les pertes & le dépériſſement qui anéantiroient les avances primitives de l'Agriculture. Les avances annuelles ſont reſtituées annuellement par la terre, mais avec l'incertitude qui réſulte de l'inégalité des récoltes, & qui eſt entierement aux riſques du Fermier, toujours chargé d'aſſurer conſtamment le revenu dont il eſt convenu avec le propriétaire. Sans une richeſſe de précaution, il n'y auroit donc ni revenu certain, ni réparation des

avances, ni exploitation assurée. Cette réserve, dont la propriété doit être assurée à l'Entrepreneur, est l'intérêt du capital de ses avances. Ce n'est pas moins que toutes les autres, une richesse publique, une richesse qui assure la rétribution des agens de la cultivation, & les revenus de la Nation & du Souverain.

Les richesses des Nations se perpétuent par le fonds des richesses des Cultivateurs.

L'exploitation de l'Agriculture n'est pas un acte de création qui tire les êtres du néant, ce n'est qu'un acte de régénération, auquel il faut fournir le fonds de la reproduction qu'il opére annuellement pour la subsistance des hommes; si ce fonds dépérit, la reproduction s'anéantit, & les hommes manquent de subsistance. De la conservation de ce fonds, qui consiste dans les reprises de l'Entrepreneur de l'éxploitation, dépend donc la conservation des hommes. Cette importante vérité est la base de la science économique. Car tout Royaume agricole, bien peuplé de riches Cultivateurs, sera dans l'opulence; & il suffit, pour assurer cet Etat de prospérité, de ne pas nuire au succès de l'Agriculture, d'assurer au Laboureur la propriété de ses richesses d'exploitation, & de le laisser cultiver conformément à ses intérêts. Tout se réduit donc, de la part du Gouvernement, à lui accorder sûreté & liberté; & de sa part il assurera, à la Nation & à l'Etat, les plus grands revenus qui puissent naître du territoire.

Le Cultivateur ne peut être dirigé dans ses opérations que par la Nature.

Le mouvement perpétuel de cette grande machine, animée & dirigée par ses propres ressorts, bien assurés & bien libres dans leur action, n'a pas besoin de direction étrangere. La constitution physique & morale de cet ensemble tient à un ordre naturel & général, dont la marche est réglée par des loix suprêmes, qu'il n'est pas permis de violer: La punition attachée à l'infraction de ces loix, est, dès ce monde, la ruine & l'abaissement des Puissances tyranniques, qui osent y porter la main. La sûreté de l'emploi des richesses de l'exploitation de l'Agriculture, est une condition essentielle à la prospérité & à la durée des Etats. De même que le produit net, ou revenu, est assuré à la Nation & au Souverain, ainsi les richesses qui les font naître doivent être assurées au Cultivateur. Le Fermier ne prétend rien au revenu, & il l'assure lui même, par ses engagemens, au Propriétaire & à l'Etat. La validité de cette caution ne peut être assurée que sur la sûreté même & l'immunité de ses reprises, sur la liberté entiere de son exploitation, & sur la valeur vénale de ses productions.

La Puissance souveraine soutient, par son autorité tutélaire, l'Agriculture, qui est elle-même le soutien de la Puissance souveraine.

Cette institution n'est point soumise à l'administration des Puissances humaines. C'est une dépendance essentielle de l'ordre naturel, de l'ordre des decrets du Créateur; & cet ordre est si manifeste, que l'impiété, même la plus perverse & la plus aveugle, ne peut le méconnoître. La justice divine, qui réprouve les méchans, n'a accordé qu'une autorité tutelaire aux Puissances qui gouvernent les Nations. Si elles sortent des bornes & du ressort de leur institution, elles violent l'ordre naturel de la loi suprême, & ne sont plus que les instrumens du désastre général & de leur propre dommage, toujours englobé dans le dom-

mage public. La Juſtice eſt d'eſſence divine; & celle de toutes les qualités ſublimes dont les rayons pénétrent & ſe gravent le plus profondément dans le Cœur humain : Elle eſt la baſe de l'autorité, titre conſtitutif de la domination des Puiſſances établies ſur les Nations par la loi & ſelon la loi, pour aſſurer l'obſervation de la loi même ; inſtitution adorable, qui, par-là même, ſe trouve diſpoſée à demeurer dans notre entendement. Tous les hommes ſont inſtruits des droits de cette autorité ſacrée; & l'équité de ſon adminiſtration eſt réglée par l'évidence, par la lumiere même qui éclaire les hommes, par la beauté & la dignité de l'ordre par eſſence, qui proſcrit la détérioration morale & phyſique du dépôt qui lui eſt confié. Les ſophiſmes de l'iniquité ne peuvent obſcurcir cette vérité eſſentielle, inſpirée à tous les hommes par la Sageſſe ſuprême, & qui découvre par-tout les voies de la Providence Divine, la coopération préordonnée de toutes les cauſes ſoumiſes à l'ordre général, & les déréglemens des cauſes libres & perverſes qui s'en écartent. Quel eſt, relativement à l'humanité, l'objet phyſique de cette loi ſublime ? *L'AGRICULTURE.*

Toutes les parties de l'Agriculture, & toutes celles qui lui ſont relatives, ont entre elles une liaiſon néceſſaire & abſolue; parce que l'Agriculture eſt elle-même une dépendance de l'ordre eſſentiel des cauſes qui aſſurent la conſervation & la perpétuité du genre humain. La conduite des hommes, dans le gouvernement & dans l'exploitation de l'Agriculture, exclut tout acte arbitraire : Toutes les déciſions de ſes agens ne doivent être que des vues aſſujetties à la nature uniquement; c'eſt-à-dire, éclairées par l'intérêt bien entendu. C'eſt la nature des choſes qui, d'elle-même, déſigne au Cultivateur la conduite à laquelle il eſt le plus intéreſſé relativement au profit, qui eſt ſon ſeul objet.

Toute direction ſupérieure doit être ſoumiſe rigoureuſement à ces loix, qui ſont plus obligatoires & plus abſolues que celles de la direction même; car, ſans l'obſervation préalable de ces loix conſtitutives, la direction dégénéreroit en déſordre. De deux choſes l'une, en un mot, quand le Gouvernement veut ſe mêler de l'Agriculture, c'eſt, ou pour la diriger ſelon les loix de la nature, en ce cas il prend un ſoin ſuperflu, & qui peut aiſément devenir nuiſible : ſuperflu, dis-je, en ce qu'en ſe déſiſtant pour jamais de cette prétention, les choſes prendront d'elles-mêmes leur branle, ſans que l'adminiſtration s'en mêle; un ſoin qui peut aiſément devenir nuiſible, en ce qu'il n'y a qu'une intelligence univerſelle qui puiſſe embraſſer tous les intérêts combinés ; & que celle-ci n'appartient qu'à Dieu, qui ſe repoſe du gouvernement des choſes phyſiques ſur l'immutabilité des loix qu'il leur a preſcrit en les créant. Si, au contraire, les regles que le Gouvernement veut ſubſtituer à l'ordre naturel, ſont arbitraires & erronnées, elles dérangeront l'organiſation; le mouvement ſera intercepté, les hommes ceſſeront d'agir ; ces prétendues régles ſeront ſans aveu & ſans ſuccès : elles détruiront tout, &

s'anéantiront elles-mêmes. En un mot, l'inſtitution des loix de l'Agriculture n'a point été conſiée aux foibles lumieres des hommes. Tout y eſt preſcrit par l'Auteur de la nature, & tout gouvernement humain s'y réduit à une ſimple manutention. Tout autre acte d'autorité ne peut tendre qu'à y introduire la corruption, le brigandage, la ruine du Souverain & de ſes Sujets.

Déſordre de l'autorité exactive qui s'étend ſur l'Agriculture.

Mais qu'entendons-nous par le Gouvernement politique de l'Agriculture ? Eſt-ce celui qui a pour objet les ſuccès mêmes de l'Agriculture, & qui eſt reſſerré dans des bornes fort étroites par les loix de la nature ; ou celui dont le plan ſeroit d'étendre les revenus du fiſc du Souverain par la ſpoliation des richeſſes d'exploitation ? Ce dernier eſt ſi abſurde & ſi pervers, qu'il faut croire qu'il n'a jamais dû ſéduire un Miniſtère éclairé, puiſqu'il eſt évidemment impoſſible qu'on puiſſe réuſſir à augmenter l'impôt par une impoſition deſtructive des revenus & des hommes : car il y a bien de la différence entre une impoſition forcée exhorbitante, que des ſoins preſſans peuvent exiger, & une impoſition deſtructive, qui enléveroit, par une contribution déréglée, les richeſſes radicales du Souverain & des Sujets. La premiere reviendroit bien, à la longue, au même que la derniere ; mais elle peut être ſupportée quelque temps ſans opérer la ſpoliation : au lieu que l'autre n'eſt que déſaſtre & extinction, qui doublent la marche de la deſtruction, & anéantiſſent l'impôt même en anéantiſſant la ſource de tout revenu. Quand il ſeroit vrai que des Nations euſſent été livrées à ce brigandage, on ne prouveroit jamais que les Souverains euſſent réuſſi à augmenter leurs revenus par des impoſitions ruineuſes, qui dégradent l'Agriculture, qui enlévent les richeſſes d'exploitation, & anéantiſſent le revenu. S'il ſe trouve quelque exemple de ce déſordre, ſi l'on calcule la recette & le dommage, en comparant l'impôt régulier & proportionnel aux revenus, dans l'état de proſpérité, en le comparant, dis-je, avec un impôt déſaſtreux & illuſoire, déduction faite du repompement inſéparable de ce genre d'impoſitions, qui dévorent les revenus mêmes du Souverain ; on ne trouvera que de la perte pour le Souverain, la ruine de ſon Etat, & un avenir redoutable. Il ne faut donc pas confondre une dévaſtation avec un Gouvernement : Nous ne parlons ici que du gouvernement politique de l'Agriculture & de ſes erreurs, lorſqu'il s'étend au-delà des bornes que la nature lui preſcrit : lorſqu'il entreprend, 1°. de régler la culture & le commerce des productions. 2°. Lorſqu'il s'occupe à maintenir un équilibre abſurde entre l'agriculture & l'induſtrie. 3°. Lorſque, dans un Royaume agricole, il favoriſe un commerce de marchandiſes de main-d'œuvre au préjudice de celui des denrées du crû. 4°. Lorſqu'il s'ingére d'aſſujettir à des réglemens le commerce réciproque des denrées & des marchandiſes entre ſa nation & l'étranger. 5°. Lorſqu'il prétend décider ſi une terre doit être en pré ou plantée en bois, en vignes, en muriers, ou ſemée en bled, en prairies artificielles, en turnipes, &c. Il arrive alors néceſſairement

néceſſairement qu'il pervertit tout l'ordre économique ; il perd de vue l'intérêt qui guide le Cultivateur, & oublie que ſes ordres inexécutables n'engendrent que l'inertie & le déſordre. Le Cultivateur dirige toutes ſes dépenſes ſur le profit & ſur le débit, & l'on ne peut pas penſer que celui qui eſt le maître de faire ou de ne pas faire ces dépenſes, ne calcule & ne décide à ſon tour, & que, pour ne pas déſobéir, il s'arrêtera, ou ſera forcé de changer de vue, de quitter la voie qui lui étoit la plus avantageuſe, & de ſe livrer, ſelon ſon choix, à la néceſſité de changer ſa pratique ou ſon état, pour s'éviter un plus grand mal, qui ſeroit d'exécuter à ſa perte ce qui lui eſt ordonné, & de cultiver au gré du cabinet & bientôt du monopole.

Déprédation que cauſe l'autorité coactive dans l'Agriculture.

Les cinq objets que nous venons de préſenter, touchent aux principales erreurs de la moderne méthode politique, qui détruiſent l'Agriculture parmi les Nations policées, & qui précipitent en conſéquence ces Nations vers la décadence & la ruine. Quoique nous ayons ci-devant démontré l'abſurdité de la plûpart d'entr'elles, & que les autres doivent trouver leur place ailleurs, cependant il eſt de droit de les combattre au chapitre de l'Agriculture, & l'on ne ſçauroit guères inculper les répétitions ſur des points auſſi intéreſſans.

1°. *Regler la culture & le commerce des productions*, eſt un attentat contre l'ordre naturel, qui a été tenté, & qui pis eſt, exécuté parmi la plûpart des Nations aſſez malheureuſes pour avoir, dans ces derniers tems, été infectées de la manie des réglemens. L'hydre principale, & la plus déſaſtreuſe qu'elle ait enfanté, s'appelle *la Police des grains*, mot plus funeſte aux Nations qui l'ont connu, que les peſtes, les guerres, les maſſacres & les proſcriptions ne le purent jamais être aux lieux dont elles furent le théatre, en ce qu'il a fait périr plus d'hommes. Ce mot ſignifie que le Gouvernement, & ſous lui, les moindres Corps de Magiſtrature, les moindres Officiers Civils & Municipaux, les Archers, le Guet, la Truandaille, les Manufacturiers, le Peuple, les Mendians ameutés, que ſçai-je enfin ! les rats, les fourmis & les charançons, s'attribuerent l'inſpection ſur la culture & le commerce de la production la plus néceſſaire à l'humanité.

Prétextes inſidieux de la conduite impie du monopole du commerce des grains.

Auſſi-tôt, ce digne & prudent département établi, & ſi diſcrétement confié, on ne manqua pas de raiſons ſpécieuſes pour aſſurer qu'il eſt de l'intérêt public que les grains ſoient à bas prix ; ces raiſons enfin paroiſſent déciſives ; car un tel régime rend tout le monde pauvre. Or, comme il faut que les pauvres vivent, il faut qu'ils vivent à bon marché. Rien ne ſeroit ſi juſte, ſi c'étoit leur profit. Par une conſéquence inévitable, il fallut auſſi empêcher la concurrence ; car, nous dit-on, quoique les Etrangers n'ayent pas grande choſe à vendre à des gueux, cependant, comme ils ont de l'argent, ils ſongent à en avoir davantage : voilà, diſent-ils, un Pays où le bled ſe vend forcément à bon marché, & où, en conſéquence, il n'y a que des pauvres pour l'acheter ; il faut leur aller enlever toute leur récolte ; & puis quand la diſette ſe fera ſentir chez eux, nous le leur rapporterons avec ména-

gement, & bon gré, malgré, il faudra qu'ils vendent le reſte de leurs uſtenciles pour avoir du pain. Mais la Police pénetre leurs deſſeins, & les prévient en portant interdiction de la ſortie des grains, & enſuite interception de leur commerce entre les Provinces de l'intérieur du Royaume.

En effet, lorſque nous ne nous gardions que de l'Etranger, nous ne nous appercevions pas que la Province frontiere eſt préciſément dans le même cas, avec celle qui n'eſt qu'en ſeconde ligne, & qui lui eſt limitrophe. Quand il s'agit de pain on ne ſçauroit y regarder de trop près, & il n'y a plus de regnicole qui tienne auprès d'un intérêt ſi cher. Les troupes laiſſent de l'argent dans ces provinces-là; il s'y forme des marchands ou monopoleurs, ce qui eſt tout un. Ces marchands emmagaſineroient les bleds des provinces de l'intérieur; & moi, qui ſuis Adminiſtrateur particulier de cette Province, je veux veiller à ma Province. Ainſi donc interdiction de Province à Province: Mais dans chaque Province il y a pareillement des ſubdiviſions d'élection & de canton, qui peuvent & doivent craindre le même monopole à l'encontre les unes des autres.

L'allarme jettée dans le public par le monopole, protege les reglemens ruineux du monopole.

Ici ce n'eſt plus l'adminiſtration qui ſonne l'allarme, mais c'eſt le peuple qui, à bon droit, inquiet dans ſa miſére, a ſi peu d'argent à mettre à ſa ſubſiſtance, qu'il eſt toujours en peine de la voir manquer. Les précautions qu'il voit prendre à ſes Adminiſtrateurs, l'ont rendu ſoupçonneux, & fauſſement prévoyant. Il craint toujours que le grain ne manque au marché voiſin, & lorſque le prix hauſſe dans la province voiſine, furtivement épuiſée, il s'oppoſe lui-même à la ſortie des grains de ſon canton. Les cris s'élévent, la terreur s'empare des eſprits, l'émeute s'enſuit. On accuſe, on inſulte, non-ſeulement les Marchands, mais les Boulangers, les Fermiers & les Propriétaires, qui ont ſeulement, dans leurs greniers, une année de leur récolte, qui attend le moment de n'être pas vendue à perte. On arrête le bled ſur les chemins, on force le Magiſtrat à venir en regle violer l'immunité domeſtique, & viſiter les greniers; & on livre au deshonneur, à l'anathême & à la malédiction publique, quiconque fut aſſez mal aviſé pour offrir l'hoſpitalité à la denrée alimentaire du genre humain.

Double ruine cauſée par le monopole autoriſé, celle des Provinces livrées à la famine, & celle des Provinces qui ſupportent la non-valeur par l'interception du commerce de leurs grains.

Quel peut être le ſort du Laboureur au milieu de ce bagare habituel de fanatiſme & de preſtige, lui qui, comme nous l'avons démontré, ne peut être excité dans ſon travail que par la valeur vénale des produits qu'il ſe procure à grands frais, qui doivent lui rendre ſes repriſes, les intérêts de ſes avances, les charges de l'impôt, & le montant de ces engagemens envers le propriétaire, outre & par-deſſus ſa ſubſiſtance. Après qu'il a employé ſes fonds & ſa peine à tous les travaux de la culture & de la moiſſon, s'agit-il d'en venir au remplacement qui le preſſe, puiſqu'il n'a pas un inſtant à perdre pour recommencer ſes travaux? perſonne n'oſe venir lui offrir un ſol de ſa denrée, quoique néceſſaire à tout le monde, attendu que le Réglement, protecteur des marchés publics, défendoit d'acheter au grenier; que les chemins étoient infeſ-

tés de coupes-gorges pour le blatier ſeul ; tandis que celui qui auroit porté de l'arſenic n'avoit rien à craindre. Il falloit donc que le Fermier ſe déplaçât, lui ou ſes valets, pour porter ou envoyer au marché. Là on ne lui offroit de prix qu'à perte ; s'il refuſoit, ſon bled lui étoit enlevé par des acheteurs inconnus, qui décidoient du prix de l'achat, par le bas prix même qui avoit cours alors dans les marchés ; bas prix cauſé par une ſurabondance forcée, parce qu'on enjoignoit aux Laboureurs de ne vendre leurs bleds que dans les marchés, où la concurrence même des acheteurs n'étoit pas libre.

Concours des différentes cauſes de dévaſtement réunies par le monopole des grains.

Cependant les fermiers, les propriétaires, les biens ſe reſſentent conſtamment de ces calamités publiques, leurs effets, & la ruine qui en réſulte, demeurent ; & les pays appauvris ſont d'autant moins en état de conſommer du froment, de la viande, du vin & d'autres bonnes productions. Les revenus tombent, les Propriétaires ſe retranchent, le peuple ſe réſout à vivre de chetives productions ; les dépenſes diminuent, & la cultivation, ruinée par les non-valeurs & le défaut de débit, décheoit à leur niveau. Les richeſſes d'exploitation s'anéantiſſent, les terres médiocres demeurent en friche, les meilleures ne reçoivent plus que de chetives façons ; tout tombé en petite culture, devient nul quant au revenu, & en non-valeur pour l'Etat. C'eſt ainſi qu'une terre fertile, douée de la roſée du Ciel & de la graiſſe de la terre, des avantages de la ſituation & de la facilité des débouchés, livrée à des habitans naturellement actifs, induſtrieux & éclairés ſur leurs intérêts, garantie d'invaſion par l'éloignement & la ſûreté de ſes frontieres, ſaine, riante, & ſous un ciel tempéré, ſeroit brûlée par les procédés d'une adminiſtration abuſive.

Raiſons captieuſes contre la liberté du commerce des grains.

Si le cas arrivoit chez une grande Nation, & qu'elle vît, ſur-tout dans ſon voiſinage, une autre Nation, ſon inférieure en avantages naturels de tous les genres, ſe ſoutenir, proſpérer, la devancer dans les arts de la paix, lui en impoſer à la guerre, & retrouver toujours des forces dans une agriculture toujours active, floriſſante, & mere de revenus ſolides & immenſes ; que la méthode de celle-ci fût d'encourager, par tous moyens, la ſortie de ſes bleds, & qu'elle ne ſouffrît jamais de diſette ; à la fin les eſprits s'éveilleroient parmi la Nation appauvrie par force, & les cris pour la liberté des grains s'éleveroient de toutes parts. Mais le bourdonnement des inſectes, accoutumées à vivre ſur le tas des produits abondans du monopole, chercheroit à embrouiller, à cet égard, les idées & les opérations des plus dignes adminiſtrateurs.

Les compagnies, diroient les uns, chargées de la haute police, ne ſouffroient jamais que cette portion de leur reſſort leur ſoit enlevée. Les débouchés ne ſont pas aſſez ouverts dans tout le Royaume pour que le bled circule librement. Le commerce abſolu des grains une fois permis, les gens à argent, qui le cachent maintenant, ne trouvant pas l'emploi aſſuré, feront des magaſins immenſes d'une denrée néceſſaire tôt ou tard. Vous voulez qu'on vende cher le bled pour que le

peuple devienne riche. Mais, en attendant qu'il ſoit riche, il faut qu'il vive, & s'il voit ſortir ſes bleds, il s'ameutera. Il faut attendre une bonne année, diroient les autres, être certain que le Royaume ſoit bien fourni. Faut-il donc donner d'abord la libre circulation au-dedans, permettre l'entrée des bleds du dehors, & non la ſortie ? ne ſeroit-ce pas enrichir l'Etranger, épuiſer l'argent du Royaume, & accélérer les progrès du dépériſſement de notre Agriculture? En un mot, on groſſit les inconvéniens, on repréſente que de rentrer dans l'ordre, eſt l'opération la plus dangereuſe, & l'on jette les chefs les mieux intentionnés dans l'incertitude & dans l'inaction, lors même que le ſalut d'un Etat exige les ſecours les plus efficaces & les plus preſſans ; & dans ces cas, l'indéciſion n'eſt pas moins funeſte que l'inaction abſolue ; car différer une opération néceſſaire & urgente, eſt la manquer.

Le plus léger examen de ces futiles objections montreroit la mauvaiſe foi ou l'entiere incapacité dont elles dérivent. Les compagnies ont droit de maintenir leur reſſort, bien entendu que c'eſt dans la certitude que ce reſſort eſt utile au bien public. Mais, ſitôt que le Souverain lui-même aura renoncé authentiquement, pour lui & ſes Succeſſeurs, à cette portion d'autorité, la reconnoiſſant contre nature & deſtructive, quel ſera le Tribunal qui voudra la revendiquer ? Les Druydes avoient autrefois le droit d'égorger des victimes humaines ; les Prêtres d'aujourd'hui, auſſi jaloux de leurs droits, rejetteroient avec horreur celui-là. Les ſiécles s'éclairent. Les Tribunaux rougiroient aujourd'hui d'admettre la juſtification du combat. Eh bien ! la politique des grains eſt plus funeſte, plus monſtrueuſe, plus impie, en ce qu'elle détruit infiniment plus d'hommes que ne firent jamais les Sacrifices de Saturne, de Teutates & des Mexiquains. Elle eſt plus abſurde que le Jugement par le ſort des armes. Qu'on combatte, qu'on détruiſe cette vérité déja tant publiée ſans contradiction publique, ou qu'on agiſſe en conſéquence. Si la loi prononce une fois, ſes dépoſitaires & ſes interprétes ſeront les premiers à bénir le reſtaurateur des droits de la nature, & à lui préſenter les vœux de l'Univers reconnoiſſant. Ils ſçavent, indépendamment de nos principes, dont la tournure a peut-être quelque choſe de nouveau, mais dont le développement ne paſſe l'intelligence d'aucun d'eux ; il ſçavent, dis-je, que la liberté eſt l'ame de tout commerce, qu'il n'eſt point de commerce plus néceſſaire que celui de la denrée la plus précieuſe ; il ſuffit de ſçavoir cela pour regarder comme un attentat, des réglemens gênans pour le commerce des grains. En un mot, il n'eſt point de digne chef de police qui ne deſire voir en cela ſon reſſort devenir ſuperflu, & manquer d'occupation. C'eſt taxer un Magiſtrat de prévarication, que de ſuppoſer qu'il penſe autrement.

Autres objections futiles.

A l'égard des autres objections, elles ne méritent pas de réponſe. Si les débouchés ne ſont pas libres dans le Royaume, eſt-ce en les fermant qu'on les ouvrira ? Que demandons-nous autre choſe, ſinon cette liberté. Laiſſez paſſer les blatiers, les chemins en ſeront couverts auſſi-

tôt. Les détails de commerce les plus ſuperflus ſont combles de Marchands & de Débitans. Ne craignez pas que le plus néceſſaire, & celui qui demande le moins d'apprentiſſage, en manque. Les gens à argent feront des magaſins, & c'eſt ce que je demande. Que les bourſes s'ouvrent en faveur de l'Agriculture, la terre ſera plus inépuiſable que les mines ; & en attendant que votre territoire vous rapporte le double de moiſſons l'année prochaine, les bleds étrangers vous mettront en ſûreté & à un bon prix, au moyen de la concurrence. Le Peuple criera ? & je vous dis que non. Le pauvre Peuple trouvera de l'emploi & des ſalaires ; il ne fait du bruit que quand des fripons, derriere la toile, lui donnent le ton. Mais il ne ſouffrira pas ; car les Cultivateurs, recevant de l'argent, étendront leurs travaux. L'Etranger, borné par la concurrence, ramenera chez vous le prix du *marché général*. Les Propriétaires, augmentant en revenus, acheteront plus d'ouvrages auſſi, & payeront de meilleurs ſalaires aux manouvriers & artiſans. La liberté donnera le branle à tout, & tous en ſentiront les effets ſubits. Il faut, dites-vous, attendre une bonne année, & que le Royaume ſoit bien fourni ? Et c'eſt attendre de la pluye ſeule, d'abondantes récoltes, quand la terre reſtera inculte. Il peut pleuvoir, il eſt vrai, ſans que je me remue ; mais il ne ſçauroit y avoir d'abondance ſans culture & ſans bon prix, de bon prix ſans commerce, de commerce ſans liberté. Ce que vous appellez bonne année, n'eſt qu'un calme immobile, préſage & précurſeur ordinaire de la tempête, une ſtagnation de la circulation. Ce ne ſont point-là de bonnes années, puiſqu'on les craint autant qu'on les deſire. Si j'avois à choiſir, je prendrois une mauvaiſe année pour ouvrir tous les paſſages, puiſque c'eſt en effet le ſeul reméde dans la diſette, puiſque la forte demande fait la bonne vente, que la bonne vente éveille & amene des marchands ; puiſqu'enfin ce fut le ſeul moyen dont uſa le grand Sully, pour ramener à un taux conſtant en France les bleds dont les guerres civiles avoient tellement dérangé les prix, que l'on étoit toujours expoſé à des chertés fréquentes & déréglées. Vous voulez commencer d'abord par la liberté au-dedans ? Et comment, & à quelles conditions, ou plutôt, avec quelles reſtrictions ; ce n'eſt pas, à la vérité, l'intérêt public qui en dictera ; mais elles vous ſeront puiſſamment ſuggérées par l'intérêt particulier ; car, s'il n'intervenoit pas, il n'y auroit aucune réclamation contre la liberté générale intérieure & extérieure même. Seriez-vous donc retenu par quelques repréſentations ſéduiſantes, alors même que les ténebres ſont diſſipées & que vous voulez ſuivre la lumiere. Voudriez-vous commencer par une liberté intérieure, mitigée, variante & incertaine ? Mais ſi vous êtes ſi circonſpect & ſi inquiet, comment n'inſpirerez-vous pas beaucoup plus d'inquiétude à ceux qui doivent redouter vos réglemens ? Quand vous commenceriez par accorder la permiſſion d'une pleine liberté du commerce des grains dans l'intérieur du Royaume, comment enviſageroit-on cette demi-liberté, qui, par la raiſon même qu'elle ne ſeroit pas une

liberté entiere, ſeroit ſans effet, & auroit ſes inconvéniens, qui attireroient quelques réglemens dictés par de nouveaux préjugés : Que n'a-t-on pas à craindre d'une marche ſi chancelante ! En effet, comment penſez-vous que les Provinces frontieres, par exemple, conſentent à ſe dégarnir en faveur de celles de l'intérieur, ſi elles n'eſperent pas de recevoir, au beſoin, de leurs voiſins, par une liberté de commerce extérieur réciproque ? Nous conſentons, dites-vous, à ce que les grains étrangers entrent, en cas de beſoins, mais nous voulons que les nôtres ne ſortent qu'avec connoiſſance de cauſe. Belles reſtrictions déja pour l'un & l'autre cas. Où avez-vous vu des marchés où il ſoit permis d'acheter, & non de vendre ? Mais je veux que telle monſtrueuſe choſe ſoit poſſible ; accordez-vous avec vous-même. Quand il s'agit de marchandiſes ouvrées, de quincailleries & autres miſéres, qui ne donnent de profit que le ſalaire des ouvriers, vous voudriez alors, ſelon les rits de votre politique mercantille, vendre de tout à l'Etranger, & n'en acheter rien ; & lors qu'il eſt queſtion de la production la plus néceſſaire à vendre, parce que c'eſt celle qui peut donner cent pour cent de profit, vous changez de ſyſtême, alors vous voulez bien en acheter, mais vous n'en voulez pas vendre. Allez, ſortez de votre miſére, & vous perdrez les ſoucis des gueux. Les riches ne craignent pas de manquer de pain. Songez à être hommes enfin ! Ce ne ſont pas les ſtratagêmes de la police vivandiere qui aſſurent le pain, vous le ſçavez, & tout le monde le ſçait bien auſſi ; c'eſt le commerce ; les ſtratagêmes du monopole détruiſent l'un & l'autre. Il n'y a donc que la pleine liberté de commerce qui puiſſe remédier à l'inégalité des récoltes des différens Pays. C'eſt néanmoins ce ſervice public que votre police nous interdiroit. Mais ce n'eſt point du pain ſeulement que doit ſemer la main puiſſante du Laboureur ; je vous l'ai dit, ce ſont des revenus des Villes, des arts, des métiers, des ſalaires, c'eſt de l'or, de l'argent, de l'étaim, des épices, des pierreries, des péleteries, du thé, du caffé, du ſucre, de l'indigo, de la rhubarbe, de la caſſe, de la manne, des gommes, & tant d'autres marchandiſes étrangeres ; ce ſont des temples, des palais, des vaiſſeaux, des armées, des Magiſtrats, des Rois & des vertus. Oui, des vertus, vous dis-je. Si vous paroiſſiez obtempérer à de telles & ſi frivoles objections, ce ne ſeroit pas votre jugement qui nous raſſureroit contre leur fauſſeté & leur abſurdité. Mais quelles difficultés pourroient donc vous arrêter ? Seroit-ce un reſte de ces préjugés dominans, ſuggérés par une prédilection démeſurée pour les manufactures de luxe, devenues ſi pernicieuſes à l'Etat & à elles-mêmes par la protection aveugle & deſtructive qu'on leur a accordée dans le temps où l'épidémie mercantile ravageoit le Royaume, comme nous le prouverons dans le Chapitre ſuivant.

Objets ſubrepticces des reglemens ſurpris par le monopole.

Quoique le bled ſoit, de toutes les parties de l'Agriculture, celle ſur laquelle l'eſprit de déréglement a fait le plus de mal, comme étant la plus néceſſaire, la plus étendue, la plus aſſujettie à l'ordre naturel,

& celle, par conſéquent, qui prête le cannevas le plus vaſte & le plus attrayant du monopole ; cependant il n'a épargné aucune de celles qu'il put aſſujettir ; & toujours eſt-ce dans la ſphère du monopole ou de l'éxaction, qu'on invente & multiplie les réglemens ſous le prétexte de maintenir, ou rétablir l'ordre. Chacun eſt le maître de nourrir des chiens & des chats comme il lui plaît : on ne s'eſt point aviſé d'inſtituer des Inſpecteurs pour obliger les habitans d'en faire des déclarations au Magiſtrat, & de les faire paſſer en revue. Si le chat étoit un animal indiſpenſablement néceſſaire, il n'auroit pas été oublié dans ces réglemens ; mais les piéges & la mort-aux-rats en tiendroient lieu ſi l'on étoit inquiété ſur cet article. Il n'en eſt pas de même des chevaux, on ne peut s'en paſſer, & l'intérêt particulier ſe porte lui-même fortement à y pourvoir. Auſſi a-t-on jugé de-là que ces derniers étoient un bon objet de réglement. Le ſervice commun d'une Nation exige des chevaux de toutes eſpéces, & ceux qui en élevent, de quelle eſpèce que ce ſoit, y trouvent leur gain : c'eſt de là qu'il faut attendre la multiplication, & la multiplication fournit les eſpéces d'élite. L'intérêt & la liberté favoriſent cette multiplication. Mais on prétextera la néceſſité de n'avoir que de belles races, & le réſultat de tout cela ſera que cette partie, ſurchargée d'abord de tous les frais deſtinés à l'entretien des agens du réglement, anéantira le profit à ceux qui feront des élèves, & l'eſpéce dépérira en conſéquence. La griffe ſerrera en raiſon de ce qu'elle ſentira gliſſer la proye. Le monopole, frere compagnon du réglement, vient à ſon tour ; mal façon & privilége ſur les étalons, partialité choquante dans les revues ; contributions, préſens à tout le grimoire, & tant ſera procédé qu'on ne verra plus que quelques malheureux riquets ſur une terre autrefois ſi fertile dans cette eſpéce la plus utile & la plus néceſſaire de toutes, & que l'Etat qui en fait une conſommation immenſe pour ſes troupes & ſes armées, ainſi que les particuliers curieux, ſeront obligés de les aller prendre dehors.

Inſpection ruineuſe des Haras.

Ce n'eſt point ainſi, c'eſt au contraire par une conduite entierement oppoſée, qu'une Nation riche, à qui la nature avoit refuſé de pouvoir former chez elle de belles races, eſt parvenue à attirer, par ce commerce même, les plus fortes ſommes dans ſon pays. Elle a ſoutenu le goût des courſes & des paris. Elle a maintenu le terrien, le propriétaire des pâturages dans l'aiſance qui lui a fourni le moyen de faire venir de toutes parts de beaux étalons. Ce goût a été porté juſqu'à la manie, & cette manie a tourné au profit public & particulier. On a vu des propriétaires s'unir pour freter enſemble un bâtiment deſtiné à recevoir un eſclave de l'Empereur de Maroc, qu'on avoit gagné pour enlever un cheval des haras du Prince. Ces deux bêtes firent 50 lieues en une courſe, & arriverent à bon port. L'étalon revenoit aux voleurs à près de 80,000 liv. & il en coûtoit 25 guinées pour obtenir de lui faire ſaillir une jument. Mais tandis qu'on fait de telles dépenſes pour avoir de beaux chevaux, il eſt permis à chacun d'élever des bidets

du pays, ou tel autre criquet qu'il jugera bon être, ſur-tout dans un Royaume où une riche agriculture exige une grande multiplication de chevaux. La liberté & l'immunité ſont les meilleurs adminiſtrateurs, comme le profit particulier, le plus sûr des guides. On ſçait cela, perſonne ne l'ignore, & je n'ai que le mérite de l'écrire. Mais que faire de MM. les Inſpecteurs généraux & particuliers, & de toute l'armée réglementaire ? Si faudra-t-il bien que la bête de ſomme périſſe ſous le faix, ou qu'on la délivre du fardeau qui l'accable.

Les bois ont encore paru un objet principal. Il falloit conſtruire des navires, des édifices, fournir au chauffage des Villes, des particuliers, des chaudieres, & des atteliers de divers affinages & manufactures, &c. Il eût été trop court de faire ce raiſonnement ſimple : laiſſons aller la valeur vénale des bois ; ouvrons-leur ſeulement les débouchés, pour que le prix qu'en donneroit l'acheteur ne demeure pas par les chemins, & revienne au profit des propriétaires : bientôt nous verrons ceux-ci faire des ſemis dans leurs terres médiocres, foſſoyer, enclore & nétoyer leurs taillis. Les plus riches ſeront bien-aiſes d'avoir des futayes, tant pour l'agrément & la nobleſſe de ce genre de propriété, que pour garder une poire pour la ſoif, & une reſſource pour l'occaſion. On bordera les chemins de plantations ; & ſi quelqu'un défriche ſes bois, c'eſt qu'il ſera sûr de tirer plus d'avantage de ſon terrein en le cultivant d'une autre maniere, & par conſéquent de nous procurer quelqu'autre genre de production plus profitable & d'un meilleur emploi de culture. Mais le plus grand nombre, content d'une ſorte de propriété, ſujette à peu d'entretien & de frais, & à moins d'accidens, fera le plus grand cas de ſes bois. Quand la valeur en ſera forte, les dégats ceſſeront par néceſſité ; on travaillera pour découvrir de la tourbe, du charbon-de-terre, & autres richeſſes enſevelies pour nous & ſi utiles à nos voiſins ; & cette nouvelle richeſſe fournira à nos chaudieres, fourneaux, &c. Cette maniere de raiſonner eût été ſimple, cette façon d'agir ſeroit proſpere ; mais le cher reglement n'auroit rien à faire là. Il trouvera bien plus beau d'eſpolier les poſſeſſeurs des principaux droits de la propriété réſultans de la liberté ; il croira devoir inſtituer des Tables de Marbre, des Chambres d'Eaux & Forêts, des Maîtriſes, des Avocats, des Procureurs, des Gardes-Marteaux, &c. tous gens de bon appétit, revêtus de charges financées, de droits onéreux à la choſe, ſans compter le tour du bâton, qui eſt le grand article chez un Peuple bâtonné par tous les bouts. Il réſultera de-là qu'on ne verra plus de futayes ; que, ſi l'on a planté dans les cantons voiſins de la Capitale, par-tout ailleurs les bois dépériront ; que les propriétaires eux-mêmes hâteront la dégradation de leurs bois, pour ſe tirer de la juriſdiction ruineuſe du Foreſtier, & obtenir, ſur requête & procès-verbal, permiſſion de défricher ; car un tel défrichement, avant-coureur de l'émigration, ſe préſentera encore à l'eſprit dérouté, comme la derniere reſſource d'un peuple miſérable.

Sur

Sur les vignes & ſur combien d'autres objets moins conſidérables, mais tous expoſés à cette corroſion, auroit-on pû voir, d'après nature, les déſaſtres réſultans de l'erreur, de vouloir *régler la culture & le commerce des productions* ? Les bornes d'un Ouvrage ſommaire nous défendent plus de détails ; & d'ailleurs les voyes de la Nature ſont uniformes, univerſelles, & s'étendent ſur tout. Une fois convenus des principes, on les trouvera applicables à toutes les parties.

2°. *Lorſque les Inſpecteurs du Commerce s'occupent à maintenir un équilibre abſurde entre l'Agriculture & l'Induſtrie.* Cet équilibre conſiſte à tenir un niveau entre le prix des denrées qui doivent ſervir à la conſommation des Ouvriers, & celui qu'ils peuvent tirer de leurs ouvrages en facilitant la vente ; l'objet de cette ſpéculation, d'autant plus pénible qu'elle ne ſçauroit avoir de point d'appui, eſt de ſe conſerver le privilége des Manufactures. Pour ſe débarraſſer tout-à-coup de cette étude vaine & fatiguante, & pour en ſentir l'abus & les inconvéniens, il faut, comme dans toute carriere, remonter à la nature des choſes, en fixer dans ſa tête le point fondamental, & partir enſuite de ce point, ſans jamais le perdre de vue.

Inſpections abſurdes & funeſtes ſur le commerce des produits de l'Agriculture & de l'Induſtrie, en faveur d'un prétendu équilibre à maintenir entre ces produits.

Tous les biens viennent de la terre : le commerce leur donne la qualité de richeſſes, & l'induſtrie les approprie à l'uſage du commerce. Voilà la ſérie généalogique des objets du travail des hommes. Voilà ce qui rend le commerce néceſſaire à l'Agriculture, & l'induſtrie néceſſaire au commerce. Dans cet état, s'il eſt queſtion de prendre un niveau entre ces trois objets, ſur lequel de ces points faut-il le tirer, ou ſur celui qui peut ſeul porter les autres vers l'accroiſſement, ou ſur ceux qui, nés pour la dépendance, ne peuvent ramener à leur meſure que par la perte ? Par où faut-il arroſer l'arbre, par la racine, ou par les branches ? Tout l'objet, je crois, de l'adminiſtration économique doit être de tendre à l'accroiſſement des richeſſes. On ne le peut que par l'accroiſſement des produits du crû, qui ſeuls peuvent nous enrichir, & nous enrichir d'autant que les produits ſurpaſſent les frais. Cet accroiſſement ne peut provenir, ainſi que nous l'avons démontré, que par le bon prix des denrées. Tendez donc uniquement à cet objet. Voilà la meſure, la vraie, la ſeule meſure, & tout eſt dit.

Mais, dira-t-on, c'eſt préciſément par là que vous éteignez l'induſtrie, en lui ôtant ſes profits. Vous avouez qu'elle eſt néceſſaire, qu'elle entretient nombre d'ouvriers dont la conſommation vivifie votre territoire ; mais ce ne ſeroit qu'une conſommation ſuperflue, un brûlement de denrées, ſi leurs ſalaires n'étoient payés par l'Etranger ; & celui-ci ſe rebutera, & bientôt vous enlévera la pratique en devenant Fabricant lui-même, ſi le haut prix de la conſommation des ouvriers, portant ſur celui de vos ouvrages, les met à une trop forte enchere. Nous revoilà aux profits de l'induſtrie ſur l'Etranger & au plan politique de lier les mains à l'Etranger, pour qu'il nous paye pour lui donner à boire. J'ai déja fortement touché cet article en paſſant ; je le traiterai dans le

Raiſons ſpécieuſes en faveur de cet équilibre forcé & ruineux.

chapitre de l'induſtrie. Il me ſuffit de dire maintenant que le plan de l'Auteur de la nature, en nous plaçant ici bas, ne fut jamais que ni l'eſpéce ni l'induſtrie puſſent jouir & profiter ſans travail. C'eſt au moindre travail qu'eſt donné par la nature le moindre profit. C'eſt au plus grand travail qu'eſt donné le plus grand profit. Tel eſt le texte, telle eſt l'immuable loi de la nature & de ſon auteur. Cela poſé, voyons maintenant lequel d'entre nos deux contendans, l'Agriculture & l'Induſtrie, lequel, dis-je, propoſe la demande la plus conforme à cette Loi. L'Agriculture demande un plus grand profit, mais c'eſt pour faire un plus grand travail, & ſous condition ſpéciale de rendre un plus grand produit. Non-ſeulement elle veut travailler plus, mais elle veut donner plus d'ouvrage à tout le reſte, au commerce, à l'induſtrie, à l'agriculture de ſes voiſins; car il lui importe que ſes voiſins puiſſent acheter. Il lui faut du concours, des marchés communs, un uſage conſtant de conſommation de ſes denrées au déhors comme au dedans. Elle ne demande que le prix commun des marchés de l'Europe; & plus ſes voiſins ſeront riches, plus ils conſommeront & acheteront, plus tout ira bien pour elle. L'induſtrie, au contraire, ne regarde que le profit, & que ſon ſeul profit. Elle veut bien travailler davantage, mais c'eſt à condition de retirer plus; & comme elle ſent que ſon emploi eſt borné, elle deſire ſur-tout qu'on empêche, par tous moyens la concurrence des autres, & provoque tant qu'elle peut la tyrannie. Ce point diſtinctif doit ſeul décider la queſtion. Enrichiſſez, étendez l'Agriculture, & condenſez l'induſtrie en l'obligeant à faire effort ſur elle-même pour trouver ſon profit en dedans. Quand je dis, condenſez, ce n'eſt pas à dire que je vous conſeille de coopérer en rien en ceci. Il ſuffit de laiſſer agir l'ordre naturel, c'eſt la loi & les prophétes de l'adminiſtration. L'induſtrie ſera occupée en raiſon des revenus de la Nation. Les revenus peuvent étendre l'induſtrie; mais l'induſtrie ne peut pas accroître les revenus aux dépens des revenus. Examinez, diſcutez, calculez, toutes vos recherches vous conduiront à ces vérités. Dabord, tout le détail immenſe de la conſommation uſuelle & dépériſſante ſe rapporte à l'induſtrie du canton. On ne s'aviſe pas de commander ſes ſouliers en Perigord, où ils ne coûtent que 3 l. pour les porter à Paris où ils coûtent 6 liv. Enſuite elle s'élevera juſqu'à des chefs-d'œuvre, parce qu'on aura le moyen de les payer, & d'être curieux. Il n'eſt point de prix courant pour la main-d'œuvre chez un peuple riche; tout s'eſtime à raiſon de l'excellence de l'ouvrage & de la fantaiſie de l'acheteur; & s'il en faut revenir à notre manie de dégraiſſer l'Etranger, c'eſt par la curioſité que vous l'allécherez, & non par le beſoin; car, en ce genre, chacun trouve ſon beſoin auprès de ſoi, ou peut y ſuppléer de différentes manieres.

Si au contraire, renverſant l'ordre naturel, nous entreprenons de tenir l'Agriculture au niveau des conſommations de l'induſtrie, cette derniere ne trouvera jamais les denrées à trop bas prix. Cependant à meſure que les denrées perdront de leur valeur, les ſalaires baiſſeront

auſſi. Car c'eſt une regle invariable & naturelle, que les ſalaires ſont toujours en raiſon du prix des denrées. La diminution du prix des denrées eſt diminution de richeſſes dans l'Etat, diminution de ſalaire, diminution d'aiſance pour l'ouvrier; tout cela a été démontré & calculé. Dans quels arrangemens nous jetterions-nous : Maigres ſalaires, maigres ſervices. Les bons ouvriers nous quitteront, & iront chercher ailleurs de plus forts avantages. Avec eux fuiront la vraie ſupériorité de la main-d'œuvre, & le vrai débit. Nos manufactures déchoiront chaque jour, & nos fabricans acheveront de nous diſcréditer en cherchant à ſe ſauver par la mal façon. Si vous voulez perdre ſur le prix des denrées du crû, pour augmenter, ſi cela étoit poſſible, les profits de l'induſtrie dans ſon commerce avec l'Etranger, cet objet particulier, deſtructeur de votre patrimoine, pourroit-il dédommager la Nation d'une perte générale, qui s'étendra ſur la totalité de la conſommation des productions qui forment ſes revenus. Abandonnez donc pour jamais ce fantaſtique niveau; l'ordre naturel le donne de lui-même. Ne ſongez uniquement qu'à bonifier l'état & la condition de l'Agriculture, qu'à accroître ſes profits. En raiſon de ce que vous étendez cette partie, vous ferez fleurir toutes les autres par les dépenſes des riches propriétaires.

Extenſion du commerce des marchandiſes de main d'œuvre, au préjudice de celui des productions de l'Agriculture.

3°. *Lorſque, dans un Royaume agricole, on s'occupe de favoriſer un commerce de main-d'œuvre, au préjudice de celui des denrées du crû*, ce faux calcul émane d'une erreur dont je dois parler avec ménagement. Un homme à qui je ne me ſçaurois préférer, y donna d'abord. Il avoit lu ou cru lire, dans l'ouvrage de Cantillon, vaſte & forte tête, mais qui avoit manqué les principes, que l'objet des manufactures devoit être d'attirer les produits de l'Etranger, en échange de nos marchandiſes ouvrées, pour que ce produit ſervît à la conſommation d'un excédent de population au-delà de ce que le territoire en auroit nourri. Mon homme, qui étoit alors grand populateur, ſaiſit cette idée, & eût volontiers greffé les manufactures ſur tous les ſauvageons de ſon canton. Il fit plus, il prêcha l'abſtinence volontaire, & promit indulgence à quiconque s'ôteroit un repas pour le laiſſer à ſon voiſin. Heureuſement il trouva ſur ſon chemin un autre prophete qui le redreſſa, & le mit ſur la bonne voie, qu'il n'a plus quitté depuis. Il s'y tient, & nous devons en faire de même.

Qu'appelle-t-on marchandiſes ouvrées? Ce n'eſt autre choſe qu'une œuvre des mains des hommes. L'Agriculture ne demande en ce moment que d'être regardée comme manufacture, & c'eſt ce qu'on ne peut lui refuſer. De trois objets qu'on conſidére dans la manufacture, qui ſont, prix de matiere premiere, prix de rétribution pour les ouvriers, & prix d'opinion de la part de l'acheteur: Il n'y a certainement que le troiſieme qui ſoit en profit ou produit net; mais un produit net ſeulement pour le commerçant. Nous trouvons également ces trois objets dans l'Agriculture, prix des avances annuelles, prix de l'entretien du cultivateur; produit net enfin, qui eſt ce qui conſtitue le revenu, produit

net pour le Souverain, les Propriétaires & la dixme. C'eſt, de part & d'autre, ce produit net qui fait le profit de la vente; & dans ce point de vue il faut regarder un Royaume agricole comme marchand : Or l'ordre naturel indique à tout marchand qu'il doit chercher à vendre ce ſur quoi il y a le plus à gagner, il s'agit uniquement, pour ſçavoir celui des deux objets ſur lequel nous nous devons déterminer; il s'agit, dis-je, de déſigner celui ſur lequel il y a le plus à gagner. Oh! je demande ſi la choſe eſt problématique. Combien il faudroit de manufactures pour équivaloir les produits renaiſſans de la terre & le produit net qu'elle fournit, pour fonder des revenus, un Etat, & la ſubſiſtance d'une Nation. En un mot, cela peut-il entrer en comparaiſon? La nature travaille pour l'un; l'autre n'attend rien que de l'art & de la rétribution. Enfin, la queſtion ſeule ſeroit une dériſion. Tournez-vous donc du côté du profit réel & immenſe, & laiſſez le glanage à ceux à qui la Providence a refuſé la vraie propriété de la ſource des richeſſes. Favoriſez le commerce des denrées du crû qui vous rend cent pour cent de bénéfice en même temps qu'il fait vivre tout le monde; car le commerce de main-d'œuvre lui-même ne peut aller qu'en raiſon de celui-ci. Mais, direz-vous, ne peut-on pas d'ailleurs, ſans préjudicier au commerce des denrées du crû, favoriſer & étendre auſſi avec ſuccès, celui des marchandiſes de main-d'œuvre? Que peut-on faire de mieux alors pour le favoriſer & l'étendre, que de laiſſer faire ſes agens? Ce qui revient à notre axiome général de laiſſer aller les choſes d'elles-mêmes, c'eſt-à-dire, ſelon l'ordre naturel auquel elles ſont aſſujetties relativement les unes aux autres & au plus grand avantage du genre humain. Alors l'intérêt calcule, & le calcul décide ſur un ordre immuable qui vous diſpenſe d'en établir un de votre façon, qui ne ſeroit bon qu'autant qu'il ſeroit le même, qu'il s'ajuſteroit aux réalités démontrées par le calcul.

4°. *Lorſqu'on s'ingere d'aſſujettir à des réglemens le commerce réciproque des denrées & des marchandiſes entre ſa Nation & l'Etranger.* C'eſt ici le point de diviſion entre les Nations policées, & le motif de la guerre ſourde que j'ai démontrée ci-deſſus, plus cruelle & plus conſtante que ne le ſont les hoſtilités. Ce fut l'avidité du marchand qui attira ce terrible fléau ſur la terre. Le premier ſentiment de celui qui a quelque choſe à vendre eſt le deſir de faire la vente la plus avantageuſe. Le ſecond, qui eſt une dépendance du premier, eſt le deſir d'écarter ſes concurrens. Dans les temps d'ignorance, les marchands ſçurent acheter la protection du Gouvernement; dans les temps de rafinement, ils ajoûterent le ſophiſme à leur antique & plus probante méthode, & ſçurent mettre tout le monde dans leur parti. Le Gouvernement, qui conçut aiſément la facilité de changer en droits fixes & en avances réglées les tributs accordés ci-devant à ſa protection, les propriétaires qui aiment à vendre & à acheter, & à qui l'inſtinct faiſoit croire, que ce qu'on leve ſur le commerce eſt autant d'épargné ſur les terres, les Villes qui virent

Opinions abſurdes ſur le commerce extérieur réciproque.

hauſſer leur loyer, la populace enfin que le commerce employe ; rien de tout cela ne vit le point par lequel le commerce eſt vraiment utile à tous, en donnant aux produits la qualité de richeſſe, & aſſurant les revenus dont la diſtribution fait tout aller. Cette idée eſt trop ſimple pour que l'homme, qu'une malheureuſe préſomption naturelle porte toujours vers le compoſé, le recherché & le merveilleux, s'y arrêtât. Il ſuffiſoit de s'y arrêter néanmoins pour ſentir que tout commerçant quelconque, ſoit regnicole, ſoit Etranger, ſatisfaiſoit au même ſervice, & à l'épargne ſur ce qu'on lui paye de rétribution, & étoit également propre à vivifier la ſociété, à procurer le bien naturel ; que ce bien croiſſoit en raiſon de la concurrence ; que l'avantage du marchand n'étoit, à conſidérer, qu'autant qu'il procuroit celui de la Nation ; que c'étoit l'avantage des produits qui forment des revenus, qu'il falloit toujours avoir en vue ; que les reproduits, offerts à l'enchère, ne pouvoient hauſſer que par la concurrence des enchériſſeurs, & que loin de privilégier les uns ſur les autres, il falloit au contraire les appeller tous par les forces attractives de l'équité & de la liberté, & ne jamais oublier que le commerce eſt réciproque, qu'il vend & qu'il achette ; & que tous les citoyens auſſi ſont vendeurs & acheteurs, que dans ce ſens tous ſont commerçans ou co-négocians par un concours mutuel de commerçans patriotes ou étrangers indifféremment ; que les uns & les autres doivent d'autant ſe correſpondre, qu'ils favoriſent tous leurs ventes & leurs achats, que c'eſt là *negotium ſuum agere ;* que le marchand revendeur enfin n'eſt qu'un agent intermédiaire dans leur commerce ; qu'il leur eſt à charge à proportion de la rétribution qu'il exige, que ſon exercice mercenaire ne connoît ni patrie ni patriotes, & que ni la patrie, ni les patriotes ne doivent de même le reconnoître ni pour patriote ni pour étranger ; que de telles prédilections ſont entierement hétérogenes au commerce, & inutiles aux Nations agricoles, c'eſt-à-dire, à ceux qui, abſolument parlant, ſont les vrais vendeurs & les vrais acheteurs, tous vrais co-négocians ; telles ſont les Nations entr'elles-mêmes, par elles-mêmes ou par l'entremiſe des marchands revendeurs ou agens mercenaires du commerce. A l'égard de ceux-ci, les Nations en ont chez elles autant que leur pays le comportent, & elles ne peuvent forcer cette convenance qu'à leurs dépens & au préjudice de la marche naturelle & la plus profitable de leur commerce. Faute de ce raiſonnement ſimple, on ſe laiſſa perſuader que le marchand regnicole étoit l'ami, & le commerçant étranger l'ennemi ; que l'un enrichiſſoit l'état, l'autre l'appauvriſſoit ; & que par conſéquent il falloit ſe faire un plan politique & économique d'appuyer l'un, & de grever l'autre.

Voilà ce beau principe établi & conſtaté ; mais tandis qu'il germe dans les têtes ſcientifiques, deux mobiles prédominans, quoique d'un genre bien divers, s'oppoſoient aux effets de cette moderne ſcience. Ces deux mobiles étoient, 1°. *L'ordre naturel*, 2°. *La cupidité du fiſc*. L'ordre naturel qui s'oppoſe impérieuſement au plein effet de toute

injuſtice, & qui décerna que les hommes ne proſpéreroient que par la confraternité, que par la *co-négocialité ;* l'ordre naturel, dis-je, décide qu'une Nation, qui ſe refuſe au concours de ſes voiſins, doit être iſolée & ſemblable à une famille ennemie de toutes les autres familles. Le marchand patriote, ou ſoi-diſant patriote, ne deſire écarter les marchands étrangers que pour exercer le monopole ſur ſa Nation. Les communications ſont néceſſaires pour le ſervice public ; mais pour ſe les conſerver avec ſes voiſins, il faut les leur permettre avec nous. Ils nous ſont également néceſſaires pour le commerce, que nous leur ſommes néceſſaires ; ainſi pour ne pas rompre tout-à-fait avec eux, il fallut du moins obtempérer un peu à cette marche réciproque. D ailleurs, le fiſc qui veut conſerver & accroître ſes droits, s'oppoſe indirectement aux vues excluſives de nos commerçans, & travaille à opérer un effet tout contraire ; car, comme il n'a aucun droit d'habitation à lever ſur le commerçant étranger, & qu'il en accable le regnicole, il groſſit la facture & les frais de ce dernier de tout ce qu'il leve en ce genre ſur lui, & par conſéquent attire la concurrence, ou, au moins, la contrebande. Comme dans le commerce tout eſt au plus offrant, le commerçant fiſcaliſé ne pourra rien acheter, car il n'achete que pour gagner ſur ſa vente. Il ne peut avoir de gain qu'au delà de ſes frais prélevés, & ces frais groſſis par l'impôt, ne ſont plus le compte du vendeur, ſitôt qu'un autre marchand, plus léger de frais, peut offrir un meilleur prix. La conſéquence naturelle de ces contrariétés fut d'abord de charger le commerçant étranger pour lui faire ſentir le déſavantage de n'être pas regnicole ; enſuite de le charger crûement pour le mettre de niveau avec notre commerçant comptable en finance ; & puis de le charger triplement, de peur qu'il ne vînt faire préférer ſes produits aux nôtres. Toutes ces ſurcharges propoſées, trouvent d'autant moins d'oppoſition, de la part de l'adminiſtration, qu'elles font le profit apparent du fiſc : Cependant c'eſt autant d'augmentation de frais, qui dégrade doublement le produit, & le revenu du Souverain & de la Nation. Ce genre de détérioration retombe donc au double ſur la Nation exigente ; elle ſupporte donc ſeule, ſur ſes ventes & ſur ſes achats, la détérioration qu'elle cauſe : car il eſt toujours certain qu'un commerçant, ſoit regnicole, ſoit étranger, préléve les frais & l'impôt ſans préjudice de ſon gain. Ainſi la Nation paye elle-même ce qu'elle impoſe ſur ce qu'elle exporte & ſur ce qu'on lui apporte ; mais, en ce genre d'impoſition, on paye au quadruple : cependant cette détérioration inſenſée devient dans peu réciproque entre les Nations.

En effet, nulle part les hommes ne ſouffrent l'injure ſans courir aux repréſailles. Les Etrangers ſe voyant ainſi traités dans les Ports de leurs voiſins, leur rendent la pareille dans les leurs ; le vrai métier de Marchand n'exiſte plus que ſous les noms d'*Interlope* & de *Contrebande ;* & il s'établit bientôt entre les Nations une maniere de cartel, où, par convention publique, il eſt permis d'écorcher, à qui mieux

mieux, ceux qui tomberont entre les mains des uns & des autres. Chacun dégrade ainſi ſon propre produit pour faire dépit à ſon voiſin; & dans cette carriere d'erreurs contre nature, la Nation la plutôt épuiſée eſt celle qui nuit le plus à la vente de ſes denrées. En effet, les Nations dont la conſtitution eſt pleinement marchande, ou mi-partie, trouvent encore quelques reſſources au loin, comme auſſi dans leur économie ſur la Navigation, &c. Mais, comme le principal déſaſtre tombe d'abord ſur le produit, les puiſſantes Nations agricoles ſentent le coup prochain & direct, déchoient ſubitement, & tombent bientôt dans l'épuiſement. En raiſon de ce qu'il ſe fait ſentir, le fiſc deſtructif devenant toujours plus onéreux, eſt forcé de peſer chaque jour davantage ſur les droits & tarifs, d'étouffer ſon commerce par la prétendue reſſource de ſurcharger l'Etranger pour conſerver le niveau, d'accroître ainſi la dégradation des produits & l'anéantiſſement des revenus & des forces de l'Etat, & de perſiſter dans ce cercle vicieux juſqu'à l'extinction.

Ce régne de malheureux, fondés en principes abſurdes, ne finira que lorſque les Puiſſances prendront pour baſe de leur politique cette immuable vérité, que chaque Nation ne peut être vraiment riche qu'en raiſon de ſon produit; qu'elle ne peut avoir de produit ſans valeur vénale, & de valeur vénale ſans commerce; qu'en conſéquence, il eſt de l'intérêt de tous de faciliter, par tous moyens, les voies au commerce, que le meilleur moyen pour cela eſt de le rendre libre & immune; qu'à l'exemple des Ports francs & des foires franches, que ce ſeul mot fait tout fleurir, & tout agir d'une maniere qui fait l'étonnement univerſel. La premiere Nation qui s'aviſera d'être franche étonnera ſes voiſins par ſa proſpérité; alors l'exemple du bien ſera tout auſſi promptement ſuivi que celui du mal; ainſi le premier Prince qui donnera en ce genre le ſignal du rétabliſſement de l'ordre naturel, ſera le Salomon, l'Hercule de ſon ſiécle, & le vénérable reſtaurateur de ſa puiſſance & de l'humanité déſolée par l'épidémie déſaſtreuſe des droits & des prohibitions.

Inſpection déſordonnée ſur l'emploi des terres.

5°. *Lorſqu'on prétend décider ſi une terre doit être en pré ou plantée en bois, en vignes, en meuriers, ou ſemée en bled, en prairies artificielles, ou turnipes, &c.* Un voyageur qui s'égare voit les précipices ſe multiplier ſous ſes pas. De la ruine, provenue de la fauſſe intelligence, naît l'influence de la fauſſe intelligence, & du régime ruineux ſur-tout. Plus l'adminiſtration s'éfforce d'éluder l'ordre naturel, c'eſt-à-dire, de le contrarier, plus le déſordre & l'accablement ſe font ſentir, & plus l'adminiſtration ſe croit obligée à pourvoir à tout, & ſe ſurcharge de ſoins & de branches de police, qui lui rompent à chaque inſtant dans ſes mains. En conſéquence des erreurs multipliées que j'ai analyſées ci-deſſus, on vit la culture déchoir rapidement chez les Nations agricoles: Cette détérioration entraîna toutes les ſortes d'inconvéniens qui réſultent de la pauvreté. Parmi ceux-ci on en attribua pluſieurs à des cauſes fantaſtiques & adaptées aux préjugés courans. Mais il en étoit d'autres ſi viſiblement

inhérens à la choſe même, qu'il étoit impoſſible de les méconnoître & de fermer les yeux. On vit, par exemple, les guerêts reſter de toutes parts en friche, & de fréquentes diſettes être la ſuite de la ceſſation du labourage. On s'aviſa d'en accuſer la culture des vignes, à laquelle on trouva que les propriétaires s'adonnoient trop. Il eût été, je crois, bien ſimple de penſer, que perſonne ne cultivant la terre que pour en tirer de l'argent, & que le Laboureur n'y trouvant pas ſon compte, à cauſe du bas prix des grains, avoit abandonné & négligé ſa culture; que le propriétaire ne pouvant vivre que de ſon fonds, avoit été obligé de planter en vignes, parce que cette denrée, quoique dévorée & ſurchargée de droits, n'étoit pas du moins livrée à l'anathême public, & trouvoit quelque débit chez l'Etranger privé de cette production; qu'en conſéquence, empêcher de gagner ſur les boiſſons, ne forceroit pas à perdre ſur les bleds; qu'il falloit bénir, encourager cette derniere reſſource, ne pas s'en prendre à elle de la chûte du labourage provenant de toutes autres cauſes, mais fomenter à la fois ces deux ſortes de cultures, qui s'entre-prêtent réciproquement la main, qui varient les productions commerçables, qui en rendent l'une pour l'autre le ſuperflu moins ſurabondant, & d'un débit plus aſſûré & plus avantageux; & le tout conduit & compaſſé attentivement par l'intérêt particulier.

Oppoſition à la culture des vignes.

Au lieu de cela on conclut que malgré l'abandonnement de tant de terres laiſſées en friche, il falloit encore arrêter la plantation des vignes. Le Réglement & ſes Officiers généraux ſaiſirent avec ardeur cette ouverture, puiſque c'étoit s'attirer le diſtrict des permiſſions. L'avidité de certains cantons privilégiés & de pluſieurs propriétaires notables & puiſſans y concoururent auſſi. *Quid non mortalia pectora cogis, auri ſacra fames,* & l'on en vint non-ſeulement à léſer la propriété dans ſes droits les plus ſacrés, en empêchant le propriétaire de travailler ſon champ à ſa maniere; mais on fut (nos neveux ne le croiront pas) on fut, dis-je, juſqu'à la barbarie d'ordonner la dévaſtation & de forcer le Vigneron à arracher ſes plans en pleine vigueur. O terre nourriciere, vous l'avez ſouffert! O Probus, ô Charlemagne! c'eſt dans les mêmes lieux où vous aviez tranſplanté & provigné ces dons précieux de la nature. Etoit-ce donc notre ſiécle aveugle que le Prophéte avoit en vue, quand il s'écrioit: *Depopulata eſt Regio, luxit humus, quoniam devaſtatum eſt triticum, confuſum eſt vinum, elanguit oleum.* On verra ci-après, par un petit calcul de fait, ce que c'eſt que la vigne, ce qu'elle rend à la Nation dans l'état de miſére où les charges de toute eſpéce ont réduit ce genre de culture, & l'on pourra juger par-là de ce qu'elle pourroit rendre en revenu foncier au Souverain & à la Nation, étant livrée au commerce dans ſon état naturel d'immunité & de liberté, ce qu'elle rapporte en outre pour la rétribution du cultivateur. On pourra comparer alors le revenu que l'on obtient de la terre, par cette culture, avec celui que l'on peut tirer de toute autre culture dans une même étendue de terrein; car la culture la plus riche eſt celle qui fait rapporter

ter à la terre le plus grand revenu ; & c'eſt par le revenu de la terre qu'il faut meſurer le revenu d'une Nation agricole, & par le produit total, qu'il faut juger de ſa population. Si on perd de vue ces principes on tombe dans la confuſion & dans le déſordre.

Il ſeroit trop long, & je penſe, inutile, de s'étendre davantage ſur les conſéquences de l'attentat économique, de vouloir décider du genre & des eſpéces de culture, & de tenter de les diriger par des Ordonnances. On en voit une échappée dans des temps de reſtauration, qui défend de ſemer du bled ſarraſin. Du moins ceux-là connoiſſoient-ils le déſavantage de la culture des productions de nulle valeur ; mais perſonne ne ſe réduit là pour ſon plaiſir ; chacun ſéme ce qu'il peut, & s'il en eſt empêché, il ne ſémera rien du tout. Le grand Prince à qui il échappa de ſigner une telle Ordonnance, prit une voie plus ſûre pour bannir le mauvais grain de deſſus ſon territoire en remettant l'ordre, la ſûreté & la liberté dans ſon Etat.

Les rapports des dépenſes avec la culture & avec le commerce, ne peuvent être arrangés par des loix.

Poſons, en un mot, à jamais pour principe, que le Cultivateur, le Propriétaire & l'Etat ne peuvent profiter que de l'excédent du produit que la terre rapporte au-delà des dépenſes. Ce profit dépend de la valeur vénale, du débit, & de l'état du commerce intérieur & extérieur des productions. Toutes ces combinaiſons ne peuvent être aſſujetties à l'autorité des loix, inſtituées par des ſpéculations, qui ne peuvent embraſſer ni régler les détails des cauſes phyſiques & des intérêts particuliers d'où naît le réſultat général des effets avantageux ou déſavantageux à la Nation. C'eſt aux intérêts particuliers à s'arranger avec les cauſes Phyſiques ſelon la diverſité des objets & des circonſtances. Car ce n'eſt que dans ces arrangemens variables, modifiés à l'infini & indéterminables par des loix, que conſiſtent les ſuccès des entrepriſes de l'Agriculture. C'eſt encore de cette marche même, eſſentiellement libre par ſa nature, que dépend le profit que la Nation peut retirer de l'excédent du produit que la terre rapporte au-delà des frais. Mais ce n'eſt que de la terre, ( qu'on ne perde jamais de vue cette vérité ) qu'on peut obtenir un profit au-delà des dépenſes : tous les autres travaux des hommes ne peuvent rendre que la rétribution qui leur eſt payée. C'eſt pourquoi la ſtérile induſtrie ne peut ſubſiſter par elle-même.

Fauſſes reſſources ſubſtituées à l'Agriculture.

Cette vérité, qui eſt la baſe de la ſcience de l'économie politique, doit être auſſi la régle fondamentale du gouvernement économique des Nations agricoles. Combien l'ignorance d'un principe ſi important a-t-elle cauſé de déſordre ? Dans quelle décadence n'a-t-elle pas jetté les Royaumes qui ont éprouvé les égaremens des Puiſſances, ſéduites par l'eſpérance inſidieuſe de la proſpérité d'un commerce de marchandiſes de main-d'œuvre ? A combien de guerres ridicules & funeſtes ne s'eſt-on pas porté pour étendre le progrès de ce commerce ſtérile, qui provoque le luxe, qui multiplie les entrepriſes des manufactures au préjudice des travaux de la culture, & qui enléve les habitans & les richeſſes du ſol pour les employer à de pures fabrications, & à un trafic toujours

dépendant des dépenſes ſtériles au préjudice des produits renaiſſans; d'où réſulte le luxe, & la miſére au milieu des apparences de la richeſſe: Et l'uſure enſuite, toujours attentive à conſtituer de faux revenus ſur ces entrepriſes de commerce, d'induſtrie & d'opérations de finances, acheve de réduire les richeſſes annuelles d'un Empire à des richeſſes paraſites, qui ſe rongent & s'éteignent réciproquement les unes les autres.

Le vrai revenu d'un Empire ne peut naître que du territoire.

Nous avons aſſez démontré, je penſe, que c'eſt uniquement par le revenu que tout peut marcher régulierement dans un Etat; que pour que la circulation ait ſon jeu plein, libre & proſpere, il faut que le produit net ou revenu, ſoit porté à la claſſe propriétaire, d'où il ſe diviſe dans les deux claſſes actives, qui ſe le rendent réciproquement, & de maniere que l'effet de cette balance eſt la reproduction du revenu, la perpétuité de la circulation, & la vie de la ſociété, qui conſiſte dans le mouvement perpétuel. En raiſon de ce que cette circulation eſt dérangée, la reproduction, les rapports entre les différentes claſſes de la ſociété, & la maſſe totale des richeſſes & des forces d'une Nation ſont détériorées.

Tableau des différens rapports des dépenſes avec les revenus.

On a préſenté dans la premiere explication du Tableau économique, qui eſt à la ſuite de l'Ami des Hommes, les conſéquences de divers dérangemens du Tableau. Mais les calculs, dont on a aidé l'intelligence du lecteur ſur chacune de ces parties, ne ſont que des Tableaux de dégradation progreſſive, & je crois néceſſaire de repréſenter ici & de calculer en abregé l'état fixe d'une Nation, où, par les défauts de la culture, les avances productives donnent un revenu au-deſſous de l'état de proſpérité, ſur lequel les calculs du Tableau ſont établis. Un tel état de détérioration peut ſubſiſter pendant quelque tems ſans dégradation ſucceſſive, parce que les deux claſſes actives ſe reſtituent réciproquement l'une à l'autre le montant de leur entretien au préjudice du revenu, & que cet état de foibleſſe & de dépopulation pourroit même s'arrêter à un point fixe, ſi la Nation ne recevoit point de chocs extérieurs; mais on va voir quelle énorme dégradation cet état de langueur cauſe à la maſſe des richeſſes de la Nation, & par conſéquent quelle diminution de forces, de puiſſance, de population, d'exiſtence phyſique & politique enfin, dérive des moindres mépriſes en un genre dont ſi peu de gens ont encore voulu connoître les conſéquences.

## REGLES

*Pour former en abregé le Tableau dans tous les cas différens où les avances de la claſſe productive donnent plus ou moins que cent pour cent de produit net, & où l'on ne ſuppoſe point d'ailleurs de cauſes de dépériſſement ni d'augmentation dans la reproduction annuelle.*

Suppoſons, pour exemple, que les avances de la claſſe productive ne donnent que 20 pour cent de produit net, il faudra 2000 livres d'avances à la claſſe productive pour produire un revenu de 400 livres.

Les 2000 livres d'avances & les 400 liv. de revenu, forment enſemble 2400 livres.

Les avances de la claſſe ſtérile doivent toujours ſe trouver égales à la recette de cette même claſſe. Dans le cas préſent, la claſſe ſtérile recevra 1200 livres; ainſi les avances de cette claſſe ſeront de 600 livres: poſons donc ainſi ces trois premieres ſommes.

| AVANCES annuelles de la claſſe productive. | REVENU. | AVANCES annuelles de la claſſe ſtérile. |
|---|---|---|
| 2000 liv. | 400 liv. | 600 liv. |

Ces trois ſommes forment enſemble celle de 3000 livres.

La dépenſe du revenu ſe diſtribue également à la claſſe productive & à la claſſe ſtérile.

La claſſe productive en reçoit donc 200 livres, & la claſſe ſtérile auſſi 200 liv. La claſſe productive dépenſe à la claſſe ſtérile la moitié de ſes avances, c'eſt-à-dire, 1000 livres.

La claſſe ſtérile reçoit donc du revenu & de la claſſe productive, enſemble 1200 liv. Continuons le Tableau.

| AVANCES annuelles de la claſſe productive. | REVENU. | AVANCES annuelles de la claſſe ſtérile. |
|---|---|---|
| 2000 liv. | 400 liv. | 600 liv. |
| Moitié du revenu. | 200. | 200 Moitié du revenu. |
| Total des reverſemens de la claſſe ſtérile à la claſſe productive. | 600. | 1000 Total des reverſemens de la claſſe productive à la claſſe ſtérile. |
| Reſte des avances de la claſſe productive, qui complettent la dépenſe de cette claſſe. | 1200 l. qui ne rendent pas de produit net. | |
| Total... 2000. | | Total... 1200. |

De la ſomme totale de 1200 liv. portées à la claſſe ſtérile, cette claſſe en conſerve 600 liv. pour remplacer ſes avances, & dépenſe le reſte, c'eſt-à-dire, 600 liv. à la claſſe productive pour la ſubſiſtance de ſes agens; ces 600 liv. étant portées à la claſſe productive, on voit que celle-ci n'a reçu, par toute cette diſtribution, que 800 livres; & qu'il faut, pour obtenir le retour de ſes avances de 2000 livres, qu'elle employe à la culture le reſtant de ces mêmes avances, qui eſt 1200 l. qui ne rendent point de produit net, & qui renaiſſent ſeulement de leur propre dépenſe.

La dépenſe des avances de la claſſe ſtérile à la claſſe productive contribue pour ſa part, & dans la même proportion, que la dépenſe des

avances de la classe productive, & le revenu, à la reproduction totale. Achevons le Tableau conformément à ces régles qui sont les mêmes que l'on a déja vues à la fin du quatrieme & du sixieme Chapitre.

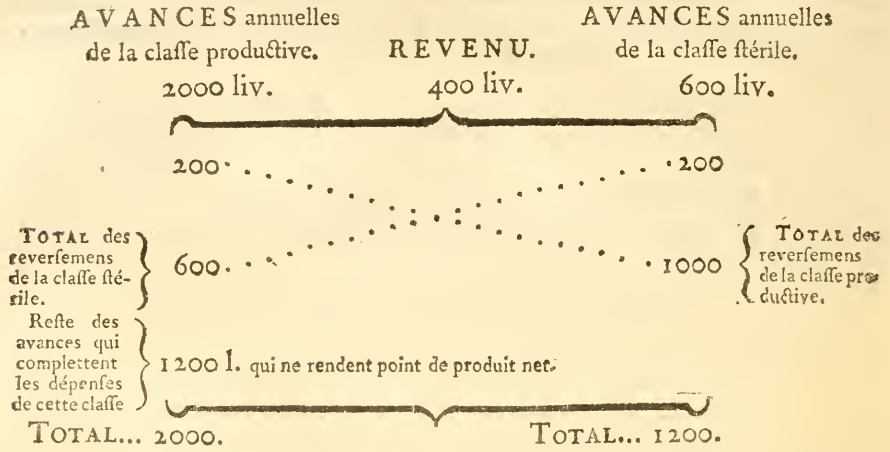


La reproduction totale est égale à toutes les sommes qui se réunissent & se dépensent à la classe productive ; sçavoir,

| | |
|---|---|
| Les avances de la classe productive . . . . . | 2000 livres. |
| La portion du revenu qui passe immédiatement à la classe productive . . . . . | 200 |
| Le total des reversemens de la classe stérile à la classe productive . . . . . | 600 |
| Les avances de la classe stérile employées pour les achats des matieres premieres à la classe productive... | 600 |
| Total . . . . . | 3400 liv. |
| Ainsi la reproduction est . . . . . | 3400 |
| Dont le Cultivateur retire pour ses reprises . . . . . | 3000 |
| Reste pour le revenu . . . . . | 400 |
| Total . . . . . | 3400 |

*Masse des richesses comprises dans le Tableau.*

| | |
|---|---|
| La reproduction . . . . . | 3400 |
| Argent du revenu . . . . . | 400 |
| Avances de la classe stérile . . . . . | 600 |
| Total . . . . . | 4400 |

Cet état de production ramené à l'emploi d'une charrue de près de 120 arpens de terre, ſeroit très-foible; la dixme alors enleveroit elle ſeule au moins 290 liv., il ne reſteroit pour le Souverain & pour les Propriétaires enſemble que 110 liv. dont le Souverain ayant le tiers, la dixme payée, auroit en total 42 livres ou 7 ſols par arpent. Si on en exigeoit davantage, il y auroit de la perte pour le Cultivateur. L'exploitation tomberoit en petite culture, exécutée avec des bœufs, qui eſt d'un plus petit produit, qui ſe fait à plus grands frais, mais qui n'exige pas des avances primitives ſi conſidérables que celles de la grande culture.

Mais ſi cet état de production étoit en culture de vignes, qui n'occuperoit qu'environ 15 arpens de terre, il ſeroit beaucoup plus profitable. La dixme, telle qu'elle ſe leve ordinairement ſur les vignes au 50$^{e}$ du produit total, n'en léveroit que 80 liv. reſteroit ſur le produit net des 15 arpens 320 pour le Souverain & le propriétaire enſemble, abſtraction faite du droit que le Vigneron paye aux Aydes, que nous englobons pour ce moment dans les frais. Ainſi dans cet état de production, l'arpent de terre en culture de vigne rapporteroit au Souverain & au Propriétaire 17 fois autant qu'un arpent de terre en culture de grains, exploitée avec des chevaux, & environ 14 fois autant qu'un arpent bien cultivé en grains avec des bœufs, où l'arpent rendroit alors environ 1 liv. au propriétaire & 10 ſols au Souverain; ainſi, dans ce cas déſaſtreux, il y a un peu moins de perte dans la forte petite culture que dans la grande : auſſi toutes les terres cultivables en grain tombent-elles alors en petite culture ou en friche.

Si on étendoit ces obſervations ſur le produit des prés, on trouveroit qu'un produit net de 20 pour cent des frais, y ſeroit extrêmement foible, & qu'il faudroit environ 200 arpens de prés pour donner un revenu de 400 livres; ce ſeroit par arpent, 10 livres de frais qui donneroient en ſus 2 liv. de produit net; ce produit eſt communément exempt de dixme; ainſi 2 liv. ſe partageroient, au Souverain un tiers, ou 13 ſols. 4 den. & au Propriétaire deux tiers, ou 1 livre 6 ſ. 4 d. Les prés qui alors produiroient ſi peu, ſeroient livrés au pâturage, parce qu'il y auroit à peu près le même profit.

Nous avons eſtimé d'abord les repriſes du Laboureur à 3250 livres par charrue; ſçavoir 2000 livres pour ſes avances, & 1250 liv. pour les intérêts de ces avances primitives & annuelles; mais une ferme comprend preſque toujours des prés qui n'exigent pas, à beaucoup près, autant de frais que la charrue; c'eſt pourquoi nous avons réduit dans le Tableau les repriſes du Fermier à 3000 livres, au lieu de 3250 livres par compenſation des différens frais des parties de ſon entrepriſe.

*TABLEAU abrégé de l'état fixe du produit net de 50 pour cent des Avances productives.*

| AVANCES annuelles de la classe productive. | REVENU. | AVANCES annuelles de la classe stérile. |
|---|---|---|
| 2000 | 1000 | 750 |
| Il n'y a ici que la recette de cette classe: cela suffit. | 500 | 500 |
| | 750 | 1000 |
| RECETTE.. 1250 | | RECETTE... 1500 |

La reproduction totale est égale à toutes les sommes qui se réuniſſent & se dépensent à la classe productive ; sçavoir :

| | |
|---|---|
| Recette de la classe productive . . . . . | 1250 |
| Les avances de la classe productive . . . . . | 2000 |
| Les avances de la classe stérile employées pour les achats des matieres premieres à la classe productive. . . . . | 750 |
| TOTAL . . . . . | 4000 l. |
| Ainsi la reproduction totale est 4000 l. dont le Cultivateur retire pour ses repriſes. . . . . | 3000 |
| Reste pour le revenu. . . . . | 1000 |
| TOTAL . . . . . | 4000 |

*MASSE totale des richeſſes compriſes dans le Tableau, sçavoir :*

| | |
|---|---|
| La reproduction totale. . . . . | 4000 |
| Argent . . . . . | 1000 |
| Avances stériles . . . . . | 750 |
| TOTAL. . . . . | 5750 |

## *OBSERVATIONS.*

Dans le Tableau, où les avances de la classe productive rapportent cent pour cent de revenu ou produit net, c'est ce revenu même que l'on a fait entrer dans la distribution des dépenses de la classe productive, quoique ce soient les avances de cette classe qui doivent satisfaire elles-mêmes à ces dépenses ; mais dans cét état de produit, le revenu étant égal aux avances de la classe productive, il est indifférent

pour le détail de la diſtribution de la dépenſe de cette claſſe, d'employer le revenu ou les avances mêmes; mais, comme il eſt alors plus ſimple & moins embarraſſant de tracer la circulation de cette dépenſe dans le Tableau par le revenu que par les avances, on a préféré cette derniere forme, en ſous-entendant toujours, que ce ſont les avances qui ſont employées en dépenſes, & que l'argent des achats qui ſe font à cette claſſe par le revenu & par les reverſemens de la claſſe ſtérile, eſt rapporté aux Propriétaires pour le payement annuel du revenu.

Il n'en eſt pas de même des dépenſes de la claſſe ſtérile; car c'eſt le revenu & les avances de la claſſe productive, qui fourniſſent enſemble les dépenſes de la claſſe ſtérile; ainſi le revenu contribuant à ces dépenſes-ci, on ne peut ſe diſpenſer de le faire entrer, dans les reverſemens réciproques, des dépenſes de la claſſe ſtérile & de la claſſe productive. C'eſt pourquoi on s'eſt déterminé, pour rendre la forme du Tableau plus ſimple, à repréſenter la marche des dépenſes d'une Nation agricole par la ſeule circulation du revenu, quand celui-ci eſt ſuffiſant pour repréſenter lui ſeul la marche de ces dépenſes & de leurs reverſemens réciques. Mais, quand il ne ſuffit pas, on fait paſſer la moitié des avances de la claſſe productive à la claſſe ſtérile, comme on le voit dans les Tableaux où ces avances ne rendent pas cent pour cent de produit net.

Si les avances de la claſſe productive ne donnoient point de produit net, voici quel ſeroit le précis des réſultats du Tableau.

AVANCES annuelles de la claſſe productive. — REVENU. — AVANCES annuelles de la claſſe ſtérile.

2000 liv. — 0 — 500 liv.

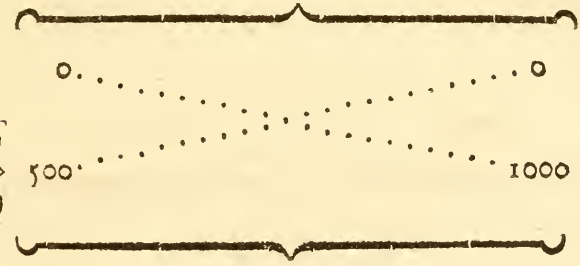


RECETTE... 500 — RECETTE.... 1000

Avances de la claſſe ſtérile. . . . 500
Avances de la claſſe productive.. 2000
TOTAL. . . . 3000

Ces 3000 rendus à la claſſe productive reproduiſent 3000; le Cultivateur retire 3000 pour ſes avances, & l'intérêt de ſes avances primitives & annuelles. Reſte pour le revenu 0.

Si on veut conſtruire le grand Tableau de la diſtribution détaillée des dépenſes, dans ce cas-ci, il faut faire dépenſer de prime abord, par la claſſe productive, une ſomme qui ſoit double de celle des avances de

la classe stérile, & porter cette somme sous le zéro du revenu, suivant cette forme :

| AVANCES annuelles de la classe productive. | REVENU. | AVANCES annuelles de la classe stérile. |
|---|---|---|
| 2000 liv. | 0 | 500 |
| Dont se portent ici . . . . . | 1000 qui se partagent. | |
| 500. . . . . | | .500 |
| 250. . . . . | | .250 |
| &c. | | &c. |

Le total de la distribution sera ici de 1000 livres ; ajoutez-y les autres 1000 des avances productives qui acheveront & completteront les dépenses & la reproduction des 2000 liv. des avances de la classe productive.

Si on veut faire le même Tableau, dans le cas où les 2000 livres des avances de la classe productive ne rendent que 400 livres de revenu, il faut porter sous les 400 liv. de revenu une portion des avances de la classe productive, qui avec le revenu, forment ensemble une somme qui soit double de celle des avances de la classe stérile, suivant cette forme :

| AVANCES annuelles de la classe productive. | REVENU. | AVANCES annuelles de la classe stérile. |
|---|---|---|
| 2000 liv. | 400 | 600 |
| Dont se portent ici . . . . . | 800 | |
| | 1200 | |
| 600. . . . . | | .600 |
| 300. . . . . | | .300 |
| &c. | | &c. |

Le total de la distribution sera ici de 1200 livres ; les avances de la classe productive remettent encore 800, qui achevent & complettent les dépenses & la reproduction de 2000 livres des avances de cette classe,

Le

Le même procédé eſt pour tous les cas où les avances annuelles de la claſſe productive ne rendent pas cent pour cent de produit net, par exemple, ſi elles ne rendoient que 50 pour cent, le grand Tableau de la diſtribution détaillée, ſeroit aſſujetti à la même régle.

| AVANCES de la claſſe productive. | REVENU. | AVANCES de la claſſe ſtérile. |
|---|---|---|
| 2000 | 1000 | 750 |
| Dont ſe portent ici . . . . . | 500 | |
| | 1500 | |
| 750 . . . . . | | . . . . . 750 |
| 375 . . . . . | | . . . . . 375 |
| &c. | | &c. |

Le total de la diſtribution ſera ici 1500 livres; les avances remettent encore 500 livres, qui achevent & complettent les dépenſes des 2000 liv. des avances de cette claſſe.

On voit par ces inductions claires, calculées & figurées, comment il ſe peut qu'une pauvre Nation ſubſiſte dans ſa pauvreté, & ſe maintienne en un état de maraſme par une circulation interceptée dans les parties actives & vigoureuſes, mais agiſſante & continuée dans les rameaux inférieurs. On voit néanmoins qu'au lieu de 8000 livres, c'eſt-à-dire de huit milliards, qui circulent dans le Tableau de proſpérité, cette ſomme eſt ici réduite à 5750 livres c'eſt-à-dire, à cinq milliards 750 millions. Il réſulte de ce Tableau de revenu, ſur le pied de 50 pour cent, des avances annuelles, comparé avec le Tableau de cent pour cent, il réſulte, dis-je, qu'un milliard de moins de revenu éteint deux milliards 250 millions de diſtribution annuelle de richeſſes. Que ſeroit-ce ſi le revenu étoit réduit à vingt-cinq pour cent des avances? On peut s'en faire à loiſir le tableau ſur les mêmes proportions que celui-ci. On peut deſcendre encore, & réduire à rien le revenu, ainſi qu'il ſe trouve dans la plus grande partie des cantons livrés à la petite culture, comme on le démontrera ci-deſſous. Si tout un Royaume en venoit là, quant au labourage, les vignobles, les pâturages, les bois viendroient à rien auſſi, quant au revenu. Bientôt un tel pays ſe réduiroit à des hameaux de pâtres & à quelques bourgades de pêcheurs ou de commerçans, qui s'entre-déchireroient, à moins que quelque condenſement politique, tel qu'on en a vu des exemples, ne les comprimât & ne les maintînt; ou que la poſition phyſique d'un Royaume;

tel que l'Eſpagne, par exemple, n'en défendît l'étendue, quoique deſerte, contre les entrepriſes des Puiſſances étrangeres.

Voyons à préſent les choſes ſous une autre face. Nous avons fixé l'état de proſpérité au point où la culture rend cent pour cent des avances annuelles, & c'eſt à ce point que nous avons fixé notre Tableau. L'humanité ſeroit certainement fort heureuſe que les choſes en fuſſent à ce dégré là chez les Nations policées. Ce n'eſt cependant pas à dire qu'elles ne puiſſent aller fort au-delà, au moyen des conditions économiques & politiques oppoſées à celles qui operent la dégradation de la culture : il n'eſt même gueres poſſible de prévoir juſqu'où elles peuvent monter. Mais pour nous fixer dans cette ſpéculation à un point poſſible, relativement à nos connoiſſances de comparaiſon, nous ſuppoſons un territoire où l'état fixe de la culture rende 150 pour cent des avances annuelles des Cultivateurs, & nous préſentons ici ce Tableau abrégé de la circulation, vue ſous les mêmes aſpects, & rédigée ſur les mêmes proportions relatives que le précédent.

*TABLEAU abrégé de l'état fixe du produit net de 150 pour cent des Avances productives.*

| AVANCES de la claſſe productive. | REVENU. | AVANCES de la claſſe ſtérile. |
|---|---|---|
| 2000 l. | 3000 | 1250 |
| Cette claſſe reçoit 500 l. au-delà de ſes 2000 l. d'avances. — 1500. | | 1500 |
| 1250. | | 1000 |
| TOTAL....2750 | | TOTAL.... 2500 |

La reproduction totale eſt égale à toutes les ſommes qui ſe réuniſſent & ſe dépenſent à la claſſe productive ; ſçavoir,

| | |
|---|---|
| Les avances de la claſſe productive . . . . . | 2000 l. |
| La portion du revenu qui paſſe immédiatement à la claſſe productive . . . . . | 1500 |
| Le total des reverſemens de la claſſe ſtérile à la claſſe productive . . . . . | 1250 |
| Les avances de la claſſe ſtérile employées pour les achats des matieres premieres à la claſſe productive . . . . . | 1250 |
| TOTAL . . . . . | 6000 l. |
| Ainſi la reproduction totale eſt 6000 l. dont le Cultivateur retire pour ſes repriſes . . . . . | 3000 l. |
| Reſte pour le revenu . . . . . | 3000 |
| TOTAL . . . . . | 6000 l. |

*Masse totale des richeſſes compriſes dans le Tableau ; ſçavoir,*

| | |
|---|---|
| La reproduction. . . . . | 6000 l. |
| Argent . . . . . | 3000 |
| Avances ſtériles. . . . . | 1250 |
| TOTAL. . . . . | 10250 l. |

Pour avoir des idées exactes de ces rapports, il eſt néceſſaire de les examiner conformément aux différens Tableaux que l'on vient de tracer. Le revenu peut accroître de deux manieres ; ſçavoir, par l'abondance des productions au moyen de l'amélioration des terres & d'une bonne culture, ou par le haut prix des productions. Nous partons toujours, pour établir nos comparaiſons, du Tableau où les avances rendent cent pour cent de produit net ; parce que c'eſt, pour ainſi dire, le point central, ſur lequel eſt fondée la marche de la diſtribution, repréſentée dans les Tableaux.

Examinons à préſent les différens états du revenu & de la dépenſe ſelon les différentes quantités de productions ſans augmentation ni diminution de prix. Pour déſigner ces quantités, il faut en expliquer les quotités par la dénomination de *meſures*. Au lieu, par exemple, de dire 1000 livres, comme lorſque l'on compte de l'argent, nous diſons 1000 *meſures*, ou plus ou moins, pour compter les quotités de productions par parties égales, & pour trouver les rapports & la proportion de la totalité des productions annuelles en tous genres, avec l'argent qui circule dans les claſſes, & de la dépenſe qu'elles peuvent faire en productions avec l'argent que ces claſſes reçoivent.

Dans le Tableau où 2000 liv. d'avances annuelles rendent 2000 liv. de revenu net, la totalité des productions eſt la valeur de 5000 livres tournois, & peut entrer en compte à raiſon de 5000 *meſures*, valant une livre tournois chacune. La claſſe productive, dont les avances ſont de 2000 livres, peut conſommer 2000 *meſures ;* le revenu, qui eſt de 2000 livres, dont il porte moitié à la claſſe productive, peut y acheter 1000 *meſures ;* la claſſe ſtérile, qui reçoit 2000 livres, peut acheter 2000 *meſures*. Toutes ces parties forment enſemble 5000 meſures, leſquelles peuvent être fournies par la totalité des productions annuelles du Pays, qui eſt également de 5000 meſures.

On trouvera pareillement les mêmes proportions entre la totalité des productions annuelles & l'argent, & entre la dépenſe en productions que chaque claſſe peut faire avec l'argent qu'elle reçoit, dans tous les cas où les avances donnent moins de cent pour cent de produit net, même dans celui où les avances n'en rendent point, & où il n'y a de commerce qu'entre la claſſe productive & la claſſe ſtérile. Car dans ce dernier cas, où le Cultivateur ne tire que les repriſes de 3000 livres, la reproduction totale n'eſt que de 3000 meſures d'une livre tournois

chacune, dont la classe productive dépense 2000 mesures, & la classe stérile 1000 mesures, conformément à la distribution représentée ci-devant dans le Tableau; mais cet état ne peut exister que dans une Colonie naissante, soutenue d'un puissant monopole.

Lorsque les avances rendent 50 pour cent; que 2000 livres, par exemple, donnent 1000 livres de revenu, la reproduction totale est de la valeur de 4000 livres tournois, ou de 4000 mesures d'une livre tournois chacune : la classe productive en dépense 2000, la classe du revenu en achete 500; la classe stérile, qui reçoit 1500, peut en acheter 1500. Toutes ces parties ensemble sont égales à la totalité de la reproduction qui est de 4000 mesures. Ainsi, dans ce cas, la dépense en productions que les classes peuvent faire, relativement à l'argent qu'elles reçoivent, est égale à la totalité de la reproduction annuelle de la Nation.

Représentons cette dépense suivant l'ordre du Tableau abregé où les avances rendent 150 pour cent, & n'indiquent que la dépense relative à la totalité des productions du Pays.

| AVANCES de la classe productive. | REVENU. | AVANCES de la classe stérile. | |
|---|---|---|---|
| 2000 liv. | 3000 | 1250 | |
| 1500 l. p$^{r}$. 1500 mes. | | 1500 l. p$^{r}$. 1500 mes. | En prix de services & d'ouvrages. |
| 1250 l. p$^{r}$. 1250 mes. | | 1000 l. p$^{r}$. 1000 mes. | |
| TOTAL.. 2750 l. p$^{r}$. 2750 mesures. | | TOTAL.. 2500 l. p$^{r}$. 2500 mesures. | |

| | | |
|---|---|---|
| Le revenu achete à la classe productive pour. . . . . | 1500 l. | 1500 mes. |
| La classe stérile, pour s'alimenter, y achete pour. . . . . | 1250 l. | 1250 mes. |
| La classe stérile, pour se fournir des matieres premieres, y achete pour. . . | 1250 l. | 1250 mes. |
| TOTAL, quatre mille livres pour quatre mille mesures . . . . . | 4000 l. | pour 4000 mes. |
| Reste pour le Fermier. . . . . | 2000 livres | pour 2000 mesures. |

Le Propriétaire dépense 3000 livres pour 3000 mesures, au lieu de 2000 livres pour 2000 mesures : l'augmentation de sa dépense est un tiers de plus que dans le cas où les avances rendent 100 pour cent, & l'augmentation de la production n'est que d'un sixieme.

La classe stérile dépense 1250 livres pour 1250 mesures d'achat

des matieres premieres ; elle dépenſe 1250 livres, pour 1250 meſures de productions pour ſa ſubſiſtance ; en tout 2500 livres pour 2500 meſures ; l'accroiſſement de cette claſſe eſt d'un cinquieme.

Le total de la reproduction eſt 6000 meſures valant 6000 livres.

Le total de la dépenſe eſt 6000 meſures payées 6000 livres.

Les repriſes du Fermier ſont 3000 livres, ou 3000 meſures.

Reſte pour le revenu 3000 livres, ou 3000 meſures.

On voit, par tous ces calculs, que les Nations n'ont point de productions de leur crû à vendre pour théſauriſer, & qu'elles n'ont que des portions ſuperflues de productions de leur crû à échanger avec l'Etranger, pour d'autres denrées ou marchandiſes qui leur manquent ; ce qui eſt toujours ſous-entendu dans l'examen des productions & des dépenſes des productions : car ce commerce d'échange, qui convertit nos productions ſuperflues en d'autres productions, que nous conſommons, les remplace, & nous les repréſente en même valeur dans le compte des dépenſes de nos propres productions ; c'eſt pourquoi les effets de ce commerce, qui ne ſervent qu'à completter les dépenſes de nos productions, ne doivent point nous diſtraire dans nos calculs.

Mais ce qui contrarie le plus déciſivement les préjugés des Nations qui croyent qu'on ne peut s'enrichir que par les ventes qu'on fait à l'Etranger ſans lui rien acheter : c'eſt ce paradoxe ſingulier, fondé ſur un calcul, qui démontre que plus une Nation agricole accroît ſes productions & ſon revenu, plus elle a beſoin d'acheter des productions de l'Etranger, & moins elle en a à lui vendre ; que plus ce beſoin s'étend, plus elle s'éléve à un haut degré de proſpérité.

Cependant il ne faut pas ſe fixer à l'idée de l'achat des productions de premier beſoin ; car un Pays où elles abondent en peut toujours fournir aſſez pour la conſommation de ſes habitans relativement à la dépenſe qu'ils peuvent faire à raiſon de leurs richeſſes, s'ils préférent d'acheter ces productions chez eux, & de ne faire d'achats chez l'Etranger qu'en productions de moindre beſoin, & particulierement en matieres premieres de marchandiſes de main-d'œuvre. La totalité des dépenſes qu'ils peuvent faire, augmente, il eſt vrai, dans le cas où les avances rendent plus que 100 pour cent : mais dans la totalité des productions, il y en a qui excédent la conſommation qu'on peut faire ſur-tout en grains, dans un Pays qui a un grand & bon territoire ; parce que c'eſt le genre de productions qui abonde le plus dans un Royaume agricole bien cultivé.

Examinons ſous un autre point de vue le cas où les avances rendent plus que 100 pour cent, où, comme dans l'exemple précédent, une reproduction totale de 5000 livres augmenteroit d'un ſixieme, à la différence que cette augmentation ſeroit procurée uniquement par le renchériſſement des productions ſans aucune augmentation ni diminution dans leur quantité, de ſorte qu'il n'y auroit toujours que 500 meſu-

res de productions : mais qui, au lieu d'être à une livre tournois la mesure, seroit à une livre trois sols quatre deniers. Alors les 2000 mesures que le Fermier consommeroit, vaudroient 2333 liv. au lieu de 2000 livres ; ainsi c'est 333 liv. à déduire sur les 1000 livres de renchérissement, reste 2667 liv. pour le revenu. Mais ces 2667 livres ne pourroient payer que 2286 mesures de productions : il n'y auroit donc que 286 mesures de bénéfice sur l'augmentation du revenu, laquelle est de 2667 l., dont il n'y auroit réellement qu'environ le tiers en pur bénéfice pour le propriétaire. Nous verrons néanmoins ci-après que ce bénéfice doit s'étendre beaucoup plus loin, la classe stérile étant indemnisée, par les achats qui s'y font, du renchérissement qu'elle supporte dans ses dépenses ; & qui croit perdre, accroît, suivant les résultats du grand Tableau précédent, d'un cinquieme. On peut, conformément à ces compensations, dans le point de vue actuel, qui est le moins avantageux possible dans le cas de liberté de commerce extérieur, on peut, dis-je, se représenter l'ordre des dépenses dans ce cas par le Tableau suivant.

| AVANCES de la classe productive. | REVENU. | AVANCES de la classe stérile. |
|---|---|---|
| | 2667 l. p$^{r}$. 2286 mesures. | |
| 2333 l. p$^{r}$. 2000 mesures. | | 1250 l. |
| 1334 l. p$^{r}$. 1143 mes. | . . . . . | 1334 l. p$^{r}$. 1143 mes. } En prix de services & d'ouvrages. |
| 1250 l. p$^{r}$. 1071 mes. | . . . . . | 1166 l. p$^{r}$. 1000 mes. } |
| TOTAL.. 2584 l. p$^{r}$. 2214 mesures. | | TOTAL.. 2500 l. p$^{r}$. 2143 mesures. |

| | |
|---|---|
| Le Cultivateur consomme . . . . . | 2000 mesures. |
| Le revenu en achete . . . . . | 1143 mesures. |
| La classe stérile en achete pour sa consommation & pour remplacer ses avances. . . . . | 2142 mesures. |
| TOTAL. . . . . | 5285 mesures. |

La totalité de la reproduction est 5000 mesures ; ainsi la dépense en productions excéderoit la totalité de la récolte du pays, de 285 mesures, ce qui ne pourroit se faire que par l'achat de cet excédent chez l'Etranger ; mais on ne peut acheter de marchandise à l'Etranger qu'en raison de ce qu'on peut lui vendre, ou lui payer en marchandise ou en argent.

Le commerce de la classe stérile & de la classe productive pourroit, comme on le voit par le Tableau, s'étendre de part & d'autre avec l'Etranger jusqu'à peu près la somme du revenu, c'est-à-dire, de 2286

meſures ; celui de la claſſe productive s'étend ici à 2214 meſures : ainſi il ne s'en faut que 72 meſures qu'il ne lui ſoit égal ; & celui de la claſſe ſtérile eſt à 2143 meſures ; il ne différe que de 143 meſures ; c'eſt enſemble 115 meſures, qui, dans l'ordre ordinaire du Tableau, où les avances rendent 100 pour 100, pourroient ſe trouver entre ces deux claſſes pour completer leur commerce, & diminuer l'achat qui ſe fait chez l'Etranger des 285 meſures, dont notre dépenſe excede notre récolte. Ces 285 meſures coûteroient, pour la part du renchériſſement, 327 livres ; il faut donc que le renchériſſement de 1000 liv. retombe ſur l'Etranger pour 327 livres, autrement le ſurcroît de 327 liv. de dépenſe de la Nation retomberoit ſur elle-même.

Il ne peut donc exiſter de bénéfice pour la Nation ſur les renchériſſemens de ſes productions, que par un libre commerce extérieur d'exportation & d'importation, & par la demande qui, dans le commerce, décide du prix des denrées & marchandiſes : car il ſeroit auſſi impoſſible à une Nation d'augmenter elle-même la valeur de ſes productions par le renchériſſement à ſa volonté & à ſon profit, qu'il lui ſeroit impoſſible d'augmenter la valeur de ſon argent par l'augmentation du numéraire.

Ce n'eſt donc que par une liberté de commerce extérieur réciproque, qu'une Nation peut augmenter le prix de ſes productions, en participant au prix qui a cours entre les Nations commerçantes : alors elle peut profiter de l'augmentation du prix des productions qu'elle vend à l'Etranger, ſans lui payer plus cher celles qu'elle lui achete. Car 1°. elle ne les acheteroit pas moins cher quand elle vendroit chez elle les ſiennes à plus bas prix que celui qui a cours entre les Nations commerçantes. 2°. Le renchériſſement des productions du pays n'influe pas ſur la totalité des dépenſes ; car il n'influe pas, ou fort peu, par exemple, ſur le prix de la matiere d'or & d'argent, ni ſur celui des pierres précieuſes, des épices, & des autres marchandiſes ou productions de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Amérique, qui s'apportent & ſe vendent en Europe. Le renchériſſement ne s'étend pas non plus ſur l'épargne des frais de travail d'hommes, auxquels on ſupplée par le ſecours des machines, par les avantages de la navigation des mers, des rivieres & des canaux, & par tous les moyens méchaniques, qui n'exigent point d'indemnité en compenſation du renchériſſement des productions du territoire ; car cette indemnité n'entre en compenſation que dans la dépenſe des hommes & des animaux de travail du pays.

Ainſi, il y a beaucoup d'achats qui ne diminuent pas le bénéfice qu'une Nation peut tirer du renchériſſement de ſes productions qu'elle vend à l'Etranger. Il eſt donc facile de comprendre par ce développement, comment une Nation peut, à la faveur du renchériſſement de ſes productions, accroître ſes richeſſes par ſon commerce réciproque avec les autres Nations. Par ce commerce, le bénéfice ſur le ren-

chériſſement peut donc s'étendre beaucoup plus loin que celui qui réſulte du calcul du Tableau, où l'on ſuppoſe, du fort au foible, un renchériſſement égal pour tous les genres de productions, de marchandiſes & d'ouvrages. Car ſi les productions que l'on vend à l'Etranger, ſont du nombre de celles dont le prix eſt le plus augmenté, & qu'on lui en achete en plus grande quantité de celles qui participent peu au renchériſſement, le bénéfice qu'on retirera du renchériſſement aux dépens de l'Etranger, ſera beaucoup plus conſidérable que celui qui eſt indiqué par le Tableau.

Ne nous attachons pas à l'exemple de la culture, où les avances rendent plus de cent pour cent de produit, ce cas eſt rare; l'état de culture où l'on doit tendre, & où l'on peut parvenir dans un Royaume bien gouverné, & où les débouchés du commerce des productions ſont faciles, eſt celui où les avances rendent cent pour cent. Si nous avons ſuivi dans nos calculs ſur les augmentations de revenu par l'enchériſſement des productions, le Tableau où les avances rendent plus de cent pour cent, c'eſt que ces calculs ont été préparés par des remarques, qui étoient néceſſaires à l'intelligence de ce Tableau même.

Mais il y a un avantage inſéparable de l'accroiſſement du revenu par le haut prix des productions, qui doit fixer notre attention, c'eſt l'augmentation du revenu par l'abondance des productions mêmes, qui eſt toujours procuré par le haut prix. Toutes les terres cultivables ſont miſes en valeur, lorſque le haut prix anime l'intérêt du Cultivateur & du Propriétaire. Par ce double accroiſſement, en prix & en productions, l'augmentation du revenu eſt plus des trois quarts en bénéfice. Ainſi les calculs, qui ſe borneroient à déterminer ſimplement le bénéfice de l'augmentation du revenu procuré par le haut prix, ſeroient infidèles. Car lorſque l'augmentation du revenu eſt procurée par les hauts prix, le bénéfice total ſe trouve toujours en raiſon compoſée de cette augmentation même, & de celle qui réſulte de l'abondance. Pour en juger plus diſtinctement, ſuppoſons, par exemple, qu'avant cette augmentation de revenu, la reproduction totale ne fût que de 4000 liv. ou 4000 meſures d'une livre Tournois chacune, qui rendroient un revenu de 1000 meſures, & que cette reproduction totale augmente de 1000 meſures équivalantes à 1000 livres; la reproduction totale, qui ſera alors de 5000 liv. ou 5000 meſures, rendra 2000 livres ou 2000 meſures de revenu, ainſi qu'on le voit dans le Tableau, où les avances rendent cent pour cent de produit net.

Mais ſi, à cet accroiſſement de reproduction, ſe trouve joint encore une augmentation de prix, & que cette augmentation ſoit auſſi de 1000 liv. la reproduction totale ſera de 6000 liv., qui paroîtroient devoir rendre 3000 livres de revenu, ſelon le Tableau, où les avances rendent 150 pour cent de produit net; mais le Tableau, qui décide dans le cas préſent, eſt celui qui donne les réſultats de l'augmentation de la valeur de la reproduction totale, par le ſeul renchériſſement des productions:

productions : car les cas, dont il s'agit préſentement, rentrent exactement dans l'ordre de ce dernier Tableau, où l'on ſuppoſe de même, que la valeur vénale de la reproduction totale de 5000 meſures augmentée de 1000 livres par l'accroiſſement du prix, fait monter cette reproduction à 6000 livres, leſquelles donnent, ſur l'accroiſſement de 667 liv. de revenu, un bénéfice réel de 300 meſures équivalant à 350 livres. Ajoutons-y les 1000 livres de l'augmentation en productions provoquée par le renchériſſement qui procure l'abondance, l'augmentation du revenu ſera de 1667, & le bénéfice réel ſe trouveroit de 1350, ou environ les trois quarts de l'augmentation du revenu.

Mais ce bénéfice doit être beaucoup plus conſidérable, comme on l'a déja remarqué, ſi la vente que l'on fait à l'Etranger conſiſte, pour la plus grande partie, en productions qui participent le plus au renchériſſement : telles ſont les productions de premier beſoin, parce que leur conſommation continuelle & générale en ſoutient toujours le prix dans le commerce extérieur. Plus l'huile d'olive, par exemple, eſt chere en Provence, plus cette Province retire de bénéfice de cette production qui fait ſa principale récolte, plus elle peut étendre ſes achats en autres denrées ou marchandiſes, & plus la population de cette même Province peut ſe multiplier.

Il en eſt de même d'un Royaume abondant en bleds, en vins, &c. faciles à exporter ; car plus ces productions ſont cheres, plus auſſi il profite de ce haut prix dans ſon commerce extérieur réciproque. Nous avons choiſi, pour faire connoître le bénéfice d'une Nation ſur le haut prix des productions de ſon crû, le cas le moins avantageux que l'on puiſſe imaginer, tel que celui d'un renchériſſement général, afin que l'on puiſſe juger par-là de l'accroiſſement du bénéfice dans les autres cas plus avantageux, où ce ſont des productions du plus haut prix, & les plus faciles à exporter que l'on a à vendre à l'Etranger.

Les habitans des Villes, qui s'imaginent que le bas prix des productions de premier beſoin favoriſe la multiplication des Manufactures, des Arts & des Métiers dans leurs Villes, peuvent facilement ſe convaincre de leur erreur par les Tableaux économiques, où ils verront toujours que la claſſe ſtérile diminue néceſſairement à proportion que le revenu diminue, & qu'elle augmente néceſſairement à proportion que le revenu augmente. On a cru aveuglément que les ſuccès de l'Agriculture n'intéreſſoient que les Laboureurs, tandis que toute la proſpérité des Empires dépend entierement des travaux des Laboureurs & de leurs richeſſes, parce qu'ils font renaître annuellement les richeſſes qui font ſubſiſter les hommes, qui forment l'opulence & la puiſſance des Nations.

## *OBSERVATION.*

Il n'eſt pas néceſſaire d'avertir que, dans le cas où les avances ren-

dent plus que cent pour cent, le grand Tableau détaillé de la dépenſe du revenu, ne ſuit pas dans la claſſe productive le même ordre qui eſt obſervé dans le Tableau où les avances de la claſſe productive ne rendent que cent pour cent. Car, en ſuivant ce même ordre, il ſe trouveroit que la dépenſe ou les reverſemens de la claſſe productive à la claſſe ſtérile monteroient à 1500 livres, tandis que cette dépenſe n'eſt que de 1000 livres, c'eſt-à-dire, égale à la moitié des avances de 2000 liv. de la claſſe productive; ce qui eſt conforme à la régle ordinaire, où cette claſſe dépenſe toujours la moitié de ſes avances à la claſſe ſtérile. Dans le cas préſent où les avances qui ne ſont que de 2000 liv. rendent un revenu de 3000 livres, le Propriétaire dépenſe, comme à l'ordinaire, la moitié de ce revenu à la claſſe productive, & l'autre moitié à la claſſe ſtérile. La moitié que reçoit la claſſe productive étant de 1500 livres, excéde de 500 livres la dépenſe que cette claſſe fait à la claſſe ſtérile. Car cette dépenſe n'eſt qu'égale aux $\frac{1}{3}$ de la moitié du revenu qu'elle reçoit; au lieu que quand les avances de la claſſe productive ne rendent que cent pour cent, la dépenſe de cette claſſe eſt égale à la moitié du revenu, & pareillement égale auſſi à la moitié des avances; c'eſt pourquoi, en calculant cette dépenſe par la diſtribution de la moitié du revenu, ou par la diſtribution de la moitié des avances, cela revient au même. On a préféré l'ordre de la diſtribution du revenu, parce qu'il eſt plus commode en ce que l'arrangement du Tableau en eſt plus ſimple. Mais ſi, dans le cas préſent, on veut ſuivre le même arrangement en formant le Tableau détaillé des dépenſes, il faut que la claſſe productive reverſe à chaque échelon à la claſſe ſtérile $\frac{1}{6}$ de moins de la moitié de la ſomme qu'elle reçoit, & que la claſſe ſtérile continue à chaque échelon de reverſer la moitié de ſa recette à la claſſe productive. Voici donc quelle ſeroit alors la marche du Tableau détaillé des dépenſes.

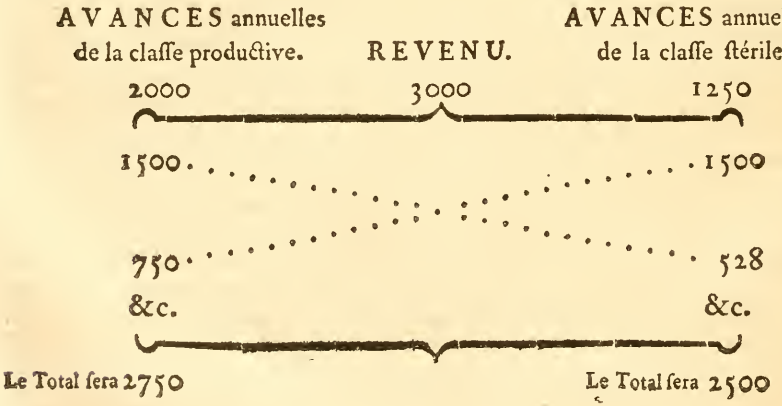

*Les Rapports du Revenu avec le prix des Grains.*

Les avances annuelles de la culture des grains rapportent plus ou moins de revenu, ou de produit net, ſelon le prix des grains & la quantité de la récolte. Suppoſons que dans l'état d'une bonne culture, chaque arpent enſemencé en bled produit, du fort au foible, ſix ſeptiers (ſemence prélevée) & que les avances annuelles de la culture du Royaume ſoient 2000 livres, (deux milliards).

Si le produit net de ces avances eſt à 150 pour cent, le bled eſt à 21 livres 12 ſols, (*a*); la reproduction totale eſt 6000 livres, & le revenu 3000 livres.

A 100 pour cent, le bled eſt à 18 livres; la reproduction totale eſt 5000 livres, & le revenu 2000 livres.

A 50 pour cent, le bled eſt à 14 livres 8 ſols; la reproduction totale eſt 4000 livres, & le revenu 1000 livres.

A 25 pour cent, le bled eſt à 12 livres 15 ſols (*b*); la reproduction totale eſt 3500 livres, & le revenu 500 livres.

A 10 pour cent, le bled eſt à 11 livres 7 ſols; les terres ſont traitées

(*a*) C'eſt, à peu près, le prix commun du bled en Angleterre, où l'exportation des grains eſt libre, & où il n'y a, par cette raiſon, que très-peu de variations dans le prix des grains. A ce prix la dixme enleve environ un ſeptieme du produit net.

(*b*) Là finit la grande culture. La petite culture rapporteroit moitié moins de récolte par arpens de terre; les avances annuelles ſont environ auſſi de moitié moins par arpens; parce qu'on y ſupplée aux dépens de la terre qu'on laiſſe en pâturage aux bœufs de labour; il en eſt à peu près de même des avances primitives par charrue: c'eſt pourquoi on eſtime alors que la petite culture eſt plus profitable que la grande culture; mais on ne compte pas qu'il y a une diminution de moitié ſur le produit du territoire, mal cultivé & en grande partie en friche. Douze livres, c'eſt à peu près le prix commun du bled dans les Provinces de France. La dixme enléve alors la moitié du produit net.

La dixme eſt reglée ſur le produit total de la moiſſon ſans exception des frais, de la ſemence, &c.; enſorte que moins la qualité de la terre, ou l'état de la culture, ou le prix des productions rendent de produit net, plus cette redevance ſurcharge le revenu, au point même que ſouvent elle le ſurpaſſe, & fait abandonner la culture des terres qui ne rendent pas un produit ſuffiſant pour acquitter cette charge. Il eſt étonnant que des hommes ſages ayent propoſé de régler l'impôt ſur le modèle d'une redevance où la contribution eſt ſi irréguliere, & ſi nuiſible.

Sous les Regnes d'Henri IV & de Louis XIII, où l'exportation étoit permiſe, le prix commun du bled étoit environ 24 livres, monnoye d'aujourd'hui, & le produit à 200 pour cent; c'eſt ſept fois plus de revenu ſur les grains qu'aujourd'hui. Il n'y eut ſous ces Regnes ni famine ni non-valeurs, mais ſeulement de légeres variations dans le prix.

L'Abbé de Vigeois rapporte, qu'en 1183, il y avoit ſurabondance de bled dans le Limoſin, & que le prix du ſeprier de bled étoit de 5 ſols 5 den. environ 20 liv. de notre monnoye d'aujourd'hui. C'eſt une preuve que le haut prix peut ſe ſoutenir dans les Provinces éloignées, comme au voiſinage de la Capitale, par la liberté du commerce intérieur & extérieur.

Sous Charlemagne, le bled étoit à ce même prix.

Dans le douzieme ſiécle, les fortunes des grands Vaſſeaux, dit l'Auteur que nous venons de citer, étoient immenſes. Il rapporte des traits incroyables de la magnificence

par la petite culture. La reproduction totale du territoire eſt diminuée de moitié, en faiſant abſtraction des terres qui alors reſtent incultes. Cette moitié de reproduction ſeroit 1600. La dixme enléve preſque tout le produit net; il ne reſte preſque rien pour le fermage des terres; c'eſt pourquoi le capital de l'achat des terres eſt à ſi bas prix dans le pays où les terres ſont traitées par la petite culture à cauſe du trop bas prix des grains. Le produit de cette culture ſe réduit, pour ainſi dire, à la ſubſiſtance & aux frais du propriétaire, qui, faute de fermiers, eſt chargé lui-même de l'entrepriſe de cette culture qu'il fait exploiter par des Colons, qu'on appelle *Métayers;* parce qu'ils partagent la moiſſon par moitié avec le Propriétaire, qui fait toutes les avances primitives, ſinon ſes terres reſtent en friche.

On pourroit relever ici une erreur de calcul, qui eſt, que l'on fait tomber ſur la totalité du revenu attribué à une Nation, la dégradation du prix des grains, lorſque les calculs du recenſement de ce revenu total, chapitre ſeptieme de cet Ouvrage, ne ſuppoſent qu'environ la moitié du revenu qui ſoit produit par le travail de la charrue en récolte en grains. Il ſeroit aiſé de ne rapporter les effets de cette dégradation qu'à la moitié de la totalité du revenu. Mais il faut, avant que d'admettre aucune réduction à cet égard, examiner l'influence des effets de cette même dégradation ſur les autres ſources du revenu total. Car, ſoit dit d'avance, la totalité du revenu dépend beaucoup de celui de la charrue; & quand la dégradation qui arrive à cette partie, vient à un certain point, elle s'étend, à peu près, au même niveau ſur la totalité. C'eſt pourquoi nous n'avons pas héſité à faire marcher le tout enſemble ſur le même pied, ſauf un examen ſuffiſant pour parvenir à un développement plus circonſtancié.

Si, du Tableau de 150 pour cent, le prix du ſeptier tombe d'un ſixieme, c'eſt-à-dire, de 21 livres à 18, le revenu décroît d'un tiers, les avances & le produit net ſont à 100 pour 100.

Si, du Tableau de 100 pour cent, le prix du bled tombe d'un cinquieme, c'eſt-à-dire, de 18 liv. à 14 liv. 12 ſols, le montant de la reproduction totale diminue d'un cinquieme, & le revenu de moitié, & ſera de 1000 livres au lieu de 2000 liv.: les avances ſont alors, à l'égard du produit net, comme 100 à 50.

Si, du Tableau de 50 pour cent, le prix du bled tombe d'un huitiéme, ou de 14 livres 12 ſ. à 12 liv. 15 ſ. le montant de la reproduction totale diminue d'un huitieme, & le revenu, de moitié: il ſera de 500 livres au lieu de 1000 livres. Les avances ſeront, à l'égard du produit net, comme 25 à 100.

Si, du Tableau de 25 pour cent, le prix du bled tombe d'un neuvieme,

de leurs tournois, de leur prodigalité dans l'état ordinaire de l'intérieur de leurs maiſons & de leur table *.

* Voyez *les Mémoires de la Chevalerie, par M. de la Curne de Sainte-Palais, tome 2, pages 76 77, 78.*

ou de 12 livres 15 sols à 11 livres 7 sols, le montant de la reproduction totale diminue d'un neuvieme ; alors il n'y a plus de revenu ; c'est-à-dire, nul produit au-delà des reprises du fermier. Dans cet état de valeur vénale, supposé fixe, il n'y a plus de propriétaires, plus d'impôt, plus de défense, plus de Nation, & il ne restera aussi ni Colons, ni Agriculture ; car les Fermiers, chargés de payer un fermage, pendant le cours de leurs baux, seront les premiers ruinés par la dégradation imprévue du prix de leurs denrées (*a*).

Rapports de l'augmentation du revenu avec l'augmentation du prix des grains.

On voit donc aussi, par la raison inverse de cet ordre de dégradation, que les reprises du Laboureur étant remplies, & la valeur venale des grains, étant, par exemple, accrue à demeure de 1 liv. le revenu des propriétaires augmente de 2 liv. c'est-à-dire, que l'état du revenu est toujours dans cet ordre de proportion, avec l'état constant de la valeur vénale des productions. Il est vrai que les propriétaires (quand je dis propriétaire, je comprends sous ce nom le Souverain même) payent eux-mêmes environ un quart plus cher les denrées, & les salaires à raison de 1 liv. d'augmentation de la valeur vénale du bled ; mais l'augmentation de leur revenu est de 2 liv. & ils profitent encore sur toutes les dépenses, qui n'augmentent point par l'augmentation de la valeur vénale des grains, sur toutes les marchandises que l'on achete de l'étranger, & sur toutes sortes de charges & de redevances fixes, & indépendantes du prix des grains.

Ouvrez les yeux, Recteurs des humains, *eruditimini qui judicatis terram*, & voyez s'il est de Ligue, de Traité, d'Alliance, de Paix, &c. s'il est Puissance, en un mot, sur la terre, qui puisse vous faire la centiéme partie du bien ou du mal qui est dans vos mains, qui est sous vos mains ! S'il est état de contraction, de dérangement, de dettes accumulées, de désordre politique enfin, qui doivent vous décourager, tant que le territoire vous demeure, & si vous voulez suivre les véritables voies, les voies simples & naturelles du rétablissement ! Tout cela dépend de la charrue & de la liberté du commerce de ses productions : Cette partie principale revivifiera toutes les autres, & les revenus renaîtront avec une célérité dont les progrès vous étonneront. Mais il faut élever nos vues, il faut cesser de considérer, comme des objets dignes de notre attention, des parcelles de même profit prétendu de 10, de 12, de 15 millions. C'est

(*a*) En France, il ne faut estimer le prix commun des bleds, pour le Cultivateur, qu'à 30 & 40 sols au-dessous du prix commun, formé sur les prix des marchés, à cause des variations extrêmes de ces prix dans un Royaume où l'exportation des grains est prohibée. Ainsi le prix commun des marchés, à 14 liv., par exemple, ne doit être évalué, pour le Cultivateur, qu'à 12 liv. 10 s., & celui de 12 liv. 10 s., qu'à 11 liv. *Voyez* la démonstration de cette évaluation dans *l'Encyclopédie art. GRAINS ;* & dans le Traité de l'*Essai sur l'amélioration des Terres par M. Patullo.*

On a conservé toujours dans cette dégradation des prix, les reprises du Cultivateur dans leur entier, parce qu'elles sont, dans tous ces cas, la même base du calcul des proportions entre les frais & le produit net, & de tous les rapports qui en résultent dans toute la distribution économique.

par centaine de millions, c'eſt par milliards que doit compter le Gouvernement d'une grande Nation agricole. C'eſt au pied du mur des calculs que nous vous plaçons pour décider, aux yeux de tous, ſi nos inductions ſont hyperboliques. *Tolle & lege*, vous crie la voix de la nature, prenez & liſez, liſez & calculez; & ſi les ennemis publics ne peuvent nous convaincre de faux, ni ſe dérober à la lumiere, qu'en élevant des brouillards extraits du limon qui ſéjourne ſous leurs pas, & criant du fond de leurs ténebres, que les calculs ſont faux, ſans oſer en attaquer un ſeul, laiſſons les croaſſer dans leurs marais, & verſons des torrens de lumiere ſur les repaires même de ces blaſphêmateurs.

### *DÉTAIL des cauſes du dépériſſement des revenus.*

Après avoir mis ſous les yeux le Tableau de la ruine provenante du déchet des revenus dans un Etat, il eſt eſſentiel à notre objet de rappeller en bref les principales cauſes qui opérent ſa dégradation. Cette revue eſt néceſſaire pour ramener aux régles ſimples & conſtantes toute l'organiſation économique, comme auſſi, pour rapprocher des détails l'application de cette vérité déja démontrée ſur l'enſemble; ſçavoir, que c'eſt toujours la diminution des dépenſes qui opére le déchet des revenus. Mais ce que nous devions plus particulierement examiner, c'eſt les rapports de la dépenſe de l'exploitation de la culture avec la variation des prix des productions, qui paroît devoir augmenter ou diminuer ces dépenſes, ſelon que le prix des productions augmente ou diminue. Car c'eſt principalement dans la conſommation même de ces productions, que conſiſte la dépenſe de l'exploitation de l'Agriculture. Sur quelle hypothèſe, nous dira-t-on, établiſſez-vous donc une dépenſe, ou des avances toujours uniformes, malgré une dégradation des prix des productions, que vous expoſez dans les différens progrès, ſans ſuppoſer, dans les avances du Cultivateur, ni augmentation, ni diminution graduelle ou proportionnelle aux variations des prix des productions. Pour répondre à cette objection, qui omet tous les cas où il peut y avoir des dépenſes forcées & détachées de ces variations, il faut entrer dans le détail des principales cauſes de la diſproportion des revenus avec les dépenſes employées à l'exploitation de la culture, de la diſproportion des revenus & de ces dépenſes avec l'emploi des terres, & de la diſproportion des avances primitives avec les avances annuelles, & avec le revenu. Toutes diſproportions, qui dépendent immédiatement du bon ou du mauvais état de l'Agriculture d'une Nation, & qui ſont conſéquentes à la bonne ou mauvaiſe adminiſtration politique & au prix des productions des terres.

Pour me borner aux pricipales branches, je rapporte ici la diminution du revenu, diſproportionnée aux dépenſes, à douze cauſes principales. 1°. La mauvaiſe qualité de la terre, & le défaut d'amélioration : 2°. l'inſuffiſance des avances primitives, relativement au meilleur produit

qu'on pourroit retirer par une plus riche culture. 3°. L'exploitation de la culture aux dépens des biens fonds. 4°. Les petites entrepriſes, les petites fermes. 5°. La mauvaiſe qualité des productions. 6°. Le bas prix des productions. 7°. Le défaut des débouchés, & les grandes dépenſes du commerce rural. 8°. Les impoſitions indirectes, & les impoſitions ſpoliatives. 9°. Le luxe de décoration. 10°. La ſurabondance de la population. 11°. Le déplacement des richeſſes aux emplois ſtériles. 12°. L'oppreſſion perſonnelle des habitans de la campagne. Une partie de ces cauſes ont été traitées ci-devant, d'autres doivent être approfondies dans les deux Chapitres ſuivans; pluſieurs enfin ſont profondément diſcutées dans l'ancienne explication du Tableau économique, dont je ne ſerai qu'un foible plagiaire. Ainſi, pour ne pas tomber dans de trop fréquentes répétitions, nous ne ferons que noter en bref les principaux déſordres de chacune de ces cauſes.

Défaut de dépenſes pour l'amélioration des terres ingrates.

La mauvaiſe qualité de la terre, & le défaut d'amélioration. Quand Varron, conſulté ſur ce que devoit faire le Propriétaire d'un mauvais fond, pour le bonifier, répondit qu'il falloit le vendre, & en acheter un bon, il parloit en ſimple Cultivateur & en Sujet d'un Empire que le luxe & les vues politiques qu'il ſuppoſe, avoient fortement incliné vers la décadence, & où, par conſéquent, le déplacement devenoit comme néceſſaire à la ſubſiſtance. Le travail de l'homme force les dédains mêmes de la nature, *labor omnia vincit improbus*. Cela eſt ſi vrai, que s'il eſt de mauvais fonds par nature, il y en a peu qui ne devienne bon par l'art; que dans l'eſtimation que les hommes font entr'eux des fonds de terre, il y entre des objets abſolument étrangers au fond en lui-même. Un arpent de terre médiocre, ou même mauvais, aux portes d'une grande Ville, ou de tel autre débouché, qui aſſure la conſommation & la valeur vénale de ſes produits, ſera amélioré, & ſe vendra beaucoup plus chérement que le meilleur fond reculé & iſolé: preuve donc que ce mauvais fond eſt néanmoins productif; car s'il ne rapportoit rien, il ne vaudroit rien: preuve auſſi que la conſommation eſt un agent de reflet, plus actif ſur la production, que ne l'eſt la qualité même de la terre, d'où ſe tire la ſubſtance réelle des produits. Dans le fait, cependant, il faut que ce champ rapporte, & ce ne peut être que par l'amélioration. Cette amélioration ſuppoſe des frais; & comme perſonne ne veut faire des frais en pure perte, il faut que le produit, pour lequel on a ſacrifié ces frais, équivaille les frais, & apporte de plus le profit, qui ſeul a déterminé à les faire. Cela ne ſe peut, que par la conſommation ou dépenſe des produits qui leur donne une juſte valeur. C'eſt ainſi que les dépenſes décident de la qualité des terres, & leur procurent l'amélioration. A meſure que les dépenſes diminuent, les terres deviennent mauvaiſes, les améliorations ne ſe font plus, les produits diminuent, & avec eux décroiſſent les revenus. Un Fermier, cultivateur d'un terrein de médiocre qualité, qui n'y fera pas les dépenſes néceſſaires

pour l'accroiſſement du revenu, & qui ſe bornera à peu-près à la reproduction annuelle de ſes repriſes, ſe fixera à une culture où il n'y aura que des frais, & peu ou point de revenu; cependant ce Fermier peut y trouver ſon bénéfice particulier, au préjudice du Propriétaire, qui pourroit tirer plus de revenu de ſa terre, ſi elle étoit cultivée par un autre Fermier, qui, au moyen d'une plus grande dépenſe, pourroit de même retirer ſes repriſes, & payer d'ailleurs un plus grand revenu. Mais cela ne peut arriver que dans les pays où la proſpérité de l'Agriculture rend les terres précieuſes, & les fait rechercher avec empreſſement par les Fermiers. Voilà donc un de ces cas où il peut y avoir une grande diſproportion entre les dépenſes & le revenu. Or, ce cas dépend des cauſes de la proſpérité ou de la décadence de l'Agriculture dans un Royaume; & parmi ces cauſes, le haut prix ou le bas prix des grains ſont ſans doute les principales. Ce cas, dont nous parlons ici, eſt un objet capital, puiſqu'il s'étend à toutes les terres médiocres du territoire d'un Royaume.

L'inſuffiſance des dépenſes de la culture.

L'*inſuffiſance des avances primitives, relativement au meilleur produit qu'on peut retirer par une meilleure culture.* Le produit de la terre ne vient qu'en raiſon des frais qui l'ont attiré. Nous avons démontré que les avances primitives étoient la baſe de ces frais. Il faut conſidérer ces avantages, racine des avances annuelles, ſous deux aſpects différens. L'une eſt leur force & leur étendue, l'autre l'œconomie qui en réſulte. Sous le premier de ces deux points de vue, l'inſuffiſance de ces avances conſiſte dans leur modicité. Sous le ſecond, elle conſiſte dans leur maladreſſe, s'il eſt permis de parler ainſi: ſous lequel de ces deux aſpects qu'on veuille les enviſager, on trouvera toujours que c'eſt la diminution des dépenſes qui les affoiblit & dans le fond & dans la forme.

En effet, quant à ce qui eſt du fond, il ne peut provenir que de l'aiſance, & même de l'opulence du Laboureur. Plus ce fond eſt conſidérable & bien conditionné, plus, ſans doute, il coûte à ſon poſſeſſeur; & certainement pour le mettre en état de faire ces avances, il faut que ſa Profeſſion l'ait enrichi; car malheureuſement pour les Nations actuellement civiliſées, jamais la Profeſſion du Laboureur ne fut aſſez honorée parmi elles, pour qu'un riche, né dans l'oiſiveté, ſe détermine par ambition à l'embraſſer. Ce ne peut donc être qu'une heureuſe habitude qui contienne un homme aiſé dans un état ſi digne, & pourtant ſi méconnu. Mais pour qu'il contracte cette habitude, il faut qu'elle lui réuſſiſſe; comme auſſi, pour le déterminer à riſquer ainſi de gros fonds d'établiſſement à un emploi incertain & toujours périlleux, avant d'être fructueux, il faut qu'il y ſoit porté par une eſpérance de profit bien fondée. Ce profit ne peut lui venir que du prix de ſa denrée, & ſa denrée n'a de prix qu'en raiſon de la conſommation qui multiplie les demandes, & met ainſi l'enchere aux produits. La conſommation décide donc & du fond des avances, puiſqu'elle aſſure

la

la richeſſe du Laboureur, & de la culture, puiſqu'elle excite & remplit l'eſpoir du Laboureur; mais il faut auſſi que la propriété ſoit aſſurée, car ſans cette ſûreté, il n'oſeroit en faire les avances primitives ſuffiſantes pour une forte exploitation. Or, moins ces avances ſont ſuffiſantes, plus les avances annuelles ſont conſidérables, relativement au revenu qui, dans ce cas, ne pourroit être que très-médiocre.

Sous le même point de vue, conſidérons l'inſuffiſance des avances, relativement à la quantité des terres que l'on entreprend de cultiver. Un arpent de terre traité par la petite culture, qui s'exécute avec des bœufs, ne coûte que 20 livres de dépenſe, au lieu que pour la grande culture, qui s'exécute avec des chevaux, il en coûte 60 livres. Ainſi la dépenſe pour un arpent ſera, dans ce dernier cas, égale à celle de trois arpens dans l'autre; mais cet arpent donnera au Propriétaire 10 livres de revenu, & les trois arpens ne lui donneront enſemble que 3 livres. Ainſi les dépenſes annuelles rendront dans le premier cas cent pour cent, comme on l'a expliqué ailleurs; & dans le dernier, elles ne rendront pas 25 pour cent; & il y a triple emploi de terre. En enviſageant de ce côté le revenu, on voit que, par la différence de ces cultures, un arpent de terre rapporte dix fois plus qu'un autre arpent, qui peut être d'auſſi bonne qualité; encore ce dernier auroit-il, après une ſuite de récoltes, beſoin, faute d'engrais, de reſter pluſieurs années en friche, pour ſe réparer. Ainſi cet arpent, au bout de pluſieurs années, ne rapporteroit pas la vingtieme partie du revenu que produit un arpent richement cultivé; & cette riche culture produit le quadruple, relativement aux dépenſes. *Les petites avances primitives multiplient donc les avances annuelles, & diminuent donc auſſi le revenu.* Par conſéquent, c'eſt à cette cauſe qu'il faut attribuer la diſproportion qu'il y a ici entre les avances annuelles & le revenu, & la diſproportion qu'il y a entre ces dépenſes, le revenu & l'emploi des terres; & encore la diſproportion entre les avances annuelles, les avances primitives & le revenu. La diminution des avances annuelles ne ſuit donc pas la diminution du revenu. Au contraire, ces avances augmentent dans preſque tous les cas où le revenu diminue. Il faut donc examiner & connoître ſéparément l'état de ces mêmes avances & l'état du revenu, pour connoître décidément le rapport de ces avances mêmes avec le revenu ou produit net.

Quant à ce qui eſt de la forme de cet emploi, c'eſt-à-dire, de l'œconomie qui en réſulte, nous trouverons encore qu'elle ſe rapporte au même principe. L'Agriculture dans cet état primitif, & qui n'a de mobile que le *beſoin*, ſe borne à l'objet de fournir la ſubſiſtance du Cultivateur. En cet état, elle ſuffit à l'homme manœuvre, & ne peut rien pour la Société. Pour ſervir à la Société, il faut qu'elle fourniſſe des revenus, qui ne ſont autre choſe que l'excédent de la production, ou le produit net au-de-là des frais. Pour tirer de la terre cet excédent, il faut que le Cultivateur redouble de travail, d'induſtrie & de

dépenſes. Le *deſir* peut ſeul l'engager à cela ; & ce deſir eſt fondé ſur la certitude de payer ſon fermage, & d'accroître pour lui-même ſon fonds de richeſſe d'exploitation. Cette certitude, il la tire de l'expérience du paſſé & de ſa reſſemblance avec le préſent qui lui ſert de caution pour l'avenir. Tout cela ne peut être l'effet que des dépenſes & de leur continuelle régularité. Sitôt que la continuité des dépenſes aſſure celle de la demande, & celle-ci la valeur venale des denrées, dès-lors le Cultivateur redouble d'induſtrie, & augmente la dépenſe, pour ſe procurer le plus d'excédent qu'il lui eſt poſſible. Cette induſtrie eſt la véritable œconomie. L'œconomie rurale n'eſt point parcimonie ſur le fond ; car le Laboureur ſçait bien que la plus ruineuſe des diſſipations ſeroit l'épargne faite ſur le travail, les labours, les engrais, &c. Il n'y a que la miſere, ou l'incertitude de retirer ſa dépenſe, qui puiſſe le forcer à œconomiſer ſur cela : mais il cherche à épargner ſur le tems, en redoublant de vigilance, d'ordre & d'activité ; ſur les frais annuels, en cherchant à faire à l'aide des animaux, ce qu'il eut fait avec des hommes, qui lui auroient conſommé d'avantage ; en épargnant ſur le nombre de ces animaux, par le choix, en ce que les plus forts & les plus prompts font le double de l'ouvrage, ſans faire plus de conſommation ; en leur donnant des conducteurs plus forts, plus habiles, plus vigilans, & qui, quoique mieux payés, lui coûtent bien moins, en ce qu'un ſeul fait l'ouvrage de trois, & que c'eſt leur conſommation qu'il faut conſidérer comme frais onéreux, & non leur ſalaire, qui eſt toujours proportionné au prix courant des denrées ; en s'aidant enfin de toutes les machines propres à faciliter le travail de ſon attelier, en mettant tout à profit ; en un mot, par tous les moyens d'ordre & d'œconomie, qu'on met en uſage dans les Pays où la dépenſe des revenus ſoutient le prix des denrées & la bonne culture ; & que le prix des denrées ſoutient le revenu & les dépenſes, tandis qu'on ne voit ailleurs que pareſſe, ignorance & pauvreté.

Ne vous y trompez pas, dignes Citoyens, qu'un zele pur pour la Patrie & pour l'humanité raſſemble & occupe conjointement du ſoin d'éclairer les Cultivateurs dans leurs travaux. Ce ne ſeront ni les leçons, ni l'exemple même, qui régénereront parmi-nous l'art nourricier, comme ce n'eſt point l'ignorance qui l'a fait tomber. L'encouragement & le dédommagement ſeuls peuvent le faire renaître ; l'encouragement n'eſt autre choſe que l'eſpoir bien fondé du profit. Ce n'eſt que depuis qu'on a intéreſſé les Loix en Angleterre, à l'immunité de l'exploitation de la culture, à la ſortie & au commerce extérieur des grains, qu'on a vu fleurir l'Agriculture dans ce Royaume, & qu'il a joué dans l'Europe un rôle ſi exorbitant. Les inſtructions en ce genre, les découvertes, dès-lors ſe ſont multipliées, & ont réuſſi dans cette contrée ; parce que les avances ſe ſont multipliées par le profit, & que les grandes avances ont diminué les dépenſes, & augmenté les réve-

nus, par le concours de l'abondance & de la cherté. Cette heureuſe influence a porté ſur l'Irlande. Une Société d'Agriculture à peine a paru, elle a obtenu le ſecours des Loix, à l'appui de ſes ſpéculations. Chaque membre s'eſt trouvé en état de donner l'exemple, & de pouvoir appuyer & gratifier les eſſais, & de contribuer aux dépenſes. Le commerce & l'induſtrie enſemble, appellés à la ſuite d'une puiſſante Agriculture, aſſiſe ſur de fortes avances bien conſervées, ont applani les débouchés ouverts par les Loix. On a vu renaître le territoire, ou, pour mieux dire, on l'a vu naître, & ſortir, pour la premiere fois, de ſon antique barbarie, ſes produits aller chercher au loin les dépenſes, & les rapprocher de leur ſource. On a voulu voir dans cette heureuſe renaiſſance l'influence de la Société d'Agriculture, à bon droit, ſans doute, puiſqu'elle pourvoit aux dépenſes; qu'elle fait ſon principal d'être le truchement de l'ordre & des beſoins publics auprès du Gouvernement; & qu'elle en eſt écoutée. Mais c'eſt par ſes leçons & ſa protection, & non par ſa doctrine, qu'elle a changé la face de ſon Pays. Procurons l'aiſance aux Cultivateurs; l'attrait d'un honnête profit leur apprendra tout le reſte. Ils mettront cette aiſance à ſe procurer de fortes avances, à les employer avec conſtance, activité & œconomie; & tout ſera dit. Mais ce n'eſt que par les dépenſes des revenus, & par la valeur venale, aiguillon du travail, qu'on peut lui procurer l'aiſance, & accroître les revenus.

*L'Exploitation de la Culture aux dépens des biens fonds.* Faute de réduire la connoiſſance des avantages de l'Agriculture à ſes véritables principes, on a ſouvent mis en queſtion, en ce genre, des choſes démontrées par le fait. Si l'on avoit d'abord bien clairement apperçu que toute la marche économique conſiſte dans la dépenſe du revenu, & par conſéquent dans l'exiſtence & dans l'étendue du produit net, on auroit cherché d'abord à prendre une idée juſte & préciſe de la quotité des frais, & de tout ce qui les compoſe, comme devant être tenu pour entretien en frais dans l'ordre de la circulation. Cet examen auroit bientôt fait appercevoir que toute terre pouvant produire, toute terre, dis-je, doit être deſtinée à donner un produit quelconque, & que par conſéquent, toute portion de terre détournée de cet objet, eſt de la terre perdue, ſi l'on n'en tire aucune ſorte de rapport gratuit, relatif à la culture des terres productives; & que ſi au contraire elle a quelque ſorte d'emploi ſubſidiaire à celles-ci, c'eſt de la terre dont le produit quelconque & l'emploi ſont englobés dans le produit des terres cultivées.

La culture la plus chere & la plus chetive eſt celle qui eſt aux dépens des biens fonds.

C'eſt en tout ſens, & en tout état de cauſe, un dommage réel & une diminution du revenu, que l'augmentation des frais, & l'un eſt toujours en proportion de l'autre. Mais cette proportion variable, recherchée en détail, eſt fort difficile à déterminer dans le genre en queſtion. Car pour connoître ce qu'on perd en perdant de la terre, il faudroit ſçavoir de quelle ſorte de fertilité & de produit cette terre pourroit devenir ſuſceptible par le moyen de la culture, du commerce, des débouchés,

& enfin de la proſpérité publique & privée. Quand une Société d'Agriculture, par exemple, aura aſſigné un prix à celui d'entre deux, ou pluſieurs Cultivateurs, qui aura fait rapporter le plus de grain de la meilleure qualité, à un arpent de terre, elle ne conſidére dans la montre qu'un effet iſolé de tout autre correlatif, & ne peut recompenſer dans l'effet que l'écorce vraiment de la cultivation, relativement à ſon objet & à ſes dépendances; car on ne juge abſolument ici que le produit total relativement à l'abondance indépendamment de la qualité de la terre, des frais, de la valeur vénale, & du choix dans l'emploi de la terre & du produit net. Un ſera gratifié pour une forte récolte en bled produite dans une piéce de terre, qui auroit porté une récolte beaucoup plus riche & beaucoup plus profitable en lin, en chanvre, en haricots, en prés, en herbages, &c. Ainſi le prix couronneroit une faute en Agriculture. Il eſt vrai que Pierre a fait rapporter plus de beau bled que Jacques, ſon voiſin; mais ſi l'émulation, ou le deſir d'avoir le prix, dont la valeur excéde de beaucoup les frais quelconques, l'a déterminé à faire paſſer à la bêche, & de foncer ſa terre de 15 ou 18 pouces, comme un jardin, il eſt certain que ſa récolte lui aura coûté plus de frais qu'elle ne vaut, & par conſéquent que l'autre a tiré plus que lui de profit, qui eſt l'objet de l'Agriculture. De même, s'il a labouré à moins de frais & mis beaucoup plus d'engrais à améliorer une terre de moindre qualité, à la réduire à ſon meilleur emploi, & que cependant ſa récolte, ſans emporter le prix, ſoit la plus profitable, il paroîtra être reſté en arrière, tandis qu'il avoit vraiment pris les devans. Ces ſortes de joutes devroient donc être faites à conditions abſolument égales, comme elles le ſont dans les courſes de Paris en Angleterre: & dès lors les Juges du combat ne pourroient plus décider que de l'adreſſe de celui qui a tenu le ſoc, ou qui a ſemé, de ſon habileté ou de ſa fortune dans le choix des heures & du jour. C'eſt ainſi qu'au moral comme au phyſique, nos déciſions devroient être reſtraintes & déſignées par parcelles. De-là vient que les jugemens de celui qui voit tout, ſont ſi différens des jugemens des hommes. Contentons-nous de juger des ſuccès de la culture par les revenus des terres, par le fermage que les Cultivateurs peuvent payer librement aux Propriétaires: c'eſt la baſe des calculs, des richeſſes des Empires, & la pierre de touche de la vérification des calculs mêmes. Le meilleur revenu, obtenu par des avances quelconques, décide du bon emploi des terres & de celui des dépenſes de la culture, par la raiſon qu'il eſt le meilleur revenu qu'elles puiſſent produire, & la quantité des avances, quelqu'indéterminée quelle ſoit, ne doit avoir d'autres bornes que celles que preſcrit le meilleur revenu même.

Les diſtributions de prix, dont nous venons de parler à l'occaſion de nos erreurs ſur les produits de la culture, peuvent être utiles chez un Peuple que la miſère a habitué à de mauvais uſages, & qui a beſoin d'être redreſſé & aiguillonné, quand d'ailleurs, la liberté & les moyens

s'offrent pour recueillir & mettre à prix le fruit de ſes travaux, & ſe portent à imiter d'abord la pratique de la riche culture des gros Fermiers. On peut enſuite s'appliquer à la recherche de méthodes encore plus profitables, inviter à des eſſais, &c. Ce n'eſt point là ce qui fera fleurir l'Agriculture, ni ce qui pourra former des Juges, & marquer le cran de ſes progrès. Produit net, produit net ſur toutes choſes. Réduiſons à cela nos prétentions, nos triomphes & nos vertus; & pour ne point ſortir de mon ſujet, réduiſons à ce but nos travaux; car il eſt le pere, le principe, le centre & l'objet de tous les travaux.

Sitôt qu'on aura cet objet en vue dans l'eſtimation des produits de l'Agriculture, & qu'en conſéquence on ſera convenu d'en diſtraire les frais, on ſentira que la plus forte des diſtractions à faire ſera celle de la valeur des terres, dont l'abandon eſt une annexe indiſpenſable de l'exploitation de celles qui ſont en chetive culture. Je m'explique: Jean laboure avec des chevaux. Toujours nourris à l'écurie, le fourrage leur eſt donné en ſec, & ils ne perdent ni temps ni fumier. Jacques, au contraire, laboure avec des bœufs; au ſortir de deſſous le joug, il les lâche dans des dépaîtres. Le terrein employé en ces dépaîtres, foulés aux pieds, & qui ne font qu'amuſer les beſtiaux, eſt en pure perte pour Jacques, & eût été mis en valeur par Jean: premier déchet en perte ſur l'emploi des biens fonds: car je ne parle que de ceux-là. Jacques eſt cependant obligé de donner, à l'étable, le foin de ſes prairies à ſes beſtiaux; Jean, au contraire, trouve dans ſes granges, pour ſes chevaux & ſes troupeaux, des fourrages que fournit une forte culture, & dont la conſommation rend aux terres les engrais qui les fertiliſent. Il entretient bien ſes chevaux, qui ſe nourriſſent eux-mêmes par les produits de leur travail. Toutes ſes terres ſont en valeur, & il vend le foin de ſes prairies que l'autre conſommoit ſans profit: ſecond déchet pour Jacques. Ce dernier laiſſe errer ſes moutons, qui ſont en petit nombre, mal gardés & mal ſoignés, & qui parcourent en liberté des bruyeres immenſes, dans leſquelles ils perdent leur fumier, tandis que ſon compétiteur entretient un gros troupeau conduit avec beaucoup d'attention, par un berger expert & intelligent, qui le fait parquer ſur ſes champs, où l'engrais ſe trouve tout porté ſans frais de tranſport; il fait jetter à ſon troupeau, dans le parc, des fourrages, des herbes, &c. & pendant l'Hyver il lui fait conſommer, à la bergerie, des fourrages que la grange fournit, & dont il retire une grande quantité de fumier excellent pour les terres un peu froides. Il defriche les landes ſans s'inquiéter de conſerver des promenades à ſes bêtes. Tout cela eſt encore en dechet pour Jacques. De tous ces objets combinés de dégradation & de perte de terrein, d'engrais, & d'épargnes ruineuſes, que nous devons enviſager ici, ſe forme principalement l'énorme différence qui ſe trouve, quant au produit net, entre la grande & la petite culture; différence qui, en général, eſt du tout au rien; ce qui eſt manifeſte par le prix du fermage, & de la vente des terres dans les pays où domine l'un ou l'autre genre de culture.

Cette vérité, déja annoncée, développée & calculée dans d'excellens fragmens (*a*), eſt trop importante pour qu'on néglige plus long-temps de la démontrer ſous toutes ſes faces dans des ouvrages deſtinés uniquement à cet objet : Celui-ci eſt trop abregé pour y pouvoir approfondir ce détail capital. Cependant comme, tel qu'il eſt, on a tâché d'y raſſembler des preuves parlantes & calculées de toutes les vérités ſommaires qui y ſont annoncées, & qui s'en trouvent ſuſceptibles, je vais placer ici les détails qui nous ont été communiqués, de deux Fermes employées ſelon ces deux différens genres de culture, pour qu'on puiſſe juger d'après les piéces de comparaiſon.

## EXEMPLE DE LA GRANDE CULTURE.

*Généralité d'Amiens, Election de Saint-Quentin,*

### FERME DE LISOIR.

Cette Ferme contient 360 arpens, diviſés en 3 ſoles, & cultivés par 3 charrues. Il n'y a point de prés; les terres ſont preſque de pure craye, ſituées ſur des coteaux, & ſujettes aux ravages des torrens cauſés par les pluies fort fréquentes dans le Pays. On ne tire de ces terres le produit détaillé ci-deſſous, que par beaucoup de fumier & un travail ſi difficile, qu'il faut quatre forts chevaux à une petite charrue, & encore fatiguent-ils extrêmement. L'état de cette ferme a été fourni par un habile Laboureur, qui en a été le Fermier.

*AVANCES PRIMITIVES.*

| | |
|---|---|
| Chevaux de labour, moutons, vaches & ſuites, jumens, truies, &c. . . . . | 12775 l. |
| Uſtenſiles de ménage. . . . . | 1000 |
| Inſtrumens, machines & uſtenſiles de la culture, harnois de chevaux, &c. . . . . | 2000 |
| Semences. . . . . | 2500 |
| TOTAL de cette portion des avances primitives . . . . . | 18275 l. |
| Dépenſes en avances pendant 18 mois pour les premiers travaux qui précédent la premiere récolte ſuivant l'état des dépenſes annuelles ci-deſſous, de 6760 liv. par an. Pour 18 mois . . . . . | 10140 |
| Dépenſes pour la ſubſiſtance du Fermier & de ſa famille pendant le même temps, emmeublemens, &c. . . . . | 3700 |
| TOTAL des avances primitives . . . . . | 32115 |

(*a*) *Voyez* Encyclopédie, art. *FERMIERS*, & art. *GRAINS*.

*AVANCES ANNUELLES.*

| | |
|---|---|
| Nourriture des chevaux de labour, pour l'avoine seulement. . . . . | 2250 |
| Gages des chartiers, Valets de basse-cour, Servantes, Bergers, &c. & leur nourriture. . . . . | 2000 |
| Batteurs. . . . . | 1000 |
| Maréchal, Charron, Bourrelier, Cordier. . . . . | 500 |
| Frais de récolte. . . . . | 600 |
| Engrangement des grains & leur garde avant la moisson, faux frais & accidens. . . . . | 300 |
| TOTAL des avances annuelles . . . . . | 6650 |

*PRODUIT.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Fermage . . . . . | 4000 | | |
| Taille. . . . . 720 | | | |
| Capitation. . . . . 240 | 960 | 5660 | Produit net. |
| Dixme qui se leve au 24e. . . . . | 700 | | |
| Frais annuels, y compris la rétribution du Fermier, pour sa dépense annuelle, & celle de sa famille... | 7496 | | |
| Intérêts des avances primitives & annuelles du Fermier. . . . . | 3748 | 11244 | La dépense du Fermier & de sa famille n'entre ici en compte que pour 736 liv. En bon ordre de culture, elle est estimée 1800 dans un emploi de trois charrues; mais le produit net des bestiaux de profit, dont on ne parle pas ici doit y suppléer. En ce cas, les avances doivent monter à 8560 l. |
| PRODUIT total . . . . . | | 16904 | |

Les avances annuelles, montant à 8560, rendent environ 70 pour cent de produit net malgré le défaut de liberté du commerce des grains.

C'est le Fermier qui est l'arbitre du revenu; c'est lui qui calcule, qui compense les dépenses & les produits : c'est d'après les résultats de son compte, que nous devons partir pour calculer les richesses annuelles d'une Nation, & la distribution annuelle de ces richesses, & nous assurer de leur reproduction.

*ETAT des produits de cette Ferme mis dans leurs proportions réciproques, & réduits à l'ordre du Tableau.*

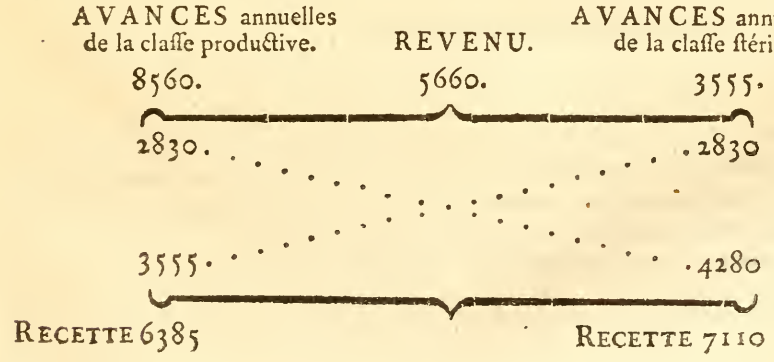

La reproduction totale eſt égale aux ſommes qui ſe réuniſſent & ſe dépenſent à la claſſe productive ; ſçavoir,

| | | |
|---|---|---|
| La recette de la claſſe productive . . . . | 6385 | |
| Les avances de cette même claſſe . . . . | 8560 | . . . 18500 |
| Les avances de la claſſe ſtérile . . . . . | 3555 | |
| Repriſes du Fermier. . . . . | 12,840 | |
| Produit net. . . . . | 5660 | . . . 18500 |

*MASSE des richeſſes compriſes dans le Tableau.*

| | | |
|---|---|---|
| Reproduction. . . . . | 18500 | |
| Argent du revenu. . . . . | 5660 | . . . 27715 |
| Avances de la claſſe ſtérile. . . . . | 3555 | |

C'eſt un cas particulier qu'on aſſujettit ici à l'ordre général ; mais les dépenſes des particuliers, conſidérées en détail, ne ſuivent pas de régles uniformes ; elles ſe calculent, du fort au foible, conformément à l'ordre permanent de la totalité de la reproduction générale & annuelle.

## EXEMPLE DE LA PETITE CULTURE.

*GÉNÉRALITÉ de Limoge, Election de Brive, Paroiſſe de Concezes, Villages de la Rouſſalie & de Leycuras.*

Il y a deux Domaines de bon fonds de terrein dépendans de la Ferme de Pompadour, qui contiennent 71 arpens, dont 21 de prés.

*AVANCES PRIMITIVES.*

| | |
|---|---|
| Bœufs, vaches, brebis, jumens, truyes, &c. . . . . | 1035 l. |
| Charrues, charrettes, inſtrumens & outils aratoires. . . | 300 |
| Meubles & uſtenſiles de ménages. . . . . | 300 |
| Semences. . . . . | 200 |
| TOTAL de ce fonds d'avances primitives . . . . . | 1835 |

A quoi il faut ajouter la dépenſe, pendant 18 mois, des avances annuelles pour les travaux qui précédent la premiere récolte. Cette dépenſe, ſelon l'eſtimation ſuivante des frais annuels, eſt pour 18 mois 309 liv. Ainſi le total des avances primitives eſt de 2144 liv. dont l'intérêt, ſeulement au denier 20, eſt 197 liv. 14 ſols.

Les avances annuelles conſiſtent dans l'entretien des charrues, charrettes, inſtrumens & outils, pour la culture, & la dépenſe faite par 11 perſonnes à nourrir, laquelle ne ſe monteroit pas à plus de 19 livres chacun,

chacun, parce que, comme on le va voir, le fermage, l'impôt & la dixme prélevés, il ne reſte que 206 livres 9 ſols, ſur quoi il faut prendre l'entretien des inſtrumens aratoires.

### *PRODUIT.*

Le produit total de ces deux Métairies, ſuivant l'eſtimation forcée faite par les abonnateurs dans l'arpentement général de cette Province, eſt de 740 liv. à quoi ajoutant 58 liv. pour la dixme levée ici au dixiéme ſur les parties décimables, fait en total 798 liv. diſtribuées ainſi.

Avances annuelles. 450.

| | | |
|---|---|---|
| Dépenſe des Métayers & de leurs familles au nombre de 11 perſonnes, qui, réduites ſeulement au pain & à l'eau & aux moindres vêtemens, dépenſent au moins 30 livres chacune, en tout, . . . . . | 330 l. | |
| Nourriture de 4 bœufs de labour, conſommant par an chacun quarante quintaux de foin, à 15 ſols le quintal, en tout. . . . . | 120 | 450 |
| Intérêts ſeulement au denier 20 des avances primitives faites par le Propriétaire. . . . . | | 107 l. 14 ſ. |
| TOTAL des repriſes. . . . . | | 557 l. 14 ſ. |

qu'il faut défalquer du produit total de 798 livres, reſte pour le produit net 240 liv. qui ſe diſtribuent ainſi,

Produit net. 440.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pour l'impôt.. | Tailles. . . . . | 85 l. 19 ſ. | |
| | Fourrages & uſtenſiles . . . . . | 31 l. 2 ſ. | |
| | Capitations. . . . | 36 l. 10 ſ. | 153 l. 11 ſ. |
| Pour la dixme. . . . . | | | 58 |
| Pour le revenu du propriétaire. . . . . | | | 28. 9. |
| | | | 240 l. |

| | | | |
|---|---|---|---|
| L'impôt retire, par arpent, . . . | 2 l. | 3 ſ. | 6 d. |
| La dixme. . . . . | 16 | 1. | |
| Le Propriétaire. . . . . | 8 | | |
| | 31 l. | 7 ſ. | 7 d. |

Tels ſont les réſultats de l'évaluation établie ſur le produit total de 798 livres des 71 arpens.

Pour ſçavoir le produit des 50 arpens de terre, exploités ici par la petite culture, il faut le démêler d'avec celui des prés. La dixme qui eſt de 58 livres, ne ſe leve que ſur la récolte des terres, & elle enléve ici le dixieme du produit total. Ainſi, 58 liv. indiquent que le produit total des 50 arpens de terre eſt 580 livres, qui, défalquées de 798 liv. il reſte, pour le produit total des prés, 218 liv. dont un quart, ou

environ 55 livres, eſt en frais ; reſte en produit net 163 livres chargées de 133 livres d'impôts, qui réduit le revenu du propriétaire à 27 livres ; c'eſt par arpent de prés 1 liv. 4 ſ. 9 den. & l'impôt retire 6 liv. 11 ſols par arpent.

Le produit total des 50 arpens de terre eſt 580 liv., diſtribuées ainſi :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Repriſes du Cultivateur. | Avances annuelles. . . . . | 395 l. | |
| | Intérêts ſeulement au denier 20. . . . . | 106 | . . 501. |
| Produit net. | La dixme. . . . . | 581. | |
| | L'impôt. . . . . | 15 | . . . 79. |
| | Le revenu du Propriétaire. . . . . | 6 | |
| | | | 580. |

Le produit net, par arpent, eſt 1 liv. 11 ſ. 5 den. au lieu que dans la Ferme de Liſoir, il eſt de 17 liv. 19 ſols.

| | | | |
|---|---|---|---|
| La dixme en enléve . . | 1 l. 3 ſ. 2 d. | au lieu de . . . . . | 11 l. 19 ſ. (*a*). |
| L'impôt retire. . . . | 6 ſ. | au lieu de . . . . . | 3 l. |
| Reſte, pour le revenu, . | 2 ſ. 3 d. | au lieu de . . . . . | 13 l. |
| | 1. 11. 5. | | 17. 19. |

Le produit total de 360 arpens de terre, comme ci-devant, ne feroit ici que . . . 3750 l. (*b*), au lieu de . . . 18000 l.
550 l. de produit net, au lieu de 5660 liv. difference comme 1 à 10 & demie.

On dit qu'il faut ajouter, au produit des terres exploitées par la petite culture, le produit de la vente des bœufs que l'on engraiſſe après qu'ils ont ſervi à la charrue ; mais cette partie, qui a ſes frais particuliers, doit être miſe à part. Chacun peut acheter des bœufs, qui ont ſervi à la charrue pour les engraiſſer, s'il a des herbages ou d'autres productions pour cet engrais. On ne pourroit donc faire entrer en compte, dans les calculs de la petite culture, que le prix des bœufs uſés & maigres que l'on retire de la charrue. Or dans cet état on perd dans la vente, ſur le prix qu'on les a achetés, pour le travail de labour : cependant les fermiers de ces deux domaines, exploités par la petite culture, payent 380 liv. de fermage : mais ce fermage englobe les intérêts de leurs avances, qui devroient être de 212, c'eſt-à-dire, au denier 10, comme dans l'état de grande culture, le reſte eſt pris ſur quelques récoltes de chataignes & ſur le bénéfice des beſtiaux de profit, que l'on éleve dans les prairies & dans les friches. Cette partie de beſtiaux engage même ſouvent à laiſſer des terres en friche pour le pâturage, par lequel ces terres rendent au moins autant de produit que celles que l'on cultive.

(*a*) La dixme ne ſe léve, ſur les terres de cette Ferme, qu'à la 24^e^ gerbe ; elle ſeroit environ de 4 liv. ſi elle ſe levoit, comme dans l'autre exemple, à la dixieme.

(*b*) C'eſt environ 23 ou 24 liv. pour la valeur de la récolte alternative d'une année de jachere, & d'une année de moiſſon de chaque arpent ; c'eſt à peu près le produit ordinaire de la petite culture, comme on le voit dans *l'Encyclopédie*, art. GRAIN.

C'eſt pourquoi une grande partie des terres reſte incultes dans les pays de petite culture, ſur-tout dans les cantons où il n'y a pas de prés pour fournir le foin néceſſaire pour la nourriture des bœufs de labour pendant l'hyver.

On nous dira peut-être que ſans entrer dans de ſi grands détails de calcul, on apperçoit ſur le champ que les 798 liv. de produit total, auquel on peut ajouter les 168 liv. de gain ſur les beſtiaux, &c. qui, tout enſemble, forment un total de 966 liv. on appercevra, dis-je, par une ſimple addition, que ces 966 liv. fourniſſent un revenu de 533 livres, qui ſe partagent au Propriétaire & à l'impôt; ſçavoir :

| | | |
|---|---|---|
| Au Propriétaire . . . . . | 380 | 533. |
| A l'impôt. . . . . | 153 | |
| Reſte pour les frais . . . . . | 433 | |

Ramenons ce calcul à l'ordre des frais de la grande culture; ne réduiſons pas rigoureuſement au pain & à l'eau les 11 perſonnes occupées à l'exploitation de ces deux domaines; accordons à chacun d'eux, du fort au foible, pour les retenir dans le pays, au moins 50 livres, en total 550 livres : reſtituons à celui qui fait les avances primitives, les 212 livres d'intérêts pour aſſurer la durée de ces avances, & défalquons 58 liv. de dixme & 120 livres pour la dépenſe des bœufs de labour. Additionnons ces ſommes à retirer ſur les . . 966 liv.

| |
|---|
| 550. |
| 212. |
| 58. |
| 120. |
| 940. |

Il reſteroit ici, conformément à l'ordre des frais de la grande culture, 26 livres pour l'impôt & pour le Propriétaire enſemble.

Mais, nous dira-t-on, ceci prouve que, relativement aux frais, il y a plus de profit, pour le propriétaire & l'impôt, dans la petite culture que dans la grande, en ſe diſſimulant cependant la miſère des Colons dans la petite culture; mais c'eſt leur état, ils s'y dévouent eux-mêmes.

Que l'on s'endurciſſe donc, ſi l'on veut, ſur la miſère à laquelle ces Colons ſont dévoués, ou plutôt à laquelle on les réduit; mais fait-on attention que le produit total de ces mêmes 50 arpens de terre, devroit être de 2600 liv. au lieu de 580 liv. que le produit net pour l'impôt, la dixme & le propriétaire enſemble, devroit être de 800, au lieu de 79 livres; que ce produit net, bien & loyalement diſtribué, rendroit au propriétaire les $\frac{4}{7}$ ou 450 livres, au lieu de 6 livres; à l'impôt les $\frac{2}{7}$ ou 225 liv. au lieu de 15 livres; à la dixme des terres $\frac{1}{7}$ ou 125 livres au lieu de 58 liv. (que relativement aux terres ſimple-

ment, ces augmentations, comme on vient de le voir, seroient beaucoup plus considérables) que les reprises du Cultivateur devroient être de 1700 liv. au lieu de 502; que ces reprises sont au profit de toute la Nation par leur distribution dans la dépense; qu'enfin le terme de la petite culture est l'abandon des terres qu'on laisse tomber en friche, d'où s'ensuit l'anéantissement des revenus & de la population des Villes & des Campagnes; faisant le vrai sens de ce proverbe équivoque du fisc, *plus la bête est chargée, mieux elle va*, c'est-à-dire, *mieux elle s'expatrie pour se délivrer du fardeau.*

On ne peut pas réduire à l'ordre du Tableau les produits de la petite culture, parce que les avances annuelles, pour la nourriture des hommes & des bœufs de labour, n'ont aucune distribution ni communication avec les autres classes d'hommes de la Nation. Les Colons réduits rigoureusement au pain & à l'eau, ne peuvent contribuer en rien à la distribution qui fait subsister la classe stérile. Ainsi, l'ordre du tableau n'est point applicable à ce genre de culture, qui n'exprime que la misére des cultivateurs, &c. réduits à cet infructueux emploi des terres. M. Dupré de Saint Maur (*a*) présume que les $\frac{7}{8}$ du total de la culture du Royaume sont en petite culture, dont il estime le fermage à 15 sols par arpens (*b*), sur quoi le Propriétaire est chargé de fournir les bestiaux à titre de *cheptel mort*, c'est-à-dire, sans intérêt: Point capital à éclaircir par les Académies d'Agriculture.

Je laisse au Lecteur à juger ce que deviendroit un Royaume où le labourage tomberoit entierement en petite culture; à juger s'il est important de mettre le Cultivateur en état de s'élever à la condition de gros Fermier, de se munir d'avances primitives, capables de fournir à la grande culture & à la meilleure exploitation, de ne pas regretter les avances annuelles, qui d'abord paroissent plus coûteuses pour une culture où tout demande un gros entretien & de forts salaires, mais qui retrouve bientôt tout cela à la récolte qui lui rend la rentrée des avances, leurs intérêts, & en sus de forts revenus pour les Propriétaires, ou plutôt pour la Nation. On est libre de m'opposer que je choisis ici deux exemples pris dans les deux extrémités. L'allégation seroit fausse, mais je veux bien la tenir pour vraie, & accorder qu'il est entre ces deux exemples un grand nombre de classes diverses de culture plus ou moins profitables ou annihilées. Toujours sera-t-il vrai que ces deux existent, & qu'elles peuvent, pour ainsi dire, devenir générales l'une ou l'autre, & établir la prospérité de l'Etat, ou le réduire à un degré de dépérissement qui l'anéantiroit. On voit donc de quelle conséquence il est d'avoir égard aux frais & aux pertes qui sont toujours le premier objet à défalquer, & sur-tout à ceux du genre le plus important & le moins susceptible d'estimation. Apprécions donc la terre sur-tout, & préférons, d'entre les cultures, celle qui tire le meilleur parti du terrein.

(*a*) Essai sur les Monnoyes, pag. 28.
(*b*) *Idem.* pag. 26, à la Note.

Mais on y vient naturellement à l'aide du même mobile, qui met en jeu tout le reſte. Les dépenſes, les conſommations, les débouchés, la valeur vénale, voilà ce qui enſeigne au Cultivateur à bien employer la terre. Voyez combien elle eſt précieuſe, par le bon débit des denrées, auprès d'une grande Ville.

Les petites exploitations ſont moins profitables que les grandes.

*Les petites entrepriſes*, *les petites fermes*, paroiſſent au premier coup d'œil tendre à l'objet que nous venons de déſigner. Une famille qui n'a qu'une petite Ferme à exploiter, met tout à profit, & peut vaquer plus aiſément à la culture de toutes les parties de ſon petit domaine. Par ce moyen, une grande Ferme diviſée en quatre, au lieu de ne nourrir qu'une famille, en nourrit quatre, & le bien n'en eſt que mieux tenu. Tel eſt le coup d'œil apparent d'abord, mais un retour ſur la régle uniforme & conſtante du produit net, nous détrompera de cette erreur. Certainement les quatre familles ci-deſſus, à attention égale, tireront plus de produit total, mais ce n'eſt pas à dire que ce genre de culture ſoit plus profitable pour le revenu, qui eſt le ſeul objet pour le Propriétaire, pour l'Etat & pour la Société. Les habitans des Villes, qui s'imaginent que les Payſans labourent eux-mêmes les terres qui produiſent les moiſſons, ſe ſont tous décidés en faveur des petites Fermes & des petits emplois de culture, parce qu'ils occuperoient un plus grand nombre d'hommes, & entretiendroient une plus grande population, & par conſéquent une plus grande abondance de productions, qui ſeroient à bas prix par la concurrence de ces Payſans, forcés de vendre pour payer les impôts dont ils ſont chargés, & qui eſt lui-même un aiguillon pour les forcer au travail; c'eſt ainſi que le Citadin croit avoir ſes eſclaves continuellement ſous le joug, dans l'oppreſſion & dans la miſère; mais il ſeroit bien puni de cette abominable barbarie, ſi ſon ſort dépendoit réellement de cet abſurde ſyſtême d'Agriculture, fondé ſur la multitude d'hommes, employés au travail de la terre. Pour le détromper, il ſuffit d'en rappeller ici un exemple. Une charrue tirée par quatre chevaux, & conduite par un homme, laboure autant de terre que trois charrues tirées par 12 bœufs, & conduites par ſix hommes; or ce travail produit à peine le dixieme du revenu que donne le travail de la ſeule charrue tirée par les quatre chevaux, & conduite par un ſeul homme. Sur ce pied il faudroit, pour l'exploitation d'un terrein qui peut être exécuté par 500,000 hommes, & qui rendroit plus d'un milliard de revenu, il faudroit, dis-je, par la petite culture des bœufs, 3,000,000 d'hommes, dont l'emploi ne rendroit peut-être pas aux Propriétaires 100,000,000 de revenu ou de produit net. Or c'eſt par le produit net de l'Agriculture que ſubſiſtent les habitans des Villes. Les campagnes pourroient être couvertes d'hommes, occupés à la culture de la terre, ſurtout s'ils labouroient eux-mêmes avec leurs bras; & cependant, avec de tels travaux, les habitans des Villes, ces hommes ſi avantageux, ne pourroient plus ſubſiſter. Conſidérons le même objet ſous un autre point de vue moins ridicule, & plus charitable.

On a ſuppoſé dans le Mémoire à la Société de Berne, déja cité dans le Chapitre précédent, & qui établit les vrais principes, on a ſuppoſé, dis-je, une terre en pré, & qui produit 100 liv. en foin ou pâturage. Les frais de ſa récolte coûtant 30 liv. reſte 70 liv. de produit net. D'autre part, on ſuppoſe que cette terre en bled produira 150 liv. mais que les frais de culture & de récolte coûtent 100 liv. il ne reſte plus que 50 livres de produit net, & l'on y a démontré qu'entre ces deux emplois de cette terre, le premier ſeroit le plus avantageux au Propriétaire, au Fermier, à l'Etat & à la population. Que reſte-t-il après cela? En général les petites fermes ſont, relativement au grandes, dans le même cas où ſe trouve le champ de bled ci-deſſus contre le pré. S'il y avoit plus de produit total à la terre cultivée de la ſorte, il y auroit certainement moins de produit net. Ces Cultivateurs multipliés, conſomment la plus grande partie du produit total, & reſtraignent d'autant le produit net, le revenu, les dépenſes, les conſommations appréciées, la valeur vénale, & conſéquemment la production & la grande Agriculture. Les grandes Fermes, les ſortes entrepriſes de culture ſont donc l'intérêt & le profit de tous. A la vérité, cette méthode ne peut avoir lieu par-tout. Il eſt des cantons montueux & coupés, où tout eſt diviſé par parcelles, ſéparées par des ſortes de frontieres naturelles; alors les poſſeſſions ſont forcées à s'aſſimiler aux ordres de la nature. Mais ces pays rendent peu de revenus en comparaiſon des pays où la charrue s'étend à perte de vue; & ils ne ſeroient pas cultivés, s'ils recevoient la vie en vertu de leurs rapports politiques & phyſiques, avec des pays où la grande culture eſt en uſage, & qui ſont vraiment la baſe de la richeſſe & du maintien des Sociétés.

Il faut, en un mot, de grandes entrepriſes d'Agriculture: Là le Fermier ne ſçauroit être négligent que le poids de la maſſe dont il eſt chargé ne l'ébranle, & bientôt ne le déplace. Là les lumieres de l'Entrepreneur, proportionnées à l'étendue de l'entrepriſe, animent & vivifient tout un canton. Il n'épargne point ſur les avances primitives, parce qu'il eſt en état de les fournir, & parce qu'il en connoît l'importance & le rapport. Néceſſairement inſtruit & intelligent dans les détails du commerce rural, il dirige toute l'action d'une grande machine vers les objets de la plus utile conſommation. Il n'aura garde d'employer ces terres à porter de mauvaiſes denrées pour la nourriture des manœuvres qu'il employe. Il tend au vrai débit qui lui procure de l'argent, avec lequel il paye de forts ſalaires, qui lui attirent de bons Ouvriers dans les temps néceſſaires. Ces Ouvriers ne ſont point toute l'année ſur ſes crochets comme l'eſt la famille des petits Fermiers. La ſaiſon des moiſſons, qui eſt pour eux une récolte de ſalaires, qui les rétablit dans une ſorte d'aiſance, la ſaiſon des récoltes, dis-je, une fois paſſée, ils vont s'occuper à d'autres travaux ſur leurs petits biens, au jardinage, aux vignobles, au bois, &c. Ils ſont utiles ailleurs enfin, & ceſſent de peſer en frais ſur la culture, & en diminution des grands

revenus. En un mot, les gros Fermiers ſont l'ame de l'Agriculture, la bénédiction de la Société, le ſalut, la richeſſe, la force & la puiſſance des Nations agricoles. On n'inférera pas de là, ſans doute, qu'il ne faille qu'une ferme dans une Province : tout a ſes bornes, depuis le potager juſqu'aux Empires. Mais cherchons toujours à étendre, plutôt qu'à rétrecir la noble induſtrie, le talent, le génie & l'influence des chefs de la cultivation, génies alimentaires de la Société & de l'Etat.

*La mauvaiſe qualité des productions.* Nous avons prouvé, dans le Chapitre précédent, que l'emploi des terres, en mauvaiſes productions, entraînoit, par une néceſſité ſucceſſive, l'appauvriſſement & la ruine d'une Nation. Il ſeroit inutile de répéter ici que c'eſt la valeur vénale des produits de la terre qui forme les revenus, & que ce ſont les revenus ſeuls qui font aller les dépenſes, balancier univerſel de la circulation, & lien indiſpenſable de la ſociété : toute portion de territoire, employée en productions de mauvaiſes qualités, eſt autant de perdu pour l'Etat. C'eſt une vérité conſtante & démontrée. Ainſi donc, les ſymptômes de ſanté ou de maladie de l'Etat, ſont apparens & viſibles. Le coup d'œil des terres ſuffit pour les déterminer. Sitôt qu'on verra les terres ſe charger de mauvaiſes productions, propres uniquement à ſervir de ſubſiſtance groſſière & miſérable à de pauvres Payſans, & non à devenir richeſſes, on peut être certain que tous les reſſorts de la Société ſont altérés. J'ai dit à de pauvres Payſans ; car les Habitans des Villes ſubſiſtent par le revenu ; le revenu retranché, les Villes ſont anéanties. Mais quant au reméde, que penſeroit-on d'un médecin qui, chargé d'un malade accablé de langueur & de dégoût par l'altération de tous les reſſorts de la machine, chercheroit à lui préſenter des ragoûts de nouvelle cuiſine pour réveiller ſon appétit, & lui redonner du mouvement. Semblables à ce docteur ignorant, ſeroient des ſociétés d'Agriculture, qui penſeroient la rétablir, en faiſant des eſſais, publiant des recettes, inventant des ſemoirs, &c. De bons cordiaux, adminiſtrés par le médecin qui borne ſes vues au ſymptôme, pourroient avoir une ſorte de petits ſuccès paſſagers ; mais ils ne ſerviroient bientôt qu'à épuiſer les forces, & qu'à accroître l'accablement du malade, ſi le ſuccès de cette méthode n'étoit préparé par des ſoins également fructueux, tendans à rétablir tout le régime animal, les évacuations, la circulation & la liberté des organes. Ainſi, des ſecours réels, accordés aux Cultivateurs, de la protection, l'emploi du ſuperflu de quelques aiſés à des améliorations du territoire, pourroient paſſagerement donner un air de renouvellement à l'Agriculture ; mais ſon véritable rétabliſſement tient à des cauſes de plus d'étendue, à ſa pleine & entiere liberté de commerce, à ſes proportions libres, relativement à l'induſtrie ; à ſa ſimplicité de police & d'harmonie relativement à la juſtice, à ſa régularité avec la finance, & par ces moyens divers, leur jeu naturel & proſpère, aux dépenſes ; ſi l'on ne rétablit enfin le régime politique & l'ordre naturel & ſimple dans toutes les parties, les vains efforts,

Perte ſur l'emploi des terres à la culture des productions de vil prix.

pour rétablir l'Agriculture, ne feront bientôt qu'une surcharge pour l'estomach. Les bonnes productions, attirées par ces dépenses éphémeres, se présentant à la concurrence d'un marché déja désavantageux, feront baisser encore & tomber tout-à-fait le peu de valeur vénale qui donnoit un souffle de vie à ce qu'il en restoit ci-devant. Les partisans de la mode, rebutés par le mauvais succès de leurs tentatives, n'y reviendront plus, & l'Etat n'en sera que plus mal après cette crise étouffée.

Le prix décide du choix des productions que l'on doit cultiver.

*Le bas prix des productions* est précisément le mal qui résulteroit de ces tentatives imprudentes. Nous avons assez démontré que tout n'alloit que par les dépenses; qu'il n'y avoit de dépenses, qui donnassent un branle favorable à la circulation, que celles des revenus; que le taux des revenus étoit toujours proportionné au tarif des productions & de leur prix. Nous avons assez développé, dis-je, ces vérités fondamentales pour n'avoir plus à y revenir. C'est uniquement la valeur vénale des productions qui en décide le mérite & le prix, relatif à la Société. S'il étoit possible que la ciguë valût plus d'argent que le froment, le vin & le lin, il faudroit cultiver de la ciguë, & abandonner aux autres le soin des productions de premier besoin; car nos terres nous fourniroient plus de bled, plus de vin, plus de lin, &c. que si elles étoient employées à la culture de ces productions; l'herbe virulente, que l'on cultive à la Virginie, n'avoit pas plus de valeur vénale il y a cent ans, que la ciguë; & on préfére aujourd'hui, dans ce pays-là, cette culture du tabac à celle du bled. Telle est la véritable destination des terres, de rapporter des denrées de prix. Mais cette destination, je le répete, ne sçauroit avoir d'autre guide que l'intérêt même du Cultivateur, en état par ses richesses, de tirer le plus grand profit de sa culture. Toute autre direction ne peut que porter à faux, & lui être contraire. Ainsi l'a décidé irrévocablement l'ordre naturel, émanation & code immortel des loix de la Providence, que notre reconnoissance doit placer dans les temples déserts de cette divinité des anciens, le *Destin*.

La difficulté des transports des productions, les priviléges exclusifs & les droits d'impositions sur les denrées, accordés aux Provinces, aux Villes, &c.

*Le défaut des débouchés & les grandes dépenses du commerce rural.* Qui ôteroit la Vistule à la Pologne, en feroit bientôt un desert. Cette Riviere offrant un débouché pour le Nord, aux bleds que rapportent ces vastes campagnes, leur procure la branche de revenus que les Magnats se partagent, & dont ils se contentent, préférant la constitution politique, qu'à leur égard ils appellent liberté, aux avantages que leur apporteroient d'autres branches de commerce en altérant leur constitution. On voit par-tout les fortes peuplades s'établir sur les rivieres & sur les ports. Interrogez chacun sur les motifs de cette situation, partout on vous dira que c'est la commodité du débouché; & dans les mêmes temps, ces *Agricoles* feront les premiers à demander ou à soutenir des priviléges qui leur attribuent exclusivement, autant qu'il est possible, ces avantages dont le prix leur est si connu; aveuglement de l'esprit de tyrannie & de révolte contre l'ordre naturel. Bordeaux ne souffrira point que les vins du haut-pays arrivent à son Port avant la Saint

André. Marſeille, forcée à donner à tel temps un paſſage qu'on appelle *Tranſit*, aux vins de la Province, s'écrie qu'on la ruine, & qu'on renverſe ſes priviléges. Quand je cite ici les deux Villes, peut-être auxquelles je dois le plus d'attachement & de reconnoiſſance perſonnellement, mon deſſein n'eſt pas de les inculper ni de ſous-entendre ailleurs les traces plus fortes encore de la tyrannie quelquefois méconnue par ceux mêmes qui l'exercent. Par-tout où l'intérêt particulier trouve la loi du plus fort, il peut être ſûr d'y trouver le détriment de l'humanité & la violence elle-même. Que les hommes offuſqués & concentrés dans leurs petits intérêts particuliers, refuſent, & ne tentent pas même d'appercevoir leur dépendance médiate de l'intérêt général, & penſent pouvoir s'approprier à eux ſeuls des avantages rendus communs par la mere commune, c'eſt une ſuite de l'erreur & de l'inſtinct animal. Le plus grand mal de l'injuſtice eſt qu'en vieilliſſant elle devient *Coutume*, & les pauvres humains finiſſent par l'appeller *Droit*. Mais qu'un Gouvernement, autoriſé & puiſſant, ne regarde pas comme ſa premiere affaire d'éclairer les Peuples ſur l'importance & la néceſſité du droit commun, de le faire régner puiſſamment ſur les aveugles volontaires, d'effacer en un mot toutes les traces d'excluſif & de tyrannie entre ſes Sujets ; certainement c'eſt différer le plus indiſpenſable & le plus preſſant de ſes beſoins.

La durée & la continuité de ces traces de barbarie, dans des ſiécles d'ailleurs éclairés, ne provient, je crois, que de ce que l'arbitraire, autre branche de la même tige, s'introduit dans les ſoins mêmes tendans à rétablir l'ordre & la paix de l'intérieur. Le réglement & l'ordonnance veulent créer des loix, tandis qu'ils ne devroient renfermer que la déciſion des cas conformément aux loix primitives, à l'ordre naturel. Dès-lors l'intérêt excluſif des Particuliers n'a plus qu'à plaider devant l'intérêt excluſif des Chefs, & bientôt tout cela s'arrange aux dépens de la choſe publique & de la Société. Une guerre ſourde & opiniâtre s'établit dans l'intérieur. Chacun cite de ſon côté comme loix, les réglemens de l'injuſtice ou de l'ignorance paſſés ; on rappelle l'ancienne conſtitution de l'Etat ſans la connoître ni l'entendre. On recherche, on baptiſe de prétendues loix fondamentales, & perſonne ne réclame les droits puiſſans & impreſcriptibles de l'ordre naturel. Ainſi, l'ignorance & la défectuoſité des principes rendent nuiſibles les moindres changemens, les moindres efforts faits pour le maintien & le rétabliſſement de l'ordre. Ainſi toutes les tentatives, en ce genre, portent le germe de leur propre inutilité. Ainſi, on verra le même gouvernement enlever d'une main les péages anciens, & peſer de l'autre ſur les droits nouveaux tout autrement onéreux, rayer d'une main les dépenſes uſitées des Villes, & de l'autre leur ordonner des emprunts onéreux ; faire d'une main ſignal de protection à l'Agriculture, & de l'autre l'étouffer en fermant les débouchés à ſes produits. Ainſi, tout ſe contredit, tout ſe combat dans le maniement même de la choſe publique, & la

puiſſance tutelaire de l'uniformité, de la liberté & de la ſûreté intérieure, céde à des irrégularités qui opérent l'obſtruction, & préparent la diſſolution.

Il n'eſt qu'un fanal qui puiſſe nous empêcher d'échouer ſur cette mer d'erreurs & d'écueils; c'eſt la connoiſſance des principes, & la religieuſe obſervation des régles qui en réſultent. Je l'ai dit, le ſiége de l'établiſſement des fortes peuplades nous démontre que rien n'aſſûre plus les ſubſiſtances que les débouchés. Quand Alexandre ridiculiſa d'un mot judicieux le projet imaginaire de cet Architecte qui vouloit faire du Mont Athos la ſtatue du Conquérant, & que cette ſtatue tînt une Ville dans une main; quand ce Prince, dis-je, répondit, & de quoi vivront les habitans? ce n'étoit pas le manque de territoire qu'il avoit en vue, mais le défaut de communication. Quand le Conquérant, lui même, qui avoit parcouru & ſoumis toutes les fertiles plaines de l'Aſie, voulut fonder une Ville, & l'honorer de ſon nom, il choiſit le bord de la mer & le débouché d'un grand fleuve. Changez les bouches du fleuve, comme il arriva à Bayonne par un débordement, la Ville languit, & n'eſt plus qu'un hameau déſert, quoique poſſédant le même territoire. Un nouvel orage lui rendit ſon fleuve, ſon port & la vie, & cette Ville ſe rappelle ſans ceſſe cet heureux événement, auquel elle dut ſa reſtauration.

Voulez-vous couvrir de villes votre territoire, ſemez-y des rivieres & des chemins; levez tous les obſtacles. Dès-lors la conſommation, placée de toute part à côté de la production, encouragera celle-ci, & lui fera faire des prodiges de fertilité. Le commerce rural, le premier de tous, ou, pour mieux dire, la racine indiſpenſable de tous les autres, ne conſiſte que dans le courtage & la communication entre la production & la conſommation. Plus il ſe trouve de diſtance entre ces deux choſes néceſſaires à rapprocher, plus les frais du rapprochement ſont conſidérables; & ces frais ſont pris ſur la choſe, & en déduction du produit net ou revenu. Ces diſtances conſiſtent non-ſeulement en éloignement, mais encore en empêchemens de communications. Les roches, les marais & les fondrieres ſéparent plus que les diſtances; on ſçait cela. Briſez, applaniſſez ces obſtacles, établiſſez les communications par eau le plus que vous pourrez, attendu qu'elles portent davantage, & coûtent moins: ne craignez pas de ſacrifier à cet objet les plus grandes dépenſes dans l'emploi même des revenus; elles vous ſeront bientôt reſtituées par le doublement de vos revenus. Faites enfin que toutes vos terres participent, par la facilité des communications, à l'avantage du voiſinage des grandes Villes, où vous voyez que les plus mauvaiſes ſe vendent à un taux exceſſif, en comparaiſon du prix des meilleures dans l'éloignement. Mais en faiſant toutes ces choſes, n'oubliez donc jamais, que c'eſt à la liberté des débouchés que vous faites ces ſacrifices; & en conſéquence, commencez par enlever les embarras & les décombres dont la fauſſe ſcience & l'intérêt particulier, intercep-

tent les communications que la nature vous avoit libéralement données, ou que vous vous formez par des travaux qui ont ſurmonté les difficultés ; ſoufflez ſur ces droits onéreux, ſur ces péages, ſur ces douanes odieuſes, qui égorgent vos fleuves, vos chemins & les portes de vos Villes, & ſur-tout ſur les raiſonnemens fallacieux, les terreurs prétendues, les inconvéniens prétextés qui vous arrachent la permiſſion d'attenter ſur la liberté ſacrée de vos denrées, de vos produits.

Impoſitions deſtructives du revenu du Souverain & de la Nation.

*Les impoſitions indirectes & les impoſitions ſpoliatives.* C'eſt ici le grand point dont la direction, bonne ou mauvaiſe, abîme ou vivifie ; point dont les dérangemens ont ruiné tous les Etats, détruit tous les Empires, diſperſé toutes les Sociétés ; point, qui couvriroit de ronces les débris des Capitales, comme il a ſemé les bruyeres ſur les ruines de Suze, d'Ecbatane & d'Antioche. C'eſt uniquement dans ſes influences ſur l'Agriculture que nous le conſidérons maintenant ; comme, à dire vrai, c'eſt par cela ſeul qu'il attaque tout. Ses déréglemens, en ce genre, ſont ici conſidérés ſous deux faces également importantes. Il faut, ſans enviſager aucun Gouvernement en particulier, les diſcuter l'une après l'autre dans leur nature & dans leurs inconvéniens.

Les impoſitions indirectes tirent leur origine des efforts politiques des Gouvernemens, qui, cherchant à prédominer ſur l'indocilité des Magnats ou des différens ordres qui conſtituent les membres du corps politique, voulurent ſaiſir, à côté des immunités & des priviléges qui ſervoient comme d'armûre à ces corps & à ces particuliers, de quoi prévaloir en puiſſance, & parvenir peut-être à les ruiner un jour.

Dans les premiers temps de la formation des Sociétés, par la réunion & le concours, ou de leur révolution par l'invaſion & la conquête, les courages ſont tous ardens & élevés, chacun eſt prêt à ſervir de la main à la ſûreté publique, & peu diſpoſé à lui faire d'autres ſacrifices. Tous ne reſpirent que la liberté, & croiroient y donner atteinte, en attribuant à la puiſſance tutelaire le droit de les faire contribuer au maintien de la choſe publique, qui leur paroît toujours en danger par l'abaiſſement des courages & l'oppreſſion de la liberté. En cet état, les Gouvernemens, déſireux d'accroître les revenus du fiſc pour les beſoins de l'Etat, imaginerent, ſelon les notions groſſières d'alors, une ſorte d'invaſion ſur l'étranger, en pleine paix, à peu près ſemblable aux droits d'avarie, de bris denaufrage, dont les traces ſubſiſtent encore, quoique l'uſage en ait été comme proſcrit par la civiliſation ; ils établirent, dis-je, des droits ſur le commerce, c'eſt-à-dire, ſur la reſpiration de la Société. Ces droits furent réciproques chez les voiſins, avoués & conſtatés comme droits régaliens, & ſouvent partagés par les Villes & les Magnats. Comme une obſtruction en engendre bien-tôt une autre, cette méthode s'étendit bientôt dans l'intérieur. Les Portes-bales n'ont ni voiſins ni amis, ni paroiſſes, ni ſyndics pour les défendre ; ils marchent ſur la foi publique : il fut aiſé de la leur faire acheter. On n'eut garde

de s'appercevoir qu'ils ne payoient rien ; que quelque chose qu'on tirât d'eux, c'étoit toujours sur la denrée & sur la marchandise, qu'on prélevoit indirectement, & conséquemment sur les propriétaires. Il suffisoit à ceux-ci de ne point voir l'Huissier à leur porte, pour se croire francs ; & tandis que des Nations prétendoient encore jouir du droit constitutif de leur établissement, d'accorder ou de refuser des subsides aux besoins de l'Etat, de ne contribuer que par don gratuit, &c. elles laissoient au fisc le ressort arbitraire des impositions indirectes, c'est-à-dire, l'empire absolu sur la marche de la circulation.

Cause des impositions destructives.

C'est aux Sujets mêmes, & non aux Souverains, qu'il faut attribuer ces dérangemens. Toute Nation qui n'a pas un revenu public bien désigné, bien compétant & toujours graduel, & proportionné à l'état actuel progressif de ses revenus, n'est véritablement pas, à proprement parler, une Nation. Car le revenu public, suffisant, ample & proportionnel aux forces d'une Nation, est une partie essentielle & constitutive d'un Etat. Cependant on ne voit presque point de Nations qui, dans l'institution de leurs gouvernemens, ayent assigné une partie déterminée & suffisante de ses revenus, pour former décidément & constamment un revenu public, un revenu toujours conforme & proportionnel à la masse totale des revenus du territoire ; quoique toutes les Nations ayent connu évidemment la nécessité de ce revenu, & qu'elles s'y soient soumises indéterminément & obscurément sous l'idée absurde de contribution générale, mais toujours avec inquiétude sur l'impôt exigé par le Gouvernement ; parce que cet impôt n'a ni mesure ni régle proportionnelle avec la masse des revenus de la Nation, ni à l'état du revenu de chaque sujet. Ce n'est pas même précisément sur le revenu qu'on a prétendu régler l'impôt, c'est sur l'opinion arbitraire que l'on a des richesses que possède chaque particulier ; ainsi la contribution devient non-seulement déréglée, mais généralement préjudiciable à la Nation & à l'Etat ; car ce qui est nuisible à la Nation est nuisible à l'Etat, & ce qui est nuisible à l'Etat, est nuisible à la Nation. Or dans un Royaume agricole, tout revenu public, qui n'est pas pris immédiatement sur le revenu du sol, est destructif. Ces vérités ont été si évidemment démontrées, qu'elles n'ont pas besoin d'éclaircissement. D'ailleurs, toutes les connoissances de l'économie politique en sont par elles-mêmes des preuves décisives. Dans tout Royaume agricole, le revenu public ne doit donc être ni contribution ni impôt, mais une forte portion déterminée de la masse des seuls revenus des biens fonds ; une portion telle qu'elle surpasse toute autre sorte de revenu public, qui ne pourroit être levé sans dépérissement par tout autre genre d'imposition. Le Souverain aura donc toujours alors le plus grand revenu possible que le Royaume puisse lui donner constamment & régulierement sans détérioration de la masse totale des revenus de la Nation ; & il est fondé sur la proportion connue, qui établit d'elle-même convenablement les droits & les prétentions du Souverain sur les richesses de ses Sujets.

Son revenu eſt alors une propriété décidée, & non une impoſition confuſe, indéterminée & ruineuſe; & chaque citoyen a ſa portion de richeſſe en pleine propriété & immunité, qu'il ne peut augmenter ſans accroître directement ou indirectement celle du Souverain. Ce partage, ſi conforme à l'ordre eſſentiel & conſtitutif des Etats, ſemble avoir toujours été éludé par les Nations mêmes dans leur origine & dans leurs progrès; de là aucune inſtitution régulière & fondamentale de gouvernement. Les Nations, en établiſſant une autorité pour la ſûreté de leur propriété, ſemblent n'avoir pas penſé que cette autorité retomberoit néceſſairement ſur leur propriété pour les beſoins de l'Etat; elles ne ſe ſont appliquées, au contraire, qu'à inventer des formes contentieuſes pour s'oppoſer aux écarts de l'autorité; formes inſuffiſantes & abſurdes, parce qu'*elles ſont dénuées de la condition eſſentielle à la ſûreté même de la propriété mobiliaire & fonciere, & de la tranquillité publique.*

Inſtitution réguliere du revenu public d'un Royaume agricole.

On voit par-tout, que c'eſt l'intérêt mal entendu des Nations mêmes qui a préſidé d'abord à l'inſtitution des Gouvernemens, & que d'abord auſſi l'autorité s'eſt prêtée avec complaiſance aux fauſſes meſures des Nations. Il faut enſuite que l'autorité, ſoit qu'elle appartienne à un ſeul, ou à pluſieurs, ſoumette la Nation à pourvoir, de quelque maniere que ce ſoit, au plein exercice de la puiſſance & de la défenſe de l'Etat. Les Propriétaires riches veulent exempter leurs revenus. Les impoſitions indirectes ſe multiplient; tous les objets viſibles s'y trouvent aſſujettis. Les contribuables ſupportent, par la forme & la nature de ces impoſitions, le double, le triple & le quadruple de ce qui en revient au fiſc, & toute la charge retombe, par contre-coup, ſur le revenu des biens fonds au préjudice des Propriétaires. Cette marche s'étend ſans ordre & ſans meſure, parce qu'elle n'eſt établie ſur aucune régle proportionnelle entre ce genre de contribution confuſe, & les richeſſes de la Nation. Dès-lors il n'y a plus, pour la Nation, ni propriété mobiliaire, ni propriété foncière. Car là où il n'y a pas de propriété mobiliaire aſſûrée, il n'y a pas non plus de propriété foncière. Or lorſque le revenu public ſe prend confuſément & arbitrairement ſur les richeſſes mobiliaires viſibles, les avances des Cultivateurs ſont enlevées, la religion du Souverain & du Gouvernement eſt ſurpriſe; enfin la Nation & la puiſſance ſuccombent; la miſere diſperſe les Sujets, & anéantit les forces de l'Etat. Les Philoſophes, les Sages égarés dans leurs ſpéculations politiques, & déconcertés par les événemens, font des maximes, ils décident *qu'il eſt impoſſible de former des arrangemens ſtables entre les Souverains & les Sujets.* Les Fondateurs des Empires inſtituent des loix publiques qui forment les liens de la Société, & réglent la forme du Gouvernement; mais leur prévoyance ne s'étend pas déciſivement & immuablement juſqu'à l'inſtitution réguliere du revenu public, qui eſt la partie fondamentale & eſſentielle de la conſtitution ſage & ſolide d'un Gouvernement parfait & inaltérable. Ils s'en tien-

nent à l'idée vague d'une contribution générale & indéterminée, qui eſt le germe de la deſtruction de l'édifice.

L'Angleterre, qui a été le théatre des plus funeſtes révolutions cauſées par l'impôt, & dont on nous vante aujourd'hui le Gouvernement, eſt, malgré ſa proſpérité actuelle, fondée ſur une conſtitution ruineuſe. Son cadaſtre, établi ſur l'inſtabilité du prix capital des biens fonds, ne ſuit ni les progrès de la culture, ni l'accroiſſement de ſes revenus annuels. Ainſi cet Etat eſt retombé dans le déſordre des impoſitions indirectes & des emprunts immenſes; déſordre qui s'étendra ſans prévoyance & ſans bornes, & qui enfin y ſuſcitera, malgré les précautions politiques de cette Nation inquiette, les mêmes troubles auxquels toute Nation agricole, qui n'a pas un revenu public proportionnel à ſes richeſſes annuelles, établi directement ſur le ſol, eſt expoſée. Qu'on ne nous préſente donc pas le Gouvernement de l'Angleterre comme le modèle d'une forme de Gouvernement parfait dans ſa conſtitution; qu'on parcoure l'hiſtoire, on trouvera qu'il a tout le vice radical des Gouvernemens des Empires qui ont été boulverſés par les ravages des impoſitions indirectes, & toujours par l'intérêt mal entendu des Nations, ou plutôt des propriétaires des terres, plus occupés à aſſûrer la propriété de leurs biens, que celle de leurs revenus, en établiſſant proportionnellement & régulierement le revenu de l'Etat. Revenons à la démonſtration de la déprédation des revenus du Souverain & des propriétaires, cauſée par les impoſitions indirectes.

Il eſt certains Pays privilégiés pour des genres de productions précieuſes & pour les débouchés, qui ont un Pérou ſous la main, & un fleuve toujours renaiſſant de richeſſes, s'il ne leur plaît d'en tarir la ſource. Les Peuples du Nord à qui les boiſſons ſont ſur-tout néceſſaires, les recevroient avidement & à un prix raiſonnable de celles qui pourroient les leur fournir, & renonceroient bientôt à leurs boiſſons factices, qui altérent leur ſanté, & ne ſont en rien comparables au vin. Et quel commerce au monde peut équivaloir l'énorme profit que rapporteroit celui-là? Sçait-on le tort que l'on fait à un Etat, quand on étouffe, par des prohibitions ou ſurcharges, un arpent de vignes en bon rapport, & tel que la demande & la forte conſommation le procureroient bientôt, en excitant la vigilance, l'induſtrie & le travail du Cultivateur? Pour mettre ſous les yeux du Lecteur une eſquiſſe de cet objet, je place ici, par exemple, le relevé du rapport d'un arpent de terre planté en vigne à Saint-Cloud. La conſommation de Paris & de ſes environs excite ici le Vigneron à un genre de culture inconnue ailleurs. Il donne à ſa vigne quatre grandes façons & ſix petites. Il paye bien ſes Manœuvres, le bois pour les tonneaux, & les échalats, la paille pour les liens, le fumier, les frais de vandange, de preſſoir, d'entretien de cuve & de cellier; il fait circuler la valeur vénale de toutes ces choſes, & cet arpent rend encore un produit net de 60 liv. pour le Propriétaire, 10 liv. pour la

dixme, & 90 liv. pour les divers genres d'impôts primitifs, ſans y comprendre les entrées de Paris, qui, ſur le pied où elles ſont, rapporteroient en outre plus de 900 liv. Mais, ſans comprendre cet article dans l'état qui a été pris ſur les lieux, l'arpent de terre fournit un produit total de 500 livres & un produit net de 160 liv.; & le vin, ſur ce pied là, ne reviendroit pas à 3 ſols la bouteille. Voyez, & jugez du préjudice des impôts indirects établis ſur cette partie; voyez ce qu'on enléve à la Nation & à l'Etat; accourez, & venez arracher ces vignes, vous qui aviez entrepris de les détruire, & qui par vos réglemens étiez devenus les arbitres de l'emploi des terres. Mais que n'examiniez-vous auparavant s'il y a aucun genre de production auſſi étendu, & par lequel un arpent de terre puiſſe rapporter autant de produit net que rapporte un arpent de vignes, & un auſſi grand produit total ſi profitable à la Nation par la ſubſiſtance des hommes qui le font naître, & par les autres dépenſes.

*PRODUIT de l'arpent de Vignes à Saint-Cloud* (a).

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Frais.* | Journées de Vignerons | 104 l. | 340 liv. |
| | Echalats | 47 | |
| | Paille | 5 | |
| | Fumier | 56 | |
| | Vendanges | 24 | |
| | Entretien de Cuve & Cellier | 15 | |
| | Preſſoir | 20 | |
| | Entretien du plant de Vignes | 9 | |
| | Tonneaux | 60 | |
| *Produit net* | Fermages | 60 l. | 160 liv. |
| | Impôts | 30 | |
| | Dixme | 10 | |
| | Droit de gros, augmentation, jauge, courtage, ce qui monte au ſeptieme de la vente, ci | 60 | |
| | PRODUIT total | | 500 liv. |

Les 60 livres payées aux Aides ſont priſes, comme la dixme, ſur le vin, mais par une forme d'impoſition fort diſpendieuſe, qui ne rend qu'environ le tiers au Souverain, auquel l'arpent de vigne paye d'ailleurs 30 livres, ce qui forme enſemble pour le Souverain la ſomme de 50 livres.

Le fermage eſt, pour le Propriétaire de la terre, 60 livres, c'eſt un ſixieme de plus que la portion du Souverain.

(a) Mémoire communiqué à l'Auteur ſur les Vignes de Saint-Cloud, près Paris.

Dans le cas de la ſuppreſſion de l'impoſition ſur le vin, il y auroit 40 livres de plus pour le Souverain & le Propriétaire. Ces 40 livres étant priſes ſur le terrein immédiatement, & partagées au Souverain & au Propriétaire, dans la même proportion que nous venons de le remarquer, le Souverain en auroit 17 livres, qui, avec les 50 livres ci-deſſus, feroient 63 livres. Le Propriétaire en auroit 23, qui, avec les 60 livres qu'il reçoit, feroient 83 livres. Les 60 livres d'impoſition ſur le vin cauſent donc un dommage de 40 livres, ou environ un quart de perte pour le Souverain & le Propriétaire.

On ne parle pas ici des autres droits qui ſe levent ſur le commerce de cette production, cela entre dans un autre calcul.

Ici, le produit net eſt 49 livres pour cent des avances; mais relativement à la terre, il eſt de 160 livres pour cent perches.

Le produit net de la grande culture de la charrue, étant ſuppoſé de cent pour cent des avances, n'eſt que de 18 livres pour cent perches; ainſi, c'eſt environ huit fois moins.

Dans les frais, il y en a la moitié en journées d'ouvriers; de l'autre moitié, un tiers eſt en fumier, un tiers en échalats, & un tiers en tonneaux (*a*).

Que les Propriétaires des terres, à qui une ſemblable production, dans ce canton, paroîtra exagérée juſqu'à un point imaginaire, viennent eux-mêmes ſur les lieux s'informer de la vérité de ces détails, qu'ils ſuivent ceux de la meilleure culture des grains, ils trouveront la même diſproportion entre ces différens genres de productions. Ce ne ſera pas certainement dans les qualités du territoire qu'ils trouveront le principe de cette richeſſe. Ces côteaux ſont dans une mauvaiſe expoſition, & dans un ſol preſque oppoſé à celui que demande la vigne; mais la conſommation voiſine & la ſûreté du débit font tout forcer. Il ne s'agiroit donc que de mettre du débit par-tout. La vente qui ſe ſoutient à Paris, malgré les taxes dont elle eſt ſurchargée, ne provient que de la langueur du commerce de cette production dans les autres Provinces éloignées de cette Capitale où ſe fait la plus grande conſommation. Le débit y ſeroit néanmoins au double, ſi la ſurcharge de taxe ne ſubſiſtoit pas; mais elle y interdit l'uſage de cette boiſſon au menu peuple, qui n'eſt pas en état d'en faire la dépenſe, & elle force les riches mêmes à épargner ſur la conſommation des ſubſiſtances, à ſe livrer par préférence au luxe de décoration, qui eſt excité par les hommes de fortune, raſſemblés dans cette grande Ville, & à ſuivre de loin les modes & le délire du faſte; déſordre qui s'étend juſqu'aux Ouvriers de toute eſpéce, toujours incer-

(*a*) On peut voir un pareil détail ſur le produit des Vignes d'une Province plus éloignée de la Capitale, donné par l'Auteur des Obſervations ſur la Culture de la Guyenne, tom. 1, chap. 33, & ſur la ſurcharge des Impoſitions ſur les Vins, chap. 46, ſur les cauſes de la diminution du prix des Vins dans cette Province.

tains

tains de leurs salaires, assujettis aux fantaisies, toujours chancelans sur la base mal-assise d'une bonne subsistance journaliere & réglée, se sont faits un usage d'en retrécir le fonds habituel, pour aller consommer en un moment l'excédent en débauches, au préjudice de leur famille, qui ne participe qu'à la parcimonie de l'intérieur de la maison. Le prix naturel, rendu aux denrées, rendroit la vie à l'universalité des habitans; on y consommeroit au double dans l'ordre économique journalier, & la terre rendroit le double des productions; cette régénération, qui seroit aussi-tôt accompagnée d'un surcroît de population ou de consommateurs, auroit un effet bien plus présent sur toutes les autres parties du territoire, où l'on enlève tout, selon le régime actuel: là où l'on ne reverse rien, l'on n'y dépense rien. Les consommations seroient par-tout, & par-tout les productions, dont la surabondance enlevée par les Etrangers couvriroit tous les côteaux du Royaume de vignobles presqu'aussi rapportans que ceux de Saint-Cloud. Ce sera quand il plaira aux hommes, car il plaît à Dieu: pour moi, je ne fixe mes regards sur ces vérités que comme le Sage, qui contemple les astres, & qui s'écrie: *Cœli enarrant gloriam Dei!* la lumiere divine me pénetre d'admiration & de respect!

Octrois des Villes par droits d'impositions indirectes.

Ce pas de proscription, fait sur les consommations du premier ordre, s'étendit bientôt sur toutes les autres, & produisit sur chaque partie le même effet. La cupidité, plus ennemie encore de ses propres foyers que de ceux des Etrangers, présenta des appas à tout ce qui put l'appuyer dans ses ravages. Elle trouva moyen de surprendre toutes les parties conservatrices de la Société, pour parvenir à la destruction de sa base, à l'étranglement du territoire. On permit aux Villes de charger à leurs portes la consommation, pourvu que le fisc en fût dédommagé. On afferma les farines, les boucheries, les beurres & les œufs. On vouloit, disoit-on, des Matelots, & l'on taxoit à des droits énormes le poisson, sans songer que personne ne trouvera que ce soit la peine de pêcher pour payer des droits effrayans, qui ne se compensent point avec les frais. On vouloit des bestiaux pour les campagnes, mais on privilégia des Marchands pour monopoler sur la viande, pour la forcer à venir dans les Villes, où le monopole public la surchargeroit au double; & l'on assura que ce prix seroit payé par le consommateur, comme s'il ne pouvoit pas plutôt diminuer son pot, que le Fermier se passer de vendre son mouton & son bœuf. On surchargea, on boucla, on étrangla tout, en un mot, & l'on fut surpris après de voir venir des ronces dans un jardin, dont les plantations ne dédommageoient pas des frais.

C'est par les mêmes régles générales que toutes les impositions indirectes, qui portent en ricochet sur le commerce, sur la consommation, sont prises sur la valeur vénale, qui, seule, excite la production, & établit les revenus. L'Etat peut recevoir l'imposition directement & suffisamment des mains des Propriétaires, & mesurer

ſa propre jouiſſance & ſes effets ſur l'état de ſes richeſſes, *& imperium & fiſcus abundabit utens ſubjectis locupletibus ;* au lieu que les impoſitions indirectes, perçues ſur les produits avant qu'ils puiſſent former des revenus, ne peuvent parvenir au fiſc que par des voyes également préjudiciables au Souverain & aux Sujets : *Nam cæteris in rebus cum venit calamitas, tum detrimentum accipitur. At in vectigalibus non ſolum adventus mali, ſed etiam metus ipſe affert calamitatem.* Il n'y a enfin qu'une ſeule raiſon à ſçavoir ; qui eſt que les impôts directs, ou établis immédiatement ſur les revenus des biens-fonds, ne ſont pas même des impôts, mais un vrai & pur revenu, qui n'a aucun beſoin d'entremiſe entre le fiſc & les Sujets, & qu'au contraire, les impoſitions indirectes ſont, de leur nature, & par les frais énormes de leur perception, extrêmement onéreuſes ; & dès-lors il n'y a plus à balancer entre ces deux méthodes, puiſque, comme dit Tacite, *neque ſine publicano exerceri poteſt vectigal, & ubi publicanus eſt, ibi aut jus publicum vanum, aut libertatem nullam.*

Impoſitions ſpoliatives.

Les impoſitions ſpoliatives ſont une ſuite du même principe qui donna naiſſance aux impoſitions indirectes. Au défaut du partage des revenus des biens-fonds entre le Souverain & les Propriétaires, on eut recours auſſi à l'impoſition arbitraire établie ſur les perſonnes, ſuivant l'eſtimation hazardée de leurs richeſſes mobiliaires. Afin de pourvoir aux frais du Gouvernement, à la défenſe de la Nation, on intéreſſa les Magiſtrats & l'ordre des défenſeurs, à l'admiſſion de cette méthode nouvelle, par des priviléges perfides ; & l'intérêt perſonnel aveuglant les principaux Propriétaires, perſonne ne ſentit ou ne voulut ſentir le nœud indiſſoluble, qui lie les petits à la fortune des grands, & plus encore les grands à celle des petits. Le fiſc ainſi s'inſinua par-tout où il put faire trouée ; & le Laboureur étant, de toutes les claſſes de Sujets, celle qui en impoſoit le moins au-dehors, qui, la plus occupée, avoit le moins de temps & de moyens de reclamation, mais qui devoit être ſous la ſauve-garde de la Nation & de l'Etat ; le Laboureur, dis-je, fut preſque par-tout arbitrairement chargé, & reçut en ſa perſonne le coup accablant qui s'étendit ſur toutes les claſſes des citoyens.

La premiere explication du Tableau économique, imprimé dans *l'Ami des Hommes*, renferme un tableau frappant, autant qu'impoſſible à débattre ni à réfuter, de la rapidité du déſaſtre provenant des impoſitions ſpoliatives qui portent ſur la charrue. En rapportant ce Tableau à ce que j'ai dit ci-deſſus de l'énorme différence qu'apporte dans la circulation le plus ou le moins de produit réſultant de la dépenſe des avances primitives & des avances annuelles appliquées à une bonne ou à une médiocre culture ; preſque tout ce qui peut être dit ſur cet objet, ſe préſentera incontinent à l'eſprit, & il ſeroit inutile de le répéter ici. Mais, pour préſenter ſous toutes les faces un objet ſi important qu'il entraîne tous les autres, j'ai cru devoir

montrer, par quelques états de dégradation ſimple & réſultante des principes & des calculs les plus déciſifs, ce que c'eſt que les conſéquences du moindre coup porté à faux en ce genre. On jugera après de la multitude de connoiſſances & de rapports que devroit avoir dans la tête un homme aſſez hardi pour ſe preſcrire ſes propres voyes, & s'écarter de celles de la Nature en matiere d'impôts. Hélas ! le réſultat de ces combinaiſons ſeroit, comme il l'eſt ici, de ſe conformer à l'ordre naturel, de ſe décharger ſur la nature des choſes d'une multitude de ſoins ruineux, & de lui permettre d'enrichir le Souverain & les Sujets.

*CALCUL ſimple de dégradation progreſſive, provenante de la marche naturelle de la ſpoliation dans le cours d'un bail de neuf années.*

Premiere année, 100 livres, enlevées à un ou pluſieurs Cultivateurs ſur les avances de la culture, éteignent en outre 100 livres de reproduction, ci. . . . . 100 l.

Perte 200 liv. à ajouter à 100 liv. qui ſe payent de même l'année ſuivante, & ainſi des autres conſécutivement.

Seconde année, 300 liv. ôtées éteignent une reprod. de 300 l.

Perte 600 livres.

Troiſiéme année, 700 liv. ôtées éteignent une reprod. de 700 l.

Perte 1400 livres.

Quatrieme année, 1500 liv. éteignent . . . . . 1500 l.

Perte 3000 livres.

Cinquieme année, 3100 liv. éteignent . . . . . 3100 l.

Perte 6200 livres.

Sixieme année, 6300 liv. éteignent . . . . . 6300 l.

Perte 12600 livres.

Septieme année, 12700 liv. éteignent . . . . . 12700 l.

Perte 25400 livres.

Huitieme année 25500 liv. éteignent . . . . . 25500 l.

Perte 51000 livres.

Neuvieme année, 51100 liv. éteignent . . . . . 51100 l.

Perte 102,200 liv. qui n'ont produit au fiſc que . . . . . 900 l.

*Ce que la ſpoliation des richeſſes de la Culture éteint de revenu en 9 ans, ſelon les différens taux d'impoſitions priſes ſur les avances.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 5 liv. en 9 ans éteignent . . . | 5100 l. | qui, en ces 9 ans, ne produiſent au fiſc que | 45 l. |
| 10 liv. éteignent . . . . . | 10220 | . . . . . | 90 |
| 15 liv. éteignent . . . . . | 15330 | . . . . . | 135 |
| 20 liv. éteignent . . . . . | 20440 | . . . . . | 180 |
| 25 liv. éteignent . . . . . | 25550 | . . . . . | 225 |
| 30 liv. éteignent . . . . . | 30660 | . . . . . | 270 |
| 35 liv. éteignent . . . . . | 35770 | . . . . . | 315 |
| 40 liv. éteignent . . . . . | 40880 | . . . . . | 360 |
| 45 liv. éteignent . . . . . | 45990 | . . . . . | 405 |
| 50 liv. éteignent . . . . . | 51100 | . . . . . | 450 |
| 55 liv. éteignent . . . . . | 56210 | . . . . . | 495 |
| 60 liv. éteignent . . . . . | 61320 | . . . . . | 540 |
| 65 liv. éteignent . . . . . | 66330 | . . . . . | 585 |
| 70 liv. éteignent . . . . . | 71540 | . . . . . | 630 |
| 75 liv. éteignent . . . . . | 76650 | . . . . . | 675 |
| 80 liv. éteignent . . . . . | 81760 | . . . . . | 720 |
| 85 liv. éteignent . . . . . | 86870 | . . . . . | 765 |
| 90 liv. éteignent . . . . . | 91980 | . . . . . | 810 |
| 95 liv. éteignent . . . . . | 97090 | . . . . . | 855 |
| 100 liv. éteignent . . . . . | 102200 | . . . . . | 900 |

Liſez, reliſez, revenez ſur ces principes, parcourez juſqu'à la démonſtration, & voyez ſi nous exagérons. Mais, dira-t-on, s'il en étoit ainſi, il ne reſteroit bientôt plus rien ſur la terre. A peine un grand Etat, conduit ſelon les principes de ce que vous appellez la fauſſe ſcience, dureroit-il deux baux de 9 ans. Oui, ſans doute, j'en conviendrois avec vous, ſi les progrès rapides de la marche de cette ſpoliation s'étendoient en même-temps ſur tous les Cultivateurs, & s'ils n'étoient point arrêtés par la faillite même de ceux qui périſſent avant le terme de leurs baux, par la progreſſion rapide de l'anéantiſſement de leurs avances. Remarquez que cette ſpoliation eſt fixée ici à la durée ordinaire des baux des terres, & les Fermiers s'arrangent avec les Propriétaires ſur l'état actuel de l'impoſition, & alors c'eſt le Propriétaire qui ſupporte le ſurpoids ſurvenu dans le courant du bail précédent. Si la ſpoliation s'établit derechef ſur le nouveau Fermier, la continuité de la marche proportionnelle de ſes progrès précédens eſt interrompue; il faut qu'elle recommence par le premier échelon pour ruiner encore ce dernier dans le cours de ſon bail; autrement les 102,200 liv. de déprédation, cauſée en 9 années, par une augmentation de taille de 100 liv. deviendroient en effet bientôt des millions & des milliards par la continuation de la

même marche de progrès de ſpoliation. D'ailleurs, la ſpoliation n'exerce ſes funeſtes effets que ſur les Cultivateurs réduits à payer, aux dépens de leurs avances, le ſurcroît imprévu d'impoſition qui leur arrive pendant leur bail. Car s'ils peuvent, en vendant leur lit, ou d'autres meubles de commodité, parvenir au payement des 900 livres, en neuf ans ils ſe préſervent de la ſpoliation de 102,200 liv. Suppoſons donc, pour diſtinguer tous ces cas, ſuppoſons, dis-je, une addition de 2000 liv. impoſée arbitrairement ou répartie, comme on le dit, au marc la livre ſur des Fermiers engagés à payer la taille & autres impoſitions déja établies ſur les terres qu'ils ont affermées; cette ſurcharge rapportera au fiſc 18000 livres en 9 années. Suppoſons encore que de ces 2000 livres de ſurcharge il n'y en ait qu'un dixieme ou 200 liv. qui tombent par augmentation annuelle ſur des Fermiers, qui ne peuvent éviter que ce ſurcroît d'impôt ne ſe prenne ſur les avances de leur culture. Ces 200 livres éteindront donc, en 9 années, 102,000 livres de richeſſes d'exploitation, & 102,000 livres de revenu annuel, dont les deux ſeptiemes ou 30,000 livres faiſoient partie du revenu annuel du Souverain. Ainſi, quand je ſerois même dans l'horrible prévention que la régie du fiſc doit être peu ſenſible à l'extinction du revenu des Propriétaires, à la ruine des Fermiers, & au dépériſſement rapide de la population, c'eſt-à dire, à l'anéantiſſement de la ſubſiſtance que les dépenſes & les produits de la culture fourniſſent aux hommes; je trouverois toujours dans ce petit échantillon des déſordres de la ſpoliation, que 18000 liv. auſſi imprudemment enlevées en 9 années pour le Souverain, lui détruiſent 30000 liv. de ſon revenu annuel. Que ceux à qui les intérêts du Souverain ſont confiés, calculent donc bien pour le Souverain même, ils calculeront bien auſſi pour les Sujets. Car *tout ce qui eſt réellement avantageux au Souverain, eſt avantageux auſſi aux Sujets; & l'on ne peut ruiner les Sujets ſous les apparences d'un profit pour le Souverain, qu'on ne ruine réellement auſſi le Souverain.* Ce ſont des intérêts ſi eſſentiellement & ſi inſéparablement réunis par l'ordre immuable des loix divines, que leur conſervation dépend néceſſairement & démonſtrativement de la conſervation réciproque des uns & des autres.

Peut-on, en effet, ignorer des vérités ſi manifeſtes & ſi importantes? Si vous n'appercevez pas la décadence des Etats livrés à ce régime de ſpoliation, ne ſeroit-ce pas la faute de vos yeux, plutôt que celle de l'objet? Mais pour en être frappés, parcourez les terres abandonnées & en non valeur. Vos vues ſeroient-elles ſi étroites & ſi reſſerrées, qu'un motif de 15, de 20 ou de 25 millions vous paroîtroit un objet digne de toute votre attention, tandis que les Adminiſtrateurs d'un grand Etat ne devroient compter que par centaines de millions & par milliards. Mais faiſiſſez, s'il ſe peut, la véritable meſure des objets, & comparez. Pour ne pas vous effrayer par les diſtances, voyons d'abord le temps de nos peres, vous verrez enſemble 400 mille hommes de troupes réglées, miſes à la fois en mouvement, & leurs ſubſiſtances

tellement assûrées, qu'il étoit impossible de prévoir où leur effort devoit porter ; près de 200 navires de guerre de tous les rangs agissans en tous lieux & à la fois, & rétablis en un hyver quand ils reçurent quelqu'échec considérable ; ces forces en imposer par-tout en même tems ; Abraham du Quesne couler à fond les Corsaires de Tripoly sous le canon de Scio, fortereſſe du Grand Seigneur, & faisant tirer sur elle parce qu'elle osa tirer sur lui ; l'Ambassadeur demander & obtenir que l'Amiral de Sa Hauteſſe viendroit à bord du Vaisseau d'un simple Capitaine, lui demander pardon de quelques insultes faites par ses soldats à des gens de son équipage. Et dans le même temps où un Prince magnanime, mais pere de fils qui ne le sont pas moins, faisoit par-tout respecter au loin sa Nation, voyez les Palais immenses sortir, pour ainsi dire, de dessous terre, les fortereſſes se multiplier ; une Cour bannie, royalement entretenue à ses dépens ; par-tout les Cabinets ouverts, les Académies fondées, les Arts excités, que sçais-je ! Mais, dira-t-on, tout cela ne s'eſt pu faire qu'en ruinant l'État. Et ce que vous faites aujourd'hui le faites-vous sur vos revenus ? Tout ce que j'ai voulu induire de là, c'eſt que si vous ne trouvez pas sous vos pas l'application démontrée de nos calculs de dégradation, c'eſt que vous n'y voulez pas regarder. Les mêmes calculs & la même attention eussent été fort utiles & fort néceſſaires à ce même Prince, si grand & si fastueux, & qui auroit constamment pu être plus opulent & plus puissant, jouir d'un revenu supérieur à ses dépenses, si ses Questeurs ne se fussent pas fourvoyés & écartés de l'ordre naturel des impositions, & de l'administration réguliere ; & il eût compris alors, que si l'explosion passagère de ses forces avoit quelque chose de plus magnifique & de plus frappant, c'étoit un malheur pour lui, que l'ivresse de son temps, & la marche destructive de l'administration de ses revenus, l'ayent induit à se faire une illusion fatale à lui-même & aux autres. Il n'en résulte pas moins cependant que nos calculs sont vrais, qu'ils partent d'après les principes naturels, & qu'ils ne sont que le résultat & le point d'appui de conséquences infaillibles.

Les Laboureurs, sans approfondir ces principes par les calculs, en sont si effrayés, qu'ils regardent la moindre augmentation qui leur survient, dans le courant de leurs baux, comme le germe de leur ruine. On ne doit donc pas être étonné de ce qu'ils préférent une médiocre exploitation de culture, à une meilleure qu'ils pourroient exécuter ; parce que s'ils paroissoient prospérer, ils s'attireroient le fleau de l'arbitraire, qui les rejetteroit bientôt au-dessous de leur premier état, & qui les anéantiroit enfin.

Mais, ajoute-t-on, il s'ensuit de votre hypothèse, que si vous donnez tous les ans 100 livres à un Laboureur, & qu'il employe cet argent à sa culture, il aura dans 9 ans 102,2000 liv. Oui, sans doute, en supposant, 1°. les conditions ci-dessus demandées pour que la production ait son libre cours. 2°. Qu'il remettra toujours en accroissement d'entreprise

le produit de cette gratification, de maniere que le tout faſſe le fer à cheval. Pour vous en convaincre, donnez tout-à-l'heure un grain de bled à ce Laboureur, & qu'il ait le ſoin de ſemer, chaque année, ce qu'il en proviendra, ſans en rien diſtraire abſolument ni pour ſa ſubſiſtance, ni pour ſes frais, ce qui eſt conforme à l'ordre des progrès dont il s'agit ici, mais en un ſens oppoſé, dans la ſpoliation; & venez au bout de neuf ans compter, ſi vous le pouvez, les grains de bled qui ſeront provenus de celui-là ſeul. Mais pourquoi penſerai-je que vous répugnez à vous rendre à l'évidence; ſerai-je aſſez coupable pour ſoupçonner qui que ce ſoit de mauvaiſe intention, & de s'élever contre les vérités les plus reſpectables & les plus importantes au genre humain? Car ce n'eſt ni pour contrarier, ni pour faire preuve de génie, ni pour annoncer le talent des découvertes, que nous approfondiſſons cette importante matière, c'eſt uniquement pour le bien général de l'humanité; & c'eſt avec les mêmes intentions les plus fraternelles, qu'un tel examen doit être fait. Si nous errons dans nos principes, qu'on m'en oppoſe de meilleurs & de plus ſûrs, & je regarderai l'Auteur d'une telle découverte comme le pere des humains.

Ce ne ſont pas ſeulement les impoſitions priſes ſur le Laboureur, & dont il eſt forcé de prendre le montant ſur ſes avances, qu'on peut appeller ſpoliatives. Toute l'impoſition, je ne dis pas arbitraire, mais priſe ſeulement hors de ſon aſſiéte naturelle, produit par le reflet indiſpenſable, une dégradation conſtante & graduelle ſur la maſſe des revenus, & devient par-là même une impoſition ſpoliative. Pour ſe convaincre de cette vérité, il faut replacer ici un tableau abregé de l'effet de ces ſortes d'impoſitions, conformément aux régles inconteſtables du grand Tableau, & l'on y verra clairement l'effet d'une impoſition la plus ſimple, établie à côté de ſon point d'appui naturel, d'une capitation ou taille perſonnelle, par exemple, qu'on ſuppoſera néceſſaire pour ſatisfaire aux beſoins de l'Etat, & qui ſe lévera ſans frais & ſans abus.

*DE LA DÉGRADATION cauſée par l'impoſition établie ſur les Agens de la claſſe productive & de la claſſe ſtérile, ſous prétexte de ſoulager les biens fonds dans la répartition d'un augmentation d'impôt.*

On ſuppoſe 50 millions d'impôt perſonnel, levés ſur les Agens de ces deux claſſes actives; ſçavoir, 25 millions d'un côté & 25 millions de l'autre. Cette diſtribution n'eſt qu'hypotétique, parce que l'impoſition perſonnelle ne peut être elle-même qu'arbitraire & déſordonnée, puiſque la perſonne impoſée n'eſt pas elle-même la richeſſe qui peut payer l'impôt, & que la richeſſe d'un particulier, qui ne conſiſte pas en biens fonds, ne peut s'évaluer que par une eſtimation arbitraire, ſans diſtinction de la richeſſe effective & des dettes paſſives de la perſonne contribuable. Ce n'eſt pas non plus par le gain ou la rétribution dûe au travail, que l'on pourroit en juger; car ce que l'on prendroit ſur

la rétribution ſeroit repris ſur ceux qui payent cette rétribution, qui ne peut ſouffrir de retranchement qu'au préjudice de l'ordre naturel de la ſociété, & qu'au dépériſſement des richeſſes de la Nation ; puiſque le mercenaire, privé d'une partie de ſa rétribution, ſeroit forcé ou à s'expatrier, ou à épargner ſur ſa ſubſiſtance.

Dans le premier cas, la concurrence des Ouvriers diminueroit, la rétribution augmenteroit, & l'impoſition ſeroit payée par ceux-mêmes qui payent cette rétribution. Ce ne ſeroit donc pas la perſonne impoſée qui payeroit l'impôt, ce ſeroit le revenu ou les avances des Agens des deux claſſes, qui le payeroient au préjudice de ces avances mêmes ; ce qui retomberoit alors en déchet ſur la reproduction & ſur le revenu, & cauſeroit un double dépériſſement dans les richeſſes de la Nation.

Dans le ſecond cas, c'eſt-à-dire, dans le cas de l'épargne ſur la ſubſiſtance des Ouvriers, les effets en ſeroient encore plus nuiſibles. Car il y a entre le revenu, la rétribution, la dépenſe & la production, un ordre phyſique de régénération, que les hommes ne peuvent changer ſans cauſer un changement dans la correſpondance réciproque & eſſentielle de toutes ces parties qui ſe régenérent les unes par les autres, & qui conſtituent la maſſe & la perpétuité des richeſſes d'une Nation agricole. Je dis d'une Nation agricole ; parce qu'il n'en eſt pas de même d'une Nation purement marchande, qui ne conſiſte que dans une ſeule claſſe, dans une claſſe ſtérile qui ſubſiſte par la rétribution qui lui eſt payée par les autres Nations : celle-ci peut épargner à profit ſur les dépenſes ; parce qu'elle n'a point de claſſe productive, & que ſon épargne ne peut être préjudiciable qu'aux Nations agricoles, qui profiteroient de ſa dépenſe. Mais dans un Empire compoſé de claſſes qui ſubſiſtent & proſpérent par la dépenſe des unes & des autres, l'épargne ſur la ſubſiſtance cauſeroit néceſſairement une diminution de conſommation, par conſéquent un dépériſſement de reproduction, d'où s'enſuivroit néceſſairement auſſi une diminution de revenu, qui eſt toute au préjudice des Propriétaires & du Souverain.

Vous direz peut-être que les denrées, qui ne ſeroient pas conſommées dans le pays, à cauſe de l'épargne à laquelle on ſe reſtraindroit pour payer l'impôt, peuvent être achetées par l'Etranger, ce qui aſſûreroit le débit de ces denrées à la décharge du cultivateur. Les ventes à l'Etranger ſont à la vérité une reſſource pour le ſuperflux d'une Nation, mais ſeulement pour le ſuperflux qui eſt tranſportable, & non pour celui des autres denrées qui ne peuvent être conſommées que dans le Pays. D'ailleurs le commerce étranger exige des frais de tranſport & de profit pour les Commerçans ; or ces frais retombent ſur le prix de la premiere main : d'où s'enſuit que le cultivateur ne ſeroit pas dédommagé, par cette reſſource forcée, de la dégradation que cauſe l'impôt dont il s'agit. Il faut donc ſe rappeller que dans les Nations agricoles, *épargne n'eſt pas richeſſe*, mais, au contraire, une extinction de richeſſe.

On

On pourroit penſer que les progrès de cette extinction de revenu ſeroient arrêtés par la dépenſe même de la ſomme de l'eſpéce d'impôt dont il s'agit ici, qui en rentrant dans la circulation, reviendroit aux Ouvriers, & leur reſtitueroit la portion de rétribution qui leur eſt enlevée. Mais ces 50 millions, que l'impôt leur enleve, ils les ont achetés ou payés par la vente de leurs ouvrages ou de leur travail, qui eſt inſéparable des dépenſes de leur ſubſiſtance. Car c'eſt la même choſe que ſi on exigeoit leurs ouvrages ou leur travail, ſans les payer. Ce qu'on pourroit leur acheter d'ailleurs ne répare point la perte de ce qu'on leur a ôté. Il n'en eſt pas de ces 50 millions, qui privent les hommes du produit de leur travail ou de leurs ouvrages, comme de 50 millions qui ſeroient pris ſur le revenu que la nature donne *gratis*, qui ne ſeroient eux-mêmes qu'une partie du revenu, & qui ſe diſtribueroient dans la Nation dans le même ordre que le revenu, de ſorte que cette diſtribution a toujours les mêmes effets pour la Nation & pour la reproduction, par quelques Propriétaires qu'il ſoit diſtribué, ſoit le Souverain, ſoit le poſſeſſeur de la terre, ſoit le Décimateur. Mais les 50 millions ôtés aux agens des claſſes actives, ne peuvent leur revenir par la circulation, qu'ils ne les rachetent; car on ne les leur rendra pas pour rien. Ainſi ils ne peuvent retrouver, par l'argent de l'impôt qui leur revient, ce que l'impôt leur a ôté; cette partie reſte en pure perte pour eux; il faut donc le retrancher de l'ordre de la circulation, qui a pour objet la compenſation dans les ventes & dans les achats. Car il eſt viſible que ſi on enleve à un Cordonnier l'argent d'une paire de ſouliers, on ne lui répare pas cette perte en lui achetant, avec cet argent, une autre paire de ſouliers.

Mais, dira-on, ne peut-on pas imputer les mêmes effets à toute eſpéce d'impôt, & conclure de là que tout impôt eſt deſtructif? Non, ſans doute; car il ne faut pas oublier qu'il y a bien de la différence à cet égard entre l'impôt pris immédiatement ſur le revenu, & l'impôt établi ſur les agens des claſſes actives. Le premier eſt, comme nous venons de le dire, une portion même du revenu qui ſe diſtribue, par la dépenſe du fiſc, comme le revenu des autres propriétaires, ſelon l'ordre économique, pour la jouiſſance ou la dépenſe des hommes de toutes les autres claſſes, & pour faire renaître le revenu par cette dépenſe, comme il eſt démontré par l'ordre même de la diſtribution, repréſentée dans le Tableau: au lieu que l'impôt établi ſur les agens mêmes des claſſes actives, intercepte cette diſtribution & cette jouiſſance, qui perpétuent le revenu & les avances de l'exploitation, qui les font renaître.

Les effets de cette ſorte d'impoſition m'ont engagé dans une diſcuſſion un peu détaillée & rigoureuſe, parce qu'ils ſont communs à tous les genres d'impoſitions indirectes, à la différence que celle dont il s'agit actuellement eſt la plus ſimple, la plus claire dans ſon produit, & moins diſpendieuſe dans ſa perception; & qu'étant cependant fort onéreuſes aux Propriétaires & à la Nation, on peut par là juger de la dépréda-

tion que cauſent celles qui ſont plus confuſes, plus ignorées dans leur produit, plus diſpendieuſes dans la recette, & plus dommageables dans la régie & dans l'exécution, & encore dans le repompement de l'impôt même qu'elles rendent, ou qu'elles paroiſſent rendre au Souverain.

*TABLEAU de la dégradation que cauſe l'Impôt indirect.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | 2000 | 2000 | 1000 | qui ſeront réduits à 987 par l'impôt qui enlève à cette claſſe 25 millions ſur la vente des ouvrages & ſalaires de cette claſſe. |
| | 1000 | | 1000 | |
| L'impôt enlève..... | 25 | | L'impôt enlève... 25 | |
| Reſte... | 975. | | Reſte..... 975 | |
| Reverſement de la claſſe ſtérile..... | 987 ½. | | 1000 | |
| | | | 1975 | |
| Recette de la claſſe productive ..... | 1962 ½ | } 4950 rendus à la claſſe productive. | | |
| Avances de la claſſe productive ..... | 2000 | | | |
| Avances de la claſſe ſtérile, réduite à ... | 987 ½ | | | |
| Reproduction... | 4950 au lieu de 5000; *deficit* 50. | | | |
| Repriſes du Cultivateur..... | 3000 | | | |
| Impôt à payer... | 50 | | | |
| TOTAL..... | 3050 | | | |

Reſte pour le revenu 1900 au lieu de 2000; ainſi la diminution ſur le produit net, eſt 100, parce que l'impôt de 50 millions retombe en entier ſur la claſſe productive, & diminue ſes avances annuelles de 50 millions, leſquelles rendent 50 millions de moins de produit net.

Voici donc comme il faut enviſager la marche des effets de cet impôt dans un pays où il n'y a pas d'augmentation dans le prix des productions de la culture, qui répare le dépériſſement des 50 millions ſur les avances annuelles de la claſſe productive, par lequel 50 millions de revenu ſont anéantis: voici, dis-je, le changement qu'un tel impôt cauſe dans l'ordre des dépenſes & de la reproduction.

*TABLEAU des réſultats de la dégradation que cauſe l'Impôt indirect.*

AVANCES annuelles de la claſſe productive 2000, réduite à 1950, l'impôt indirect prélevé. — REVENU. de . . 1000 tombe à . . . 1950. — AVANCES annuelles de la claſſe ſtérile.

1950 produiſent net 1950 — 1000

975 . . . . . 975

1000 . . . . . 1000

Rentrée de l'impôt 25 — Rentrée de l'impôt . . . 25

Recette de la claſſe productive . . . . . 2000
Avances de la claſſe productive . . . . . 1950
Avances de la claſſe ſtérile . . . . . 987
} 4950 rendus à la claſſe productive. — 2000

Reproduction . . . . . 4950 au lieu de 5000, *déficit* 50.

Repriſes du Cultivateur . . . . . 2950 au lieu de 3000 livres; perte 50.
Impôt à payer . . . 50

TOTAL . . . 3000

Reſte pour le revenu 1950, l'impôt payé aux dépens du Cultivateur.

Manque encore 50 ſur le revenu, qui, avec la perte de 50 ſur les repriſes, forment enſemble un déchet de 100, que ſupporte d'abord le Cultivateur dans le cours de ſon bail.

*MASSE des richeſſes compriſes dans le Tableau.*

Reproduction . . . . . 4950
Argent du revenu . . . . . 1950
Argent de l'impôt . . . . . 50
Avances ſtériles . . . . . 1000

TOTAL . . . . . 7950 au lieu de 8000
*Déficit* . . 50
Et . . . . 50 enlevés par l'impôt.

TOTAL . . . 100 que coûte un impôt indirect de 50.

Si le Fermier, dont la perte eſt de primabord de 100, eſt obligé, par ſon bail, de continuer de payer, comme ci-devant, 2000 de fermage, ſa perte ſera, la ſeconde année, de 200, ſes avances ſeront réduites à 1800 livres, & ſes intérêts à 900 livres. La diminution du produit net, qui doit payer le fermage, ſuivra d'année en année le progrès de cette dégradation : ainſi ce genre d'impoſition inſidieuſe, peut inſenſiblement cauſer, en peu d'années, un grand dépériſſement dans la culture d'une Nation.

Les effets deſtructifs de ce genre d'impôt ſont cauſés par le retranchement de la ſomme égale à la totalité de l'impôt, qui ſe fait en entier ſur les avances annuelles de la claſſe productive. Ainſi, dans le cas préſent, où l'impôt eſt de 50 millions, les avances annuelles de la claſſe productive ſouffrent un retranchement de 50 millions qui anéantit 50 millions de revenu. Les avances de la claſſe productive, qui étoient de deux milliards, ſe trouvent réduits à 1950 millions, & le revenu qui étoit pareillement de deux milliards, ſe trouve donc réduit auſſi à 1950 millions : ainſi la ſouſtraction totale, tant en impôt qu'en dépériſſement, eſt de 100 millions. Si on déplaçoit un tel impôt de 50 millions, & qu'on l'établît directement ſur le revenu, les avances annuelles de la claſſe productive ne ſouffriroient point de retranchement, elles ſe trouveroient rétablies à deux milliards, & produiroient conſtamment deux milliards de revenu, qui fourniroient les 50 millions d'impôt dont on vient de parler. Ce revenu de deux milliards, y compris l'impôt, rentreroit dans la circulation, en ſe partageant également à la claſſe productive & à la claſſe ſtérile : ainſi il ne ſe trouveroit aucune diminution dans les recettes de ces claſſes, aucune diminution dans la reproduction annuelle totale ; le revenu qui ſeroit de deux milliards étant chargé directement des 50 millions d'impôt dont il s'agit, il reſteroit, cet impôt étant payé, 1950 millions ; au lieu que dans l'autre forme d'impoſition, il ne reſte de même que 1950 millions de revenu : mais il y a de plus une perte de 50 millions ſur les repriſes des Fermiers. Ces deux ſommes forment enſemble 100 millions dont 50 ſont enlevés par l'impôt, qui les retranche des avances productives, ce qui les réduit à 1950 millions, qui ne reproduiſent plus que 1950 millions de revenu : ainſi il y a 50 millions d'anéantis. Alors les Propriétaires du revenu ſont forcés d'indemniſer chaque année cette claſſe, de la totalité de l'impôt qu'elle avance, & des 50 millions de produit que cet impôt anéantit : autrement le même impôt, renouvellé chaque année, cauſeroit une perte progreſſive ſur les avances productives & ſur le revenu. Ainſi le dépériſſement de la claſſe productive, & du revenu, accroîtroit de plus en plus dans le même ordre que le dépériſſement que cauſe la ſpoliation dont nous avons parlé ci-devant : ce qui n'arrive pas, parce que le Fermier, qui ſe régle ſur l'augmentation de ſes frais, provenans du renchériſſement des ouvrages de main-d'œuvre & des ſalaires, cauſé par l'impôt dont il s'agit, ne s'engage, s'il ne ſurvient pas d'augmentation dans le

prix de ſes productions, à payer au propriétaire que 1900 livres de fermage au lieu de 2000 livres.

Les Cultivateurs très-experts dans la connoiſſance des dépenſes & des produits de la culture, ſe décident facilement dans les différens cas ſur le prix du fermage qu'ils peuvent payer aux Propriétaires pendant le temps fixé par leurs baux : Or dans le cas dont il s'agit, ils évitent, s'ils le peuvent tout d'abord, la dégradation dont on vient de parler, en formant avec les Propriétaires un arrangement conforme aux calculs du Tableau ſuivant.

*TABLEAU de l'indemnité ſupportée par les Propriétaires, pour arrêter le progrès de la dégradation de l'Impôt indirect.*

| AVANCES annuelles de la claſſe productive. | REVENU. | AVANCES annuelles de la claſſe ſtérile. |
|---|---|---|
| 2000 | 1900 au lieu de 2000 | 1000 qui tombent à 987 & un deuxieme par la diminution du revenu. |
| 950 | | 950 |
| 989 ½ | | 1000 |
| Portion de l'impôt remis dans la circulation.. 25 | | Portion de l'impôt remis dans la circulation... 25 |

| | | |
|---|---|---|
| Recette de la claſſe productive . . . . . | 1962 ½ | 4950 |
| Avances de la claſſe productive . . . . . | 2000 | |
| Avances de la claſſe ſtérile. . . . . | 987 ½ | |
| Reproduction totale | 4950 au lieu de 5000 | |
| Repriſes du Cultivateur . . . . . | 3000 | 3050 |
| Impôt à payer . . . | 50 | |

1975 au lieu de 2000.

Reſte pour le revenu 1900. L'impôt prélevé ſur le revenu, il y a en outre 50 anéantis.

*MASSE des richeſſes compriſes dans le Tableau.*

| | |
|---|---|
| Reproduction totale. . . . . | 4950 |
| Argent de l'impôt. . . . . | 50 |
| Argent du revenu. . . . . | 1900 |
| Avances de la claſſe ſtérile . . | 987 |
| TOTAL. . . . . | 7887 au lieu de 8000. |

Reſte en perte ſur les avances de la claſſe ſtérile 12 & demi, qui, joints à 50 de perte ſur le revenu, au-delà de 50 de l'impôt, ſont enſemble une perte de 62 & demi, qu'il n'y auroit pas, ſi l'impôt étoit établi immédiatement ſur le revenu.

On ne retrouve plus ici que 1950 millions d'argent, au lieu de deux milliards. Les 50 millions d'argent qui manquent, ne ſont pas anéantis; car l'argent ne ſe détruit pas, mais il s'expatrie. Dans les dépenſes des marchandiſes ou denrées, que l'on achete de l'Etranger, il ſupplée inſenſiblement au déchet du revenu, qui exigeroit une diminution de dépenſe à laquelle une Nation ne ſe réduit pas exactement

*TABLEAU de l'abolition de la dégradation cauſée par l'impôt indirect, en changeant cet impôt en impôt direct.*

| AVANCES annuelles de la claſſe productive. | REVENU. | AVANCES annuelles de la claſſe ſtérile. |
|---|---|---|
| 2000 | 2000 | 1000 |

Moitié du revenu. 1000. — Moitié du revenu . . 1000

Reverſement de la claſſe ſtérile. . . . . 1000 — Reverſement de la claſſe productive 1000

Recette de la claſſe productive . . . . . 2000
Avances de la claſſe productive. . . . . 2000
Avances de la claſſe ſtérile . . . . . 1000
} 5000 rendus à la claſſe productive.

Recette de la claſſe ſtérile. . . 2000

Reproduction totale 5000, point de *deficit*.

Repriſes du Cultivateur. . . . . 3000
Impôt à payer. . . 50
} 3050.

Reſte pour le revenu des Propriétaires. 1950, millions, outre l'impôt acquitté ſur le total du revenu de deux milliards ſans déprédation.

*MASSE des richeſſes renfermées dans le Tableau.*

Reproduction totale . . . . . 5000
Argent du revenu des propriétaires . 1950
Argent de l'impôt . . . . . 50
Avances de la claſſe ſtérile. . . . . 1000

TOTAL. . . . . 8000. Ainſi point de déprédation.

L'impoſition indirecte n'eſt pas moins déſavantageuſe au Souverain qu'à la Nation, puiſqu'il eſt le grand Propriétaire du territoire du Royaume, & qu'il en partage les revenus avec les poſſeſſeurs des ter-

res ; or ce qui anéantit les richeſſes d'exploitation, & éteint la reproduction, détruit ſon revenu. Le rétabliſſement de l'ordre dérangé par l'impôt indirect, ne peut donc ſe faire que par l'indemnité entière de toute la perte que cet impôt cauſe aux Cultivateurs, laquelle doit retomber ſur les Propriétaires du revenu & ſur le Souverain lui-même à raiſon de la part du revenu qui lui appartient, qui s'accroît, & qui lui eſt aſſûrée directement par les ſuccès de l'Agriculture, ſoutenue & fortifiée par la conſervation & par l'accroiſſement des richeſſes d'exploitation. Car le premier effet de l'impôt indirect eſt la deſtruction de ces richeſſes & l'extinction de la reproduction annuelle ; & cette perte eſt ſupportée entierement & ſans retour par les Fermiers des terres, en attendant le terme du renouvellement des baux, où l'arrangement de l'indemnité des Fermiers pour l'avenir ſe fait aux dépens du revenu des propriétaires. Mais avant que cet arrangement arrive, les avances des Fermiers dépériſſent, & l'arrangement ſe fait alors ſans réparation du paſſé, mais conformément à l'état du dépériſſement actuel.

Le dépériſſement des richeſſes d'exploitation peut, à la vérité, ſe réparer, avec le tems, dans un Royaume où la faveur du commerce extérieur des productions du crû, les avances de la culture peuvent, comme en Angleterre, rendre plus que 100 pour cent de produit net : car, comme on l'a vu ci-devant dans les remarques ſur le Tableau de 150 pour cent, le revenu fournit alors à un excédent de dépenſe qui peut prévenir, juſqu'à un certain degré, le dépériſſement des avances de la culture & le déchet de la reproduction, qui pourroient être cauſées par un impôt indirect. Je dis, juſqu'à un certain dégré, car l'augmentation du prix des productions qui peuvent indemniſer le Cultivateur dans le courant de ſon bail, évite la dégradation de la reproduction ; mais au renouvellement du bail, cette augmentation qui devroit accroître le revenu, entrera toujours en compenſation avec l'augmentation des frais qu'a cauſé l'impôt ; ainſi le propriétaire ſera toujours privé, par cet impôt même, du bénéfice de l'augmentation du prix des denrées qui devroit accroître ſon revenu ; & rigoureuſement parlant, il arrive toujours qu'un tel impôt, ſi meſuré qu'il ſoit, retombe au double ſur les Propriétaires ; & le Souverain a beaucoup moins de revenu que les $\frac{2}{7}$ du produit net qu'il retireroit pour ſa part, ſi l'impôt étoit établi directement ſur le revenu des biens fonds richement cultivés.

On objectera peut-être que, dans le calcul du Tableau, on charge la claſſe productive & la claſſe ſtérile de tout l'impôt indirect ; or la claſſe propriétaire, c'eſt-à-dire, le revenu du poſſeſſeur du bien fonds, l'impôt levé ſur le bien fonds & la dixme, en payent leur part à raiſon de la dépenſe qu'ils font, & à raiſon de la capitation ou taxe perſonnelle qui eſt impoſée ; & ce qu'ils payent eſt égal au moins au tiers de cette impoſition indirecte, il n'y en a donc que deux tiers qui ſoient levés réellement ſur la claſſe productive & ſur la claſſe ſtérile. Ainſi le calcul, qui fait porter le tout ſur ces deux dernieres claſſes, ne doit pas être exact.

Il faudroit donc prendre tout d'abord sur la masse du revenu total des biens fonds, la portion qui est payée immédiatement par la classe propriétaire. Il est vrai que les portions de ce revenu qui, dans le Tableau, passent, sans aucune soustraction, à la classe productive & à la classe stérile, seroient diminuées à raison du retranchement de ce qui est payé immédiatement par la classe propriétaire; qu'ainsi ce retranchement excluroit environ un tiers du dédommagement ou de l'indemnité qui doit revenir à la classe productive & à la classe stérile. Il faut donc faire attention que l'imposition indirecte, qui est payée par la classe productive & la classe stérile, cause dans ces classes un dommage qui, comme on l'a prouvé, retombe au double sur le revenu; au lieu que la portion de cette sorte d'imposition, qui est payée immédiatement par les Propriétaires mêmes du revenu, n'est retranchée qu'aux Propriétaires tout simplement, sans entraîner d'ailleurs aucune indemnité envers les autres classes: l'effet de cette indemnité, retirée par les classes productive & stérile, ne s'étend donc qu'aux portions de cette sorte d'imposition payées par ces classes mêmes. Il n'y a donc que ces dernieres portions qui retombent au double sur les propriétaires. Le calcul du Tableau exagereroit donc ici de 10 ou 12 millions le double effet de surcharge que cause l'imposition indirecte établie sur une Nation où cette imposition diminue les richesses d'exploitation, & éteint le revenu. Ne doit-on pas conclure de là que si on veut conserver la forme du calcul suivie dans le Tableau, comme la plus simple & la plus commode, il faudroit au moins avertir de retrancher sur le résultat des 50 millions d'anéantissement de revenu, retrancher, dis-je, les 10 ou 12 millions qui excédent, comme on vient de le voir, & réduire cette déprédation environ à 40 millions.

Cette correction sembleroit en effet nécessaire pour l'exactitude du calcul; mais on a envisagé une autre perte que cette même sorte d'imposition fait retomber sur le revenu du Souverain par le dépérissement qui arrive au revenu total des biens fonds. Le Souverain est un des Propriétaires de ce revenu. Or supposons qu'il doive en retirer les $\frac{1}{7}$, & que le revenu total soit déchu en pure perte d'environ 38 millions; le Souverain perdra 11 millions pour sa part des $\frac{1}{7}$ du dépérissement du revenu total: perte qu'il éviteroit, si l'imposition dont il s'agit étoit établie immédiatement sur le revenu des biens fonds, pour completter les $\frac{2}{7}$ qu'il en retireroit pour sa part. Ces 11 millions, joints à l'anéantissement des 38 millions sur le revenu des biens fonds, forment un dommage d'environ 50 millions; ainsi le calcul du Tableau n'exagére point la perte réelle que cause l'imposition indirecte dans une Nation, où cette même imposition cause un dépérissement inévitable sur les richesses d'exploitation & sur le revenu.

Supposons encore ici une imposition indirecte plus étendue, plus dispendieuse & plus confuse, qui léveroit sur le commerce des denrées ou marchandises 300 millions, qui par conséquent seroient imposés entierement

entierement ſur la claſſe productive & ſur la claſſe ſtérile, & dont un tiers ſeroit payé au Souverain (ſoit dit d'après les calculs de M. de Sully) & les deux autres tiers abſorbés par la régie & les frais de perception, &c. On peut voir quels en ſeroient les effets.

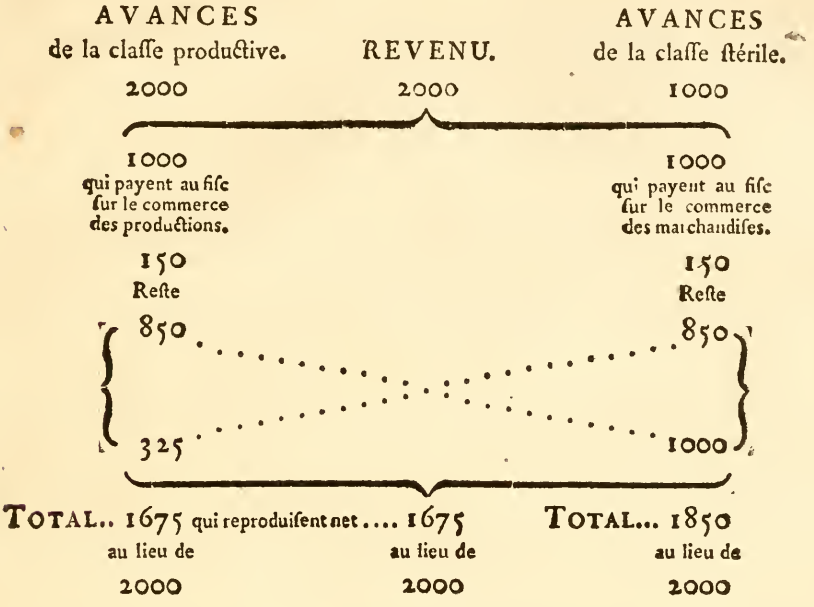


Ceux qui ont beſoin d'être inſtruits des réſultats de ce calcul peuvent l'achever conformément aux calculs précédens. Evitons ces détails.

Il y a, de plus, des dommages que l'on ne peut calculer: nous n'avons pas pris, dans toute ſon étendue, l'exemple que nous fournit M. de Sully, qui trouva l'impoſition quintuple de l'impôt qui revenoit au Roi: & on ne voit pas que l'on eût, dans ce temps-là, des doutes ſur les calculs du Surintendant des Finances.

On voit, par toutes ces démonſtrations générales & par tous les calculs particuliers, ſur les impoſitions indirectes, que la Providence ne permet pas que l'on enléve impunément aucune portion de la rétribution dûe au travail, ou, ce qui revient au même, que l'on impoſe ſur les conſommations des hommes, ni ſur les dépenſes d'exploitation de l'Agriculture, de l'induſtrie & du commerce; & que ce n'eſt que le produit net que la terre accorde gratuitement aux travaux des hommes, qui doit ſatisfaire aux charges publiques: c'eſt cet ordre immuable que nous devons ſans ceſſe conſulter; c'eſt la Sageſſe ſuprême qui éclaire le genre humain; c'eſt la loi divine que nous devons obſerver & adorer, qui nous preſcrit ces régles, d'où dépendent le ſort des Empires, la ſageſſe & la gloire des Souverains & le bonheur des Peuples.

Perſonne ne doit payer l'impôt; l'idée de la contribution générale,

établie sur les hommes, n'est que l'erreur d'une cupidité déréglée des Propriétaires qui se trompent eux-mêmes. L'homme n'a point en lui le germe des richesses ; dénué de tout par sa nature, il ne trouve en lui que des besoins à satisfaire; ce n'est donc pas sur lui-même qu'on peut lever l'impôt ; est-ce donc sur sa subsistance, sur son emploi, sur sa rétribution, qu'on établit une contribution ? Mais taxer le travail, c'est le renchérir, c'est restraindre le travail même, c'est prendre sur le fond des dépenses productives, c'est détruire.

L'imposition du tribut ne peut être établie que sur des richesses ostensibles, toujours renaissantes & commerçables. Elles fourniſſent les revenus du Souverain ; & il peut y trouver de plus des ressources assûrées dans des besoins pressans de l'Etat. Le produit net des biens fonds se distribue à trois Propriétaires, à l'Etat, aux Possesseurs des terres, & aux Décimateurs. Il n'y a que la partie du possesseur du bien qui soit aliénable, & elle ne se vend qu'à raison du revenu qu'elle produit ; car c'est ce produit qui regle le prix de l'acquisition : la propriété du possesseur ne s'étend donc pas au-delà. Ce n'est donc pas lui qui paye les autres propriétaires qui ont part au bien, puisque leurs parts ne lui appartiennent pas, qu'il ne les a pas acquises, & qu'elles ne sont pas aliénables. Le possesseur du bien ne doit donc pas regarder l'impôt ordinaire comme une charge établie sur sa portion ; car ce n'est pas lui qui paye ce revenu, c'est la partie du bien qu'il n'a pas acquise, & qui ne lui appartient pas, qui le paye à qui il est dû. Mais dans les cas de nécessité, tous les Propriétaires peuvent même contribuer, sans déprédation sur leurs portions de revenu, à la subvention passagére que les besoins pressans de l'Etat peuvent exiger. Ainsi dans les Nations agricoles, où l'Agriculture est opulente, il y a toujours pour l'Etat des ressources assurées dans les revenus des biens fonds, où elles ne causeront pas de dépérissement tant qu'elles ne seront levées que sur le produit net immédiatement, & non sur les personnes, ni sur les dépenses de la culture, d'où elles retomberoient au double, au triple, &c. sur les Propriétaires, & sur l'Etat.

Désordre du luxe de décoration.

*Le luxe de décoration.* Nous avons défini le luxe dans les Chapitres précédens, nous en déduirons les principaux effets dans le Chapitre des Rapports des Dépenses avec l'Industrie, où nous renvoyons ce détail, quoiqu'essentiel & inhérent à notre sujet actuel, mais seulement pour éviter la trop grande étendue de ce Chapitre déja bien long. Tout notre plan, qui n'est point arbitraire, mais qui est au contraire dirigé & calqué sur le plan même de la nature, se rapporte dans toutes ses parties à l'objet primordial & général, *l'Agriculture*, que nous traitons actuellement ; de-là vient que des détails, qui lui sont essentiellement relatifs, se rencontrent à chaque pas dans les Chapitres mêmes, dont l'objet paroît le plus distinct & séparé de celui-ci. Rien ne lui est étranger dans l'ordre politique & économique; tout se rapporte là. Mais il faut parler à chacun sa langue ; il faut montrer à tous d'où ils dérivent, de qui ils dépendent, & où ils vont. C'est à cette idée, plus aisée à concevoir

qu'à rendre, c'eſt à l'exécution de ce plan, plus facile à imaginer qu'à remplir, que tendent tous les développemens diſtribués dans nos différens Chapitres. L'enſemble ſera peut-être plus aiſé à ſaiſir par nos Lecteurs, qu'il ne nous le fut de le concevoir & de le départir en Sections, diſtributions & conſéquences; ſuppoſé toutefois qu'ils s'y trouvent arrêtés, je ne puis que leur donner mon ſecret. Aimer & ſaiſir le fil des principes ſimples & naturels, s'y tenir invariablement dans la découverte & la route du dédale économique, qui n'eſt devenu tel que par la multitude de fauſſes routes, dont les eſprits gauches & ſubtils l'ont découpé; chercher par-tout le ſimple, ſuivre par-tout le vrai, lire dans le Livre même de la Nature, & non dans les contrefactions publiées par le préjugé, par l'ignorance, par la ſupercherie, par les coutumes abuſives, par l'eſprit mercantile, par les intérêts prédominans, par la politique des temps & des lieux, &c. lire, dis-je, dans le Code ſuprême de l'humanité, où tout eſt préordonné, où tout eſt certain, où tout eſt juſte & profitable, où l'intérêt du Souverain eſt l'intérêt même des Sujets, où toute propriété particuliere des biens eſt aſſûrée, où cependant tous les biens ſont communs, où il eſt décidé que les Propriétaires des biens fonds ne ſeront pas riches ſi les autres ſont pauvres, & que conformément à cet ordre ſublime, les hommes qui ne ſeront pas poſſeſſeurs de biens fonds, & qui ne ſeront pas inutiles & oiſifs, ne ſeront pas pauvres. Voilà tout mon génie, voilà tout mon ſecret, & je l'offre à ceux d'entre mes freres qui voudront être enfans comme moi.

Quoi qu'il en ſoit, je penſe avoir aſſez démontré ci-deſſus que le luxe de décoration dirige les dépenſes vers la recherche, vers le moindre emploi des matieres premieres, & conſéquemment vers la moindre utilité des dépenſes, lorſqu'aucontraire l'effet utile des dépenſes eſt de multiplier les conſommations, d'échauffer la valeur vénale, & d'accroître la production. Le luxe de décoration eſt donc un déſordre & un dérangement dans les dépenſes, qui attaque l'Agriculture dans ſon centre & dans ſon foyer.

*La ſurabondance de la population.* Je n'ai, pour cet article, qu'à renvoyer au Chapitre précédent, où j'ai démontré, 1°. que la Population étoit toujours ſurabondante par-tout où les ſalaires manquoient, pour procurer à l'excédent de la population une ſubſiſtance forte & aiſée. 2°. que ſitôt que l'aiſance étoit refuſée au Peuple, il étoit forcé à épargner ſur ſa ſubſiſtance & à ne conſommer que des denrées de médiocre ou de mauvaiſe qualité. 3°. Que ſitôt que la conſommation du grand nombre étoit ainſi déchue, toute la portion du territoire deſtinée à ſa ſubſiſtance, étoit en non-valeur pour les revenus, pour les Propriétaires & pour l'Etat, ou, pour mieux dire, purement en friche, ou l'équivalent. 4°. Que par ce moyen les revenus déchus ne pouvant plus fournir aux Salaires, la miſére ne faiſoit que croître dans ce cercle vicieux, les miſérables devenir chaque jour plus inutiles & plus à charge; & en

La miſere des hommes par la ſurabondance des hommes dans la décadence des Empires.

conſéquence, plus la population diminuoit dans un Etat par la miſére; plus ce qu'il en reſtoit formoit encore une population ſurabondante & nuiſible. Il réſulte de ce cercle de conſéquences, que tout le ſecret, pour accroître la population, eſt de la rendre utile; qu'elle ne peut devenir utile que par le moyen de l'accroiſſement des revenus dont la diſtribution en ſalaires ſur toutes les têtes laborieuſes, met le Peuple dans l'aiſance en état de conſommer, d'aider de ſon contingent innombrable au hauſſement de la valeur vénale, & par là même, au ſurcroit de la production & à l'augmentation des revenus. C'eſt ainſi que la population ceſſe d'être ſurabondante, & que plus il y a de ſubſiſtance, plus il y a de Peuple, plus l'Agriculture fleurit, & l'Etat avec elle.

Stérilités des richeſſes interceptées à la reproduction des richeſſes.

*La diverſion des richeſſes aux emplois ſtériles.* Cet article ſemble être dépendant de l'avant-dernier, où j'ai noté les cauſes du dépériſſement provenant du luxe de décoration. Mais ceci demande un plus grand détail, & renferme des objets importans, qui n'ont pas une liaiſon directe avec le luxe. Certainement les Manufactures du luxe, comparées avec celles des marchandiſes de premier & ſimple beſoin, forment un déchet & une différence ſur laquelle un vrai Citoyen ne peut que gémir. Il eſt impoſſible de ne pas ſentir quel avantage ce ſeroit pour le débit de nos laines & de nos cuirs dans l'intérieur, & par conſéquent pour l'engrais de nos campagnes, pour nos moiſſons, pour nos revenus & pour l'Etat, ſi chaque payſan avoit, comme en Angleterre, & en Allemagne, ſon habit de drap noir aux bons jours, ſon habit de groſſe étoffe, & ſon ſurtout; des ſouliers, des bottes, du bon linge; ce que des millions de paires d'habits, réduits maintenant en guenilles par la miſere, feroient travailler d'Ouvriers & de Fabriquans, & donneroient de valeur vénale aux denrées. On gémit encore, quand on compare cela au profit fait ſur des étoffes de ſoie, d'or & d'argent, dont la matiere premiere n'eſt rien & vient de dehors, à des glaces & des porcelaines fragiles, dont le ſable & la pouſſiere ſont tout le fond. Mais les rentes, le commerce d'argent, l'uſure, les tréſors, &c. ſont des objets de diverſion de richeſſes aux emplois ſtériles, qui méritent la plus grande attention, comme directement deſtructifs de l'Agriculture, par leur propre eſſence, & comme auſſi précipitant invinciblement une Nation vers l'uſure, & le luxe de décoration.

Déſordre des faux revenus.

Nous avons aſſez détaillé dans les précédens Chapitres, l'abus & l'injuſtice de l'uſage des rentes, & le déſordre qui en provient, tendant à miner chaque jour & ſubvertir enfin tout l'ordre des propriétés. Tout eſt dit en morale & en langue économique, en diſant que les faux revenus, fondés ſur les prêts en argent, ne ſont qu'une contribution impoſée ſur la Nation; que cet abus entretient l'oiſiveté aux dépens du travail. Le commerce d'argent, conſidéré comme *agio*, en eſt une ſuite. L'uſure & la théſauriſation ne ſeront jamais que les effets rares d'une paſſion vile, ſourde, ſolitaire & qui n'a point de prochain, chez les Peuples où les rentes ſeront préférés. Car ſitôt qu'il eſt permis

par les Loix de devenir propriétaires à titres fructueux, & jamais onéreux, uſufruitiers ſans fonds productifs, ſans cas fortuits, ſans déchet & ſans entretien, on ne connoîtra d'autres richeſſes que l'argent, objet funeſte du déréglement œconomique; le commerce d'*agio*, l'uſure, la théſauriſation, le fond perdu & tous autres renoncemens aux pactes primitifs de la Société ſeront en vogue, & l'effet naturel du régime dominant & des affections humaines dévoyées par ce régime. Cependant le but & l'effet de toutes ces pratiques & manœuvres ennemies eſt d'engraiſſer l'ordre précaire aux dépens de l'ordre foncier, & d'établir les jouiſſances poſtiches & momentanées aux dépens du fonds; quoique plus le fond eſt détérioré, moins il fourniſſe au retour des dépenſes. En conſéquence, le petit nombrede Rentiers, agioteurs, uſuriers & avares, qui ſe ſont emparés du reſtant des revenus clairs, ſe trouve en quelque ſorte reſſerré par ſes propres ravages dans la jouiſſance de leurs fruits. Le fond productif & alimentaire ſe refuſe, ils ſe rejettent ſur le fond ſtérile & de décoration; & toute la Nation, livrée à la contagion du luxe, refuſe le peu de dépenſe qui lui reſte à faire, à ſa deſtination naturelle, c'eſt-à-dire, à la conſommation des produits, & l'emploie au contraire en ſingeries de décoration, & à parer de clinquant le ſquelette & les haillons de cette proſpérité ſycophante. C'eſt ainſi que la miſere & les déſordres politiques, réſultans des emprunts publics & particuliers, néceſſitent non-ſeulement le détour des dépenſes, mais encore leur égarement, & concourent également, par un déchet viſiblement forcé, & par une erreur volontaire en apparence, à éteindre les revenus, & à bannir l'Agriculture. Mais un tel déréglement n'arrive pas ſans cauſe; & cette cauſe eſt fort connue, puiſqu'elle détermine les volontés. La propriété des biens-fonds & des richeſſes de l'exploitation de la culture n'eſt point aſſurée; alors il n'eſt pas même permis aux hommes d'habiter les campagnes; tous les biens y périſſent. Peuvent-ils être l'objet de la fortune des Citoyens? Ne voyez-vous pas, me dira-t-on, que tout ce déréglement ne ſeroit qu'un torrent qui ſuit une pente forcée? Il faudroit donc qu'on levât les obſtacles, pour le faire rentrer dans ſon lit naturel.

Funeſtes effets de l'oppreſſion perſonnelle des habitans de la Campagne.

*L'oppreſſion perſonnelle des habitans de la campagne.* Nos Ayeux étoient barbares, diſent nos infaillibles civiliſés. Ecoutons ces barbares s'expliquer ſur la ſûreté des habitans de la campagne, & ſur l'immunité ſacrée de tous les Agens & participans quelconques de leur exploitation. *Agricultores*, (ceci eſt tiré des Conſtitutions de Frédéric II) *& circa ruſticitatem occupati, dum villis inſident, dum agros colunt, ſecuri ſint quacunque parte terrarum: ita ut nullus inveniatur tam audax, qui perſonas vel boves, agrorum inſtrumenta, aut ſi quid aliud ſit, quod ad operam ruſticalem pertinet, invadere, capere, aut violenter auferre præſumat. Si quis autem hujuſmodi ſtatutum auſu temerario violare præſumpſerit, in quadruplum ablata reſtituat, infamiam ipſo jure incurrat, imperiali animadverſione nihilominus puniendus.* « Que dans toute l'étendue de notre

» Empire les Agriculteurs & tous leurs Agens quelconques, que tous les » habitans de la campagne, que tout ce qui a quelque trait à la cultiva- » tion, enfin, ſoit ſous notre Sauve-garde impériale; enſorte qu'aucun, » tel qu'il puiſſe être, ne ſoit aſſez hardi pour détourner, prendre ou » ravir ni les perſonnes, ni les bœufs, ni les inſtrumens du labourage, » ni rien enfin de ce qui appartient à l'Agriculture. Si quelqu'un eſt » aſſez téméraire pour enfreindre cette loi, qu'il reſtitue au quadruple » le dommage, qu'il encourre l'infamie de droit, ſans préjudice des » peines que notre animadverſion impériale jugera à propos de lui infli- » ger ». C'eſt ainſi que s'exprimoit un Prince guerrier & conquérant. Qu'auroit dit ce grand Prince, s'il eût pû voir dans un Siécle civiliſé, non-ſeulement empriſonner pour la taille, mais enlever violemment tous les uſtenciles des Colons? S'il eût vu l'eſclavage de fait établi en mille manieres ſur les habitans de la campagne, les impoſitions perſonnelles & arbitraires, les milices, les claſſes & les corvées? D'entre ces divers genres de tortures, les unes entraîner les amendes & les empriſonnemens, les autres la proſcription & la mort, & tout cela s'établir ſous le prétexte du ſervice public, comme ſi le Public devoit être ſervi par la voie de la contrainte, de l'injuſtice & de la torture; comme ſi la ſubſiſtance n'étoit pas le premier des ſervices publics, & pouvoit être fournie par d'autres que par les habitans de la campagne? Et nous appellerons groſſiers les tems où, comme dit Pline, on regardoit comme ſacré le bœuf de labour, & où l'on croyoit avoir contracté avec lui une ſorte d'alliance : *ſocium enim laboris agrique culturæ habemus hoc animal, tantæ apud priores curæ, ut ſi inter exempla damnatus à Populo Romano, die dictâ qui concubino procaci rure omaſum ediſſe ſe negante, occiderat bovem, actuſque in exilium tanquam Colono interempto.* Ne nous y trompons pas, la véritable barbarie conſiſte dans le fond des mœurs & non dans leur forme. Partout où la cupidité peut opprimer le foible, où l'oppreſſion eſt prochaine & autoriſée, la réclamation diſtante & traitée en criminelle, où l'honnêteté croit pouvoir être compatible avec l'indifférence ſur le ſort de ſes inférieurs; là eſt la véritable barbarie de droit & de fait, & toujours le déréglement le plus funeſte à la Nation & au Souverain, quoiqu'en puiſſent dire ces ames atroces, qui croyent que l'autorité ne peut dominer qu'avec la verge de fer.

Je ne m'étendrai point ici ſur les déſaſtres réſultans de ces méthodes meurtrieres. La plûpart ſont ſi ſenſibles, que l'uſage ſeul, la ſucceſſion des abus & la multiplicité d'objets de réformation également preſſans, ſont les ſeules raiſons qu'on oſe alléguer contre leur abolition; car le conflit & la multitude des maux eſt ſouvent une raiſon à la foibleſſe, pour refuſer d'entreprendre la cure d'aucuns. Les autres ont été traités ailleurs, avec plus d'étendue & de ſolidité qu'ils ne le ſçauroient être ici; & tout lecteur, à qui le nom ſeul de ces choſes n'en rappellera pas tous les inconvéniens, ſera bien peu avancé dans

la connoiſſance de l'ordre immuable des Loix ſuprêmes de la nature & de la conſtitution phyſique & fondamentale du Droit public, des loix qui ſont, d'inſtitution naturelle & par eſſence, les loix du Gouvernement parfait des Empires.

Telles ſont, à peu près, les principales cauſes de la diminution des revenus, du dépériſſement des Nations agricoles, & de la décadence des Empires. Si, après cela, l'on me demande la déduction des cauſes du grand revenu, & de la ſplendeur & proſpérité des Nations, je pourrois répondre, que ce ſont ces loix de l'Etre ſuprême qui nous preſcrivent une marche toute oppoſée à celles que l'on vient de détailler.

Il n'eſt pas difficile, après cet expoſé des cauſes ruineuſes qui anéantiſſent l'exploitation de l'Agriculture & qui éteignent les revenus, de répondre à l'objection, qui ſuppoſe que les avances annuelles doivent être moins conſidérables, à proportion que le prix des grains & le produit net diminuent. On a dû voir, au contraire, que plus le prix des grains baiſſe, & que plus le revenu diminue, plus les avances primitives s'anéantiſſent, & plus les avances annuelles où les dépenſes ſont conſidérables, en comparaiſon du revenu, & que cette diſproportion peut s'étendre à un tel point, qu'il n'y ait point de produit au-delà de la dépenſe. Il faut donc toujours, pour indiquer par la valeur vénale, les rapports du revenu avec les dépenſes, prendre une meſure de dépenſes, qui ſerve à faire remarquer tous les différens rapports du produit net avec cette même meſure de dépenſes.

Mais il y a une autre meſure encore pour juger de l'état du revenu d'un Royaume, c'eſt la meſure du terrein avec les différens rapports de quantité du revenu qu'elle produit. Par exemple, dans l'état du revenu à cent pour cent des avances, il eſt à 18 livres pour cent perches de terrein; & quand il eſt à 30 pour cent des avances, une grande partie des terres cultivables du Royaume ſont abandonnées & en friches, une grande partie auſſi ſont mal cultivées, enſorte que le rapport du revenu avec le territoire du Royaume n'eſt pas alors à une livre pour cent perches de terrein. C'eſt par cette régle, que l'on doit appercevoir que la diminution du revenu de la culture des grains s'étend à toutes les autres ſources de revenu du territoire. Car le Royaume ſe dépeuple, & la conſommation des productions de tous genres & leur valeur vénale diminuent, à raiſon de la dégradation des produits du territoire, & de la diminution du revenu de la culture des grains. Du défaut de revenu, réſulte le défaut de rétribution; du défaut de rétribution, réſulte le défaut de conſommation, & la nullité du ſuperflu des productions qui ne peuvent être conſommées que dans le pays; tels ſont les produits des bois, des prés, &c. Superflu qui anéantit la valeur vénale du néceſſaire de même genre. De-là une perte énorme ſur la production & ſur le prix des grains, & un grand dépériſſement ſur les revenus, qui fait tomber la valeur vénale, & le revenu des autres productions qui ne ſe conſomment que dans le

Royaume. Ainſi le dépériſſement du revenu de la culture des grains peut être regardé comme la meſure du dépériſſement général des revenus d'un Royaume agricole.

Mais, pour ne rien omettre dans un Chapitre qui eſt le point central de réunion de tous les autres, & qui a déja trop d'étendue pour que j'entreprenne de le rendre complet, je ne ſçaurois mieux faire que de tranſcrire ici les vingt-quatre conditions * relatives au libre *jeu de la machine de proſpérité*, telles qu'elles ſont inſérées dans le ſeptieme Chapitre de la premiere explication du Tableau économique, imprimé à la ſuite de l'Ami des Hommes. Ces vingt-quatre conditions, immuables comme les principes dont elles émanent & qu'elles renferment, diſent tout ce qui eſt néceſſaire pour aſſurer la proſpérité des Etats, & ce ſeroit altérer d'une main ſacrilége ce tréſor de ſcience économique, que de vouloir ſeulement y toucher. C'eſt-là le Livre des augures, le Code invariable des Nations agricoles & de toutes les Sociétés civiles attachées aux loix ſuprêmes qui aſſurent la proſpérité des états; & qui forment le lien fraternel de toutes les Nations, & par conſéquent le vrai *Palladium* de l'humanité.

* La premiere Edition, avec des Notes & le Tableau, eſt dûe au zèle d'une haute Protection qui la fit imprimer avec beaucoup d'exactitude; mais cette Edition eſt fort rare.

## *MAXIMES GÉNÉRALES du Gouvernement économique.*

» On voit dans le Tableau de proſpérité, que dans l'ordre de la » circulation réguliére des ſommes du revenu annuel qui rentrent dans » la circulation, ces mêmes ſommes reſtituent chaque année à la claſſe » productive les avances pour la reproduction du même revenu & des » mêmes avances. La continuation de cette reproduction ſuppoſe donc:

### I.

» *Que la totalité des ſommes du revenu rentre dans la circu-* » *lation annuelle, & la parcourt dans toute ſon étendue;* qu'il » ne ſe forme point de fortunes pécuniaires, ou du moins, » qu'il y ait compenſation entre celles qui ſe forment & celles » qui reviennent dans la circulation; car autrement ces fortunes » pécuniaires arrêteroient la diſtribution d'une partie du revenu » annuel de la Nation, & retiendroient le pécule ou la finance » du Royaume, au préjudice de la rentrée des avances, de la » rétribution du ſalaire des Artiſans, & de la conſommation » dans les différentes claſſes d'hommes qui exercent des pro- » feſſions lucratives. Cette interception du pécule diminueroit la » reproduction des revenus & de l'impôt.

II.

II.

» *Qu'une partie de la ſomme des revenus ne paſſent pas chez*
» *l'Etranger ſans retour, en argent ou en marchandiſes.*

III.

» *Que la Nation ne ſouffre pas de perte dans ſon commerce*
» *réciproque avec l'Etranger ;* quand même ce commerce ſeroit
» profitable aux Commerçans, en gagnant ſur leurs Conci-
» toyens, dans la vente des marchandiſes qu'ils rapportent ;
» car alors, l'accroiſſement de fortune de ces Commerçans eſt
» un retranchement dans la circulation des revenus, qui eſt
» préjudiciable à la diſtribution & à la reproduction.

IV.

» *Qu'on ne ſoit pas trompé par un avantage apparent du com-*
» *merce réciproque avec l'Etranger*, en jugeant ſimplement par
» la balance des ſommes en argent, ſans examiner le plus ou
» le moins de profit qui réſulte des marchandiſes mêmes que
» l'on a vendues, & de celles que l'on a achetées. Car ſouvent
» la perte eſt pour la Nation qui reçoit un ſurplus en argent ;
» & cette perte ſe trouve au préjudice de la diſtribution & de
» la reproduction des revenus. Dans le commerce réciproque
» des denrées qu'on achete de l'Etranger, & des marchandiſes
» de main-d'œuvre qu'on lui vend, le déſavantage eſt ordinai-
» rement du côté de ces dernieres, parce qu'on retire beaucoup
» plus de profit de la vente des denrées du crû.

V.

» *Que les Propriétaires, & ceux qui exercent des profeſſions*
» *lucratives, ne ſe livrent pas à des épargnes ſtériles*, qui retran-
» cheroient de la circulation & de la diſtribution une portion
» de leurs revenus, ou de leurs gains.

VI.

» *Que l'adminiſtration des finances, ſoit dans la perception des*
» *impôts, ſoit dans les dépenſes du Gouvernement, n'occaſionne*
» *pas de fortunes* pécuniaires, qui dérobent une partie des re-
» venus à la circulation, à la diſtribution, & à la reproduction.

VII.

» *Que l'impôt ne ſoit pas deſtructif ou diſproportionné à la maſſe*

» *du revenu de la Nation ; que ſon augmentation ſuive l'augmen-*
» *tation du revenu ; qu'il ſoit établi immédiatement ſur le produit*
» *net des biens fonds*, & non ſur le ſalaire des hommes, ni ſur
» les denrées, où il multiplieroit les frais de perception, préju-
» dicieroit au commerce, & détruiroit annuellement une partie
» des richeſſes de la Nation. Qu'il ne ſe prenne pas non plus ſur
» les richeſſes des Fermiers des biens fonds; car les avances de
» l'Agriculture d'un Royaume doivent être enviſagées, comme
» un immeuble qui doit être conſervé précieuſement pour la
» production de l'impôt & du revenu : autrement l'impôt dé-
» génere en ſpoliation, & cauſe un dépériſſement qui ruine
» promptement un Etat.

VIII.

» *Que les avances des Fermiers ſoient ſuffiſantes pour que les*
» *dépenſes de la culture reproduiſent au moins cent pour cent ;*
» car ſi les avances ne ſont pas ſuffiſantes, les dépenſes de la
» culture ſont plus grandes à proportion, & donnent moins de
» produit net.

IX.

» *Que les enfans des riches Fermiers s'établiſſent dans les*
» *campagnes pour y perpétuer les Laboureurs ;* car ſi quelques
» vexations leur font abandonner les campagnes & les déter-
» minent à ſe retirer dans les villes, ils y portent les richeſſes
» de leur pere qui étoient employées à la culture. Ce ſont moins
» les hommes que les richeſſes qu'on doit attirer dans les cam-
» pagnes ; car plus on emploie de richeſſes à la culture des
» grains, moins elle occupe d'hommes ; plus elle proſpere, &
» plus elle donne de revenu. Telle eſt la grande culture des
» riches Fermiers, en comparaiſon de la petite culture des
» pauvres métayers, qui labourent avec des bœufs ou avec des
» vaches.

X.

» *Qu'on évite la déſertion des habitans qui emporteroient leurs*
» *richeſſes hors du Royaume.*

XI.

» *Que l'on n'empêche point le commerce extérieur des denrées*
» *du crû ;* CAR TEL EST LE DÉBIT, TELLE EST LA REPRODUCTION.

## XII.

» *Qu'on ne faſſe point baiſſer le prix des denrées & des mar-*
» *chandiſes dans le Royaume ;* car le commerce réciproque
» avec l'Etranger deviendroit déſavantageux à la Nation.
» TELLE EST LA VALEUR VÉNALE, TEL EST LE REVENU : *Abon-*
» *dance & non valeur n'eſt pas richeſſe. Diſette & cherté eſt*
» *miſere. Abondance & cherté eſt opulence.*

## XIII.

» *Qu'on ne croye pas que le bon marché des denrées eſt profi-*
» *table au menu peuple ;* car le bas prix des denrées fait baiſſer
» leur ſalaire, diminue leur aiſance, leur procure moins de
» travail & d'occupations lucratives, & diminue le revenu de
» la Nation.

## XIV.

» *Qu'on ne diminue pas l'aiſance du bas peuple ;* car il ne pour-
» roit pas aſſez contribuer à la conſommation des denrées, qui
» ne peuvent être conſommées que dans le Pays, & la repro-
» duction & le revenu de la Nation diminueroient.

## XV.

» *Qu'on favoriſe la multiplication des beſtiaux ;* car ce ſont eux
» qui fourniſſent aux terres les engrais, qui procurent les riches
» moiſſons.

## XVI.

» *Qu'on ne provoque point le luxe de décoration*, parce qu'il ne
» ſe ſoutient qu'au préjudice du luxe de ſubſiſtance, qui entre-
» tient le bon prix & le débit des denrées du crû, & la repro-
» duction des revenus de la Nation.

## XVII.

» *Que le Gouvernement économique ne s'occupe qu'à favoriſer*
» *les dépenſes productives & le commerce extérieur du crû, &*
» *qu'il laiſſe aller d'elles-mêmes les dépenſes ſtériles.*

## XVIII.

» *Qu'on n'eſpere de reſſources pour les beſoins extraordinaires*
» *d'un Etat, que de la proſpérité de la Nation, & non du crédit*
» *des Financiers ;* car LES FORTUNES PÉCUNIAIRES SONT DES

» RICHESSES CLANDESTINES QUI NE CONNOISSENT NI ROI, NI » PATRIE.

## XIX.

» *Que l'Etat évite des emprunts qui forment des rentes financieres*, qui le chargent de dettes dévorantes, & qui occa- » sionnent un commerce, ou trafic de finance, par l'entremise » des papiers commerçables, où l'escompte augmente de plus » en plus les fortunes pécuniaires stériles. Ces fortunes séparent » la finance de l'Agriculture, & privent les campagnes des ri- » chesses nécessaires pour l'amélioration des biens fonds & pour » l'exploitation de la culture des terres.

## XX.

» *Qu'une Nation qui a un grand territoire à cultiver & la* » *facilité d'exercer un commerce des denrées du crû, n'étende pas* » *trop l'emploi de l'argent & des hommes aux manufactures &* » *au commerce de luxe, au préjudice des travaux & des dépenses* » *de l'Agriculture; car, préférablement à tout,* LE ROYAUME » DOIT ESTRE BIEN PEUPLE' DE RICHES CULTIVATEURS.

## XXI.

» *Que les terres employées à la culture des grains soient réunies,* » *autant qu'il est possible, en grandes fermes exploitées par de* » *riches Laboureurs;* car il y a moins de dépense pour l'entretien » & réparation des bâtimens, & à proportion beaucoup moins » de frais, & beaucoup plus de produit net dans les grandes » entreprises de l'Agriculture, que dans les petites. Ces der- » nieres occupent inutilement, & aux dépens des revenus du » sol, un plus grand nombre de familles de Fermiers qui ont » peu d'aisance, & dont le terrein & les facultés sont trop bor- » nées pour exercer une riche culture. Cette multiplicité de » Fermiers est préjudiciable à la population, & à l'accroiſ- » sement des revenus; car la population la plus assurée, la » plus disponible pour les différentes occupations & pour les » différens travaux qui partagent les hommes en différentes » classes, est celle qui est entretenue par le produit net. Toute » épargne faite à profit dans les travaux qui peuvent s'exécuter » par le moyen des animaux, des machines des rivieres, &c. » revient à l'avantage de la population & de l'Etat, parce que

» plus de produit net procure plus de gain aux hommes » pour d'autres ſervices ou d'autres travaux.

## XXII.

» *Que chacun ſoit libre de cultiver dans ſon champ telles pro-* » *ductions que ſon intérêt, ſes facultés, la nature du terrein lui* » *ſuggerent pour en tirer le plus grand produit poſſible.* On ne » doit point favoriſer le monopole dans la culture des biens » fonds ; car il eſt préjudiciable au revenu général de la Nation. » Le préjugé qui porte à favoriſer l'abondance des denrées de » premier beſoin préférablement aux autres productions, au pré- » judice de la valeur vénale des unes ou des autres, eſt inſpiré » par des vues courtes qui ne s'étendent pas juſqu'aux effets du » commerce extérieur réciproque, qui pourvoit à tout, & qui » décide du prix des denrées que chaque Nation peut cultiver » avec le plus de profit. Ce ſont les revenus & l'impôt qui ſont » les richeſſes de premier beſoin dans un Etat, pour défendre » les Sujets contre la diſette & contre l'ennemi, & pour ſoutenir » la gloire & la puiſſance du Monarque, & la proſpérité de la » Nation.

## XXIII.

» *Que le Gouvernement ſoit moins occupé du ſoin d'épargner ;* » *que des opérations néceſſaires pour la proſpérité du Royaume ;* » car de trop grandes dépenſes peuvent ceſſer d'être exceſſives » par l'augmentation des richeſſes. Mais il ne faut pas confondre » les abus avec les ſimples dépenſes ; car les abus pourroient » engloutir toutes les richeſſes de la Nation & du Souverain.

## XXIV.

» *Qu'on ſoit moins attentif à l'augmentation de la population* » *qu'a l'accroiſſement des revenus ;* car plus d'aiſance que pro- » curent de grands revenus, eſt préférable à plus de beſoins » preſſans de ſubſiſtance qu'exige une population qui excede les » revenus ; & il y a plus de reſſources pour les beſoins de l'Etat » quand le peuple eſt dans l'aiſance, & auſſi plus de moyens » pour faire proſpérer l'Agriculture.

» SANS CES CONDITIONS, l'Agriculture qu'on ſuppoſe dans

» le Tableau produire cent pour cent, ſeroit une fiction ; mais » les principes n'en ſont pas moins certains, ni moins les vrais » principes de la ſcience du Gouvernement économique, que » l'on ne confond pas ici avec la ſcience triviale des opérations » ſpécieuſes de finance, qui n'ont pour objet que le pécule de » Nation, & le mouvement de l'argent par un trafic d'argent, » où le crédit, l'appas des intérêts, &c. ne produiſent, comme » au jeu, qu'une circulation ſtérile. C'eſt dans la connoiſſance » des véritables ſources des richeſſes, & des moyens de les » multiplier & de les perpétuer, que conſiſte la ſcience du » Gouvernement économique d'un Royaume.

» Le Gouvernement économique ouvre les ſources des ri- » cheſſes ; les richeſſes attirent les hommes ; les hommes & les » richeſſes font proſpérer l'Agriculture, étendent le commerce, » animent l'induſtrie, accroiſſent & perpétuent les richeſſes. » De ces ſources abondantes dépendent les ſuccès des autres » parties de l'adminiſtration du Royaume. Le Gouvernement » économique affermit la puiſſance de l'Etat, attire la conſidé- » ration des autres Nations, aſſure la gloire du Monarque & » le bonheur du Peuple. Ses vues embraſſent tous les principes » eſſentiels du Gouvernement parfait, où l'autorité eſt toujours » protectrice bienfaiſante, tutélaire, adorable. Elle n'eſt point » ſuſceptible d'écarts : elle ne ſçauroit trop s'étendre ; elle ne » peut inquiéter ; elle ſoutient partout les intérêts de la Nation, » le bon ordre, le Droit public, la puiſſance & la domination » du Souverain.

*PROGRESSION DE LA RÉPARATION DE L'AGRICULTURE, par l'aboliſſement des cauſes de ſon dépériſſement.* MÉMOIRE communiqué à une Société d'Agriculture.

*PRODUIT ACTUEL de la culture des Grains dans un Royaume où l'Agriculture ſeroit dans un état de dépériſſement* (*a*).

| | | |
|---|---|---|
| REVENU... | Dixme | 50 millions. |
| | Impôt territorial | 38 |
| | Revenu des Propriétaires | 76 |
| | TOTAL | 164 millions. |

(*a*) Dictionnaire Encyclopédique, art. GRAINS.

Les avances annuelles sont environ. . . . . 450
qui font naître 164 millions de produit net; ainsi le produit net est, à peu près, à 35 pour cent des avances annuelles.
Le produit total du revenu & des avances annuelles est de. . . . 614
Les avances primitives sont le quadruple des avances annuelles, par conséquent elles sont de. . . . . 1800

PRODUIT total annuel.
Le produit total ci-dessus. . . . . 614
Les intérêts des avances annuelles & primitives sont peu considérables, parce qu'on n'en retire que dans les Pays de grande & forte culture, & il faut y joindre l'indemnité des impositions indirectes, corvées, &c. qui, le tout ensemble, peuvent être évaluées à plus de. . . . . 646 (*a*)

TOTAL. . . . . 1,260 mill.

TOTAL des richesses de la culture des Grains.
Produit total annuel . . . . . 1,260
Avances primitives. . . . . 1,800

TOTAL. . . . . 3,060 mill.

Si le bled augmentoit, par la liberté du commerce, d'environ 4 liv., le produit total annuel de cette augmentation seroit d'environ 360 millions, ou environ un quart en sus du produit total actuel de 1 milliard 260 millions. Ainsi ce produit seroit de 1 milliard 620 millions, au lieu de 1 milliard 260 millions. Cependant les avances annuelles ne seroient guères que de 526 millions. Car toutes les dépenses du Cultivateur n'augmenteroient pas de plus d'$\frac{1}{6}$ par l'augmentation de 4 livres. Ce calcul est établi sur l'équivalent de 90 millions de septiers de bled, à environ 14 liv. par septier, du fort au foible, ou d'autres grains à proportion (*b*). Le surcroît de 4 liv. par septier, le porte environ à 18 liv.: à ce prix, les 90 millions de septiers font un milliard 600 millions. Le bled augmenteroit fort peu auprès de la Capitale; mais il augmenteroit bien au-delà de 4 liv. dans les Provinces éloignées, en montant par-tout à 18 livres, par la liberté du commerce d'exportation.

Avances. . . . . 550 millions.
Les intérêts des avances annuelles & primitives qu'on ne retire que dans les Pays de grande & forte culture, accroîtroient par l'augmentation du prix du bled; mais il y a de plus le dédommagement des impositions indirectes & corvées, &c, qui, sans s'accroître à raison de l'augmentation du prix du bled, peuvent avec l'intérêt monter à. . . . . 676
Le revenu avec la dixme & l'impôt territorial. . . . . 418

TOTAL. . . . . 1,644 millions.

(*a*) La plus grande de cette indemnité retirée par les Cultivateurs, en dédommagement des impositions indirectes, peut ne pas exister; car elle peut se réduire en épargne. Or l'épargne dans les dépenses de la culture est extinction de produit, & augmentation successive de dépérissement.

(*b*) La récolte en grains est beaucoup moins considérable que celle que l'on sup-

| | | | |
|---|---|---|---|
| Les repriſes du Cultivateur ſeroient de . . . . . | 1,260 mill. | au lieu de. . . | 1,096 millions. |
| La dixme de. . . . . | 124 . . . | au lieu de. . . | 50 |
| Le revenu des Propriétaires | 172 . . . | au lieu de. . . | 76 |
| L'impôt territorial. . . . . | 88 . . . | au lieu de. . . | 38 |
| TOTAL . . . . . | 1,644 mill. | au lieu de. . . | 1,260 millions. |

Le commerce intérieur & extérieur des grains, accordé en toute ſûreté & liberté, ne pourroit parvenir à ſon rétabliſſement complet & à ſon plein effet que par degrés dans l'eſpace au moins de 5 ou 6 ans.

Si on ſupprimoit les impoſitions indirectes, corvées, &c. tout rentreroit en quelques années dans l'ordre naturel des dépenſes & des produits de la culture. Les avances des Cultivateurs ſeroient alors de. . . . . 965
Les intérêts de leurs avances primitives & annuelles . . . . . 482 } Repriſes des Cultivateurs . . . . . 1447
Le total du revenu pour les Propriétaires & l'impôt territorial ſeroit de . . . . . 786
La dixme, de . . . . . 179
TOTAL . . . . . 2,412 mill.

Or les deux tiers du revenu, dixme prélevée, appartiennent aux Propriétaires, l'autre tiers au Souverain. Les Propriétaires auroient donc les $\frac{2}{3}$ de 786 millions ou.... 524 millions, au lieu de.... 172 millions. L'impôt territorial pour le Souverain, ſeroit de . . . . . 264 . . . . au lieu de... 88, non compris la partie territoriale des autres fonds, comme vignes, prés, &c. ce qui donneroit alors, ſans dépériſſement, un impôt direct qui ſurpaſſeroit de beaucoup ce que l'impôt actuel peut rapporter au Souverain, & qui ſe leve aujourd'hui preſque tout par des impoſitions indirectes, deſtructives, & qui retombent au double, au triple, au quadruple, &c. ſur les revenus des terres. Auſſi eſt-il démontré que ce que le Souverain perd ſur ſa part du déchet, des revenus des biens-fonds, excéde de beaucoup ce qu'il retire des impoſitions indirectes qui ruinent les Propriétaires des

poſe ici. Car dans un état de dépériſſement de l'Agriculture, la petite culture, qui s'exécute avec des bœufs, devient dominante. Or les avances annuelles de ce genre de culture conſiſtent en plus grande partie dans la conſommation du produit des prairies, des pâtureaux deſtinés à la nourriture des bœufs de labour; ce qui doit être défalqué de la recette en grains dans le total du produit d'un milliard 264 millions. Il y a d'ailleurs d'autres produits dépendans de la culture de la charrue; tels ſont les chanvres, les lins, les patates, les groſſes raves, les navets, &c.; enſorte que dans la réalité, la récolte des grains n'entre dans le produit total d'un milliard 264 millions que pour environ 60 millions de ſeptiers; ce qui revient au même pour le calcul.

terres.

terres. Mais cet accroiſſement de revenu qui excéde de 672 millions, au-delà du premier état du revenu, qui n'eſt que de 114 millions, dixme prélevée, ne reviendroit en entier aux Propriétaires & au Souverain, que par gradation dans l'eſpace de 9 ans, où ſe feroit ſucceſſivement le renouvellement total de tous les baux des terres affermées. Car chaque Fermier profiteroit, juſqu'à la fin de ſon bail, de l'augmentation du produit net, & ce bénéfice répareroit d'autant les richeſſes d'exploitation de la culture. Mais il y auroit tous les ans des baux qui finiroient. Or, en ſuppoſant le renouvellement d'un neuvieme des baux chaque année, il en réſulteroit qu'en neuf ans, la moitié de l'accroiſſement du revenu paſſeroit aux Propriétaires & au Souverain, & les Fermiers profiteroient de l'autre moitié, les uns plus les autres moins, ſelon les différentes échéances du terme de leurs baux.

Le total de cet accroiſſement de produit net étant de 672 millions par chacun an, ſouſtraction faite du premier fonds de revenu, qui, avec l'impôt, étoit de 114 millions; ce ſurcroit, dis-je, de 672 millions de revenu, donneroit, dans les neuf années, 6 milliards 48 millions, dont il paſſeroit aux Propriétaires & au Souverain 3 milliars 24 millions, & autant qui reſteroit aux Fermiers; ce qui accroitroit de 3 milliars 24 millions les richeſſes d'exploitation de la culture. Mais il ſurviendroit de plus, par l'emploi annuel & ſucceſſif de cet acroiſſement de richeſſes d'exploitation, il ſurviendroit, dis-je, de plus, un nouveau ſurcroit de produit net qui augmenteroit encore les richeſſes du Cultivateur, & le revenu pour les Propriétaires & l'impôt. Pour concevoir cet accroiſſement graduel & cumulatif de richeſſes, il faut l'aſſujettir ici à une progreſſion arithmétique établie ſur les 672 millions du premier fonds d'accroiſſement de revenu, afin que cette progreſſion nous conduiſe à la connoiſſance de l'accroiſſement total des avances annuelles des Fermiers, qui ſe ſont formées par accumulation pendant les 9 années, où les Fermiers ont augmenté annuellement leurs richeſſes d'exploitation par le profit que leur a procuré le premier fonds d'accroît de bénéfice de 672 millions. Car lorſqu'on connoît le réſultat de l'accroiſſement progreſſif des avances annuelles des cultivateurs, on peut facilement juger de l'état actuel du revenu que les avances annuelles reproduiſent chaque année. Ainſi, l'objet du calcul ſuivant eſt de parvenir à la connoiſſance du total de l'accroiſſement cumulatif des avances annuelles pendant les 9 années, où les Fermiers profitent annuellement de plus en plus ſur le premier fonds d'accroît de bénéfice de 672 millions.

*PROGRESSION du profit des Cultivateurs.*

| ANNÉES. | PREMIER FONDS de bénéfice qui augmente chaque année par l'addition ſucceſſive du ſurcroît de produit net. | ACCROÎT des avances primitives qui eſt formé chaque année des quatre-cinquiémes du fonds du bénéfice annuel, & de ſon accroît ſucceſſif. | ACCROÎT des avances annuelles qui augmentent chaque année par l'addition de celles de la précédente. | SURCROÎT de produit net, dont la dixme enlève un ſeptieme, reſte aux Fermiers ſix-ſeptiemes. |
|---|---|---|---|---|
| 1761..... | 672..... | 537..... | 135..... | |
| 1762..... | 598 / 115 } .713.... | 572..... | 143 / 135 } .278 | 115 |
| 1763..... | 524 / 237 } .761.... | 608..... | 152 / 278 } .430 | 237 |
| 1764..... | 450 / 368 } .818.... | 655..... | 163 / 429 } .592 | 368 |
| 1765..... | 375 / 507 } .882.... | 706..... | 166 / 592 } .768 | 507 |
| 1766..... | 300 / 658 } .958.... | 767..... | 191 / 768 } .959 | 658 |
| 1767..... | 225 / 822 } 1047..... | 838..... | 209 / 959 } 1168 | 822 |
| 1768..... | 150 / 1001 } 1151.... | 921..... | 230 / 1168 } 1398 | 1001 |
| 1769..... | 75 / 1199 } 1274.... | 1019..... | 255 / 1398 } 1653 | 1199 |
| | | 6 milliards 623 millions. | | |
| 1770 | | | | 1417 |

*PROGRESSION du revenu des Propriétaires.*

| ANNÉES. | ACCROÎT du produit net qui ſe réunit ſucceſſivement au revenu des Propriétaires, du Souverain & des Décimateurs, & qui s'augmente chaque année du nouveau ſurcroît des avances annuelles, & d'un neuvieme des 672 millions de premier fonds de bénéfice. |
|---|---|
| 1762..... | 75 / 135 } .210 |
| 1763..... | 75 / 277 } .352 |
| 1764..... | 75 / 429 } .504 |
| 1765..... | 75 / 592 } .667 |
| 1766..... | 75 / 768 } .843 |
| 1767..... | 75 / 959 } 1034 |
| 1768..... | 75 / 1168 } 1243 |
| 1769..... | 75 / 1398 } 1473 |
| 1770..... | 75 / 1653 } 1728 ou 1481 dixme prélevée. |

De ce 1 milliard 481 million, dixme prélevée, il y auroit deux tiers ou 988 millions pour les poſſeſſeurs des terres, & 493 millions de revenu pour le Souverain, non compris les autres parties du revenu du territoire.

Mais ce ſurcroît d'un milliard 481 millions n'eſt pas à beaucoup près, dans la réalité, auſſi conſidérable qu'il le paroît par la progreſſion arithmétique qu'on vient de voir.

1°. Parce que l'on y ſuppoſe que les avances annuelles rendent annuellement cent pour cent de produit net pendant le cours de 9 années, comme il arriveroit en effet dans les terres bien améliorées depuis longtemps par des engrais ſuffiſans ; mais elles ſont d'abord ici dans un état tout oppoſé, dans un état de dégradation & d'épuiſement par la langueur de la culture & l'indigence des cultivateurs. Or la grande baſe de la progreſſion arithmétique, ci-deſſus, ſuppoſe que les terres ſont tout d'abord dans le meilleur état de culture, ce qui ne pourroit arriver qu'après 8 ou 9 années, c'eſt-à-dire, vers la fin de la progreſſion ſuppoſée où il ne reſteroit plus que peu de baux à renouveller. Ainſi il eſt facile d'appercevoir que cette progreſſion ne s'étend pas à la moitié de ce ſurcroît apparent.

2°. Cette progreſſion ſuppoſe une abolition de toutes impoſitions indirectes : mais pour completter le revenu du Souverain, dans les premiers temps, juſqu'à ce que ſa part de l'accroiſſement du produit net ſoit au moins parvenue au degré ſuffiſant pour y ſatisfaire, il faut une impoſition indirecte de ſupplément la plus ſimple, la moins confuſe & la moins chargée de frais qu'il eſt poſſible : néanmoins cette impoſition diminuera encore, malgré ces conditions favorables, de plus d'un quart, le ſurcroît de produit net réſultant de notre progreſſion arithmétique.

3°. Parce que les réparations des biens en friche ou dégradés exigent, outre les avances primitives & annuelles, des dépenſes préalables pour les défrichemens & pour la réparation des bâtimens abandonnés, & la conſtruction des nouvelles fermes dans les cantons où elles ſont détruites. Ces dépenſes, inévitables, ralentiſſent encore de plus d'$\frac{1}{8}$ la marche de la progreſſion du ſurcroît de produit net.

4°. Les conditions eſſentielles à cette progreſſion, telles que ſont la multiplication des animaux de travail & des beſtiaux de profit, & l'accroît de la population, ne peuvent pas ſuivre complettement la marche de cette progreſſion ; elle doit donc encore être ralentie par l'inſuffiſance de ces conditions indiſpenſables. Ainſi tous les obſtacles que nous venons de détailler, nous font voir que le ſurcroît des avances primitives & annuelles ne parviendroit pas, dans les 9 années, à plus d'$\frac{1}{10}$ de celui qui paroît réſulter de notre progreſſion arithmétique, qui finit au terme du renouvellement total des baux des Fermiers ; car alors le ſurcroît du produit net ne contribue plus à l'accroiſſement des richeſſes d'exploitation des Fermiers. Ainſi, l'accroiſſement progreſſif de ce ſurcroît de pro-

duit net, & des richeſſes d'exploitation, eſt arrivé à ſon terme fixe au renouvellement total des baux.

Cependant, ſi on fait l'application de la marche rapide de la ſimple progreſſion arithmétique, ci-deſſus, à de fortes Colonies d'un grand territoire, qui peut être cultivé par le travail des animaux, ſecondées par de fortes avances, fournies par une riche Métropole, on apperçoit que de telles Colonies peuvent faire, en peu de temps, un très-grand progrès. 1°. Parce que des terres neuves défrichées donnent un grand produit. 2°. Parce qu'on y paye peu ou point d'impôts. 3°. Parce que ce ſont les cultivateurs eux-mêmes qui ſont propriétaires, & que par conſéquent tous les profits de la culture ſont continuellement & toujours employés à l'accroiſſement des richeſſes d'exploitation : Car il eſt viſible, en effet, que, ſi les baux des Fermiers, que nous fixons ici à 9 étoient de 18 années, ce qui ſeroit alors au déſavantage des propriétaires & de l'impôt, il eſt viſible, dis-je, que ſi les obſtacles que nous venons de détailler, diſparoiſſoient entierement dans les premieres 9 années, notre progreſſion arithmétique auroit lieu réellement pendant le cours des 9 années ſuivantes, & s'étendroit même bien au-delà des bornes du territoire d'un grand Royaume. Mais nous devons aſſujettir notre ſupputation à la durée ordinaire des baux des Fermiers, & aux obſtacles qui, pendant cette durée, retarderoient les progrès de notre Agriculture, malgré les grands avantages que nous avons vu qu'une bonne adminiſtration peut procurer. Notre progreſſion arithmétique ſeroit donc retardée, comme on vient de le remarquer, au moins des $\frac{9}{10}$. L'accroît des avances annuelles, qui paroît par le calcul, d'un milliard 518 millions, ſe borneroit donc réellement à 151 millions, qui, réunis à 965 millions d'avances annuelles, qui exiſtoient déja avant ce dernier accroît, formeroient un total d'avances d'un milliard 116 millions. On va voir le Tableau de l'état où ſe trouveroit la culture à la dixieme année, c'eſt-à-dire, à la fin du renouvellement total des baux, mais il y auroit eu auparavant ſix années pour parvenir au rétabliſſement complet & au plein effet du libre commerce des grains, ce qui fait enſemble 16 années. Mais ces 16 années ne ſont pas un temps d'interception de la jouiſſance des richeſſes qui accroiſſent ; car les Fermiers dépenſent tous les ans leurs avances annuelles ; ils dépenſent auſſi pour leurs avances primitives ; & le revenu des Propriétaires, qui augmente à meſure que les baux ſe renouvellent, rentre auſſi dans la diſtribution annuelle des dépenſes de la Nation ; & tel ſeroit enfin le Tableau des dépenſes ( ſauf tout incident imprévu au terme de l'accroiſſement des richeſſes annuelles à la fin du renouvellement total des baux.

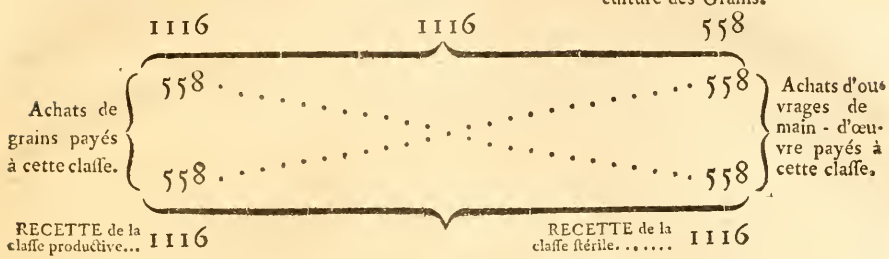


La reproduction totale des grains est égale à toutes les sommes rendues annuellement à la culture de cette production ; sçavoir :

| | | |
|---|---|---|
| Les avances de la classe productive . . . . . | | 1,116 millions. |
| La recette de cette même classe . . . . . | | 1,116 |
| Les avances de la classe stérile pour les achats des matieres premieres à la classe productive . . . . . | | 558 |
| TOTAL . . . . . | | 2,790 millions. |
| Ainsi la reproduction totale des grains est de deux milliards sept cent quatre-vingt-dix millions, dont les Cultivateurs retirent pour leurs avances un milliard cent seize millions . . . . . | 1,116 | |
| Pour l'intérêt de leurs avances primitives & annuelles, cinq cent cinquante-huit millions . . | 558 | 1,674 |
| Reste pour le revenu un milliard cent seize millions. . . . | 1,116 | |
| TOTAL, deux milliards sept cent quatre-vingt-dix millions | | 2.790 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Ainsi le revenu de cette partie des biens-fonds est . . . . . | 1,116 millions | au lieu de | 164 |
| De ce revenu, de la culture des grains seulement, il y en auroit pour l'impôt les deux septiemes ou . . . . . | 318 . . . . | au lieu de | 38 |
| Pour la dixme un septieme ou. . . . . | 159 . . . . | au lieu de | 50 |
| Pour les Propriétaires quatre septiemes ou . . . . . | 639 . . . . | au lieu de | 76 |
| TOTAL . . . . . | 1,116 millions | au lieu de | 164. |

*MASSE totale des richesses des grains, compriſe dans le Tableau.*

| | |
|---|---|
| La production totale. . . . . | 2,790 millions. |
| L'argent du revenu . . . . . | 1,116 |
| Les avances de la classe stérile conservées par les Agens de cette classe. . . . . | 558 |
| TOTAL. . . . . | 4,464 millions. |

Quoique dans cet état fixe, *où le revenu de l'année courante, ſe trouve égal au revenu de l'année precédente*, les Propriétaires, l'impôt & la dixme enlèvent tout le produit net, il y a cependant encore des moyens,

mais beaucoup plus lents, de procurer à l'Agriculture de nouveaux progrès, ſi les qualités & l'étendue du territoire d'un Royaume en étoient ſuſceptibles (*a*). 1°. La diminution du luxe de décoration, qui augmenteroit d'autant les dépenſes à la claſſe productive. 2°. Le bon emploi des intérêts des avances primitives & annuelles des Fermiers, par lequel ceux-ci peuvent encore bonifier leurs entrepriſes d'Agriculture. 3°. Le progrès d'amélioration des terres, qui pourroit encore parvenir par lui-même à un meilleur état. 4°. Les profits de la culture, qui attireroient des Villes dans les campagnes, de nouveaux & riches Entrepreneurs d'Agriculture. 5°. L'amélioration & l'accroiſſement de revenu des autres genres de biens fonds, qui tous contribueroient mutuellement à la proſpérité commune. 6°. Les Propriétaires qui, par l'augmentation de leur revenu, pourroient contribuer eux-mêmes à la réparation, & à l'amélioration de leurs biens. Ce développement de la progreſſion du rétabliſſement de l'Agriculture, fait comprendre facilement la marche rapide des ſuccès de l'adminiſtration de M. de Sully.

*EVALUATION des revenus des Terres par la Dixme des récoltes.*

On oppoſe de vaines difficultés à la maniere de s'aſſurer du revenu des terres par le prix des baux.

1°. Parce qu'il y a beaucoup de terres exploitées par leurs Propriétaires, où par conſéquent il n'y auroit pas de baux pour connoître le revenu.

2°. Parce qu'on pourroit, dit-on, frauder ſur les baux.

Quoiqu'il ſoit facile d'applanir ces difficultés, il ſeroit poſſible encore, ſi on le jugeoit à propos, de s'aſſurer du revenu par le moyen de la dixme des récoltes; c'eſt-à-dire, par le nombre des gerbes que les terres de chaque particulier produiroient chaque année, en aſſujettiſſant les Moiſſonneurs à former, à peu près, les gerbes à un poids ou à une meſure décidée; alors on pourroit connoître la valeur de la récolte de chaque Cultivateur, par la quantité de gerbes qu'il faut au ſeptier chaque année, & par le prix du ſeptier de grain dans le cours de l'année, ce qui indiquera exactement la totalité du produit évalué en argent; ainſi les repriſes du Cultivateur en étant ſouſtraites, ſelon l'eſtimation connue dans chaque pays, le reſte formeroit la ſomme totale du revenu ou produit net, dont un tiers appartiendroit au Souverain, ſauf les égards qu'on devroit avoir aux dépenſes extraordinaires que les Propriétaires auroient faites pour l'amélioration de leurs biens.

On employeroit pour cette régie les Dîmeurs ordinaires, qui ſeroient payés par les Décimateurs, & qui ſeroient aſſujettis dans chaque canton à la vigilance d'un Inſpecteur Royal, payé par la communauté.

Les Dîmeurs auroient un peſon pour peſer les gerbes en cas de doute ſur le poids, & un rôle où ſeroient inſcrits les noms des Cultivateurs,

(*a*) Le produit net de la culture des grains dans le Royaume de France, où les avances annuelles rendroient cent pour cent, ne pourroit guères s'étendre au-delà de 1,200 millions; ce qui ſuppoſe environ 3 milliards de produit annuel total, frais compris: ainſi, toutes conditions poſées, on peut par le calcul entrevoir, à peu près, le tems qu'il faudroit pour y parvenir.

& ils y ajouteroient le nombre des gerbes qui ſe trouveroient dans chaque piece de terre, dixme prélevée ; & l'Inſpecteur, à la fin de la moiſſon, feroit en leur préſence, & en la préſence de chaque Cultivateur, le relevé total de la quantité de gerbes que chacun auroit recueilli.

On pourroit étendre cette régie ſur les prés, ſur les vignes, ſur les bois contribuables, ſur les dixmes affermées, &c.

Dans un Royaume où les terres ſont mal cultivées & en friche, & où le Gouvernement tend au rétabliſſement de l'Agriculture, & de l'ordre dans la répartition de l'impôt, on ne peut pas conſtater le revenu des terres par l'eſtimation de la valeur du fonds ; car les terres n'ont pas d'autre valeur que celle que leur donne la culture, & leur prix varie autant que l'état de la culture même ; ainſi un cadaſtre, où le revenu eſt évalué par l'eſtimation des terres, ne peut pas être ſtable dans un pays où l'Agriculture n'a point d'état aſſuré. L'impôt établi ſur une telle baſe, ſeroit toujours hors de proportion avec la réalité du revenu. Un cadaſtre ſeroit donc alors une regle très-fauſſe relativement à l'Agriculture, au revenu du Souverain, & au revenu des Propriétaires. Ainſi dans un Royaume où l'on s'applique au rétabliſſement de la culture, il n'y a point d'autre regle pour s'aſſurer de l'état ſolide du revenu du Souverain, que celle qui peut indiquer continuellement ou le dépériſſement, ou l'accroiſſement ſucceſſif du revenu des biens-fonds.

## CHAPITRE X.

### *Rapports des Dépenſes avec l'Induſtrie.*

NOUS venons de découvrir la baſe de la vie humaine, de fomenter la racine, & de vivifier le tronc de l'arbre économique. Conſidérons maintenant cette belle plante dans ſes branches ; démêlons leur dépendance, leur objet & leurs raports avec les parties nourricieres. Dégageons-les de la mouſſe paraſite qui les deſſeche ; prévenons les ſuperfluités dans leurs rejets, qui les porteroient à s'étouffer réciproquement par l'embarras de l'embranchement. Cherchons, en un mot, la véritable direction de la nature, mere conſtante de la perfection phyſique & morale, dont la perfection politique n'eſt qu'un dérivé. C'eſt en ſuivant les loix & l'indication de cette mere bienfaiſante, que nous avons juſqu'ici embraſſé, par une méthode ſimple, les plus grands reſſorts de la vie humaine, dans le cercle de notre étude, qui n'a qu'un objet, en apparence, borné, *l'objet de la ſubſiſtance*. Mais tout tend à cela, comme tout en dérive, & la ſuite de nos ſpéculations le fera voir. L'étendue & les avantages de l'Induſtrie.

L'induſtrie humaine eſt tout ici bas, elle a tiré l'homme hors de rang d'avec la brute, elle engendra les Sciences & les Arts ; ſeule elle développe nos organes, étend les lumieres naturelles, conduit à la connoiſſance de l'ordre, de la Loi éternelle, de la morale, & de la ſatisfaction même de nos ſens. Sans elle nous ne jouirions de rien & ne ſçaurions ſur quoi aſſeoir la modération que nous enſeigne la morale, la réciprocité que

nous dicte la Loi ſuprême, la reconnoiſſance, l'amour & l'eſpoir, vertus inſéparables de l'ordre. L'induſtrie humaine eſt tout, je le répete. Les hommes diſperſés & peu nombreux, qu'une vie errante a fait renoncer à ſes avantages, n'en ont preſqu'aucun ſur les fauves qui habitent les forêts. A la vérité ils les ignorent ces avantages; ils les dédaignent, parce qu'ils les ignorent, mais ils ne peuvent dans cet état ni ſe multiplier, ni former de grandes & puiſſantes Nations. Et il y a toujours ici la différence de l'état de privation à l'état de jouiſſance; différence bien réelle entre les dégrés de bien être & de ſatisfaction, entre ſouffrir les injures des ſaiſons & les incommodités de la vie, ou les éviter; entre ignorer des biens délicieux, ou les connoître & en jouir, entre reſter dans les ténebres de l'ignorance, ou étendre les lumieres de la raiſon. En un mot, l'induſtrie eſt accordée à l'homme pour ſe procurer les avantages & les ſecours néceſſaires à l'exécution des travaux indiſpenſables aux beſoins de la vie & aux progrès des Arts & des Sciences qui s'entre-aident mutuellement. Les Apôtres des peuples ſauvages ſont louables d'apporter parmi leurs Néophites, les talens de l'induſtrie avec les lumieres de la foi. La grace eſt un ſecours néceſſaire; mais en même-tems, il eſt bon de diſpoſer l'eſprit de l'homme à recevoir les vérités ſublimes, & les peres de l'induſtrie furent toujours regardés comme les premiers bienfaiteurs de l'humanité.

Les Sciences accélerent les progrès de l'Induſtrie, & l'Induſtrie facilite les progrès des Sciences.

A conſidérer l'induſtrie ſous ce point de vue noble & vrai, elle embraſſe d'abord les Sciences & les Arts ſupérieurs, qui ont la premiere influence ſur l'inſtruction, l'annobiliſſement & l'élévation de l'homme; enſuite les Arts méchaniques, qui ſervent à ſa ſubſiſtance & à ſa commodité. Les premiers d'entre ces objets, dont l'homme a ſouvent abuſé, comme de tout le reſte, renferment tant d'avantages, ſouvent méconnus de ceux mêmes qui s'y attachent, que leur déduction par ordre, & l'expoſition de leur étendue, d'où réſulte celle de leurs bornes, doivent entrer dans le plan de cet ouvrage, dont l'objet eſt le bien général, & la recherche de tous les moyens de parvenir au plus grand avantage de l'humanité. L'idée ſimple, juſte & préciſe des choſes étant l'oppoſé de toute erreur & la baſe de notre travail, elle doit être auſſi la regle eſſentielle de notre conduite.

Des Sciences ſpéculatives.
Des vraies & des fauſſes Sciences.

Les Sciences doivent être regardées comme ſpéculatives & comme pratiques. *Les Sciences ſpéculatives* ſont ou *réelles* ou *hypothétiques*. Ces dernieres ne ſont dignes que du plus grand mépris, ainſi que les Sophiſtes qui nous en infectent. On n'en ſçauroit dire autant de mal qu'elles en cauſent dans l'ordre public.

Importance de la vraie Science.

Mais *les Sciences ſpéculatives réelles ſont le flambeau de toutes les opérations de l'eſprit* dans la conduite civile & politique, & dans l'exercice de toutes les Sciences pratiques, & de tous les Arts qui exigent des connoiſſances lumineuſes. Ces Sciences renferment:

Expoſition ſommaire de l'ordre naturel des Sciences.

1°. Les Mathématiques, qui ſont le guide infaillible de toutes les Sciences pratiques, & de tous les Arts où il y a à compter & meſurer, entr'autres, l'Arithmétique, la Géométrie, les Méchaniques,

Les Mathématiques.

l'Economie

l'économie générale & particuliere, la Géographie & l'Arpentage, l'Aſtronomie & la meſure des tems, la Navigation, l'Optique, l'Hydraulique, la Statique, l'Architecture civile & militaire, l'Artillerie, & tous les Arts manuels & aſſujettis à quelque préciſion.

La Phyſique.

2°. La Phyſique. Par ce mot, je n'entends pas, comme les Philoſophes viſionnaires, la Science des cauſes primitives, mais l'enchaînement des effets & des cauſes immédiates & ſenſibles, c'eſt-à-dire, la connoiſſance de l'ordre naturel, ou des loix de la nature auxquelles tous les travaux productifs des hommes, tout l'ordre économique & toutes les Sciences phyſiques & pratiques ſont aſſujetties.

Le droit naturel.

3°. Le droit naturel, lequel eſt eſſentiellement lié à l'ordre naturel, & qui n'exiſte que dans l'ordre naturel même.

Arrêtons-nous à ce principe, qui eſt la baſe de toute regle, le guide de la raiſon & le titre fondamental de tous les droits de l'humanité. Il n'eſt point d'erreurs où l'orgueil inſidieux de l'eſprit humain ne puiſſe ſe perdre, s'il manque d'aſſeoir ſes raiſonnemens ſur la certitude des vérités concretes & manifeſtes.

Evidence de cette Loi ſuprême.

Le ſentiment du droit naturel, qui vit au-dedans de nous, a de tout tems forcé les hommes à differter ſur ſa nature & ſur ſes attributs. Les eſprits ſubtils, tentés de parcourir cette carriere, comme toutes les autres, en ſuivant le fil des idées abſtraites générales, ſe ſont engagés & enfermés dans le lacis même de leurs abſtractions, & ont perdu la route lumineuſe qui pouvoit les conduire ſolidement à la connoiſſance la plus eſſentielle au genre humain. Mais à la lueur d'une logique hypothétique, ils ont décidé avant que de toucher, de voir & d'obſerver l'enſemble, les réalités particulieres, leurs rapports eſſentiels & réciproques, & leurs combinaiſons phyſiques & morales. Livrés ſérieuſement à des idées générales, à des cathégories imaginaires, toute leur raiſon, toute leur ſcience, toutes leurs déductions ſe ſont englouties dans le gouffre ténébreux de l'idée factice, confuſe & abſurde *du haſard*. Ils vous diront ſérieuſement que les animaux reſpirent, parce que le haſard leur a fait des poumons; que les oiſeaux volent dans l'air, parce que le haſard leur a fait des aîles; que les poiſſons nagent parce que le haſard leur a fait des ouies & des nageoires; que les animaux voyent, parce que le haſard leur a fait des yeux; que les hommes qui agiſſent ſelon les lumieres de leur raiſon, qui ſement pour avoir des moiſſons, qui fabriquent des étoffes pour s'habiller, &c. ſont formés & inſtruits par le mouvement confus d'un cahos d'atomes. L'intelligence même, le diſcernement, les deſſeins, les déciſions finales, le choix des moyens, &c. ſont rapportés au haſard. Dèſlors nulle idée diſtincte du haſard, de l'intelligence, de cauſes & d'effets reglés. Dans cet égarement, dans cet état de folie, ils ont perdu toutes traces de la raiſon univerſelle, de l'intelligence ſuprême, toute idée de juſte & d'injuſte abſolu, d'ordre & de déſordre, de bien & de mal moral, n'ayant enviſagé toutes ces

Le droit naturel ne peut être conçu que conjointement avec l'ordre naturel.

Source du Pirrhoniſme moral.

choſes que ſous l'aſpect des phantômes d'idées abſtraites, générales, confuſes & contradictoires avec l'eſſence des êtres, avec les connoiſſances diſtinctes & évidentes, avec l'ignorance même, & ils ont élevé ſur ce cahos, le trône de l'impiété. Mais n'attribuons pas ces fictions abſurdes à la Philoſophie, & ne confondons pas ces viſionnaires extravagans avec les Philoſophes, avec ces hommes lumineux qui déteſtent l'abus des ſciences hypothétiques.

De tels délires & de tels attentats n'euſſent point été conçus, ſi l'on avoit ſeulement établi & fixé la queſtion, QU'EST-CE QUE LE DROIT NATUREL? C'eſt l'accord de l'ordre moral-civil avec l'ordre phyſique le plus avantageux au genre humain. Le Pirrhoniſme moral ne peut combattre la réalité méthaphyſique du droit naturel, ſans nier la réalité évidente de l'ordre phyſique. Le droit naturel abſolu eſt donc fondé ſur des rapports réels, évidens, immuables, qui conſtituent la régle exacte & fondamentale de toutes les loix poſitives & des mœurs régulieres de toutes les Nations. Cette régle intellectuelle, relative à l'homme, n'eſt acceſſible qu'à la raiſon; & c'eſt cette loi invariable, propice, obligatoire, inſtituée par la Sageſſe ſuprême, qui aſſure la ſubſiſtance, & fixe, par compte & par meſure, les droits & les devoirs réciproques des hommes. Si cette loi, que nous trouvons ſi rigoureuſement juſte, contrarie les paſſions des hommes pervers, qu'ils ne diſputent plus avec nous, qu'ils conteſtent avec Dieu, avec leur ſouverain Maître qui l'a gravée dans notre ame, ou plutôt qu'ils tremblent. S'ils doutent de la ſanction d'une loi ſi impérieuſe, ſi évidente, ſi admirable, ce doute, qui ne peut naître que de leur égarement, les effrayera & les tourmentera eux-mêmes : car en ce point le doute même eſt terrible. Que les Souverains & les Miniſtres à qui cette Théocratie eſt confiée, jugent par-là de l'importance & du danger de leur emploi.

Tout Gouvernement parfait ſe réduit à la théocratie, & la théocratie conſtitue le droit naturel.

4°. La Méthaphyſique, qui conduit l'eſprit, non pas à l'évidence intuitive, mais à la certitude de l'exiſtence de la cauſe premiere & univerſelle, de l'Etre par excellence, de l'intelligence par eſſence, de la volonté ſuprême d'une Puiſſance infinie qui gouverne l'Univers. Si on ne ſuppoſe la démonſtration de cet Etre néceſſaire, même par les cauſes phyſiques, la Méthaphyſique n'eſt plus qu'une ſcience hypothétique & dangereuſe.

La Métaphyſique ou la Science des idées.

5°. La Grammaire, qui eſt le développement, l'énonciation, la communication & la tranſmiſſion de nos idées. C'eſt l'Art qui ſcrute, qui analyſe, qui généraliſe, qui ſpécifie, qui combine, qui arrange, qui copie les idées. Sans les dénominations abſtraites, concretes & compoſées des formes, des qualités & des évaluations des choſes, ſans l'expoſition & l'ordre méthodique des idées, par l'élocution & par l'écriture, il n'y auroit point de Méthaphyſique des idées, point de connoiſſances diſtinctes des opérations de l'eſprit. Ainſi la Grammaire n'eſt pas ſimplement un Art aſſujetti à des préceptes & à des régles; c'eſt une Science primitive, contemplative, fort étendue,

La Grammaire ou la Science expoſitive des idées.

fort inſtructive, eſſentielle à la perfection de l'intelligence humaine. Elle eſt le truchement de toutes les autres Sciences, de la communication des idées des hommes, de tous les engagemens & de toutes les inſtructions réciproques.

L'Hiſtoire ou la Science rémémorative des événemens paſſés.

6°. L'Hiſtoire qui inſtruit, par l'expérience, des actions des hommes, & des évenemens qui nous ont précédé; qui nous avertit de nous tenir en garde contre les déréglemens des hommes, & nous aſſure de la marche conſtante & bienfaiſante de l'ordre naturel & phyſique.

Les Arts ſupérieurs.

7°. La Logique, la Réthorique, la Poëſie, qui ſont des Arts & non des Sciences, parce qu'elles n'ont pas pour objet immédiat les connoiſſances, mais l'habileté du raiſonnement & de la diction perſuaſive & agréable, établies ſur des regles & des préceptes qui provoquent, étendent & guident l'eſprit & le génie. On doit enviſager de même les autres Arts ſupérieurs de goût & d'oſtentation, qui décorent les Nations & qui leur attirent l'eſtime & la conſidération des autres peuples.

Les Sciences pratiques.

On peut juger, par ce coup d'œil jetté rapidement ſur les Sciences & ſur les Arts ſublimes, de leur fécondité & de leur influence ſur la proſpérité & la conſervation des Etats, ſur les progrès de l'induſtrie, ſur l'inſtruction, ſur la jouiſſance, ſur les mœurs, ſur la légiſlation, ſur la Police, ſur la Juriſprudence, ſur la Médecine, ſur la Politique, ſur le repos des Nations. Repréſentez-vous des hommes privés de ces ſecours intellectuels, vous les verrez réduits au rang des bêtes féroces, dépourvus de toute ſûreté les uns envers les autres, & de toutes les lumieres néceſſaires pour conduire à la jouiſſance des droits de l'humanité, & à l'exiſtence du plus grand nombre d'hommes.

Les hommes ne doivent pas ſe conduire ſimplement par des connoiſſances, ils doivent être guidés par les Sciences, c'eſt-à-dire, par le développement des connoiſſances, pour marcher des effets aux cauſes, & des cauſes aux effets. Sans cette extenſion de lumiere, ils ne peuvent rien établir ni réformer avec intelligence dans l'ordre civil ni dans l'ordre économique. Or, l'ordre civil & l'ordre économique s'étendent depuis le Gouvernement général d'une Nation juſqu'au Gouvernement particulier de chaque famille & de chaque emploi du Citoyen. Ce ſont donc les Sciences qui aſſurent les ſuccès de la conduite & des travaux des hommes, & la proſpérité des Empires. Les Sciences ne ſont redoutables qu'à ceux qui ont intérêt qu'on ne leve pas le voile qui couvre les malverſations, & l'impoſture.

La néceſſité des Sciences ſpéculatives & pratiques pour la proſpérité des Etats.

Telle eſt l'élevation d'où la vraie politique doit conſidérer le premier effort, les progrès, la marche & l'emploi des Sciences & des Arts. Ce point de vue fera ſentir que c'eſt à bon droit que l'humanité révere les Princes & les Miniſtres qui ont conſidéré l'avancement des Sciences & la protection des Arts, comme un des principaux devoirs de leur emploi. Souvent, il eſt vrai, le faſte, l'oſtentation & le goût de la flaterie ont défiguré ce ſoin paternel, en l'infectant d'un vernis

de corruption, de prodigalité & de dérangement. Mais ſi les abus entraînoient le décri de la choſe, quelle eſt celle qu'il ne faudroit pas proſcrire ici bas? Les abus ſont dans l'homme & dans ſa liberté; mais les vertus y ſont auſſi, & même en leur place naturelle. Tout ce que l'homme peut imaginer & exécuter, tout, dis-je, a ſa place & ſon rang naturel dans les actes & la plénitude de la vertu. Tous les déplacemens en ce genre ne proviennent que de l'erreur & du défaut de lumieres, de la perverſion, de l'intérêt mal entendu. On ne peut marcher que par le ſecours des jambes; mais on a à craindre les faux-pas. Pour éviter ce danger, écouteriez-vous ces réformateurs ceptiques, qui épuiſeroient toutes les reſſources de leur éloquence à prouver la néceſſité de l'amputation des jambes. Les hommes ſont tous entraînés par un penchant invincible vers le bonheur; éclairez la carriere, ils verront tous la route la plus égale & la plus droite, & la parcoureront avec ſûreté. Un Gouvernement qui néglige les Sciences, qui dédaigne les Arts, eſt l'ennemi de la ſociété humaine, & le miniſtre du cahos.

Importance de l'Induſtrie dans l'ordre économique.

Après ce premier coup d'œil jetté ſur la carriere de l'induſtrie éclairée, il faut, ſelon notre plan, nous borner aux conſidérations ſur l'induſtrie économique, nous borner, dis-je; & cependant un regard de vérité jetté ſur cet objet, découvrira que tout ce que l'induſtrie humaine a de plus ſublime eſt aſſujetti aux regles conſtantes & fixes qui ne ſemblent aſtreindre d'abord que les Arts ſimples & mécaniques de premier beſoin.

L'induſtrie, enviſagée dans toute ſon étendue, & conformément aux beſoins des hommes, & à la proportion convenable des dépenſes qui l'alimentent dans l'ordre économique d'une Nation agricole, s'établit d'elle-même régulierement, à raiſon & dans les proportions du revenu du territoire, quand ſa marche naturelle n'eſt pas dérangée par le Gouvernement politique. Tel eſt le principe d'où doit partir un bon Econome d'Etat, qui tend à étendre l'induſtrie. En conſéquence, il voit d'abord ce que demande le *beſoin*; il en laiſſe le diſtrict à la nature, & ſe charge uniquement de celui du deſir. Je m'explique.

Voici un terrein plantureux de ſa nature qui m'eſt donné à vivifier; mes premiers ſoins ſont ceux que nous avons traités dans le Chapitre précédent, ſçavoir, d'ouvrir les débouchés pour attirer la valeur vénale qui va couvrir la terre de colons, & les fera redoubler de travail. Voilà donc le principal fait. Venant enſuite à ce qui concerne l'induſtrie, je conſidere d'abord ce qui eſt du reſſort du *beſoin*, certain que la nature fera d'elle-même cette partie. Mes colons ont beſoin d'être logés, couverts & vêtus. Certainement, ſitôt qu'ils auront quelques richeſſes, il s'établira autour d'eux des hommes propres à leur conſtruire des cabanes quelconques, des chauſſures informes, des vêtemens groſſiers, mais le tout correſpondant au premier beſoin. Tout ce qu'il me reſte donc à faire, eſt d'éveiller en eux le deſir de rapprocher d'eux l'art de faire des logemens plus ſains & des chauſſures plus commodes, des

vêtemens plus complets. Je concours, par des revenus que je reçois des produits de la terre, aux avances, aux premiers frais de l'établiſſement de cette nouvelle induſtrie parmi eux, afin que les marchandiſes ſe préſentent en une ſorte de niveau avec les richeſſes de mes nouveaux colons. Dès-lors le deſir s'éveille parmi eux, chacun aſpire à jouir de ces nouvelles commodités ; ils redoublent de travail pour ſe procurer un ſurcroît de richeſſes qui les mette à portée d'y atteindre. Les Agens de l'induſtrie, dès-lors ſoudoyés ſuffiſamment, ſe fixent dans la contrée. Leur conſommation accroît le débit & la valeur vénale des denrées, & par-là les revenus qui les ſoudoyent. Mon peuple devient riche & dépenſier ; il conſomme, il travaille, il produit, & c'eſt-là ce qu'on appelle proſpérité. Si par hazard il ſe trouve, dans le nombre des objets de deſir, que j'ai voulu préſenter à mes colons, quelque choſe dont la fabrication entraîne plu de frais que la richeſſe fonciere du Canton n'en ſçauroit payer, cette choſe tombera d'elle-même, ainſi que la manufacture qui l'apporta ; & loin que cette chute ſoit un mal, c'eſt un bien : car l'ambition de la poſſéder auroit bientôt ruiné mes colons. C'eſt ce que nous examinerons tout à l'heure. Quoi qu'il en ſoit, voilà la vraie & ſeule maniere de ſemer, de provigner l'induſtrie, & de l'aſſeoir à demeure ſur notre territoire.

Limites de l'uſage de l'Induſtrie.

Si, au contraire, je fais ce raiſonnement-ci : *Voici une Nation qui m'eſt confiée, je veux la rendre riche & puiſſante. Il eſt notoire que le commerce fait la richeſſe des Nations ; par conſéquent je veux la rendre commerçante. Le profit d'un commerçant eſt de vendre, d'où s'enſuit qu'il faut que mon peuple ſoit vendeur. Ce qu'il eſt le plus à propos de vendre, eſt ce que l'on vend le plus cher. Cet avantage ſe trouve dans les ouvrages d'induſtrie, & toujours plus grand en raiſon de ce qu'ils ſont plus précieux. Je dois donc établir chez moi l'induſtrie ; & la plus recherchée ſera la meilleure.* Ce raiſonnement, faux dans tous ſes principes & dans toutes ſes conſéquences, me rejetteroit, dans le fait, à mille lieues de mon propre deſſein, me feroit bâtir ſur le ſable, amonceler des cailloux roulans, cimenter avec de la cendre, échafauder en carton, couvrir le tout de clinquant, & le premier orage diſperſeroit même les débris de mon édifice. Car, 1°. je ferois un peuple commerçant, c'eſt-à-dire, une légion errante, ſervile, qui a ſes richeſſes diſperſées, partout perſonnellement libre, chez elle ſujette en apparence & libre au fonds ; un peuple, en un mot, qui ne peut jamais être Nation. 2°. Une légion d'acheteurs au dehors, puiſque le fonds négligé chez moi rendroit ſi peu de choſe ; & de vendeurs chez moi : d'où il s'enſuit, que leurs profits ſeroient aux dépens du peu qui me reſte. 3°. Donc plus ils vendroient, plus le dommage ſeroit grand pour moi. 4°. Mes reſſorts, pour encourager & ſoutenir ſon induſtrie, romproient à chaque inſtant dans mes mains : car les Nations plus ſoigneuſes de leur territoire, & par conſéquent plus en état de ſoudoyer l'induſtrie, me l'enleveroient ſans grand effort. Le bas prix des ſubſiſtances, il eſt vrai, ſervant de meſure au bas prix de la ſolde

Abus de l'Induſtrie dans l'ordre économique.

Induſtrie précaire.

Elle tend au gouvernement républicain.

Elle devient paraſite.

Elle eſt fugitive.

des Ouvriers, me mettroit en état d'eſpérer quelque préférence dans la concurrence. Mais ce ſpécieux avantage ſi déſaſtreux, en ce qu'il eſt la cauſe & l'effet du dépériſſement de mes revenus ; ſi faux, en ce que la véritable & permanente induſtrie eſt la fille de l'abondance ; cet avantage prétendu, dis-je, diſparoît à l'inſtant même, en ce que l'induſtrie des Nations pauvres eſt obligée d'aller chercher la conſommation au loin, & que celle des Nations riches l'a ſous la main. En un mot, tout ſéchera viſiblement ſous mes pas & le fonds & la forme, & je me trouverai tout à coup, non-ſeulement pauvre en manquant de tout, mais encore ruiné.

Funeſtes mépriſes ſur l'uſage de l'Induſtrie précaire.

C'eſt pourtant ſur ces principes qu'on a prétendu, dans le ſiécle paſſé, fonder l'induſtrie d'une grande & floriſſante Nation agricole. On conſidéra dans l'induſtrie uniquement l'avantage d'attirer l'argent étranger dans le Royaume, & l'on intercepta les véritables canaux pour accroître ce fonds poſtiche & ſtérile, qui n'eſt fourni que par une rétribution fondée ſur le bas prix des productions du fonds productif. En effet, occupé ſeulement de faire prévaloir la main d'œuvre du pays dans le marché univerſel des fantaiſies de l'Europe, on s'appliqua à tenir à bas prix les denrées de premier beſoin, afin que la ſubſiſtance des Ouvriers, plus facile, mît leurs ouvrages au rabais. J'ai aſſez démontré quelle ruine provenoit d'une telle erreur, pour n'avoir pas à la répéter ici, l'entretien d'une telle machine devint pénible en raiſon de ce qu'elle étoit mal aſſiſe. La Nation s'appauvriſſant chaque jour, devenoit chaque jour moins capable d'entretenir ſes propres manufactures, & voyoit ſes découvertes ſervir de renſeignement à ſes voiſins, moins induſtrieux par nature, mais plus en état d'occuper l'induſtrie de beſoins, à l'avantage même du débit des productions du territoire. Mais en cherchant à les corrompre par la contagion de notre luxe, il a fallu, dès-lors, faire des ſecrets de nos fabrications, s'armer de prohibitions, bientôt réciproques, contre l'imitation étrangere, & enfin intéreſſer le régime politique, la violence & les armes au maintien d'une induſtrie, d'autant plus intéreſſée à devenir excluſive, qu'elle étoit moins aſſurée d'une conſommation voiſine & favorable. L'effet de tant d'efforts fut, comme il le devoit être, contraire à leur objet. La Nation s'appauvrit encore par les prohibitions & les guerres. Toutes les manufactures deſtinées à ſa conſommation tomberent, parce qu'elle n'étoit plus en état de conſommer, & il fallut que le phantôme politique de l'induſtrie ſe rejettât vers les manufactures du luxe le plus rafiné & le plus frivole, pour irriter les deſirs des Etrangers dont on ne pouvoit plus fournir les beſoins. La bijouterie, les glaces, les tapis, les porcelaines, les ſoyeries en deſſeins recherchés & paſſagers, les étoffes d'or & d'argent furent alors les ornemens du caducée de ce nouveau conducteur du Fleuve du Lethé. On excita le goût du Prince pour la magnificence, érigeant ainſi une maigre & puſillanime paſſion en maxime d'Etat, & l'on fit d'un magaſin de colifichets, de quincaillerie & de variations de modes, le principe alimen-

taire d'une Nation à qui la nature avoit prodigué la roſée du ciel & la graiſſe de la terre.

Comment néanmoins pourroit atteindre à tout cela une Nation déja miſérable & ruinée? En ſuppoſant qu'elle parvienne à croire bien réellement que ce ſoient là des richeſſes de revenu annuel, elle ſe trouve néceſſairement dans le cas des *ſic vos non vobis*..... de Virgile. C'eſt donc le luxe des gala d'Allemagne & des cérémonies publiques d'Angleterre, qu'il faut humblement ſervir. Nos étoffes enchéries par tous les droits, dont le fiſc doit néceſſairement ſurcharger l'induſtrie d'une Nation qui n'a preſque plus d'autre fonds, deviennent cheres & mauvaiſes; bientôt imitées chez toutes les Nations riches, elles nous raviroient ce reſte de moyens, ſi notre goût pour les deſſeins, l'arrangement & l'effet des couleurs, les colonnes tantôt droites tantôt torſes, les guirlandes, la calandre, les picots, la chenille, les ſoucis d'hanneton, &c. n'étoit inimitable & ſans pair. Voilà donc toute l'induſtrie & l'aiſance d'une grande Nation fondée ſur le talent de quelques jeunes gens, (non au-deſſus de 24 ans, car paſſé cela, l'imagination n'eſt plus aſſez vive) qu'on envoye faire leur cours dans les grandes Villes, étudier aux promenades l'effet des couleurs au grand jour, & aux ſpectacles leur reflet aux flambeaux, pour venir enſuite dans un cabinet revêtu de toutes les nuances émanées du priſme de Newton, imaginer de nouveaux deſſeins & des aſſortimens merveilleux..... Je ris, quoique plus porté, peut-être, à imiter Heraclite, quand je jette un œil de frere ſur les erreurs, c'eſt-à-dire, ſur les malheurs de l'humanité.

Fauſſes reſſources de l'Induſtrie recherchée, & changeante.

Cependant cette ombre même de richeſſes ne peut ſe ſoutenir qu'en engloutiſſant les reſtes des produits d'un état languiſſant. Les Notables, à l'exemple du Prince, veulent ſe diſtinguer par l'oſtentation & le luxe de décoration, & ce principe d'appauvriſſement ſe joignant encore à celui qui provient du dépériſſement de leurs terres, ils ne peuvent déſormais ſubſiſter qu'à la ſolde du fiſc, ou par de viles manœuvres de péculat provenant de la vente de leur crédit. Ce crédit, enfant de l'aſſiduité & de l'intrigue, demande une préſence continuelle au ſéjour du monopole conſtant, & par conſéquent un exil perpétuel des lieux de leurs Domaines. Ils leur refuſent ainſi la ſauve-garde & les avantages du reverſement de leur propre dépenſe, que nous avons dit être ſi néceſſaire partout. Ils ne cherchent, au contraire, qu'à en tirer le plus qu'ils peuvent, & qu'à les mettre à contribution; plus d'entretien honnête ni utile aux lieux de la réſidence de leurs peres, plus de liens entr'eux & leurs Fermiers, plus de miſéricorde & d'appui pour les tenanciers; on abbat les futayes; on raſe ou l'on laiſſe périr les maiſons; on aide ſoi-même au ravage de ſon fonds, & tout viendroit ſe perdre dans le gouffre de la Capitale. Là tous les riches ſeroient obſcurs, & tous les obſcurs pourroient eſpérer de devenir riches. Alors l'économie dégénereroit en luxe, le commerce en monopole, le Gou-

Déſordres de cette induſtrie infidieuſe.

vernement en légiſlation fiſcale, le fiſc en impôt illuſoire, la contribution en impoſition indirecte, en ſpoliation, en pillage ſur l'interception du commerce, de l'induſtrie & des conſommations. Alors tous les genres de déprédation aſſailliroient enſemble une Nation. Les branches d'adminiſtration ſe multiplieroient pour étendre partout & en toutes manieres les exactions du fiſc. Chaque branche exerceroit ſon avidité en concuſſions particulieres (& toutes auroient leurs abonnés) & coopéreroient de concert à l'oppreſſion & à la dévaſtation générale & aux abus d'une ſous-adminiſtration dépravée. La ville s'enfleroit de riches oiſifs, entretenus & engraiſſés de profits illicites, incalculables & certains. Ces riches, qui par leur état & par la nature de leur chevance, ne ſont tenus à rien ni envers la Société, ni pour le fonds du territoire, ne croiroient pas uſer de leurs richeſſes, s'ils n'en abuſoient. Ils donnent d'autant plus vivement dans tous les abus de la recherche, qu'ils n'ont point été élevés aux regles de la meſure & de la décence.

L'Induſtrie de décoration provoque le luxe.

Les Agens du luxe leur tendent, autant qu'ils peuvent, tous les piéges de la décoration, *plane quidam villas opipare extruunt, & domos ditiſſimè exornant, & familias numeroſiſſimè comparant. Sed in iſtis omnibus in tanta affluentia rerum, nihil eſt indignum præter quam dominus ædium.* C'eſt ainſi qu'une Nation ruinée s'acheve elle-même par un luxe ruineux. Nous allons tâcher de traiter à fonds, par les principes, quoique ſommairement, cette grande queſtion du luxe. Répétons auparavant cette maxime fondamentale en ſaine économie, par laquelle nous avons débuté, que *l'induſtrie enviſagée dans toute ſon étendue, conformément aux beſoins des hommes & à la proportion convenable des dépenſes qui s'y diſtribuent dans l'ordre économique d'une Nation agricole, s'établit d'elle-même régulierement, à raiſon des revenus du territoire, quand ſa marche naturelle n'eſt pas dérangée ou forcée par le Gouvernement politique.*

Le luxe qui l'anime & qui ſuit la gradation des conditions & des fortunes régulieres des Citoyens n'eſt pas un luxe nuiſible. Ce n'eſt pas même, rigoureuſement parlant, un luxe. Ceci demande un juſte diſcernement fondé en principes; & la demonſtration de celui-ci nous oblige néceſſairement à rappeller en bref nos principales maximes économiques.

Ce que c'eſt que le luxe.

*Le luxe eſt un ſuperflu de dépenſe préjudiciable à la reproduction.*

Ses effets deſtructifs.

Pour comprendre facilement les effets deſtructifs du luxe exceſſif de décoration qui augmente les dépenſes dans la claſſe ſtérile, il faut faire attention au principe fondamental de la reproduction des richeſſes annuelles d'une Nation agricole, qui eſt celui-ci. *L'Agriculture fait renaître la ſubſiſtance de ſes Agens, & celle qu'elle vend à bon prix à ceux qui ne cultivent pas la terre.*

Cette reproduction totale exige donc préalablement trois conditions. 1°. Que les Agens de l'exploitation de l'Agriculture ayent d'avance leur ſubſiſtance pour ſatisfaire à leurs beſoins pendant les travaux de cette exploitation. 2°. Que la ſubſiſtance des Conſommateurs des autres claſſes leur ſoit achetée pour qu'ils puiſſent la faire renaître,

renaître, & pour former des revenus. 3°. Qu'elle leur ſoit payée à un prix qui reſtitue les dépenſes de l'exploitation de la culture, & qui fourniſſe de grands revenus.

Cette partie de reproduction, qui fait ſubſiſter les hommes qui ne cultivent pas la terre, forme le revenu des Propriétaires des terres, & la rétribution des hommes occupés aux travaux & aux ſervices de la claſſe ſtérile. Ce revenu & cette rétribution n'appartiennent pas aux Agens de la claſſe reproductive, puiſque c'eſt le fonds de la ſubſiſtance des autres hommes. Mais pour que l'un & l'autre ſoient continués, il faut que ce fonds ſoit reproduit, & qu'il repaſſe dans les mains de la claſſe reproductive. C'eſt ce qui ſe fait par la vente des productions qui repréſentent ce fonds qui revient en entier au Cultivateur pour les faire renaître; car toutes dépenſes payées à l'Agriculture doivent être reſtituées par l'Agriculture. Mais la ſubſiſtance des Agens de cette même claſſe doit leur appartenir entierement; autrement, l'exploitation de l'Agriculture & la reproduction dépériroient, & s'anéantiroient enfin.

Donc ſi les Propriétaires ou l'impôt tiroient un revenu plus fort que le produit net que fournit la culture au-delà des frais, ils détruiroient leur revenu.

Donc tout retranchement de dépenſe d'exploitation fait à la claſſe productive eſt ruineux pour une Nation.

Donc tout accroiſſement de dépenſes d'exploitation procuré à cette même claſſe, eſt accroiſſement de revenu pour une Nation.

Donc ſi le luxe de décoration augmentoit les dépenſes dans la claſſe ſtérile, au préjudice des achats des denrées du crû à la claſſe productive, il diminueroit l'exploitation de l'Agriculture & la reproduction des richeſſes annuellement renaiſſantes, & appauvriroit la Nation.

Or il eſt évident que l'excès du luxe de décoration diminue les achats des denrées du crû; car il ne peut exiſter que par l'épargne ſur ces achats même, puiſqu'on ne peut, avec une quantité de richeſſe déterminée, augmenter en pure déprédation les dépenſes d'un côté, qu'on ne les diminue de l'autre.

Fauſſe apologie du luxe.

Mais, dira-t-on, ſi le luxe augmentoit lui-même les richeſſes, il pourroit ſubſiſter en augmentant les dépenſes dans la claſſe ſtérile, ſans les diminuer dans la claſſe productive; puiſque les dépenſes de la premiere reviennent à la derniere, & réciproquement & perpétuellement ainſi de l'une à l'autre.

On ne conteſteroit point alors la totalité de ce retour réciproque, mais toujours s'agiroit-il de prouver cet étrange paradoxe, que *l'excès du luxe de décoration eſt lui-même une ſource de richeſſes*, par laquelle il peut augmenter le nombre & la ſubſiſtance de ceux de la claſſe ſtérile. Car, pour cet effet, il faudroit un accroît de ſubſiſtance au-delà de celle qui renaît annuellement des travaux & des dépenſes de la claſſe productive. Autrement, nous le répétons encore, ce luxe ne peut

exiſter que par l'épargne ſur les achats des denrées du crû ; épargne qui diminue les travaux de la claſſe productive, en augmentant ceux de la claſſe ſtérile.

Dira-t-on, & on le dit en effet, que cette épargne eſt incompatible avec le luxe de décoration, même avec ce luxe le plus exceſſif, parce que l'augmentation d'Ouvriers & de ſubſiſtance dans la claſſe ſtérile ſe perpétue par les achats de cette ſubſiſtance même à la claſſe productive ; & qu'ainſi le retour total de cette dépenſe, dans la claſſe ſtérile, eſt toujours aſſuré à la claſſe reproductive ?

Cela peut-être ainſi à l'égard de la dépenſe des achats du luxe borné à l'ordre du Tableau de proſpérité ; mais ce n'eſt pas de celle-là dont il s'agit, c'eſt de la dépenſe même de ceux qui ſe livrent au luxe de décoration qui excede cet ordre économique, & qui ſe dévouent à une épargne ſur les achats des denrées du crû, ſans laquelle cet excès de luxe de décoration ne pourroit exiſter, & par laquelle l'Agriculture eſt privée de plus-en-plus des richeſſes qui payent les dépenſes de l'exploitation, qui fait renaître annuellement les richeſſes que les hommes conſomment journellement. Car voici le point myſtérieux de la meilleure diſtribution des dépenſes, qu'il faut bien entendre & ne jamais oublier ; c'eſt que *plus la dépenſe des revenus d'une Nation ſe fait immédiatement à la claſſe productive, ſans paſſer par la claſſe ſtérile, plus il en reſte à la claſſe productive, au profit de l'exploitation & de la reproduction des revenus. Plus, au contraire, la dépenſe ſe fait à la claſſe ſtérile, plus il s'en dérobe à l'exploitation de la claſſe productive, & plus la reproduction annuelle diminue.* Ceci n'eſt pas à la portée du ſimple raiſonnement. C'eſt au calcul qu'il appartient d'en décider.

Ne pourroit-on pas dire encore que l'excès du luxe de décoration ne ſeroit nuiſible qu'aux Nations qui n'ont pas la facilité ou la liberté du commerce extérieur des denrées de leur crû ; parce que celles-ci ne peuvent ſuppléer, par la vente de leurs denrées à l'Etranger, au débit des productions, arrêtées dans leur commerce intérieur par l'excès du luxe ? Mais la facilité & la liberté générale du commerce extérieur ne ſuffiſent-elles pas pour remédier à ce dérangement ? Ce commerce extérieur retarderoit peut-être beaucoup les progrès des effets deſtructifs de l'excès du luxe de décoration. Mais ce commerce même ne s'étend pas à l'exportation de tous genres de denrées du crû ; car la plûpart ne peuvent être conſommées que dans le pays qui les produit. D'ailleurs, ce commerce extérieur lui-même ne peut ſe ſoutenir qu'autant qu'il eſt réciproque. Le Commerçant lui-même veut porter & rapporter, pour gagner ſes frais & ſe procurer du profit. Or, par quels achats une Nation, livrée au luxe de décoration, entretiendra-t-elle avec l'Etranger le commerce de la vente des denrées de ſon crû ? Ce n'eſt pas en achetant de l'Etranger même des denrées de ce genre ; car ſon luxe l'a réduit à l'épargne ſur la conſommation de ſes denrées. Sera-ce donc encore par des achats de marchandiſes de luxe de déco-

ration ? Mais alors ce commerce extérieur ne ſerviroit qu'à hâter plus promptement les progrès de ſa ruine. De plus, il faut toujours faire attention que *le commerce n'eſt qu'un vehicule diſpendieux du débit des richeſſes, & non une ſource de richeſſes.* Si l'on ſuppoſe encore que l'Etranger achetera nos marchandiſes de main-d'œuvre, ne faudra-t-il pas qu'il vende quelques autres marchandiſes pour pouvoir acheter. D'ailleurs, cela ſe rapporteroit à ſon luxe & non pas au nôtre. Or, c'eſt le nôtre qui nous intéreſſe, & c'eſt de lui uniquement dont il s'agit ici.

Démonſtration des effets deſtructifs du luxe.

Quand le luxe de décoration domine dans une Nation, il s'étend à toutes les claſſes d'hommes, & l'on ne peut, comme nous l'avons prouvé, y ſatisfaire que par l'épargne ſur la conſommation des productions du crû, & qu'au préjudice de la rétribution des Agens de la claſſe productive, & par conſéquent auſſi au détriment de l'exploitation de la reproduction & du revenu. Les différens degrés de cette déprédation ſont faciles à calculer, par le changement de l'ordre des dépenſes, qui peut être repréſenté dans le Tableau. Suppoſons donc que pour ſatisfaire à ce luxe de décoration, les Propriétaires, les hommes de la claſſe productive & ceux de la claſſe ſtérile faſſent paſſer un dixieme de plus de leur dépenſe à la claſſe ſtérile. Quelle diminution ce changement cauſeroit-il dans la reproduction annuelle du revenu, & quels ſeroient les progrès ſucceſſifs de cette diminution ! On peut faire auſſi une ſemblable opération, pour calculer les effets avantageux de l'état inverſe, où une Nation s'épargneroit ſur le luxe de décoration, pour étendre ſes dépenſes ſur la conſommation des denrées du crû, & l'on verroit que la reproduction augmenteroit dans le dernier cas, dans la même proportion qu'elle diminue dans le premier.

Quand la diſtribution d'un revenu de 2000 livres (ou de deux milliards) ſe fait également entre les deux claſſes, & que les avances de la claſſe productive rendent cent pour cent de produit net, la reproduction totale eſt de 5000 livres. Cette ſomme de 5000 livres (ou de cinq milliards) eſt égale aux ſommes de 2000 livres d'avances de la claſſe productive, de 2000 livres de revenu, & de 1000 liv. d'avances de la claſſe ſtérile, qui font enſemble 5000 livres.

La dépenſe de 2000 livres d'avances de la claſſe productive reproduit ces mêmes 2000 livres d'avances.

Celle de 2000 liv de revenu, reproduit ces 2000 liv. de revenu.

Celle des 1000 livres d'avance de la claſſe ſtérile, fait renaître les 1000 liv. d'intérêts des avances primitives & annuelles du Cultivateur.

La maſſe des richeſſes, qui circulent dans le Tableau, eſt de 8000 livres; ſçavoir:

| | |
|---|---|
| La reproduction. . . . . | 5000 liv. |
| L'argent circulant, ou l'argent du payement du revenu. . | 2000 |
| Avances de la claſſe ſtérile. . . . . | 1000 |
| TOTAL. . . . . | 8000 liv. |

Voyons la déprédation qu'un dixieme de la dépenſe d'une Nation, porté de plus à la claſſe ſtérile, cauſeroit dans les richeſſes d'un Royaume.

*PREMIER TABLEAU de la dégradation cauſée par un cinquieme de ſurcroît de luxe.*

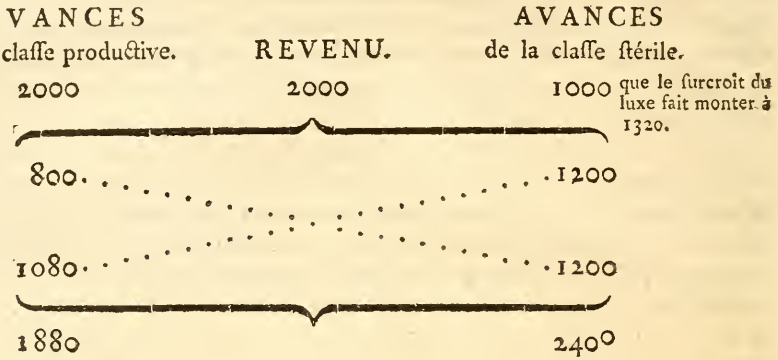


La reproduction totale eſt égale aux ſommes qui ſe réuniſſent & ſe dépenſent à la claſſe productive; ſçavoir:

| | | |
|---|---|---|
| La recette de la claſſe productive réduite à . | 1880 | au lieu de 2000. |
| Les avances de cette claſſe réduites par ſon ſurcroît de luxe, à. . . . . | 1800 | au lieu de 2000. |
| Les avances de la claſſe ſtérile qui reviennent à la claſſe productive, & qui, par le ſurcroît de luxe, ſont montées de 1000 à. . . | 1320 | |
| TOTAL. . . . . | 5000 | |

| | | |
|---|---|---|
| Dont. . . . . | 320 | ont repaſſé, & ſont retenus à la claſſe ſtérile, où ils ont augmenté de 320 les avances de cette claſſe, qui ſeroient reſtées à 1000, ſi le luxe n'avoit pas augmenté. |
| Reſte . . . . . | 4680 | |
| Dont le Cultivateur retire pour ſes repriſes . . . . . | 3000 | |
| Reſte pour le revenu . . . . . | 1680 | au lieu de 2000. |
| TOTAL. . . . . | 4680 | |

La perte de 320 livres, que le calcul fait tomber en totalité ſur le revenu, étant repartie également ſur les avances de la claſſe productive & ſur le revenu, eſt pour chacun 160 livres; ce qui réduit la reproduction des avances de la claſſe productive à 1840, & celle du revenu également à 1840.

C'eſt ſur cette réduction égale que doit ſe calculer, l'année ſuivante, le dépériſſement cauſé par la continuation du ſurcroît de luxe, en ſe reſſouvenant que les avances de la claſſe ſtérile ſont montées à 1320 livres, au lieu de n'être qu'égales au quart du revenu & des avances productives priſes enſemble, comme elles étoient avant le ſurcroît de luxe. Ainſi cette augmentation doit, l'année ſuivante, ſe retrouver en entier à la claſſe ſtérile. Mais on verra qu'elle décroîtra annuellement par la continuation du même ſurcroît de luxe, parce que les richeſſes diminuent de toutes parts par cet excès de luxe, qui d'abord paroît enrichir la claſſe ſtérile.

Ainſi on voit que non-ſeulement l'excès de luxe ne peut jamais être avantageux à la claſſe ſtérile, mais qu'il eſt impoſſible auſſi de l'enrichir au préjudice de la reproduction annuelle ; ſoit par l'augmentation des reverſemens ſur cette claſſe ; ſoit par la diminution des prix des denrées du crû, pour faire vivre les Fabricans à meilleur marché, aux dépens des revenus de la Nation ; ſoit en retenant dans le Royaume les matieres premieres des ouvrages de fabrication, s'il en arrive une perte à la claſſe productive, ſur le prix de la vente de la premiere main de ces matieres premieres ; ſoit par l'impoſition ſur les entrées dans le Royaume des marchandiſes de main d'œuvre de l'Etranger, car l'Etranger ne paye point l'impôt d'autrui établi ſur le commerce, il faut qu'il trouve ſon compte, ſans quoi le commerce extérieur s'anéantiroit ; ſoit enfin en faiſant ſupporter les charges de l'Etat aux Agens de la claſſe productive, pour le ſoulagement de ceux de la claſſe ſtérile, &c. tous expédiens funeſtes à une Nation agricole.

*Nota bene.*

*TABLEAU de la ſeconde année de la continuation d'un cinquieme de ſurcroît du luxe.*

| AVANCES de la claſſe productive. | REVENU. | AVANCES de la claſſe ſtérile. | |
|---|---|---|---|
| 1840 | 1840 | 1320 | qui ſe trouvent réduits à 1214 2 cinquiemes. |
| 736. | | 1104 | Cette claſſe reçoit cette année 2208 ; elle n'en dépenſe que 993 3 cinquiemes à la claſſe productive ; il reſte ici pour les avances de cette année, 1214. 1 cinquieme. |
| 993 3/5 | | 1104 | |
| 1729 3/5. | | 2208 | |

Les avances de cette claſſe ſont réduites de 1320 à 1214. Ainſi elles ſont diminuées de 106.

La reproduction totale eſt égale aux ſommes qui ſe réuniſſent & ſe dépenſent à la claſſe productive; ſçavoir:

| | | |
|---|---|---|
| La recette de la claſſe productive. . . . . | 1729 $\frac{3}{5}$. | |
| Les avances de cette claſſe, réduites par l'excès de ſon luxe, de 1840 à . . . . | 1656 | |
| Les avances de la claſſe ſtérile de 1320, deſquelles il n'eſt dépenſé cette année que 1214, dont 106 ſont pris ſur les 1320 de ces mêmes avances, & conformément à cette repriſe, elles ſe trouvent réduites à . . . . . | 1214 $\frac{2}{5}$. | |
| TOTAL. . . . . | 4600 | |
| Dont . . . . . | 294 | ont repaſſé, & ſont retenus à la claſſe ſtérile, & y ſoutiennent les avances de cette claſſe à 1214, leſquelles, ſans l'excès de luxe, n'auroient été que de 920, c'eſt-à-dire, égales au quart des ſommes des avances productives, & du revenu, priſes enſemble. |
| Reſte. . . . . | 4306 | |
| Le Cultivateur retire pour ſes repriſes { Avances. . . . . | 1840 l. | |
| { Intérêts. . . . . | 920 | |
| TOTAL . . . . . | 2760 | |
| Reſte pour le produit net. . . . . | 1546 au lieu de 1840. | |
| TOTAL . . . . . | 4306 | |

Ce déchet de 294 étant reparti entre les avances de la claſſe productive & le revenu, les réduiſent de part & d'autre, à 1703.

Ainſi, en deux années le déchet ſur les avances de la claſſe productive, eſt de 307, & autant ſur le revenu; en total, 614.

Les avances de la claſſe ſtérile, qui augmentent d'abord par le ſurcroît du luxe, dépériſſent enſuite rapidement par la continuation de cet excès de luxe même. Dans le cas du ſurcroît de luxe, que l'on ſuppoſe ici, elles diminuent dès la ſeconde année de 106, & cette diminution eſt un pur anéantiſſement, ainſi que le déchet progreſſif que ſouffrent les autres claſſes, & qui s'étend proportionnellement d'année en année ſur la claſſe ſtérile.

L'excès du luxe eſt donc une dépenſe fort préjudiciable à la claſſe ſtérile même. Ceux qui le protegent ou le provoquent en faveur des Manufactures, en attirent au contraire la ruine & celle de l'Etat. *Le luxe & la frugalité ſont pere & mere de la pauvreté dans un Royaume agricole.*

Nous nous ſommes livrés rigoureuſement ici aux réſultats du calcul; cependant nous n'avons pas deſſein d'inſinuer que les progrès des

dépenſes volontaires d'un ſurcroît de luxe, ſuivent effectivement l'ordre ſucceſſif des deux Tableaux que nous avons tracés, pour démontrer les effets deſtructifs d'un luxe exceſſif qui pourroit anéantir une Nation en peu d'années, s'il exiſtoit réellement dans cet état progreſſif. Il eſt certain au contraire que les progrès de dépenſes de ce luxe doivent ſe ralentir à raiſon de la diminution des richeſſes : car les progrès de la diminution des dépenſes de ſubſiſtance d'année en année s'étendroient bientôt ſur le néceſſaire abſolu. Le luxe entiérement déſordonné ne peut exiſter que chez les gens de fortune ; mais plus ils ſont nombreux, plus ſes progrès ſont rapides & ruineux.

Mais, dira-t-on, que ſont donc devenues les ſommes abſorbées par la claſſe ſtérile ? Ceux qui font cette queſtion, bornent leur vue à l'argent circulant, & ne penſent pas que l'argent lui-même a plus ou moins les effets de richeſſes, ſelon qu'il ſe porte plus ou moins à la claſſe productive. Pourvu que ſa maſſe ne diminue pas, ils croyent toujours retrouver leur compte. On auroit peut-être de la peine à leur faire comprendre que le fond des richeſſes d'une Nation conſiſte dans un courant de conſommation & de reproduction ; & que c'eſt dans l'augmentation ou dans la diminution de ce courant que conſiſte auſſi l'augmentation ou la diminution de ces richeſſes. Or, c'eſt cette augmentation ou cette diminution, & non l'argent, qui eſt calculée dans les Tableaux. Pour ramener tous nos Lecteurs à ce même point de vue, je vais moi-même leur propoſer une queſtion, & je compterai aſſez ſur leur compréhenſion, pour ne pas attendre leur réponſe.

Explication du Tableau économique, par un exemple familier.

Depuis pluſieurs années, j'ai payé annuellement à quatre hommes, 200 livres chacun. Deux de ces hommes étoient employés à ratiſſer les allées de mon jardin, les deux autres cultivoient deux champs d'artichaux, qui me rapportoient chacun 400 livres, en total 800 livres, j'employois cette ſomme à payer les quatre hommes, & ceux-ci la dépenſoient dans le Pays à acheter leur ſubſiſtance.

Cette année j'ai changé de conduite, j'occupe trois de ces hommes à ratiſſer des allées, & un à cultiver des artichaux. Je demande ce qui m'arrivera de ce changement. La culture des artichaux me rapportera-t-elle le même revenu ? Pourrai-je payer avec ce revenu la même ſomme que je payois à ces quatre hommes ? Ces hommes pourront-ils dépenſer dans le Pays autant qu'ils y dépenſoient les années précédentes ? Le problême, je crois, n'eſt pas difficile à réſoudre.

Je ſerai meilleur économe l'année prochaine ; je n'emploierai qu'un homme à ratiſſer des allées, & trois à cultiver des artichaux. Je pourrai payer, comme précédemment, 800 livres de ſalaire à ces quatre hommes ; & de plus, mon revenu ſera augmenté de 400 livres, & ma jouiſſance augmentera d'autant, par l'augmentation de la dépenſe que je pourrai faire, ſans dépériſſement.

Ce n'eſt donc pas notre argent, mais les produits de l'emploi de l'argent, c'eſt-à-dire, les produits de l'emploi des dépenſes qu'il faut calculer, pour connoître l'état de nos richeſſes. Mais gardez-vous bien de confondre dans votre calcul l'argent & les produits.

L'argent eſt un fond commun de richeſſes d'adoption, qui ne ſe conſomme point, qui n'eſt point renaiſſant, qui paſſe continuellement & intermédiairement des mains des Acheteurs dans les mains des Vendeurs, où il repréſente ſucceſſivement une multitude innombrable de ſommes d'argent, quoiqu'il ſoit toujours à peu-près le même en ſubſtance & en quantité dans un Royaume en proſpérité; & lorſqu'il paroît y en avoir plus ou moins, c'eſt que la circulation y devient plus ou moins inégale ou irréguliere, ou que la valeur venale des productions eſt dérangée, ou leur quantité diminuée ou augmentée: C'eſt de-là que dépend l'état de votre Finance; ne vous en occupez donc point; car il ſera toujours conforme à l'état & au prix de vos productions. Ce n'eſt qu'une richeſſe putative qui ne doit pas être confondue avec les richeſſes de jouiſſance, qui doivent renaître annuellement, & qui ſeules ſont l'objet phyſique du bonheur & de la ſollicitude des hommes.

Ainſi, quand je dis que mon champ d'artichaux me rapporte 800 livres, je veux dire ſeulement qu'il me rapporte une richeſſe de la meſure de 800 livres, que par divers échanges, cette richeſſe paye le ſalaire de quatre hommes; ce ſalaire paye leur ſubſiſtance, & c'eſt dans cette ſubſiſtance même que conſiſtent alors les frais de la reproduction; mais ſi un quart de cette dépenſe de 800 livres eſt porté de plus au ſtérile, cette même richeſſe diminue de moitié, c'eſt-à-dire, de 400 livres. Au contraire, elle augmentera de moitié en ſus, ou de 400 livres, ſi ce quart eſt dépenſé de plus au productif; ces diminutions & augmentations de richeſſes arrivent effectivement toujours dans la même proportion, ſelon l'emploi productif ou ſtérile de nos dépenſes.

Quant à l'argent, que nous importe qu'il y en ait peu ou beaucoup dans le monde, puiſque nous pouvons en avoir toujours notre part, proportionnellement à nos richeſſes de jouiſſance que nous pouvons vendre, & à la liberté de notre commerce.

Si vous voulez faire l'application de cette regle & de l'exemple familier que je viens d'expoſer aux impoſitions diſpendieuſes, qui occupent une eſpece de ratiſſeurs beaucoup plus dommageables, vous verrez clairement que ces dépenſes ſe perdent de même dans la claſſe ſtérile, & cauſent, en raiſon de leur dérangement, les mêmes dommages & la même deſtruction dans les revenus des Propriétaires & du Souverain.

Dans votre exemple de ratiſſeurs d'allées & d'impoſitions diſpendieuſes, il ne s'agit, me dira-t-on, que de dépenſes qui ne laiſſent point d'ouvrages que l'on puiſſe vendre, & même plus cher qu'ils n'ont

n'ont coûté. En effet, un Entrepreneur de Manufactures, ne retire-t-il pas des étoffes de luxe qu'il fait fabriquer, plus qu'il n'a payé aux Fabricans ? Oh! ne doutez pas que je n'aye apperçu que l'Entrepreneur ne fait pas cette dépense pour son compte, mais pour le compte de ceux qui acheteront ces étoffes de luxe pour leur usage. Or, ceux-ci retirent-ils autre chose de leur dépense que la jouissance de ces étoffes, de même que le Maître du jardin a aussi pour dédommagement de sa dépense, la jouissance de ses allées ratissées. Mais calculez bien, vous trouverez toujours que de telles dépenses, de part & d'autre, sont également préjudiciables à la reproduction.

Les matieres premieres de l'excès de luxe de décoration forment elles-mêmes un surcroît de dépenses nuisibles.

Le calcul des deux Tableaux du surcroît de luxe est fondé sur la supposition que toutes les matieres premieres des ouvrages de la classe stérile s'achetent dans le Pays; mais les matieres premieres d'un luxe de décoration recherchée, sont pour la plûpart étrangeres, & même séparées du commerce extérieur réciproque des productions usuelles. Ce sont des matieres précieuses, des pierreries, des métaux rares, des productions de Pays fort éloignés, qu'on ne se procure que par un commerce simplement passif & de pure déprédation, qui est d'autant plus dominant que le luxe de décoration est démesuré. Alors la dépense en ce genre de matieres premieres surpasse celle de la subsistance des Ouvriers du luxe, au préjudice de la classe stérile & de la classe productive.

Il est à remarquer de plus que ce luxe destructif seroit sur-tout annexé aux fortunes de ceux qui enleveroient les richesses de l'Agriculture; ce qui accélereroit doublement les progrès de la ruine d'un Etat. Or, ce luxe ruineux étant toujours en raison de ces fortunes ruineuses, leurs funestes effets marchent ensemble, & peuvent être calculés les uns par les autres, dans les supputations des causes de la décadence des Nations livrées à ces dérangemens.

Avantages du surcroît des dépenses de subsistance.

Mais si nous considérons la distribution des dépenses dans un ordre inverse, où une Nation s'épargneroit sur le luxe de décoration, pour augmenter les dépenses d'exploitation de la culture, on verra que cette Nation augmenteroit son revenu à raison de son épargne à la classe stérile, & de son surcroît de dépense à la classe productive.

*TABLEAU inverſe du premier Tableau du ſurcroît d'un cinquieme de luxe, repréſentant au contraire une diminution d'un cinquieme de dépenſes à la claſſe ſtérile, qui eſt portée de plus à la claſſe productive.*

*PREMIERE ANNÉE.*

AVANCES annuelles de la claſſe productive tombées, par l'excès du luxe repréſenté ci-devant dans le premier Tableau, de 2000 à 1840

REVENU tombé de 2000 à 1840

AVANCES annuelles de la claſſe ſtérile montées, par l'excès du luxe, de 1000 à 1320 qui ſe trouveront réduites à 1106.

1105 . . . . . 735

950 . . . . . 735

180 Epargne de cette claſſe ſur le luxe, employée de plus à la culture.

Recette de la claſſe ſtérile 1470

Recette de la claſſe productive . . . . 2239
Avances de cette claſſe. . . . . 1840
Avances de la claſſe ſtérile. . . . . 735

} Sommes rendues à la claſſe productive, 4814.

Reproduction . . . . 4814

Repriſes du Cultivateur . . . . . 2760

Reſte pour le revenu 2054 au lieu de 1840.

Accroît 214, qui, étant partagé également entre les avances de la claſſe productive & le revenu, les fait monter de part & d'autre à 1947.

Les achats qui ſe font à la claſſe ſtérile n'étant que de 1470, elle n'a beſoin que de 735 d'avances; mais la quantité des Agens de cette claſſe ſera peu diminuée; ainſi, malgré l'épargne qu'ils feront auſſi ſur le luxe, leur dépenſe pour ſubſiſter ſera au moins de 950, pris ſur la recette de 1470, dont il ne reſte plus pour les avances que 520. Ces avances doivent être de 735, il faut que les avances de l'année précédente qui ſont de 1320, & qui excédent ici de 585, y ſuppléent pour 214, ce qui les réduit à 1106, où il ſe trouvera encore un excédent qui, les années ſuivantes, ſera par degré employé de même à compléter les avances de cette claſſe, juſqu'à ce que ſa recette ſoit devenue ſuffiſante pour fournir en entier les avances, & la dépenſe des Agens de cette même claſſe.

*SECONDE ANNÉE.*

AVANCES annuelles de la classe productive montées de 1840, à — REVENU monté de 1840, à — AVANCES annuelles de la classe stérile réduites de 1320, à

1947 — 1947 — 1106 qui se trouveront réduites à 835, & il ne restera que 56 d'excédent.

1168. . . . . 779

950. . . . . 779

195 Epargne de cette classe sur le luxe, employée de plus à la culture.

Recette de la classe productive . . . . 2313
Avances de cette classe. . . . . 1947
Avances de la classe stérile. . . . . 779

Sommes rendues à cette classe, 5039.

Reproduction. . . . 5039

Reprises du Cultivateur. . . . . 2920

Reste pour le revenu 2119

Accroît 172, qui, étant partagé également entre les avances de la classe productive & le revenu, les fait monter de part & d'autre à 2033.

Recette 1558

La classe stérile dépense, pour la subsistance de ses Agens, 950 sur sa recette, qui est de 1558. Il ne lui reste que 508 pour ses avances, qui doivent être égales à la moitie de sa recette, c'est-à-dire, de 779 ; les avances de l'année précédente qui sont de 1106, & qui excédent ici de 327, y suppléent de 271 : ce qui réduit l'excédent à 56.

La recette de cette classe est augmentée de 88; elle augmente ainsi successivement, au lieu que dans l'excès du luxe elle diminue d'année en année, comme on l'a remarqué ci-devant.

Cette épargne, sur le luxe de décoration, a procuré en deux années à l'Agriculture un accroissement de 386, qui accroissent le revenu de la Nation de 193 millions.

Voilà les effets différens & infaillibles des divers ordres de la distribution des dépenses. On peut juger delà si un surcroît de charrues n'enrichit pas plus une Nation qu'un surcroît de superbes Manufactures, qui, en provoquant le luxe de la Nation, dérobent à l'Agriculture des dépenses, dont le mauvais emploi éteint la reproduction des richesses, tarit la source du revenu du Souverain & de la Nation, & dégrade l'administration du Ministere même du Gouvernement économique.

La vente de nos Fabrications de luxe, quelque éblouissante qu'elle soit, ne dédommage pas de la déprédation de l'excès de luxe. Il vaut mieux éviter le mal que de chercher dans sa cause même un dédommagement perfide, qui n'est favorable qu'à des Marchands, dont les

gains paroiſſent accroître les richeſſes de la Nation. Ce commerce ſéduit & occupe vainement le Miniſtere à le varier, à l'arranger, à le modifier de mille manieres. Il ſuſcite des guerres auſſi illuſoires dans leur objet que ruineuſes par les dépenſes. Il fait dédaigner, tourmenter & intervertir le commerce des denrées du crû; il déplace les richeſſes de l'exploitation des biens fonds, il inſpire des dégoûts & du mépris pour l'Agriculture; les Villes regorgent pendant un tems de Fabricans, d'Artiſans & de Marchands attirés par les ſoins & la prédilection du Gouvernement, & par la volupté. *Beati qui habitant Urbes*, dit Salomon, & nos terres ſeront en friche. De-là le Proverbe: *Habit de ſoie, ventre de ſon.*

Préjudice des faux revenus de rentes ou intérêts d'argent.

Les rentes établies ſur le revenu royal, qu'elles ſurchargent, ont le même effet que l'excès de luxe, puiſque c'eſt une portion onéreuſe de ce revenu, qui paſſe de plus à la claſſe ſtérile qu'à la claſſe productive; car ceux qui retirent cette portion de revenu ne ſont pas Cultivateurs. Il en eſt de même de toutes les autres rentes d'intérêt d'argent qui n'eſt pas employé en acquiſition ou en exploitation directe ou indirecte (*a*) des biens-fonds. Elles ſont également préjudiciables à la reproduction de revenus d'une Nation. C'eſt pourquoi elles ont toujours été reconnues uſuraires, c'eſt-à-dire, ruineuſes. Mais ne pourroit-on pas en dire autant du revenu lui-même? Non, par la raiſon même qu'il eſt revenu, c'eſt-à-dire, produit net ou gratuit, annuellement renaiſſant, & qu'il doit être dépenſé pour être reproduit; mais ſa dépenſe doit être diſtribuée dans l'ordre qui en aſſure la reproduction, ou qui l'augmente; c'eſt cet ordre, preſcrit par la nature même, qui regle la ſageſſe des Loix du Gouvernement économique.

La diſtribution des dépenſes du revenu des Propriétaires ſe rapproche toujours d'un bon ordre, & celle des dépenſes des Financiers & Rentiers s'en écarte.

Suppoſons, au lieu de ce tas énorme de Rentiers, qui jouiſſent ſans ſoins ni frais d'entretien, ſans crainte de cas fortuits, ſans aucun des rapports naturels, enfin, entre les fonds & le produit net, qui forme les revenus des Nations civiliſées, ſuppoſons dis-je, que les revenus y ſoient diſtribués, dans l'ordre naturel, dans les mains d'abord des Propriétaires, d'où la diſtribution s'en fait dans les deux claſſes laborieuſes; on trouvera dans la nature des choſes, la regle déterminante des mœurs & uſages, & le principe de la régularité de cette diſtribution. Pour s'en convaincre, il ſuffit de jetter les yeux ſur le

(*a*) L'exploitation directe eſt la culture, l'entretien & la conſervation des biens-fonds; l'exploitation indirecte eſt la préparation & le commerce des productions. Mais les prêts qui ne doivent être que des ſecours charitables ou d'obligation dans les beſoins, & les prêts illicites, qui favoriſent la diſſipation, ne peuvent retirer d'intérêt ſans cauſer un dommage réel dans l'ordre économique particulier & public. Ces différens cas ne ſont pas toujours aſſez démêlés dans les Traités de l'Uſure pour conduire à des déciſions exactes fondées ſur le profit ou ſur le dommage, qui doivent autoriſer ou exclure les intérêts des emprunts.

plus grand Propriétaire & ſur la plus haute claſſe de la dépenſe, je veux dire, ſur la dépenſe de l'Etat : en ce ſens, le Prince doit être regardé comme un grand Propriétaire ſuzerain. 1°. La réſidence lui eſt fixement preſcrite au milieu de ſon Domaine ; & quelque merveilleux qu'ait pû être dans le tems le carnaval de Veniſe, telle ou telle autre fête ou occaſion dans une terre étrangere, il eſt contre ſa dignité, je le ſçai, mais plus encore contre la nature de ſon opulence, d'en aller prodiguer ailleurs la dépenſe. 2°. Quelque goût, enflé par la flatterie, qu'il puiſſe avoir pour les joyaux, pierreries, ameublemens, vêtemens & autres ſomptuoſités du luxe de décoration, quoiqu'exige même en ce genre la repréſentation indiſpenſable de ſon état, comparez les parties de ſa dépenſe, verſées ſur ces ſortes d'objets, avec celles qui vont en entretien d'hommes, de chevaux, d'agrès de toute eſpece, qui conſomment directement dans la claſſe productive, ou en tirent les matieres premieres de leur entretien journalier; & cette comparaiſon vous démontrera clairement que le faſte & la dépenſe royale déſavouent le luxe, & gratifient la claſſe productive. 3°. La multitude de Conſeils & de Tribunaux, dont le Souverain eſt environné, l'aſſiduité de ſon travail quotidien, ſa ſollicitude ſur tous les accidens qui peuvent attaquer les parties les plus reculées de ſon Domaine, & où l'on rend compte régulierement au Gouvernement, vous démontrent l'emploi du Propriétaire, & vous apprennent ſi un uſufruitier oiſif mérite ce nom. 4°. L'embarras de l'étiquette à laquelle il s'aſſujettit volontairement, en apparence, mais dans le réel, par décence d'état & par néceſſité, ſous peine de déſordre & d'irrégularité dans le jeu de tous les reſſorts qui émanent de lui, vous prouvent que dans l'ordre naturel de la ſociété, l'aſſujettiſſement du riche compenſe le travail du pauvre. Paſſez de-là, de grades en grades, à toutes les claſſes de Propriétaires, & vous verrez, dans une diſproportion immenſe, il eſt vrai, mais pourtant dans un ordre aſſujetti aux mêmes regles, que ſi les Grands d'un Etat, & les Propriétaires de tout genre vivoient vraiment de leurs revenus, & non de gages ou d'affaires de Finance, que ſi les revenus étoient dévolus aux Propriétaires des fonds, & non à des Rentiers, qui connoiſſent à peine le nom de leur hypothéque, les riches connoîtroient l'importance du bon entretien de leur Domaine, & verſeroient fréquemment leur dépenſe deſſus; qu'ils dépenſeroient beaucoup plus en dignité & en ſubſiſtance, qu'en luxe & en décoration; qu'ils ſeroient attentifs au bon ordre dans leurs Domaines, à leur réparation, décoration de domicile & rétabliſſement; qu'ils ſe croiroient enfin obligés, par décence d'état, & par égard pour ceux qui dépendent d'eux, à un ordre dans les mœurs, & à une régularité dans la dépenſe, dont les rentiers ou les hommes de fortune n'ont ſeulement pas d'idée.

Le luxe, déguiſement de la miſere d'une Nation en décadence.

Plus un Etat déchoit & s'appauvrit, plus la miſere s'y fait ſentir, plus on y voit le luxe choquant multiplier ſes grimaces & ſes fantô-

mes de richeſſes. La raiſon en eſt toute ſimple. L'ordre des riches obſcurs, vernis & engraiſſés des miſeres publiques, y groſſit dans ſes proportions avec tout le reſte; & leur repaire, théâtre de leur dépenſe, contraſte chaque jour d'avantage, par ſon odieuſe volupté, avec le tableau de miſere répandu ſur tout le reſte du territoire; mais ce ſymptôme du mal en réagrave chaque jour les accidens, au moyen de l'effet conſtant des régles que nous venons de déduire. Voulez-vous étouffer le luxe préjudiciable, & rétablir les mœurs en même-tems? rétabliſſez le revenu foncier du fixe, arrêtez les fortunes ſpoliatives, travaillez conſtamment à éteindre les rentes établies ſur l'Etat, à reſtraindre chaque jour l'intérêt des dettes des Particuliers, ce qui ſe fait de ſoi-même quand l'Etat ceſſe d'emprunter; rendez toute leur vigueur aux Loix qui veillent à l'extirpation de la vermine uſuriere. Bientôt, par ce moyen proſpére, on ne ſe plaindra plus du luxe dans votre Etat. Les mêmes dépenſes de décoration néanmoins y ſubſiſteront, & même avec plus d'abondance & d'égalité; mais elles ne ſeront plus que l'emploi d'un ſuperflu renaiſſant, dont la baſe & la durée ſeront bien établies, par une fructueuſe circulation entretenue par les dépenſes de ſubſiſtance, & par le libre jeu du commerce.

Le luxe alors ſuivra les gradations des conditions & des fortunes régulieres des Citoyens; & par ce moyen, loin d'être nuiſible à l'induſtrie, il l'animera, la perpétuera, & lui ſervira d'aiguillon, ainſi que de luſtre à la ſociété.

Subordination du commerce extérieur des marchandiſes de main d'œuvre au commerce extérieur des denrées du crû.

Le commerce d'exploitation des ouvrages de l'induſtrie, naturellement ſubordonné au commerce extérieur des denrées du crû, n'a beſoin d'autre direction que de la facilité, la fidélité & la liberté du commerce. Que la vente des ouvrages de l'induſtrie à l'Etranger ſoit d'elle-même ſubordonnée à la vente des denrées du crû; c'eſt une aſſertion qui réſulte de tous les principes que nous avons établis, diſcutés & prouvés dans tout le cours de cet ouvrage. C'eſt d'ailleurs une queſtion qui paroît ſe rapporter plus encore au Chapitre du commerce, que nous traiterons tout à l'heure, qu'à celui-ci; mais elle eſt ſi importante, ſi méconnue, ſi contrariée par les préjugés courans, & ſouvent, qui pis eſt, par l'adminiſtration qui en réſulte, qu'elle doit être raiſonnée dans tous ſes détails, & qu'elle eſt d'ailleurs partout à ſa place dans mon ouvrage, dont l'objet unique eſt la proſpérité conſtante des Nations.

L'Induſtrie ne peut proſpérer que par l'Agriculture.

Quel eſt l'objet primitif & fondamental de l'induſtrie? C'eſt de procurer aux hommes leurs beſoins, commodités & agrémens, par le moyen de l'appropriation des denrées à ſes divers uſages. L'induſtrie eſt-elle travail premier ou travail ſecond, travail indépendant ou ſubordonné? Il réſulte de ſa définition même, que l'induſtrie eſt travail ſecond, puiſqu'elle ne ſçait qu'apprêter & approprier les denrées, & qu'elle ne les produit pas. Elle eſt donc ſubordonnée à la production, qui ſeule peut lui fournir la matiere de ſon travail. Dans cet ordre de

dépendance, les régles de proſpérité du travail ſecond, ſont-elles les mêmes que celles du travail premier ? Les mêmes préciſément. Elle a la même marche & la même méthode ; elle ne peut avoir le même objet, puiſqu'elle ne reproduit pas ; & c'eſt ce qui confirme ſur-tout ſa qualité de travail ſecond. A cela près, elle a des avances annuelles qui ſont évaluées & placées dans le Tableau, & ſon objet eſt d'obtenir, par la vente, la rentrée des avances annuelles & le remplacement des avances primitives. Elle fournit ainſi, elle étend, elle fait circuler la valeur venale, & contribue ainſi à la reproduction des richeſſes, quant au fond, & à leur emploi, quant à la forme. Ceci prouve que les régles & la marche de ces deux genres de travaux ſont les mêmes ; mais en réſulte-t-il qu'ils n'aient qu'un ſeul & même intérêt ? Sans doute, & pour mieux ſe convaincre de cette vérité, il faut enviſager cette queſtion ſous deux faces ; dans l'ordre de l'induſtrie, conſidérée ſéparément d'abord, enſuite dans l'ordre de réunion de ces deux objets, conjoints & faits pour entrer concurremment dans le grand plan de la ſociété, qui eſt de rendre les hommes utiles & heureux.

Selon le premier de ces aſpects, on trouvera que les dépenſes, la conſommation, la valeur venale & le bon prix des ouvrages ſont l'intérêt de l'induſtrie, comme celui des denrées eſt l'intérêt de la cultivation ; parité d'intérêts dans ces deux parties conſidérées comme iſolées.

Dans le ſecond aſpect, c'eſt-à-dire, dans l'ordre de réunion de ces deux objets, on trouvera que, par la raiſon qui fait qu'il faut planter & cultiver un arbre par ſa racine, il faut appuyer l'induſtrie par le fondement de la cultivation, puiſqu'elle eſt la vraie racine de l'induſtrie, non-ſeulement parce qu'elle fournit la matiere de ſon travail, mais encore parce que ce n'eſt que la cultivation qui peut lui fournir la ſeve & la nourriture. En effet, nous avons aſſez démontré que la production des biens uſuels étoit la baſe de toute ſubſiſtance ; que pour exciter la reproduction de biens, il falloit leur procurer la qualité de richeſſes ; que cet avantage ne s'obtenoit que par la dépenſe qui leur attribuoit la valeur venale ; qu'au moyen de la valeur venale, la reproduction abondante entretenoit les avances primitives, remplaçoit les avances annuelles, & fourniſſoit en outre un produit net, dont ſe formoient les revenus ; que la dépenſe & la diſtribution de ces revenus faiſoient vivre toutes les claſſes ouvrieres de la ſociété, qui de leur part contribuoient, par leurs dépenſes de la portion du revenu, à elles échue pour prix de leur travail, à la valeur venale & à la reproduction des revenus, dont la diſpenſation devoit perpétuer leur ſalaire. Telle eſt toute la machine ſimple, mais invariable, de l'intérêt général & particulier. Dans cette rotation uniforme eſt englobée l'induſtrie de tout genre, comme tout le reſte. Il n'y a, dans toute la maſſe de la reproduction, que le revenu de diſponible ; tout le reſte eſt deſtiné au remplacement de la choſe productive. Il n'y a donc que

le revenu qui puiſſe être dépenſé en ouvrages agréables d'induſtrie. Plus on aura de revenu, plus on dépenſera en matieres ouvrées. C'eſt donc dans l'augmentation de revenu que ſe trouvent les dépenſes, la conſommation, la valeur venale & le bon prix des ouvrages de l'induſtrie, que nous avons dit, tout à l'heure, être ſon intérêt iſolé.

Cette démonſtration renferme, je crois, la preuve abſolue de la ſubordination décidée dans l'ordre naturel, de l'induſtrie à l'Agriculture. Mais comme il ne faut rien négliger dans une matiere tant embrouillée & défigurée de préjugés invétérés, il faut débattre la queſtion ſous le point de vue propoſé d'abord uniquement, pour ne rien laiſſer à dire ſur cet article.

Nous avons dit d'abord que le commerce extérieur des ouvrages d'induſtrie doit être ſubordonné au commerce extérieur des denrées du crû. Il ſuffiroit, ce ſemble, pour rendre cette aſſertion inattaquable, d'avoir prouvé que ces deux choſes n'ont qu'un ſeul & même intérêt, qui ſe réunit & ſe concentre dans l'intérêt primitif de l'une des deux; mais je veux bien encore détailler cette queſtion ſéparément, comme ſi elle n'étoit pas une ſuite des autres.

Conformité du commerce intérieur & du commerce extérieur d'ouvrages d'Induſtrie.

L'avantage de l'exportation n'eſt, je crois, qu'un préalable ſubſidiaire à l'avantage des dépenſes, des conſommations, de la valeur venale & de la reproduction. Toute vente eſt une exportation. Le Laboureur qui vend ſon grain à ſon voiſin, l'exporte de chez lui, & d'exportations en exportations privées, vient enfin l'exportation nationale, ou chez l'Etranger, ce qui ne fait rien du tout aux grains, & n'eſt relatif qu'à des différences de domination. Il eſt avantageux de vendre à l'Etranger, parce qu'il eſt abſolument néceſſaire de vendre; & il vaudroit même beaucoup mieux vendre à ſon voiſin qu'à l'Etranger, parce que plus la denrée s'éloigne, plus il s'en perd par les chemins. L'unique intérêt donc de la choſe eſt ſa conſommation, qui procure ſa vente avantageuſe; & le plus ſûr moyen d'obtenir cet avantage, c'eſt de mettre le voiſin en état de conſommer. C'eſt ce que nous avons prouvé dans les Chapitres précédens. C'eſt-là le grand ſecret de cet axiome, qu'on a cru moral, ſans doute, juſqu'aujourd'hui, ſçavoir, que *le Prince eſt riche des richeſſes de ſes Sujets*; mais qui eſt parfaitement & inviolablement phyſique. Quand tous conſommeront dans un Etat agricole, tous ſeront riches, & la reproduction ſera encore plus forte que la conſommation. C'eſt ce ſurabondant qui ſeroit un ſuperflu dans la Nation, & à qui l'exportation chez l'Etranger, donne une valeur vénale aſſurée & conſtante, & c'eſt en cela que conſiſte l'avantage de l'exportation. L'avantage de l'exportation eſt donc ſubordonné à l'avantage de la production, puiſqu'il en dérive, & ne peut être tenu pour utile que comme étant un ſurcroît de conſommation. Reprenons maintenant la partie de l'induſtrie, & voyons ſi elle s'échappe en ceci des liens qui la tiennent en tout le reſte, attachée & unie d'intérêt avec la partie productive.

Nous

Nous avons compris que l'intérêt de l'induſtrie étoit la dépenſe, la conſommation, la valeur venale & le bon prix de ſes ouvrages. La conſommation la plus voiſine, toutes autres choſes étant égales, eſt celle qui lui convient le mieux, par la même raiſon qui attribuoit tout-à-l'heure cette conſommation à la production. Pour que l'on conſomme, il faut qu'il y ait des revenus; & pour qu'il y ait des revenus, il faut appuyer ſur toutes les conditions que nous avons dit être néceſſaires à la production des revenus. Plus on s'appliquera à améliorer ces conditions, plus les revenus croîtront, & plus l'induſtrie profitera ſur la dépenſe de ces revenus. La baſe des profits de l'induſtrie une fois bien aſſurée ſur la conſommation de ſes voiſins, un accroiſſement de profits la mettra en état de faire & fournir un ſurcroît d'ouvrages qui ſeroit un ſuperflu dans la Nation, & à qui l'exportation, chez l'Etranger, donne la qualité de richeſſes, multiplie les échanges de commerce réciproque extérieur, & étend, par cet accroiſſement de commerce, la jouiſſance d'une Nation opulente. C'eſt en cela; c'eſt, dis-je, en cela ſeulement que conſiſte l'avantage de l'exportation d'induſtrie chez l'Etranger.

En quoi conſiſte l'avantage du commerce d'exportation des marchandiſes de main-d'œuvre.

« Mais, dira-t-on, ſi l'argent n'eſt pas richeſſe, vous avouez du » moins qu'il en eſt le repréſentatif, qu'il eſt la matiere mobile qui a » donné tout le branle à la circulation, a introduit la valeur venale, » & par elle donné à tout la qualité de richeſſes. C'eſt le tein, en » un mot, de la glace qui multiplie les valeurs en les repréſentant, » & donne ainſi la vie à toute la machine économique. L'argent eſt » tout ce que demande le Laboureur, pour prix de ſes travaux, en » échange de ſes produits, bien certain qu'avec de l'argent il aura » tout le reſte. C'eſt donc quelque choſe, c'eſt tout que d'attirer de » l'argent dans l'Etat; & l'attirer par les voies les plus courtes & les » plus abondantes, eſt un objet digne de toute notre attention. Or, » ſi nous trouvons que les ouvrages les plus curieux & les plus rafinés ont, au moyen de notre ſupériorité d'induſtrie de main-d'œuvre, une vogue conſtante chez l'Etranger, & que tous les riches » employent leur ſuperflu à ſe les procurer, pourquoi ne prendrions-nous pas un ſoin tout particulier d'acquérir & de nous conſerver » cette voie d'avoir leur argent, comme la plus courte & la plus avantageuſe? Vous ne voulez conſidérer dans nos ouvrages de main-d'œuvre que deux ſortes de prix combinés; ſçavoir, *prix de la premiere main*, & *montant de la rétribution des Ouvriers*. Cela peut » être, & même encore avec quelque reſtriction, dans la main-d'œuvre groſſiere à laquelle vos vues, excluſivement bornées à la charrue, veulent donner toute préférence. Mais dans la main-d'œuvre » curieuſe & recherchée, il y a une troiſieme portion toute auſſi » réelle & bien plus forte que les deux autres, qui eſt *le prix d'opinion*. C'eſt cette portion qui eſt en profit, & qui répond à ce » que vous appellez *le produit net* de l'Agriculture. Car, prétendre que,

L'argent monnoyé n'eſt qu'une richeſſe d'échange, qui ne s'obtient que par l'échange, & qui n'eſt bonne que pour l'échange; elle n'enrichit ni n'appauvrit une Nation qui la paye ou qui la vend par échange.

» dans la bijouterie de Lempereur, dans l'Horlogerie de Le Roy, » dans l'Orfévrerie de Germain, &c. il n'y entre que le prix des dia- » mans, des matieres d'or, d'argent & d'émail, & puis le prix tout » juſte de la retribution dûe à leur travail & à leurs talens, & qui » leur aſſûre un état d'aiſance conforme à la ſupériorité de leur génie » & de leur habileté, & au tems & aux dépenſes qu'il leur en coûte » pour les acquérir ; ce ſeroit nous ſuffoquer de paradoxes. Ce profit » donc ou produit net, qui doit ſurpaſſer les revenus des terres les » plus richement cultivées & même favoriſées par cette liberté du » commerce, que vous réclamez ſi ardemment, arrive en argent dans » l'Etat. Cet argent ſe dépenſe comme tout autre ; & quand le ſigne » ſe dépenſe, c'eſt preuve que la choſe repréſentée ſe dépenſe auſſi. » Ce profit donc vivifie la production par toutes les caſcades que vous » avez déduites, & certainement il vous faudroit un furieux volume » de bled, pour faire, en un trait, le profit que nous faiſons ſur » toutes les fournitures en tout genre, pour une ſeule grande nôce » en Allemagne. D'ailleurs tout le monde a le privilége de faire naî- » tre du bled, s'il a le terrein qui peut le produire, *conditio ſine qua* » *non*. Chacun a chez ſoi les denrées qui naiſſent de la terre, & à la » réſerve, peut-être, de quelques vins de Bordeaux, ces denrées ne » ſçauroient jamais avoir de prix de fantaiſie ; au lieu que l'Empire » du luxe & des modes, toujours déterminé en notre faveur, nous » aſſûre un tribut conſtant de la part des autres Nations ; nous aban- » donnons donc en effet le diſtrict de la charrue, comme ne devant » pourvoir qu'à bas prix & ſuffiſamment à la ſubſiſtance de la Nation. » Si nous en dirigeons la police, c'eſt uniquement pour empêcher en » ceci, comme en tout autre choſe, le riche d'étouffer le pauvre. » Mais nous ne ſçaurions conſidérer nos colons comme des illotes » deſtinés à un travail opiniâtre, pour nourrir des Etrangers. Ce qu'il » faut envoyer aux Etrangers, c'eſt ce qu'ils payent cherement, ce » qui nous coûte peu & nous rapporte beaucoup ; c'eſt ce qui conſti- » tue une haute valeur en peu de volume, & ce qui fait circuler par- » mi-nous beaucoup d'argent, que nous n'avons pas eu la peine d'aller » chercher dans les mines ».

Voilà, je crois, un petit traité entier & complet, comprenant en ſubſtance toutes les raiſons des Patrons de la Mercerie. Pluſieurs d'entre ces raiſons ont été prévenues & déja terraſſées dans divers endroits de cet Ouvrage. Mais nous n'avons pas entrepris une œuvre auſſi importante & capitale que l'eſt celle-ci, ſans nous être auparavant réſignés à tout le travail de la démonſtration la plus ſenſible & la plus répétée. Si quelquefois, ſi trop ſouvent, peut-être, j'emploie le ton de l'anathême, contre les erreurs que je combats, celui qui m'a donné la voix m'eſt témoin que je n'inſultai jamais à l'opinion de perſonne en particulier ; mais dans la carriere que je parcourre, les erreurs ſont trop fatales à l'humanité, pour les voir regner d'un œil

tranquille. Je ne décide que ſur ce que j'ai profondément étudié ; je ne crée rien ; je n'annonce que le regne de l'ordre naturel, que l'Etre ſuprême inſtitua au jour de ſes œuvres, & je ne combats que ceux qui, voulant s'élever au-deſſus de ſes immuables decrets, n'ont opéré par les efforts de leur orgueil, que la confuſion des langues, & la diſperſion des Nations. Mais tout aſſuré, tout certain que je doive être, & que je ſois moi-même de la vérité, je ne dois point oublier que c'eſt pour mes freres & à mes freres que je parle ; que, tous mes égaux ou mes ſupérieurs en lumieres, ils ne doivent point ſe rendre à de ſimples allégations, mais ſeulement à la certitude la plus évidente, & je ne dois épargner aucun travail, pour les y conduire. Tel a été le motif de l'objection ci-deſſus ; & celui qui me dévoue à répondre en détail, quoiqu'en bref, autant que je le pourrai, à tous les articles qu'elle renferme.

L'argent a vraiment toutes les propriétés dont on l'inveſtit dans l'objection ; mais qu'on ſe ſouvienne que l'argent ne ſert qu'à circuler, qu'à parcourir toutes les claſſes de la Société, ſelon l'ordre que nous avons préſenté à la vue ; que cet uſage de l'argent a des bornes au-delà deſquelles un excédent en argent n'eſt plus une richeſſe ; c'eſt, au contraire, un dépériſſement de richeſſe. Car les richeſſes, avec leſquelles on achete l'argent, doivent renaître inceſſamment par la circulation de l'argent même ; ſi ces richeſſes ne renaiſſent pas, il y a extinction de richeſſes, appauvriſſement dans la Nation : l'argent oiſif & amoncelé eſt donc une richeſſe deſtructive. Qu'on ſe rappelle, dis-je, & qu'on ne perde pas de vue ces vérités démontrées ci-devant par le raiſonnement & le calcul, nous en aurons beſoin dans la ſuite.

Que le commerce extérieur & la vente des marchandiſes de main-d'œuvre les plus recherchées ſoient la voie la plus courte & la plus avantageuſe pour attirer l'argent de l'Etranger dans l'Etat, c'eſt ce que je nie formellement. En effet, vous avouez que cette conſommation ne peut convenir qu'aux riches, & comme dans toute Nation les riches ſont en infiniment petit nombre, eu égard à toutes les autres claſſes priſes enſemble, vous êtes obligé de convenir que la conſommation du genre de marchandiſes, auquel vous donnez la préférence, ſera très-bornée. Mais, direz-vous, le nombre des riches comprend néanmoins ceux qui ont tout l'argent. C'eſt encore ce qui vous trompe, & ce que vous n'auriez point avancé, ſi vous aviez jetté un regard ſtudieux ſur le Tableau qui peint toute circulation quelconque dans toute Nation. Vous appellez riche, ſans doute, la claſſe propriétaire des revenus, qui ſeule paroît avoir des deniers diſponibles ; mais ſi votre police, ſur les productions de la charrue, étoit obſervée partout, aucune Nation ne ſeroit riche, aucune Nation ne pourroit vous acheter ces précieux ouvrages d'induſtrie qui doivent vous enrichir. Suppoſons cependant que les autres Nations ſoient plus attentives à accroître leurs richeſſes par la valeur vénale des productions de leurs territoires, vous devez appercevoir alors,

Contradictions d'idées dans la préférence du commerce de marchandiſes de main-d'œuvre ſur le commerce des productions du crû.

que dans l'ordre de la circulation, l'argent ne fait que toucher barre chez les propriétaires des biens fonds, en ſuivant le battement du balancier économique, pour retourner tout de ſuite faire ſon tour dans les deux claſſes de ſervice ; ou pour obtenir, par le commerce réciproque extérieur, une compenſation entre les ventes & les achats, qui obvie au dépériſſement des richeſſes. Les propriétaires ne touchent pas plus d'argent que les autres. Il eſt vrai que, comme ils ſont en plus petit nombre, chaque individu y voit de plus groſſes ſommes ; mais ces ſommes ont leur emploi preſcrit dans l'ordre de la circulation, & ſi le propriétaire imprudent & amorcé par l'étalage de vos raretés, détourne partie de ces ſommes en faveur de votre induſtrie, il tarit d'autant la ſource de ſes revenus & diminue la quotité de vos chalans. En un mot, ou la Nation qui vous achete ſe gouverne ſelon l'ordre naturel, ou elle a éprouvé des dérangemens ſemblables aux vôtres. Dans le premier de ces deux cas, les propriétaires des revenus chez cette Nation, le ſont auſſi des fonds, & alors le proverbe qui dit, *aux grandes portes frappent les grands vents*, eſt fait pour eux. Ils ont de grandes dépenſes à faire, ſoit d'entretien, ſoit de faſte relatif à leur état ; la partie donc de leurs revenus, qui excede ces dépenſes de devoir & d'habitude, eſt fort peu de choſe en comparaiſon de la totalité, & ce peu devient une ſource très-foible pour les profits auxquels vous vous bornez. D'ailleurs, vous retirerez peu d'argent des Nations opulentes ; car elles ne ſont opulentes qu'autant qu'elles trouvent dans leur commerce extérieur une compenſation entre leurs achats & leur vente ; vous ne leur vendrez donc que marchandiſes pour marchandiſes : ainſi point de tranſmiſſion d'argent ou très-peu. Le commerce étranger eſt rarement un commerce d'exportation d'argent ; il n'y a dans nos régions que des Compagnies des Indes qui exercent un pareil commerce, qui certainement n'eſt pas à l'avantage de l'Europe. Ceux qui n'ont aucune idée du commerce étranger, nous diſent continuellement, qu'il faut vendre à l'Etranger pour avoir leur argent, & ne rien acheter d'eux pour éviter qu'ils n'enlevent le nôtre. Nous qui avons voulu nous ériger en Nation commerçante, nous ſommes encore infatués de ces maximes ridicules ; & nous ne connoiſſons encore les avantages du commerce extérieur, que par ce que nous appellons *balance du commerce ;* & voilà où vous en êtes encore vous même actuellement. Quittez le métier, car vous enrichiriez le Marchand, & vous vous ruineriez. Suivons cependant votre marche. Je viens d'obſerver combien vous avez peu à eſpérer d'argent par la vente de vos raretés aux Nations habiles dans le commerce. Voyons ſi vous réuſſirez mieux avec des Nations qui ne connoîtroient point d'ordre économique ; & ſuppoſons que les mêmes erreurs ayent cours chez les peuples où vous allez vendre, & y euſſent les mêmes effets que chez vous, alors les propriétaires des fonds ſont pauvres & ruinés, & il n'eſt point queſtion d'eux quand on parle de riches. Les vrais propriétaires des revenus ſont alors, là comme ici, des rentiers ou uſuriers. Quant à

ceux-ci, leur argent s'accumule & guette, de leur coffre, l'inſtant de groſſir, par une vile uſure, la liſte de leurs revenus. Ainſi ce n'eſt encore qu'une très-petite portion de cet argent qui vous peut revenir. D'ailleurs, les riches d'un Etat, qui ſe ruine par cette voie, riches de revenus diſponibles & qui ne les lient à rien, ſe cantonnent & ſe cachent dans les Villes. Les profits réſultans de leur dépenſe, y ramaſſent une infinité de dépourvus qui ne peuvent vivre que d'induſtrie. D'entre ces induſtrieux, les uns vivent de jeux, d'intrigue, ou de proſtitutions; mais le plus grand nombre qui n'a pas ces avantages à ſa portée, s'ingénie en tous les genres de luxe & de colifichets pour piquer la fantaiſie des riches oiſifs, & détourner de ſon côté les profits réſultans de leur dépenſe; ainſi le luxe national trouvera chez ſoi à ſatisfaire ſes goûts, ſes dégoûts, & même ſes délires; & ſes Artiſans ne vous laiſſeront de pratique que pour quelques raretés. C'eſt donc là, c'eſt ſur ce maigre filet de commerce que vous fondez tous les profits de votre exportation, pour enrichir les Entrepreneurs des Manufactures d'un Empire privé, par une adminiſtration ſpécieuſe, des revenus de ſon territoire. Daignez maintenant, perdant un inſtant de vue cette trompeuſe idole, ſuivre dans ſa marche l'ordre naturel, & conſidérer avec nous, ſi vous ne tournez pas préciſément le dos au profit que vous cherchez.

Le commerce de main-d'œuvre n'eſt pas comparable au commerce des productions du crû.

Selon les principes naturels que nous avons déduits ci-deſſus, & que vous ne pouvez conteſter, le véritable profit de l'induſtrie eſt la forte conſommation. Vous ne ſçauriez nier que les denrées que je veux fournir, comme matériaux à l'exportation, à la place de vos merveilles, n'ayent pour elle l'avantage du grand nombre de conſommateurs; car tout le monde mange & boit, tandis que très-peu de gens, en comparaiſon, portent des dentelles. Mais, direz-vous, tous ces conſommateurs, 1°. ſont pauvres: 2°. quand ils ne le ſeroient pas, perſonne ne paye le pain un prix de fantaiſie & au-de-là du prix courant. 3°. Le pain ſe trouve par-tout; on n'a communément que faire de le tirer de ſi loin; & s'il vient du dehors, les frais de tranſport, conſidérables en raiſon du fort volume de la denrée, comparativement avec ſon prix, ces frais, dis-je, ſont aux dépens du vendeur; car, il faut toujours que le bas prix du pain ſe trouve, ou que la conſommation en diminue. Je réponds, 1°. que je n'ai pas beſoin de riches pour pratiques. Je vends le pain quotidien, & il m'eſt payé du ſalaire quotidien, ſans lequel le pauvre n'exiſteroit pas. Un menu profit fort multiplié, & répété trois cent ſoixante-cinq fois dans l'année, vaut le centuple d'un profit cent quatre-vingt fois plus grand, en prix d'opinion ou de fantaiſie fortuite, & qui ne ſe feroit qu'une fois dans l'an. C'eſt préciſément, en un mot, parce que mes pratiques ſont pauvres que j'en ai un grand nombre, d'où réſulte un grand profit par une multitude de petits profits répétés. 2°. Perſonne, il eſt vrai, ne paye le pain un prix de fantaiſie volontaire, qui a trait à votre *prix d'opinion*, dont je traiterai tout-à-l'heure, mais on le paye un prix de

beſoin. Oh! je vous demande, en tout état de cauſe, lequel de ces deux mobiles, la *fantaiſie* ou le *beſoin*, lequel des deux, dis-je, eſt le plus puiſſant. Ce n'eſt point dans un prix avanturier que nous cherchons notre profit. Ce profit ne ſçauroit durer; & nous voulons un profit conſtant & durable. Mais vous qui dédaignez les gains réſultans de la vente des denrées, ſçavez-vous ce que c'eſt que ce profit-là? Sçavez-vous les milliards de richeſſes que la Nation peut exciter annuellement? Faites un inſtant à l'Agriculture l'honneur de l'élever dans vos ſpéculations au grade de Manufacture; c'en eſt une, en effet, qui a ſon cannevas, ſes outils, ſes matériaux & ſes Ouvriers; mais elle a un privilége tout particulier; c'eſt que ſon cannevas eſt productif de lui-même; que c'eſt le ſein même de la nature qui reçoit la ſemence, l'engrais & la ſueur de l'Ouvrier, qui centuplent le tout en ſilence, & à l'aide de l'influence de tous les élémens combinés. D'après cette remarque, à la vérité de laquelle perſonne ne peut ſe refuſer, jettez l'œil ſur le Tableau; voyez les profits énormes qui réſultent de ce travail, qui fait vivre tout le reſte, & calculez, ſi vous le pouvez, quel gain peut revenir de la vente des marchandiſes provenantes du travail d'une Manufacture intariſſable, & qui donne d'autant plus de profit net, que la conſommation de ſes produits eſt plus forte, & que l'Acheteur paye non-ſeulement la forme de la marchandiſe, mais le fond même engendré gratuitement par la nature.

L'abondance des productions eſt inſéparable de l'abondance des Conſommateurs.

Vous dites que le pain ſe trouve par-tout? Tant mieux, s'il en eſt ainſi: car deſlors il y aura par-tout des conſommations & une fertilité qui attire & accumule les conſommateurs. Le Commandement du Créateur ſera accompli; *croiſſez & multipliez*. Son objet n'eſt pas une multiplication de piéces d'or & d'argent. La créature qui borne là ſes vues, pervertit l'ordre. Je veux pouſſer, ſi vous le voulez, la fertilité de la terre juſqu'à l'excédent; mais la Population, qui n'attend de toutes parts que de voir croître les ſubſiſtances, ne fournira-t-elle pas tout auſſi-tôt un ſurcroît de conſommateurs? A la Chine, cet Empire ſi étendu & ſi fertile, l'abondance des conſommateurs n'y ſurpaſſe-t-elle pas l'abondance même des productions? Les nouvelles Colonies ont fait naître du bled en abondance dans des pays deſerts; & cette production de ſurcroît ne ſe trouve-t-elle pas toujours, comme auparavant, proportionnée à la quantité des conſommateurs qui ſe ſont multipliés auſſi dans ces Régions qui étoient inhabitées? La Population agricole eſt la pepiniere d'hommes la plus abondante, parce que la Jeuneſſe s'y marie dès l'âge de puberté, étant deſlors en état de former un établiſſement, par lequel elle peut pourvoir aux dépenſes du ménage, attendu que ces dépenſes elles-mêmes ſont productives. Il n'en eſt pas de même de l'établiſſement du Citadin, il lui faut apprendre une profeſſion, s'y rendre habile, & attendre le moment favorable d'un mariage où il puiſſe ſubvenir aux dépenſes d'une famille qui ne lui ſera qu'à charge. Les trois quarts de ſa vie ſe paſſent donc avant

qu'il puiſſe parvenir à un établiſſement ſi inquiétant. Ainſi l'Agriculture, en faiſant naître les conſommations, eſt en même-tems le principal foyer de la multiplication des conſommateurs. Auſſi cette claſſe occupe-t-elle, à peu-près, trois fois autant d'hommes qu'en occupe l'induſtrie.

Plus les Nations ſeront foncierement riches, plus elles auront de grandes Villes, plus il s'établira des ſociétés raſſemblées dans des Cantons dépourvûs de moiſſons, & ſubſidiairement alimentés, tels que la Hollande, Malte, &c. des Cantons de vignoble, des Pays de pâturage, des peuplades occupées à la pêche, au ſervice du commerce extérieur, &c. qui veulent vous vendre le ſuperflu des biens, dont la mere nature mêlangea le théâtre de notre ſéjour ici-bas, & par conſéquent acheter le vôtre. C'eſt-là ce que vous devez chercher à vendre continuellement, puiſque plus vous vendez, plus la matiere de vos ventes devient abondante; & il n'en eſt pas de même de vos joyaux.

Les frais de tranſport, dites-vous, ſont conſidérables, en raiſon du fort volume de la denrée, comparativement à ſon prix. Eh! que vous importe cela, pourvu que le Laboureur trouve ſon profit dans la vente? Que dis-je, que vous importe; c'eſt encore un avantage pour tous les genres de productions. Les frais du commerce ſont des frais, il eſt vrai, qu'il faut déduire ſur la maſſe des produits nets, & par conſéquent qu'il faut tendre à réduire, autant qu'il eſt poſſible, toutes autres choſes étant égales; mais ces frais font vivre nombre de conſommateurs qui contribuent de leur dépenſe à la valeur venale, grand pivot de toute proſpérité. Les agrès des voitures de toute eſpece ſont des productions auxquelles le commerce donne une valeur. En ce ſens, plus d'exportation occupe d'hommes & emploie de matériaux, quand c'eſt à profit pour la production par les ventes, plus elle fait de bien. Le tout eſt que le Laboureur trouve ſon profit dans la vente de ſes denrées; que ce ſoit pour les conſommer à ſa porte, ou pour les porter à Cadix, cela revient au même pour lui. Cela lui donne le moyen de faire auſſi-tôt reproduire & d'opérer le plus grand bien de l'Etat, qui eſt de perpétuer & d'accroître ſes revenus.

Idée captieuſe du prix d'opinion de quelques marchandiſes de main d'œuvre.

Mais c'eſt *le prix d'opinion* que vous recherchez, c'eſt-à-dire, le prix de fantaiſie & de hazard. Il eſt certain que nos denrées n'ont aucune prétention à cet honneur-là; & c'eſt cette privation attachée à leur valeur naturelle, qui fait leur principal avantage. Notre climat produit naturellement les meilleurs grains & les vins les plus ſalubres de l'Europe. Il n'y a à cela ni fantaiſie, ni opinion, leur valeur eſt décidée par le beſoin; ils auront toujours leur prix aſſuré, qui n'a point à craindre de préférence. Vous avouerez, je crois, que je ne m'avantage point ſur le mot, en rendant votre *prix d'opinion* ſinonime avec *le prix de fantaiſie;* car, quand Lempereur monte des diamans, ſa façon, plus recherchée que celle d'un autre Ouvrier, n'en augmente

ni le poids ni la beauté réelle, mais ſeulement l'éclat apparent; non-plus que Germain, l'utilité & la valeur intrinſeque de la vaiſſelle; ſoit dit ſans dédaigner l'excellence du travail réſervée à un fort petit nombre d'Artiſtes. Vos étoffes de l'année n'ont pas plus de valeur réelle que celles qui les ont précédées; le changement des modes fait leur mérite. Tout cela git donc en fantaiſie, & vous le ſçavez bien, puiſque toute votre étude du jour eſt de ne pas reſſembler à la veille. Oh! ne voilà-t-il pas un produit net bien aſſuré, que celui qui eſt aſſis ſur l'acceſſion & le reveil de la fantaiſie, qui fait le bénéfice de l'Artiſte & rien de plus? Le Laboureur peut auſſi, par ſon ſçavoir faire & ſon habileté, étendre ſa fortune; mais il aſſûre de plus un revenu au Propriétaire, à l'Etat & au Décimateur. L'Artiſte le plus célèbre partage-t-il avec quelqu'un le fruit de ſon travail & le bénéfice du prix d'opinion, même de celui qu'il ſe fait payer par ſes Concitoyens? Ce prix de fantaiſie n'eſt donc que dépenſe pour la Nation? Quant à ce qu'en paye l'Etranger, ce n'eſt qu'un bénéfice réſervé à l'Artiſte. Fais-moi rire, dit à Arlequin le Prince Férocel déchaîné, dans la Comédie, *La vie eſt un ſonge*. Le pauvre diable s'épuiſe en lazzis & en grimaces, pour faire rire ſon Dominateur impérieux, & n'en obtient que des dédains: *Veux-tu donc me faire rire*. Je crois voir une Nation fabricante, dépliant des étoffes devant le riche dédaigneux, &c. &c. &c. Mais enfin ce prix d'opinion, qui tient tant de place dans vos calculs, ne peut être, ſelon moi, qu'un attrait favorable au débit & au gain particulier de l'Artiſte en ouvrages de luxe; Artiſte qu'il faut, dis-je, mettre ici, malgré ſon habileté la plus eſtimable, au rang de nos ratiſſeurs d'allées. D'ailleurs, ce bénéfice même, ce produit de la fantaiſie des riches ne peut me paroître qu'une miſere toujours chancellante dans ſa baſe, que je ne puis croire réelle, vu le petit nombre d'Artiſtes qui peuvent ſe procurer ce prix d'opinion, & le petit nombre de gens qui, dans toute Nation, ſont en état de donner à leurs fantaiſies. Vous voilà donc réduit dans votre ſyſtême au gain particulier de quelques millions pour les Artiſtes, à l'excluſion des milliards que l'Agriculture peut faire naître du territoire, & qui feroient bien mieux proſpérer la Population, votre Commerce, vos Manufactures, vos Arts même, vos Arts ſupérieurs, & votre prix d'opinion, par l'accroiſſement de vos revenus. Conſidérons ce petit ſyſtême dans ſes effets, pour n'avoir pas à nous reprocher d'avoir rien négligé.

Si votre prix d'opinion peut en effet être aſſimilé à notre *produit net*, il doit, comme lui, former de grands revenus & des fortunes durables. Vous vous dites privilégiés en ce genre, & en poſſeſſion de cette ſinguliere prédomination; vous y avez donc beaucoup profité. Cherchons la trace de ces profits. Votre *prix d'opinion* qui, ſelon vous, équivaut au produit net de l'Agriculture complette d'un grand territoire, doit paſſer dans les mains qui repréſentent les Propriétaires, c'eſt-à-dire, être le revenant-bon du Fabricant, au-delà de ſes dépenſes

&

& de la rétribution conforme à ſon état; ce doit être, dis-je, un revenu annuellement renaiſſant, & annuellement rapporté *gratis* à des Propriétaires ou à la Nation. Où ſont donc ces Propriétaires qui le reçoivent pour eux ou pour la Nation? Sans cette condition, point de revenu réel pour la Nation ni pour l'Etat. Appelleriez-vous revenu les taxes levées ſur le commerce, où l'on ne diſtingue pas les ouvrages de prix d'opinion d'avec les autres, & que nous payons par le renchériſſement de toutes ces marchandiſes? Eſt-ce-là un produit net? Où ſont donc du moins les fortunes fabricantes parmi-nous? ces fortunes formées au moins autant à nos dépens qu'à ceux de l'Etranger? Le Siécle paſſé a vu des fortunes de commerce maritime. Celui-ci voit, &c. &c. &c. &c. & quelques Revendeurs & Artiſans quitter de bonne heure leur Profeſſion, & acheter des maiſons & jardins de Campagne; mais je ne vois point de grandes terres de Lempereur ou de Germain; & quand je les verrois, encore prierois-je le Seigneur de me montrer le Fief allemand ou anglois, ou ruſſe ou portugais. Mais, hélas! s'ils les intituloient ainſi, par reconnoiſſance, du nom des Cantons dont eſt venu le profit, qui mit le nouveau maître en état de les acquérir, l'un s'appelleroit *Quartier de Richelieu*, un ſecond, *Place de Vendôme*, un troiſieme, *la Cour*, un quatrieme encore hypothequé, *Faubourg S. Germain*, & l'on verroit que le profit étranger y entre pour bien peu de choſe. Ainſi, ceux qui préparent le verd de gris, l'orpiment, la litarge & les poiſons, ſont-ils les premiers à reſſentir les effets de leurs drogues dangereuſes; ainſi ſe vérifie l'ancien Proverbe, que je puis répéter ici.

Tel, comme dit Merlin, cuide enſeigner autrui,
Qui ſouvent s'enſeigne lui-même.

Quoi qu'il en ſoit, le prix d'opinion peut bien faire, par une de ces bouffées de délire qu'enfante l'air épais des Villes corrompues, la fortune de quelques Fabricans ou Artiſans, en cela auſſi heureux que le furent de nos jours l'Inventeur des Pantins, Ramponneau, l'Opera-comique, &c. Mais c'eſt une manivelle fautive, trompeuſe, nulle, & à tous égards indigne d'être ni connue, ni ſentie, & moins encore comptée pour quelque choſe par l'adminiſtration des grands Empires, ſi différente de l'adminiſtration des Comptoirs ou des petits Etats commerçans, fabricans, revendeurs.

Inconſéquence abſurde du ſyſtême mercantile.

Otons donc d'abord à cette miſere la qualité de produit net. Quand après cela, vous dites que le profit qui en réſulte arrive en argent dans l'Etat; que cet argent s'y dépenſe comme tout autre; que quand le ſigne ſe dépenſe, c'eſt marque que la choſe repréſentée ſe dépenſe auſſi, & que ce profit vivifie la production par toutes les caſcades que nous avons déduites; alors même que vous réduiſez, par votre police vivandiere, le travail de la charrue au ſeul uſage de fournir ſuffiſamment, & au plus bas prix, la ſubſiſtance à la Nation; alors

même que cette portion ſacrée ſeroit livrée au monopole, au moins eſt-il de fait qu'elle ſe trouve réduite alternativement à la non-valeur & à la famine : vous retombez dans les brouillards, qui, dans ces derniers tems ont offuſqué toute la politique moderne, & tout jetté dans un dédale de contradictions, dont le terme fut la deſtruction des hommes, l'abandon des terres, l'anéantiſſement des revenus, l'aliénation des Nations contre les Nations, des Campagnes contre les Campagnes, des Cités contre les Cités, des Familles contre les Familles, des individus contre les individus, & le réſultat naturel de tout cela, l'ébranlement de toutes les ſociétés, toutes tendantes vers leur ruine. Pour marcher à travers cette confuſion, à la lueur divine, éclipſée par les nuages de l'erreur, voile ténébreux de l'iniquité, il faut nous aſſujettir à l'ordre immuable des decrets de la Sageſſe éternelle, de décompoſer les idées falſifiées, & réduire aux principes ſimples & naturels les vérités évidentes auxquelles toute créature intelligente ne peut ſe refuſer. Appliquons donc les meſures de notre Tableau à la totalité de votre prétendu profit, & ſes régles immuables à la marche des différentes parcelles de ce même profit. Je veux bien, pour un inſtant, vous rendre les trois parties, dont nous avons à peu-près anéanti celle des trois qui tenoit le plus de place dans vos eſpérances. Voici donc ces trois parties. 1°. *Prix des matieres premieres.* 2°. *Prix d'opinion.* 3°. *Prix de rétribution des Ouvriers.* Dans notre hypothèſe actuelle, qui conſent à réaliſer un inſtant vos prétentions d'égalité, la premiere de ces parties correſpond *à la claſſe productive ;* la ſeconde, *à la claſſe propriétaire ;* la troiſieme, *à la claſſe ſtérile.* Voyons maintenant ce que deviennent ces trois portions de profit, pour juger ſi elles parcourent l'ordre complet de circulation, qui ſeul peut rendre l'abondance toujours renaiſſante & perpétuelle.

Pour parvenir à l'objet de cette recherche, il faut ſuivre chacune de ces portions de profit dans ſa marche & dans ſon emploi.

La premiere, qui eſt le prix des matieres premieres, nous échappe d'abord dans tout ce qui s'appelle marchandiſe de luxe & de recherche; car les diamans, les métaux, les matieres d'or & d'argent, les belles ſoieries, &c. ne ſont point des fruits de notre climat, des productions de notre terre. Par-tout il faut renoncer à cette portion. Loin de parcourir chez nous le cercle entier de la circulation, tout l'argent qui correſpond à cette portion n'eſt qu'un rendu, qui, tout de ſuite, & de la main à la main, va rechercher de nouvelles matieres. Poſons donc zéro d'abord ſur cette portion.

Quant à la partie qui compoſe *le prix d'opinion*, c'eſt, ainſi que nous l'avons dit, le profit gratuit du Fabricant, il faudroit, pour qu'elle vivifiât la production, par toutes les cauſes que nous avons déduites, que non-ſeulement le Fabricant dépenſât tout ſon profit, mais encore qu'il l'employât en dépenſe de ſubſiſtance. Ce n'eſt pas, je crois, ce que vous attendez de lui; cette conduite ne ſeroit pas conſéquente

aux déportemens du luxe ſi favorables à votre ſyſtême. De deux choſes l'une donc, s'il fait de grands profits, ou il les diſſipe en folies d'uſage, c'eſt-à-dire, de luxe de décoration, provoqué par l'adminiſtration, & forcé par l'imitation; alors il fait bientôt banqueroute, & ſon induſtrie eſt perdue pour l'Etat; ou s'il faut vous en croire, il ſonge à établir ſolidement ſa fortune & celle de ſa famille, il accumule ſes profits. Mais vous ſçavez que tout argent arrêté ne vaut pas mieux qu'une pierre dans l'Etat. Lorſque ſon tréſor eſt aſſez groſſi pour faire quelque placement, il devient rentier, c'eſt-à-dire, loup dans la ſociété, ou Propriétaire de maiſon de plaiſance & de délaſſement, ou de retraite pour la vieilleſſe, où il va dépenſer ſes faux revenus qu'il s'eſt formé en intérêts d'argent. La partie donc qui repréſente *le prix d'opinion*, eſt encore ſtérile; elle eſt même ravie à la circulation, & manque toutes les caſcades de vivification que nous avons déduites.

Reſte enfin la derniere portion, c'eſt-à-dire, le prix de rétribution. Celle-ci ſert à l'entretien des Ouvriers, & par conſéquent, doit être paſſée en conſommation. Mais prenez garde qu'un Ouvrier qui eſt payé 10 livres par jour, n'a pas plus de beſoins réels, & en a peut-être moins que celui qui eſt payé 20 ſols par jour. En conſéquence, voilà neuf dixiemes de ſa coopération à la circulation, à la reproduction, à l'abondance, à la richeſſe & à la proſpérité, de retranchés, & employés, comme chez le Fabricant, ou en dépenſe ſuperflue de décoration, ou en épargnes infructueuſes & même nuiſibles à la ſociété. Il n'y a donc, en tout ceci, ni revenu, ni accroît renaiſſant, ni dépenſes productives.

Voilà donc non-ſeulement les meſures, mais encore l'emploi de votre prétendu profit déterminés, & la plus grande partie des avantages que vous en attendez, transformés en dommages pour la Nation. J'ai déja répondu à ce que vous dites que les denrées ne ſçauroient avoir de prix de fantaiſie, & démontré qu'une utilité conſtante ne pouvoit jamais avoir la fantaiſie pour baſe. Vous abandonnez, dites-vous, le diſtrict de la charrue au peuple qu'elle doit nourrir, & vous n'en dirigez la police, que pour empêcher le riche d'étouffer le pauvre. Et moi je vous dis que la charrue doit nourrir tout le monde; que là où ceſſe la charrue, là ceſſe le culte de l'Etre ſuprême, là diſparoiſſent les Rois, les Loix, les Empires, les Nations mêmes; car les ſociétés commerçantes, qui ne cultivent pas la terre, n'exiſtent & ne proſpérent que par l'Agriculture des autres Nations: Que loin que votre police inſidieuſe empêchât le riche d'étouffer le pauvre; elle ſeroit le montant du monopole, qui ne ſeroit autre choſe que la plus criante tyrannie déguiſée. Tout ceci a été aſſez démontré. Je vous dis que votre comparaiſon des Illotes eſt d'autant plus fautive, que les Illotes nourriſſoient des Maîtres impérieux & oiſifs, bornés au néceſſaire rigoureux, au lieu que le Cultivateur, indépendant & libre de vendre ſes denrées, eſt lui-même le maître des mercenaires qui les achetent,

obligés de travailler dans tous les genres, pour acquérir, par échange, ces produits ſi indiſpenſablement néceſſaires à leurs premiers beſoins & à la ſatisfaction de leurs appetits. Je vous dis, enfin, que de toutes les Manufactures, celle qui coûte le moins, en raiſon de ce qu'elle rend, & qui par conſéquent donne le plus de produit net, eſt, ſans contredit, l'Agriculture, Manufacture d'inſtitution divine, où le Fabricant a, pour Aſſocié, l'Auteur de la nature, le Producteur même de tous les biens & de toutes les richeſſes; l'action productive & vivifiante, dont il la doua dès l'inſtant de ſon inſtitution, lui aſſura la fécondité excluſivement à tous les autres travaux des hommes. Par conſéquent ce ſont ces productions toujours renaiſſantes pour ſatisfaire à nos beſoins, qui nous coûtent peu & nous rapportent beaucoup; ce ſont donc ces productions, dis-je, que nous devons préférablement envoyer à l'Etranger, ſelon votre propre intention.

Les Commerçans, les Entrepreneurs, les Ouvriers de marchandiſes de main d'œuvre ſont payés par l'Agriculture.

Quant à cela, vous ajoûtez qu'il faut que nos envois conſtituent une haute valeur en peu de volume; vous eſpérez, ſans doute, la découverte de quelque nouveau Perou, où dans les premiers tems, au moyen de quelques petits miroirs, ciſeaux, couteaux & ſiflets, on rapportoit des tonnes d'or. Vous en imaginez un nouveau, dis-je; car le premier eſt déja épuiſé, & la malheureuſe humanité achete bien cher aujourd'hui, dans de profondes mines, cet or, boiſſon brûlante de l'hydropique avide, & pomme de diſcorde entre les Nations. Vous eſpérez voir renouveller à chaque ſiécle une nouvelle découverte en ce genre, ſans diminution du prix; car, à moins de cela, dûſſiez-vous faſciner tour-à-tour les yeux de chaque peuple au point de leur faire ſurpayer à l'excès vos richeſſes d'opinion, vous les auriez bientôt épuiſées l'une après l'autre, & votre combat d'intérêt finiroit de lui-même, faute de combattans. Mais il n'en eſt point ainſi: pourquoi cela? C'eſt que les Nations qui pourroient vous acheter le plus cherement & le plus conſtamment les marchandiſes de luxe de vos Ouvriers mercenaires, ſont celles qui vendroient le plus conſtamment & le plus abondamment les denrées & les productions de leur territoire, fruits d'une Agriculture libre dans ſes débouchés. Et conſéquemment elles ont une baſe ſolide de richeſſes, des revenus conſtans & un retour aſſuré d'argent, dont le ſuperflu fait la loi, & tient à ſes gages & dans une ſervitude réelle, votre induſtrie rafinée, travaillée, & coûteuſe, au niveau du peu de rétribution dont ils daignent la ſoudoyer, & obligée de s'évertuer, pour attirer quelques regards de la part de ces maîtres dédaigneux.

Tel eſt l'emploi reſſerré, bas, dépendant & transfuge, contre lequel vous avez échangé la qualité de Propriétaire & de puiſſante Nation agricole. Tels ſont les gains ſordides, précaires & abuſifs, pour leſquels vous avez renoncé à la roſée du Ciel & à la graiſſe de la terre, que la nature vous accorde ſans meſure; & ces gains miſérables, tels qu'ils ſont, tels qu'ils peuvent être, décroiſſent chaque jour dans vos

mains, & ſont tous prêts à vous manquer. La richeſſe rétributive & précaire ayant pris chez vous la place de la véritable abondance, ne peut s'étendre aux différentes claſſes d'hommes d'une Nation. Les beſoins de l'Etat toujours croiſſans en raiſon de ce qu'il eſt plus difficile de recevoir un tribut d'un Peuple indigent, qui par conſéquent ne tient par aucun lien à la Patrie & à la Souveraineté, que d'un Peuple riche des revenus du territoire, & conſéquemment Citoyen attaché à ſon Pays & à l'Etat; les beſoins de l'Etat, dis-je, ne pouvant aſſeoir leurs levées ſur vos revenus détruits, les établiſſent ſur vos profits prétendus. Les taxes, les droits, les Douannes arrêtent la matiere premiere, enchériſſent les conſommations & la main-d'œuvre, hériſſent de buiſſons les débouchés, & renverſent vos Manufactures. Voilà, peut-être, ce que vous appellez les revenus & les produits nets de l'induſtrie. Vous nous dépouillez & vous exaltez les revenus de la nudité. Ce ſont les produits nets du *travail en finance*, que vous confondez avec le ſalaire de l'induſtrie & avec le revenu réel de production gratuite. Votre induſtrie ſurchargée s'expatrie elle-même, décheoit rapidement & ſenſiblement; vous perdez à la fois le fond & la forme. Sortez enfin, s'il eſt poſſible, de la plus inſidieuſe, de la plus ruineuſe des illuſions. Apprenez que l'induſtrie ne peut s'établir ſolidement qu'à côté des revenus & dans une proportion réelle des revenus, c'eſt-à-dire, en raiſon de la portion des revenus qui lui peut être attribuée dans l'ordre économique de leur diſpenſation & de la circulation. Dans cet ordre, *l'induſtrie étend la jouiſſance qui s'obtient par le revenu & prévaut même ſur le revenu, parce que le revenu n'eſt bon que pour la jouiſſance. Mais la jouiſſance ne doit pas anéantir le revenu; car l'anéantiſſement du revenu anéantiroit la jouiſſance.* Or, dès que la jouiſſance eſt reſtrainte à l'ordre économique, l'induſtrie fondamentale, qui eſt celle qui ſatisfait aux premiers beſoins de la multitude, s'établit & s'étend autour de vous en proportion de la dépenſe d'un Peuple innombrable, alimenté des produits d'une Agriculture inépuiſable, ſalarié en raiſon des travaux multipliés, & en état de fournir amplement à ſes beſoins. Cette premiere claſſe fait alors la baſe ſolide d'un autre ordre d'induſtrie plus ingénieuſe à multiplier les commodités & les agrémens de la vie, & ſert, par la conſommation & par l'achat nombreux & favorable des matieres premieres, à la crue des revenus des dépenſes de la reproduction, & par conſéquent à ſon propre entretien. La moyenne induſtrie, qui fournit aux beſoins rafinés, c'eſt-à-dire, aux commodités de la vie, vient enſuite & s'étend en raiſon du grand nombre d'aiſés qui ſe trouvent dans un Etat enrichi par une forte & puiſſante Agriculture, mere des revenus conſtans. Celle-là, ſoudoyée par des Propriétaires qui vivent dans l'abondance, & qui ne ſont point forcés d'épargner ſur le fond ni ſur la forme, commence déja à porter au dehors ſa réputation. L'induſtrie, l'entendement & l'économie des Ouvriers, la bonté des étoffes, l'invention, la ſolidité & la com-

modité des meubles donnent envie aux Etrangers opulens de ſe fournir chez une Nation dont les Ouvriers, ſolidement établis dans leur pays, joignent la probité au génie ; & ce qui ſert chez vous aux médiocres, devient le luxe des riches étrangers. Sur cette ſeconde couche de l'édifice d'induſtrie tracée en piramide, s'éleve enfin la main-d'œuvre de décoration recherchée & magnifique, qui doit en couronner le faîte. L'abondance & la continuité de la reproduction entraînent l'accroiſſement ſolide & conſtant des revenus. Ceux-ci forment de riches Propriétaires, de vrais grands Seigneurs, & ſur-tout un trois fois grand & puiſſant Souverain, qui s'enrichit à meſure qu'il dépenſe, & qui regne en paix avec ſageſſe, & preſque ſans inquiétude, ſous la ſauve-garde d'une force militaire bien diſciplinée & bien ſoldée ; qui regne, dis-je, avec tout l'éclat de l'opulence & de la puiſſance ſur un grand Peuple, d'autant plus docile qu'il eſt heureux & entiérement occupé, d'autant plus aiſé à défendre, que perſonne n'oſe ni ne veut attaquer ces hommes paiſibles, bienfaiſans & redoutables par leurs précautions & leurs reſſources inépuiſables pour la défenſe. *In multitudine populi dignitas Regis, & in paucitate Plebis ignominia Principis.*

Il n'y a point de Nation foncièrement militaire par conſtitution particuliere ; car toute Nation qui a un patrimoine à défendre, doit être militaire. L'Eſpagnol, l'Anglais, le Français, l'Allemand, le Danois, le Suédois, l'Hongrois, &c. ſont également militaires, &, je crois, également braves ſous la conduite de Chefs habiles ; cependant, toutes les Nations peuvent n'être pas également belligérantes, ſelon leur poſition & ſelon la ſageſſe des Princes qui les gouvernent. En général, une grande Nation en pleine proſpérité, doit toujours être puiſſamment ſur la défenſive, pour éviter la guerre, en impoſant par la force à ſes voiſins ; mais elle ne doit pas s'abandonner aux entrepriſes de conquêtes : car, non-ſeulement les guerres violentes & fréquentes peuvent l'épuiſer, mais elles lui ſont encore bien plus funeſtes par le bouleverſement qu'elles ne manquent preſque jamais de produire dans le Gouvernement, en favoriſant tous les expédiens & tous les déréglemens d'une adminiſtration dévorante, ſous le prétexte ſpécieux des beſoins de l'Etat. Alors le déſordre moral même s'oppoſe ſi puiſſamment au rétabliſſement de l'ordre phyſique, que les progrès de la dévaſtation ne peuvent s'arrêter qu'au terme fatal de la ruine totale de la Nation.

Les riches, enfin, les grands, & ſur-tout le Souverain employeront dignement leur ſuperflu à exciter, inſtruire & récompenſer le genie, à protéger les Arts & à les faire fleurir, à faciliter le commerce, en facilitant tous les débouchés par des travaux publics, qui font ſubſiſter une multitude d'hommes, & qui portent l'abondance dans toutes les Provinces. La conſtruction des ponts, des canaux, la beauté & la commodité des routes, la magnificence des édifices publics, les productions de l'eſprit, les prodiges de l'Art, & ſur-tout l'abondance des

moiſſons, des troupeaux, des fruits de la terre, l'aiſance & la gaieté des habitans exprimeront par-tout la grandeur & la gloire du Prince, l'excellence du Gouvernement, la ſplendeur de l'Empire & le bonheur des Sujets.

On ſe tromperoit fort ſi l'on nous ſoupçonnoit d'avoir & d'annoncer à cet égard des préjugés gothiques. C'eſt pour le bien même de l'induſtrie que nous en prohibons le déplacement & la chute. L'induſtrie eſt un préſent du Ciel, & la plus haute & rare induſtrie eſt, à cet égard, le plus brillant de ſes dons. Les Arts ne peuvent être vraiment protégés, excités & récompenſés que par la dépenſe, c'eſt-à-dire, par l'achat de leurs preſtiges & de leurs miracles; & cette dépenſe, ſuite de la richeſſe de la Nation, ſervira de digne ornement aux rangs ſupérieurs dans l'Etat & néceſſaires dans la ſociété. L'exemple d'une Nation fondamentalement prédominante, & à bon droit, diſtinguée à tant de titres entre toutes les autres, donnera aux Etrangers une digne émulation. Vous aurez alors de droit le ſceptre volontaire de l'induſtrie, parce que vous emporterez la balance des biens réels. On rendra un juſte hommage à vos Sçavans, à vos Gens de Lettres; on vous demandera des Artiſtes & des Artiſans. Loin de cacher, comme aujourd'hui, leurs prétendus & ruineux ſecrets, vous ne refuſerez rien, vous enverrez vos meilleurs Artiſtes à vos voiſins; mais le voiſinage de l'opulence, du goût, de la politeſſe & de la joie n'accompagnant pas le génie de ces expatriés, ils ſe trouveront tout-à-coup déchus, & l'on en reviendra à rendre hommage à l'induſtrie du Pays abondant & riche, à cet enſemble, dont on ne ſçauroit ſubdiviſer ni imiter le foyer. On ſollicitera votre main-d'œuvre, loin de la faire valeter. Vous aurez ainſi tout à la fois, dans la meſure du moins où il eſt convenable & permis de vouloir tout avoir, & vous l'aurez ſans jalouſie, ſans guerre & ſans nuire à vos voiſins. Vos richeſſes mêmes feront proſpérer leur commerce, qui lui-même accroîtra votre opulence. Vous aurez, dis-je, tout ce qui peut ſe réunir dans le complement des richeſſes de votre patrimoine. Vous aurez tout, dis-je, non paſſagérement, non furtivement, & par le tribut de la folie, mais ſolidement, à demeure & dans l'ordre d'une conſtante & fructueuſe exportation.

Conditions néceſſaires pour faire fleurir le Commerce des productions & des marchandiſes de main-d'œuvre.

Mais n'oubliez pas que la baſe incommutable de cette proſpérité, qui n'a rien que de réel & de facile, c'eſt la ſource des revenus. Le ſeul moyen de groſſir cette ſource, c'eſt de groſſir la dépenſe. Pour groſſir la dépenſe, il faut accroître la conſommation des produits. L'exportation n'a d'objet que d'aller chercher la conſommation, & de participer, pour aſſurer conſtamment la valeur venale des productions, au prix courant entre les Nations commerçantes; c'eſt donc l'exportation des produits, ou la liberté entiere du commerce que vous devez ſolidement établir & maintenir conſtamment, & celle-là entretiendra toutes les autres. La conſommation des ouvrages de main-d'œuvre eſt

l'intérêt de l'induſtrie, comme la conſommation des produits eſt l'intérêt de la production. La conſommation intérieure des ouvrages d'induſtrie ſera toujours (nous l'avons prouvé) en raiſon de la conſommation intérieure des produits. L'exportation, dans cette partie, comme dans la précédente, n'eſt autre choſe que la recherche d'une plus grande conſommation. Elle doit donc être aſtrainte aux mêmes régles. Donc l'exportation des ouvrages de main-d'œuvre ſera toujours en raiſon de l'exportation des produits, & de l'importation des denrées & des marchandiſes des autres; car les achats des marchandiſes des Etrangers provoquent la vente des vôtres, & leur aſſurent toujours le prix courant du marché général. De tout ceci s'enſuit, je crois, après une diſcuſſion peut-être trop détaillée, mais que j'ai cru néceſſaire, puiſqu'il falloit combattre des préjugés dominans; de tout ceci s'enſuit, dis-je, que *le commerce d'exportation des ouvrages d'induſtrie doit naturellement être ſubordonné au libre commerce des denrées du crû.*

Cette exportation n'a beſoin d'autre direction que de la fidélité, la facilité & la liberté générale du commerce.

De ces trois conditions, il y en a deux qui ſe rapportent à la manutention du Gouvernement; ſçavoir, 1°. la fidélité. Je n'entends point par ce reſſort la police qui veille à la fidélité & à la ſûreté de la fabrication. Cette portion de la fatale ſollicitude du réglement ne fait, comme toutes les autres, qu'introduire la gêne, le monopole, les exactions & la deſtruction de la choſe. On ſurcharge ainſi l'induſtrie de frais d'inſpection, emplois donnés enſuite à l'ineptie favoriſée, à l'ignorance, à la préſomption, &, qui pis eſt, ſouvent à l'avidité de frais de maîtriſe, de prohibitions, de difficultés mal-intentionnées, toutes inventions deſtructives de la liberté & de l'économie, qui font l'eſſence de l'induſtrie. Nous avons vu l'Ordonnance rompre dans la campagne les métiers des pauvres gens qui n'étoient pas en état d'en ravoir d'autres, parce que les toiles devoient être de telle largeur & de tel aunage, comme ſi l'aunage en long & en large ne décidoit pas également & viſiblement pour l'Acheteur & pour le Vendeur, & comme ſi le diſcrédit de ces toiles anciennes ne devoit pas faire de lui-même cette réforme, ſuppoſé qu'elle fût néceſſaire. Mais le cabinet, maudit cabinet, toujours attentif à vivre ſur le labeur des pauvres, &, qui plus eſt, à les régenter tyranniquement, prétend mieux ſçavoir que nous ce qui nous fait vivre; il le ſçait ſi peu, qu'il eſt obligé de changer à chaque ſaiſon ſes ordonnances & ſes Inſpecteurs, de changer chaque année l'ordre de leurs revues. Ce n'eſt donc point de cette ſorte d'invaſions ſur le territoire de l'Induſtrie que je veux parler, quand j'attribue au Gouvernement le ſoin de la fidélité de la fabrication. Celle-ci ne peut être établie que par les mœurs, par l'aiſance, & par la bonne réputation des Artiſans. On fraude quand on ne peut faire mieux. Le fraudeur ſçait bien qu'il marche toujours dans la crainte d'être

d'être ſurpris, & qu'avec tout le bonheur poſſible il ne fournira gueres que pour une ſaiſon ; car ceux qui auront été pris à ſa mal-façon n'y reviendront plus : mais actuellement, forcé par la miſere, il ne peut faire autrement. Les mœurs donc & la fidélité dépendent de l'aiſance. Quant à celle-ci, nous avons aſſez déduit à quoi elle tenoit, & tout cela eſt dans la main du Gouvernement, & *le Gouvernement n'a preſque rien à faire autre choſe que de ſe diſpenſer d'agir.* Plus il y a d'adminiſtration de détail, plus il y a d'occaſions favorables à la malverſation tyrannique. La ſûreté du commerce eſt encore un garant de la fidélité de la main-d'œuvre ; & quant à ce point, c'eſt l'affaire du Gouvernement, tâche néanmoins fort aiſée, d'aſſurer le regne de l'équité.

2°. La facilité ſe rapporte encore à ces ſoins, & il y pourvoit par l'inſtitution de la dépenſe des travaux, des chemins, des canaux, des rivieres & des ports pour la facilité des tranſports & des débouchés des denrées & des marchandiſes : tous travaux réellement productifs.

La troiſieme, ſçavoir, la liberté, doit être abandonnée à la ſagacité des Ouvriers, des Entrepreneurs & des Commerçans dont l'intérêt particulier agit toujours, par la liberté générale de la concurrence, à l'avantage du Public. Cette liberté générale de la concurrence, dans tous les genres d'exploitation, regle naturellement l'activité des reſſorts de la machine, dont la multitude, les combinaiſons & le détail des cauſes déterminantes ſurpaſſent infiniment l'intelligence & l'habileté de toute direction d'autorité. Celle-ci ne peut y introduire que des erreurs, du déſordre, de la dégradation, de la ſéduction & de la perverſion.

Il eſt inutile de s'étendre d'avantage ſur un ſujet que nous avons déja amplement diſcuté, ſur lequel il nous faudra encore revenir, & qui doit aller de lui-même, conformément à l'ordre économique des grandes Nations, qui ſçavent tirer le plus grand revenu poſſible de leur territoire, & des petites Nations, qui, faute de territoire, y ſuppléent, autant qu'il ſe peut, par les gains que leur procure la fabrication des marchandiſes de main-d'œuvre & le commerce de revendeurs. Ces derniers ſubſiſtent de ces reſſources précaires par leurs gains, & les premiers en jouiſſent par leurs dépenſes proportionnées à leurs revenus. Il arrive ainſi que, par le commerce réciproque de ces revenus & de ces gains, comme on le remarquera ci-après, ces revenus & ces gains ſe perpétuent les uns & les autres, & au profit des uns & des autres.

Il eſt temps de paſſer à l'analyſe de cette vérité, & de faire l'application de nos principes à ce mobile univerſel, tant pratiqué, tant recherché, & ſi peu connu, appellé *Commerce.* On y verra que dans cette union anoncée, des revenus & des gains, pour ſe reproduire réciproquement & ſe perpétuer, tout y marche, comme ailleurs, par les dépenſes, & que les grandes régles de l'ordre naturel qui embraſſe tout, ſont conſtantes & uniformes comme la nature dont elles viennent, & dans le ſein de laquelle elles doivent rentrer conſécutivement.

# CHAPITRE XI.

## *Rapport des Dépenſes avec le Commerce.*

LA vertu n'eſt ici autre choſe que la vérité ; le vice n'eſt autre choſe que l'erreur.

Source des préjugés ſur le Commerce.

L'erreur provient de trois cauſes : 1°. L'inapplication de l'eſprit humain : 2°. L'orgueil, de l'illuſion : 3°. La cupidité extraite du déſordre des ſens, combinée avec les deux principes vicieux précédens. L'inapplication de l'eſprit humain ſe refuſe à la connoiſſance des biens que l'homme a ſous ſa main, & par conſéquent à la pure jouiſſance & à la juſte ſenſibilité, ce qui ravit l'homme à ſon propre bonheur, & à la reconnoiſſance envers celui dont il le tient. L'orgueil de ſa nature le porte toujours au *plus ultrà*, ſentiment dérivé d'abord de l'excellence de ſa deſtination, & d'autant plus dévoyé de ſa vraie route, que ſon inapplication l'empêche de reconnoître ſon indigence & ſa dépendance, & de ſentir l'avantage de tout ce qui lui eſt donné. La cupidité enfin eſt l'acte provenant de ces deux principes, l'acte ennemi de toute juſtice & de toute vérité, l'acte du cœur, applicable à toutes nos vues, à toutes nos actions, & par conſéquent le complément de l'erreur.

Multitude d'objets & de rapports à conſidérer dans le Commerce.

Quiconque donc veut attaquer l'erreur, doit la combattre dans ces trois principes, fixer l'inapplication de l'eſprit humain, & l'arrêter à la conſidération de nos vrais avantages qui ſont ſous notre main ; abattre ſon orgueil, en lui montrant l'illuſion & la miſère de tous les preſtiges qu'il enfanta, le gauche & le faux de toutes ſes meſures. Diriger enfin ſa cupidité vers le bien public & univerſel dans qui ſeul peut ſe rencontrer le bien particulier & individuel. C'eſt la méthode que je me ſuis propoſé de ſuivre, parce qu'elle m'eſt preſcrite par les loix mêmes de la nature ; par les decrets irrévocables de la Providence divine, qui a tout prévu & tout ordonné pour les beſoins des hommes : je ne me ſuis point frayé un chemin, je n'ai point formé de ſyſtême de gouvernement économique ; je ſuis entré dans les voies de la Sageſſe ſuprême, clairement indiquées à tous les hommes ; & j'oſe dire, avec bonne intention, que je les ai ſuivies le plus ſcrupuleuſement qu'il m'a été poſſible, dans tout le cours de cet Ouvrage, dont l'objet embraſſe toute la carrière phyſique & morale de l'homme ici bas : & ce ſont ces voies lumineuſes & infaillibles, que je dois ſuivre juſqu'au bout, avec d'autant plus de zèle & de conſtance, que j'en trouverai les diverſes parties plus embarraſſées de décombres, enfans des préjugés, de l'intérêt mal entendu, & de l'impoſture des hommes injuſtes.

Entre ces diverſes parties, certes, il n'en eſt aucune où le travail de ramener tout au ſimple & au vrai, premiere manœuvre contre l'inap-

plication de l'eſprit, ſoit plus effrayant à l'intelligence d'un homme médiocre par le génie, & uniquement ſoutenu par l'amour du vrai & de ſes ſemblables, que dans celle que j'entreprends en ce moment. Nos derniers âges ont tout raiſonné, calculé, rêvé, guerroyé, traité, diſcuté, imprimé; commerce, tarifs, élémens, avantages & déſavantages, &c. Au milieu de ce déluge d'opinions ſpécieuſes, la plûpart alambiquées, puériles, & fondées ſur l'écho des Commerçans, bornés ou intéreſſés, des adeptes frivoles & inappliqués, il a paru des lueurs, des lumieres même qui annonçoient la droiture du cœur & la juſteſſe de l'eſprit; mais la baſe fautive des préjugés du temps, forçant la nature inquiéte, y ramene à ces faux ſyſtêmes les principales vérités, & fait gauchir, malgré eux-mêmes, les eſprits les plus droits, & marqués peut-être à l'empreinte des régénérateurs. Le plus beau génie de notre ſiécle, qui a jetté tant de pots-à feu ſur la carrière du Droit public, lumiere qu'il n'oſa peut-être ranger en un ordre plus clair & plus ſuivi, n'a pas même tenté la recherche & la définition du vrai dans cette partie. Il a donné, comme les autres, le mot *Commerce*, en balot; & s'il a conçu quelque choſe au-deſſous de lui-même, c'eſt ſans doute en cette queſtion ſi importante par ſon eſſence, par ſes reſſorts, par ſon influence & par la fatalité déſaſtreuſe de ſes épidémiques erreurs. Comment donc oſerai-je entreprendre une matiere où tant de Grands Hommes ont échoué? C'eſt en devenant comme un de ces petits, ainſi que le preſcrit l'Evangile, c'eſt en m'aſſujettiſſant à l'ordre général & immuable, auquel tous les hommes doivent ſe conformer pour leur ſûreté & pour leur bonheur.

Tout l'objet du travail de l'homme eſt ſa ſubſiſtance & ſa commodité. Il ne peut les obtenir que par ſon travail. Mais comme ſes beſoins ſont multipliés, & que ſon travail doit ſe réunir au travail de ſes ſemblables, ils doivent tous coopérer enſemble à l'œuvre général qui leur procure les biens néceſſaires pour ſatisfaire à leurs beſoins.

Cette union eſt donc ſcellée des mains de la nature, & les fruits en ſont perçus par le moyen de l'échange. C'eſt cet échange qu'on appelle *Commerce:* d'où il ſuit que le commerce eſt l'objet & le lien de la ſociété; qu'il eſt auſſi ancien que la Société; que plus il ſe rapproche & ſe vivifie, plus il réunit & condenſe la ſociété; plus au contraire il ſe relâche & ſe raréfie, plus la ſociété ſe diſſout, s'affoiblit & ſe perd.

Ces principes ſimples, connus & fondamentaux une fois poſés, il eſt queſtion de conſidérer en lui-même le Commerce, cet être qu'on a voulu regarder comme iſolé d'un tout dont il ne ſçauroit être que partie; qu'on a cru pouvoir attirer dans les Etats par une inſertion extérieure, tandis qu'il ne peut naître que du ſein même de la ſociété, erreur ſemblable à la fraude de ces Charlatans, qui prétendoient rajeunir un corps uſé, en injectant dans ſes veines le ſang d'un jeune homme! Pour parvenir à ſortir de cette carrière de preſtiges, & de cet empire dénué, il faut regarder à nos pieds, & lever un plan ſimple & détaillé de notre marche terre à terre.

Les diverſes eſpeces de Commerce.

Tout eſt commerce, comme je l'ai dit, tout va par le commerce; & pour ne pas ſe tromper ſur la nature de ſes différens reſſorts, & pour ne pas confondre le commerce même avec le gain du ſervice mercenaire du Commerce, il faut analyſer & diſcuter ſes différentes parties.

Il faut diſtinguer d'abord le Commerce de propriété ou de premiere main, & l'exercice du Commerce mercenaire ou de revendeurs. Le premier eſt tout au profit du revenu & ſans frais pour l'acheteur, lorſque ce commerce ſe borne à la vente de la premiere main, en faveur de celui qui achete pour conſommer ſur le lieu. Le ſecond eſt un ſervice public, diſpendieux, plus ou moins onéreux, ſelon qu'il exige plus ou moins de frais de tranſport, & que les ventes & les achats ſe multiplient. Conſidérons ſéparément chacun de ces objets ſi divers; conſidérons-les, dis-je, relativement aux immuables principes de l'ordre économique & de la proſpérité, qui ne peut dériver que de là.

La baſe de ces principes eſt que tout marche, dans la ſociété, par les richeſſes renaiſſantes, que plus on a de revenu plus on dépenſe, & que plus on dépenſe, ſelon l'ordre preſcrit par la nature, plus on ſe procure de revenu par la reproduction. Cette vérité fondamentale a été aſſez développée & démontrée dans tout le cours de cet Ouvrage, pour n'y plus revenir. Mais il faut ſe la rappeller ſans ceſſe, comme le flambeau qui peut ſeul éclairer le dédale que les opinions humaines ont bâti dans l'avenue du temple ſacré de la vérité. Sitôt donc qu'il eſt dit que le Commerce mercenaire, ou de revendeurs, eſt un ſervice public néceſſaire, mais diſpendieux, il eſt certain que ſa dépenſe eſt priſe ſur le revenu, ou ſur les avances qui font naître le revenu, mais c'eſt encore aux dépens de ces avances; car toute dépenſe eſt priſe ſur cela; cette dépenſe diminue donc d'autant le revenu. Il s'enſuit de cette induction ſimple, qu'entre ces deux commerces que nous venons de diſtinguer, ſçavoir, *le Commerce de propriété ou de premiere main*, & *le commerce mercenaire ou de revendeurs*, certainement c'eſt le premier qui doit être préféré, comme n'entraînant après ſoi aucune ſorte de détraction ſur le revenu, pour le payement d'aucun ſervice intermédiaire.

Arrêtons-nous à cette premiere vérité à laquelle il faudra ramener toutes nos ſpéculations ſur les autres branches du commerce, branches d'autant plus utiles qu'elles ſeront plus ſimples, & qu'elles paſſeront par le moins de mains, toutes d'autant moins profitables, qu'elles employent plus de revendeurs, & entraînent, en conſéquence, plus de complication de dépenſes.

Après cette énonciation ſimple de la nature & des avantages du premier de ces deux commerces, qui doit être l'étoile polaire de tous les Navigateurs d'Etat en ce genre, on nous demanderoit, peut-être, d'expoſer ici les moyens de mettre en vigueur ce commerce. Ils ſe préſentent d'eux-mêmes dans la proſpérité du Peuple & des Sujets. Mais ceci entrera dans nos déductions ſur la nature & les effets du commerce mercenaire.

Nous avons dit que le ſecond commerce eſt un ſervice public diſpendieux, plus ou moins onéreux, ſelon qu'il exige plus ou moins de frais de tranſport, & que les ventes & les achats ſe multiplient. Par exemple, un tonneau de vin apporté de loin, & commercé ſucceſſivement par dix marchands, comprend dans ſon prix, ſur le lieu de la conſommation, tous les frais du tranſport & la rétribution de tous les Marchands qui l'ont commercé, abſtraction faite, d'ailleurs, de la perte ou du gain fortuit qui peuvent arriver par la diminution ou l'augmentation du prix foncier de la marchandiſe même. C'eſt ce commerce mercenaire, ou de revendeurs, dont nous devons conſidérer toutes les nuances dans ce Chapitre, où il s'agit des rapports des dépenſes avec le Commerce, & j'eſpere que le réſultat de nos inductions démontrera clairement quelle eſt l'erreur des Nations agricoles, qui empruntent les préjugés des Comptoirs ou petites Nations de ſimples Marchands, & qui enviſagent ce commerce diſpendieux & ſi envié, comme une ſource de richeſſes pour les grands Empires, parce qu'il eſt la ſource des gains que font les Marchands aux dépens des Nations qui les payent; & que l'on confond les différentes conſtitutions des Etats, celle de ces petits Etats maritimes, qui ne ſont que des Comptoirs de revendeurs, avec les Empires ou Royaumes agricoles, qui ſont les Etats des Peuples vendeurs.

Diverſes eſpeces de Commerces de Revendeurs.

Pour ne point perdre le fil qui doit nous conduire dans notre marche, il faut encore ſubdiviſer ce commerce mercenaire de revendeurs en trois claſſes; ſçavoir, 1°. Le Commerce rural : 2°. Le Commerce en gros : 3°. Le Commerce en détail.

*Le Commerce rural* peut être comparé aux racines de l'arbre; le Commerce en gros, au tronc; & le Commerce de détail, aux branches. Dans le premier, les petites parties vont en ſe réuniſſant & ſe groſſiſſant de plus en plus par leurs réunions ſucceſſives. De-là ſe forme le tronc, ou le *Commerce en gros*, c'eſt-à-dire, le commerce qui réunit les marchandiſes en groſſes parties, & le commerce extérieur & réciproque, qui les exporte, & qui importe d'un Royaume à l'autre, & qui enſuite les diſtribue dans les Nations par les ventes & les achats ſucceſſifs en diviſions & ſous-diviſions, & dont les dernieres diſtributions, entre les acheteurs qui les conſomment, compoſent le *Commerce de détail*. Ainſi il eſt manifeſte que tous ces différens étages ſont autant d'échelons d'augmentation de dépenſes, qui ne ſont profitables qu'à ceux qui exercent ce commerce à la charge de ceux qui ſupportent ces dépenſes, c'eſt-à-dire, au détriment des vendeurs de premiere main, ou des acheteurs conſommateurs, ou communément des uns & des autres.

Le Commerce de Revendeur eſt mercenaire & diſpendieux.

Dans le commerce de marchandiſes de main-d'œuvre, par exemple, les dépenſes du commerce mercenaire ſont à la charge du conſommateur, parce que le prix de la vente de la premiere main, eſt toujours proportionné à celui de la fabrication de ces marchandiſes, lequel eſt limité par la concurrence même des Artiſans des autres Pays où cette fabrication peut aſſurer la ſubſiſtance de ces Artiſans. Ce n'eſt pas à dire que

Les frais du Commerce de marchandiſes de main-d'œuvre retombent ſur l'Acheteur.

les frais qui portent ſur le conſommateur, & qui forcent celui-ci à conſommer moins, ſon épargne dans ſa conſommation ne retombe toujours ſur le vendeur de la premiere main, en ce qu'on lui achete moins de matiere premiere. Mais on peut dire, dans la ſpéculation préſente & particuliere, qu'au-delà de la rétribution déterminée des Artiſans, toute dépenſe du commerce de marchandiſe de main-d'œuvre doit être ſupportée par l'acheteur conſommateur, autrement le ſalaire des Ouvriers, toujours limité par la concurrence, deviendroit inſuffiſant, & ils renonceroient à leurs travaux; car tout métier doit nourrir ſon maître. Dès-lors le prix convenable du ſalaire ſe rétabliroit néceſſairement & indépendamment de toutes dépenſes du commerce de ces marchandiſes; ainſi la rétribution du Marchand revendeur eſt toujours payée infailliblement & forcément ſur l'acheteur conſommateur.

Les frais du Commerce rural ſe font aux dépens du revenu.

Il n'en eſt pas de même du Commerce intérieur des denrées du crû, qui naiſſent en différens lieux, plus ou moins éloignés de ceux où elles ſe conſomment. Car le prix de celles qui ſont les plus voiſines, comprend moins de frais de tranſport que le prix de celles qui ſont plus éloignées. Ainſi, la défalcation de ces frais, ſur le prix que le Marchand retire de ſes denrées, regle le prix de la vente de la premiere main des denrées éloignées, au préjudice du revenu des biens fonds.

Commerce de Vendeur ou de premiere main.

Ainſi, plus les Provinces, où ſont ſitués les biens, ſont habitées ou peuplées de riches habitans, en état de conſommer ſur les lieux, & pour ainſi dire, de la main à la main, moins les frais du commerce y ſupprimment de revenu. On ſent cela ſans en avoir approfondi les cauſes, & l'on voit ſe plaindre communément de ce que les riches Propriétaires s'en éloignent & ſe retirent à la Capitale & à la Cour. De prétendus Politiques oppoſent à cela que la puiſſance des Grands, réſidents dans leurs Terres, pourroit être à charge aux habitans des Provinces, & de plus, donner un juſte ombrage au Gouvernement. Certains Miniſtres, qui vouloient avilir la Nation juſqu'à s'en faire adorer eux-mêmes, & non le Souverain, & peut être aſſujettir les campagnes à la ſous-adminiſtration arbitraire, alléguérent cette politique, à l'appui de leurs précautions, pour forcer les Notables à venir languir dans leur antichambre : Ils ſe vanterent d'avoir délivré les Provinces d'une multitude de petits Tyrans; & la plate citadinerie, toujours certaine de parler un langage qui n'eſt point entendu de la nature, & qu'elle ne ſe donne point la peine de contredire, a répété par écho, en vers & en proſe, l'éloge des prudentes meſures de ces Alcides de cabinet. Mais, 1°. il n'y a rien de ſi faux que cette prétendue tyrannie que l'on impute aux grands Propriétaires; & je défie que l'on montre, dans nos vraies Annales, rien qui y reſſemble. Si on m'allégue les temps & âges barbares & de ſervitude, je pourrois dire que ce n'eſt non plus là notre Monarchie que ne l'eſt le ſiécle de Dumonorix; & encore, ſi l'on veut y regarder de près, on verra qu'on a commencé aux guerres des enfans de Clovis pour les partages, & en ſuivant les ſecouſſes tumultueuſes de la Nation dans les

Ce Commerce n'eſt ni mercenaire ni diſpendieux; ſes avantages, le moyen de l'étendre.

Avantages de la réſidence des grands Propriétaires dans leurs Terres.

temps que les Maires vouloient établir leur domination ſur les ruines de celle de leurs Maîtres, & dans les temps des célébres débats des enfans de Charlemagne, de la démence des derniers Rois de la ſeconde Race, des uſurpations des Gouverneurs des Provinces, & de la foibleſſe des premiers Rois de la troiſieme Race; on verra, dis-je, que la barbarie de la Nation, & les déſordres qui en réſultérent de toutes parts, ne provenoient que des tempêtes de la Cour, & de l'Anarchie du Gouvernement. Les malheurs de ces temps n'étoient point encore réparés, à beaucoup près, dans le 14^e^ ſiécle, pendant lequel nous trouvons néanmoins les veſtiges d'une multitude immenſe d'habitans, que nous avons cités au Chapitre de la Population. Ces petits Tyrans étoient donc Populateurs. La Jacquerie, les Maillotins, la Ligue, ſont-ce les malheureux Sujets du Royaume? Eſt-ce la Cour, enfin, qui les a engendrés, ou les petits Tyrans de campagne? Le Grand Prince, reſtaurateur de la France, lui qui, plus que tout autre, avoit ſouffert de l'inſolence de quelques Grands, gâtés à la Cour par les partialités & les machinations, enfantées ſous le Régne précédent, les renvoya néanmoins chacun chez eux, ſitôt qu'il fut le Maître, & ne craignit pas que leur puiſſance châtelaine l'empêchât de policer ſes Etats, en ſe fixant lui-même aux titres déciſifs de la ſouveraine autorité & des droits de la Nation, & à la conſervation de ſa puiſſance par la conſervation des richeſſes du Royaume. C'eſt la marche impérieuſe de la vraie Monarchie; c'étoit effectivement celle du Monarque même envers les Grands. Ils vous tracaſſeront, me pilleront, & vous chaſſeront, diſoit-il, à ſes Miniſtres, ſi vous les rappellez. En effet, que les Rois ſe déſabuſent comme les autres, qu'ils ne s'y trompent pas, perſonne ne ſert pour rien. On les ſervira pour l'honneur & pour la gloire, s'ils demandent des ſervices de gloire & d'honneur; on les ſervira pour les tromper, s'ils demandent de la flatterie; on les ſervira pour le crédit & le pouvoir, s'ils veulent des favoris; on les ſervira pour des gages & des profits, s'ils demandent des ſervices mercenaires; & à cet égard, ſi la dignité de leur rang exige qu'ils ſoient entourés de gagiſtes de cet ordre, la pauvre Nobleſſe vaut autant que la riche, & c'eſt là ce qui doit vivre des bienfaits viagers & domeſtiques du Souverain. Les Grands doivent remplir, auprès du Prince, les emplois qui ſont de leur rang, avec déſintéreſſement; & ils doivent lui faire leur Cour dans les occaſions, & le ſervir, d'ailleurs, en fomentant & entretenant leur patrimoine. Mais, 2°. quand j'accorderois ce que je nie formellement, lorſqu'on voudra bien diſtinguer, dans l'état de cette queſtion, les Grands qui étoient Souverains eux-mêmes dans les temps de la Monarchie Ariſtocratique, d'avec les grands Propriétaires, des temps de pure Monarchie; quand j'accorderois, dis-je, ce que je nie formellement, dans l'état de Monarchie, je le répéte, le ſéjour de ces grands Propriétaires dans leurs Terres n'a jamais été nuiſible au repos public; devroit-on aujourd'hui, au milieu des effets trop hâtés, peut-être, de la civiliſation citadine, de

la police univerſelle, des poſtes établis, des troupes réglées répandues ſur tout le territoire ; devroit-on, dis-je, avoir les mêmes ombrages qu'alors. Certes, s'il y a un Pays où les privilèges abuſifs des Grands ayent été abolis, c'eſt en Angleterre, où les forces Militaires en impoſent moins que les Loix. C'eſt néanmoins le canton de l'Europe où la Nobleſſe paſſe le plus de temps, & très-paiſiblement, à la campagne. Qu'on me pardonne cette digreſſion où j'ai été entraîné malgré moi, par la liaiſon qu'elle a avec mon ſujet. Rien n'eſt plus dangereux auprès des Rois que les jalouſies d'Etat. On n'oſe, on ne doit pas même oſer y répondre. Malheur à ces ſubalternes de régie fiſcale, illégale & abſurde, qui changeroient en lions les Bergers naturels des humains ; & notre marche économique n'a pas beſoin de rencontrer ſous ſes pas les axiomes d'une fauſſe, ſiniſtre & inſidieuſe police.

Il eſt donc utile, il eſt important, il eſt néceſſaire, par les raiſons économiques que nous avons dites ci-deſſus, & qui ſeroient fort preſſantes, ſur-tout dans un Royaume ruiné, que les Riches, que les grands Propriétaires réſident à portée de leurs revenus que leur conſommation fait renaître. Mais l'effet des richeſſes, dans un Royaume en pleine proſpérité, doit être la jouiſſance & la liberté. D'ailleurs, la liberté du débit, & la facilité des débouchés que les Etats doivent ſe procurer, peuvent diminuer ſenſiblement les frais du Commerce rural, & rendre ces abſences beaucoup moins préjudiciables aux revenus des biens fonds.

Les frais du Commerce rural de Revendeur retombent ſur les Propriétaires & ſur les Acheteurs conſommateurs.

A meſure néanmoins que le Commerce rural s'étend & s'éloigne, ſes frais ſe trouvent également répartis ſur le Vendeur de la premiere main, & ſur l'Acheteur conſommateur. L'augmentation du prix, cauſé par les frais de tranſport, doit toujours être priſé ſur la choſe. Sans l'éloignement, le premier pourroit la vendre plus cher, & le ſecond l'acheter à plus bas prix ; ce qui en augmenteroit le débit, & par conſéquent la demande & la vente de la premiere main. Ainſi l'exemption des frais ſe trouveroit en compenſation en faveur du vendeur de la premiere main & de l'acheteur conſommateur ; & par la raiſon oppoſée, la ſurcharge, cauſée par les frais, doit être au préjudice de l'un & de l'autre.

Avantages de la conſommation dans les campagnes.

N'oublions pas néanmoins que ces deux préjudices ſe réuniſſent en un ſeul, qui eſt le préjudice univerſel d'un Etat agricole ; car le conſommateur qui eſt démontré ſi néceſſaire dans nos Principes, ne l'eſt que, comme foment indiſpenſable du producteur. Tous ces rapports bien entendus, loin de ſe nuire les uns aux autres, ſe ſervent réciproquement, pourvu qu'ils ſoient à leur rang. On n'entendroit nullement dans nos idées & dans nos inductions, ſi l'on nous ſoupçonnoit de proſcrire les frais de tranſport, & par conſéquent du commerce ; mais voici leur place. Il faut d'abord appuyer & aſſûrer, autant qu'il eſt poſſible, le commerce de la premiere main, & cela ſe peut en appuyant & autoriſant le luxe de ſubſiſtance dans les lieux mêmes de la production ; car ſi j'ai beſoin d'un veau pour ma conſommation, je puis le recevoir directement de mon Fermier à compte du prix de ſon bail, ſur le pied

que

que ce veau vaudroit au marché, & j'y trouverai un profit conſidérable ſur le prix que me coûteroit la viande qui auroit paſſé par les mains des Marchands & du Boucher. Les dépouilles qui ne ſervent point à ma conſommation, trouveront encore un débouché pour la fourniture des Fabricans qui employent ces dépouilles. Mais alors ſi j'ai beſoin moi-même d'une reliure en veau, je ne puis la tirer de mon Fermier que par l'entremiſe du Marchand, du Boucher, du Tanneur, & de je ne ſçais combien d'Artiſans qui préparent ce mince reliquat; auſſi faut-il que tous ces gens-là vivent, par notre correſpondance, ſur la valeur primitive de nos productions. Le luxe de ſubſiſtance, une fois en vogue dans une Nation, déterminera naturellement les Propriétaires à ſe plaire ſur leurs domaines; car, ſitôt que je mettrai mon plaiſir & ma petite gloire à la qualité naturellement ſatisfaiſante d'Amphitrion; que je me plairai à traiter avec joye & abondance mes amis, mes voiſins, mes domeſtiques, &c. j'employerai beaucoup d'ouvriers à des travaux profitables qui amélioreront mon patrimoine; j'animerai par ma préſence & mon exemple, les travaux de mes Fermiers & des Habitans du canton; je m'appercevrai promptement qu'il m'eſt beaucoup plus facile de tenir un grand état à ma campagne qu'à la Ville: 1°. Parce que j'y reçois preſque tout de la premiere main, au lieu qu'il faut ſur-acheter toutes les denrées à la Ville: 2°. Parce que toutes les dépenſes de décoration, qui ne ſatisfont guères au fond que celui qui veut s'attirer les regards des paſſans; que l'argent employé en tabatieres, vernis, dentelles, belles étoffes, &c.; que toute la dépenſe de vaine décoration, en un mot, eſt autant d'épargné dans les lieux où chacun ſe connoît & vit à la fois ſimplement & grandement; & la défalcation de ces dépenſes ruineuſes revient au profit du luxe de ſubſiſtance, de l'accroiſſement des revenus & de la vraie jouiſſance de la vie. 3°. La liberté, la joye & la ſalubrité de la vie champêtre venant à l'appui de ces raiſons principales, il ne ſera aucunement beſoin de forcer les Propriétaires à réſider une partie de l'année ſur leurs fonds. Le commerce de premiere main étant ainſi favoriſé & porté à toute ſon étendue poſſible, par un moyen ſimple, doux & naturel, ſon effet ſera un ſuperflu de productions à qui le commerce de Revendeurs devient néceſſaire.

Le Commerce de Revendeur s'accroît à proportion qu'on diminue les frais.

Ce commerce deviendra donc d'autant plus fort, plus aſſuré & plus proſpére, qu'on cherchera plus à le borner. Je m'explique, le commerce de Revendeurs n'a de baſe que la production. Plus il y aura de productions, plus il y aura d'objets de commerce. Mais pour accroître les productions, il faut accroître les conſommations; & pour accroître les conſommations, il faut diminuer les frais de commerce qui les enchériſſent, & qui par conſéquent en diminuent d'autant la conſommation. Ainſi le vrai moyen d'accroître le commerce de revendeurs, c'eſt d'en retrancher les frais, le plus qu'il eſt poſſible. Ceci ſe fait par des moyens doux & ſimples & réſultants du premier ordre établi ci-deſſus. Des campagnes fertiles, & fécondées par l'habitation & le reverſement continuel

& immédiat des revenus de Propriétaires riches & aisés, donnent chaque année des moissons plus abondantes. Le voisinage de l'abondance est nécessairement la population. Cette population occupée & entretenue par divers services, par divers travaux, par divers genres d'industrie à l'usage des aisés, donnent leurs œuvres en échange des subsistances, & le commerce des Revendeurs est le truchement de ces échanges. Mais il n'y a que peu de marge encore, car les industrieux se rassemblent autour des Propriétaires; ils peuvent recevoir de la premiere main la plûpart des choses nécessaires à leur subsistance. Si les Revendeurs veulent être reçus à leur épargner cette peine, elle est alors de peu de frais, & par conséquent, les dépenses du commerce sont encore fort petites. Mais il suffit que cette épargne soit un profit pour la consommation & pour la production, pour qu'il devienne un avantage pour le commerce: & voici comment. Les profits de la production tournent en surcroît de productions, & ce nouveau surcroît doit chercher plus loin la consommation. Cette distance doit être payée au commerce, & le voilà qui s'aggrandit. Car ce surcroît, simplement proportionnel à la masse de production, devient un plus grand surcroît à raison de ce que la masse augmente. Pour lui assurer & lui accroître en ses mains cet avantage, il faut encore continuer la même manœuvre contre lui en apparence, & tendre, par tous moyens, à diminuer ses frais. On ouvre les chemins, on creuse des canaux, on rend les rivieres navigables, &c. & toutes ces facilités données au Commerce, sont autant d'articles qui reviennent à profit; car, au fond, ces prétendus articles demeureroient dans les chemins, au désavantage de tout le monde. Mais, sans nous arrêter à ce point déja discuté ailleurs, il résulte que cette épargne prise sur lui a toujours le même effet que ci-dessus, accroissement de consommation, de production, d'abondance, & par conséquent un accroissement de richesses disponibles, qui constituent la puissance de l'Etat, le bonheur & la sûreté de la Nation. C'est l'esprit vivifiant de tous les mouvemens & de toutes les opérations libres du corps solide de la société & de l'ordre politique. C'est alors que le commerce de revendeur de nos productions apprendra la carte des chemins, des canaux, des fleuves & des mers; c'est alors qu'excité par une concurrence, fruit toujours certain de l'active & réelle abondance, qu'instruit par une économie radicale, qu'enrichi par un fleuve toujours renaissant de moyens d'agir & de transporter, il parviendra à fournir nos voisins de productions d'une qualité plus recherchée & à aussi bon marché que les leurs propres; il nous cherchera par-tout des consommateurs de nos productions surabondantes, & nous apportera en échange celles des leurs, qui peuvent varier notre jouissance, les ouvrages de leur industrie, tout enfin ce qui pourra nous convenir, & toujours à l'avantage de la restitution de notre produit net, & de la rentrée de nos revenus. Telle est, telle doit être la marche du commerce mercenaire; c'est dans cette conduite seule que peuvent se trouver sa

baſe, ſa force, ſa durée & ſon utilité; c'eſt en tendant toujours à le réduire à ſon uſage indipenſable, qu'on parviendra à l'étendre & le perpétuer. Tel eſt enfin ſon rang dans l'ordre naturel économique. En tout évitons les frais inutiles. Plus il y a de frais de tranſport, plus les Marchands ſurvendent, & plus le commerce eſt onéreux.

Avantages du commerce rural de magaſinage.

Il eſt un autre cas à conſidérer dans le commerce rural. C'eſt lorſque le marchand achette dans les temps où la denrée eſt à bas prix, pour la garder & attendre, pour la vendre, qu'elle monte à un plus haut prix. Alors les frais de cette ſorte de commerce ne peuvent pas être exactement déduits du prix incertain que le marchand en retirera. Celui-ci doit donc régler ſes achats purement ſur le prix courant de la vente de la premiere main. Mais ce prix ſuppoſera toujours, dans les différens cantons, les frais à faire, ſelon l'éloignement des lieux de la conſommation.

Le fruit de ce calcul eſt, à bon droit, au profit du commerce. Rien ne doit être plus autoriſé en ce genre & plus utile, quant à l'indemnité & la liberté du commerce rural, que le Marchand acheteur, qui magaſine dans les temps les moins favorables à la vente. Plus on le protégera, plus il ſe ſupprimera à lui-même par ſa propre influence, ces profits illicites dont les aveugles, les ſots, & ſur-tout les Monopoleurs ont, ou feignent d'avoir tant de peur. En effet, plus on protégera ce commerce, plus les achats des denrées ſe multiplieront. La multiplication des achats eſt la vraie ſemaille qui accroît immanquablement la production; & comme l'abondance eſt le contrepied de la diſette, il eſt néceſſaire que les achats, pour les réſerves, entretiennent l'abondance en tout temps, & empêchent les dégats du bled, que la non-valeur & le défaut de débit livrent à la nourriture des beſtiaux. Il ſuit de l'exécution de ce commerce des denrées, que le Commerçant ne pourra jamais faire, ſur ces parties de réſerve même, que des profits licites & réglés. Ce commerce donc eſt ſi avantageux à l'Agriculture & à la Nation, qu'il ne peut être trop étendu & multiplié pour empêcher les dégats des grains & les grandes variations de leur prix. Qu'il ſoit donc l'emploi profitable de l'épargne ou de l'argent oiſif économiſé prudemment pour les beſoins prévus & imprévus, ſur les revenus, ſur les gains, ſur les ſalaires par les habitans de tous états, juſqu'aux domeſtiques mêmes. Plus il y a d'acheteurs, pour mettre les denrées en réſerve dans les temps d'abondance & de bas prix, plus la concurrence de ces acheteurs en ſoutient le prix & le débit, & entretient l'activité & les dépenſes de l'Agriculture. Plus il y a de magaſins, plus la ſubſiſtance eſt abondante dans les temps mêmes des mauvaiſes récoltes, & plus la concurrence des vendeurs en modère le prix. C'eſt par ce commerce que la production, la conſommation, la valeur vénale conſtante, & les revenus ſont toujours aſſurés, ſans qu'il ſoit jamais néceſſaire, dans un Royaume agricole, de recourir à l'étranger pour les beſoins de la Nation.

Avantages de la liberté du Com-

On ne ſçauroit trop multiplier & étendre le commerce des denrées du crû. Nous avons aſſez démontré, dans les fréquentes occaſions qui

merce extérieur d'exportation & d'importation.

ſe ſont préſentées dans tout le cours de cet Ouvrage, de toucher à cette queſtion, la plus importante de toutes, & la plus embrouillée, par les intrigues du monopole, ſous le prétexte perfide d'exclure le monopole même ; nous avons aſſez démontré, dis-je, que ce commerce eſt indiſſolublement lié à la liberté générale & indéfinie du commerce d'exportation & d'importation des denrées, & à la proſpérité des Nations agricoles ; que ce dernier a tous les avantages à la fois ; mais ſur-tout, 1°. celui de nous faire participer, relativement à notre ſubſiſtance, au prix courant & uniforme entre les Nations : 2°. D'établir & de maintenir à jamais les rapports des richeſſes relatives entre les Nations, & les rapports du commerce réciproque : 3°. D'aſſurer la ſubſiſtance & la condition aiſée du menu Peuple : 4°. De ſoutenir, ſur un pied conſtant & avantageux, les revenus des Propriétaires & de l'Etat, & les repriſes du cultivateur : 5°. D'entretenir, par une égalité conſtante de prix, l'égalité du prix même du vendeur cultivateur avec le prix de l'acheteur conſommateur ; car, quoiqu'il paroiſſe par la ſomme d'argent, qui eſt la même pour celui qui vend & pour celui qui achete, que l'un retire de ſon bled le même prix, que celui que l'autre lui paye, il eſt pourtant vrai que ces prix deviennent fort différens, quand le prix courant du bled ſouffre ſucceſſivement de grandes variations, & que la différence qui eſt d'un quinzieme ou d'un dixieme, & quelquefois plus, eſt en pure perte pour le revenu, & ſans aucun profit pour l'acheteur ; enſorte qu'en formant un prix commun de pluſieurs récoltes inégales & de prix inconſtant, & que ce prix commun revienne à 18 liv. pour l'acheteur, il ne ſera que de 16 liv. ou environ pour le vendeur (*a*) ; ce qui retombe en diminution du double ſur le revenu, comme on l'a déja fait obſerver ci-devant Chapitre 9. La crainte de me répéter m'interdit la faculté de traiter de nouveau ces différens objets, qui préſentent néanmoins toujours de nouvelles lumieres à un eſprit nourri des vrais principes. Qu'on me pardonne ſeulement une obſervation de calcul ſimple ſur le ſecond de ces Articles, & d'autant plus admiſſible, qu'elle a trait à tout, particulierement à nos principaux intérêts actuels.

Double avantage qui réſulte de la liberté du commerce extérieur d'une Nation par rapport aux richeſſes relatives des différentes Nations.

Le commerce général actuel de l'Europe en bled eſt environ de dix millions de ſeptiers, qui ſont fournis par les Pays du Nord, l'Angleterre, les Colonies Angloiſes, la Barbarie, la Sicile, &c. Si la France entroit dans ce commerce, la concurrence feroit néceſſairement baiſſer d'abord un peu le prix courant entre ces différentes Nations. Ce baiſſement diminueroit leurs richeſſes actuelles. Ainſi la France accroîtroit ſes richeſſes de deux façons, foncierement & relativement. Foncierement par l'augmentation de la valeur vénale de ſes productions ; & relativement, par la diminution de la valeur vénale des productions des autres Etats. Pour mieux faire ſentir l'importance de cet objet, comparons, à cet égard, la France & l'Angleterre.

(*a*) Voyez la démonſtration de ce calcul dans le Dictionnaire Encyclopédique, *article* GRAINS, & dans *l'Eſſai ſur l'Amélioration des Terres*, par M. PATTULO.

Comme l'Angleterre, loin de gêner ni déranger aucunement la liberté du Commerce des grains, l'encourage au contraire par des moyens ſuperflus chez un Peuple actif & induſtrieux, le prix du bled y eſt toujours à peu près uniforme & conſtant, & l'on n'y éprouve point ces variations accablantes dont les ſuites ſont ſi funeſtes. Nous voyons, par les relevés des tarifs, pendant une longue ſuite d'années, & ſur l'évaluation faite des meſures & du taux des monnoyes, qu'en Hollande & en Angleterre le ſeptier de bled peſant 240 livres, s'y tient régulierement au moins de 19 à 23 livres, ce qui fait en ce cas un prix commun tant pour le laboureur que pour l'acheteur de 21 livres, prix qui aſſure par-tout les revenus de la Nation & de l'Etat, la rentrée des avances annuelles d'une riche culture, les intérêts de ces avances, & la rétribution du laboureur; prix, qui peut toujours ſoutenir la proſpérité de l'Agriculture dans un Royaume, & qui lui procure des forces renaiſſantes, qui auroient dû être peſées dans les calculs politiques de ceux qui, dans un commencement de conflit entre deux Nations, diſent pertinemment, *ceci eſt une guerre qui finira à l'avantage du dernier écu.* Elles finiſſent toutes de la ſorte; mais ſi j'ai 1000 liv. de revenu, & ſeulement dix louis dans ma poche, & que je plaide contre un Porteballe qui a 300 louis en réſerve, mon adverſaire ira plus vîte, & moi plus long-temps, je l'épuiſerai & le forcerai à ſe déſiſter.

Dans un Royaume, où les débouchés extérieurs ſont fermés, où les communications intérieures ſont interceptées, on voit ſans ceſſe la cherté à côté de l'abondance & de la non valeur; extrémités également funeſtes & préjudiciables, qui, d'un côté anéantiſſent, pour pluſieurs cauſes, l'Agriculture & les revenus de la Nation, en ruinant le Cultivateur; & qui, de l'autre, livrent le menu Peuple à la famine par des chertés inopinées, ou à la miſère par des non-valeurs, qui ſuppriment les travaux & les ſalaires. Les défenſes d'exporter au déhors, entraînent néceſſairement les empêchemens intérieurs; & les prohibitions de canton à canton rendent bien plus difficile l'établiſſement d'un prix commun; car indépendamment des variations exceſſives, qui ſe trouvent entre les prix des temps de diſette & ceux des temps d'abondance, les prix ſont ſi divers dans les différentes Provinces, qu'il eſt mal aiſé de former un total ſur ces points ſi diverſifiés. On peut porter néanmoins le prix commun de l'acheteur conſommateur de la plûpart des Provinces du Royaume, où il eſt bien différent de celui de Paris, à 13 liv. le ſeptier, peſant 240 livres, c'eſt environ 11 liv. 10 ſols pour le Cultivateur.

Voilà notre état actuel, & relatif avec l'Angleterre. Conſidérons maintenant l'effet que produiroit, ſur ces deux parties rivales, un Edit qui permettroit & rendroit libre à jamais le commerce de nos grains au dedans & au dehors. Nous avons dit que la concurrence de la France, dans les marchés de l'Europe, feroit baiſſer d'abord le prix courant de 21 livres à 18 liv. tant pour le vendeur que pour l'acheteur. Je dis *d'abord:* car l'accroît de la population, qui ſuit l'augmentation des richeſ-

ſes, releveroit bientôt le prix par-tout. Or ce prix courant & conſtant, eſt, à cet égard, le taux des revenus de l'Angleterre; ainſi donc l'effet de cet Edit ſeroit, par rapport à l'Angleterre, de baiſſer, dans les premiers temps, d'un tiers, le taux des revenus de ſon Agriculture. D'autre part, ce prix courant & conſtant nous deviendroit propre auſſitôt, & par conſéquent tripleroit au moins les revenus de nos terres. Ce rapport, d'ailleurs, doubleroit bien vîte l'avantage de la France par l'accroiſſement de notre Agriculture, que le prix & le débit libre de nos grains feroient proſpérer avec une rapidité incalculable. Les deux Nations reprendroient ainſi leurs rapports & leurs proportions naturelles, ce qu'on ne doit attendre ni des Armes ni des Traités, qui cependant ont preſque eu pour objet le commerce dans les vues politiques de la France; mais quel commerce, quelle politique, quel ſuccès! C'eſt au Conſeil du Commerce & à la Police des grains à en rendre compte.

Cet axiome ancien, *qui eſt maître de la mer eſt maître de la terre*, étoit bon pour les Pyrates dans les âges d'enfance, où la Navigation étoit un Art nouveau & ſans guide, & où les armées de terre n'étoient que paſſageres, ſans diſcipline & ſans artillerie. On ſuppoſoit qu'une Puiſſance maritime & errante étoit fortifiée par une multitude de Brigands redoutables; mais aujourd'hui, pour peu qu'on veuille ſe rappeller nos principes & nos démonſtrations, on dira bien plus à propos, *qui eſt le maître de la terre peut être le maître de la mer.* Mais cette maîtriſe de la mer n'eſt que le pouvoir inique des voleurs de grands chemins; car la navigation appartient de droit à quiconque a quelque choſe à voiturer par mer. Parlons vrai, ce n'eſt ni la mer ni le commerce que l'on ſe diſpute aujourd'hui, c'eſt le métier de Voiturier, le métier du Marchand; & les Nations s'imaginent être elles-mêmes les Marchands: Les Marchands Portugais ont étendu leur commerce étranger dans toutes les parties du Monde; la Nation Portugaiſe en eſt-elle plus opulente?

Eh! revenons plutôt aux principes éternels immuablement & invinciblement preſcrits par l'ordre naturel. C'eſt dans le commerce réciproque des Nations que conſiſte leur proſpérité. La France ne peut établir des impôts, qu'elle ne charge le commerce de l'Angleterre, & ne ſe nuiſe à elle-même. L'Angleterre ne peut faire un emprunt qu'elle ne reſſerre en France la circulation. L'Angleterre, en ruinant le commerce de la France, ruine ſon propre commerce. La France, en brûlant un Port d'Angleterre, brûleroit ſes propres magaſins. Il n'y a pas une banqueroute en France qui n'ébranle quelque Banquier en Angleterre. Si ces liens étoient totalement rompus, les deux Nations tomberoient dans l'inertie & dans l'indigence. Juſqu'à quand nos paſſions aveugles nous armeront-elles contre notre propre intérêt? L'intérêt des individus eſt l'intérêt des familles; l'intérêt des familles eſt l'intérêt des Etats; l'intérêt des Etats eſt l'intérêt des Nations en général. La richeſſe d'une Nation dépend de la richeſſe des autres. C'eſt dans ce principe ſeul que peut ſe trouver la baſe d'une ſaine, franche & immuable politique.

Loin donc que les Anglois, malgré leur prétendu empire de la mer, ayent intérêt à nous empêcher de reprendre le niveau naturel de nos revenus, il eſt, au contraire, de leur intérêt que notre territoire produiſe tout ce qu'il peut produire pour nous & pour eux. Notre puiſſance alors, dit-on, leur feroit ombrage. Quel raiſonnement! Les ſoupçons & les craintes ſont les compagnons du brigandage; le deſir de porter dommage engendre la peur d'être endommagé. Mais, dira-t-on, dans la démonſtration même que vous venez de faire, en triplant le revenu de votre Agriculture, ne faites-vous pas tomber d'un tiers celui de l'Agriculture de l'Angleterre; & n'eſt-ce pas là un dommage réel? Oui, mais ce dommage doit peu inquiéter celui qui le ſupporte, parce que ce ne peut être qu'un dommage d'un moment. Car de l'autre côté, où il y aura accroiſſement de revenu, il y aura bientôt un accroiſſement de population & de conſommation, qui fera remonter le prix commun à ſon premier état, & même plus haut, au profit de tous les concurrens; attendu que plus les Nations proſpérent, plus leur commerce réciproque ſe multiplie. Mais, direz-vous, l'Angleterre perdra du moins l'avantage de la ſupériorité du prix de ſes denrées. L'Angleterre n'a joui de cette ſupériorité que par notre fauſſe police, & elle ne peut que s'applaudir d'avoir mieux conduit ſon adminiſtration économique. Mais à quel titre pourroit-elle empêcher les autres de profiter de ſon exemple, & de ſe procurer, par la même voye, les mêmes ſuccès? Elle n'en a aucun, ſans doute, ou bien il faudroit convenir que tous ceux qui vont vendre au même marché, devroient porter des piſtolets pour éloigner leurs concurrens. Ce ſeroit une redoutable forêt que la Société, ſi les Loix permettoient aux Particuliers ce qu'une politique effrenée veut s'attribuer, ou pour mieux dire, ſi l'homme ſimple n'avoit le cœur plus droit, que l'homme compoſé n'a l'eſprit juſte.

Importance de la liberté & de l'étendue du commerce rural.

Mais le premier pas, pour parvenir en France à un degré de vivification, auſſi proſcrit qu'il eſt avantageux, c'eſt que le commerce rural ſoit ſoutenu, protégé & provoqué de toutes les manières, loin d'être aboli & anathématiſé, comme on le voit chez les Nations ruinées. Ce Commerce exige un grand fonds de richeſſes, parce qu'il doit faire toutes les avances des achats, & qu'il n'eſt pas réglé ſur un débit courant. Ainſi il eſt très-avantageux que tous ceux qui ont de l'argent oiſif ſe livrent à ce commerce, & participent eux-mêmes, par ce genre de trafic, aux avantages qu'il procure à l'Agriculture & à la Nation. Il faut donc qu'il ſoit exercé avec une entiere liberté & ſûreté. Oh! combien les Nations ont erré ſur cet article, le plus important de tous, juſqu'au temps où l'Angleterre, gouvernée par un Souverain, le plus pénétrant & le plus expérimenté des hommes, ouvrit les yeux, & prit une voye oppoſée, dont la réuſſite auroit dû être auſſi-tôt une leçon déciſive pour la France, qui, elle-même, en avoit auparavant éprouvé les ſuccès ſous l'adminiſtration d'un Miniſtre, dont le zèle & la ſupériorité du génie rétablit ſur les ruines du Royaume, la puiſſance du

Monarque & la proſpérité de la Nation. Quelles erreurs, quel vertige ne découvre-t-on pas dans nos Loix à ce ſujet, ſitôt que par notre aveuglement, nous nous ſommes aviſés de déranger l'ordre naturel! Mais faut-il s'en étonner? Ce n'eſt que de nos jours que l'économie politique a commencé à s'ériger en ſcience, & pour notre malheur nous avons trop tardé à en approfondir les principes, les cauſes & les effets, & à la débrouiller d'avec la ſimple légiſlation poſitive.

Loix ſurpriſes par l'intérêt particulier contre la liberté du Commerce rural.

En France le Commerce des grains, dans l'intérieur des Provinces, a été aſſujetti à des formalités établies par les Edits de 1567 & de 1577, & même de 1599, temps fertile, comme l'Hiſtoire nous l'apprend, en reglemens ſinguliers, dont le Souverain reconnut les funeſtes effets, & en confia la réforme au célébre & vertueux Sully, qui rappella l'abondance & les richeſſes dans le Royaume. Il étoit ordonné, par ces Réglemens inſidieux, que la profeſſion de Marchand de grain ne pourra être exercée que par ceux qui en auront obtenu la permiſſion du Juge, & prêté ſerment entre ſes mains. Elle eſt ſur-tout prohibée aux Gentils-hommes & aux Laboureurs. Arrêtons-nous ſur ces premieres conditions pour en conſidérer l'abſurdité; oui, *l'abſurdité*, je le répéte. Je ſçais le reſpect qui eſt dû aux Loix; je ſçais qu'elles impoſent ſouverainement & religieuſement aux Sujets l'obligation de les obſerver exactement; mais ce n'eſt pas ſous ce point de vue que je les examine ici, c'eſt du côté des motifs de leur inſtitution. Or les motifs de l'inſtitution des loix ſont avant les loix, & alors ils ne ſont obligatoires, par eux-mêmes, qu'autant qu'ils pourront être conformes à la loi naturelle, & c'eſt ce que tout homme a droit d'examiner; c'eſt même le premier devoir de l'humanité; les meilleures loix poſitives ne ſont que des copies imparfaites des loix ſuprêmes & éternelles de la Théocratie, qui eſt la regle fixe & invariable de tout gouvernement parfait. Les loix qui s'en écartent ſont des loix injuſtes, ſurpriſes par des intérêts particuliers, des loix dommageables & furtives que la lumiere doit faire rentrer dans le néant. Qui oſeroit réclamer cette loi qui, dans le temps de celles que nous venons de citer, fixa le prix de toutes denrées en particulier; le prix de la livre de chandelle, du gros & du petit poulet, d'une poule, d'un chapon, d'un pigeon, d'un lapin de garenne, d'un lapin clapier, d'une perdrix, d'une bécaſſe, d'un bécaſſin, d'une caille, d'un ramier, d'un biſet, d'une grive, d'une douzaine d'allouettes graſſes, d'un pluvier, d'une ſarcelle, d'un canard ſauvage, d'un canard paillier; d'un millier de tuiles, d'une corde de bois, d'un cent de bourrées, d'un cent de fagots, d'une paire de ſouliers, &c.? Il falloit taxer auſſi les vivres du chapon, du poulet, de la poule, &c. Il falloit de plus forcer, par cette même loi, les économes, les chaſſeurs, les marchands revendeurs, de pourvoir à l'abondance de ces productions, taxées en faveur des conſommateurs au préjudice des vendeurs; car autrement la diſette & la cherté ſeroient infailliblement les effets d'une loi ſi abſurde, qui ne peut être enviſagée que comme une ſubverſion de l'ordre public, de la proſpérité

prospérité d'un Royaume, de la propriété des biens. Tout droit naturel est aboli, tout est bouleversé en attaquant aussi désastreusement la culture des terres, source des revenus du territoire & des richesses de la Nation, le salaire ou l'existence même des hommes.

Voilà les déréglemens de ces loix surprises sous le prétexte incidieux d'assurer, à bas prix, la subsistance aux habitans des Villes aux dépens de leur subsistance même, c'est-à-dire, au préjudice de la reproduction des richesses & des revenus qui les font subsister.

La sûreté de l'approvisionnement de Paris ne peut pas se co ncilier, dit on, avec la liberté du commerce des grains. Sent-on tout l'odieux de l'imputation dont on charge la Capitale & l'administration de sa police? C'est donc Paris qui est la cause de l'anéantissement des revenus de la Nation, & de la ruine du Royaume? Mais que deviendra Paris lui-même quand le Royaume sera ruiné? On sçait quel fut le sort de Rome quand Rome eut ruiné l'Empire. N'y a-t-il pas un Paris en Angleterre? La Capitale de ce Royaume y ferme-t-elle les débouchés des productions de l'Agriculture? Y anéantit-elle les revenus du territoire? Le Gouvernement sçait que les habitans de Londres doivent être des consommateurs profitables à l'Etat; la police de cette Ville, assujettie aux mêmes vues, ne manque pas de moyens pour y assurer la subsistance, sans préjudicier au revenu des biens fonds, qui est lui-même la véritable source de l'abondance dans les Villes. On a voulu insinuer que la subsistance de nos armées a dû arrêter le commerce des grains. Mais ne sçait-on pas que la consommation du pain est la moindre dépense de la guerre? On est donc bien éloigné de penser, que de faire tomber les grains en non-valeur dans le Royaume, soit un bon expédient pour faire subsister les Armées & soutenir les forces de l'Etat: c'est par le prix avantageux & constant des productions du Royaume que l'on peut juger de la durée des forces d'une Nation, car c'est l'abondance & les débouchés de ces productions mêmes qui forment un commerce florissant, qui animent la culture, & qui soutiennent la puissance du Souverain. Toute Nation qui a ces avantages, & qui sera attentive à les conserver, en imposera toujours à ses voisins.

Il ne nous reste donc plus qu'à faire remarquer l'absurdité du système de la prohibition du commerce des grains, pour assurer la subsistance de la Nation. Qui est-ce, du vendeur ou de l'acheteur, qui a le plus besoin du débit? Si le dernier n'achete pas, il ne jouit pas de ce qu'il auroit acheté; au moins est-il dédommagé de ce défaut de jouissance par l'épargne en se réduisant, pendant quelques mois, à une subsistance de moindre prix que le bled, ou en en achetant de l'Etranger, qui, lui même, lui achetera d'autres marchandises. Mais celui qui manque de vendre perd la production dont il n'a plus le débit, ou dont il ne trouve plus le prix; il perd les frais qu'il a fait, & les revenus qu'il a à payer aux propriétaires; & cette production ne renaîtra pas, parce qu'elle n'a pas fourni la dépense nécessaire pour la faire renaître. Voilà donc une ex-

tinction de reproduction préjudiciable alors à l'acheteur, & ruineuſe pour le vendeur, & un anéantiſſement de richeſſes pour la Nation. Or ſi c'eſt le vendeur qui a le plus grand beſoin de chercher le débit, c'eſt-à-dire, de chercher des acheteurs, & s'il eſt ſi eſſentiel, pour éviter le dépériſſement des richeſſes de la Nation, qu'il vende ſes productions à un prix qui paye les revenus des propriétaires & du Souverain, & qui lui rende à lui-même les avances pour les faire renaître, & pour entretenir l'abondance, qui augmente la concurrence des vendeurs en faveur des acheteurs; pourquoi donc faire des loix préjudiciables aux vendeurs, à la reproduction des richeſſes & à l'abondance qui accroît la jouiſſance des acheteurs, & les moyens de ſe procurer cette jouiſſance par l'accroiſſement des richeſſes mêmes, ou des revenus qui ſe diſtribuent à toutes les claſſes des citoyens? Pourquoi donc rompre ce cercle de proſpérité par un acte d'autorité ſi deſtructif?

C'eſt parce que nous ſommes religieuſement ſoumis aux loix du Souverain, que nous ne pouvons éviter, ni nous empêcher de reconnoître le mal que cauſent celles qui s'obtiennent par les menées artificieuſes de l'intérêt mal entendu ou de l'intérêt particulier; car nous ne pouvons pas nous ſouſtraire à la lumiere de l'ordre naturel qui eſt la grande loi divine, la mere & le modèle de toutes les loix de détail; elle réchauffe & corrobore celles-ci, & aſſure leur empire, tandis qu'elle étouffe ou arrache l'ivraye du champ fertile des légiſlations humaines. Les ordonnateurs des Siécles paſſés mépriſoient ſans doute les loix qui portoient les épreuves du combat & du feu; loix néanmoins auſſi impoſantes pour eux qu'elles ſont abſurdes en elles-mêmes. La prohibition du commerce des grains, à peine prononcée, étoit heureuſement caduque parmi nous: mais une police ſpécieuſe & active a rappellé ces loix ridicules & ruineuſes, & en a fait, il n'y a pas long-temps, la baſe de ſes fatales opérations, la deſtruction progreſſive qu'elle a cauſée, nous a enfin conduit à l'épuiſement total. Le mal qui en a réſulté eſt ſi grand, que le reméde ne peut plus être que dans l'interdiction du feu & de l'eau, pour tout homme, tel qu'il puiſſe être, qui oſeroit s'ingérer à vouloir gêner ni diriger, en manière quelconque, & dans tous les cas, le commerce rural. Mais avant de prononcer ſur les peines, examinons encore le délit, non en ſa plénitude, puiſque ce ſujet nous a paſſé pluſieurs fois par les mains dans le cours de cet Ouvrage, mais ſeulement d'après les diſpoſitions particulières ſur leſquelles nous venons de nous arrrêter, & qui ſont relatives à notre objet actuel.

Il faudra donc, par la teneur de ces loix alléguées, avant de pouvoir faire le commerce des grains, 1°. avoir obtenu la permiſſion du Juge: 2°. Avoir prêté ſerment entre ſes mains. Et c'eſt parmi des Nations, où la mode eſt de raiſonner ſans ceſſe ſur les avantages du commerce, qu'on oſe rappeller de tels Edits. Mais, je demande, eſt-ce comme nuiſible ou comme avantageux, qu'on a voulu refuſer à ce genre de commerce, une condition qu'on convient généralement être la plus néceſſaire de

toutes au commerce en général, à ſçavoir, la liberté? Si c'eſt comme nuiſible, il faut donc brûler tous les Livres contenans tous les réſultats de la réflexion & de l'expérience, qui démontrent que c'eſt le commerce qui fait tout valoir, & tirer de la regle commune la matière la plus précieuſe de toutes, & par conſéquent la plus importante à faire valoir. Si c'eſt comme avantageux, qu'on veut ſe réſerver ce commerce, & en donner les privilèges excluſifs, certes, ce ſeroit la plus atroce des tyrannie, la plus cruelle des invaſions de la loi du plus fort ſur le territoire commun, ſur la ſource des richeſſes de la Nation, ſur la proſpérité, ſur le travail de l'Agriculture & de l'induſtrie.

Raiſons inſidieuſes du monopole déguiſé en préſervateur du monopole.

» Mais, pourroit-on dire, c'eſt comme avantageux au premier chef, » qu'on le tient pour plus recommandé que tout autre à la protection » & à la vigilance publique, & comme pouvant devenir nuiſible par le » monopole, qu'on ne peut le confier qu'en des mains avouées, & qui » répondent au Public de ſon intégrité; vous voulez ſur-tout qu'on » appuye & qu'on étende, le plus qu'il eſt poſſible, le commerce de la » premiere main. C'eſt en effet à ce commerce que nous réſervons la » denrée, de toutes la plus propre à circuler valablement & profita- » blement par cette ſeule impulſion. Le grain n'eſt point de droit une » matiere tranſportable, ni qui ait beſoin d'aller chercher au loin ſa » conſommation : Tout le monde en conſomme, tout le monde en » demande, & il eſt néceſſaire à tous. Quant au milieu de ce débouché » conſtant & journalier, nous voyons s'élever des magaſins & des » monceaux de cette denrée alimentaire, qui ſe refuſent à la demande » quotidienne des indigens, que voulez-vous que nous penſions de cette » opération contre nature, ſi ce n'eſt que c'eſt le fruit de quelque ſpé- » culation des riches contre les pauvres? Ces gens-là ne trouvent pas, » ſans doute, le beſoin préſent aſſez urgent, puiſqu'ils ne débitent » pas? Ils attendent donc un plus preſſant beſoin, qui force le pauvre à » ſurpayer ſa ſubſiſtance journaliere, & c'eſt à quoi nous devons pour- » voir. Prétendez-vous que ces magaſins ſont deſtinés à aller chercher » le profit au loin? Où en ſeroit l'apparence? Le prix de ces grains » s'accroît, à meſure qu'ils voyagent, de tous les frais de tranſport. Si » les étrangers manquent, ils auront les mêmes précautions que nous de » retenir leurs grains chez eux ; d'ailleurs s'ils ſont pauvres, ils ne » pourront acheter ce qui vient de ſi loin. Le marchand ſçait cela, mais » ſon objet réel eſt de profiter de l'épuiſement du pays même qu'il » effruite aujourd'hui. Profitons de l'avantage oiſif, qui eſt aſſuré en » toute choſe, à celui qui peut attendre & vivre ſur ſes fonds ; il » fait une ſpéculation ſûre. Autant qu'il ſe préſentera de grain à bas » prix, autant il en retire de la circulation & de la conſomma- » tion; & ne fût-ce qu'en achetant tout à tout prix pendant les ſix pre- » miers mois de l'année, il eſt ſûr d'être le ſeul vendeur les ſix autres » mois, & de mettre alors le prix qu'il voudra à la faim du Peuple. Si » un tel monopole eſt permis, les aſſociations de tous les riches ſurpaſ-

» ſeront bientôt, en pouvoir, le montant des meilleures récoltes en » abondance ; & les vaches maigres du ſonge de Pharaon dévoreront » les vaches graſſes de votre territoire. Voilà pourquoi nous ne voulons » commettre ce commerce délicat qu'en des mains ſûres, avouées » connues, & qui nous répondent des abus qui pourroient réſulter de » leur coopération.

Voilà tous les préjugés des rues, Maître *Yack-Pudding*, qui ſervent de prétexte à vos perfides précautions pour la ſubſiſtance des pauvres ? Mais je dois avouer que ce beau Plaidoyer eſt une ſuppoſition : car on doit être bien aſſuré qu'il n'y a aujourd'hui, dans la ſous-adminiſtration, aucune perſonne qui ait deſſein de défendre une cauſe ſi odieuſe & ſi généralement dévoilée & déteſtée ; cependant, pour diſſiper toute l'illuſion des ſophiſmes qui ont fait reparoître ces loix funeſtes, & ſurpris alors la religion du Gouvernement, reprenons-en les articles principaux. Vous dites que ce commerce eſt très-avantageux en lui-même, & qu'il peut devenir très-dangereux par le monopole. A ce que je vois, vous êtes peu entendu en généalogie, & vous regardez le monopole comme étant de la même famille que le commerce licite & libre ; mais on vous aſſurera qu'il n'eſt point d'être moraux d'une dinaſtie ſi différente, ſi oppoſée & ſi ennemie. Le commerce n'eſt autre choſe que l'achat du dernier enchériſſeur dans la concurrence libre & générale, & la vente au plus offrant. Le monopole au contraire eſt achat & vente excluſive, ſoutenus par autorité, l'un eſt blanc en un mot, & l'autre eſt noir ; ils ne peuvent ſubſiſter enſemble. La pleine liberté & la concurrence générale ſont les vrais attributs du commerce licite & le baſilic du monopole. Jugez, après cela, ſi votre protection & votre fatale vigilance ſont plus applicables au commerce des grains, qu'à celui du foin, des bois, de l'antimoine, de l'ambre & du verd-de-gris, ou du moins, ſi elles doivent avoir d'autre effet que celui d'aſſurer un plein & libre accès à tous les achats & à toutes les ventes, & de laiſſer chaque branche de commerce ſe munir d'autant d'entrepreneurs & d'agens que ſon étoffe peut en comporter. Vous voulez, dites-vous, réſerver le débit des grains au commerce de la premiere main. J'ai dit, il eſt vrai, que ce commerce étoit le plus avantageux de tous, comme ne ſupportant point de frais d'entremiſe, & qu'il falloit ſur-tout l'appuyer au profit du vendeur, & non, comme vous l'entendez, par votre manœuvre, pour faire baiſſer les prix, & faire tomber les revenus ; & j'ai démontré en même temps que, par une chaîne non interrompue, ce commerce entraînoit auſſi tous les autres, que ces derniers lui étoient indiſpenſablement néceſſaires comme donnant une valeur au ſuperflu, & apportant ainſi la richeſſe ſans laquelle il eſt impoſſible que le commerce de la premiere main ſe ſoutienne, & perpétue la reproduction & les revenus ; vous jettez le même Peuple dans la miſere en affectant de lui aſſurer la ſubſiſtance ; car les pauvres n'ont rien à échanger entr'eux ; ils ne peuvent rien payer

que par le salaire qui leur assure les richesses du territoire. J'ai dit que, pour devenir riche, il falloit vendre à profit, que la vente la plus profitable étoit celle des denrées dont la nature avoit fait plus des trois quarts des frais. Si vous gênez les Marchands, vous gênez le commerce. Nous devenons pauvres d'autant ; & de pauvreté en misère, il faut laisser les terres en friches & abandonner le pays.

Tout le monde demande & consomme du grain, ajoutez-vous, & il n'a que faire d'aller chercher son prix ailleurs. Et oui, tout le monde voudroit aussi des souliers, un habit & une redingote ; ils voudroient bien encore autre chose ; mais je m'en tiens à ce que chacun ne peut acheter qu'autant qu'il a dequoi payer, qu'autant que le revenu pourvoit à tout : Mais disette de revenu est disette de tout. Que ne défendez-vous aussi les magasins de cuirs, de drap, pour réserver ces marchandises au seul commerce de la premiere main dans les Manufactures ? Comment vos vues ne se sont-elles pas étendues jusques-là ? Cela est si conséquent à vos idées. Les Pauvres se passent, me direz-vous, de ces marchandises : mais ils se passent aussi de bled ; ils consomment le seigle, le bled noir, les châteignes, les pommes de terre, &c. & c'est là le mal, le plus grand mal, non-seulement contre l'humanité (cet objet n'entre pas dans cette discussion, parce que réellement il n'est pas dans celui des sophismes que nous combattons) mais contre vous-même, contre vos revenus, contre ceux de l'Etat, contre les Pauvres dont vous anéantissez le salaire, & que vous réduisez aux alimens de rebut & de non-valeur : & ce mal, ce sont précisément vos spécieuses précautions qui en sont la cause. Vous avez interdit, gêné, proscrit le commerce, qui pouvoit seul hausser le revenu de vos terres, & rendre vos productions abondantes. La culture des terres est négligée, les revenus sont nuls, & les salaires aussi ; le Peuple, par conséquent, ne peut atteindre au pain dans le temps même où le pain est à vil prix ; prix ruineux, qui conduit à un autre prix ruineux, celui de la cherté, si vous prétendez avoir pour le même Peuple, privé de salaire, du bled au taux de son dénuement & de sa misère, faites-en donc semer dans le Paradis terrestre, où tout venoit sans peine & sans frais : ou, puisque vous prétendez avoir un Peuple misérable, afin qu'il soit plus souple & plus disposé, renoncez aussi au projet de le nourrir de pain, & réservez le reste de vos grains à ceux qui peuvent avoir des souliers & des habits, sinon vous perdrez encore ce reste-là, & vous en serez bientôt à l'attente de la manne céleste.

Je vous ai assez expliqué, répété en mille manières, & de façon à être entendu de tous, si ce n'est des sourds volontaires, que plus on fera de magasins grands & petits, plus ces magasins seront une preuve de la multitude d'achats ; que ces achats ont, comme tous les autres, la vertu de donner la valeur vénale à la denrée, que la valeur vénale lui donne la qualité de richesses ; que celle-ci en provoque la production & l'abondance. Mais vous avez, malgré la liberté même de l'importation

du bled étranger dans le Royaume, une frayeur qui ne laiſſe pas que de m'allarmer auſſi. Car je ne puis diſconvenir, que ſi une aſſociation de Riches, qui raſſembleroit un fonds de cinq à ſix cens millions, ce qui produiroit, *à monopole & compagnie*, une maſſe de pécule qui n'exiſte pas dans le Royaume, venoit tout-à-coup à ſe répandre dans les campagnes, avec le projet de les dépouiller de tous leurs grains, à tout prix, pendant Octobre, Novembre, Décembre, Janvier, Février & Mars; bien certains qu'au moyen de cet enlévement général, qui, malgré la liberté des communications, ne laiſſeroit plus de reſſource de commerce entre les Provinces, il faudroit les leur racheter à un prix exhorbitant, pour vivre enſuite en Avril, Mai, Juin & Juillet ſeulement, ce ſeroit là une opération bien ſûre & bien funeſte. Il eſt vrai cependant qu'il ſeroit beau voir d'abord une ſimple ſpéculation de commerce rural, trouver le moyen d'ouvrir les coffres forts de ces Meſſieurs tant reſſerrés aujourd'hui, qu'aucune eſpéce d'inverſion, d'allure & de grimace de ce renard appellé *crédit*, n'en peuvent relâcher les verrouils. Leur argent, remis d'abord dans les mains de pauvres contribuables, paſſeroit promptement & ſans effort dans les coffres du Roi pour faire les fonds de la campagne future. Mais après cela il faudroit vivre, & l'on verroit bientôt cette facile & abondante aiſance, ſe changer en une diſette & une dépendance abſolue de ces Monopoleurs. Il eſt vrai encore, que le dégorgement faiſant déſenfler les Provinces maritimes, qui n'auroient plus de barrieres, même malgré la guerre, qui ne tient point contre le profit certain, les bleds du Nord, du Levant & de l'Afrique, rempliroient nos Ports, couvriroient nos Rivieres, par l'impulſion du reflu général. Nos ennemis mêmes s'empreſſeroient à nous en rapporter, & nous avons ſouvent reçu d'eux des munitions d'artillerie pour les combattre. Mais dans un pareil cas vos Monopoleurs ne ſeroient-ils pas à plaindre? Car nous l'avons déja dit, ce ſont les vendeurs qui ont le plus beſoin de débit. Ils ſe preſſeroient donc d'entrer en concurrence avec l'Etranger pour ſe partager les acheteurs. Ne ſeroient-ils pas même bien fondés à faire des repréſentations au Gouvernement pour obtenir des gratifications ou des dédommagemens, pour avoir répandu, ſur le territoire, des richeſſes qui y porteroient une fertilité immenſe, qui dédommageroit bien de l'argent payé à l'Etranger pour ramener le bled de ces grands magaſineurs au prix courant, & bientôt fort au-deſſous de celui de l'Etranger? La nouvelle moiſſon, qui n'eſt éloignée que de quelques mois, ſeroit une perſpective qui les preſſeroit fort de hater le débit de cette immenſe quantité de bled, qui ſurpaſſeroit de beaucoup ce qu'il en faudroit pour la conſommation des acheteurs. Les vendeurs, quand il n'y a pas de diſette réelle, ſont donc toujours beaucoup plus occupés que les acheteurs, du débit de leurs marchandiſes. Tout cela eſt vrai, mais tant de centaines de millions..... Oh! vous avez, je crois, raiſon; il ne faut pas permettre aux riches de ſe mêler d'un tel commerce qui les ruineroit. Il faut, il

eſt vrai, de l'or à l'Agriculture, qui ſeule a droit de produire & de reverſer de l'or. Mais c'eſt aux Pauvres à ſe démener pour en faire. Qu'ils brûlent du charbon pour opérer, s'ils peuvent, le grand œuvre, & encore faut-ils que ces Pauvres ſoient gens ſûrs & timorés. C'eſt choſe rare; mais en cherchant bien on trouvera, & le Juge ne donnera permiſſion qu'à ceux-là, & il leur fera prêter ſerment entre ſes mains.

C'eſt la formule du ſerment qui m'embarraſſe. Eſſayons. Moi, N.... qui ne ſuis ni Gentilhomme ni Laboureur (car nous allons voir tout-à-l'heure, qu'on ne veut point de ces engences-là) natif de telle Paroiſſe, né de bon pere & de bonne mere, du moins on le dit, n'ayant dans ma race ni avares, ni uſuriers, ni pendu, ni femme galante, ni Gentilhomme, ni Laboureur, de bonne vie, mœurs & Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, promets à Dieu, au Roi & à la Juſtice, dans les mains de N.... Juge Royal de N.... Juré expert en toutes matières, concernant le commerce rural, comme pluye, grêle, vent, vimeres, inondations, épidémies d'hommes & de beſtiaux, &c. d'exercer légalement & en homme de bien, le commerce des grains, dans tel canton excluſivement, afin de ne point ſortir des bornes de la Juriſdiction où mes patentes pourroient être légalement connues, & valablement autoriſées; de me comporter en homme de bien dans tout ce qui concerne icelui commerce; de n'acheter qu'alors que perſonne ne me voudra vendre, & de ne vendre qu'alors que perſonne ne me voudra acheter, ou pour mieux dire, de n'acheter & ne vendre qu'à bas prix; de ne point faire de magaſins, & cependant de me tenir prêt à vendre au rabais en temps de cherté, de ne point faire d'aſſociations frauduleuſes, c'eſt-à-dire, avec aucuns poſſédans biens, Gentilhommes, Laboureurs, ni autres notables, ni riches quelconques; enfin d'exercer mon petit commerce de maniere qu'aucun de ceux qui auront faim, & qui verront du bled chez moi ne me l'envie; de porter toujours au marché voiſin, & d'y délier le ſac ſoit à perte, ſoit à gain; de me comporter modeſtement enfin en toute choſe, ainſi que doivent faire tous honnêtes & intimes deſſervans du public & de la Juſtice, comme Records, Archers des pauvres, Exécuteurs, &c. qu'ainſi Dieu me ſoit en aide, & me faſſe la grace de tenir ce que je promets.

J'ai ſué pour fabriquer cette formule, mais je me flatte d'y avoir réuſſi. Pourſuivons maintenant, & tâchons d'analyſer les autres diſpoſitions de ces lumineuſes Ordonnances lancées contre le commerce rural: cette diſcuſſion eſt longue & ennuyeuſe: mais on doit me la pardonner, puiſqu'il s'agit de réglement contre le commerce le plus eſſentiel. Or des réglemens, quels qu'ils ſoient, ne peuvent pas être dédaignés, parce qu'ils ſont revêtus de l'autorité, & qu'on les fait exécuter ſinon par raiſon, du moins par contrainte; alors l'examen en doit être faſtidieux; mais il s'agit de leur effet & de l'importance de l'objet. Il faut, quoique la matière ait été diſcutée à fond & à pluſieurs repriſes, dans le cours de cet Ouvrage; il faut, dis-je, en démontrer en détail, & avec attention,

les erreurs & les préjugés qui ont fourni les motifs de leur inſtitution.

Le commerce des grains y eſt ſur-tout prohibé aux Gentilshommes & aux Laboureurs. En effet, qui a jamais imaginé que ce ſeroit à moi à y placer mes enfans. Un Gentilhomme eſt deſtiné à être toute ſa vie battant ou battu, un Laboureur à tenir le ſoc de ſa charrue, & il ne leur appartient aucunement de choiſir leur temps pour le débit de leurs productions. On m'objecteroit en vain que ce Gentilhomme, qui vit ſur ſa terre, & qui tâche d'en tirer dequoi ſoutenir ſes enfans au ſervice, doit faire feu des quatre pieds pour ſubvenir à tant de frais; qu'en conſéquence le revenu fixe, en argent, repréſentant le produit net, ne lui convient pas, comme à cet autre qui habite à la Ville ou à la Cour, ou que des emplois demandent dans des lieux éloignés de ſon patrimoine. Ce dernier a beſoin de ſçavoir exactement ſur quoi compter. Mais l'autre, qui eſt ſur les lieux, & qui a plus de loiſir & moins de diſſipations, pour recevoir ſa portion de denrées en nature, ce qui eſt vraiment la premiere branche du commerce de premiere main. Les avantages qui réſultent de cette correſpondance, ſe partagent entre le Fermier & le Propriétaire. Le Fermier eſt déchargé du ſoin de commercer toute la partie de ſon produit qui correſpond au produit net, & il fait autre choſe pendant ce temps là. Le Propriétaire peut, au contraire, mettre ſon temps à profit en commerçant habilement ſa denrée, qui groſſit ſon revenu, ſans que pour cela il en coûte plus cher à ſon Fermier. Mais point du tout, il eſt trop dangereux de permettre à ceux à qui appartient le bled d'abord, d'en retarder la vente: Car s'ils s'aviſoient de le garder & de n'en faire part à perſonne qu'aux conditions qu'il leur plaîroit, en ſe réſignant à ſe paſſer de vin, de bois, de viande, de ſouliers, de chapeau, enfin de toutes les autres néceſſités de la vie, qu'ils ne peuvent avoir qu'en échange de leurs denrées, & en défendant aux rats & à la vermine de l'aborder & de vivre au tas. Ainſi ſeroient ces Gentilshommes, & par ce moyen ils donneroient la loi; c'eſt ce qu'il faut empêcher.

Il y a néanmoins une réflexion à faire, c'eſt que ſi le propriétaire: (car enfin, la Gentilhommerie, dans tout état primitif de ſociété, n'eſt autre choſe que la poſſeſſion de la glebe); ſi le Propriétaire, dis-je, ni le Laboureur, ne vendent du grain, il ne partira jamais du tas, à moins que les premiers vendeurs n'ayent beſoin de leur fourrage.

Mais, dit-on, ce n'eſt pas cela qu'a voulu dire la loi. Chacun eſt libre de vendre ſon grain, mais c'eſt le métier de Marchand de bled, c'eſt-à-dire, ſelon votre propre définition, d'acheteur d'une main, & de vendre de l'autre, qui eſt défendu aux Gentilshomme & aux Laboureurs. Eh! que le Grand Dieu, Créateur & Moteur de tout, vous pardonne d'avoir penſé que rien n'iroit par ſes loix dans le monde, ſi vous ne vous en mêliez. Certes, s'il vous eût conſulté pour nous donner le Décalogue, ce Code divin eût été bien plus étendu & bien plus prévoyant. Eh! ne voyez-vous pas que néceſſairement, de deux choſes l'une,

ou

ou l'ordre naturel dicte & preſcrit ce que vous ordonnez après lui; en ce cas, votre intervention n'étoit pas plus néceſſaire que celle de la mouche du coche : ou l'ordre naturel vous défend de le déranger; en ce cas vous forcez nature, vous tyranniſez, & l'effet de votre erreur devient en perte ſur vous-même. Le point dont nous traitons eſt dans le premier de ces deux cas. Naturellement un Propriétaire n'eſt pas aſſez diſpoſé à ſe faire Marchand, parce que le métier de Marchand eſt foncièrement un état de mercenaire qui ſe met au ſervice du public; c'eſt-à-dire, au ſervice des vendeurs producteurs, & des acheteurs conſommateurs, & qui vit d'un travail perſonnel ſervile. Or le Propriétaire qui croit vivre indépendant, qui, s'il eſt ſoigneux, ne manque pas d'objet dans l'entretien & la bonification de ſon patrimoine, ne peut, ni ne veut ſe faire Marchand. Un Laboureur de même eſt aſſervi à un travail & à une inſpection journalière qui lui défend de ſe partager à des ſpéculations de commerce. Ceci cependant n'eſt dit que par rapport à eux-mêmes, & nous ne pourrions pas dire ſérieuſement que le commerce dont il s'agit ici faſſe par lui-même acception des conditions, ni des états : ce commerce, borné aux dépôts de réſerve, n'eſt ni un métier, ni un exercice perſonnel ſervile & de détail; car, ce qu'il y a là de travail, s'exécute, comme dans le commerce en gros, par des Voituriers & Ouvriers à gages. Ainſi donc votre précaution étoit ſuperflue, & par conſéquent dériſoire; mais, qui pis eſt, elle eſt injurieuſe. Et pour qui? pour les premiers genres d'hommes de l'Etat. Quand vous prétendez donner des Permiſſions, & recevoir le Serment des admis, ce n'eſt pas, ſans doute, à des brigands & à des fauſſaires qui regardent comme jeu leurs ſermens; & vous voulez interdire nommément de ce choix & de cette épreuve, qui? Les hommes d'honneur par état, les gens de bien par profeſſion. Et ſuppoſé que quelqu'un d'entre eux ait aſſez d'étendue de génie pour vacquer en même temps aux ſoins de l'économie productive & aux détails du commerce rural, pourquoi, s'il vous plaît, vous croyez-vous en droit de leur interdire le plein uſage de leurs talens appliquables au bien public & au leur particulier? Rien a-t-il plus de trait à une juſte, ſage & fructueuſe direction que de provoquer ſans relâche le commerce d'exportation & d'importation? Mais ce n'eſt pas tout encore, & nous allons voir juſqu'où peut nous égarer le premier faux pas & la fureur de juger & d'ordonner, en matière inconnue & impoſſible à connoître dans l'exécution de détail.

Par une ſuite des mêmes diſpoſitions, il eſt défendu aux ſuſdits prévenus de faire aucuns amas & magaſins de bled, ſi ce n'eſt pour la nourriture du propriétaire & de ſa famille, & pour deux ans ſeulement. C'eſt-à-dire, qu'on meſure ce que je dois manger de grain, moi, ma famille, les rats & les charançons; ce que j'en dois donner aux Pauvres, prêter en ſemailles, en avances, réſerver pour le beſoin des familles de ma paroiſſe & de mon voiſinage, qui, pour la plûpart, ſont obligés d'emprunter leur ſubſiſtance pendant une partie de l'année, ſur-

tout dans les Pays de vignobles, & dans les Pays où les hommes vont chercher du travail dans d'autres Provinces, & laiſſent, juſqu'au retour, leurs femmes & leurs enfans dans la néceſſité d'emprunter des grains chez les Propriétaires & chez les Fermiers du canton : Voyez la barbarie de vos Réglemens ! Et quelle denrée au monde eſt ainſi ſous la main de la loi ? La police ſe mêle-t-elle de compter les choux de mon jardin ? Eſt-ce parce que le bled eſt la plus néceſſaire de toutes, qu'on me défend d'en garder, & qu'on défend à qui que ce puiſſe être d'en tenir magaſin ; c'eſt-à-dire, d'en acheter qu'au jour le jour ? Quoi ! mon Fermier n'a point d'argent, & ſes denrées n'ont point de prix, il me doit 1260 liv. de ma ferme ; il me prie de recevoir 90 ſeptiers de bled à 14 liv. prix moyen, ſur lequel nous avons fondé l'apperçu de ſes frais ; il faut, ſi je les reçois, que je perde tout de ſuite un tiers ou moitié de mon revenu, pour vendre dans un temps où le bled eſt tombé à trop bas prix, ne m'étant pas permis d'attendre un temps plus favorable pour éviter cette perte, & tout cela ſans raiſon ; car perſonne ne ſouffre de ce que je ne vends pas mon bled dans un temps de non-valeur, & perſonne encore ne ſouffre de ce que je le vends dans un temps où le prix eſt augmenté. On voit au contraire que cette conduite eſt à l'avantage de tout le monde, & qu'elle eſt même eſſentielle à la conſervation de la ſubſiſtance, & à la conſervation des revenus du Royaume.

Mais, dit-on, ces dernieres diſpoſitions ne ſont pas toujours exécutées à la rigueur, & les Magiſtrats chargés de cette adminiſtration, ferment les yeux ſur les contraventions, quand les circonſtances l'exigent, ſe réſervant de faire uſage de la rigueur de ces loix pour empêcher les abus en temps de diſette. Ici donc tout eſt ſubreptice, tout eſt arbitraire ; mon bled & moi nous ſommes ſans ceſſe *in reatu*, & à la merci d'un Magiſtrat qui ouvre ou ferme les yeux. Si je lui gagne ſon argent au piquet, ou ſi j'éclabouſſe, par malheur, la femme de ſon Secrétaire, il ouvre les yeux, & me trouve en fraude ; atteint & convaincu, par le fait, de monopole au premier chef. Je ne ſçaurois garder mon bled à ce prix. Mais il me promet de ne s'éveiller qu'en temps de diſette. Les diſettes forcées arrivent ſouvent, & tout au moins tous les 4 ou 5 ans en un Pays régi par votre police. Tous les 4 ou 5 ans donc, au plus tard, on fera haro ſur mon magaſin, avant que j'aye eu le temps de le vendre ſucceſſivement au marché, ſelon que les chemins & les travaux de mes domaines en permettent le voiturage ; & juſqu'à ce que tout le magaſin ſoit vendu, je ſuis expoſé à la ſanction de la loi. Mais en faveur de qui m'obligera-t-on à évacuer mon bled ? Si c'étoit en faveur des Pauvres, je ne dois pas attendre d'y être forcé, ſi je le puis ; c'eſt un acte de premiere charité, & la charité s'exerce en détail. Ici, en effet, c'eſt tout le contraire ; le Pauvre n'eſt point en état d'atteindre au prix du marché, toujours trop haut pour lui, par les ſoins ſinguliers de l'adminiſtration. Quant aux diſettes par ſtérilité, elles ſont peu à craindre, même pour les Pauvres, car ces diſettes ſont fort

rares, & elles le ſeroient beaucoup moins encore ſi votre police n'empêchoit pas les réſerves qui ſuppléeroient aux mauvaiſes récoltes.

Les années de non-valeur interceptent ſes ſalaires, le pauvre a vivoté, tant mal que pis, à bas prix; mais il n'eſt nullement en avance pour pouvoir payer le bled, & les marchés ne ſeroient fournis avec intelligence qu'en faveur de monopoleurs excluſifs autoriſés, qui ont entrepris de fourrager la Province ſous prétexte de l'approviſionner. Au lieu que par la liberté du commerce des aiſés, ceux-ci auroient pu fournir aux Laboureurs, par un prix plus avantageux, le payement du fermage & la rentrée de leurs frais, qui doivent retourner au labourage. Le même Peuple, plus employé & mieux payé, pourroit toujours ſubſiſter dans une ſorte d'aiſance conforme à leur état; & même le Payſan qui ſe trouveroit dans l'indigence, ſeroit toujours ſecouru, par des charités, en don & en prêt, à rendre à la récolte; & c'eſt ce qu'auroit pratiqué une multitude d'honnêtes Laboureurs. *Vita ruſtica maximè diſjuncta eſt cupiditate, & cum officio conjuncta.* Mais vous leur liez les mains ſur cet acte de fraternité, car vous voulez ſçavoir, juſqu'à un boiſſeau, ce qui eſt dans leurs greniers; & tout ce qui eût été prêté aux Pauvres, ſeroit, à votre Tribunal, cenſé avoir été vendu en fraude; anathême de la plus ſainte des charités.

Enfin vous voulez rendre cette denrée commune, & vous livrez à la huée publique, ceux qui, par leurs achats & leurs réſerves, en empêchent la déperdition. C'eſt donc l'eſprit de pillage que vous voulez ſouffler par le vent de la loi, & le mêler à l'inquiétude, compagne naturelle de ces diſettes fréquentes qui arrivent ſans cauſes phyſiques.

Ordonnance ſurpriſe de ne vendre que dans les Marchés.

Une déciſion enfin, (c'eſt ainſi qu'on l'appelle) de 1723, en renouvellant toutes les diſpoſitions ci-deſſus, y ajoûte l'injonction de porter au marché tous les bleds qu'on veut vendre, & défenſe, ſous les plus grièves peines, de vendre dans les greniers. Qu'un tel réglement fût une précaution paſſagère & de circonſtance dans un moment de diſette, mais ſans prohibition de vendre dans les greniers, la vente étant toujours, en quelqu'endroit qu'elle ſe faſſe, ce que l'on doit exciter en pareil cas, on pourroit lui ſuppoſer quelque motif plauſible; mais que ce réglement défende de vendre dans les greniers, & qu'il ſoit fait dans une année où le prix du bled n'étoit qu'en proportion convenable au numéraire de l'argent, & qu'il ſoit établi en forme de loi conſtante, on ne peut l'enviſager que comme une loi ſurpriſe ſur de faux expoſés, qui n'ont pu avoir d'autre objet que des intentions difficiles à pénétrer. En effet, on s'apperçut bientôt que cette affectation, d'obliger de ne vendre le bled qu'aux marchés, ne tournoit pas à l'avantage du public; auſſi elle eſt devenue par ſes effets très-funeſte à la Nation.

On força donc le Laboureur à être lui-même le colporteur de ſa denrée. C'eſt, 1°. attaquer directement & à main armée le commerce de la premiere main. C'eſt, 2°. détourner le Laboureur, ſes domeſtiques, ſes chevaux de l'exploitation de la culture, c'eſt l'aſſujettir à des frais

conſidérables pendant toute l'année, pour le tranſport de la totalité de ſes grains. C'eſt 3°. lui prohiber tous les débouchés, & ne lui en laiſſer qu'un ſeul, qui eſt préciſément celui qu'il n'auroit pas choiſi, puiſque c'eſt celui que l'adminiſtration a choiſi pour enlever ſes grains à vil prix. 4°. Ce qui eſt plus inhumain encore, ſans le ſçavoir peut-être, (car on ne ſçait pas toujours tout le mal que l'on fait) c'eſt, comme on l'a déja remarqué, livrer à la mort les pauvres familles des campagnes en leur retranchant la reſſource des greniers des Gentilshommes & des Fermiers de leurs Paroiſſes, qui leur prêtent des grains pour ſubſiſter, en attendant le temps de la récolte de quelques grains, ou des vignes qu'ils cultivent par ce ſecours. 6°. C'eſt que la Police alors, comme on le ſçait, diſpoſoit d'autorité des marchés pour acheter & pour vendre les grains, n'y laiſſant pas même la liberté de la concurrence. Finiſſons cette diſcuſſion par les remarques minutieuſes d'un étranger, qui vraiſemblablement n'en impoſeront pas à ſa patrie.

Tiré du Journal économique, du mois d'Août 1762.

*EXTRAIT d'une Lettre à un Membre du Parlement d'Angleterre, qui propoſe des changemens aux Loix portées au ſujet du commerce du Bled.*

» De tout temps, dit l'Auteur, il a été défendu, du moins tacitement, d'acheter du bled dans les fermes, ou ailleurs, que dans les marchés publics. L'encouragement que l'acte du Parlement accorde à la » vente de toutes ſortes de proviſions dans les places fortes & marchés » publics le prouve ſuffiſamment. Il allégue auſſi les ſtatuts de la cinquiéme & ſixieme année d'Edouard, qui concernent les acheteurs en gros, » & le ſtatut de la cinquieme année d'Eliſabeth, qui régle & décrit les qualités que doit avoir une perſonne pour être en droit d'obtenir des permiſſions particulieres; mais il eſt facile, dit-il, d'éluder leur intention, » tant à cauſe des embarras & de la dépenſe qu'emportent les proviſions » dans certains cas, que par la modicité des amendes prononcées » contre les infracteurs. Il y a encore un autre inconvénient : c'eſt que » les détailleurs, les Boulangers & les Facteurs obtiennent bien facilement des permiſſions, & achetent en conſéquence des grandes » quantités de grains chez les Fermiers, & les mettent en magaſin. Si » leurs propres magaſins ſont pleins, ils s'accordent avec le Fermier » qu'il gardera le grain, juſqu'à ce qu'ils l'envoyent chercher. Ainſi il » vient bien moins de bled au marché, & ſon prix augmente. Si d'autres » Fermiers en apportent beaucoup au marché, dans la vue de cette augmentation; alors ces Marchands de bled ont ſoin d'y en faire porter » tant qu'il en eſt ſurchargé; au moyen de quoi le prix tombe tout d'un » coup conſidérablement pour ce marché-là; & ils ont des perſonnes » attitrées, qui, ſur la fin du marché, en rachetent autant au moins » qu'ils en ont fait vendre : ce qui fait qu'ils ne perdent point. Alors ils » vont courir de nouveau dans les campagnes pour acheter le bled que » les Fermiers ne demandent pas mieux que de vendre, dès qu'on leur

» en offre un prix un peu plus fort qu'il n'a valu le dernier marché. » Ainſi ces marchands en empêchant le grain, qu'ils achetent, de venir » au marché dans une certaine quantité, ils ſont en état de faire monter » & baiſſer les prix ſelon que leur intérêt le demande.

Il remarque encore que « de ſouffrir que les Boulangers revendent » en détail le bled ou les farines, c'eſt manifeſtement aller contre l'in- » tention des loix concernant la taxe du pain : car les Magiſtrats n'étant » attachés à d'autres régles, & n'ayant d'autres guides pour faire cette » taxe que le prix courant du bled dans les marchés, ſi les Boulangers » peuvent faire eux-mêmes, ou influer ſur le prix du bled, ce ſont eux » réellement qui fixent le prix du pain, & même l'étendue du gain qu'ils » veulent faire. L'obligation à laquelle on aſtreint, en Angleterre, les » acheteurs du bled & de la farine, de les revendre dans un mois, ne » peut avoir lieu, quand on a acheté le grain pour aller dans le Pays » étranger : & quand on l'achete dans un canton du Royaume pour » l'envoyer par eau dans une autre partie éloignée, il ne peut guères ar- » river entre les mains des acheteurs plutôt qu'au bout du mois. Si la » quantité exportée n'eſt que de cinq cens boiſſeaux, il faut obliger l'a- » cheteur de le revendre en plein marché un mois après l'avoir reçu : » mais ſi elle excéde cinq cens boiſſeaux, & cependant qu'elle ſoit au- » deſſous de mille, on peut lui accorder deux mois pour s'en défaire, » & trois mois ſi la quantité excéde mille boiſſeaux, pourvu cependant » qu'il ne diſpoſe pas de moins de cinq cens boiſſeaux dans chaque mois.

» La raiſon pourquoi, par l'acte premier de Guillaume & Marie, le » bled étoit ſuppoſé à bon compte, quand il ne paſſoit pas 48 shellings » le *quarter*, meſure de Wincheſter, étoit, dit l'Auteur, que toutes ſor- » tes de grains, & ſur-tout le bled, étoit fort cher lorſque cet acte fut » paſſé, & qu'il continua ainſi pluſieurs années; deſorte que dans le » pays de Kent, en 1693, les turnips faiſoient une portion conſidéra- » ble du pain qui ſe mangeoit alors : mais que perſonne maintenant, » pas même ceux qui ſont intéreſſés à ſa vente, ne s'aviſe de le trouver » à bas prix quand il vaut quatre ou cinq shellings le boiſſeau. Conſé- » quemment les raiſons pourquoi cette loi permettoit l'exportation du » bled, ne peuvent plus ſubſiſter : & comme le prix du bled peut être » modéré dans un pays & fort dans d'autres, notre Auteur propoſe de » décider qu'on ne pourra exporter le bled, moulu ou non, quand il » paſſe 5 shellings le boiſſeau dans les principales villes à marché : & » afin qu'on puiſſe aiſément connoître le prix du bled, il propoſe que » les Maires reſpectifs, ou autres principaux Magiſtrats, ſoient tenus » une fois par mois, d'en envoyer des certificats aux Commiſſaires de la » Douanne, qui ſeront inſérés dans les Gazettes publiques. Il remarque » enfin que, quoique le propriétaire gagne davantage pour une fois, » par le prix exceſſif du bled, il ne gagneroit plus ſi ce prix ſe ſoutenoit » long-temps, parce que toutes les proviſions enchériroient à propor- » tion; que la taxe des Pauvres augmenteroit, & par une ſuite néceſ-

» faire les gages & le prix du travail : toutes leſquelles choſes pour-
» roient bien ne point baiſſer, lorſque le bled tomberoit de prix.

*RÉPONSE.*

Toutes ces petites ſupercheries, dont on accuſe ici les Commerçans de grains & de farine, ne peuvent être que très-rares & très-paſſagères, & locales ; & en les ſuppoſant vraies, elles ne pourroient être auſſi nuiſibles qu'on ſe l'imagine. C'eſt bien ici le cas où *le mieux eſt ennemi du bien* ; car dans un pays où le commerce des grains eſt libre, leur prix varie très-peu ; cependant il faut un peu de variété dans les prix pour animer le commerce, pour procurer aux marchands un gain qui aſſure le débit des denrées du cultivateur, & le revenu de la Nation. Cette petite variété de prix ne peut jamais devenir conſidérable ni préjudiciable dans une Nation où le commerce eſt pleinement livré à la concurrence des Commerçans regnicoles & étrangers ; ſi elle cauſe quelquefois une foible augmentation paſſagere dans le prix du pain, auſſitôt réparée par le cours libre du commerce, la Nation en eſt bien dédommagée par l'accroiſſement & la conſervation de ſes revenus, qui ſe diſtribuent annuellement à toutes les claſſes d'hommes, & qui leur aſſurent non-ſeulement du pain, mais encore tous les autres beſoins, & qui accroiſſent les forces de l'Etat. Si le prix des denrées étoit toujours exactement le même, il ne pourroit y avoir d'autre commerce que la vente de la premiere main ſur le lieu. Il n'y auroit pas de marchands pour acheter en différens tems, en différens lieux, & revendre à profit dans d'autre temps & d'autres lieux : ce commerce, qui accélére le débit des denrées des Cultivateurs, & qui pourvoit à propos aux payemens de leur fermage & de leurs dépenſes pour la culture, s'anéantiroit ; il ſeroit réduit au détail de la conſommation journaliere du canton ; & la plûpart des Cultivateurs, preſſés par le terme de leurs payemens, de vendre promptement, dans un même temps, ſurchargeroient les marchés à leur détriment & au détriment de la culture & des revenus. Si c'eſt là l'avantage que l'Auteur ſe propoſe dans la contrainte de porter les grains aux marchés, ſes vues ne s'étendent pas loin ſur l'intérêt des propriétaires & ſur la proſpérité de la Nation. Ce prétendu avantage n'a ſervi ſouvent qu'à maſquer d'autres intentions de la Police dans les réglemens qu'on réclame ici. Auſſi tous ces réglemens inſidieux tombent-ils en deſuétude auſſi-tôt que la clameur publique en dévoile le myſtère. Il faut que le Marchand qui achete, emmagaſine, tranſporte en tous lieux des grains, & eſpere du profit dans cette entrepriſe, autrement il ne ſe livreroit pas à ce commerce : il faut donc lui laiſſer toutes les facilités de traiter avec le Cultivateur, c'eſt le moyen d'exciter la concurrence, qui rémédie mieux que tous les réglemens de Police à tous les abus ; & ce n'eſt que de cette maniere qu'on peut faire fleurir le commerce rural, qui fait proſpérer l'Agriculture, & qui enrichit les Nations agricoles & marchandes.

Abandonnons, il eſt tems, ces déréglemens inſéparables de l'eſprit de réglement, toujours preſſé d'empiéter ſur le territoire de l'ordre naturel, & d'intervertir ſa marche. Peut-être même ces détails ſont-ils ſuperflus dans un temps où l'évidence & l'excès des abus, & la deſtruction totale ont éclairé les Gouvernemens & les tiennent en garde contre ces machinations artificieuſes, par leſquelles la cupidité a enlaſſé tous les produits ſous le ſpécieux prétexte du ſervice public. On s'étonnera alors que j'aye mis tant de temps & de travail à prouver que le jour eſt la lumiere. Nos ſucceſſeurs y trouveront du moins développés les principes & les effets de notre miſère, l'époque de notre reſtauration, & la ſauve-garde contre les tentatives d'une nouvelle corroſion.

Le Commerce rural prévient les non-valeurs & les chertés, & ſoutient l'Agriculture & les revenus.

Revenons ſur nos principes. Nul commerce n'eſt plus avantageux à l'Agriculture, & par conſéquent à la Nation, que celui des denrées du crû. Plus il y a d'acheteurs, pour les mettre en réſerve dans les temps d'abondance & de bas prix, plus la concurrence de ces acheteurs aſſure le débit dans les temps d'abondance, & plus auſſi il y aura de magaſins & de vendeurs dans les années ſtériles; & plus il y aura alors de magaſins & de vendeurs, moins il y aura de cherté. Ce commerce exige de gros fonds, parce qu'il doit faire les avances des achats, & qu'il n'eſt pas réglé ſur un débit courant. Il eſt donc très-important que tous ceux qui ont de l'argent oiſif, quels qu'ils ſoient, ſe livrent à ce commerce. Et il eſt juſte & néceſſaire qu'ils participent aux avantages qu'ils procurent à l'Agriculture & à la Nation. Il faut donc que ce commerce ſoit exercé avec une entiere ſûreté & liberté.

Ce Commerce ne peut s'exercer qu'avec de grandes avances en argent.

Le Commerce de débit courant exige peu d'avances en argent.

Tous les autres commerces, entierement livrés au débit courant, n'ont pas beſoin d'un ſi grand fonds de richeſſes pour les avances des achats. La raiſon en eſt que ces avances reparoiſſent fréquemment, comme auſſi ces achats ſe font preſque tous ſur le crédit. Car le commerçant ne s'engage, pour les payemens, qu'aux termes où il prévoit la rentrée de ſes fonds, par la vente d'une partie des marchandiſes qu'il trafique; & par cet arrangement facile, ces Marchands ne ſont, pour ainſi dire, que les commiſſionnaires les uns des autres; la marchandiſe eſt, elle-même, le fonds qui s'ajuſte au crédit courant & aux termes d'échéance. C'eſt pourquoi l'on n'a pas ſuppoſé, dans le Tableau, des avances proportionnées au fonds des marchandiſes commercées par l'entremiſe des lettres de change, qui ſont des titres de crédit, &, pour ainſi dire, la monnoye du commerce fondé ſur le courant du débit. On voit, en effet, que les Nations les plus livrées à ce commerce, ne ſont pas les plus attachées à groſſir leur pécule; attendu que par les correſpondances de commerce elles diſpoſent du pécule de toutes les autres Nations, & que leur commerce étant réciproque, les marchandiſes s'y payent, pour ainſi dire, les unes par les autres. Ainſi l'argent n'eſt pas, comme le croit le vulgaire, l'idole de ces Nations commerçantes, même de celles qui ſont les plus opulentes.

On doit diſtinguer le Commer-

Il importe donc principalement à tout homme d'Etat, & à toute Nation

ce foncier ou de productions d'avec le Commerce mercantille ou de rétribution.

éclairée, & livrée en conſéquence au commerce & à ſes avantages, de diſtinguer d'abord deux ſortes de commerces fort différens quant au fond & quant au rapport ou produit, ſçavoir, le commerce des denrées du crû, & le commerce des marchandiſes de main-d'œuvre. Le premier eſt un commerce de productions, & le ſecond un commerce de rétribution d'ouvriers & de commerçans. Le premier vend des richeſſes reçues en don de la nature; le ſecond ne vend que des dépenſes de ſalaire, & n'eſt que revendeur des matieres premieres des marchandiſes de main-d'œuvre dont les acheteurs conſommateurs reſtituent les fonds & les frais qui y ont été employés. Ainſi ces ventes ne ſont, dans la réalité, que des frais pour l'acheteur conſommateur, & qu'une reſtitution de dépenſe pour le marchand revendeur. Il faut donc, pour faire aller ce dernier commerce, que de nouvelles richeſſes, tirées d'ailleurs, reſtituent au marchand les richeſſes primitivement dépenſées, & payent ſa rétribution & celle des artiſans qui ont fabriqué les marchandiſes. De-là il eſt facile d'appercevoir que ce commerce ne peut exiſter par ſon propre fonds, par ſa propre marchandiſe, ſans d'autres richeſſes, qui reſtituent en entier ſes dépenſes. De-là vient que ce ſecond commerce ne pénétre pas chez les Peuples qui habitent les deſerts, avant que les terres y ſoient fertiliſées par ces Peuples

Le commerce des marchandiſes de main-d'œuvre n'eſt donc qu'une plante paraſite attachée à un arbre, qui tire de la terre les ſucs dont elle ſe nourrit.

S'il ne s'agiſſoit ici que du commerce intérieur des marchandiſes de main-d'œuvre, on pourroit remarquer encore que cette plante paraſite épuiſe l'arbre lorſqu'il en eſt ſurchargé, ſi, par le commerce extérieur, elle ne le dédommage aux dépens d'autres arbres étrangers. Elle n'en eſt pas moins cependant une plante paraſite, qui tire ſa ſéve de différens arbres, & la comparaiſon pourroit ſe borner là. Mais ſi ce commerce domine dans un Royaume aux dépens des richeſſes mêmes de la Nation; ſi on le favoriſe au préjudice du commerce des denrées du crû; ſi on lui ſacrifie, par ce déreglement, les revenus du Royaume, la comparaiſon aura dans ce Royaume même ſon application dans toute ſon étendue; car alors le commerce de marchandiſes de main-d'œuvre ne pourroit être enviſagé que comme un commerce déſordonné & ruineux.

On a vu, par les calculs précédens, que le ſeptier de bled coûte au Cultivateur pour la culture, dans le cas des impoſitions indirectes, depuis 11 liv. juſqu'à 14 liv., ſelon l'état ſuivant des prix du bled, qui augmentent ou diminuent les frais de la culture par l'augmentation ou la diminution des ſalaires qui ſe payent à raiſon du prix du bled : mais le bled & les autres grains ne forment guères que le tiers de la dépenſe d'une Nation; & plus la culture y eſt riche, moins à proportion elle employe d'hommes, & plus elle épargne à cet égard ſur leur ſalaire.

Revenu relatif au prix des grains.

Si le ſeptier de bled ſe vendoit 30 livres, il coûteroit pour la culture 14 livres; il reſteroit 16 livres de produit net pour le fermage de la terre, l'impôt territorial & la dixme. On

On ne parle pas ici d'un prix paſſager, mais d'un prix permanent.

Si le ſeptier de bled ſe vendoit 27 livres, il couteroit pour la culture 13 livres 10 ſols, ou, ce qui reviendroit au même, le Cultivateur retireroit pour ſes repriſes 13 livres 10 ſols; il reſteroit 13 livres 10 ſols de produit net.

Si le ſeptier de bled ſe vendoit 24 livres, le Cultivateur retireroit pour ſes repriſes 13 livres, il reſteroit 11 livres de produit net.

Si le ſeptier de bled ſe vend 21 livres, il coûte pour la culture 12 l. 10 ſols; il reſte 8 liv. 10 ſols de produit net pour le fermage, l'impôt & la dixme.

Si le ſeptier ſe vend 18 livres, le Cultivateur doit en retirer pour ſes repriſes 12 livres, il reſte 6 livres de produit net.

S'il ſe vend 15 livres, le Cultivateur doit retirer pour ſes repriſes 11 liv. 10 ſols, il reſte 3 liv. 10 ſols de produit net; la dixme qui enleve le treizieme des 15 livres & le treizieme de la paille du ſeptier de bled, emporte environ le tiers des 3 liv. 10 ſols de produit net.

Si le ſeptier de bled ſe vend 12 livres, les repriſes du Cultivateur ſont 11 livres, il reſte 1 livre de produit net qui eſt enlevé en entier par la dixme, il ne reſte rien ni pour le fermage, ni pour l'impôt territorial. Alors, l'impôt indirect déduit, le Cultivateur ne travaille que pour lui & pour la dixme; autrement il renonceroit à la culture. S'il eſt engagé par un bail à payer un fermage & un impôt territorial, il ne peut y ſatisfaire qu'aux dépens de ſes richeſſes d'exploitation & à ſa ruine: alors la culture des terres s'anéantit radicalement & ſans reſſource.

Deſtruction cauſée par le bas prix des grains.

Si le bled étoit réduit par le Gouvernement à ce dernier prix pour calmer les terreurs de la Police ſur la ſûreté des approviſionnemens de Paris, qui ſembleroient plus embarraſſans & plus difficiles que ceux des armées auſſi nombreuſes que le peuple de Paris, & qui ſont toujours ambulantes, on douteroit trop de la capacité des Magiſtrats chargés de cette adminiſtration; auſſi ne parlons-nous pas ſérieuſement ici de cet objet. Si c'étoit en faveur des Ouvriers des Manufactures qu'on tiendroit le bled à ſi bas prix, ces Manufactures ſupprimeroient tout le revenu du territoire, ruineroient l'Etat, & ſe détruiroient elles-mêmes; ou ſi c'étoit en faveur du bas-peuple, on le feroit déſerter, car dans un Pays où il n'y a pas de revenus, il n'y a pas de ſalaires; & là où il n'y a ni revenus, ni ſalaires, il n'y a pas de pain pour le peuple. On ſçait que la journée du Manouvrier eſt à raiſon du prix ordinaire du bled, & qu'il eſt employé auſſi à raiſon du revenu que l'on retire de la terre. Le bas prix du bled doit donc lui être extrêmement redoutable. A quelle miſere n'eſt-il pas réduit, en effet, dans les Provinces éloignées de Paris, où le bled eſt à ſi bas prix qu'il ne peut gagner de ſalaire pour en acheter! car, encore, faut-il en payer les frais; il eſt forcé de ſe nourrir de bled noir, de châtaignes, de patates, & d'autres viles productions, qu'il tâche de ſe procurer par un travail déplacé, dont il ne peut retirer aucun ſalaire. Mais pourquoi, dira-

t-on, ne cultive-t-il pas pour lui du bled avec ſes bras ? c'eſt que ce travail ne ſuffit pas pour la culture du bled. Si on n'avoit pas d'autres ſecours pour cette culture, les Colons ne recueilleroient pas aſſez de bled pour ſe nourrir eux-mêmes : les autres claſſes d'hommes, ceux-là même qui inventent des réglemens contre la franchiſe & la liberté du Commerce, n'exiſteroient pas ; les Propriétaires ne retireroient ni revenu ni capital de leurs terres ; mais ceux-ci, ſans s'en appercevoir, meurent de maladie chronique, ils fixent leur confiance à des remedes empiriques ; enfin le régime leur retranche les alimens & les épuiſe, leur patrimoine tombe en non valeur, & pour derniere reſſource ils ſaiſiſſent le mobilier de leurs Fermiers ruinés par les erreurs de la Police & des impoſitions, & achevent eux-mêmes d'anéantir l'Agriculture. Combien cette marche a-t-elle fait de progrès ? comment s'eſt-elle dérobée ſi long-tems à la connoiſſance du miniſtère public, lors même que nous étions ſi bien inſtruits par la conduite de nos voiſins ? C'eſt que nous courions après l'argent, & que nous connoiſſions mieux la valeur d'un écu que celle d'un mouton : mais l'écu ne produit rien pendant l'année ; le mouton augmente de prix, il donne une toiſon, il fertiliſe la terre, &c. Aujourd'hui le Gouvernement plus éclairé s'occupe ſupérieurement à rétablir l'ordre, à réparer les dépériſſemens de l'Agriculture, la vraie & l'unique ſource de nos richeſſes.

Fauſſes idées ſur les produits du Commerce & des Manufactures.

Les Manufactures & le Commerce qui paroiſſent auſſi à quelques-uns une ſource de richeſſes, n'exiſtent que par des dépenſes ou des frais payés & gagnés réciproquement & également par les nations qui commercent entr'elles, & où les Agens des Manufactures & les Commerçans ont toujours leur rétribution aſſurée, qui leur eſt payée par les Nations mêmes qui commercent entre elles leurs productions. C'eſt cette rétribution, ou ce gain qui n'eſt que dépenſe, que le vulgaire enviſage comme une ſource de richeſſes. Cela peut être conſideré ainſi pour les Agens des Manufactures & pour les Marchands qui en profitent, & non pour les Nations qui en font réciproquement les frais, avec une telle compenſation, que chacune d'elle y retrouve ſon compte : car aucune d'elle, ſauf mépriſe, ne commerce pour ſe ruiner. Le Commerce n'a donc d'autre objet dans les ventes que d'aſſurer aux Nations la valeur venale de leurs productions ; valeur venale qui eſt toujours de part & d'autre une valeur de compenſation de productions & de marchandiſes de main-d'œuvre que les Nations s'entrevendent ; qu'importe qui en ſoient les Manufacturiers & les Marchands ou Voituriers, pourvu que le commerce ſoit également à l'avantage des Nations commerçantes. Ce ſont donc les productions qui forment les richeſſes des Nations ; puiſque ce ſont ces productions qui fourniſſent les revenus, les rétributions & les frais des Cultivateurs, des Marchands, des Fabricans, des Artiſans, des Gagiſtes, &c. Les Protecteurs des Manufactures & du métier de commerçant ont beau s'alembiquer l'eſprit pour y trouver une ſource de richeſſes, ils n'en appercevront pas d'autres que

celle du territoire. Ils nous diront peut-être que les Nations les plus ruſées peuvent gagner dans leur commerce au préjudice des autres : cela peut arriver pour un moment : nous nous flattons en effet d'avoir profité dans le petit commerce de nos modes : mais il faut convenir auſſi que nous avons été bien dupes du commerce de nos productions. Ce n'eſt pas ſur un jeu de hazard que ſont fondés les avantages du commerce réciproque des Nations, qui toutes veillent également à leur intérêt. Mais diſtinguons toujours le commerce des Nations d'avec le métier de marchand ; car ce n'eſt que par cette diſtinction que l'on peut diſſiper les fauſſes idées que les Marchands nous ont inſpirées en faveur de leur métier. Je me ſouviens d'avoir vu dans la Préface du Dictionnaire du Commerce de Savari une ventillation du commerce des Manufactures de Lyon, où, déduction faite de l'achat des matieres premieres, des frais de fabrication, des intérêts & des gains des Entrepreneurs des Manufactures, & des dépenſes & des gains des Commerçans qui tranſportent & trafiquent les Marchandiſes fabriquées (abſtraction faite des droits des Douanes qui retombent ſur les acheteurs, ſur-tout ſur les acheteurs regnicoles) il eſt démontré que leurs Manufactures & leur commerce ne rendent rien au-delà des dépenſes de l'exploitation : cela eſt évident, car leurs Agens ne ſont occupés que pour la conſommation, & ne travaillent point à la reproduction.

Mais le Commerce conſideré en lui-même & diſtingué des frais du métier de commerce, peut être enviſagé ſous deux aſpects, l'un relatif à la production à laquelle il donne la valeur venale, l'autre relatif à la conſommation des productions dont il procure la jouiſſance aux conſommateurs. Le premier effet ne doit pas être détaché de l'agriculture, parce qu'il entre en compte dans les calculs des produits mêmes de l'agriculture, & que ce ſeroit faire un double emploi que de le faire reparoître encore dans les calculs des produits du commerce. A l'égard du ſecond effet qui eſt relatif à la conſommation ; le commerce ainſi que les Manufactures, ne préſentent d'autre avantage qu'un ſervice qui eſt payé par les conſommateurs, & qui dans ce point de vue, ſe trouve renfermé totalement dans la claſſe ſtérile.

Les Commerces extérieurs réciproques proſperent les uns par les autres.

Si l'on conſidére ſimplement le commerce d'exportation dans un Royaume agricole, qui peut jouir d'un grand commerce extérieur des denrées du crû, lequel doit être favoriſé préférablement à tout autre ; il faudra convenir alors que ſi cette Nation s'attache auſſi à exercer elle-même un grand commerce extérieur de marchandiſes de main-d'œuvre, ce commerce ſera immanquablement fort préjudiciable à ſon commerce de propriété, qui doit aſſurer les revenus de ſon territoire, & qui doit être provoqué par un commerce réciproque & abondant avec l'Etranger. Car une Nation qui s'empareroit de tous les genres de commerce, ne pourroit avoir avec ſes voiſins qu'un commerce fort borné. Toutes les Nations ont beſoin de vendre pour

acheter ; ainſi leur commerce ne peut exiſter que par des ventes réciproques. Tout autre ſyſtême de commerce eſt chimérique. Il faut donc qu'une Nation faſſe proſpérer le commerce qui lui eſt le plus avantageux, en favoriſant, par ſes achats, le commerce des autres. Elle ne doit pas chercher à les en priver, ni ſe détourner du plein exercice & des avantages de ſon propre commerce, d'un commerce qui lui aſſure ſes revenus, & la rétribution des ouvriers qu'employe la production, pour s'appliquer à d'autres branches de commerce qui ne rendent que la rétribution. Elle ne doit pas, dis-je, s'y livrer ſous prétexte que cette rétribution, payée par l'étranger, multiplie chez elle les conſommateurs & la population. En effet, la culture & le commerce des productions qui aſſurent, dans un grand Royaume, beaucoup plus de rétributions & de grands revenus, étendent bien davantage la conſommation & la population. Les artiſans, employés dans un Royaume à fabriquer pour l'étranger, dépenſent dans ce même Royaume, la rétribution que leur paye l'étranger. Juſques-là ils ne peuvent être enviſagés que comme des penſionnaires qui réſident chez autrui, où ils payent leur dépenſe, ſans que l'on s'intéreſſe dans la maiſon d'où vient l'argent du payement, ni ſi ces penſionnaires travaillent pour payer leur dépenſe.

Quelles ſeroient donc les vues ſingulieres d'une grande Nation agricole qui s'interdiroit le commerce d'exportation des denrées de ſon crû, qui anéantiroit ſes propres revenus en faiſant baiſſer la valeur vénale de ſes productions, pour faire ſubſiſter à bas prix des artiſans & des Ouvriers de manufactures, afin de ſe procurer un commerce extérieur dominant de marchandiſes de main-d'œuvre ? Pourroit-elle ne pas s'appercevoir qu'elle ſe ruine, & que c'eſt elle qui paye par la non-valeur de ſes denrées, par la ſuppreſſion de ſes revenus, la rétribution des ouvriers & autres agens de ce commerce, qui ne peut avoir pour objet que la dépenſe de cette rétribution même de ces ouvriers & commerçans ? Seroit-ce l'exemple du ſuccès brillant du commerce de quelques petites Nations maritimes, qui n'ayant pas de territoire, n'ont d'autres reſſources que les gains que peut leur procurer, par la navigation, le commerce de revendeurs & de rétribution de main-d'œuvre ? Il ſeroit aiſé de faire toucher au doigt que, dans ces étapes mêmes de commerce, les denrées s'y achetent à un prix courant, conſtant, & au moins auſſi haut que nulle autre part. Mais ni plus ni moins l'abondance de ſalaires & l'emploi y attirent les hommes, qui, en général, ne demandent qu'à recevoir & dépenſer ; au lieu que dans les cantons où les denrées ſont à bas prix, il n'y a ni revenus, ni ſalaires, ni conſommateurs. Mais ce ſeroit faire tort à la ſolide puiſſance d'un Etat agricole que de la comparer en rien aux petits Etats qui vivent des profits variables & incertains du ſimple commerce de revendeurs. Ce trafic peut enrichir une Ville, un petit Etat ; mais les richeſſes de ces petits Etats, qu'on appelle commerçans, & dont l'hiſtoire a ſtupi-

dement célébré l'opulence, ne doivent pas séduire le Gouvernement des grandes Nations, qui périroient dans l'indigence, si elles se bornoient à de telles ressources; & ce seroit se méprendre bien grossièrement sur la vraie source de la prospérité des grandes Monarchies.

C'est sur ces principes bien entendus que l'Ambassadeur de Henri IV négocioit avec les Hollandois. *Mais cet Empire de la mer*, leur disoit-il, *que vous partagez, sans contredit, avec l'Angleterre, on va vous le disputer; & vous sçavez que vos richesses & celles de l'Angleterre ne subsistent que par la liberté du commerce. A l'égard de la France, riche de son propre fonds, & de ce qu'elle produit dans son sein, elle se met peu en peine de cet avantage.*

Des flottes militaires peuvent soumettre de petites isles, elles peuvent aussi s'emparer de pays incultes; mais elles ne subjugueront pas des Empires qui peuvent leur opposer des forces supérieures. Si les Armées navales des Romains vainquirent les Carthaginois, c'est que ceux-ci se livrerent entierement au commerce, & négligerent un territoire immense, qui leur auroit fourni de grandes richesses & des Armées formidables. La République Carthaginoise se trouva réduite à une ville opulente, à un comptoir de Marchands, plus attachés à leurs trésors qu'aux intérêts de l'Etat. La République Romaine, vaincue ensuite par les Chefs de ses Armées, & dévastée par le despotisme, qui accumula dans la ville de Rome toutes les richesses des Provinces de l'Empire d'Occident, fut envahie à son tour par les Nations brigandes & pirates du Nord. Une Nation qui domine sur les Mers n'est donc redoutable qu'à des Nations foibles sur terre; car toute autre Nation maritime, qui sera plus puissante que celle-là, par les richesses ou les revenus de son territoire, pourra toujours, s'il en est besoin, faire construire un plus grand nombre de Vaisseaux, & solder des Armées navales plus formidables. Ce sont donc les forces de terre qui dominent sur les mers, & non les forces de la mer qui soumettent les Royaumes de la terre. Les Romains qui avoient cru qu'on étoit maître de la terre quand on étoit maître de la mer, ont éprouvé qu'on n'est plus maître de la mer quand on n'est plus maître de la terre.

Le Commerce extérieur ne doit pas préjudicier au Commerce de la premiere main.

Jamais une Nation ne doit perdre, dans son commerce extérieur de marchandises de main-d'œuvre, sur le prix des matieres dans la vente de la premiere main, en faveur de l'emploi de ces matieres dans les manufactures du Pays. Car cette perte est au détriment des revenus des biens fonds, & elle ne peut porter que sur la Nation, à moins qu'elle ne procure un débit d'autres denrées, dont elle feroit monter, avec profit, le prix dans la vente de la premiere main. Ce cas d'exception doit être bien rare, si ce n'est peut-être dans le produit des forges, qui releve le prix du bois dans les Pays où il seroit en non-valeur. Mais la matiere premiere du travail de ces forges, n'est pas, dans son état brute, du genre de celles qui sont recherchées par l'étranger; ainsi cet exemple, qui est peut-être unique, n'apporte pas même d'exception à la regle générale.

Commerce de détail.

Il nous reſte à parler du troiſieme point de ſubdiviſion du commerce de revendeurs, celui ſans doute qui eſt le plus à charge de tous ; c'eſt le commerce des marchands débitans, toujours d'autant plus onéreux qu'il ſemble employer & faire vivre plus de gens. C'eſt dans ce débit que le vulgaire croit voir le commerce. Ce fut ſouvent cette partie qui faſcina le plus les yeux de l'adminiſtration, par préférence à l'Agriculture, au commerce rural, & enfin au commerce en gros, déifié d'abord dans les rêveries politiques des Nations qui crurent quitter la barbarie de leurs peres, & ſe décorer des plumes du commerce de revendeur, ou plutôt du métier de Marchand en détail. Un Sage qui voit une Ville dont tous les rez-de-chauſſées ſont en boutiques, y reconnoît la ménagerie du luxe ſans faire une plus ample recherche de ce qui s'y vend; car il ſçait bien qu'une ſeule rue ſuffiroit pour tous les Marchands deſtinés à établir le néceſſaire d'une Nation moins livrée aux dépenſes deſtructives. Une inſpection plus détaillée, en effet, lui montrera bien-tôt le monopole du goût de la ſaiſon & de la mode exercé ſur les marchandiſes les plus courantes ; les ſingeries de l'art & de la recherche, pouſſées juſqu'à l'enfance & au ridicule, dans tout le reſte de ces réduits, les vapeurs & les maux de nerfs, transformés en parfums & en vernis, & toutes les inutilités morales & phyſiques, érigées en marchandiſes. C'eſt ſur les Ports & les quais, c'eſt dans les marchés, dans les rues de rôtiſſerie & de boulangerie que le Sage cherchera la grande Ville, la Ville plantureuſe. Un Bourgeois croit bonnement voir plus de commerce dans les ſales du Palais & dans la rue Saint-Honoré que ſur la Seine. Il eſt néanmoins très-aiſé de démontrer que cette prétendue proſpérité, n'eſt autre choſe qu'une ſurabondance de frivolités très-onéreuſes à une Nation agricole.

Fauſſe idée de ce Commerce.

Comment il peut devenir préjudiciable au Public.

La ſurabondance de débitans eſt fort à charge au public. Car, 1°. ce ſont autant de têtes qui doivent vivre ſur la choſe, & ſubſiſter ſur les frais entre le producteur & le conſommateur. 2°. Ces Marchands détailleurs, ſurabondans, ſont autant d'habitans inutiles, & qui doivent même ſe faire payer par la Nation une ſubſiſtance relative à la façon de vivre des citadins, plus faſtueuſe & plus chere que celle des gens de la campagne, bien plus utilement laborieux. 3°. L'exiſtence de ces hommes précaires & oiſifs, qu'on voit paſſer les jours entiers ſur la porte d'une boutique, prêts à ſaluer les paſſans & à haranguer les marchandeurs, rend frauduleux ce commerce, ſi ſurchargé de détailleurs, par la néceſſité d'y vivre d'expédiens. Dans ce genre, la multitude de marchands devient un monopole; ils s'entre-affament, ils s'entre-forcent de ſurvendre, & d'altérer même les marchandiſes. Le vulgaire, au contraire, s'imagine qu'ils ſe forcent réciproquement au rabais; mais pour peu qu'on veuille calculer, ne voit-on pas qu'il faut que cette ſurabondance de marchands vive ; que les moins foncés d'entr'eux ſont ceux qui ſont forcés à faire les plus mauvais marchés, les plus mauvais achats, n'ayant ni les facultés, ni le crédit pour ſaiſir les temps, les cir-

conſtances & les occaſions d'acheter à profit ; qu'en conſéquence, loin de pouvoir vendre à meilleur marché & loyalement, ce n'eſt que ſur la mal-façon, & ſur les fauſſes qualités des drogues, qu'ils peuvent ſe ravoir. Leur concours hauſſe la valeur des mauvaiſes marchandiſes ; ce ſur-taux porte, par contre-coup, ſur les autres ; & le gros débitant qui peut attendre, profite auſſi tranquillement du monopole, que tous ces moucherons ont introduit dans la marchandiſe aux dépens du public. 4°. Dix débitans peuvent remplir facilement, plus fidélement, & à moins de frais la fonction de vingt, qui font ſur-abondance. C'eſt la plus forte des erreurs de croire que cette ſurabondance provoque le débit ; ces détailleurs font néceſſairement un effet contraire, puiſqu'ils le ſurchargent de dépenſes à proportion de la ſurabondance des familles de marchands débitans, qui accroiſſent les frais de ce débit. Or il n'y a qu'une meſure fixe & certaine du débit ; elle eſt déterminée par le fonds du revenu. S'il y a 300 millions de revenu, il y a 150 millions de débit dans les villes qui ne doit occuper que le nombre d'hommes néceſſaires pour ſatisfaire complettement à ce ſervice public. Vous n'avez qu'une maniere d'accroître le débit, c'eſt d'augmenter le revenu. Or vous en diminuez la reproduction de tout ce que vous en faites conſommer par des habitans dont le ſervice eſt à charge. Nous l'avons dit & prouvé. 5°. Tous ces habitans affairés manquent effectivement & réellement, eux & leurs facultés, dans les campagnes ; & tout cela n'eſt qu'un effet & un ſymptôme du dérangement général.

Cauſes qui occaſionnent ce préjudice.

En effet, les marchands débitans ſurabondent dans les Villes ; ce n'eſt pas que l'homme ſe livre volontairement à la ſervitude & à l'aviliſſement de tenir auberge pour les fantaiſies d'autrui ; c'eſt l'oppreſſion des campagnes, c'eſt l'interdiction du commerce rural, c'eſt le dangereux & cruel état du Laboureur, le peu de ſûreté des perſonnes & des richeſſes étalées & employées ſur le ſol ; c'eſt tout cela, dis-je, qui force l'habitant à venir ſe cantonner ſur un ſtérile pavé, & à tâcher d'y vivre du débit d'une nouvelle eſpéce de lunettes ou d'almanach. Somme toute, voulez-vous faire proſpérer tout genre de commerce, ſongez à en reſtraindre les frais. Mais dans cette ſpéculation, chacune des parties du commerce doit être attaquée par les moyens d'attrait, conformes à l'ordre naturel ; chacune, dis-je, doit être plutôt renfermée dans cette opération en raiſon de ce qu'elle eſt plus diſtante de la production ; car c'eſt la marque certaine qu'elle eſt plus peſante par les frais. En vertu de cette régle, ce qui doit être reſtraint d'abord, c'eſt le commerce des débitans, enſuite le commerce en gros, puis le commerce rural, le tout en faveur du commerce de premiere main, & incidemment à l'avantage de tout commerce de revendeurs. Par ce moyen, la production redoublera ; ſon excédent enflera le commerce de la premiere main ; l'excédent de celui-ci fournira amplement au commerce rural, le commerce rural au commerce en gros, qui contribueront à l'accroiſſement du revenu, & l'accroiſſement du revenu fournira à un débit multiplié & conſtant. Par

Ce Commerce rentreroit dans l'ordre par la ſûreté & la liberté de ſe conformer à l'ordre.

cette rotation assurée & continue, tous les commerces seront appuyés sur leur base naturelle, abondans, perpétués, & tourneront tous au profit du centre & du foyer de prospérité, c'est-à-dire, de la reproduction.

Commerce des Colonies avec la Métropole, & de la Métropole avec les Colonies exclusivement aux autres Nations.

Il nous reste à parler d'une sorte de commerce regardé comme le plus intéressant de tous de notre temps, où les Peuples ne sont que l'écho des prestiges présentés par l'ordre des revendeurs, appellés Commerçans, & où les Gouvernemens attaqués de la même épidémie, subjugués, pour ainsi dire, par la prépondérance des riches, s'épuisent à la poursuite de ces phantômes réalisés. C'est le *Commerce des Colonies* que je veux dire, c'est aujourd'hui la pomme de discorde des Nations acharnées à s'entre-ravir les moyens exclusifs d'enrichir leurs Marchands. Ce commerce, tant en chargement qu'en retour, roule principalement sur l'échange des denrées du crû de climats absolument étrangers les uns aux autres. C'est donc ici la place d'en traiter, & cet article ne sçauroit être passé sous silence, puisque les erreurs dont est tissue cette portion de la politique de l'Europe, ont de tels effets, qu'elles tendent, par la plus courte voye, à épuiser, dévaster, & réduire enfin plusieurs Colonies au même état de ruine & de désertion, où l'on voit maintenant *Campos ubi Troja fuit.*

Rien n'est si singulier & si contradictoire à l'ordre naturel que les conditions auxquelles les puissances de l'Europe semblent accorder leur droit de protection & de souveraineté à leurs Colonies. Je n'en considérerai ici qu'une, qui porte toute entiere sur l'objet de nos spéculations. Elle consiste à brider le colon dans les rapports nécessaires avec l'Europe, de maniere qu'il ne puisse avoir de commerce qu'avec le marchand de la Nation Européenne métropole, ce qui équivaut à lui prescrire d'acheter tout du plus cher vendeur, & de tout vendre au moindre enchérisseur. C'est à l'exécution de cette loi contre nature que sont dévoués tous les chefs, à peu près despotiques, qui leur sont envoyés de l'Europe, les frais de garde, les armemens, les guerres nationales, &c. Je m'arrête à l'exposition simple de ce monopole, & je laisse d'abord à juger.

On me dira, sans doute, que le commerce des Colonies d'un Royaume, doit être envisagé sous un autre point de vue que le commerce réciproque entre différentes nations, & entre les différentes Provinces d'un même Royaume qui concourent ensemble au bien de l'Etat; au lieu que c'est, dit-on, sur le commerce entre la métropole & la colonie que le Souverain retire un revenu de la colonie, & que c'est par conséquent, par ce moyen même, que la colonie est profitable à la métropole. En conséquence, on lui interdit tout commerce avec les autres Nations, toute culture de productions, que la métropole peut lui vendre, elle ne peut acheter que de celle-ci, qui par-là se procure le débit de ses productions; & la colonie ne peut vendre à d'autres les productions qu'elle cultive. Par le moyen de ces entraves on s'assure de tout son commerce & de

toutes

toutes ſes marchandiſes, & l'on charge ces marchandiſes de droits par leſquels la colonie rend un revenu au Souverain.

Tous ces beaux moyens ſe préſentent, il eſt vrai, à l'autorité & à la force ſous des apparences trompeuſes, qui cachent un monopole auſſi déſavantageux à la métropole qu'à la colonie & au Souverain. Ce qu'on porte à la colonie lui eſt vendu à des prix exhorbitans, auxquels elle ne peut atteindre qu'en vendant auſſi ſes productions bien au-deſſus de leur valeur. Le Commerçant s'y prête volontiers, parce qu'il eſt ſûr de faire retomber à ſon retour la ſurcharge de ce monopole ſur ſes Concitoyens, & en partie ſur l'Etranger. On fait accroire à la Métropole qui ſur-achete, qu'elle eſt dédommagée par le gain exceſſif que le Commerçant retire auſſi de la portion qu'il vend à d'autres Nations; & elle reſte effectivement dans la perſuaſion que c'eſt elle-même qui profite de ce gain que le Commerçant retire ſur elle & ſur l'Etranger.

Pour lui mieux faſciner les yeux à ce ſujet, on lui prouve qu'en portant à la Colonie pour ſoixante millions de marchandiſes du pays, on en rapporte pour 150 millions de denrées, d'où il paroît évident que ce commerce qu'on fait avec ſa Colonie eſt en effet très-avantageux. A la vérité, ce n'eſt que de retour à la Métropole & aux dépens de celle-ci, que ces marchandiſes valent 150 millions, mais c'eſt un myſtère que l'on ne pénetre pas. La Métropole voit tout ſimplement que le Commerçant porte peu à la Colonie, & en rapporte beaucoup. C'eſt pour lui, Commerçant, qu'eſt ce profit que la Nation lui paye elle-même, & elle croit que c'eſt pour elle. Les Commerçans revendeurs, en faiſant de groſſes fortunes, accumulent des richeſſes qui ſont diſtraites de la maſſe commune, lorſque l'on croit au contraire qu'elles s'y réuniſſent & qu'elles l'accroiſſent continuellement. Ce ſont les fortunes mêmes de ces Commerçans qui nous perſuadent que le commerce, & même le monopole qui retombe ſur nous-même, eſt pour nous une ſource de richeſſes, ſur-tout quand l'Etranger y contribue, du moins en partie. Car, diſons-nous, ces fortunes reſtent dans notre pays, elles accroiſſent donc nos richeſſes. Mais pourquoi ne penſons-nous pas de même des redoutables fortunes des concuſſionnaires, des exacteurs, des uſuriers, des agioteurs, &c. qui reſtent auſſi dans le pays? C'eſt que les premieres s'acquierent par le commerce; que nous ſommes fort prévenus en faveur du commerce exercé par nos Concitoyens; & que nous penſons ſur-tout, que nous ne devons pas nous intéreſſer de même à la fortune des Commerçans étrangers, quand même le commerce qu'ils exerceroient avec nous, nous ſeroit beaucoup plus profitable que celui de nos Commerçans. Cette erreur aſſez démontrée telle ailleurs, n'a réellement d'autre fondement que parce que les Etrangers ne ſont pas de notre Nation. Cette raiſon, ſi claire & ſi bien cavée, a toujours prévalu ſur notre propre intérêt, & ſuſcité des guerres fréquentes que nous ſoutenons juſqu'à l'épuiſement en faveur de nos Commerçans revendeurs & de leur monopole.

Mais, dira-t-on, vous avez effleuré ſeulement, comme en paſſant, l'article du profit de nos Commerçans ſur l'Etranger par le moyen de la vente excluſive des denrées de nos Colonies : c'eſt pourtant-là le point le plus intéreſſant de ce commerce, & celui que nous regardons comme tel ; celui par lequel nous recouvrons les ſommes que les déſavantages ſur d'autres branches de Commerce nous feroient perdre ſans reſſource, ſi nous ne conſervions ce moyen de récupération. C'eſt enfin cette portion importante des fortunes de nos Commerçans qui nous les fait regarder comme favorables, & fort différentes de celles auxquelles vous les avez comparées.

Y revenons-nous donc, à cette louche opinion des profits faits ſur l'Etranger, comme ſi c'étoit un vol fait au Diable. J'ai tant éventré cette queſtion, que j'aurois du dégoût à la reprendre, ſi je n'étois excité dans mon travail uniquement par des vues de charité, & ce ſentiment ne ſe laſſe point. Je ſçais qu'il eſt des Lecteurs, & malheureuſement il en eſt nombre, qui écoutent tout, comme le vent ſouffler, juſqu'à ce qu'on en ſoit à l'article qui touche leur intérêt, ou qui contredit l'opinion qu'ils ont chauffée ſur parole. J'écris auſſi pour ceux-là, & l'envie de leur parler ſurmonte l'ennui des répétitions. L'Etranger ne perdra point ſur cette branche de votre Commerce, qu'il ne gagne ſur quelqu'autre, ou bientôt forcé de ſe paſſer de votre ſucre, il mangera le miel de ſes abeilles. Mais il gagne en effet par ailleurs ; ce que vous appellez récupération, eſt, au contraire, le principe des déſavantages que vous cherchez à réparer. Voulez-vous vous en convaincre ? faites ouvrir les Tarifs de vos balances, je ſçais que vous en tenez. Vous verrez que vos Marchands ne gagnent ſur l'Etranger que ce qu'ils font perdre à vos Colonies, & que ce que vous perdez vous-mêmes en leur accordant le commerce excluſif de vos productions, dont les débouchés ſont bornés au commerce de ces Colonies, ce qui vous interdit chez vous-mêmes cette concurrence d'Acheteurs qui aſſureroient le débit & la valeur vénale de vos denrées. Votre commerce tombant ainſi néceſſairement aux mains du monopole, qui s'enrichit à vos dépens, vous ne retirez pas de ce commerce les avantages requis pour la reproduction. Votre production, ſurchargée encore de ces droits que vous croyez retirer ſur les produits de vos Colonies, & que vous retirez en effet ſur vos denrées, fournies en échange de ces retours, retombent ſur vous par ce coin-là, comme par tous les autres. D'ailleurs vous êtes obligé de tirer des productions de l'Etranger, parce que vous lui voulez vendre du ſucre ; au lieu que s'il achetoit vos bleds & vos laines, & vous vendoit du ſucre, le profit des Commerçans ſeroit à la charge de l'Etranger, & non à la vôtre. Mais, dites-moi, cette denrée n'eſt-elle pas aſſujettie auſſi aux regles communes à toutes les productions ? Si vous ne ſurvendiez pas vos ſucres à l'Etranger, n'en acheteroit-il pas davantage ? Cette double conſommation ne feroit-elle pas double production & double commerce,

&, ce qui eſt bien plus important, l'accroiſſement de vos Colonies & la multiplication de conſommateurs, de vendeurs, de ſujets & de forces? Il ne reſteroit donc plus qu'à chercher la maniere de recevoir les revenus du Souverain. Ce point va venir tout-à-l'heure.

Continuons notre examen. Eſt-il avantageux pour les Colons, que l'Etranger ſur-achete, par monopole du Marchand revendeur, les productions de la Colonie? Ne leur ſeroit-il pas plus profitable de jouir uniquement de la propre valeur de leurs productions, & d'en favoriſer le débit par un prix plus modéré qui leur ſeroit à eux-mêmes plus avantageux, ſur-tout par une pleine liberté de commerce qui leur procurât une concurrence de Commerçans de toutes Nations, pour leur porter leurs beſoins & pour leur acheter leur ſuperflu? Ne ſont-ce pas-là les grands moyens de faire proſpérer les Colonies, comme tous les Territoires du monde? Mais la Métropole, me dira-t-on, ne doit s'intéreſſer aux Colonies qu'autant qu'elles lui ſont profitables. C'eſt uniquement par le commerce excluſif qu'elle fait avec elles que le Souverain retire des droits qu'il impoſe ſur leurs marchandiſes, que la Métropole les force à acheter ſes denrées, & qu'elle profite ſeule du commerce de leurs productions. Examinons ſommairement ces trois queſtions l'une après l'autre.

Comment une Colonie en proſpérité peut contribuer au revenu.

La premiere, eſt celle de la levée des droits du Souverain. Le fondement des revenus du Prince, eſt la richeſſe de ſes Sujets. La baſe donc des profits du fiſc ſur les Colonies, eſt de fonder de grandes, riches & fortes Colonies, & les moyens que vous ſuivez pour cela ſont uniquement propres à faire préciſément l'effet contraire. Car ces moyens étant bien examinés, on apperçoit clairement qu'ils tournent au profit de quelques Particuliers qui les font valoir tyranniquement au préjudice de la Métropole, du Souverain & des Colonies. Qu'eſt-ce qu'une Colonie, ſinon une Province, qui, comme les autres Provinces du même Etat, doit jouir des mêmes prérogatives, & contribuer aux mêmes charges que tout le reſte. Elle doit, dis-je, jouir des mêmes prérogatives pour proſpérer, accroître ſes richeſſes, ſa population & ſa contribution. Ainſi tel doit être le gouvernement & la contribution proportionnelle des Colonies. Les progrès des Colonies dépendent des progrès de la culture du territoire; & de ces progrès réſulte l'accroiſſement ſucceſſif de la Colonie & de ſa contribution, c'eſt-à-dire, de la population, de la conſommation, de la reproduction, & du produit net, dont le Souverain eſt Co-propriétaire avec le poſſeſſeur des terres cultivées. Car je diſtingue ici les Colonies, des ſimples Comptoirs éloignés & ſans territoire, où le commerce ſe fait par des Compagnies privilégiées & excluſives, qui s'enrichiſſent par un monopole autoriſé qu'elles exercent ſur la Nation & ſur les Nations voiſines, & qu'il faut toujours regarder au fond comme bien plus préjudiciables qu'avantageuſes.

Diſtinction des Comptoirs éloignés qui appartiennent à des Compagnies qui exercent un Commerce privilégié d'avec les Colonies.

On nous objectera que la contribution des Colonies ne peut pas

s'établir d'abord sur le produit des terres cultivées, parce qu'il faut que la culture s'établisse auparavant, & que les premieres dépenses de cet établissement soient restituées aux Colons dans les premieres années par les produits de la culture même, avant qu'il y ait un produit net pour fournir à la contribution. Or dans cette attente, dira-t-on, le Souverain ne retireroit pas de revenu. Ainsi les Colonies, pendant ce tems-là, ne seroient pas profitables à l'Etat.

Non, sans doute, si vous fauchez votre bled en herbe, vous ne le recuillerez pas en grain; il faut attendre qu'il mûrisse. Mais l'attente de la prospérité économique sera fort courte, au moyen de l'active avidité des Colons, des faveurs du climat, & sur-tout de la pleine & entiere liberté du commerce. Au lieu de cela, si vous préférez de jouir tout-à-l'heure, vous étoufferez la Colonie, & réduirez la Métropole au même sort, & vous-même à la condition de ne pouvoir retirer vos droits dans le Royaume, que de la même maniere dont vous usez hostilement pour épuiser l'enfance de vos Colonies, c'est-à-dire, par des levées sur le commerce, & des surpoids sur la respiration. Mais rentrés dans la voie naturelle, elle vous montrera que les Colons eux-mêmes commencent par des dépenses, & non par des rétributions & des revenus, que ces dépenses doivent leur rentrer avant de tirer du profit de leur culture; & n'est-il pas juste que le fisc attende aussi que la terre lui paye annuellement le revenu qui lui est dû.

Premiers secours naturels qui facilitent l'établissement d'une Colonie.

N'y a-t-il pas, dira-t-on, dans les deserts mêmes où une Colonie arrive, des productions naturelles, comme la chasse, la pêche, &c. sur lesquelles le Souverain a d'abord son droit comme sur les richesses acquises, & peut par conséquent retirer un tribut? Non, car ces productions doivent faire partie des avances de l'établissement pour hâter les premiers progrès de la culture. La partie de la Peuplade qui ne se livre pas à la culture des terres, & qui s'adonne à la chasse & à la pêche, & qui fait un trafic sur lequel elle subsiste, ne peut payer des droits au Gouvernement de la Colonie; car ce seroit établir un tribut nuisible sur le travail qui fait subsister cette portion de Colonie, qui ne peut faire les avances de la culture, mais qui contribue au progrès de la Colonie par son trafic, par ses échanges, par sa consommation qu'elle solde du produit de sa chasse, de sa pêche, &c. cette consommation procure le débit des premieres productions de la culture, & établit un commencement de commerce de denrées qui vivifie la Colonie, & qui retourne tout entier au profit de la culture : ce seroit rallentir extrêmement, & arrêter même les progrès de l'établissement de la Colonie, que de charger de droits ou d'impôts un commerce naissant, qui commence à donner une valeur vénale aux productions d'un Pays, que de nouveaux habitans commencent à défricher. Ce Pays & son commerce ne peuvent contribuer à enrichir l'Etat à qui elles appartiennent & qui les soutient, qu'à proportion qu'ils parviennent à leur plein dégré de population & de revenus.

De la nature, de la formation & de la multiplication des richesses.

Dès qu'il y a dans un Pays un nombre d'hommes de différens états, des Cultivateurs, des Artisans, des Marchands, &c. il y a des richesses; car il y a alors des échanges entre les ouvrages de l'Artisan, par exemple, & les productions du Cultivateur, & ces échanges se reglent au moins sur une valeur vénale de compensation, qui s'exprime par quelque mesure commune représentée par des écrits, par des piéces d'or ou d'argent, ou par d'autres marques convenues. Par ce moyen, la valeur vénale de chaque chose est spécifiée par compte & par mesure dans les échanges; & ce sont ces prix déterminés qui désignent les quotités de richesses des biens que chacun possède, & dont il fait usage pour sa subsistance & ses autres besoins, commodités & agrémens. Alors tout ce qui a cet usage, a un prix d'échange, & tout ce qui a un prix est richesses. Ainsi, des hommes rassemblés dans un Pays fertile, avec sûreté & liberté, n'ont besoin que d'eux-mêmes pour s'y former des richesses, les accroître & les perpétuer. Si leur commerce s'étend avec d'autres Nations, il ne facilitera l'accroissement de leurs richesses que par un débit plus certain, par l'état plus stable & plus égal de la valeur vénale qu'il assûre à leurs productions; car du reste, ce commerce extérieur, qui sera réciproque, ne se soutiendra lui-même de part & d'autre, que par la consommation & la reproduction successive. Les richesses n'ont donc d'autre origine, ni d'autre existence, parmi les hommes, que la *production*, l'*échange* & la *jouissance* par les hommes mêmes. Mais il faut d'abord à ces hommes des biens d'avance pour s'établir dans un pays desert inculte; car il faut qu'ils puissent satisfaire à leur nourriture & à leurs besoins pendant qu'ils préparent la terre & attendent la récolte. Cela n'est point particulier aux Colonies: cette condition est également essentielle dans l'intérieur d'un Royaume par-tout où il y a des friches; & ces lieux incultes sont également des pays à colonies, qui resteront en friche tant qu'il n'y aura pas de Colons en état de faire les frais des défrichemens, & qu'il n'y aura pas de profit à cultiver; & une Nation réduite à ce degré de dépérissement, ne doit pas penser à se former des Colonies dans des Pays éloignés, ni s'abuser sur la forme des Colonies qu'elle fait retomber en monopole sur elle-même.

Trois conditions constitutives des richesses, *production*, *échange* & *jouissance*.

Somme totale, un homme qui n'a pas des avances assez fortes pour parfaire un défrichement, & attendre qu'il soit en rapport pour en tirer un produit, qui n'a pas même la liberté du débit, ni du choix de la culture; fait une forte imprudence de l'entreprendre. Les Colonies ne sont autre chose que de nouveaux défrichemens. Celles qui dans les anciens temps s'accrurent & prospérerent, livrées à elles-mêmes, & ne répondant à personne, firent dans leur commencement, sans doute, ce qu'on appelle, *de la terre le fossé*. Petit à petit elles s'accrurent, & profitérent par le travail, devinrent Sociétés complettes, & quelques-unes de grands Empires. Celles d'aujourd'hui auroient encore de plus grands avantages naturels, 1°. dans la perfection de la Navigation qui les enfanta, & qui établit tout-à-coup les branches de leurs rapports avec

les ſociétés formées, & donne une valeur vénale à tous leurs produits, qui étoient interdits par la nature à l'Europe, & qui lui ſont devenus néceſſaires : 2°. par l'adoption dont les principales Nations ont prétendu les favoriſer, & qui les engage à appuyer à propos, par des frais & des avances, le progrès des Colonies. Mais ſi cette adoption devient achat & ſervitude, ce n'eſt pas la peine d'y conſommer des frais & de ſe maintenir en querelle avec ſes voiſins pour ſe conſerver des eſclaves, qu'on ne peut ni nourrir ni employer. Sommes-nous en avances, & n'avons-nous plus de place pour les employer utilement, entreprenons des défrichemens, c'eſt bienfait ; mais attendons qu'ils ſoient en plein rapport, pour qu'ils nous rendent nos avances. Avons-nous au contraire beſoin de fonds, de produit & de revenu pour vivre au jour le jour : ne l'allons pas chercher ſi loin ; défrichons notre enclos, & laiſſons aux avanturiers le ſoin de courir les avantures.

La ſeconde queſtion porte ſur les avantages que trouve la Métropole à forcer les Colonies à conſommer ſes denrées. Tout ce qui eſt tyrannique eſt également abſurde, cela ſe trouveroit en tout & par-tout ; mais ici la choſe frappe d'elle-même. Faut-il défendre à nos Colonies de ſemer & planter les denrées d'Europe, & d'en recevoir d'autres que de nous ? La queſtion eſt d'un enfant ſot & méchant. Si la Sicile, naturellement ſi fertile en grains, en vins & en huiles, devenoit une Colonie de la France, faudroit-il ordonner aux habitans de cette Iſle d'arracher leurs vignes & leurs oliviers, & leur défendre de ſemer du bled, afin de les forcer à acheter nos grains, nos vins & nos huiles, & les empêcher pareillement d'en recevoir des étrangers, afin de leur vendre les nôtres plus cher que nous ne les vendrions à nos voiſins par un commerce extérieur libre. Les Colonies ne ſont-elles donc que des Nations étrangéres vaincues par des brigands, & traitées en ennemis ? Mais ſi on les regarde comme des Provinces d'un même Empire, ignore-t-on que chaque Province doit être riche par elle-même, & de ſon propre fonds, pour contribuer à la proſpérité de l'Etat ? Ne ſçait-on pas que chaque Pays eſt toujours peuplé à proportion de ſes richeſſes, & qu'il entretient ſes richeſſes par la conſommation que les habitans font eux-mêmes des productions qu'ils font naître ! Quel eſt votre intérêt de vendre vos denrées aux Colonies ? C'eſt, comme en toute autre vente, l'intérêt de trouver des conſommateurs : moins vous leur ferez ſurpayer la denrée, plus ils en pourront conſommer. Plus ils vous en demanderont, plus ils vous donneront en échange de leurs denrées au rabais, plus ils en cultiveront : plus ils produiront, plus ils payeront en contributions directes ſur leur produit net, de même que vos autres Provinces.

Mais, direz-vous, leurs ventes ne ſeront pas pour nous. Nos Emules en navigation, plus habitués & plus haſardeux, leur apporteront les denrées d'Europe à meilleur marché, prendront les leurs à plus haut prix ; & ce débouché nous ſera enlevé par leur vigilance. Entendons-nous, ſont-ce les profits de la revente que vous craignez de

perdre ? En ce cas nous ſortons de notre objet, & nous allons traiter tout à l'heure de celui-là ; il ne s'agit maintenant que de la proſpérité du Royaume. Or ſi les conditions, relatives à la proſpérité de l'Agriculture, & que nous avons détaillées ailleurs, ſont obſervées chez vous, certainement ce ſeront vos propres denrées que ces colporteurs habitués & hazardeux prendront le ſoin de porter dans le nouveau monde : car aucune Nation n'aura plus que vous des récoltes abondantes & à un prix raiſonnable & conſtant, & de la meilleure qualité. Dès-lors la vigilance, l'habitude & l'intrépidité de ces Navigateurs ſont un avantage pour vous, & il ne vous importe point que ce ſoient ceux-là ou vos Commerçans qui ſoient les Agens des communications entre les deux mondes. En effet, nous ſommes convenus que tous les frais du commerce & de la correſpondance entre le producteur & le conſommateur, étoient à la charge de l'un ou de l'autre, ou des deux enſemble, & en perte pour la choſe, pour ſa reproduction & pour la richeſſe. Ainſi donc l'agent le plus habile à diminuer les frais, eſt celui qu'il vous importe le plus d'employer. Que faites-vous au contraire par votre ſyſtême excluſif & barbare. Vous, protecteurs de Marchands lourds, inhabiles & craintifs, vous leur permettez de groſſir les frais à leur volonté, & c'eſt pour aſſûrer leur fortune que vous tyranniſez vos colonies, nuiſez à vos fonds, & traitez vos voiſins en ennemis, & cela ſous le prétexte que ces Marchands ſont les vôtres. Hé ! au vrai, ſi votre œil vous ſcandaliſe arrachez-le ; & quel plus grand ſcandale que de forcer en tout la loi & l'ordre naturel, & le tout pour ſe nuire & ſe détruire ; terme certain, il eſt vrai, terme inévitable & calculé de toute tyrannie.

La troiſieme queſtion enfin, roule ſur l'avantage de profiter ſeul du bénéfice du commerce des productions des colonies. En diſcutant ce que c'eſt que ce bénéfice, & quelle eſt la part que nous devons prendre aux profits & aux fortunes de nos Commerçans, nous avons répondu à cet article-là. Mais ignore-t-on qu'il ne peut y avoir de commerce conſidérable qu'entre des pays riches & peuplés ; que la valeur des denrées eſt fixée par le prix convenu entre les Nations commerçantes ; que c'eſt ſur ce prix que chaque pays régle la culture de ſes productions, & qu'il ne faut, pour le maintien de cet ordre naturel, ni police ni réglemens. Conſidérons dans le commerce de nos Colonies ce que nous devons conſidérer dans le commerce du Royaume, c'eſt-à-dire, l'avantage du territoire & des différentes Provinces dont le commerce fait la richeſſe en apportant la valeur vénale à leurs productions, & par elle la reproduction & le rétour conſtant des revenus. Dès-lors nous ſentirons que plus le commerce quelconque arrive à nos Colonies, plus elles deviennent floriſſantes, plus elles s'aſſûrent de revenus ſur leſquels le Souverain aura ſa part, qui eſt la partie intéreſſante de l'Etat, plus elles conſommeront de denrées, plus, par conſéquent, leur exiſtence & leur commerce s'accroîtront, plus elles contribueront à leur défenſe.

Commerce des Compagnies des Indes.

Il ſeroit peut-être à propos de parler ici de ces comptoirs de commerce

entretenus par des Compagnies privilégiées, que nous avons tout à l'heure exceptées dans nos discussions sur les Colonies. *En examinant*, dit un Anglois, (l'Auteur de la Lettre à Milor Butte) *les constitutions actuelles de notre Compagnie des Indes, on voit qu'il est très-difficile de décider si c'est la Nation ou le Particulier, qui doit retirer le plus d'avantages de nos conquêtes dans les Indes.*

L'exemple des petites Nations qui se sont procuré un état brillant par le commerce mercantile, & parmi lesquelles des associations de marchands ont tenté avec succès de se faire des établissemens aux extrémités du monde, pour en rapporter quelques denrées transportables, & sur-tout des marchandises rares & propres à exciter notre curiosité; cet exemple, dis-je, a porté depuis les grandes Nations, dans ces tems de rafolement du commerce, à vouloir entrer en concurrence de celui-là. Elles n'ont pas voulu voir que chez celle qui leur donna l'exemple, le profit des Marchands étoit le profit de l'Etat, puisque l'Etat n'étoit qu'une association de Marchands, qui tirent leur profit des autres Etats riches en productions, où ils débitent leurs importations. De pareilles Compagnies, établies dans de grands Royaumes, y sont de même de petits Etats à part dont le métier de commerce de revendeur de marchandises des Indes, n'a rien de commun ni de réciproque avec le commerce naturel du Pays, ni avec les intérêts de la Nation, qui, à l'égard de ces associations regnicoles privilégiées, est toujours acheteur avec perte, & jamais vendeur avec profit; & elles deviennent plus préjudiciables à cette Nation même que les associations étrangeres du même genre, parce qu'elles y obtiennent de l'Etat des priviléges exclusifs, qui forment dans la Nation, contre la Nation même, un monopole rigoureux & inhumain. On ne peut donc envisager ces compagnies regnicoles privilégiées, que comme des troupes ennemies de la Nation, qui taxent la concurrence de contrebande de crime, qui exercent le pillage monopolaire, l'oppression, la captivité & le meurtre.

Un de nos plus mauvais calculs, en fait de commerce, est de croire qu'il est avantageux de nous épuiser en efforts pour avoir aussi nos comptoirs & nos magasins de marchandises des Indes. Si nos voisins les marchands nous vendent de ce qu'ils vont chercher si loin, c'est une preuve sûre qu'ils nous achetent de ce qui croît sous nos pas & sur notre terre. N'oublions pas que vouloir vendre de tout est une chimere; cherchons plutôt à acheter, ce sera la marque que nous aurons beaucoup à vendre. Pourquoi la France n'auroit-elle pas l'intelligence du riche Laboureur, qui achete, sans hésiter, le travail de ses domestiques, des Artisans qui lui fabriquent les ouvrages dont il a besoin, des autres Ouvriers qu'il employe, de ses chevaux mêmes pour obtenir de bonnes récoltes de grains, qu'il débite à quiconque en a besoin, sans se soucier même s'il les vend à ceux dont il achete le travail. Achetez à profit pour vendre, & vendez à profit pour acheter, l'étranger fera de même; car voilà le commerce. Mais pensez que son objet est la jouis-

sance,

ſance, & que la jouiſſance ſans luxe accroît & perpétue les richeſſes que vous déſirez acquerir par le commerce. Il ſemble que c'eſt de l'argent que vous prétendez obtenir par le commerce; ſoit: mais vous n'y gagnerez pas davantage, car dans l'ordre économique d'une nation agricole, il faut que l'argent ſe convertiſſe en jouiſſance & la jouiſſance en richeſſes. Ainſi, acheter, ou vendre de l'argent, vendre ou acheter des marchandiſes par le commerce, cela revient au même. Comment l'entendez-vous donc, lorſque vous voulez vendre de tout, & ne rien acheter? Car vendre, c'eſt acheter: & acheter c'eſt vendre.

Arrêtons-nous, il en eſt temps; ceci ne doit être que ſommaire. On peut obſerver par ce détail, que le commerce de propriété ſe réduit préciſément à l'acte du choix de l'échange qui conſtitue le commerce purement uſuel; que le commerce mercenaire ou de revendeurs, n'eſt qu'un métier de commerce dont la rétribution enchérit le prix des marchandiſes au préjudice de ceux qui le payent; que cette rétribution eſt toujours payée, directement ou indirectement, aux dépens du revenu des biens fonds, & que bien loin que le métier de commerce ſoit une richeſſe pour les Nations qui poſſédent les biens fonds, & qui font naître les productions, il n'eſt, pour ces Nations, qu'un objet de dépenſe qu'elles doivent ſupprimer autant qu'il eſt poſſible: 1°. Par la facilité des débouchés & des charrois: 2°. Par la plus grande concurrence poſſible des marchands tant regnicoles qu'étrangers, qui exercent le commerce rural & le commerce en gros d'exportation: 3°. Par la ſuppreſſion de la ſurabondance des Marchands de détail, qui ne ſont que des doubles & des triples emplois, tous entretenus ſur la choſe. Cette ſuppreſſion ſe fera naturellement par l'attrait d'autres emplois & par la permiſſion d'habiter les campagnes avec profit & liberté. 4°. Par la chute des Manufactures dont l'exploitation ne ſçauroit être profitable à la Nation.

L'épargne ſur les dépenſes du commerce conſiſte à vendre ſes marchandiſes le plus haut prix qu'il eſt poſſible dans les ventes de premiere main, & acheter celles de l'étranger le plus bas prix qu'il eſt poſſible, & à préférer toujours, dans le commerce, & dans les achats des marchandiſes étrangères & même du Pays, *cæteris paribus*, le ſervice le moins cher. Car, de même que l'on doit ménager les frais de fabrication & de commerce, par les machines, les canaux, les rivieres, &c. *On doit acheter au plus bas prix qu'on le peut, & vendre au plus haut poſſible*, pour ne pas perdre d'une part, & profiter d'ailleurs de toute la valeur vénale de ſes marchandiſes; & voilà donc toujours, entre les Nations & les Marchands, des intérêts oppoſés, qui doivent être décidés par la concurrence la plus libre. Or, ce n'eſt que par les quatre conditions que l'on vient d'indiquer, que l'on peut ſe procurer de l'épargne ſur les frais du commerce, & que l'on peut étendre le revenu & la jouiſſance du revenu d'une Nation, qui poſſéde les biens fonds, ſource des richeſſes, & qui doit s'attacher à la culture de celles qui lui ſont les plus profitables par le commerce.

# CHAPITRE XII.

## *Rapports des Dépenses avec les Richesses d'une Nation.*

Science par excellence, dictée par l'ordre immuable & évident des Loix divines.

NOUS touchons aux bornes de notre carriere, à la fin de nos contemplations sur l'œuvre de la sagesse éternelle & infinie; & je l'ose dire, à la fin de l'œuvre de vérité & de justice. S'il eût été possible que nos talens fussent proportionnés à l'importance de la matiere, & seulement à nos lumieres en ce genre, à notre intention & à notre courage, ce seroit ici, après la loi suprême même qui nous a guidé, le premier des Livres pour les humains. Un temps viendra (& plût au Ciel que ce temps ne tarde guères) où l'on nous accusera de nous être trop étendus sur certains détails d'abus visibles, que l'énonciation seule des principes, ou même la conséquence infaillible des vérités primordiales, anathématisoit assez, sans nous donner la peine de les analyser & de les combattre.

L'évidence de ces Loix suprêmes dissipe les ténébres de l'ignorance, & manifeste le crime.

On nous reprochera d'avoir refroidi quelques-uns des lecteurs par ces détails devenus des digressions; d'avoir distrait l'attention & la réflexion des autres, qui portés d'abord par la nouveauté, attachés ensuite par la clarté & l'importance des principes, faisoient un effort volontaire de jugement pour en suivre le nœud & les conséquences. Mais rappellés par nous mêmes sur la voie des abus & des usages, ils se retrouvent dans la carriere de l'imagination & de la mémoire, où ils repassent encore en revue leurs prestiges & leurs premiers préjugés. Puisse bientôt l'humanité nous faire de tels reproches! Heureux, je le répete, heureux, & trois fois heureux, le siécle où l'on ne verra dans cet Ouvrage que l'enfance de la résurrection de l'ordre naturel! Qu'aussi équitable que le furent nos illustres classiques du siécle passé, qui se reconnoissoient redevables à Montagne & à Amyot, des premieres richesses d'une Langue qu'on a depuis perfectionnée, ce siécle nous sçache gré de cette esquisse, tracée d'après la nature, & qu'il en récompense nos manes en usant sagement de son bonheur, qui nous a coûté. Mais qu'il cesse de nous objecter d'avoir trop longuement combattu les principes courans des miseres présentes. Quoi! parce que les combats des gladiateurs ont cessé, fera-t-on un crime aux grands Hommes qui attaquerent à coups redoublés ce barbare usage, ce cruel préjugé de leur temps? Ce sentiment même, si vivement affecté aujourd'hui de l'horreur de ces combats, est le grain semé par la parole de ces hommes respectables. Ainsi le bonheur résultant de l'établissement de l'ordre naturel, sera peut-être une suite du travail pénible & fastidieux par lequel nous avons attaqué pied à pied tous les désordres qui lui disputoient son empire. Et n'est-ce rien que de parler au cœur & à l'ame de ses contemporains? Ce n'est point l'homme qui s'éloigne de

l'ordre, parce qu'il voit ſes ſemblables vicieux, endurcis, injuſtes, dédaigneux; c'eſt l'orgueil qui ne peut ſouffrir de contradiction, & qui ſe rejette vers la poſtérité muette aujourd'hui, & qui ne parlera que quand nous ſerons muets. Non, l'homme a d'autres entrailles: c'eſt un être entraîné en ſubſtance & par nature vers la juſtice & la charité; & tous les maux qu'il endure, & qu'il ſe procure à lui-même, ne proviennent que du dénuement & du malheur de ſon état, livré à des deſirs & à des intérêts mal entendus, & fourvoyé par l'abus qu'il fait de ſa liberté. L'homme, dis-je, aime la lumiere & la vertu; c'eſt ſans effort de génie, & par une ſimple condeſcendance à ſon propre ſentiment intérieur, qu'il apperçoit que l'erreur & le vice ne ſont que miſere & contagion; l'endurciſſement, qu'aveuglément; l'injuſtice, que déreglement; l'intérêt mal entendu, que ſéduction, qu'égarement, que délire. C'eſt ce que notre cœur nous dit à tous, ſi nous daignons l'écouter dans le ſilence de notre intérieur. C'eſt à l'homme, inſtitué tel par les mains de ſon Créateur, que nous offrons notre travail comme un tribut d'amour & de juſtice, & la route de ſon propre bonheur dans la connoiſſance de ſes vrais intérêts.

Les abus de la liberté de l'homme l'écartent de l'ordre, mais ils ne dérangent point l'ordre. Le déſordre eſt l'œuvre de l'homme pervers: l'ordre eſt l'œuvre de l'intelligence par eſſence.

L'homme eſt pénétré de la vérité & de la juſtice de l'ordre immuable & éternel.

Il importe de finir ce traité par une indication des rapports des Dépenſes avec les richeſſes d'une Nation. Je dis une indication, attendu que ce Chapitre ne comprendra que quelques apperçus ſur la nature des richeſſes, ſur la dépendance où elles ſont des dépenſes, quelques vérités de droit & de fait, enfin ſur la maniere d'enviſager cet objet éblouiſſant avec une juſte préciſion. Des détails d'approximation plus circonſtanciés n'auroient été que la répétition de ce qui a été dit en ce genre dans l'explication du Tableau économique, imprimé à la fin du Traité de l'Ami des hommes, on y voit, (& au ch. VII de cet Ouvrage-ci), le détail des rapports des dépenſes & du revenu annuel, avec la maſſe totale des richeſſes d'une Nation; & nous ne pourrions ajoûter rien d'inſtructif à cette ventilation ſûre & proportionnelle. Il ſuffit donc de l'indiquer ici, & de nous en tenir d'ailleurs à l'énonciation des principes appuyés de faits & de circonſtances qui y ſont relatifs.

Diſtinction des biens & des richeſſes.

Les biens ſont le fonds des richeſſes, mais la richeſſe eſt une qualité fugitive, qui ne ſe réunit aux biens que par l'intelligence des hommes. La richeſſe diſparoît quand l'abondance des biens ſurpaſſe les beſoins des hommes, ou quand les hommes ſont dans l'impuiſſance de jouir des biens. Ainſi où il y a beaucoup de biens, il faut beaucoup d'hommes qui ayent la faculté d'en jouir, pour donner à ces biens la qualité de richeſſes.

Les biens ne ſont richeſſes qu'en raiſon de la demande qu'en font les hommes. L'eau, par ſa nature, l'un des premiers biens, n'eſt richeſſe qu'aux lieux où ſa rareté la met à prix. Les hommes donc ſont le premier principe des richeſſes, & ne le ſont que par leurs beſoins. Les beſoins ne ſont autre choſe que des néceſſités de dépenſes; ainſi donc les dépenſes ont le rapport le plus direct avec les richeſſes d'une Nation. Tranſportez des dépenſes où il y a des biens à conſommer, vous y tranſ-

portez des richeſſes ; car les dépenſes donneront à ces biens une valeur vénale, dont la liaiſon transforme ſeule les biens en richeſſes.

Les beſoins ſatisfaits d'une Nation, c'eſt-à-dire ſes dépenſes, ſont donc la meſure certaine de ſes richeſſes. Etendez la meſure, vous étendez le point meſuré. Multipliez les beſoins, vous multipliez les richeſſes. C'eſt là le point politique qui fait entrer à leur place, dans l'édifice & la maſſe économique, les arts mêmes qui ne ſemblent que de pur agrément, & juſqu'aux êtres moraux. Je m'explique. Il eſt des beſoins naturels, il en eſt plus encore d'opinion ; il eſt, en conſéquence, des richeſſes foncieres, il en eſt de mobiliaires, il en eſt enfin de morales. Ce dernier point n'entre pas dans nos ſpéculations, quoiqu'au fond rien ne leur ſoit étranger, & moins ceci qu'autre choſe, mais nous ne calculons que le phyſique.

Richeſſes d'opinion.

Les richeſſes mobiliaires qui répondent aux beſoins que nous appellons *d'opinion*, n'en ont pas moins un prix foncier, relatif à la valeur de la matiere & du travail qui ſont entrés dans leur compoſition, ou pour mieux dire, à la valeur que l'intelligence, le concours & la convention des hommes ont donné à cette matiere & à ce travail. Mais leur prix réel eſt néanmoins relatif à l'opinion, en ce que les hommes peuvent ſubſiſter ſans cela, & que ces richeſſes perdroient la qualité de biens. L'opinion des Sarraſins ravala le prix immenſe que les Nations policées attachoient à la bibliothéque des Ptolomées, à la valeur des fagots, propres à chauffer leurs bains. Les Joyaux de Charles le Téméraire n'eurent plus aucune valeur dans les mains des Suiſſes.

Les richeſſes mobiliaires d'une Nation dépendent donc, non-ſeulement de ſa civiliſation, mais encore de celle de ſes voiſins. Car il ne ſuffiroit pas qu'on eſtimât les Tableaux en Italie, pour que les Italiens fuſſent riches en Tableaux. Cela ſe peut d'un Particulier à un autre lorſque tous les deux ont le même goût, & qu'ils ſont environnés d'autres dont la paſſion en ce genre rend cette opinion regnante dans le canton. Mais par la même raiſon, il faut qu'on eſtime les Tableaux en France, en Angleterre, &c. pour que les Tableaux en Italie deviennent richeſſe mobiliaire nationale, eſtimée telle par les autres Nations.

Quand je dis que les richeſſes mobiliaires d'opinion dépendent de la *civiliſation*, je trouve l'adhérence de ces deux choſes dans leur nature même. La civiliſation eſt une extenſion des facultés & des jouiſſances de l'humanité par les forces & les moyens de l'opinion. Rien ne tient à l'homme qui n'éveille ſes appétits, & ne lui indique des beſoins. Les beſoins d'opinion donnent l'être & la valeur aux richeſſes d'opinion.

Mais il n'eſt pas queſtion ici de traiter métaphyſiquement de la nature & de l'eſſence des beſoins & des richeſſes d'opinion. Il s'agit de trouver les rapports des dépenſes avec ces richeſſes, & ces rapports ſont ſimples & clairs.

Les beſoins d'opinion ſont ſuſceptibles d'une extinction individuelle, & les beſoins naturels n'en peuvent trouver que dans celle de l'eſpéce.

Je m'explique. Je puis avoir à la fois beſoin, pour ma ſatisfaction, d'une nombreuſe bibliothéque, de deux grands parterres, & deux beaux appartemens de bains, & je ne puis avoir beſoin de diner deux fois. Si je veux conſommer deux portions, il faut que je m'aſſocie mon ſemblable. Mais cet avantage démontré, ſitôt qu'il eſt convenu que c'eſt du concours & de la multiplicité des beſoins que dépend la multiplication des richeſſes; cet avantage, dis-je, n'empêche pas que les beſoins d'opinion ne ſoient dans la pleine dépendance des beſoins naturels. Le néceſſaire paſſe avant le ſuperflu; l'on ſçait cela, & il eſt inutile de l'analyſer. Ce n'eſt que de la ſatiété des beſoins naturels que naiſſent les beſoins d'opinions: ces derniers doivent être conſidérés comme les branches, & les premiers ſont le tronc.

Richeſſes foncieres.

C'eſt donc de la quotité des richeſſes foncieres que dépend celle des richeſſes mobiliaires. Nous avons, dans tout le cours de cet Ouvrage, démontré que c'étoit des dépenſes que dépendoient la reproduction & la perpétuité des richeſſes foncieres; que la quotité des dépenſes étoit la meſure de la quotité des richeſſes; que l'accroiſſement ou la diminution des dépenſes faiſoient l'accroiſſement ou la diminution des richeſſes; que de la direction des dépenſes, par la voye la plus courte, vers la conſommation & la ſubſiſtance, naiſſoit l'accroiſſement des richeſſes; & que du dévoyement des dépenſes de cette route ſimple, pour s'égarer dans les circuits des frais, dérivoit la diminution des richeſſes. Tout cet Ouvrage, en un mot, n'a roulé que ſur le développement de l'influence des dépenſes ſur les richeſſes; & les réſultats de cette vérité ont été non-ſeulement prouvés, mais calculés. Les calculs juſtes & bien établis ſont déciſifs; tout le monde eſt convaincu de leur certitude: le Payſan même ne doute pas qu'ils ne puiſſent prédire avec ſûreté & avec certitude le moment d'une éclipſe. Qu'on ne ſoit donc pas ſurpris, ſi, du calcul de la charrue, on parvient à l'énumération des richeſſes foncieres & mobiliaires d'une Nation.

Ce n'eſt que du ſuperflu de ſes revenus, qu'un Peuple peut ſe procurer un ſuperflu de jouiſſances. Les Edifices, les Somptuoſités, les Statues, les Tableaux, les Richeſſes mobiliaires, en un mot, de tous les genres, peuvent, il eſt vrai, s'amonceler en un Pays par le pillage, mais elles ceſſent dès-lors d'être la ſource des richeſſes renaiſſantes: elles deviennent poiſon pour leurs poſſeſſeurs, s'ils ſont livrés à la paſſion d'en jouir, ou du moins inutile & dangereux fardeau, s'ils en ignorent & dédaignent l'uſage. Rome dépouilla l'Univers par l'avidité de cette jouiſſance, & Rome débilitée par la guerre inteſtine que ce poiſon alluma dans ſon ſein, devint, par la ſtérilité des richeſſes mêmes, la proye des Barbares, à qui elle n'avoit laiſſé aucun moyen de connoître & de deſirer ces richeſſes. Les Huns amoncelerent depuis, dans leur Pannonie, les dépouilles de Rome dévaſtatrice & dévaſtée, & n'en firent d'autre uſage que de ſçavoir qu'ils avoient-là des tréſors. Les Nations belliqueuſes le ſçurent auſſi; elles forcérent les retranchemens des

Huns, & trouverent ces dépouilles entaſſées, qui n'avoient pas fourni la matiere d'une ſeule paliſſade.

Rien ne peut être richeſſe qu'autant qu'on en jouit réellement, ou qu'elles ſe commercent entre les hommes. Ces conditions ſont refuſées aux fruits du brigandage accumulé. Ainſi donc une Nation ne peut être riche que de ſes revenus, & augmenter en richeſſes mobiliaires qu'autant qu'elles proviennent de l'emploi de ſes revenus.

Tels ſont les rapports des dépenſes avec les richeſſes d'une Nation, même mobiliaires ou de pure oſtentation. Telles ſont les tendances qui nous autoriſent à dire & calculer avec une ſorte de certitude : une Nation qui a tant de revenu, ou tant de richeſſes perpétuellement renaiſſantes, doit avoir tant en richeſſes mobiliaires ; car de la valeur vénale des choſes de premier beſoin, dépend la valeur vénale des richeſſes d'agrément, non-ſeulement par la dépendance naturelle de ces dernieres, & du prix de la ſubſiſtance & du ſalaire de ceux qui les ont travaillées, mais bien plutôt, parce qu'à raiſon de l'abondance, croît & s'étend l'eſtime & l'appréciation du ſuperflu. Paſſons maintenant aux rapports des dépenſes avec ce que nous avons appellé richeſſes foncieres, c'eſt-à-dire, richeſſes productives ou ſans ceſſe renaiſſantes, pourvu qu'elles ſoient ſans ceſſe conſommées. C'eſt ainſi ſeulement qu'il faut entendre la qualité de *foncieres* que nous leur donnons ici; car ſi l'on prétendoit inférer de cette dénomination, que ce ſont des richeſſes exiſtantes d'elles-mêmes, & non dépériſſables, qualités que l'on attribue aux biens fonds, on ſeroit dans l'erreur ; & nous allons prouver qu'il n'eſt aucune ſorte de richeſſe qui ne ſoit fugitive de ſa nature.

Conditions conſtitutives des richeſſes.

Les biens qui ne s'acquierent, ou qui ne renaiſſent que par le travail des hommes, ſont par eux-mêmes des richeſſes, parce qu'ils ne s'obtiennent que par des richeſſes, c'eſt-à-dire, que par des dépenſes avec leſquelles les biens qu'elles procurent doivent avoir une valeur de compenſation, ſans laquelle ce commerce primitif des hommes avec la terre ceſſeroit, la terre reſteroit inculte. Donc tout ce qui a une valeur de compenſation ou d'échange eſt richeſſe.

Mais ſi la valeur de cette richeſſe ſe bornoit à la dépenſe de la reproduction, elle ne donneroit point au bien fonds, à la terre même qui la produit, la qualité de richeſſe. Ainſi les biens fonds ne pourroient avoir de valeur vénale, & ne pourroient rapporter par ſurcroît aucun revenu aux poſſeſſeurs de ces biens, ſi la reproduction ne valoit que la dépenſe.

En raiſon de ce que les temps deviennent durs pour une Nation, c'eſt-à-dire, que cette Nation tombe dans la pauvreté, cauſée, ſoit par les tributs qui enlevent les richeſſes d'exploitation, ſoit par le défaut de débouchés & de conſommation de ſes denrées, on voit le prix des fonds de terres y décheoir en proportion de la progreſſion de la miſere. Ce prix pourroit être une bouſſole ſûre de l'état d'une Nation, ſi les produits & la valeur des denrées de premier beſoin n'étoient pas eux-mêmes la meſure du prix des biens-fonds. En raiſon de ce que

les hommes deviennent pauvres, la terre le devient auſſi. Un Prince arbitraire & dur, qui gouverna durement une grande Nation dans le quinzieme ſiécle, fut le premier qui, par une loi fixe, dénatura certains droits ſeigneuriaux ou revenus que les Colons payoient à leurs Seigneurs, alléguant que ces droits étoient trop onéreux à ſes Sujets. Ceux qui nous donnent les droits primitifs réſultans des inféodations, pour des droits barbares, & qui outragent le droit naturel, ignorent, ſans doute, que l'homme n'eſt point cloué à la terre; qu'on a beau l'offrir aujourd'hui en ajoûtant des priviléges & franchiſes aux défrichemens, que perſonne ne ſe préſente pour occuper des ſols plantureux de leur nature. Auparavant on la recherchoit quoique chargée alors de redevances, dont nous ne ſçaurions bien connoître le vrai prix, faute de pouvoir bien comparer, avec nos mémoires, la valeur réelle & numéraire de l'argent dans ces temps reculés. Donc les emphitéotes comptoient y trouver leur compte. La terre, plus expoſée aux ravages & aux cas fortuits, avoit néanmoins une valeur qu'elle n'a plus: donc que ſes fruits avoient une valeur vénale qui leur eſt maintenant prohibée. Quoi qu'il en ſoit, la terre elle-même ne peut avoir de valeur que relative à ce qu'elle rapporte en ſurcroît de la reſtitution des dépenſes néceſſaires pour la fertiliſer; & ſans ce ſurcroît, peu d'hommes & peu d'argent.

Propriété des biens & des richeſſes.

Les biens fonds que l'on regarde comme la richeſſe fondamentale, comme la mine des richeſſes d'un Etat, ne peuvent donc être eux-mêmes des richeſſes qu'autant que la valeur des productions ſurpaſſe la valeur des frais. Ainſi tout ce qui attaque la valeur venale des productions & des dépenſes qui les font naître, attaque la propriété, & ne laiſſe plus aux poſſeſſeurs des terres que le vain titre de propriétaire établi par des loix ſpécieuſes qui n'ont pas pourvu à la ſûreté de la propriété effective des biens, par la ſûreté de la propriété mobiliaire.

Fauſſe propriété des biends-fonds.

Une legiſlation ſi bornée & ſi peu éclairée, ne forme qu'une conſtitution illuſoire; car ſi l'erreur ou l'intérêt particulier anéantiſſent les dépenſes d'exploitation & la valeur venale des productions, toutes les richeſſes d'une nation s'évanouiſſent dans l'inſtant.

Il n'y a donc rien de ſi fugitif que les richeſſes d'une nation, puiſque ce n'eſt qu'un mode d'être qui n'a d'adherence aux biens fonds que par des cauſes extérieures qui peuvent aiſément être livrées à l'erreur & à la rapine, qui anéantiſſent les richeſſes d'exploitation.

Qui détruit les richeſſes annuelles, détruit la propriété des biens-fonds.

Arrêtons-nous ſur ces principes, & jugeons de l'erreur de ceux qui penſent que les biens fonds, quoique conſtituans une propriété pénible & peu rapportante au gré des mœurs molles & dépravées d'une nation qui a joui de l'avantage éphemere, paſſager & ruineux des rentes ou revenus factices; qui penſent, dis-je, que les biens fonds aſſûrent du moins une hypotheque ſtable que rien ne peut enlever: mais ils n'apperçoivent pas que le fond de terre n'eſt rien ſans les richeſſes qui le font valoir. Ainſi qui enleve ces richeſſes, annulle le fonds, & l'hypotheque du Rentier. Les premiers Seigneurs propriétaires des Iſles du Vent

avoient certainement là de belles terres, & ils les cederent au Roi à meilleur marché qu'ils n'auroient fait un ſimple jardin à Paris. La ligne de démarcation partagea ces terres déſertes ſans conteſtation, à peu près dans le même tems où chaque pouce de terre dans les Pays-Bas coûtoit un ruiſſeau de ſang. Les Etats donc ne doivent pas plus que les particuliers, meſurer leur puiſſance par l'étendue de leurs frontières, ni leur ſtabilité par la nature de leurs poſſeſſions. Qui leur enleve les richeſſes d'exploitation, leur enleve les produits, les revenus, l'argent, les hommes, la Souveraineté, la propriété, & même l'exiſtence.

Toutes ces choſes conſiſtent donc dans la poſſeſſion des richeſſes d'exploitation : mais qu'il eſt important de ne pas ſe méprendre dans la vraie connoiſſance de ces richeſſes, & de ſuivre à cet égard les traces de la Nature.

Enlevement de l'argent, cauſe de la deſtruction des richeſſes.

Dès qu'il y a des richeſſes dans un Etat, il y a de l'argent; mais l'argent, comme valeur de toutes richeſſes, devient le vehicule de la ſpoliation des richeſſes, lorſque l'autorité tutelaire, ou l'ignorance de la nation, ſéduites par de fauſſes apparences du bien général, ſe confient à une ſous-adminiſtration inſidieuſe & dévorante, qui enleve l'argent, qui ne reſpectent ni l'ordre, ni les richeſſes qui perpétuent les richeſſes.

Gouvernement tutélaire des richeſſes.

L'objet général de tout gouvernement quelconque, doit être d'aider à la nature, s'il eſt poſſible ; c'eſt ſur-tout de veiller à ce que rien ne s'oppoſe à ſa marche préordonnée & preſcrite par les loix mêmes du mouvement. Par elles les dépenſes de conſommation s'arrangent, de ſorte qu'elles montent toujours au niveau des productions ; ce travail s'accroît en proportion ; & la reproduction fruit du travail, ſurpaſſe le taux des dépenſes précédentes, & crée ainſi de nouvelles dépenſes qui vont exciter une plus forte reproduction. Ainſi l'homme obéit à l'ordre du Créateur, & participe en quelque ſorte à ſa puiſſance. Il croît & multiplie ſon eſpece, ſes richeſſes, ſes jouiſſances, & les fruits de la terre à l'infini. Il vit laborieux, utile, heureux, & perpétue la chaîne immenſe des ouvrages de Dieu, dans laquelle il eſt compris comme être intelligent, & d'un ordre ſupérieur à toute autre eſpece.

Ce que c'eſt que bon Gouvernement.

Le Pyrrhoniſme politique a cru triompher des ſpéculations philoſophiques ſur l'excellence d'un gouvernement parfait (ſpéculation qu'il compare à la recherche futile du mouvement perpétuel) ; en demandant quel eſt le gouvernement qu'on devroit préferer de tous ceux que les Sociétés ont imaginés, pour éviter les abus de l'autorité ? Eſt-ce le Monarchique ? Eſt-ce l'Ariſtocratique ? Eſt-ce le Républicain ? Eſt-ce le Democratique, &c ? Le Sage répond froidement, pour prouver la réalité d'un bon gouvernement, ſans entrer dans ces diſcuſſions, &c ; *que le meilleur gouvernement eſt celui d'un Etat naiſſant qui parvient à un haut degré de puiſſance & de proſpérité, & qui s'y maintient.* Je dis, *qui s'y maintient*, attendu que toute maniere d'être a, pour ainſi-dire, par elle-même & par l'attrait naturel à la nouveauté, une ſorte de force centrale qui l'aide à l'accroiſſance, & qui par cela même contrarie la ſtabilité. Rome

eut

eut dans sa constitution & dans ses préjugés le principe de ses succès & de ses conquêtes ; elle avoit même celui d'une force intérieure qui la rendoit comme inébranlable contre les attaques du dehors ; mais sa Constitution indigeste & fortuite en ses principales institutions, renfermoit les vices corrosifs qui nécessitoient sa ruine future dès l'instant même où il ne lui resteroit plus rien à conquérir. Rien n'est plus rare, & ne seroit peut-être si neuf dans l'histoire, qu'une legislation qui pose des fondemens de stabilité. La pierre angulaire & principale manque toujours dans l'institution de tous les Gouvernemens. Les Sujets plus occupés de leur intérêt que de celui de l'Etat, écarteroient toujours, ainsi qu'on l'a déja remarqué, la nécessité d'assigner sur les biens fonds un revenu public suffisant, ample, bien déterminé, & toujours proportionnel au revenu des biens, pour subvenir aux dépenses du Gouvernement, & à la défense de la nation, conformément à sa puissance & à ses forces ; & pour réunir les intérêts du Souverain & ceux du Peuple par un partage bien clair du revenu général, dont la conservation & l'accroissement intéressent la nation, mais intéresseroient alors, d'une maniere invariable & précise également l'un & l'autre. Ils intéresseroient aussi directement le Souverain que les Sujets, parce que ce partage lui assureroit un plus grand revenu, un revenu plus immanquable qu'aucun autre qui seroit fourni par une contribution indirecte & arbitraire, si excessive qu'elle pût être. Chez quelques Peuples on a bien senti cette nécessité, puisqu'on a rendu inaliénables par des loix auxquelles les Tribunaux sont fort attachés, de grands & immenses Domaines annexés à la Couronne ; mais une telle provision ne peut suffire que chez les Incas qui avoient rassemblé sous un empire prospere un peuple immense environné de Sauvages, de Deserts & de Mers inconnues, & qui ne connoissoit ni commerce, ni autres besoins que ceux auxquels les fruits du territoire suffisoient, & en conséquence ne payoit de tribut que l'obéissance. Il est impossible qu'un grand Monarque qui a des voisins, & qui commande ou en impose à des nations civilisées, n'aye la suprématie de l'économie rurale ; *Tu regere imperio populos*, &c. C'est où doivent tendre tous ses soins ; car il faut qu'il connoisse l'état de ses Sujets & sa propre puissance ; & lorsqu'il aura sa part fixe & proportionnelle dans le revenu même du territoire, le Thermometre sera sûr. Quoi qu'il en soit, le Sage dit, je le répéte, *que le meilleur gouvernement est celui d'un Etat naissant qui parvient à un haut degré de puissance & de prospérité, & qui s'y maintient.* Il apperçoit d'ailleurs que l'opulence d'une Nation excite la cupidité de ceux à qui l'autorité est confiée, & suscite le brigandage ; & conclut enfin que le plus mauvais de tous les gouvernemens est celui qui se détruit lui-même par son autorité, & qui dissout le concours mutuel du Souverain & des Sujets.

Ce dernier point n'est aucunement étranger aux rapports des dépenses avec les richesses. Les dépenses, quant à la conduite de l'économie politique, sont dans la main du Souverain, les richesses d'exploitation dans

celles des Sujets. Tout gouvernement où il y a diſſention d'intérêt, & qui néglige les rapports moraux entre ces deux genres de poſſeſſions faites pour rentrer les unes dans les autres, pour s'entendre & ſe rapprocher ſans ceſſe, ſuit, peut-être même ſans le ſçavoir, le chemin de la ruine fonciere & de l'interception du mouvement.

Charlemagne ne négligeoit pas les aſſemblées des Etats, alors même qu'il étendoit ſa Domination, & qu'il diſtribuoit les dépouilles de l'ennemi à ſes Sujets pour enrichir la culture & accroître les revenus de ſon Empire.

Les différentes formes de gouvernement imaginées par les hommes, ne doivent pas être confondues avec l'eſſence du vrai gouvernement. Le vrai gouvernement n'eſt pas d'inſtitution humaine.

Eſt-ce donc dans les différentes formes de gouvernement imaginées par des hommes livrés à des intérêts particuliers mal entendus & diſcordans, qu'il faut chercher le modèle d'un bon gouvernement ? L'archetype du gouvernement le plus parfait, ne ſe préſente-t-il pas avec évidence dans l'ordre immuable des loix de la Nature, où tout ce qui peut être le plus avantageux à l'autorité tutelaire & aux Sujets, ſe démontre par la meſure & par le calcul, & où les loix poſitives n'en doivent être que les réſultats par la démonſtration la plus complette & la plus déciſive ? C'eſt cette Theocratie, & c'eſt elle ſeule qui conſtitue le gouvernement parfait, le vrai gouvernement des Sociétés, le gouvernement par eſſence. Le gouvernement parfait n'eſt pas d'inſtitution humaine ; les hommes n'y peuvent rien ajouter, ni rien réformer. Il faut le conſiderer dans toute ſa pureté & dans toute ſa perfection, avec abſtraction de tous genres de gouvernement inſtitués & corrompus par les hommes, toujours dominés par des intérêts déreglés, par des paſſions tyranniques, par l'erreur & la ſéduction. Banniſſez l'ignorance & l'impoſture, *éclairez les voyes*, tout ſe rapprochera de l'ordre.

Fauſſes apparences de la richeſſe des Empires.

Comment, dans les tems de déſordres & de la décadence des Empires, pourroit-on découvrir les rapports des dépenſes avec les richeſſes d'une nation ? Ceux qui habitent les Villes, jugent de l'opulence d'un Royaume par l'éclat du luxe de ceux qui le détruiſent, par les fortunes pecuniaires que l'uſure transforme en faux revenus, qui ne ſont qu'une contribution impoſée ſur la nation ; ils jugent de la proſpérité d'un Etat par l'accroiſſement de leurs rentes. La ville de Rome ne parut jamais ſi floriſſante que dans le tems où ſe préparoit la décadence de l'Empire, que dans le tems où elle avoit envahi les richeſſes des Campagnes, & où tôt après les Provinces épuiſées & ſans force furent livrées aux incurſions des Voiſins, & Rome elle-même, ſans défenſe, abandonnée au pillage, au carnage & à l'incendie. Son opulence ſtérile, qui n'étoit que le magaſin des dépouilles des Provinces, n'a laiſſé que de ſuperbes monumens de ſa magnificence & de ſa ruine ; les Hiſtoriens mêmes ont confondu cette fauſſe opulence avec l'état de la plus grande proſpérité de cette nation, qui avoit ſubjugué les autres nations, & que les autres nations pouvoient alors envahir ſans y trouver aucune réſiſtance. Ces hiſtoriens ſuperficiels ne voyent les États que comme les voyent les Voyageurs ignorans, qui jugent de la richeſſe

des nations par le faſte des principales Villes où ils ſéjournent, & par la magnificence des édifices.

Ces Voyageurs croyent connoître l'Angleterre, lorſqu'ils on vu Londres; & la France, lorſqu'ils ont vu Paris. Mais l'homme inſtruit des principes naturels, en juge autrement; il n'eſtime d'une Ville que ſes proportions avec ſon territoire & ſa fécondité actuelle; ſi elle excede ces proportions, il cherche quel eſt l'autre territoire qui fournit à ſon extenſion; ſi c'eſt le territoire regnicole, il ne voit dans cette maſſe que la tranſplantation de pluſieurs autres villes ou habitations champêtres qui ſeroient placées bien plus utilement ailleurs. Il voit que cette tranſplantation ne ſçauroit être que par extrait, attendu la perte de tout le ſuc alimentaire qui s'eſt imbibé par les chemins avant que d'arriver à la Capitale. Si cet excedent eſt fourni par le ſéjour du commerce qui le tire des Etats voiſins, il conſidere cet excedent comme mal aſſis, précaire, variable & fugitif: s'il découvre enfin, qu'il ſoit le fruit de la ſpoliation & de la rapine, il voit l'éternel *mane tekel e phares* empreint ſur ces murs odieux, & prévoit fort aiſément leur démolition & leur ruine.

Ce qui en impoſe le plus au peuple, & même à ceux qui ſont chargés du gouvernement d'une Nation, ce ſont les fortunes pecuniaires de quelques citoyens. Car, c'eſt uniquement à l'argent qu'ils fixent leur attention pour juger des richeſſes & de la puiſſance de la nation.

Ce n'eſt pas par l'argent ou la monnoye qu'on doit juger de la richeſſe des Nations.

On ſera ſurpris, ſans doute, que dans le détail où nous ſommes entrés ſur les richeſſes d'une nation dans ſon état de proſpérité, nous n'ayons pas encore parlé *argent*, cette richeſſe ſi précieuſe aux hommes, regardée comme l'extrait ou la quinteſſence de l'opulence. Ce metal, qui ſeul ſemble mériter le nom de richeſſe, ne devoit-il pas être le principal objet de notre attention? Ne devrions-nous pas nous occuper des moyens d'attirer l'or & l'argent des autres nations, & d'enrichir l'Etat de la richeſſe même qui, à ce que l'on croit, peut rendre un peuple heureux & redoutable à ſes voiſins? On pourroit effectivement nous faire ce reproche, ſi nous compoſions un traité de l'Alchymie, ſans parler du grand œuvre de la pierre philoſophale; mais cette chimere ne ſe rencontre pas dans l'ordre des réalités que nous avons examinées. L'argent ne peut être enviſagé que comme une richeſſe qui s'acquiert par d'autres richeſſes, & qui n'eſt utile qu'autant qu'il rend richeſſe pour richeſſe. L'argent ne peut donc pas nous enrichir, puiſqu'il coûte autant qu'il vaut, & qu'il ne rend que ce qu'il vaut. Il n'y a là qu'échange & point de production, point de richeſſe renaiſſante, point de profit. Ayez toujours de quoi vendre, vous aurez toujours de l'argent.

Le pecule d'Angleterre n'étoit, dit-on, que de 11 millions ſterlings au commencement de la guerre de 1740; il ſe trouva augmenté de 5 millions ſterlings à la fin de cette guerre, & ce fut par cette augmentation même que cette nation clairvoyante apperçut le dommage que la guerre lui avoit cauſé; car cet accroiſſement de pecule ne provenoit que des fonds du commerce qui étoient rentrés alors, & qui étoient reſtés

oiſifs par les entraves que la guerre & les impoſitions ſur les denrées avoient apporté au commerce de ce Royaume.

L'argent monnoyé n'eſt lui-même qu'un uſtencile de commerce, qu'un gage & une meſure de la valeur venale des autres richeſſes dont nous jouiſſons. Je dis l'argent monnoyé, car il doit être diſtingué de l'argent marchandiſe employé à différens ouvrages pour la jouiſſance, & qui alors eſt véritablement une richeſſe de jouiſſance ; au lieu que l'argent monnoyé eſt ſouſtrait à la jouiſſance par ſon emploi fixé & borné au ſeul uſage d'échange, & n'eſt bon qu'autant qu'on s'en défait pour ſe procurer la jouiſſance effective de quelqu'autre bien, & faire renaître de nouvelles richeſſes. Ce n'eſt qu'une richeſſe à demeure qui ne s'uſe point, qui n'a d'autre effet qu'une circulation par laquelle il ſe répéte tellement, qu'une petite quantité ſuffit pour multiplier prodigieuſement ſon emploi ; & des lettres de change entre des citoyens riches, y ſatisfont encore plus commodément que l'argent même.

Les Colonies d'Amérique qui n'ont point d'argent, ont autant de richeſſes & de jouiſſance par l'entremiſe du papier, que les autres nations qui abondent le plus en pecule. Quelque abondante que fût la richeſſe pécuniaire en Europe, nous n'en ſerions pas plus riches en argent, ſi nous n'avions pas des productions à vendre, ou ſi une police déréglée ou des taxes déſordonnées faiſoient tomber nos productions en non valeur en accablant le commerce ; mais ſi nous avions beaucoup de productions de bon prix à vendre & un commerce libre & immenſe, nous aurions auſſi une grande quantité d'argent pour acheter d'autres richeſſes plus profitables & plus ſatisfaiſantes que l'argent.

Ce cercle nous ramene donc toujours aux productions, & à la liberté & à l'immunité du Commerce qui procurent l'opulence, & qui perpétuent le bonheur, la force & la puiſſance des nations agricoles, & nous avons obſervé que la maſſe totale du pecule qui y circule, ne doit être qu'à peu près égale au revenu d'une année des biens fonds. L'argent, dit-on, eſt le nerf de la guerre ; mais la guerre épuiſe l'argent, lorſqu'elle éteint les revenus par des impôts & des emprunts ruineux.

Ce n'eſt pas par les revenus arbitraires des Souverains que l'on doit juger de leur puiſſance & de la richeſſe de leurs Etats.

Les Geographes & les Hiſtoriens qui nous parlent des richeſſes & de la force des Etats, en jugent ordinairement par l'impôt que les Souverains levent ſur leurs Sujets, ſans examiner comment il eſt impoſé. Ce ſigne équivoque de la proſpérité ou de la ruine d'une nation n'en impoſe pas à la politique des voiſins, & ils apperçoivent que l'accroiſſement forcé des revenus du Souverain ne produit que la décadence de ſes Etats & de ſa puiſſance.

S'ils ne l'ont pas calculé, les effets en démontrent bientôt l'inſuffiſance. La guerre ſe déclare ; ces revenus deſtructifs & illuſoires, qui n'ont pu aucunement pendant la paix, liberer l'Etat & le fiſc, parce que le Gouvernement rendoit d'une main à ſes Fermiers dans tous les détails de ſes dépenſes, ce qu'il en recevoit de l'autre ; ces revenus, dis-je, ne peuvent ſuffire à aucuns des frais de la guerre. Il faut doubler l'impôt

& le lever par des impoſitions accablantes. Il faut recourir aux emprunts qui ſe tariſſent bien-tôt eux-mêmes par l'épuiſement d'un pecule que l'imagination multiplie, & qui, dans le fait, eſt toujours fort médiocre dans un Royaume où la culture eſt languiſſante. Tout cela va ſe perdre dans le même gouffre, & l'Etat énervé ne fait d'effort réel que contre lui-même. C'eſt ſur la montre même de ces gros revenus du fiſc, que l'ennemi prévoit la foibleſſe & la ruine de ſon ennemi. *La politique ne calcule plus aujourd'hui l'argent des Nations, ni le revenu des Souverains, elle calcule les revenus & l'ordre économique des Nations mêmes. Car l'argent eſt toujours renaiſſant à raiſon des revenus.*

On voit dans l'expoſition détaillée du Tableau économique que nous venons de citer, les rapports des dépenſes & de la maſſe totale des richeſſes d'une Nation. Ces richeſſes y ſont évaluées par le revenu du territoire ; le revenu par le prix & la quantité des productions annuelles des biens fonds ; & la valeur venale des biens fonds & des autres immeubles, par le revenu. Ainſi c'eſt toujours le prix des productions annuelles & leur quantité proportionnelle à l'étendue du territoire, qui décident de l'état actuel de la maſſe totale des richeſſes d'une nation ; je dis de l'état actuel, parce que la richeſſe, je le répéte, n'eſt qu'une qualité fugitive des biens de tous genres, qui diſparoît par-tout où les productions annuelles d'une nation agricole tombent en non-valeur ; de-là cet adage vulgaire, *le prix fait tout.*

L'argent eſt une meſure très-variable & très-irréguliere du prix des richeſſes.

Mais le prix eſt relatif aux dépenſes qui font renaître annuellement les productions avec profit, & il eſt relatif auſſi à l'argent qui ſert de meſure à la valeur venale de ces productions, & la valeur venale de l'argent eſt fixée par ſon prix qui a cours entre les nations commerçantes. Ainſi aucune nation en particulier ne peut mettre le taux au prix de l'argent.

Cependant, c'eſt une prétention aſſez commune aux Souverains, que celle de croire qu'ils peuvent uſer du droit de taxer le prix de l'argent à leur volonté ; & en s'arrogeant en effet ce droit abſurde, ils portent dans l'ordre économique une confuſion fort difficile à débrouiller, ſur-tout dans les recherches qui concernent l'état des richeſſes, ou de la puiſſance d'une nation dans les différens ſiècles, ce qui eſt le point le plus intéreſſant de l'Hiſtoire des Empires.

Combinaiſons à remarquer entre le prix de l'argent & le prix des richeſſes en différens ſiécles.

A cette difficulté s'en joint une autre ; celle de démêler dans les différens tems la vraie valeur réelle de l'argent, relativement à la rareté générale de cette richeſſe & à la valeur des productions dans les années ordinaires de fertilité, & dans la pleine liberté & immunité du commerce. Cette derniere condition eſt eſſentielle pour connoître le véritable prix courant & général de l'argent entre les Nations commerçantes, par le prix courant des denrées ; car une Nation qui s'interdiroit le commerce d'exportation des productions de ſon crû, ne pourroit pas connoître par le prix de ſes productions, la vraie valeur ou cherté de l'argent entre les Nations commerçantes. Elle ne pourroit

le connoître que par le prix des marchandiſes mêmes qu'elle acheteroit de l'étranger ; car elle peut appercevoir dans le commerce paſſif, la perte qu'elle ſouffre ſur le prix de ſes propres denrées, par celui des marchandiſes qu'elle achete des autres Nations ; mais oubliant un inſtant les ſiècles aveugles livrés à ce régime déſaſtreux, nous parlons ici du prix courant de l'argent entre les Nations, évalué par le prix des marchandiſes payées en argent, & de l'argent payé en marchandiſes.

La valeur réelle commune du marc d'argent, relativement au prix des denrées de premier beſoin, & du ſalaire des bas ouvriers, & du fermage des terres, eſt celle de trois ſeptiers de bled peſant 240 livres pour un marc d'argent, du vingtieme du prix d'un ſeptier de bled pour le prix du ſalaire du manouvrier ; pour le revenu d'un arpent de terre de 100 perches à 22 pieds la perche, & d'une qualité moyenne, ce revenu, comprenant le fermage, l'impôt & la dixme, eſt égal environ au prix d'un ſeptier de bled. Cependant on remarque, que, dans des tems aſſez ſuivis, la valeur réelle du marc d'argent a été de 10, de 12, & même de 15 ſeptiers de bled, dans d'autres tems de 6, dans d'autres de 4, &c. Ainſi on ne peut connoître la vraie valeur vénale, ou le prix réel de l'argent, & les richeſſes des Nations en différens ſiècles, que par le rapport de l'échange de l'argent avec le prix des productions dans chaque ſiècle.

Depuis Pepin juſques vers la fin des guerres d'Outre-mer, la valeur réelle de l'argent a été aſſez conſtamment dans ſa proportion ordinaire, avec la valeur venale du bled ſur le pied de trois ſeptiers pour un marc d'argent.

Depuis ces guerres, la valeur réelle de l'argent a augmenté ſucceſſivement juſqu'à Louis XI ; un marc d'argent valoit ſous ce regne autant que la totalité du prix de 15 ſeptiers de bled, enſuite elle a diminué ſucceſſivement juſqu'à Henri II, où la valeur du marc eſt retombée à la valeur de trois ſeptiers de bled, & même de deux ſeptiers dans les regnes ſuivans. Nous parlons de la valeur reglée ſur le prix commun du bled qui a cours préſentement dans cette partie de l'Europe entre les Nations commerçantes ; je dis du prix qui a cours entre les Nations commerçantes ; car en France, la prohibition de l'exportation des grains, & l'interception de leur commerce entre les Provinces du Royaume, cauſent de ſi grandes & de ſi funeſtes variations dans les prix du bled en différens tems & en différens lieux, & à l'égard de l'acheteur & à l'égard du vendeur, qu'il n'eſt pas poſſible, dans un tel déſordre, de les réduire à un prix commun relatif aux dépenſes & au produit, ni d'en faire l'application à la valeur réelle, c'eſt-à-dire, à la valeur de change de l'argent.

Sous Charlemagne le marc de huit onces d'argent fin monnoyé, étoit quinze ſols ; ainſi le ſol étoit à peu près demi-once d'argent fin. Le prix commun du bled étoit alors environ 5 ſols ſterling quelques deniers, plus ou moins. Le ſol ſterling valoit 4 ſols tournois d'alors.

Sous le regne de Louis le Jeune, le prix du ſeptier de bled ſe ſou-

tenoit encore au moins à la valeur du tiers du marc d'argent, c'eſt-à-dire, à 5 ſ. & quelques deniers ſterling (1); le numeraire du marc d'argent étoit encore alors à peu près le même que ſous Charlemagne; ainſi on peut ſe regler ſur la même ſupputation.

Examen de la valeur de l'argent par le prix des denrées dans les différens ſiécles de la Monarchie.

Je n'examinerai pas ici les différens poids des monnoies qui ont été confondus ſous la même dénomination, & qui laiſſent beaucoup de doutes ſur la valeur réelle des denrées dans les ſiècles paſſés; je me bornerai à un même poids, & à un même ordre de monnoies connues ſous les dénominations les plus conſtantes, afin de me fixer à une maniere de compter générale, & applicable aux différens tems & relative à notre monnoie d'aujourd'hui, & à la valeur actuelle de nos denrées. Depuis la rédaction des Coutumes du Royaume vers le milieu du quinzieme & au commencement du ſeizieme ſiècle, qui eſt le tems où le prix des denrées ſemble avoir beaucoup varié, ces Coutumes ont apprécié alors le ſeptier de bled au douzieme du marc d'argent, preuve de l'uniformité du prix des denrées dans les différentes Provinces du Royaume dans ces tems-là. Or le poids du marc d'argent eſt reſté le même qu'il étoit alors; ainſi il peut ſervir du moins à comparer ſûrement la valeur des denrées dans ces tems-là & dans les tems ſuivans, avec celle d'aujourd'hui, & ces rapports connus indiquent aſſez clairement la valeur des denrées dans les ſiècles précédens: car on reconnoît facilement ſi les variations des prix dépendent du poids des monnoies & de la valeur des denrées, ou de l'un & de l'autre enſemble. Depuis Henri II. juſqu'à préſent, les différences du numeraire du marc d'argent étant conciliées, on trouve que la valeur des denrées eſt conſtamment à peu près la même. Mais depuis les guerres des Croiſades juſqu'à Henri II, cette uniformité ne ſe trouve plus, & la même variation dans les prix ne ſe remarque point dans les premiers ſiècles de la Monarchie. Cette variation a augmenté peu à peu depuis les guerres des Croiſades juſqu'à Louis XI, & l'uniformité s'eſt établie enſuite en fort peu de tems dans le même état que ſous le regne de Charlemagne, & les regnes ſuivans juſqu'à Philippe Auguſte.

Valeur de l'argent ſous Charlemagne.

Sous Charlemagne la livre de poids d'argent étoit à peu près onze onces: l'once de huit gros, le gros de 72 grains. La livre de poids d'argent fut diviſée en vingt ſols; ainſi il y avoit, à peu près, quinze ſols au marc d'argent de huit onces.

Sous S. Louis le marc d'argent valoit 58 ſols tournois.

Dans deux Ordonnances de S. Louis, il eſt dit, que le ſol ſterling ne ſera reçu que pour 4 ſols tournois; or les 58 ſols (ou à peu près trois livres) du prix du marc d'argent ſous S. Louis, & les 15 ſols à peu près du prix du marc d'argent ſous Charlemagne, étoient dans la même proportion que les ſols tournois & les ſols ſterling, qui étoient chacun quadruple du ſol tournois. Les 15 ſols qui étoient le prix du marc d'ar-

(1) Eſſai ſur les Monnoyes, page 89.

gent ſous Charlemagne, étoient donc équivalens à 60 ſols tournois, & les 3 livres qui étoient à peu près le prix du marc d'argent ſous Saint Louis, étoient donc auſſi équivalens à 15 ſols ſterling. Les 15 ſols du prix du marc d'argent ſous Charlemagne, étoient donc des ſols ſterling, & les 58 ſols du prix du marc d'argent ſous S. Louis, étoient donc, par la même raiſon, des ſols tournois.

Les prix des denrées depuis Charlemagne juſqu'à préſent.

Le prix du bled ſous Charlemagne étoit 5 ſols ſterling quelques deniers plus ou moins; il étoit ſous S. Louis environ 15 ſols tournois, & par conſéquent environ un quart moins de valeur en poids d'argent que ſous Charlemagne.

Nous n'avons pas de monumens ſuffiſans pour nous aſſurer du prix courant du bled pendant le regne de S. Louis; la journée du Manouvrier qui s'établit ſur le prix commun le plus conſtant du bled, & qui eſt aſſez régulierement le vingtieme du prix du ſeptier de bled meſure de Paris, eſt un moyen qui peut indiquer à peu près le prix courant du bled. Or on voit, dans un état de compte, qu'en Languedoc, du tems de S. Louis, on a payé la journée d'homme ſix deniers tournois, qui eſt le vingtieme de 10 ſols tournois qu'auroit coûté alors un ſeptier de bled; mais on ne marque point ſi c'étoit dans la ſaiſon d'hyver ou d'été, ce qui décideroit plus exactement le prix moyen du ſalaire; il eſt dit ſeulement, *Pro 40 jornalibus hominum, 20 turn.* (1). D'ailleurs, dans une Province ſi éloignée, les prix pourroient être moindres qu'au milieu du Royaume, où les Provinces ont plus de communications entr'elles; ainſi l'on peut conjecturer par toutes ces raiſons, que le prix commun du bled, ſous le regne de S. Louis, devoit être environ de 15 ſols : ce prix ſe concilie aſſez bien avec ceux des tems precédens & des tems ſuivans.

Sous Charles V, le marc d'argent valoit 5 livres ou 100 ſols tournois. La valeur numéraire du ſol tournois étoit donc montée de 3 à 5. Le bled valoit ſous Charles V 20 ſols tournois, c'étoit 5 ſeptiers pour un marc d'argent, & par conſéquent le bled avoit près de moitié moins de valeur en poids d'argent que ſous Charlemagne, où 3 ſeptiers valoient un marc d'argent.

Sous Louis XI, le marc d'argent valoit 10 livres ou 200 ſols tournois. Le ſol tournois étoit diminué de trois quarts & un tiers en poids d'argent. Sous Charlemagne, le ſeptier de bled valoit 5 ſols ſterling ou le tiers du marc d'argent. Sous Louis XI, il valoit 13 ſols tournois ou le $\frac{1}{15}$ du marc d'argent, & par conſéquent le bled valoit alors quatre fois moins en poids d'argent que ſous Charlemagne.

Aujourd'hui le marc d'argent vaut 54 liv. 6 ſols ou 1086 ſols tournois. Le ſol tournois eſt diminué de dix-ſept fois moins en poids d'argent. Le ſol tournois, depuis Charlemagne juſqu'à S. Louis, étoit la 58$^{e}$ partie; prenons le compte rond, la 60$^{e}$ partie du marc d'argent; & le

(1) Eſſai ſur les Monnoyes. Variat. page 4.

ſol

ſol ſterling, la 15e partie. Le ſol tournois ſe trouve aujourd'hui diminué de dix-ſept fois moins en poids d'argent, il ne préſente donc plus aujourd'hui que la 1086e partie du marc d'argent, au lieu de la 60e qu'il repréſentoit ſous Charle-magne juſqu'à S. Louis excluſivement; ainſi dans ces tems, un ſol tournois étoit égal à 18 ſols tournois d'aujourd'hui, & un écu de 60 ſols tournois égal à 18 écus de 60 ſols tournois d'aujourd'hui. Le bled vaut 18 liv. ou le tiers du marc d'argent, ainſi la valeur du bled en poids d'argent, ſe trouve aujourd'hui au même état que ſous Charle-magne, quoique notre numéraire ſoit fort différent.

Rapports de la Monnoye d'aujourd'hui avec celle des ſiécles précédens.

Sous S. Louis le bled ſe vendoit environ 15 ſols tournois; il ſe vend aujourd'hui 18 liv. tournois. Ainſi le ſol tournois, ſous S. Louis, étoit égal à environ 20 ſols tournois d'aujourd'hui. Sous Charles V le bled valoit 20 ſols tournois; par conſéquent le ſol tournois étoit égal à 18 ſols tournois d'aujourd'hui. Sous Louis XI le bled ſe vendoit 13 ſols tournois; ainſi un ſol tournois étoit égal à 26 ſols tournois d'à-préſent. Sous Charles IX le prix du bled étoit de 23 liv. il s'eſt ſoutenu à peu près à ce prix dans les Régnes ſuivans; & il eſt encore ſur ce pied en Angleterre où le commerce extérieur des grains eſt libre; ce prix revient aux 5 ſols & quelques deniers, qui étoit la valeur du bled ſous Charle-magne & les regnes ſuivans juſques vers le regne de Saint Louis.

Valeur de l'argent ſous Saint Louis.

Nous avons remarqué que ſous S. Louis un ſol tournois étoit égal à 20 ſols tournois d'aujourd'hui; ainſi un denier tournois étoit égal à 20 deniers tournois d'aujourd'hui, une livre tournois égale à 20 liv. tournois d'aujourd'hui; ainſi on peut par cette ſupputation connoître quelle étoit, par exemple, la ſolde militaire ſous le regne de S. Louis. Celle du Chevalier Baneret (1), y compris les hommes d'armes, étoit par jour pour la paye ordinaire, 20 ſols (20 liv.); pour la grande paye, qui étoit d'uſage en certains cas, & qui étoit d'un tiers en ſus, c'eſt-à-dire 30 ſols (30 liv.) par jour.

Solde militaire ſous S. Louis.

Celle de Bachelier & de l'Ecuyer Baneret de 10 ſ. (10 liv.), la grande paye de 15 ſols (15 liv.)

Celle d'Ecuyer ſimple 5 ſols (5 liv.), la grande 7 ſols 6 den. (7 liv. 11 ſ. 6 den.).

Celle du Gentilhomme à pied 2 ſols (2 liv.), la grande 3 ſols (3 l.).

Celle du Sergent à pied 12 den. (1 liv.), la grande 16 d. (1 l. 10 ſ.).

Celle de l'Arbalêtrier 15 den. (1 liv. 5 ſ.), la grande 22 deniers, (1 liv. 11. ſ. 4 den.).

Gouvernement économique de S. Louis.

Les ſoins du Monarque s'étendoient à tout. Souvent il envoyoit des Commiſſaires (2) pour veiller à ce que les rivieres fuſſent navigables, rien enfin n'étoit oublié. Tant de ſoins en établiſſant l'ordre dans l'Etat, en aſſuroient le repos & la tranquillité. Ils répandirent l'abondance dans le Royaume, c'eſt peu dire, ils augmenterent les revenus de la Couronne; ce qu'on peut regarder, dit l'Hiſtorien, comme un chef-

(1) L'Abbé Velly, Hiſt. de Fr. Tome V, page 30.
(2) *Idem*, pages 301 & 302.

d'œuvre de la politique : car ce ne fut pas, en effet, dit cet Auteur, par les Impoſitions extraordinaires que le Monarque s'enrichit, on ne les connoiſſoit preſque pas dans ces anciens tems. *Louis perſuadé que ce qui eſt à charge au Sujet ne peut être avantageux au Prince, fut toujours en garde contre les vexations. Finalement, dit Joinville, le Royaume ſe multiplia tellement, pour la bonne droiture qu'on y voyoit regérer, que le Domaine, cenſive, rente & revenu du Roi croiſſoient tous les ans de moitié.* Le Roi, ennemi de toute violence, étoit toujours prêt à ſacrifier ſon droit lorſqu'il y avoit l'ombre de doute ; cette noble équité ſe manifeſtoit dans toutes les occaſions où on lui faiſoit des repréſentations judicieuſes.

Valeur de l'argent ſous Charles V.

Sous Charles V le marc valoit, relativement au numéraire d'aujourd'hui, & relativement auſſi à ſon prix d'échange avec les denrées (ces valeurs combinées), valoit, dis-je, 90 livres 10 ſ. de notre monnoie. Ainſi dans ce tems-là une livre, ou un franc, valoit 18 liv. d'aujourd'hui, un denier valoit 18 deniers, un ſol 18 ſols. Les Hiſtoriens, faute d'être entrés dans cet examen, font remarquer à leurs Lecteurs la modicité des gages & des dépenſes de ces tems. Ils ſont étonnés de la ſimplicité des vêtemens, parce que la robe d'un Conſeiller au Parlement ne coûtoit que 40 livres, qui étant multipliés par 18, font 720 livres ; ainſi, ſuivant la valeur du numéraire d'alors, & la valeur d'échange de l'argent dans ces tems-là avec les marchandiſes, on trouve que cette robe valoit 720 livres de notre monnoie d'aujourd'hui.

D'après ces principes on peut juger de la valeur de 17 millions (306,000,000 d'aujourd'hui) de réſerve qui ſe trouverent au tréſor royal à la mort de Charles V, & de la puiſſance, & de la cauſe des ſuccès des armes, & de la politique de ce ſage Monarque, qui d'ailleurs avoit réuni, par acquiſitions, à ſa Couronne pluſieurs Principautés ou grands Fiefs, & accumula en outre des richeſſes immenſes en argenterie, pierreries & autres effets mobiliers, nonobſtant les dépenſes des guerres qu'il ſoutint victorieuſement pendant preſque tout ſon regne. Son opulence le fit nommer *Charles le riche.*

Mais nos Hiſtoriens calculateurs confondent encore dans leurs calculs, qu'ils réduiſent au ſimple numéraire, le prix de l'argent, marchandiſe ou matiere premiere, avec le prix de l'argent monnoyé. Ainſi cette partie fondamentale de l'Hiſtoire eſt ſi négligée, qu'il ſemble que les Hiſtoriens n'ayent d'autre objet que la narration des événemens merveilleux d'un jeu de hazard.

Valeur de l'argent ſous Louis XI.

Sous le regne de Louis XI, l'argent étoit extrêmement cher en Europe. On avoit quinze ſeptiers de bled pour un marc d'argent, ſa valeur réelle ou d'échange avec les denrées étoit un peu plus que le quintuple de ſa valeur d'échange d'aujourd'hui. La valeur numéraire du marc étoit à 10 livres, c'eſt-à-dire, à peu près comme 2 à 11 de ce qu'elle eſt aujourd'hui. Le revenu du Souverain, réduit à l'étendue de ſa domination & aux taux des impoſitions d'alors, étoit de 4 millions 700

mille livres, qui, ramenées d'abord à notre numéraire actuel, feroient 26 millions, leſquelles étant quintuplées par la valeur réelle ou d'échange de l'argent avec les denrées, dans ce tems-là, formeroient à peu près 128 millions de notre monnoye d'aujourd'hui. Le denier ſeroit 26 deniers, le ſol tournois 26 ſols, la livre 26 liv. Un arpent de terre, à Marly-ſur-Marne près Paris, étoit affermé 16 ſols, c'eſt 21 livres de notre monnoie (*a*) d'aujourd'hui. Il paroît que l'impôt territorial n'étoit environ qu'un dixiéme du revenu. Revenu Royal ſous Louis XI.

Le revenu que le Roi retiroit alors de la Normandie étoit, ſelon Philippe de Comines, de 950,000 livres, ce produit étoit à peu près 26 millions d'aujourd'hui. L'impôt étoit fourni ſans entremiſe de Fermes générales; car à la réſerve d'un droit de 12 deniers par minot de ſel, qui étoit marchand alors, les denrées & marchandiſes n'étoient point chargées d'impoſitions. Sous Louis XI il n'y avoit gueres que les deux tiers des Provinces de la domination actuelle du Roi qui fuſſent réunies immédiatement à la Couronne.

Sous Louis XII, le numéraire du marc d'argent étoit à 11 livres, & ſa valeur d'échange avec les denrées étoit quadruple d'aujourd'hui; car ſelon les coutumes rédigées dans ces tems-là, & ſelon les coutumes rédigées ſous le regne de Charles VII, le prix du ſeptier de bled étoit évalué à un douziéme du marc d'argent. Sous Louis XI, comme nous l'avons vu, il étoit tombé d'un cinquiéme plus bas, & on le trouve déja remonté d'un cinquiéme ſous Louis XII. Le revenu de ce Monarque étoit 7,650,000 liv. Cette ſomme équivaloit à 143,000,000 de notre monnoie; le ſol d'alors étoit comme 1 à 20 d'aujourd'hui. Valeur de l'argent ſous Louis XII. Revenu Royal ſous Louis XII.

Sous le regne de François premier, la valeur d'échange de l'argent avec les denrées diminua rapidement & tomba à la moitié de ce qu'elle étoit dans le regne précédent.

Le marc d'argent étoit à 13 l. Le revenu du Roi étoit de 15,730,000, abſtraction faite des ſubventions fournies par la Nation pour les beſoins extraordinaires. Cette ſomme de 15,730,000 livres équivaloit à 128,840,000 liv. d'aujourd'hui; le ſol d'alors étoit comme 1 à 8 $\frac{1}{2}$ d'aujourd'hui. Le revenu paroît environ le double de celui de Louis XII, comparativement aux ſommes totales de ces tems-là, & les Sujets de François I[r] faute de faire attention aux valeurs numéraires & d'échange de l'argent avec les denrées, pouvoient penſer qu'ils ſupportoient une grande augmentation d'impoſition, tandis qu'ils payoient réellement près d'un huitiéme moins que dans le regne précédent. Les Hiſtoriens ſe fixant à l'augmentation du nombre de millions, nous laiſſent croire, & ont cru auſſi eux-mêmes, que François premier avoit beaucoup plus chargé d'impôts ſes Sujets que Louis XII. Cependant on ſçait que ce Monarque étoit peu avide d'argent, & qu'il étoit même auſſi économe que Louis XII, que l'on accuſoit de parcimonie. On n'a pas accordé Valeur de l'argent ſous François I. Revenu Royal.

(1) Les terres étoient alors peu chargées d'impôt, ainſi le prix du fermage devoit être plus haut qu'il ne l'eſt aujourd'hui.

cette qualité à François premier qui avoit moins de revenu, & qui a laiſſé à ſa mort une épargne de 800,000 écus d'or (à multiplier par $8\frac{1}{2}$), & d'un quart de ſon revenu à recevoir.

La cherté ou la rareté générale de l'argent ne change rien à l'état des richeſſes des Nations.

La rareté générale, ou la cherté de l'argent ne retranche rien à la richeſſe des Etats, puiſque ſa plus grande valeur réelle ou d'échange, prête toujours, ſous d'autres dénominations, aux autres richeſſes, la même meſure de valeur vénale. Ainſi la pénurie de l'argent n'eſt pas une diſette de richeſſes dans les Etats fertiles en productions qui conſervent toujours au fond la même valeur vénale qui a cours entre les Nations commerçantes. Nous ne nous trompons pas à cet égard ſur la valeur de l'or, par exemple, qui eſt environ quatorze fois auſſi cher que l'argent. Mais ſi l'or venoit à diminuer de moitié de ſon prix dans les ſiecles à venir, on pourroit ſe former alors une idée fauſſe de nos richeſſes actuelles.

La découverte des mines de l'Amérique n'a donc pas enrichi les Nations de notre Continent. Elle nous a ſeulement fourni plus de matiere premiere d'or & d'argent pour les ouvrages d'orfévrerie, matiere qui peut maintenant s'acquérir à meilleur marché, mais toujours dans la proportion réciproque des valeurs vénales des richeſſes commerçables. Ainſi cette plus grande quantité d'ouvrage d'orfévrerie n'eſt pas non plus un accroiſſement de richeſſes. Au tems de Louis XI, la richeſſe d'un plat d'argent de 6 marcs étoit égale à celle de 5 plats d'argent du même poids de 6 marcs chacun. Aujourd'hui notre magnificence en argenterie ne doit donc pas nous en impoſer. Le bon marché & la mode ont pu déterminer nos dépenſes de ce côté là, & nous donner une apparence d'opulence que l'on n'avoit pas dans d'autres ſiecles, où la Nation étoit plus riche qu'elle ne l'eſt à préſent. L'éclat des dorures qui nous éblouit tant aujourd'hui, ſe réduit à peu de choſe par le calcul, qui d'ailleurs feroit voir que ce goût pour la dépenſe en orfévrerie forme une excroiſſance qui retient les ſucs de l'arbre. D'ailleurs il ne faut pas ſe diſſimuler que l'argent eſt une marchandiſe étrangere, & qu'en tenant nos denrées à bas prix, nous l'achetons par échange fort cher, tandis que nous vendons à bas prix celui que l'Etranger retire de nous dans les achats que nous lui payons en argent; lors même qu'il remploye cet argent chez nous en achats de nos marchandiſes; nous qui n'enviſageons que l'argent dans le commerce, nous ſommes cependant des commerçans bien mal habiles.

## *RÉCAPITULATION.*

Les dépenſes précédent l'origine des richeſſes.

Le véritable fond des richeſſes ne peut conſiſter que dans les productions. On ne peut obtenir l'accroît des productions que par l'accroît des dépenſes; car tout marche par les dépenſes.

La premiere dépenſe eſt celle des productions ſpontanées de la nature. L'homme a choiſi celles qui lui étoient propres. Ce premier choix

donna la premiere valeur, & la valeur l'engagea à fertiliſer la terre qui lui rendit de nouvelles & ſemblables productions en échange de ſon travail & de ſes dépenſes. Tant que ces productions n'excéderent pas la ſomme du travail, toujours inſéparable de la dépenſe de ſubſiſtance, la terre ne nourrit encore que la claſſe cultivatrice ou productive, & ſes coadjuteurs.

Gradation de l'accroiſſement des richeſſes par les dépenſes.

Les beſoins de cette claſſe, autres que ceux de la ſimple ſubſiſtance, l'obligerent à appeller à ſon ſecours la coopération de l'induſtrie, qu'elle paya par échanges en ſubſiſtances; & la néceſſité de ce concours commença à appeller richeſſe cet excédent de production, qui devint richeſſe, parce qu'il avoit dès-lors une valeur d'échange avec l'induſtrie. Ces deux valeurs, *valeur de ſubſiſtance* & *valeur d'induſtrie* réunies, donnerent de nouvelles forces à la production. La terre une fois reconnue une ſource abondante de biens, prit de cette notion même une troiſiéme valeur, fondée ſur l'accroît du produit qui, par la valeur vénale, ſurpaſſe les frais : c'eſt *la valeur de propriété*. Cette troiſiéme valeur miſe en échange dans le loyer des bien fonds, excita le Cultivateur à s'aſſurer annuellement de l'excédent & de l'accroît pour ſolder ſon engagement avec le Propriétaire, & pour accroître ſon profit.

Trois ſortes de dépenſes dans l'état complet des ſociétés.

C'eſt ce dernier excédent qui s'appelle *revenu*. Dès-lors la Société fut complette & roula ſur trois ſortes de dépenſes ; dépenſes des avances de la culture, dépenſes de l'induſtrie, & dépenſes du revenu, qui font entr'elles ce qu'on appelle *circulation*. De ces trois valeurs tirées de la terre, les deux premieres ſont aſtreintes & liées à leur emploi, qui ne peut ſouffrir d'interception. La troiſiéme eſt la ſeule diſponible en apparence. Elle a néanmoins ſa marche circonſcrite par l'ordre naturel, comme les deux autres. Les Propriétaires la doivent repartir à leurs beſoins. Ils la reverſent ainſi ſur les deux claſſes qui ſe la repercutent par la réciprocité des achats & la continuité des dépenſes. Ainſi donc toute richeſſe vient de la production. Les productions ne ſont elles-mêmes une richeſſe, que parce que la demande leur donne une valeur, & la demande n'eſt qu'une ſuite de dépenſes. Ce ſont donc les dépenſes qui donnent le branle à toute la machine économique.

Source des dépenſes.

En vertu de ce cercle bienfaiſant, la ſource des dépenſes eſt la dépenſe elle-même qui excite le travail productif. Cette ſource a des canaux circonſcrits, par leſquels elle doit tout vivifier & refluer ſur elle-même, pour perpétuer à jamais le mouvement & la vie végétative, aliment de la vie animale & principe du néceſſaire, de l'abondance & du ſuperflu.

Avances des dépenſes.

Deux ſortes d'avances de richeſſes pour la reproduction des richeſſes.

Pour former le courant de cette ſource, il faut un fond d'avances qui fourniſſe aux dépenſes de l'attente & aux frais du travail. La nature fait d'abord le fond de ces avances, ainſi que je l'ai dit, en offrant un produit ſpontané. Mais ce foible produit n'a ſuffi qu'à un petit nombre d'hommes pauvres, & ſollicitant pauvrement le produit futur. Ce produit croiſſant, le nombre d'hommes, de beſoins & de demandes ſe

ſont accrus en proportion, & ont ſollicité une plus forte production. Celle-ci demande une forte culture œconomiſée à l'aide des animaux & des outils de toute eſpece. Le fond de tout cela conſtitue celui des avances primitives. Les frais de leur action, de leur entretien, & des dépenſes continuelles pour la ſubſiſtance, demandent des avances annuelles. Il eſt auſſi des avances pour la claſſe ſtérile, qui ſont un amas de denrées qu'elle doit ouvrer & des marchandiſes ouvrées, & la dépenſe préalable de ſubſiſtance qui précéde la rétribution. Ce fond fournit à profit à la conſommation, & quoiqu'il ne produiſe rien, non plus que le travail qui le met en œuvre, il eſt néanmoins appréciable en raiſon de la valeur que la dépenſe donne à ces matieres, & au travail qui les approprie à nos beſoins, lequel eſt inſéparable de la dépenſe de la ſubſiſtance de l'Ouvrier. Ce fond doit être ſans ceſſe renouvellé, à meſure que la dépenſe & la demande attirent le debit : il doit être entretenu, dis-je, attendu que c'eſt l'huile de la lampe de l'induſtrie. Mais les avances productives ont une qualité bien ſupérieure, en ce que ce ſont elles qui produiſent tout. Elles tirent de la terre, 1°. leur propre renouvellement : 2°. L'intérêt des avances primitives pour les réparations de ces avances mêmes, & des pertes caſuelles : 3°. Tout ce qui doit ſervir à l'entretien des deux autres claſſes, à la circulation, & au maintien de la Société. Plus ces avances ſont fortes, plus la production donne d'excédent ; plus, au contraire, elles s'appauvriſſent, plus l'abondance rentre dans la terre, & la Société dépérit. L'immuable loi de la nature eſt de nous demander des dépenſes, avant de nous rien accorder; dépenſes en conſommations, dépenſes en frais de travail, dépenſes en avances. Mais ce ſacrifice une fois fait, elle nous rend à proportion & avec uſure. L'immunité, l'activité & l'opiniâtreté des dépenſes eſt la ſeule voie de proſpérité.

Revenus, fonds de richeſſes annuelles eſſentiel à la conſtitution des Etats agricoles.

La diſtribution des dépenſes ſe fait dans l'ordre que nous avons eſquiſſé ci-deſſus. La Société n'eſt complette que quand la culture donne un excédent qu'on appelle *revenu*, portion de la claſſe propriétaire. Juſques-là elle ne peut être conſidérée que comme une réunion d'hommes pauvrement cultivateurs, entraînant après eux un petit nombre de mercenaires, qui fourniſſent à leurs plus preſſans beſoins, les inſtrumens, les vêtemens, &c. & qui ſont alimentés des reſtes d'un foible produit. Une telle aſſociation où chaque membre eſt cloué à ſon travail journalier, ſous peine de manquer de ſubſiſtance, n'a nulle des conditions de ſûreté, de liberté & de jouiſſance, nulles richeſſes diſponibles, & nul emploi d'hommes diſponibles qui conſtituent un Etat abondant, ſtable & puiſſant. Toutes ces choſes ne ſe trouvent que dans le revenu. Le revenu complette la population, étend les travaux de l'induſtrie, fournit à la défenſe de l'Etat, à l'entretien du culte, au maintien des Loix & de la propriété, à la création de l'abondance & du riche ſuperflu.

Ordre de la diſtribution des richeſſes annuelles.

La diſtribution du revenu, en apparence plus libre que celle des autres parties de la production, toutes appliquables à leur objet direct,

a néanmoins des regles inviolables, ſous peine d'entraver & d'arrêter la machine, de borner la production, & de détruire, par conſéquent, le revenu : ces regles ſe trouvent ſuivies d'elles-mêmes & déſignées par l'impulſion des beſoins. Le beſoin de ſubſiſtance me fait verſer une partie du revenu directement ſur la claſſe productive, qui offre de la premiere main les matieres de ſubſiſtance. Les beſoins de vêtemens, logemens, meubles, uſtenciles, ſervices particuliers, publics & d'Etat, inſtructions ſcientifiques, récréations méchaniques, & autres néceſſités & commodités de la vie, attirent l'autre portion de revenu du côté de la claſſe ſtérile, qui fournit les matieres ouvrées adaptées à ces beſoins. Ainſi commence le cercle de dépenſes & d'échanges qu'on appelle circulation, qui donne le mouvement à la ſociété, qui ordonne le travail à tous les individus, & qui leur départit la ſubſiſtance en échange de ce travail. Chacune des deux claſſes laborieuſes ayant reçu ſa portion du revenu, en dépenſe la moitié ſur elle-même pour fournir à ſes beſoins, du genre relatif à ſon inſtitution, & verſe l'autre moitié ſur la claſſe latérale, en échange des fournitures relatives à ſes beſoins, du genre auquel cette claſſe doit pourvoir. Ainſi chacune de ces claſſes reçoit le revenu tout entier, moitié de la premiere main, moitié de la ſeconde. Le revenu repaſſant ainſi en entier par achats réciproques dans chacune des claſſes, fait par-tout ſon effet vivifiant, ſemble ſe multiplier à l'œil en raiſon de la multitude de mains par leſquelles il paſſe ſans y ſéjourner, & de la quotité des biens à qui la dépenſe donne une valeur que le ſigne convenu des valeurs repréſente, ſigne que la circulation reporte au Propriétaire pour recommencer ſans ceſſe la même circulation.

Effets des dépenſes.

Voilà donc la tranſmiſſion continuelle entretenue par les dépenſes. La premiere condition qu'elle exige, eſt que le revenu ſoit dépenſé. L'objet premier de la dépenſe du revenu, eſt la vivification de tous les rameaux de la ſociété. Mais ſon objet définitif, auprès duquel le premier n'eſt qu'un véhicule, eſt de faire renaître, par la reproduction, la ſubſtance de la dépenſe qui ſatisfait aux beſoins, & qui renouvelle ſucceſſivement le revenu. Ces effets entretiennent continuellement cette circulation, par laquelle chaque homme qui peut, à l'aide de ſon travail, offrir quelque choſe de propre aux beſoins des autres, peut manifeſter ſes propres beſoins, & obtenir en échange de ſon travail, de quoi ſatisfaire à ſes demandes. Cette multitude de demandes toujours croiſſantes en raiſon de ce qu'on a plus d'eſpoir apparent de les pouvoir ſatisfaire, crée en même-tems, & de droit naturel, une multitude de valeurs de compenſation, excite une multitude de travaux réciproques, qui tous reviennent par reflet à l'accroît du travail créateur.

Reproduction des dépenſes par les dépenſes.

L'objet réel & entier de ce travail eſt la reproduction, point central de tout le labeur des hommes, par lequel ſeul leurs travaux & leur jouiſſance renaiſſent & ſe perpétuent par la renaiſſance & la perpétuité circulaire des revenus. Plus les dépenſes font de circuit, pour arriver à

ce point central, plus elles augmentent en frais, plus elles diminuent en profit, & plus leur effet reproductif s'affoiblit & diminue, en entretenant un nombre de têtes oiſives, ou dont le travail n'eſt que d'oſtentation ou d'inutilité. Plus au contraire les dépenſes diminuent en frais inutiles, plus elles augmentent en profit, & plus les richeſſes renaiſſent promptement & abondamment, & rapportent un excédent de revenus, ſeul principe de tous les excédens de tout genre, qu'on appelle abondance & ſuperflu.

Les divers rapports des dépenſes avec les différentes parties conſtitutives des Etats agricoles.

C'eſt à ce principe démontré qu'il faut ramener les rapports de toute eſpéce, par leſquels les dépenſes tiennent la ſociété; & réuniſſant tous ſes efforts, les dirige vers le principe unique de ſa perpétuité. En ſubdiviſant & rangeant par claſſes ces rapports, on trouve que les dépenſes ont, 1°. des rapports entr'elles: 2°. des rapports avec la Population: 3°. des rapports avec l'Agriculture: 4°. des rapports avec l'Induſtrie: 5°. des rapports avec le commerce: 6°. des rapports avec les Richeſſes de la Nation. Et tous ces rapports ſont des rapports meſurés, réglés & fixés par des loix primitives, ſouveraines & invariables, & dans leſquels conſiſte tout l'ordre économique preſcrit aux hommes.

Rapports des dépenſes entr'elles & avec les richeſſes annuelles.

Les rapports des Dépenſes entr'elles établiſſent la juſte diſtribution alimentaire des biens communs de la ſociété, donnent la connoiſſance anatomique des vaiſſeaux & rameaux de tout genre, par leſquels ſe répandent les fluides de la circulation, qui vont nourrir juſqu'aux moindres parties de la Société. De-là l'on connoît ce qui eſt obſtruction, excroiſſance, loupe, chair morte, éjection, &c. ce qui appartient à chaque partie, ce qui lui revient, & ce qui lui ſuffit; & l'on voit ſur-tout que la pleine & libre circulation eſt le vrai principe de la ſanté & de la vie.

Rapports des dépenſes avec la Population.

Les Rapports des Dépenſes avec la Population, démontrent qu'il faut faire ſur les hommes la même ſpéculation que ſur toute la machine économique; que c'eſt par leur dépenſe & leur travail, que les hommes peuvent influer ſur la proſpérité en excitant la reproduction. Qu'en conſéquence, plus les hommes peuvent faire de dépenſes, plus ils ſont utiles; moins ils peuvent dépenſer, plus ils deviennent inutiles; ce qui les conduit à être nuiſibles enfin par la pauvreté. C'eſt là que ſe manifeſte la bonté de l'Etre ſuprême, qui a tout arrangé ſi parfaitement pour le bonheur des hommes, que c'eſt par leur plus grande jouiſſance qu'ils peuvent être utiles, & que tous doivent participer largement à la jouiſſance pour accroître, perpétuer & aſſûrer à tous la jouiſſance, & ſur-tout la jouiſſance de ſubſiſtance. Ici donc eſt la Loi & les Prophetes. Tout nous attache religieuſement à notre ſouverain bienfaiteur; tout nous y invite à adorer & à ſuivre ſes voyes; à coopérer au bonheur de notre prochain comme au nôtre même, à nous fixer à l'ordre; car la récompenſe eſt inſéparable, dès ici bas, de l'obſervation de cette loi obligatoire & admirable, qui eſt la lumiere naturelle qui éclaire tout homme venant en ce monde.

Rapports des dépenſes avec l'Agriculture.

Les Rapports des dépenſes avec l'Agriculture, préſentent, dans le détail,

détail, l'analyſe du foyer de la ſociété, dont le phénix des anciens fut l'emblême, & la découverte de ce point central où s'opére la *réproduction*. On y voit que les dépenſes ne font tout aller que parce qu'elles excitent les demandes ; que celles-ci accroiſſent la valeur vénale, dont l'effet eſt d'augmenter le travail toujours recompenſé avec uſure par le produit tiré du ſein inépuiſable de la nature. Que ces différentes roues ſont tellement engrainées, qu'une même impulſion les fait aller, qu'un même obſtacle les arrête ; que tout ce qui tend à nuire à l'une d'elles intercepte toutes les autres ; qu'en conſéquence les fortes dépenſes, les nombreuſes demandes, la haute valeur vénale & le plus opiniâtre travail, ſont les mobiles de la proſpérité ; comme auſſi tout ce qui tend à enchevêtrer les dépenſes, les demandes, la valeur vénale, le travail, à diminuer les richeſſes d'exploitation, fait la ruine de la Société.

Rapports des dépenſes avec l'Induſtrie.

Les rapports des dépenſes avec l'Induſtrie montrent que l'Induſtrie eſt un travail ſecond & ſubordonné, qui ne peut proſpérer que par la proſpérité du travail productif ; qu'en vertu de la regle qui fait que le verſement le plus direct & le plus prochain à la claſſe productive, eſt auſſi le plus promptement & le plus efficacement reproductif, il arrive que plus le verſement qui ſe fait ſur la claſſe ſtérile, eſt diſtant de la claſſe productive, plus il ralentit & énerve la production. En conſéquence, la dépenſe la plus recherchée & la plus futile, eſt la plus nuiſible à la reproduction, comme étant la plus diſtante & la plus infructueuſe, & celle dont le tribut a paſſé par le plus de mains laborieuſes en recherches, & ſtériles dans le fait. Ils montrent enfin que vouloir proſpérer ou prédominer, par ce travail, c'eſt cueillir les fleurs de l'arbre économique & en ſupprimer le fruit.

Rapports des dépenſes avec le Commerce.

Dans le Rapport des Dépenſes avec le Commerce, on voit que l'échange eſt vraiment le commerce ; que plus il eſt rapproché de la production, plus il la vivifie ; que l'entremiſe de ſes agens n'eſt qu'une barriere à ce rapprochement, & que le vrai & ſeul moyen de rendre cette entremiſe utile, nombreuſe & continuelle, eſt de la conſidérer comme ennemie, & de la reſtreindre par tous les moyens propres à en diminuer les frais, par la faveur accordée au commerce de la premiere main, par la facilité des communications, &c. On voit qu'il en eſt, en un mot, de ce rapport comme de tous les autres qui doivent, dans le plan politique, être tous ſacrifiés à l'avantage du point central, *à la reproduction :* Que c'eſt dans cette méthode unique que chacun d'eux en particulier trouvera ſon extenſion, ſa ſolidité & ſa perpétuité.

Rapports des dépenſes avec les Richeſſes totales d'une Nation.

Les Rapports enfin des Dépenſes avec les richeſſes des Nations, démontrent qu'il n'eſt aucune richeſſe qui ne ſoit fugitive ici bas, toute richeſſe n'eſt que valeur vénale, puiſque rien ne reçoit une valeur vénale ou de compenſation, que de ſon propre uſage, que rien n'a d'uſage que provenant d'un beſoin, & que dans cette roue circulaire, compoſée de piéces de rapports, qui intercepte un des rapports, décrete l'extinction de tous les autres. La vie n'eſt qu'un ſouffle, mais c'eſt ce ſouffle qui fait tout aller.

La ſource de la ſociété conſiſte dans l'ordre naturel & régulier de toutes les parties du corps politique ; mais l'Agriculture & la reproduction qui pourvoyent à la demande des beſoins, à leur accroiſſement toujours renaiſſant, ſont ſa vie, qui aſſigne à chaque choſe créée ſon uſage ; par le moyen de l'uſage, ſa valeur ; par l'enchere, la qualité de richeſſes ; qualité qui déſigne au travail de l'homme ſon objet, & ſa récompenſe.

Dévouement des hommes à l'ordre immuable des loix phyſiques & morales qui aſſurent la proſpérité des Empires.

Ainſi ſe meut, dans l'ordre naturel & preſcrit dès l'inſtant de la création, la nature entiere en faveur de la créature privilégiée. Ainſi l'homme remplit la tâche de travail qui lui fut preſcrite, à laquelle furent attachés ſa ſubſiſtance & ſon bonheur ici bas. Ainſi ſe trouve ſous ſes pieds le canevas de ſon exiſtence. La terre eſt le bien univerſel de l'humanité. L'homme peut transformer en richeſſes les fluides, les ſolides, les chairs & les os ; il peut auſſi languir & ſécher ſur le ſein de ſa mere nourrice ; il lui eſt libre d'obéir ou d'être ſourd à la voix de ſon inſtituteur, mais il ne peut changer l'ordre primitif de la nature. Par cet ordre la terre eſt l'unique ſource de tous les biens ; c'eſt la ſource commune. Toute la terre eſt le partage du genre humain. Chaque famille diviſée par des arrangemens domeſtiques, cherche à s'en approprier les ſucs. Que chacune d'elles apprenne que la ſource dont elles ſe diſputent de foibles rameaux, eſt un fleuve inépuiſable de richeſſes, aiſées à découvrir en ouvrant ſon lit. Mais au contraire, ſi chacune d'elles tend à combler le ruiſſeau de ſon voiſin, penſant en attirer davantage dans celui qui lui eſt propre, bientôt le cours de l'eau ſera interrompu : partout les cataractes du fleuve ſeront comblées, bientôt par nos ſoins parricides les terres deſſéchées ne ſeront plus couvertes que d'oſſemens. L'or & ſes agioteurs ont rendu la face de l'Europe abominable devant Dieu, comme autrefois le fut le Pays de Canaan ; l'ignorance n'eſt que faute aux yeux du Tout-Puiſſant, mais l'erreur volontaire eſt un crime.

Et qui de nous peut, ſans frémir, enviſager l'horreur du crime conſidéré ſeulement comme révolte de l'infiniment petit contre l'infiniment grand ! Hommes de tout culte & de tous ſens, la loi phyſique de la nature vous eſt développée ; il ne ſera plus temps d'en alléguer l'ignorance ; le crime par eſſence eſt déſigné. Si l'épaiſſiſſement de vos organes vous flatte d'un aſile dans la lie de la matiere, cherchez du moins à vous la rendre propice pendant le court eſpace de temps où elle doit fermenter en vous. L'homme n'eſt créature privilégiée & ſupérieure à toutes autres ici bas, qu'en tant qu'il eſt un être intelligent, & que par cette faculté il connoit tous les avantages qu'il doit retirer de l'obſervation des Loix de l'ordre éternel & immuable ; & ce n'eſt que par cette faculté même qu'il peut prétendre au droit naturel dont il doit jouir, en ſe conformant à l'ordre qui eſt lui-même la regle du droit naturel. L'homme eſt créé libre, parce que ſa liberté eſt eſſentielle à ſa deſtination. De ſa liberté dérivent les crimes & les vertus. Les déſordres de l'humanité n'éteignent pas la lumiere qui l'éclaire : ainſi l'homme inique ne peut être que rebut & exécration devant Dieu : il

n'y a que l'homme juſte qui puiſſe être compris dans les deſſeins de ſon Auteur. Les crimes & les déſordres qui bouleverſent les Nations, n'ébranlent point le Sage ; il voit clairement que le *Tout-Puiſſant* ne peut rien perdre, & que la perdition de l'homme n'eſt que pour celui qui ſe perd lui-même. La multitude de ceux qui s'égarent ſciemment & volontairement, nous paroît immenſe ; hélas ! ce n'eſt, dans l'ordre de la juſtice éternelle, qu'un limon abandonné à ſa corruption. La Providence a tout arrangé pour le bonheur des hommes : elle les éclaire, mais elle ne les force pas ; elle ne veut que des actions de choix, de dignité, d'obéiſſance & d'amour : ce n'eſt que dans ce point de vue que l'œuvre du Créateur eſt parfait par rapport à lui, & par rapport à nous, & qu'il lui ſuffit à lui-même : il a créé l'homme libre ; il l'a voulu ainſi pour ſa gloire. Mais par ſon eſſence abſolue & inaltérable, il eſt indépendant des volontés de ſes créatures ; toute imperfection eſt incompatible & inaliable à l'Etre infiniment parfait par eſſence. L'homme doit obéir à la loi, telle eſt ſa condition & ſon mérite ; celui qui la tranſgreſſe eſt coupable, tels ſont les decrets de l'Eternel, tel eſt l'ordre immuable manifeſté à tous les hommes, telle eſt la lumiere qui nous éclaire, telle eſt l'image de la divinité qui caractériſe l'homme, qui conſtitue ſa raiſon & ſa dignité, & ſans laquelle il n'y a point de milieu entre l'homme & la bête. Cette multitude innombrable d'hommes dégradés & livrés à la brutalité, ne m'en impoſe pas plus contre l'ordre & la réalité évidente & admirable de la Providence, que cette prodigieuſe quantité d'animaux de toute eſpéce répandue ſur la terre, aſſujettis uniquement aux impulſions phyſiques, & à un inſtinct féroce.

L'homme, tiré du néant, condamné à la mort, qui croit que tout eſt créé pour lui, & qui ne ſe demande pas pourquoi il eſt créé lui-même, & quels ſont ſes devoirs, eſt un inſenſé. Cependant la perverſion & les crimes de ſes ſemblables ne lui inſpirent que du mépris & de l'indignation pour eux, & il ne s'apperçoit pas qu'il ſe juge lui-même. L'homme peut-il donc ignorer qu'il n'eſt homme que par la raiſon, & que ſans la raiſon il n'eſt qu'un monſtre livré à ſes excès, un être vil & déteſtable, ſelon ſon propre jugement ; jugement qu'il ne peut déſavouer ni révoquer, parce qu'il eſt conçu avec une évidence de délit & d'indignité à laquelle il ne peut ſe refuſer. En vain entreprend-il, pour autoriſer lui-même ſa conduite criminelle, d'obſcurcir les notions du juſte & de l'injuſte ; ſon averſion pour les méchans, & la lumiere naturelle le ramenent toujours à la même déciſion ; ſes inconſéquences ſont elles-mêmes une démonſtration continuelle de ſon aveuglement & de ſa perverſion. Je ne juge pas ici les hommes, nous ne connoiſſons que leurs actions ; Dieu ſeul voit naître leurs penſées & leurs déterminations : Dieu ſeul en connoît le mérite ou le démérite ; Dieu ſeul peut les juger. Ses jugemens ſont impénétrables ; mais ſa loi eſt notre guide. Ne diſputons point ſur le pouvoir de l'accomplir ; celui qui nous juge le connoît & ne peut ſe tromper dans ſes jugemens, il eſt la vérité & la juſtice même. Tous

nos raiſonnemens abſtraits, & détachés de ces vérités eſſentielles, ne peuvent être qu'erreurs & abſurdités. Quant à moi, qui rempli déja de plus de moitié de la vie qui nous eſt commune, me ſens encore tout entier par l'eſprit & par le cœur; cette raiſon ſeule, ſi j'étois aſſez malheureux pour n'en avoir pas d'autre, me feroit regarder mon écorce comme les langes de l'enfance de mon ame, qui débarraſſée un jour de cette enveloppe corruptible & paſſagere, tendra, par l'attrait invincible de ſa ſubſtance, à une plus haute deſtination. Je dois être noblement ambitieux pour l'avenir, & l'on ne peut trop tôt s'inſtruire & ſe former à ſa vocation définitive. Si j'avois ici bas apperçu une plus haute ambition que celle d'être utile à mes ſemblables, de prévenir de grands maux, d'indiquer de grands biens, d'être l'organe enfin de l'ordre naturel, de la loi divine, de l'obligation & de la proſpérité humaine, je l'aurois ſuivi ſans doute; mais j'ai cru voir la carriere du meilleur emploi de mes forces & de mon temps, & j'y ſuis entré. J'ai cru voir le bien poſſible, ſelon ma portée, & je l'ai fait. Puiſſe-t-il être utile à d'autres quelque jour. Mais ma conſcience, mon vrai juge actuel, m'en promet quelque ſorte de mérite au pied du grand Tribunal.

*Bon Pain, et bonne Conscience.*

*Hæc meta laborum.*

FIN.